

comprennent des Éperlans, des Perches, des Civelles et des jeunes de leur propre espèce.⁴⁸² En eau salée, la Perche blanche consomme de tout petits Poissons, des Crevettes, des Crabes et le frai de Poisson disponible.⁴⁹

Bien qu'elle soit modérément abondante, la Perche blanche n'est pas utilisée au Canada. Un lac de la Nouvelle-Écosse, d'une superficie de 52 acres, renfermait plus de 23,000 Perches blanches.⁴³⁵ Des prises de commerce de près de 2 millions de livres ont été faites annuellement dans la baie Chesapeake, où les pêcheurs à la ligne considèrent la Perche blanche comme un bon Poisson de sport.⁴⁹

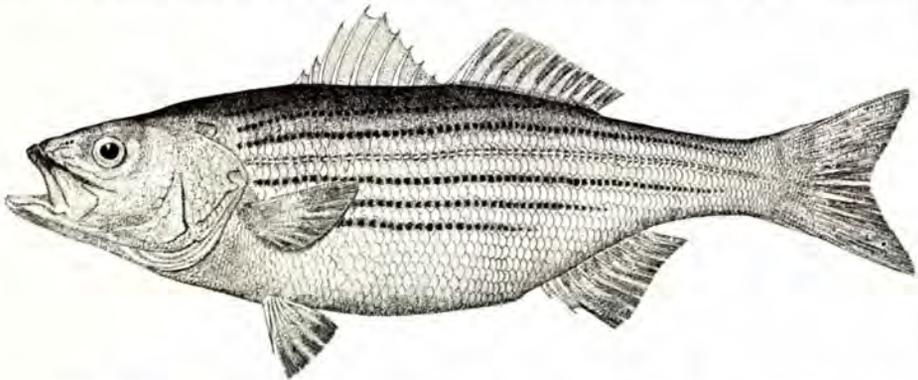
Bar d'Amérique

Striped bass

Roccus saxatilis (Walbaum) 1792

AUTRES NOMS VULGAIRES: striper, rock, rockfish

DIAGNOSE: Corps quelque peu allongé mais fort, la plus grande hauteur, sous le milieu de la dorsale épineuse, entre environ 4 fois dans la longueur totale, légèrement comprimé, pédoncule caudal fort. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, en pointe arrondie, légèrement comprimée, bouche terminale, mâchoire inférieure légèrement débordante, angle de la bouche sous le devant de l'œil, dents petites, 2 plages parallèles sur la base de la langue, aussi présentes sur les mâchoires, le vomer et les os palatins; 2 épines faibles dirigées vers l'arrière sur la marge de chaque opercule, préopercule faiblement serratulé le long du bord. Diamètre de l'œil entrant 8 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XIII-X, épines fortes réunies par une membrane, quatrième épine plus longue que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, première et dernière épines très courtes, les autres de longueur intermédiaire, nageoire située au-dessus de l'extrémité de la pectorale, 2^e dorsale, 10-13, premiers rayons égalant en longueur la plus grande épine, décroissant postérieurement à moins de la moitié du rayon le plus long, insérée à faible distance derrière la dorsale épineuse, base d'une longueur égale à celle de la dorsale épineuse et représentant les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête. Caudale forte, légèrement échancrée; anale, III, 7-13, première

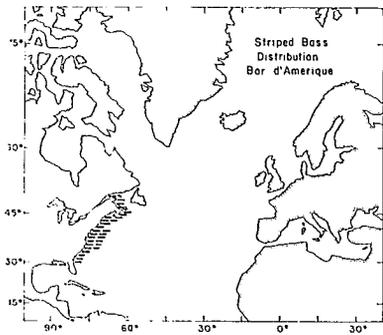


épine courte, deuxième épine plus longue, troisième épine dépassant les autres et entrant 6 fois dans la longueur de la tête, rayons mous, de longueur semblable à ceux de la 2^e dorsale, base de la nageoire égale aux $\frac{3}{4}$ de la longueur de la base de la 2^e dorsale, se terminant légèrement derrière la 2^e dorsale; pectorales de grandeur modérée, insérées sous la ligne médiane derrière l'ouverture branchiale, d'une longueur entrant 2 fois dans celle de la tête; pelviennes triangulaires, ventrales, base légèrement derrière celle des pectorales dont elles égalent la grandeur. Ligne latérale présente, grandes écailles cténoïdes.

COLORATION générale vert olive foncé, variant au bleuâtre ou au noir sur le dessus, pâlisant sur les flancs pour devenir argentée et blanche sur le ventre, parfois avec reflets cuivrés. Flancs portant 7 ou 8 bandes horizontales foncées, plus ou moins proéminentes, épousant le contour des écailles, et plus ou moins interrompues; au-dessus de la ligne latérale, les bandes sont plus longues qu'au-dessous, et la dernière bande se termine d'habitude avant la nageoire anale; aucune de ces bandes ne se prolonge sur la tête.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble étroitement à la Perche blanche mais s'en distingue aux épines des nageoires dorsale et anale qui sont plus grêles. Les bandes noires sur les flancs du Bar d'Amérique manquent chez la Perche blanche; on ne saurait non plus le confondre avec le Cernier atlantique, qui est rare, dont les écailles sont plus petites et dont l'apparence générale est très rêche.

TAILLE: Le Bar d'Amérique peut atteindre une très grande taille. Un exemplaire de plus de 6 pieds de longueur et pesant 125 livres a été enregistré en Caroline du Nord.¹⁹ Un autre, d'un poids de 75 livres, a été capturé dans le fleuve Saint-Jean.



DISTRIBUTION: Coutumier des eaux côtières, le Bar d'Amérique ne se rencontre que rarement à plus de quelques milles de la côte, sauf durant les migrations du printemps et de l'automne. Répandu le long de la côte atlantique de l'Amérique du Nord, du fleuve Saint-Laurent et du sud du golfe Saint-Laurent au nord de la Floride (rivière St. Johns), le centre d'abondance paraît aller du cap Cod au nord de la Caroline du Nord, y compris la baie Chesapeake.^{37,2} Dans la région du golfe du

Mexique, le Bar d'Amérique fréquente les tributaires aux eaux douces ou saumâtres de l'ouest de la Floride, de l'Alabama, du Mississipi et de la Louisiane.

Introduit sur la côte du Pacifique en 1879 et en 1882, le Bar d'Amérique s'est établi dans un nouvel habitat, allant du sud de la Californie au sud de l'Orégon.^{33,5}

Répartition au Canada: Ne se rencontre pas au nord du chenal Laurentien. Signalé dans le fleuve Saint-Laurent en amont de Trois-Pistoles (Québec) jusqu'à Montréal.^{268, 501} Du côté du golfe Saint-Laurent, signalé dans la rivière Miramichi et son estuaire,³¹² à Tignish (Î.-P.-É.),⁹² baie Malpèque (Î.-P.-É.),³³⁴ et à Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Au cours des années récentes, plusieurs exemplaires ont été capturés à l'embouchure de la rivière Philip (N.-É.), à Summerside (Î.-P.-É.), et à Richibouctou (N.-B.). Signalé sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse à Canso;⁹¹ aussi dans les baies Mira, Chédabouctou et Mahone.⁴⁹ Du côté de la baie de Fundy, se rencontre dans le secteur du bassin des Mines, le long des rives des comtés de St-Jean et de Yarmouth, et dans les rivières Ste-Croix, Digdeguash, Saint-Jean, Kennébécasis, Shubénacadie et Annapolis.²⁰⁵ L'espèce se capture aussi dans le lac Shubénacadie (N.-É.).^{103, 104, 105}

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Les déplacements anadromes du Bar d'Amérique sont bien connus et feront l'objet de la description ci-dessous. Les Poissons étiquetés dans le fleuve Saint-Laurent se sont déplacés vers l'amont et

quelques-uns ont été repris généralement dans le même secteur un an plus tard.⁵⁰⁴ Aux États-Unis, l'étiquetage a révélé qu'un certain nombre de Bars d'Amérique se déplacent vers le nord et l'est à partir de la baie Chesapeake et de secteurs du New Jersey jusqu'aux États de la Nouvelle-Angleterre, à la fin de l'hiver et au début du printemps, tandis que d'autres se dirigent vers le fond de la baie Chesapeake. Au cours de certaines années, un certain nombre d'entre eux peuvent atteindre les eaux du Canada, mais aucune observation précise n'a été faite à cet égard. À l'automne, il se produit un mouvement contraire qui ramène le Poisson dans la baie Chesapeake vers le mois de décembre.^{321, 372} Il se peut que ces longues migrations soient l'exception plutôt que la règle. Rien n'indique que le Poisson de moins de 2 ans émigre bien loin.⁴⁹

Au Canada, le Bar d'Amérique est souvent vu au moment de la débâcle dans le lac Shubénacadie (N.-É.), et des exemplaires peuvent être obtenus dans le réseau du fleuve St-Jean au milieu de l'hiver.

Les gros exemplaires remontent les rivières, notamment le fleuve St-Jean, les rivières Shubénacadie, Annapolis et Miramichi, ainsi que le fleuve St-Laurent, au début de juin, et déposent leurs œufs dans le voisinage de la limite supérieure des eaux de marée. À cause d'attitudes prises par ces Poissons durant la fraie, ils sont souvent appelés "rollers" en anglais. Dans la rivière Shubénacadie, des œufs ont été trouvés en eau légèrement saumâtre, où ils peuvent avoir dérivé.

La fraie se produit plus tôt aux États-Unis; fin d'avril et début de mai dans la Caroline du Nord et mois de mai dans la baie Chesapeake.⁴⁹ Le Bar d'Amérique fraie plus d'une fois, mais pas nécessairement chaque année.³⁷²

Les œufs ont été à une certaine époque incubés artificiellement et la production par femelle est bien connue; elle varie de 11,000 à plusieurs millions, une femelle de 4½ livres en donnant 265,000. Les œufs sont gros, ils mesurent environ ⅓ de pouce de diamètre, on y remarque un grand espace périvitellin et un gros globule d'huile. Les œufs s'enfoncent en eau calme, mais ils sont facilement entraînés par le courant, car ils sont presque flottants. Ils éclosent en 3 jours, entre 58 et 60°F et en 2 jours à 67°F.⁴⁹

Aux mois d'août et de septembre, un grand nombre d'alevins de l'espèce ont été observés dans la rivière Shubénacadie. Ils mesuraient de 1 à 1½ pouce de longueur. À la même époque, des poissons de 2½ à 4 pouces de longueur étaient très abondants dans le bassin des Mines. Ceux de la rivière seraient âgés de quelques semaines seulement, tandis que ceux du bassin des Mines auraient 1 an. Les exemplaires de 2 ans mesurent de 6½ à 9 pouces de longueur. La croissance subséquente n'a pas été déterminée d'après la documentation canadienne, et seules des estimations sont disponibles ailleurs. On croit que les Bars d'Amérique de 35 à 50 livres sont âgés de 8 à 10 ans. Les femelles atteignent leur maturité entre 4 et 5 ans et les mâles un peu plus tôt.³²¹

Le Bar d'Amérique est vorace. En mer, il consomme un vaste assortiment de petits Poissons, parmi lesquels on note les espèces suivantes: Gaspereau, Hareng, Éperlan, Anguille, Cardeau, Choquemort, Sigouine, Lançon, Merluce et Capucette; il prend aussi des Invertébrés, notamment des Encornets, des Crabes, des Vers

marins (*Nereis*) et des Amphipodes. Les sujets immatures du bassin des Mines se nourrissent surtout de Crevettes (*Crago septemspinus*). Dans le lac Shubénacadie, où le Bar d'Amérique vit en eau douce, il consomme des larves d'Insectes, des Gaspareaux et des Perches de petite taille, ainsi que des Civelles.⁴⁰⁵

Lorsqu'il est petit, le Bar d'Amérique est consommé par d'autres Poissons prédateurs, notamment par le Merlu argenté et la Morue, mais, devenu adulte, il n'a que peu d'ennemis. Il est aussi victime de parasites externes et internes, mais rien n'indique que la présence de ces parasites influe beaucoup sur son bien-être.³²¹ (Voir aussi Raney.^{372, 375})

Le Bar d'Amérique n'est pas capturé en quantité suffisante au Canada pour avoir beaucoup d'importance comme Poisson d'alimentation. Il se prend au moyen de pêcheries, de trappes et de filets maillants, et il est aussi capturé par les pêcheurs à la ligne. La prise de Bar d'Amérique dans la région canadienne de l'Atlantique en 1962 a été de 62,000 livres, ayant une valeur de \$7000.^{70b}

En 1945, plus de 115,000 livres de ce Poisson ont été débarquées entre le Maine et le cap Cod, et des quantités encore plus considérables se capturent dans le voisinage de la baie Chesapeake; les pêcheurs à la ligne en prennent une part considérable.⁴⁰ En Californie, les apports annuels ont approché 2 millions de livres.³⁷²

Au Canada, aussi bien qu'aux États-Unis, les quantités ont varié considérablement. La pêche à la ligne en mer n'a jamais été grandement exploitée au Canada. Environ 1000 Bars d'Amérique ont été pris à la ligne dans le lac Shubénacadie en 1949.¹⁰⁴

Famille des APOGONIDAE

Apogons

Les Apogons sont de petits Poissons qui se rencontrent surtout dans les mers chaudes, quelques-uns d'entre eux en eau profonde.

Apogon de Sherborn

Sherborn's cardinalfish

Rhectogramma sherborni Norman 1930*

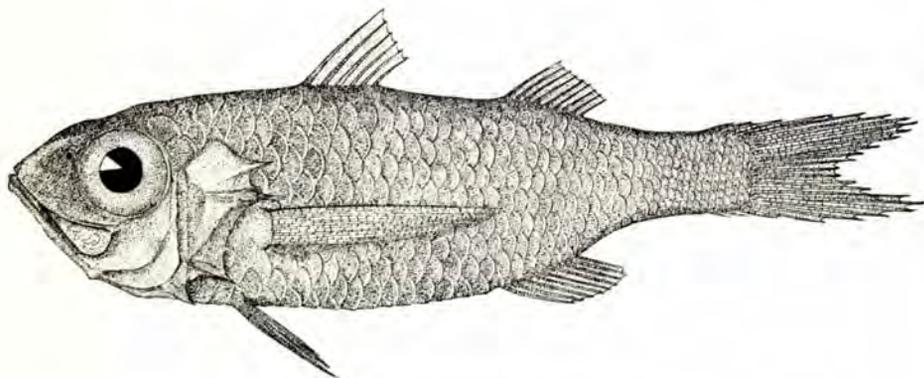
DIAGNOSE: Corps allant de modérément allongé à ovale, la plus grande hauteur, au début de la 1^{re} dorsale, entre 4 fois dans la longueur totale, corps quelque peu comprimé; pédoncule caudal fort. Tête entrant $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, pointue, profil arrondi, 2 épines à l'angle supérieur et 2 épines à l'angle inférieur de l'opercule; celles du bas plus fortes que les autres, mâchoire inférieure débordant légèrement; bouche terminale oblique, angle sous le bord antérieur de la pupille, une rangée de dents minuscules sur les mâchoires. Oeil grand, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII, première épine très courte, les autres beaucoup plus longues, la quatrième plus longue que les autres et entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base entrant 3 fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence légèrement derrière une perpendiculaire passant par l'extrémité postérieure de l'opercule, seconde dorsale, I, 9, arrondie, rayons du milieu entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, intervalle entre les nageoires dorsales entrant 3 fois

*Parr³⁷³ rapporte cette espèce au genre *Galeagra* (soit *G. sherborni*) de la famille des Chilodipteridae.

dans la longueur de la tête; caudale modérément grande, échancrée; anale, III, 7, première épine très courte, deuxième entrant 4 fois dans la longueur de la tête, troisième entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, premiers rayons mous légèrement plus longs, base de la nageoire entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, nageoire prenant son origine sous le milieu de la 2^e dorsale; pectorales plutôt longues, légèrement plus courtes que la tête, base à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelvienne, I, 5, entrant un peu plus de 2 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement sous la base des pectorales. Ligne latérale visible, avec interruption entre les deux nageoires dorsales. Corps couvert de grandes écailles et joues en portant 2 rangées.

COLORATION générale, brun foncé ou noir, avec reflets argentés.¹⁴¹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: L'Apogon se distingue des autres espèces de la région qui, comme lui, possèdent 2 nageoires dorsales, dont l'une est épineuse, à la taille presque égale des 2 nageoires, jointes à la position des nageoires pelviennes sous la base des pectorales, à la grandeur remarquable de l'œil et aux épines sur les opercules.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 4.1 pouces.¹⁰

DISTRIBUTION: L'espèce a été enregistrée dans la partie ouest de l'océan Atlantique Nord, sur le Grand Banc et vers le sud. Dans l'Atlantique Sud, au large de l'Afrique du Sud et de l'Afrique de l'Ouest.^{141, 434} Une espèce apparentée se rencontre dans le Pacifique Sud.

Répartition au Canada: Deux exemplaires ont été capturés par le chalutier *Zebroid*, à la fin de novembre 1954; sur la partie sud-est du Grand Banc, dans le voisinage d'un point situé par 45°45' de latitude nord, et 48°20' de longitude ouest, et entre un point situé par 42°50' de latitude nord et 51°10' de longitude ouest, et un autre point situé par 46°00' de latitude nord et 49°04' de longitude ouest. Les profondeurs où ces captures ont été faites vont de 130 à 180 brasses.¹⁰

Famille des BRANCHIOSTEGIDAE

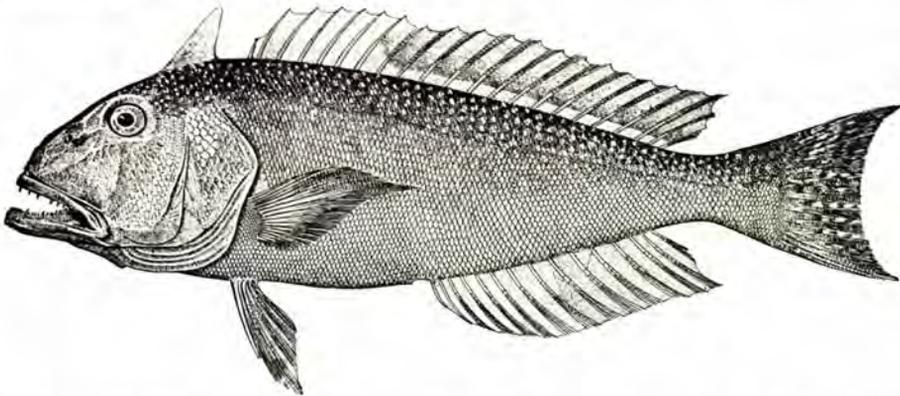
Tiles

Ce sont des Poissons des mers tempérées et tropicales; quelques-uns peuvent atteindre une grande taille. En général, ils ont peu d'importance économique.

Lopholatilus chamaeleonticeps Goode et Bean 1879

DIAGNOSE: Corps robuste, hauteur entrant 4 fois dans la longueur totale à l'ouverture branchiale, point à partir duquel le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal, quelque peu comprimé; pédoncule caudal de grosseur modérée; une excroissance charnue, triangulaire, mince, fait saillie sur la ligne médiane supérieure de la tête, dans le voisinage de la nuque, sa hauteur entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans le diamètre de l'œil. Tête grande, à profil dorsal fortement convexe et à profil ventral presque droit, entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; bouche modérément grande, mâchoire inférieure débordante, angle de la bouche sous le devant de l'œil, petite projection semblable à un barbillon de chaque côté de la mâchoire inférieure, près de l'angle de la bouche, dirigée vers l'arrière, dents canines sur les deux mâchoires, suivies de bandes de dents plus petites. Oeil entrant $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (I), VII, 15, première épine courte, les rayons subséquents entrant uniformément 3 fois dans la longueur de la tête, nageoire prenant son origine au-dessus de l'ouverture branchiale et se prolongeant jusqu'au pédoncule caudal, d'une longueur presque égale au double de celle de la tête; caudale de taille modérée, lunée, lobes pointus; anale, II, 13, épines faibles, un peu plus hautes que la dorsale, se prolongeant d'un point sous le milieu de la dorsale jusqu'à un point sous la fin de la dorsale; pectorales modérément grandes, pointues, égales aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, situées immédiatement derrière l'ouverture branchiale et plutôt bas sur les côtés; pelviennes plus petites que les pectorales, sur le bord ventral, base légèrement devant celle des pectorales. Ligne latérale présente. Écailles modérément grandes sur le corps et sur la tête.

COLORATION brillante; dos et partie supérieure des flancs allant du bleuâtre au vert olive, changeant au rose sur la partie inférieure des flancs et le ventre, ce dernier avec ligne médiane blanche. Tête rougeâtre sur les côtés, blanche dessous. Dos et flancs au-dessus de la ligne latérale copieusement parsemés de taches jaunes irrégulières. Nageoire dorsale noirâtre avec taches jaunâtres plus grandes, partie à rayons mous avec bord pâle; projection adipeuse jaune verdâtre; nageoire anale rosâtre, irisés de reflets allant du violet au bleu; pectorales brun fuligineux pâle avec reflets purpurins.⁴⁹



CARACTÈRES DISTINCTIFS: La saillie adipeuse sur la nuque et les prolongements de la mâchoire inférieure ressemblant à des barbillons séparent d'emblée le Tile de tous les autres Poissons.

TAILLE: Le Tile atteint la longueur de 42 pouces et le poids de 35 livres.

DISTRIBUTION: Le long de la partie extérieure du plateau continental et de la partie supérieure de l'accore continental du Banquereau, à la hauteur de la baie Chesapeake; aussi au large du Sud de la Floride et dans le golfe du Mexique. L'espèce n'est pas signalée à moins de 45 brasses de profondeur.

Répartition au Canada: L'endroit le plus septentrional où l'espèce a été signalée serait par 44°26' de latitude nord et 57°13' de longitude ouest (Banquereau) où un petit exemplaire a été capturé au mois de décembre 1902; un autre petit sujet a été signalé dans le voisinage en 1933.^{49, 432} Deux autres captures ont été faites plus récemment. Un exemplaire de 30 pouces de longueur a été capturé entre les bancs La Hève et Émeraude par 78 brasses de fond, le 2 juin 1953; un sujet de 35 pouces de longueur, pesant près de 28 livres à l'état éviscéré, a été capturé juste en dehors du banc Roseway par 43°21' de latitude nord et 64°40' de longitude ouest, à une profondeur de 85 brasses, le 1^{er} mai 1954. Ces exemplaires ont été identifiés et des dessins ont été présentés par les techniciens Murray Fraser et L. H. Roberts.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Tile est un Poisson de fond dont l'habitat est restreint aux profondeurs comprises entre 45 et 170 brasses. Il fréquente les eaux dont la température va de 47 à 53°F. Son régime alimentaire se compose de Crabes, de Crevettes, d'Encornets, de Mollusques, de Vers marins, d'Holothuries, d'autres Invertébrés et, à l'occasion, de petits Poissons; les estomacs de Tiles renferment parfois des Amphipodes pélagiques. L'espèce fraie au mois de juillet; les œufs mesurent environ 0.5 pouce de diamètre, ils ont un globule d'huile et on les voit flotter.

Un événement extraordinaire concernant ce Poisson est la mortalité très considérable qui s'est produite durant l'hiver de 1882. On a signalé que des millions de Tiles morts flottaient au large de la baie Delaware. On croit qu'ils auraient été tués par un envahissement considérable de leur habitat par de l'eau froide. Cette mortalité a été si répandue que la pêche de ce Poisson a été improductive jusqu'aux environs de 1895.

Durant la campagne de 1916 à 1917, les prises de Tile au large de la côte des États-Unis se sont élevées à 11 millions de livres. Des conditions particulières de marché ont réduit cette quantité à de faibles quantités. On dit que ce Poisson est délicieux à manger.⁴⁹

Famille des POMATOMIDAE

Tassergals

Avec un seul genre et une seule espèce, cette famille est vraiment petite, mais elle se rattache étroitement à celle des Carangidae (Carangues ou Pompanos).

Tassergal

Bluefish

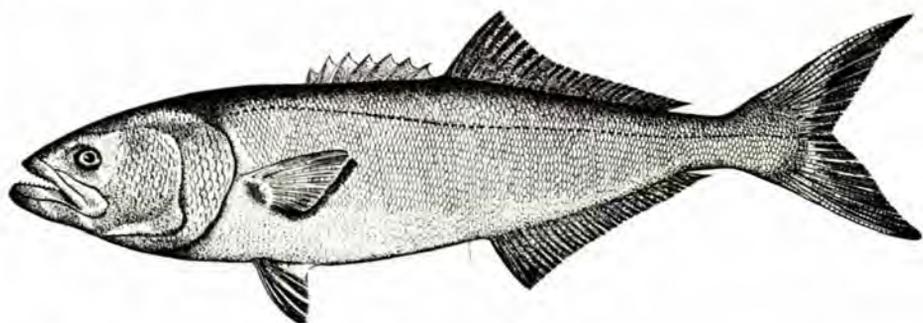
Pomatomus saltatrix (Linné) 1758

DIAGNOSE: Corps oblong, robuste, la plus grande hauteur entrant 5 fois dans la longueur totale, quelque peu comprimé; pédoncule caudal de grosseur modérée. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, plutôt arrondie, quelque peu comprimée, mâchoire inférieure débordante et forte; bouche d'autre part terminale, oblique, angle sous le milieu de l'œil, mâchoires supérieure et inférieure portant une seule rangée de dents coniques, fortes. Oeil entrant 11 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII-VIII, épines courtes mais fortes, réunies par

une membrane, la plus grande entrant 6 fois dans la longueur de la tête, commençant au-dessus du milieu de la nageoire pectorale, longueur de la base entrant $1\frac{3}{4}$ fois dans la tête, abaissable dans une rainure, 2°, 23-26, commençant presque immédiatement derrière la nageoire dorsale épineuse, premiers rayons plus longs que les autres, entrant $2\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, diminuant graduellement jusqu'à la fin de la nageoire près du pédoncule caudal, base légèrement plus longue que la tête; caudale fourchue, grande; anale, II, 25-27, petites épines détachées, généralement cachées dans la peau, nageoire de même forme et de même hauteur que la 2° dorsale, mais un peu plus courte, se terminant légèrement derrière la 2° dorsale; pectorales de grandeur modérée, se rapprochant de la forme triangulaire; insérées à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral du corps, légèrement derrière l'ouverture branchiale, longueur entrant 2 fois dans celle de la tête; pelviennes ventrales, sous la base des pectorales, légèrement plus petites que les pectorales. Ligne latérale très légèrement élevée au-dessus de la nageoire pectorale. Écailles de grandeur modérée, recouvrant la tête, le corps et la base des nageoires médianes molles.

COLORATION: Dessus glauque, dessous argenté; nageoires médianes et pectorales teintées semblablement; tache noire à la base des pectorales.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Maquereau à l'absence de pinnules, du Bar d'Amérique à sa nageoire dorsale épineuse basse, et des autres Carangidae (Fanfre, Sérieole, Faux-maquereau, etc.) à ses dents canines, coniques et fortes, qui, en une seule série, bordent les mâchoires supérieure et inférieure.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $3\frac{3}{4}$ pieds et atteignant le poids de 50 livres. Le poids ordinaire est de 10 à 15 livres.

DISTRIBUTION: Mers chaudes. Au large de la côte est des Amériques, du cap Cod au Brésil et à l'Argentine; l'espèce erre occasionnellement vers le nord jusqu'à la Nouvelle-Écosse et la côte du Maine. Bermudes; au large du nord-ouest de l'Afrique; Méditerranée; les deux côtes du sud de l'Afrique; Madagascar; est de l'océan Indien et péninsule Malaisienne; Australie méridionale et Nouvelle-Zélande.⁴⁹

Répartition au Canada: Visiteur errant assez commun dans les eaux côtières de la Nouvelle-Écosse. Les exemplaires pris dans ces eaux mesurent ordinairement moins de 15 pouces de longueur. La présence de l'espèce a été mentionnée par Jones²⁵² il y a assez longtemps, sur la côte de la Nouvelle-Écosse. Un exemplaire a été capturé à Liverpool (N.-É.), en 1928;²⁶⁴ le N.M. J. J. Cowie en a pris un à Ketch Harbour (N.-É.), au mois de septembre 1950; un autre a été capturé dans le bassin des Mines (N.-É.), au mois de juillet 1951; le Tassergal a été assez abondant pour être pêché à la ligne dans l'anse Vogler (N.-É.), en 1951. Quelques exemplaires ont été vus au large de Yarmouth (N.-É.), de 1931 à 1934.⁵¹³

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Tassergal est une espèce pélagique qui se déplace par bancs souvent assez considérables. Durant l'été, ces Poissons restent dans des eaux dont la température est de 58°F ou plus élevée. Les Tassergals immatures nagent parfois près de la côte, et ces Poissons paraissent être les seuls de l'espèce à errer loin vers le nord. Vu que quelques sujets ont été capturés sur l'accore du plateau continental au milieu de l'hiver, il est probable que la migration hivernale est en partie une migration vers le large, mais l'étiquetage a révélé certains déplacements depuis le large de New York jusqu'à Cuba.

La fraie se produit du mois de juin au mois d'août. Il est probable que les œufs sont flottants.

Le Tassergal est vorace, et il fait des ravages dans les bancs de Maquereau, de Hareng, d'Alose-tyran et de Gaspereau. Il consomme divers autres petits Poissons, aussi bien que des Crevettes et des Encornets.

L'espèce n'est pas importante au Canada. Le Tassergal est excellent pour la table et, certaines années, on en capture plus de 2½ millions de livres sur les côtes des États du golfe et de l'Atlantique des États-Unis. La prise annuelle varie grandement dans la partie nord de l'habitat de ce poisson. Le Tassergal est aussi apprécié par les pêcheurs à la ligne comme Poisson de sport.⁴⁹

Famille des CARANGIDAE

Carangues et Pompanos

Famille très répandue de Poissons océaniques, les Carangues sont plus nombreux dans les mers tropicales et sous-tropicales. L'apparence générale et la forme du corps diffèrent considérablement, certaines espèces étant très hautes et fortement comprimées latéralement, tandis que d'autres sont très semblables au Maquereau, avec des corps plus fusiformes. Les caractéristiques générales des Carangidae sont les suivantes: corps plus ou moins comprimé, ordinairement couvert d'écailles cycloïdes mais parfois nu, les écailles sur la ligne latérale sont parfois agrandies et épineuses; nageoire dorsale épineuse, ordinairement courte; nageoire anale ordinairement précédée de deux épines distinctes formant souvent une nageoire séparée mais parfois enfouie; nageoire caudale très échancrée, pédoncule caudal grêle.

Bien que très répandues dans les océans du monde, les huit espèces de Carangidae qui atteignent notre région sont essentiellement des visiteurs d'été et d'automne.

CLÉ de la Famille des CARANGIDAE

- 1 Corps fortement comprimé latéralement et remarquablement haut; tête très élevée, ce qui donne l'effet d'un "visage allongé" 7
- Corps modérément comprimé latéralement mais pas remarquablement haut; tête peu élevée 2
- 2 Ligne latérale avec écailles ou plaques spécialisées ou scutelles, formant une crête distincte, souvent plus proéminente postérieurement 3
- Ligne latérale sans écailles ou plaques spécialisées ou scutelles 6

- 3 Maxillaire allant jusqu'à la marge postérieure de l'œil ou au-delà; tache noire sur l'opercule; nageoire pectorale falquée Carangue crevallé, *Caranx hippos* (p. 273)
 Maxillaire n'allant pas jusqu'à la marge postérieure de l'œil, mais se terminant devant ou sous la pupille de l'œil 4
- 4 Ligné latérale fortement arquée derrière la tête, arc se terminant au-dessus, non pas au-delà, de la nageoire pectorale; anus situé sous le centre de la nageoire dorsale épineuse Carangue jaune, *Caranx crysos* (p. 271)
 Ligne latérale à peine arquée, à courbe douce; anus sous le dernier rayon de la dorsale épineuse, ou plus loin vers l'arrière 5
- 5 Corps allongé; distance entre les bouts des nageoires pelviennes et l'anus à peu près égale à la hauteur du corps Faux-Maquereau, *Decapterus macarellus* (p. 274)
 Corps modérément comprimé et haut, plutôt qu'allongé; extrémités des nageoires pelviennes atteignant à peine le bord antérieur de l'anus Sélar à grandes paupières, *Selar crumenophthalmus* (p. 279)
- 6 Épines de la nageoire dorsale courtes, sans membrane conjonctive chez l'adulte; bouche petite; maxillaire n'atteignant pas tout à fait la marge antérieure de l'œil Fanfre, *Naucrates ductor* (p. 275)
 Épines de la nageoire dorsale modérément développées et réunies par une membrane; maxillaire allant jusque sous la pupille de l'œil Sériole à ceintures, *Seriola zonata* (p. 278)
- 7 Rayons antérieurs de la dorsale molle et de la nageoire anale très allongés, rayons suivants très courts Sélène atlantique, *Selene vomer* (p. 276)
 Rayons antérieurs de la dorsale molle et de la nageoire anale non allongés; tous les rayons relativement courts Assiette atlantique, *Vomer setapinnis* (p. 277)

Carangue jaune

Blue runner

Caranx crysos (Mitchill) 1815

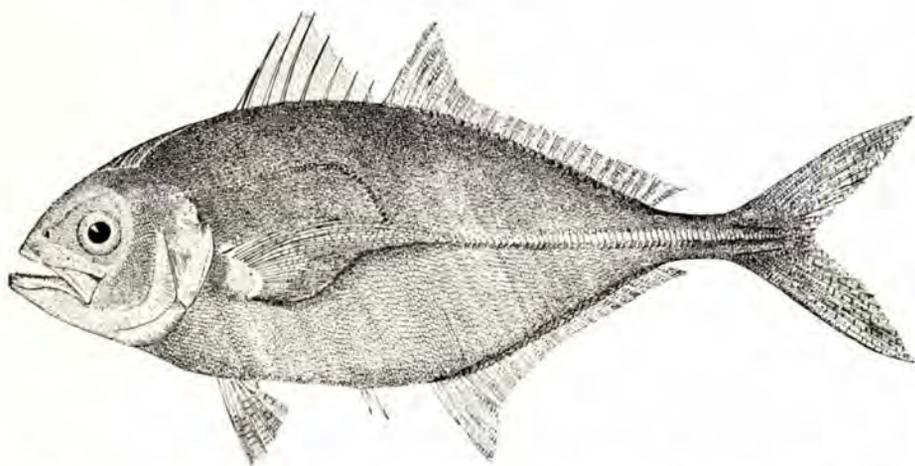
AUTRES NOMS VULGAIRES: hardtail, yellow jack

DIAGNOSE: Corps oblong, comprimé, plutôt haut, la plus grande hauteur, à l'origine de la 2^e dorsale, entre $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal petit, portant des écailles carénées. Tête entrant $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, comprimée, museau arrondi, profil arrondi formant une courbe uniforme avec le corps; bouche assez grande, angle devant l'œil, mâchoire inférieure débordante, une seule série de dents comparativement grandes sur la mâchoire inférieure, dents plus petites sur la mâchoire supérieure, dents sur la langue et le vomer. Oeil entrant 5 fois dans la longueur de la tête, situé normalement. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII, triangulaire, deuxième épine plus longue que les autres, entrant 4 fois dans la longueur de la tête, base de la nageoire entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, prenant son origine au-dessus du premier tiers de la pectorale, 2^e dorsale, I, 23-25, l'épine entre 6 fois dans la longueur de la tête, hui-

tième rayon mou et rayons subséquents entrant environ 10 fois dans la longueur de la tête, intervalle très court entre les nageoires dorsales, nageoire molle se terminant sur le pédoncule caudal; nageoire caudale grande, très échancrée; anale, 19-21, précédée d'une pinnule composée de 2 fortes épines courtes, à une distance considérable devant la nageoire molle, forme semblable à celle de la dorsale molle, c'est-à-dire avec lobe antérieur haut, à peine plus courte que la dorsale molle; pectorales longues, d'une longueur égale à celle de la tête, falquées et pointues, base juste derrière l'ouverture branchiale; péloviennes ventrales par rapport à la base des pectorales, longueur entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans celle de la tête, à peu près triangulaires. Écailles petites, sauf sur la ligne latérale, recouvrant tout le corps aussi bien que les côtés de la tête. Ligne latérale arquée au-dessus de la nageoire pectorale, armée postérieurement d'écailles carénées qui sont plus grandes près du pédoncule caudal.

COLORATION: Dessus bronze verdâtre, partie inférieure des flancs et ventre dorés ou argentés; tache foncée à la partie supérieure du bord de l'opercule mais non sur la nageoire pectorale; teintes noirâtres sur les nageoires.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: L'absence de pinnules distingue le Carangue jaune du Maquereau et du Faux-Maquereau; la ligne latérale arquée le distingue du Sélar à grandes paupières; la grande dorsale épineuse le distingue de l'Assiette atlantique et du Tassergal; se distingue au surplus du Carangue crevallé à l'absence de dents canines et à la présence d'écailles sur la poitrine.



TAILLE: Atteint une longueur de 22 pouces et le poids de 4 livres. Les sujets pris dans les eaux canadiennes mesurent moins d'un pied de longueur.⁴⁹

DISTRIBUTION: Côte atlantique des Amériques, du cap Cod au Brésil, mais l'espèce erre vers le nord jusqu'à Halifax (N.-É.). Une espèce étroitement apparentée se rencontre dans l'océan Pacifique.

Répartition au Canada: Bien que la présence de l'espèce n'ait été enregistrée effectivement qu'un petit nombre de fois, on croit que le Carangue jaune se rencontre de temps à autre le long de la côte néo-écossaise à la fin des mois d'été.^{232, 513} Les endroits où l'espèce a été signalée de façon précise sont au large de Liverpool (N.-É.), en 1928;²⁶⁴ à Pubnico (N.-É.), le 1^{er} septembre 1930, et dans Herring Cove, havre de Halifax, le 30 septembre 1934. Le plus gros des exemplaires capturés mesurait 12 pouces de longueur.⁴⁹⁸

Caranx hippos (Linné) 1766

AUTRES NOMS VULGAIRES: crevaille, jack

DIAGNOSE: Corps oblong, comprimé, profil antérieur très fortement arqué, la plus grande hauteur entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale (sous la dorsale épineuse); pédoncule caudal petit, portant des écailles carénées. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, très arrondie, comprimée; bouche grande, mâchoire inférieure proéminente et légèrement débordante; angle de la bouche sous le milieu de l'œil, large bande de petites dents, sur la mâchoire supérieure, coniques à la rangée extérieure, une seule rangée de dents sur la mâchoire inférieure avec 2 canines distinctes sur le devant de la mâchoire. Oeil entrant 5 fois dans la longueur de la tête, situé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII-VIII, triangulaire, 2^e épine plus longue que les autres, entrant $2\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête, base de la nageoire entrant $1\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête, située au-dessus du milieu de la nageoire pectorale, 2^e dorsale, 20, premiers rayons entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, diminuant jusqu'au $\frac{1}{4}$ de cette proportion au 7^e rayon, les autres rayons de longueur uniforme, la nageoire s'étend à partir d'une très faible distance derrière la nageoire épineuse jusqu'à la base du pédoncule caudal; caudale grande, très échancrée; anale, 18, précédée de 2 fortes épines courtes, réunies l'une à l'autre par une membrane mais indépendantes de l'anale molle, anale molle de même forme et de même hauteur que la dorsale molle, prenant son origine sous le 4^e rayon de la dorsale et se terminant sur la base du pédoncule caudal; pectorales basses sur les côtés, base à faible distance derrière l'ouverture branchiale, légèrement plus longues que la tête, falquées, dirigées vers le haut et vers l'arrière; pelviennes situées ventralement sous la base des pectorales, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, presque triangulaires. Écailles petites, sauf sur le pédoncule caudal, recouvrant le corps sauf à un endroit sur la "poitrine" devant les nageoires pelviennes et remontant jusqu'à l'ouverture branchiale; à cet endroit nu, il y a une petite plage triangulaire couverte d'écailles immédiatement devant les pelviennes. Partie postérieure de la ligne latérale armée de fortes plaques osseuses, ces dernières étant plus grandes sur le pédoncule caudal, chacune portant une épine; moitié antérieure de la ligne latérale quelque peu arquée.

COLORATION: Dessus verdâtre ou olive; flancs et ventre argentés avec taches dorées; tache noire distincte sur l'opercule; bord de la dorsale molle, noir.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue des Maquereaux et du Faux-maquereau à l'absence de pinnules; diffère du Tassergal, du Fanfre, de la Sériole, de l'Assiette et de la Sélène, à sa nageoire dorsale épineuse beaucoup plus grande; diffère du Sélar à grandes paupières au profil à pic de sa tête et de plusieurs autres Poissons à rayons épineux à son petit pédoncule caudal, à sa queue très fourchue et à ses pectorales falquées, diffère enfin de son plus proche parent, le Carangue jaune, à ses dents canines et à sa "poitrine" nue.

TAILLE: Atteint une longueur de $2\frac{1}{2}$ pieds et un poids d'environ 20 livres.⁶⁶

DISTRIBUTION: L'espèce est abondante dans les mers chaudes sur les deux côtes des Amériques; de Woods Hole (Mass.) aux Antilles et au Vénézuéla; errant vers le nord jusqu'à la Nouvelle-Écosse. Se rencontre aussi dans le golfe de Californie et l'océan Indien.

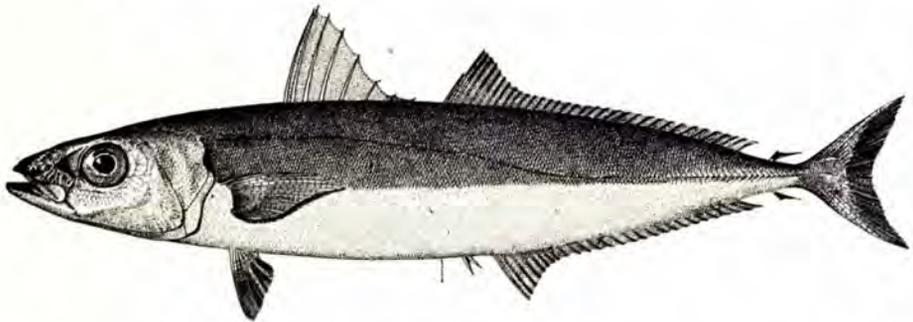
Répartition au Canada: Une seule mention; 3 exemplaires, mesurant de $1\frac{3}{4}$ pouce à 2 pouces de longueur, ont été capturés dans le havre de Musquodoboit, comté d'Halifax (N.-É.), durant l'été de 1933.⁴⁹⁸

Faux-maquereau**Mackerel scad***Decapterus macarellus* (Cuvier) 1833*

DIAGNOSE: Corps allongé, peu comprimé, la plus grande hauteur entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, profil régulier; pédoncule caudal modérément petit. Tête entrant $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, pointue; bouche terminale, mâchoire infère légèrement débordante, angle de la bouche à peine plus de la moitié de la distance entre le museau et le bord antérieur de l'œil, dents faibles. Oeil grand, entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII, premiers rayons plus longs que les autres, entrant 2 fois dans la longueur de la tête, devenant ensuite très courts, nageoire triangulaire, base un peu plus longue que haute, prenant son origine au-dessus du milieu de la nageoire pectorale, 2^e dorsale, I, 33-34, deuxième rayon plus long que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, neuvième rayon moins de la moitié de la longueur du plus long et le reste de la nageoire de la même hauteur, la nageoire commence à moins du diamètre de l'œil derrière la nageoire épineuse et se termine sur le pédoncule caudal, où elle est suivie d'une pinnule; caudale de grandeur moyenne, lunée plutôt qu'échancrée; anale, I, 27, précédée de 2 courtes épines fortes, situées à faible distance devant la nageoire, de même taille et de même forme que la dorsale molle, mais commençant sous le 8^e rayon de cette nageoire et se terminant sous son extrémité; l'anale est suivie d'une pinnule; pectorales insérées bas sur les côtés, à faible distance derrière l'ouverture branchiale, pointues, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête; pelviennes insérées ventralement sous les bases des pectorales, plus petites que les pectorales. Écailles petites; environ 30 boucliers carénés le long de la ligne latérale, commençant sous le milieu de la dorsale molle et atteignant leur grosseur maximum sur le pédoncule caudal. Ligne latérale plus ou moins ondulée.

COLORATION: Dessus bleu ardoise ou plombé; ventre argenté; petite tache noire sur le bord supérieur de l'opercule; aisselles des pectorales noires.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Faux-Maquereau est plus grêle que les autres membres de sa famille. Diffère de tous les autres Pompanos et Crevalles à la présence d'une seule pinnule derrière les nageoires dorsale et anale. Seconde dorsale et anale beaucoup plus longues que les nageoires correspondantes chez le Maquereau; les pinnules uniques sur le dessus et le dessous du pédoncule caudal le distinguent de tous les membres de la famille du Maquereau.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 12 pouces.

DISTRIBUTION: Parties chaudes de l'océan Atlantique; l'espèce erre vers le nord jusqu'au golfe du Maine et la baie Chédabouctou (N.-É.).

*Bigelow et Schroeder¹⁹ ont confondu les mentions canadiennes de la présence de ce Poisson avec celles de *Seriola*. Il n'existe aucune mention de la présence du Faux-maquereau à Port-Mouton (N.-É.).

Répartition au Canada: Deux exemplaires capturés au moyen de trappes dans la baie Chédabouctou (N.-É.), en 1901 et 1902, ont été enregistrés.³¹ Un exemplaire a été seiné par A.H. Leim sur les rives de l'île Lawlor, havre d'Halifax (N.-É.), le 3 octobre 1928. Il mesurait $2\frac{1}{4}$ pouces de longueur.³⁰⁶

Fanfre

Pilotfish

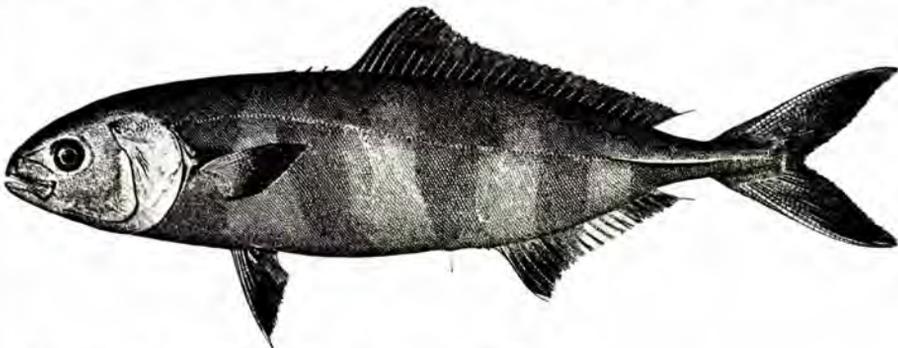
Naucrates ductor (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: rudderfish, shark pilot

DIAGNOSE: Corps allongé, presque fusiforme, peu comprimé, la plus grande hauteur entrant $4\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal de grosseur modérée, avec quille latérale charnue bien visible de chaque côté. Tête entrant 5 fois dans la longueur totale, museau et profil arrondis; bouche terminale, angle de la bouche nettement devant l'œil. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, III-IV, épines très courtes, réunies par une membrane chez les jeunes sujets, mais non chez les adultes, première épine au-dessus de l'extrémité de la pectorale, longueur des épines inférieure à la moitié du diamètre de l'œil, 2^e dorsale, 26-27, longueur des premiers rayons égale à la moitié de celle de la tête, décroissant ensuite jusqu'à une hauteur uniforme inférieure à la moitié de celle des premiers rayons, la nageoire commence à peu près au milieu du corps et se termine près du pédoncule caudal; caudale grande, très échancrée; anale, II, 16-17, épines très courtes, nageoire molle de même hauteur que la dorsale, mais la moitié moins longue, se termine sous l'extrémité postérieure de la 2^e dorsale; pectorales à mi-côtés, base juste derrière l'ouverture branchiale, longueur des nageoires égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête; pelviennes insérées ventralement, légèrement derrière la base des pectorales, à peu près aussi grandes que les pectorales. Écailles petites. Ligne latérale présente.

COLORATION générale bleuâtre, interrompue par des bandes transversales foncées au nombre de 5 à 7, quelques-unes d'entre elles se prolongeant sur les nageoires dorsale et anale; marges extérieures des nageoires caudale, pectorales et pelviennes presque noires.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Maquereau à l'absence de pinnules dorsales et anales. Sa queue très fourchue, et la carène, sur le pédoncule caudal le séparent du Pompile d'Amérique. Les épines très courtes de la 1^{re} dorsale le distinguent du Tassergal, de la Sériole, du Faux-Maquereau et autres Carangidae.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 2 pieds.

DISTRIBUTION: Cosmopolite; Poisson tropical, océanique, qui erre jusqu'au banc Georges, le banc de l'île de Sable et la région de Halifax (N.-É.).

Répartition au Canada: La présence de l'espèce a été enregistrée plusieurs fois près de Halifax (N.-É.); Honeyman¹⁹⁷ a signalé la présence d'un exemplaire de 10 à 11 pouces, et un autre sujet a été signalé en 1949; trois exemplaires d'environ 16 pouces de longueur ont été signalés au banc Sambro et au banc de l'île de Sable.⁴⁹⁸ Tous ont été capturés entre la fin de juillet et le mois d'octobre.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Ce Poisson suit souvent les navires, vraisemblablement pour recueillir les restes d'aliments qui en tombent, et, dans les eaux tropicales, il se tient communément en compagnie des Requins.

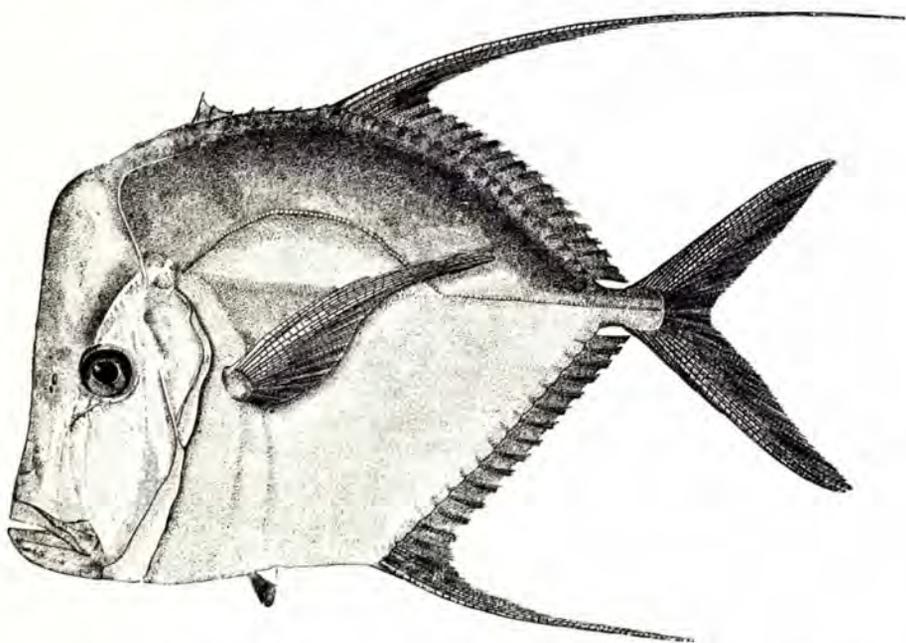
Sélène atlantique

Atlantic lookdown

Selene vomer (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: horsehead, moonfish

DIAGNOSE: Corps à peu près rhomboïde, la plus grande hauteur entrant 2 fois dans la longueur totale, très comprimé; pédoncule caudal petit. Tête courte et haute, entrant 4 fois dans la longueur totale, profil très abrupt, très légèrement concave; bouche basse, terminale, légèrement oblique, angle bien en avant de l'œil, mâchoire inférieure débordante, dents minuscules sur les mâchoires, la langue et le vomer. Oeil grand, entrant 5 fois dans la longueur de la tête, situé à



peu près au milieu du côté de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII-VIII, épines courtes, peu visibles, les 3 premières réunies par une membrane, insérées au-dessus du milieu de la pectorale, 2^e, I, 22-23, premiers rayons très longs, falqués, plus longs que la moitié de la longueur totale du corps, raccourcissant rapidement jusqu'au $\frac{1}{7}$ de la longueur du plus long rayon et continuant uniformément jusqu'à la base du pédoncule caudal; caudale grande, très échancrée, son enver-

gure représentant plus du tiers de la longueur totale du corps; anale, II (disparaissant chez les adultes), I, 18-20, de même forme que la 2^e dorsale mais avec portion initiale falquée plus courte, base de la nageoire plus longue que celle de la 2^e dorsale, se terminant sur le pédoncule caudal; pectorales longues, entrant 3 fois dans la longueur totale du corps, falquées, insérées un peu plus bas que le niveau de l'œil, derrière l'ouverture branchiale; pelviennes très petites, ventrales, insérées devant les pectorales. Première moitié de la ligne latérale fortement arquée, moitié postérieure droite. Écailles minuscules.

COLORATION générale uniformément argentée, avec teintes plombées sur le dos; les petits sujets ont plusieurs bandes transversales allant du doré au foncé.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La forme rhomboïdale et le corps très comprimé distinguent l'Assiette atlantique et la Sélène atlantique de tous les autres Poissons. La prolongation considérable des premiers rayons de la seconde dorsale et de la nageoire anale permettent de distinguer immédiatement la Sélène de l'Assiette, qui est dépourvue de rayons de nageoires aussi longs. La position de l'œil et de la bouche chez la Sélène lui donne un aspect nettement déterminé.

TAILLE: La Sélène atlantique atteint une longueur d'environ 1 pied; les exemplaires qui errent vers le nord sont beaucoup plus petits.

DISTRIBUTION: Eaux chaudes des côtes de l'Atlantique et du Pacifique des Amériques; de la Nouvelle-Écosse (?) au Brésil, et de la basse Californie au Pérou; l'espèce est rare au nord du cap Cod.

Répartition au Canada: De jeunes exemplaires de la Sélène atlantique ont été signalés dans les eaux côtières de la Nouvelle-Écosse.^{197, 232} Vu que l'Assiette atlantique (*Vomer setapinnis*) n'est pas mentionnée par les auteurs cités, il y a raisonnablement lieu de douter de la validité de leur identification, en particulier parce que Honeyman¹⁹⁷ a indiqué de vagues différences entre le sujet en main et la description originale.

Assiette atlantique

Atlantic moonfish

Vomer setapinnis (Mitchill) 1815

AUTRES NOMS VULGAIRES: horse-fish, bluntnose

DIAGNOSE: Corps oblong, très haut, la plus grande hauteur entrant $2\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale, très comprimé; pédoncule caudal grêle. Tête courte, entrant $3\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale, très comprimée, profil très abrupt, particulièrement au-dessus de l'œil, où il est presque vertical; bouche petite, terminale, mâchoire inférieure débordante, angle de la bouche nettement devant l'œil, dents faibles sur les mâchoires. Oeil quelque peu haut sur la tête, diamètre entrant 5 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII, épines très courtes, détachées, situées au-dessus du milieu de la nageoire pectorale, deuxième dorsale I, 21-23, basse, troisième rayon mou plus long que les autres, juste un peu plus que le diamètre de l'œil, rayons suivants plus courts et uniformes, nageoire commençant au-dessus du tiers postérieur de la pectorale et se terminant sur le pédoncule caudal; caudale grande, très échancrée; anale, II-IV (courtes épines détachées, invisibles chez les adultes), I, 17-19, à peu près de même hauteur que la dorsale mais légèrement plus longue, se terminant sous l'extrémité de la 2^e dorsale; pectorales grandes, légèrement plus longues que la tête, falquées, insérées à peu près au milieu du côté et à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes très petites, presque invisibles, situées sur le bord ventral, légèrement devant l'insertion des pectorales. Écailles minuscules, rudimentaires. Ligne atérale fortement arquée, partie postérieure avec boucliers très faibles.

COLORATION: Dessus vert bleuâtre, flancs argentés, pâles, parfois dorés; teintes allant du jaunâtre au verdâtre sur la caudale, les pectorales et la base des nageoires dorsales.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue à sa forme oblongue, à son corps extrêmement mince et au profil abrupt de sa tête. Diffère de son proche parent, la Sélène, par l'absence de toute prolongation considérable de la deuxième dorsale et de la nageoire anale.

TAILLE: Allant jusqu'à 12 pouces de longueur, mais habituellement inférieure à cette dimension.

DISTRIBUTION: Mers chaudes au large des côtes des Amériques, de la Nouvelle-Écosse à l'Uruguay; l'espèce est rare au nord du cap Cod; se rencontre aux Bermudes.

Répartition au Canada: L'Assiette atlantique a été signalée en trois occasions dans les eaux côtières de la Nouvelle-Écosse. Un exemplaire a été capturé près de Liverpool (N.-É.), à l'automne de 1928,²⁶⁴ deux ont été capturés dans la baie Port-Mouton (N.-É.), le 21 septembre 1929, et trois autres au passage de l'Est (havre d'Halifax) (N.-É.), à peu près à la même époque.⁴⁹⁸ Tous mesuraient moins de $2\frac{1}{2}$ pouces de longueur.

Sériole à ceintures

Banded rudderfish

Seriola zonata (Mitchill) 1815

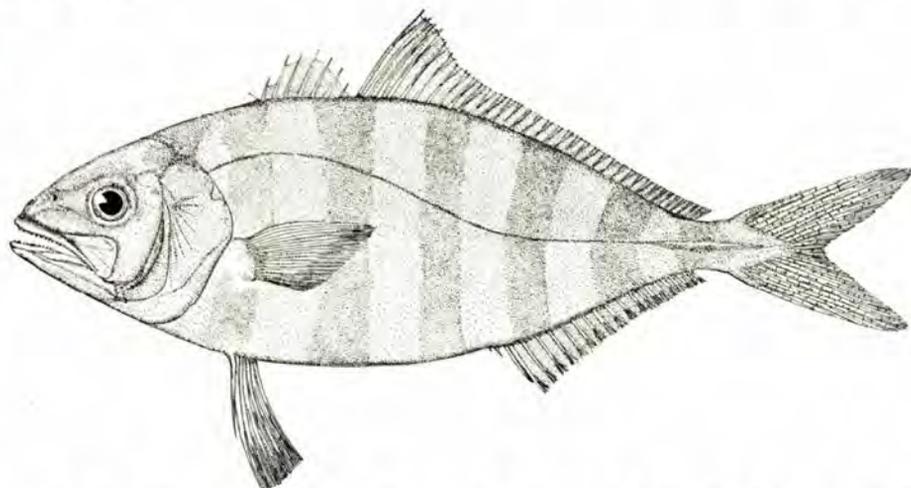
AUTRES NOMS VULGAIRES: amber-jack, shark pilot, rudderfish

DIAGNOSE: Corps oblong, modérément comprimé, la plus grande hauteur entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, profil à courbe régulière; pédoncule caudal de grosseur modérée, portant des carènes latérales. Tête de forme presque conique, entrant 4 fois dans la longueur totale, comprimée, profil régulier, bouche terminale, mâchoire inférieure légèrement débordante, angle de la bouche sous le devant de l'œil, larges bandes de dents sur les mâchoires, la langue et le vomer. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII, épines arrondies, les plus longues entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérée au-dessus de la pectorale, 2^e dorsale, 36-38, premiers rayons les plus longs, entrant 2 fois dans la longueur de la tête, décroissant ensuite jusqu'à la fin de la nageoire, qui commence immédiatement derrière la dorsale épineuse et se termine sur le pédoncule caudal; caudale grande, très échancrée; anale, chez les jeunes sujets la nageoire molle est précédée de 2 épines qui disparaissent chez les adultes, partie molle, 20-21, commençant un peu derrière le milieu de la dorsale molle et se terminant sous son extrémité, rayons les plus longs entrant 3 fois dans la longueur de la tête; base de la pectorale située sur le côté sous la ligne latérale, tout près derrière l'ouverture branchiale, arrondie, d'une longueur entrant 2 fois dans celle de la tête; pelviennes ventrales sous la base des pectorales, à bouts carrés, un peu plus longues que les pectorales. Écailles petites, couvrant le corps et une partie de la tête. Ligne latérale presque droite.

COLORATION: Dessus bleuâtre, ventre blanc; flancs ceinturés d'environ six larges bandes noires; bande oblique foncée derrière l'œil; bandes et taches moins distinctes chez les poissons plus âgés; première dorsale et nageoires pelviennes presque noires; extrémités de la caudale et bord libre de l'anale blancs.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue des autres Pompanos et des Carangues à sa nageoire dorsale épineuse, modérément développée, qui est plus prononcée que celles du Fanfre et de l'Assiette, mais plus basse que celles du Faux-Maquereau et des Carangues. La Sériole n'a pas de pinnules dorsales et anales comme le Faux-

Maquereau, et sa dorsale molle est beaucoup plus longue que celle du Tassergal. Les bandes foncées sur les flancs caractérisent les petits sujets susceptibles d'être vus dans le nord.



TAILLE: Atteint une longueur maximale d'environ 3 pieds et le poids de 100 livres.¹⁹²

DISTRIBUTION: Côte atlantique de l'Amérique du Nord, du goulet de Canso (N.-É.) au golfe du Mexique. Seuls des exemplaires errants se rencontrent au nord du cap Cod.

Répartition au Canada: Bien que l'espèce soit réputée bien connue des pêcheurs canadiens,⁵¹³ peu de mentions précises de sa présence sont disponibles. Un exemplaire de 8 pouces de longueur a été capturé dans la baie Port-Mouton, près de Liverpool (N.-É.), à la fin de l'été de 1928.²⁶⁴ C'est à tort que Bigelow et Schroeder⁴⁹ rapportent la capture de ce sujet dans le havre d'Halifax. Un autre exemplaire, mesurant 7½ pouces de longueur, a été pris au mois d'octobre 1955 dans le goulet de Canso, entre l'île du Cap-Breton et la terre ferme de la Nouvelle-Écosse. Ces deux exemplaires sont conservés au musée de la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.). Plus récemment, un exemplaire de 7½ pouces de longueur a été capturé dans un filet à hareng dans le voisinage de la rivière Mill (I.-P.-É.) (n° 22278 au catalogue du Musée royal d'Ontario). Un compte rendu d'observations sous-marines du comportement de l'espèce a été publié par Bleakney.⁵⁸

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La taille des sujets pris dans le golfe du Maine est sensiblement la même ou légèrement inférieure à celle des exemplaires mentionnés ci-dessus.⁴⁹ On les trouve autour de bouées et d'épaves flottantes.

Sélar à grandes paupières

Bigeye scad

Selar crumenophthalmus (Bloch) 1793

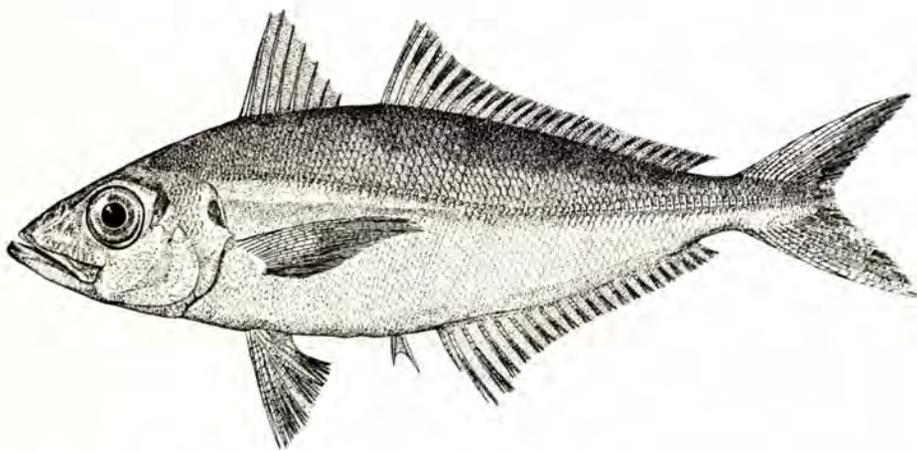
AUTRES NOMS VULGAIRES: goggle eye jack, goggler, goggle-eyed scad

DIAGNOSE: Corps allongé, peu comprimé, la plus grande hauteur entrant 4½ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal modérément fort. Tête entrant 3 fois dans la longueur totale,

museau plutôt pointu, mâchoire inférieure débordante, angle de la mâchoire sous le bord antérieur de la pupille de l'œil; une seule série de dents très petites sur chaque mâchoire, dents faibles sur le vomer, les os palatins et la langue. Oeil grand, entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII-VIII, triangulaire, premiers rayons plus longs que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, longueur de la base égale à celle du plus long rayon, insérée légèrement derrière l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, I, 23-26, premiers rayons plus hauts que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, diminuant rapidement à la moitié de cette longueur, commençant à faible distance derrière la première dorsale et se terminant sur le pédoncule caudal, longueur de la base dépassant celle de la tête par un tiers; caudale grande, très échancrée; anale, II, épines courtes, isolées, devant la nageoire anale, I, 20-23, de même forme que la 2^e dorsale, légèrement plus courte, prenant son origine à faible distance derrière la nageoire épineuse, se terminant directement sous l'extrémité postérieure de la 2^e dorsale; pectorales longues, plutôt grêles, falquées, un peu plus courtes que la tête, insérées à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes sur le bord ventral, immédiatement sous l'insertion des pectorales, presque triangulaires, longueur entrant 2 fois dans celle de la tête. Ligne latérale presque droite, tiers postérieur garni d'écailles spéciales en forme de plaques; corps et partie de la tête d'autre part couverts de petites écailles.

COLORATION: Dessus bleuâtre, dessous argenté; nageoires, museau et extrémité de la mâchoire inférieure portant des marques noirâtres; tache foncée au bord supérieur de l'opercule.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Faux-Maquereau à l'absence de pinnules et des Carangues à sa ligne latérale droite; la hauteur de sa première nageoire dorsale le distingue du Fanfre, de la Sériole, du Tassergal, de l'Assiette et de la Sélène.



TAILLE: Atteignant une longueur d'environ 2 pieds.

DISTRIBUTION: Répandue, dans les mers chaudes, l'espèce est plus commune dans le voisinage des Antilles et de la côte du Pacifique au Mexique; vers le nord, l'habitat atteint la Nouvelle-Écosse.

Répartition au Canada: Signalé deux fois sur la côte est du Canada. Deux exemplaires ont été pris dans des trappes en filet, près de Canso (N.-É.), en 1901.⁹¹ Ces exemplaires, mesurant environ 141 mm et 148 mm ($5\frac{1}{2}$ et $5\frac{3}{4}$ pouces), sont dans les collections du Musée royal d'Ontario, n° de catalogue 22,185. Un sujet de $5\frac{1}{2}$ pouces de longueur a été capturé à Pubnico-Centre-Est (N.-É.), au mois de septembre 1951. Ce Poisson est conservé au Musée de la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.).

Famille des CORYPHAENIDAE

Dauphins

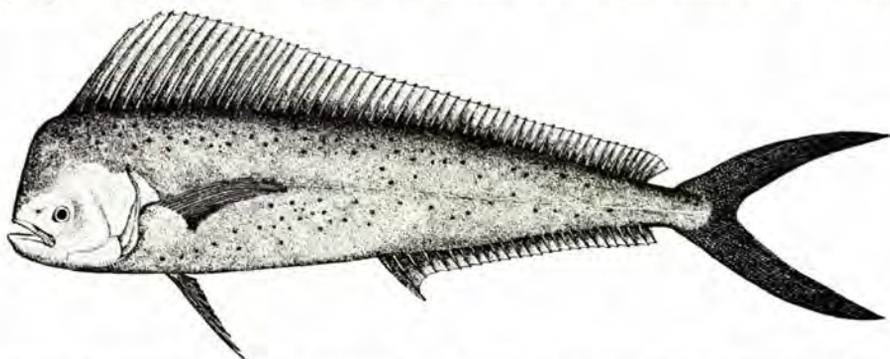
Les Dauphins sont des poissons océaniques à corps allongé, comprimé latéralement, et à caudale très échancrée. Ils sont renommés pour l'éclat de leur coloration. La biologie et la répartition des Dauphins dans la partie ouest de l'Atlantique Nord a été récemment étudiée par Gibbs et Collette.¹⁵⁷

Dauphin

Dolphin

Coryphaena hippurus Linné 1758

DIAGNOSE: Corps allongé, comprimé, la plus grande hauteur, à l'ouverture branchiale, entre $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, et diminue ensuite jusqu'à un pédoncule caudal de grosseur modérée. Tête massive, entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, profil supérieur arrondi et à pic, surtout chez les mâles; bouche terminale, basse sur la tête, mâchoire inférieure débordant légèrement, angle de la bouche sous le milieu de l'œil, dents semblables à celles d'un peigne sur chaque mâchoire et sur le vomer, dents plus petites sur la langue. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête, placé bas. Nageoires: dorsale (1), 55-65, prenant son origine au-dessus du milieu de la tête, augmentant graduellement de hauteur jusqu'à ce qu'elle atteigne la moitié de celle de la tête



au-dessus des pectorales, ensuite légèrement plus basse et uniforme jusqu'au pédoncule caudal; caudale très échancrée, lobes longs, base séparée de la dorsale et de l'anale par un petit intervalle; anale, 26-30, prenant son origine à peu près au milieu du corps et se terminant sous l'extrémité postérieure de la dorsale, plus basse que la dorsale; pectorales en forme de faucilles, entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérées juste sous le milieu du côté et derrière l'ouverture branchiale; pelviennes insérées ventralement sous la base des pectorales, un peu plus grandes que les pectorales, abaissables dans une rainure abdominale. Écailles petites. Ligne latérale présente.

COLORATION: Des éclairs brillants traversent le corps lorsque le poisson est frais sorti de l'eau; lorsque le poisson est vivant, les flancs sont d'un bleu vif moucheté de diverses manières et baigné d'or; queue jaune d'or; ventre allant du blanc au doré.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Tête massive; corps fortement comprimé et diminuant jusqu'à la queue; nageoire dorsale se prolongeant sur toute la partie dorsale et queue très échancrée.

TAILLE: Atteignant une longueur d'environ 6 pieds.

DISTRIBUTION: Répandue dans les mers chaudes, l'espèce erre vers le nord sur la côte est de l'Amérique du Nord jusqu'au large de la Nouvelle-Écosse et à la partie sud du golfe Saint-Laurent.

Répartition au Canada: Trois exemplaires, mesurant environ 14 pouces de longueur, ont été capturés au large de Rustico-Nord (Î.-P.-É.), durant l'été de 1945. Un exemplaire, mesurant 3 pieds 7 pouces de longueur et pesant 23 livres, a été capturé à 60 milles au sud-ouest de l'île de Sable (N.-É.)* au mois d'août 1930, et ce poisson est conservé au Musée de la Boston Society of Natural History.^{271, 415} Un autre, de 2 pieds de longueur, capturé dans le bassin Bedford (N.-É.), au mois d'août 1901, est exposé au Musée provincial à Halifax (N.-É.).⁵¹³ Tibbo⁴⁸⁶ a signalé la capture de 8 Dauphins au moyen de lignes à main à un endroit situé près de l'extrémité est du banc Georges (par 41°01' de latitude nord et 65°54.5' de longitude ouest).

Famille des BRAMIDAE

Castagnoles

Les Bramidae forment une petite famille de Poissons océaniques plutôt gros, dont quelques-uns habitent à de grandes profondeurs. Ces Poissons sont remarquables à cause de nombreux changements morphologiques qui se produisent durant la croissance, et qui rendent l'identification des jeunes sujets très difficile.

CLÉ de la Famille des BRAMIDAE

- Écailles grandes, 40-50 à la rangée médio-latérale
..... Castagnole de Madère, *Taractes longipinnis* (p. 284)
- Écailles petites, environ 80 à la rangée médio-latérale
..... Grande Castagnole, *Brama rayi* (p. 282)

Grande castagnole

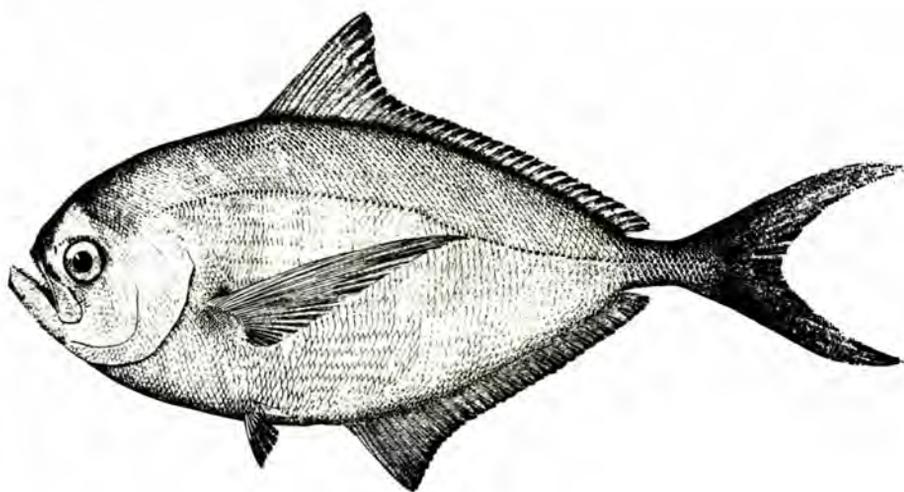
Smallscale pomfret

Brama rayi (Bloch) 1791

DIAGNOSE: Corps oblong, comprimé, la plus grande hauteur, au milieu de la partie haute de la dorsale, entre 3 fois dans la longueur totale; pédoncule caudal modérément petit. Tête arrondie, profil courbe, comprimée; entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; bouche terminale, oblique, mâchoire inférieure débordante, angle de la bouche sous le devant de l'œil, dents grêles sur les mâchoires et les os palatins. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (I), III, 32, première partie haute, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la hauteur du corps, décroissant rapidement jusqu'à une série de rayons beaucoup plus courts, nageoire commençant au-dessus du milieu de la pectorale et se terminant sur le pédoncule caudal; caudale profondément lunée,

*Non pas "60 milles au sud-sud-ouest du cap Sable dans le goulet profond qui sépare les bancs Browns et Georges...", ainsi que l'indiquent Bigelow et Schroeder.⁴⁰

large, distance entre les extrémités des lobes à peu près égale aux $\frac{2}{3}$ de la hauteur du corps; anale, II, 27, de forme semblable à celle de la dorsale, mais un peu plus courte; pectorales grandes, triangulaires, base basse sur le côté, quelque peu derrière l'ouverture branchiale, longueur égale aux $\frac{3}{4}$ de la hauteur du corps, dirigées obliquement vers le haut; pelviennes petites, ventrales, sous ou derrière la base des pectorales. Écailles petites, environ 80 à la rangée longitudinale médiane; parties de la tête et partie molle des nageoires dorsale et anale couvertes d'écailles; chez les jeunes sujets, chaque écaille est armée d'une crête osseuse ou d'une épine qui va vers l'avant sous l'écaille précédente. Ligne latérale présente.



COLORATION générale fuligineuse avec teintes argentées sales; museau, opercules et marges des nageoires médianes, noires.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La Grande Castagnole a 80 écailles à la ligne médiane en comparaison de 40 à 50 chez la Castagnole de Madère; ses nageoires pelviennes sont nettement sous la base des pectorales, tandis que chez la Castagnole de Madère elles sont devant les pectorales. La ligne latérale est développée chez la Grande Castagnole, mais obsolète chez la Castagnole de Madère.

TAILLE: Atteignant, dit-on, une longueur de 2 à 4 pieds.²³⁴

DISTRIBUTION: Hautes mers jusqu'à des profondeurs considérables. L'espèce est rare sur la côte de l'Amérique du Nord où elle a été signalée au Grand Banc et à Woods Hole (Massachusetts). Présente aux Bermudes et sur les côtes d'Europe vers le nord jusqu'aux îles Féroé. Se voit à l'occasion sur les marchés de la côte méditerranéenne; sur la côte du Pacifique, de la Californie au détroit de Puget et au large du Japon.

Répartition au Canada: Signalée sur le Grand Banc seulement. Le National Museum des États-Unis a enregistré un exemplaire (n° 26234) qui aurait été pris sur l'accore ouest du Grand Banc par 120 brasses de profondeur, en 1881 ou avant cette année.

Castagnole de Madère

Bigscale pomfret

Taractes longipinnis (Lowe) 1843

AUTRES NOMS VULGAIRES: Johnson's seabream

DIAGNOSE: Corps ovale, comprimé, dont la plus grande hauteur, à l'origine de la nageoire dorsale, entre $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal petit. Tête arrondie, comprimée, entrant environ 4 fois dans la longueur totale; bouche terminale, oblique, mâchoire inférieure débordante, angle de la bouche sous le devant de l'œil; petites dents sur les mâchoires. Oeil grand, plus haut que large, diamètre horizontal entrant 5 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), III, 32, longue, première partie haute (entrant $1\frac{3}{4}$ fois dans la hauteur du poisson), falquée, suivie d'une section basse, froncée, de 18 ou 19 groupes semi-divisés de rayons courts, la nageoire prend son origine aux $\frac{2}{3}$ environ de la longueur du corps à compter du museau et se termine sur le pédoncule caudal; caudale grande, profondément lunée, la distance entre les extrémités des lobes représente les $\frac{4}{5}$ de la hauteur du corps; anale, II, 26, très semblable comme forme à la dorsale, commençant sous la partie postérieure de la section haute de la dorsale et se terminant sous l'extrémité de la dorsale; pectorales d'une longueur égale aux $\frac{3}{5}$ de la hauteur du corps; base placée basse sur le corps, quelque peu derrière l'ouverture branchiale; nageoire dirigée obliquement vers le haut; pelviennes petites, ventrales, légèrement devant la base des pectorales. Le corps et une grande partie de la tête sont recouverts d'écailles, de taille extrêmement variable, les plus petites sur la tête et les parties antérieures, dorsale et ventrale, du corps, les plus grandes dans la région avoisinant l'extrémité de la nageoire pectorale, les plus grandes écailles ont des marges postérieures concaves, irrégulières; environ 43 écailles à la ligne longitudinale médiane. Ligne latérale absente.

COLORATION: Corps et tête d'un exemplaire mort noirâtres, avec teintes saumonées sur les opercules et les flancs; nageoires dorsale et anale noirâtres; caudale noire avec marge concave blanche; pectorales grises.⁴⁹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Les nageoires dorsale et anale falquées avec continuations basses et subdivisées sont caractéristiques. La Castagnole de Madère se distingue de la Grande Castagnole à ses écailles plus grandes (la Castagnole de Madère a de 40 à 50 écailles sur la ligne médiane, tandis que la Grande Castagnole en a environ 80). Les nageoires pelviennes de la Castagnole de Madère sont insérées devant les pectorales; chez la Grande Castagnole, elles sont sous les pectorales.

TAILLE: Atteignant une longueur d'environ 3 pieds.⁴⁹

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord, mais l'espèce n'a été signalée qu'à Madère à l'est, et sur le banc Browns à l'ouest.

Répartition au Canada: La seule raison pour laquelle l'espèce figure au présent volume est qu'un exemplaire de 33 pouces de longueur, signalé par Bigelow et Schroeder⁴⁴ sous le nom de *Taractes princeps* (Johnson) 1863, a été capturé sur le banc Browns, à 50 milles environ au sud-ouest du cap Sable (N.-É.), le 10 janvier 1928.

Famille des SCIAENIDAE

Tambours

Les Tambours forment une famille plutôt grande de Poissons de taille moyenne qui fréquentent les eaux de mer côtières peu profondes. Une espèce assez largement répandue dans les eaux douces de l'est et du centre de l'Amérique du Nord. Plusieurs sont excellentes pour la table. On les appelle Tambours, ou "croakers" en

anglais, à cause des sons singuliers qu'ils font. Créatures des mers plutôt chaudes, seuls les sujets errants parviennent de temps à autre jusqu'à notre région.

CLÉ de la Famille des SCIAENIDAE

- Barbillons présents à la mâchoire inférieure; bouche quelque peu infère
..... Grand Tambour, *Pogonias cromis* (p. 286)
Pas de barbillons à la mâchoire inférieure; mâchoire inférieure nettement débordante
..... Acoupa royal, *Cynoscion regalis* (p. 285)

Acoupa royal

Weakfish

Cynoscion regalis (Bloch et Schneider) 1801

AUTRES NOMS VULGAIRES: squêteague, sea trout

DIAGNOSE: Corps allongé, fusiforme, la plus grande hauteur, au milieu de la nageoire dorsale épineuse, entre $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, peu comprimé; pédoncule caudal fort. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, conique, plutôt pointue, bouche grande, terminale, angle sous la partie postérieure de l'œil, mâchoire inférieure proéminente, 2 longues dents canines sur la mâchoire supérieure seulement, bandes étroites de dents acérées sur les côtés des mâchoires supérieure et inférieure. Oeil entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, X, à peu près triangulaire, deuxième épine plus longue que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base de la nageoire égale aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, prenant son origine au-dessus du milieu de la pectorale, 2^e dorsale, I, 26-29, à peu près triangulaire, rayons entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, presque pas d'espace entre elle et la nageoire épineuse, base légèrement plus longue que la tête, se terminant sur la base du pédoncule caudal; caudale grande, bout légèrement concave; anale, II, 11-12, épines grêles, les plus longs rayons mous entrent $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base entrant 3 fois dans la longueur de la tête, prenant son origine sous le milieu de la 2^e dorsale; pectorales minces, pointues, dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête, insérées sous l'ouverture branchiale, à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral; pelviennes à peu près triangulaires, presque aussi longues que les pectorales, insérées sur le bord ventral, en situation légèrement postérieure aux bases des pectorales. Ligne latérale distincte, très légèrement arquée. Corps couvert d'écailles de taille modérée.

COLORATION: Dessus vert olive foncé, dos et flancs diversement avivés de nombreuses couleurs allant du violet au doré, en passant par le vert, et marqués au-dessus de la ligne latérale par de nombreuses petites taches irrégulières, allant du foncé au bronzé, et formant des lignes irrégulières; faces inférieures allant du blanc à l'argenté; nageoires dorsales sombres, teintées de jaune; teintes jaunes sur toutes les autres nageoires.⁴⁰

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Bar d'Amérique et de la Perche blanche à sa forme plus svelte et à la présence de 2 épines anales faibles, au lieu des trois plus fortes que possèdent les Bars. Le manque d'espace entre les nageoires dorsales et l'absence de pinnules le séparent du Maquereau.

TAILLE: Le poids moyen est de 5 livres ou moins, et, selon Bigelow et Schroeder,⁴⁰ les exemplaires mesurant plus de 3 pieds de longueur et atteignant le poids de 12 livres sont rares.

DISTRIBUTION: Côte est des États-Unis, de la baie Massachusetts à la Floride; à l'occasion, l'espèce erre vers le nord jusqu'à la Nouvelle-Écosse.

Répartition au Canada: L'Acoupa royal est rare dans les eaux canadiennes. Il a été signalé dans la baie de Fundy¹⁶⁶ et au large de la Nouvelle-Écosse.¹⁸⁴ Un seul exemplaire, sans tête, a été envoyé à la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.), au mois de septembre 1955, où il est conservé. Ce Poisson a été capturé dans une pêcherie à Economy, bassin des Mines (N.-É.), et sa longueur totale a été estimée à 19 pouces.

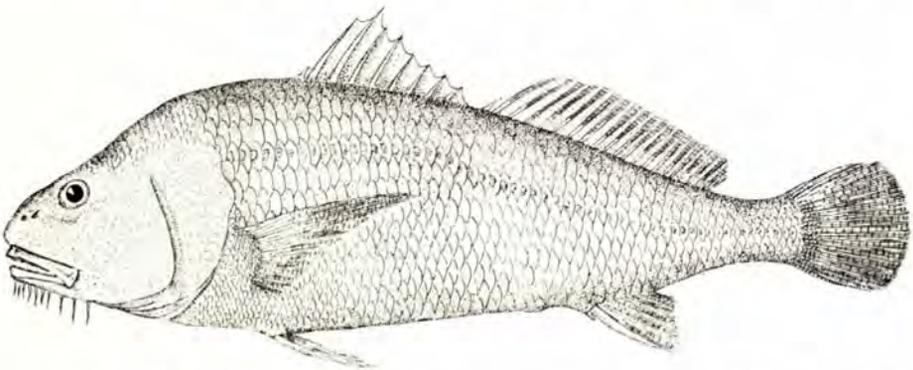
NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: L'Acoupa royal ne se rencontre dans les eaux septentrionales qu'en été et en automne. Des exemplaires de l'espèce ont été capturés en hiver, à la hauteur du cap Hatteras, et, à l'occasion, au large du Rhode Island, par 50 brasses de fond. Ils fréquentent les eaux côtières peu profondes en été, généralement sur fond de sable, et se déplacent par bancs. La fraie se produit du mois de mai au mois d'octobre. Les œufs sont sphériques, petits, mesurent environ 1/32 de pouce de diamètre, et ont un ou plusieurs globules d'huile; ils sont flottants et éclosent en 2 jours ou moins, à 70°F. L'Acoupa atteint une longueur de 18 pouces en 5 ou 6 ans. Sa nourriture se compose de Crabes, de Crevettes, d'Amphipodes, de Mollusques à coquilles, d'Annélides et de petits Poissons, parmi lesquels on relève le Hareng, l'Alose-tyran, le Stromatée, le Spare, la Capucette et le Choquemort. L'Acoupa mange avec voracité.⁴⁹

Grand Tambour

Black drum

Pogonias cromis (Linné) 1766

Consécutivement à la capture d'un gros exemplaire par M. J. S. Bleakney,⁶⁰ la présence de cette espèce dans les eaux canadiennes a été signalée récemment. L'exemplaire, qui mesurait 39¼ pouces de longueur, a été capturé dans une pêche-



rie de la baie de Fundy, à Hall's Harbour, comté de Kings (N.-É.), en 1947. La date exacte de la capture n'a pas été enregistrée. L'exemplaire, naturalisé par M. Bleakney, fut facile à identifier comme Grand Tambour.

Famille des MULLIDAE

Surmulets

Les Surmulets forment une petite famille de Poissons, à couleurs vives, qui fréquentent les mers tropicales et sous-tropicales. Tous sont caractérisés par la

présence de deux longs barbillons attachés à la mâchoire inférieure, juste derrière le mandibule lui-même. Bien que la famille se compose de plusieurs espèces, une seule erre, à l'occasion, dans notre région.

Rouget doré

Red goatfish

Mullus auratus Jordan et Gilbert 1882

AUTRES NOMS VULGAIRES: red mullet, northern goat fish, surmullet

DIAGNOSE: Corps plus lourd vers l'avant, diminuant graduellement jusqu'à un pédoncule caudal fort, la plus grande hauteur, à l'origine de la 1^{re} nageoire dorsale, entre 5 fois dans la longueur totale. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale; profil du museau fortement arrondi; bouche terminale mais infère, petites dents sur la mâchoire inférieure seulement, grandes plages de dents plus grandes sur le vomer et les os palatins; 2 barbillons charnus à la mâchoire inférieure, chacun dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête. Oeil haut sur le côté de la tête, entrant $3\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII, épineuse, premier rayon plus long que les autres, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, située à une distance égale à sa propre hauteur derrière l'œil, 2^e dorsale, I, 8, légèrement plus petite que la 1^{re} dorsale, séparée de la 1^{re} dorsale par un espace égal à près de la moitié de la longueur de la base de la 1^{re} dorsale; caudale grande, profondément échancrée; anale, II, 6, environ égale à la 2^e dorsale et située sous elle; pectorales de taille modérée, sur les côtés derrière les ouvertures branchiales, bouts atteignant l'extrémité postérieure de la 1^{re} dorsale; pelviennes plus grandes que les pectorales, situées ventralement, un peu en avant des pectorales. Ligne latérale droite, prononcée. Écailles modérément grandes, couvrant le corps et une partie de la tête.

COLORATION générale allant de l'écarlate au cramoisi; flancs avec deux rayures longitudinales distinctes; première dorsale pâle avec bande orange à la base et bande jaune plus près de l'extrémité; deuxième dorsale tachetée d'écarlate et pâle; caudale écarlate; pectorales rougeâtres; autres nageoires unies; lustre argenté sur les côtés de la tête.³³⁶

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaît à sa couleur cramoisie, aux deux nageoires dorsales, à sa paire de barbillons charnus à la mâchoire inférieure, et à la position avancée des nageoires pelviennes, sous ou devant les pectorales.

TAILLE: Atteignant, dit-on, une longueur de 8 pouces.³³⁶

DISTRIBUTION: Le long de la côte de l'Amérique du Nord, du cap Cod à la Floride. L'espèce erre jusqu'à la Nouvelle-Écosse.

Répartition au Canada: un exemplaire, mesurant 3 pouces de longueur, a été seiné dans le passage de l'Est, comté d'Halifax (N.-É.), le 12 octobre 1928.^{261, 498} L'eau était chaude en 1928, et plusieurs sujets errants venant du sud ont été capturés dans la région.

Famille des SPARIDAE

Sparès

Étroitement apparentés aux Bars, les Sparès sont des Poissons des mers chaudes très répandus. Certaines espèces atteignent le poids de 20 livres ou davantage, et un certain nombre d'entre elles sont très estimées pour la table.

La présence de deux espèces seulement, dont l'une est douteuse, a été signalée dans notre région.

CLÉ de la Famille des SPARIDAE

Extrémités des nageoires pelviennes atteignant ou dépassant l'anus; nageoire caudale lunée, extrémités pointues Spare doré, *Stenotomus chrysops* (p. 289)

Extrémités des nageoires pelviennes n'atteignant pas l'anus; nageoire caudale à échancrure peu profonde, extrémités arrondies Spare tête-de-mouton, *Archosargus probatocephalus* (p. 288)

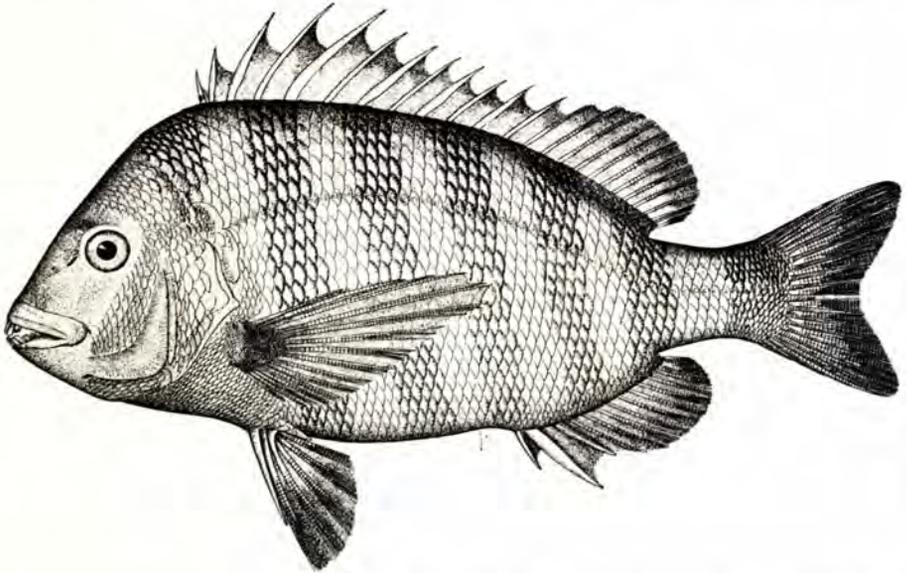
Spare tête-de-mouton

Sheepshead

Archosargus probatocephalus (Walbaum) 1792

AUTRES NOMS VULGAIRES: sheepshead porgy

DIAGNOSE: Corps robuste, court et haut, la plus grande hauteur, à la 6^e épine dorsale, entre $2\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale, comprimé, pédoncule caudal fort, d'une hauteur égale au quart de celle du corps. Tête entrant presque 4 fois dans la longueur totale, haute, pointue, comprimée, profil supérieur presque droit; bouche terminale, petite, angle de la mâchoire devant l'œil; dents proéminentes sur le devant de la mâchoire, larges, suivies de molaires plus petites. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XI-XII, 11-13, prenant son origine au-dessus de l'ouverture branchiale et se terminant sur le pédoncule caudal, partie épineuse re-



présentant plus des $\frac{2}{3}$ de la longueur totale de la nageoire, troisième et quatrième épines plus longues que les autres, plus de la moitié de la longueur de la tête, précédées et suivies d'épines plus courtes, rayons mous, plus longs que les épines immédiatement précédentes, quelque peu moins grands que la longueur de la tête, la nageoire entière s'abaisse dans une rainure; caudale de taille modérée, pas profondément échancrée, extrémités arrondies; anale, III, 10-11, épines fortes, deuxième épine plus longue que les autres, la nageoire prend son origine sous la dernière épine de la dorsale et se termine sous l'extrémité de la dorsale molle, abaissable dans une rainure; pectorales quelque peu pointues, plus longues que la tête, base derrière l'ouverture branchiale et basse sur les côtés;

pelviennes à peu près triangulaires, plus courtes que les pectorales, insérées sur le bord ventral, sous la base des pectorales. Ligne latérale indistincte, arquée. De grandes écailles couvrent le corps et la tête, derrière la bouche et les yeux; écailles devant la base des pectorales et des pelviennes plus petites.

COLORATION générale allant du grisâtre au jaune verdâtre, avec environ 7 larges bandes, allant du brun au noir, disposées verticalement sur le corps.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble étroitement au Spare doré, mais s'en distingue par ses larges incisives, par sa queue légèrement fourchue, à lobes arrondis, alors que le Spare doré a de petites dents et une queue lunée à lobes pointus. Le profil de la tête n'est pas légèrement concave comme chez le Spare doré.

TAILLE: Le Spare tête-de-mouton atteint une longueur de 30 pouces et un poids d'environ 20 livres.⁴⁹

DISTRIBUTION: Du cap Cod au golfe du Mexique, errant vraisemblablement jusqu'à la baie de Fundy.

Répartition au Canada: Signalé par Cox⁹³ dans le port de Saint-Jean (N.-B.). Ainsi que l'ont noté Bigelow et Schroeder,⁴⁹ cette mention par Cox est la seule portant sur la région au nord du cap Cod, et il nous paraît vraisemblable qu'une autre espèce soit en cause.

Spare doré

Scup

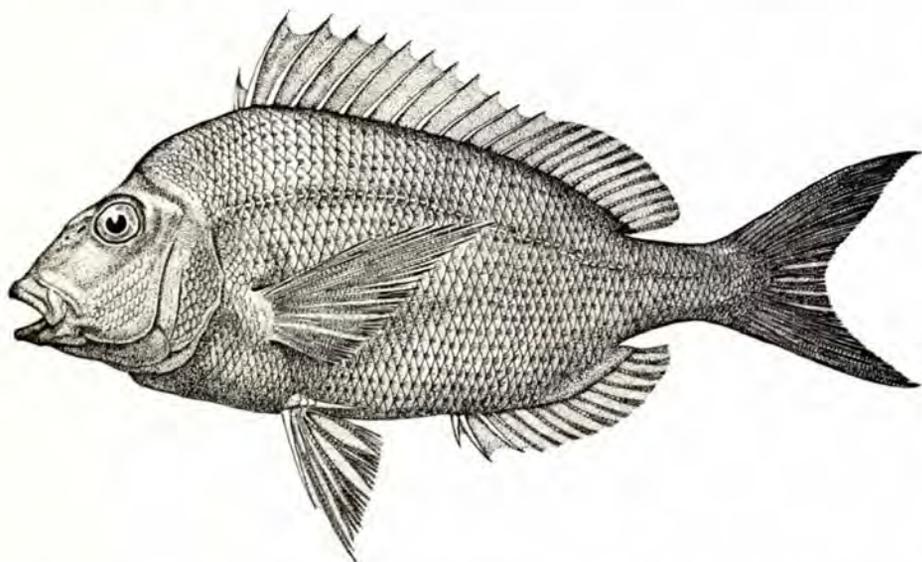
Stenotomus chrysops (Linné) 1766

AUTRES NOMS VULGAIRES: porgy

DIAGNOSE: Corps mi-ovale, mi-elliptique, la plus grande hauteur, vers la 5^e épine dorsale, entre $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, très comprimé; pédoncule caudal fort, d'une hauteur égale au quart de celle du corps. Tête entrant $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, en pointe arrondie, comprimée, profil légèrement concave au-dessus de l'œil, bouche terminale, petite, angle bien en avant de l'œil, dents sur les mâchoires, étroites et coniques, molaires en 2 rangées au-dessus. Oeil entrant 5 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XII, 12, précédée d'une épine dirigée vers l'avant, première épine plus courte que les autres, 3^e épine plus longue que les autres, d'une longueur égale aux $\frac{3}{5}$ de celle de la tête, rayons mous un peu plus longs que les derniers rayons épineux, derniers rayons seulement à peine plus courts, la nageoire prend son origine au-dessus de la base des pectorales et se continue jusqu'à la base du pédoncule caudal, la nageoire entière peut s'abaisser dans une rainure, le long de la ligne médiane du dos; caudale grande, lunée, extrémités pointues; anale, III, 11-12, épines fortes, deuxième et troisième deux fois plus longues que la première, dont la longueur égale celle du diamètre de l'œil, rayons mous de la même longueur que les épines les plus longues, commençant sous le milieu de la dorsale et se terminant sur la base du pédoncule caudal, longueur de la base égale à la moitié de celle de la dorsale, abaissable dans une rainure; pectorales longues, dépassant la longueur de la tête par $\frac{1}{3}$, se terminant en pointe large, insérées derrière l'ouverture branchiale à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral; pelviennes grandes, d'une longueur légèrement inférieure à celle de la tête, triangulaires, sur le bord ventral, base sous celle des pectorales. Ligne latérale arquée. Écailles grandes, couvrant le corps et la tête, derrière la bouche et les yeux; gaine écailleuse, proéminente, le long de la base des parties molles des nageoires dorsale et anale.

COLORATION générale, argentée et iridescente, mais sans éclat, quelque peu plus foncée dessus que dessous; les flancs et le dos portent de 12 à 15 rayures longitudinales peu distinctes, mouchetés de bleu pâle et avec une strie bleu pâle suivant

la base de la nageoire dorsale. Tête argentée avec taches sombres. Ventre blanc. Nageoires médianes noirâtres, mouchetées de bleu; pectorales brunâtres, pelviennes allant du blanc au bleuâtre.⁴⁹



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue spontanément du Bar d'Amérique et de la Perche blanche à sa nageoire dorsale ininterrompue, dans laquelle la partie épineuse est plus haute que la partie molle. Les mâchoires du Spare doré sont presque de même longueur l'une que l'autre, et l'opercule n'est pas prolongé en forme d'épine comme chez le Sébaste. La forme du corps rappelle celle du Stromatée à fossettes, dont les écailles sont plus petites et dont les nageoires sont dépourvues de rayons épineux. Ses petites dents et sa queue lunée à bouts pointus le distinguent du Spare tête-de-mouton.

TAILLE: Le Spare doré atteint une longueur de 18 pouces et peut peser de 3 à 4 livres.

DISTRIBUTION: Côte est de l'Amérique du Nord, du banc de l'île de Sable à la Caroline du Nord; l'espèce est rare au nord du cap Cod. Une autre espèce se rencontre vers le sud, à partir du cap Hatteras.

Répartition au Canada: La présence de ce Poisson au Canada a été relevée pour la première fois dans la baie St. Mary (N.-É.)²⁹⁷ et, bien que les mentions de l'espèce n'aient été fondées que sur de vagues rapports, ces derniers paraissent confirmés par le fait que le Poisson a été rencontré plus tard en ce lieu. Le 29 septembre 1950, le N.M. J. J. Cowie en a capturé un exemplaire de 8 pouces au moyen d'un chalut à petits Poissons plats dans la baie St. Mary. Un exemplaire de 9½ pouces de longueur a été capturé par le même navire dans la baie de Passamaquoddy, au mois de décembre 1954; un autre de taille semblable a été capturé sur le banc de l'île de Sable, au mois d'avril 1955, par le petit chalutier *Donna Louise*; enfin, un exemplaire de 12 pouces de longueur a été capturé dans la baie de Fundy, à Harbourville (N.-É.), au mois de juillet 1955. Ces quatre

exemplaires sont conservés à la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.). Le 15 octobre 1959, un exemplaire de 10 pouces de longueur a été capturé dans un chalut au large de l'île Pendleton, baie de Passamaquoddy (N.-B.), et conservé par la suite au Musée royal d'Ontario (n° de catalogue 22067). Le Spare doré a été signalé à Eastport (Maine), juste en dehors de la frontière canadienne.²³⁹

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Les Spires dorés se présentent ordinairement par bancs dans les eaux côtières en été, et, au large, à des profondeurs de 70 brasses, en hiver. Ils se nourrissent sur le fond, et consomment la plupart des Invertébrés qu'on y trouve, notamment des Amphipodes, des Vers, des Oursins et de jeunes Encornets. À l'occasion, ils consomment aussi des alevins de Poissons et autres espèces pélagiques. Le frai se produit du mois de mai au mois d'août. Les œufs sont sphériques, transparents, mesurent environ 0.9 mm de diamètre, ils ont un globule d'huile et sont flottants.⁴⁹

Le Spare doré ne se rencontre pas en quantités commerciales au nord du cap Cod. Il s'en est pris jusqu'à 10 millions de livres durant certaines années, au sud du cap Cod. L'espèce est aussi recherchée par les pêcheurs à la ligne.⁴⁹

Famille des CHAETODONTIDAE

Palhalas

Cette famille, plutôt grande, se compose de petits Poissons actifs et colorés, qui fréquentent typiquement le voisinage des récifs de corail dans les mers chaudes.

Une seule espèce a été rencontrée dans les eaux du Canada. Il est effectivement inusité pour des Poissons de ce genre d'errer aussi loin vers le nord.

Palhala

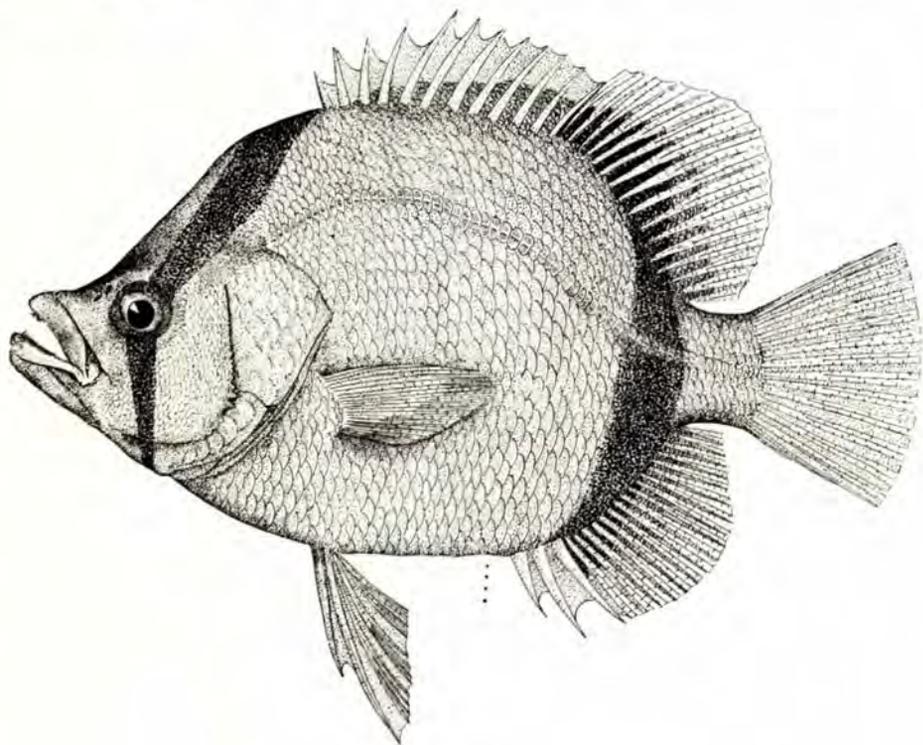
Spotfin butterflyfish

Chaetodon ocellatus Bloch 1787

DIAGNOSE: Corps sub-rhomboidal, la plus grande hauteur, sous la 8^e épine de la nageoire dorsale, entre 2 fois dans la longueur totale; très comprimé; pédoncule caudal de taille modérée. Tête petite, entrant 3 fois dans la longueur totale, pointue, profil supérieur légèrement concave sous l'œil et convexe au-dessus de l'œil; bouche petite, terminale, mâchoire inférieure débordant légèrement, angle de la bouche bien en avant de l'œil; dents longues, grêles, semblables à des soies, sur les mâchoires. Oeil entrant 3 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XII–XIII, 20, première épine moins longue que le diamètre de l'œil, deuxième épine égale à $1\frac{1}{4}$ fois le diamètre de l'œil et troisième épine égale à deux fois le diamètre de l'œil, les autres quelque peu plus courtes, partie molle de la nageoire jointe à la partie épineuse sans aucune division, rayons du milieu plus longs que les autres, soit $1\frac{1}{2}$ fois le diamètre de l'œil, la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se prolonge jusqu'au pédoncule caudal; caudale de taille modérée, arrondie; anale, III, 16, épines très fortes, première moins longue que le diamètre de l'œil et deuxième et troisième plus longues que le diamètre de l'œil par environ $1\frac{1}{3}$, rayons mous de longueur uniforme jusqu'au neuvième après quoi leur longueur décroît, insérée sous la partie molle de la dorsale; pectorales quelque peu étroites et arrondies, à peu près deux fois plus longues que le diamètre de l'œil, insérées bas sur le corps derrière l'ouverture branchiale; pelviennes plus grandes que les pectorales, en forme de voile, avec base étroite, le premier rayon est une forte épine, insérées ventralement, derrière la base des pectorales. Ligne latérale arquée vers le haut, se terminant sous l'extrémité postérieure de la nageoire dorsale. Écailles grandes, couvrant le corps, la partie supérieure de la tête et la base de la nageoire dorsale.

COLORATION générale gris doré; grande tache foncée, nonocellée, à la base de la dorsale molle, et bande indistincte se prolongeant verticalement à partir de cette tache jusqu'à la nageoire anale et le long de la base de cette nageoire; petite tache noire à l'extrémité de la dorsale molle (sauf chez les jeunes sujets); une bande foncée, étroite, passe par l'œil et se prolonge vers le haut jusqu'à la base de la nageoire dorsale et vers le bas jusqu'au bord ventral de la tête.²³⁴

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble au Sébaste, à la Tanche-tautogue et au Tautogue noir en ayant une nageoire dorsale dont la partie épineuse et la partie à rayons mous sont continues. Il en diffère par l'absence d'interruption perceptible dans la nageoire à cet endroit, à la hauteur beaucoup plus considérable du corps, et à sa coloration.



TAILLE: Atteignant une longueur de 8 pouces.⁵¹³

DISTRIBUTION: Antilles, parmi les récifs de corail; errant vers le nord jusqu'au New Jersey, au Rhode Island, au Massachusetts et, une fois, à la Nouvelle-Écosse.

Répartition au Canada: La présence de l'espèce n'a été enregistrée qu'une seule fois, par Vladykov,⁴⁹⁸ consécutivement à la capture d'un jeune exemplaire, mesurant $1\frac{1}{4}$ pouce de longueur, dans le havre de Musquodoboît (N.-É.), durant l'été de 1933.

Famille des LABRIDAE

Labres

Cette grande famille se compose de Poissons de diverses tailles, à coloration

souvent vive, qui se rencontrent surtout dans les mers chaudes aux alentours des récifs de corail et qui se nourrissent principalement d'organismes de fond, notamment de Mollusques et de Crustacés.

Deux espèces sont établies dans la région canadienne.

CLÉ de la Famille des LABRIDAE

Base des nageoires pelviennes située sous la base des nageoires pectorales; devant de la tête nettement arrondi en vue latérale; moitié inférieure de l'opercule dépourvue d'écaillés Tautogue noir, *Tautoga onitis* (p. 293)

Base des nageoires pelviennes située manifestement derrière la base des nageoires pectorales; devant de la tête nettement pointu en vue latérale; moitié inférieure de l'opercule couverte d'écaillés.
 Tanche-tautogue, *Tautogolabrus adspersus* (p. 295)

Tautogue noir

Tautog

Tautoga onitis (Linné) 1758

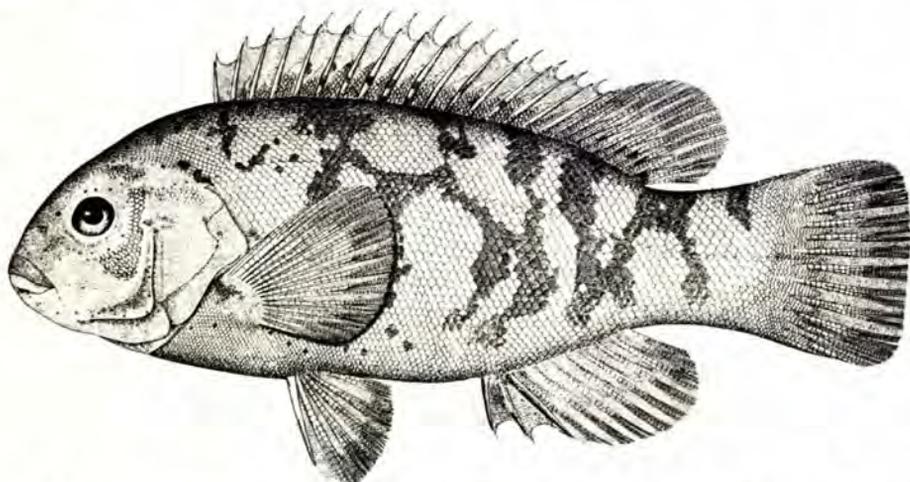
AUTRES NOMS VULGAIRES: black-fish

DIAGNOSE: Corps robuste, oblong, quelque peu comprimé, la plus grande hauteur, qui se présente vers le milieu des épines dorsales, entre $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal fort, à peu près $\frac{1}{2}$ fois aussi haut que le corps. Tête entrant $3\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale, formant un angle obtus, profil supérieur à pic et arrondi; bouche terminale, mais basse et petite, angle bien en avant de l'œil; lèvres très épaisses, 2 séries de fortes dents coniques sur chaque mâchoire, celles du devant plus grandes que les autres, et 2 groupes de dents broyeuses arrondies à l'arrière de la bouche. Oeil de grandeur modérée, entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XVI–XVII, 10, épines fortes, chacune étant dotée d'un petit appendice cutané à l'extrémité, les 3 premières épines augmentent graduellement de longueur, les autres sont à peu près égales, les épines (sans compter les extrémités cutanées) entrent environ 3 fois dans la longueur de la tête, rayons mous plus longs, ceux du milieu entrant moins de 2 fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence au-dessus du bord postérieur de la tête et se prolonge jusqu'au pédoncule caudal, base presque 2 fois plus longue que la tête; nageoire caudale forte, tronquée, largeur maximale égale à $1\frac{1}{2}$ fois la hauteur du pédoncule caudal; anale, III, 7–8, épines fortes, augmentant de longueur jusqu'à la troisième, qui entre $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, partie molle de la nageoire arrondie, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant $1\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence sous la treizième épine dorsale et se termine sous le bord postérieur de la nageoire dorsale; pectorales modérément grandes, arrondies, rayons les plus longs entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base derrière l'ouverture branchiale, avec région couverte d'écaillés entre l'ouverture branchiale et la partie inférieure de la base, base environ à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral; pelviennes, I, 5, à peu près triangulaires, épine forte, le rayon mou le plus long entre 2 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement sous le milieu des nageoires pectorales. Corps couvert d'écaillés de grandeur modérée; membranes des nageoires dorsale et anale en partie couvertes d'écaillés; petites écaillés sur la tête, derrière et sous l'œil, ainsi que sur la partie supérieure du préopercule; parties inférieure et postérieure de l'opercule sans écaillés. Ligne latérale continue, incurvée vers le bas sous les rayons mous de la nageoire dorsale.

COLORATION: Pigmentation noirâtre, grisâtre ou verdâtre; flancs marqués de taches foncées irrégulières, surtout chez les petits sujets; les gros Poissons sont uni-

formément noirâtres, ventre légèrement plus pâle que les flancs; le menton des gros exemplaires est blanchâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Tautogue noir et la Tanche-tautogue se distinguent des autres Poissons à nageoire dorsale composée de rayons épineux et de rayons mous sans séparation, à leur petite bouche et à leur nageoire caudale arrondie ou tronquée. Le premier se distingue de la seconde à son profil dorsal qui est à pic et arrondi; le Tautogue noir est aussi plus robuste que la Tanche-tautogue, et, dans le cas des gros sujets, beaucoup plus lourd. La partie inférieure de l'opercule est nue chez le premier et couverte d'écailles chez la seconde. Les nageoires pelviennes du Tautogue noir sont aussi insérées plus loin que celles de la Tanche-tautogue.



TAILLE: Atteint une longueur maximale d'environ 3 pieds. Le National Museum des États-Unis possède un exemplaire-record mesurant 36½ pouces de longueur et pesant 22½ livres. Les sujets dont le poids dépasse 10 livres sont rares.⁴⁹

DISTRIBUTION: Côte atlantique de l'Amérique du Nord à partir d'un point situé légèrement à l'est d'Halifax (N.-É.) jusqu'à la Caroline du Sud; cette espèce atteint son maximum d'abondance entre le cap Cod et la baie Delaware.

Répartition au Canada: Avant 1957, le Tautogue était rarement signalé dans les eaux du Canada. Deux exemplaires sont au Nova Scotia Museum of Science, à Halifax (N.-É.); l'un de ceux-ci a été capturé au mois de mai 1903 dans le havre Petpeswick, comté d'Halifax, et l'autre au mois de juillet 1902, dans la baie Scotsman (N.-É.), au fond de la baie de Fundy.⁵¹³ Un autre a été capturé à Cranberry Head*, baie de Fundy, comté de Cumberland (N.-É.) en 1912.^{140a} Il existe 3 mentions de la présence de l'espèce dans la baie de Passamaquoddy, dont l'une remonte aux environs de 1910,²⁶⁵ et les deux autres à 1934 et 1935, dans la baie Oak, qui est un estuaire de Passamaquoddy.³²⁴ La présence de l'espèce a été signalée beaucoup plus tôt dans le havre de Saint-Jean.³⁴⁹ En 1957 et en 1958, un nombre considérable de ces Poissons a été capturé dans le lac Eel-Brook, comté d'Yarmouth (N.-É.).

*Bleakney⁶⁹ a fait voir que les auteurs qui, à la suite de Fowler,^{140a} avaient situé Cranberry Head dans le "comté d'Yarmouth" s'étaient trompés.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Tautogue noir se tient plus près de la côte que la Tanche-tautogue et dans la partie septentrionale de son aire de distribution, il n'est pas capturé au large du tout; il entre parfois en eau saumâtre. La fraie se produit au mois de juin près du cap Cod. Au mois de juillet 1962, Bleakney⁵⁹ a capturé une femelle de 6 livres dont les ovaires contenaient des œufs mûrs. Les œufs sont flottants et mesurent environ 1.0 mm de diamètre.

Le Tautogue noir se nourrit principalement de Moules, de Gastéropodes et autres Mollusques et Crustacés. Ceux qui ont été capturés récemment en Nouvelle-Écosse consommaient surtout des Moules.

La pêche sportive du Tautogue noir s'est établie en 1957 dans le lac Eel-Brook, estuaire à eau salée dans le comté d'Yarmouth (N.-É.). On estime qu'à cet endroit, il s'est capturé 2000 Tautogues en 1957 et environ 450 en 1958. Ces captures ont surtout été faites à la ligne.

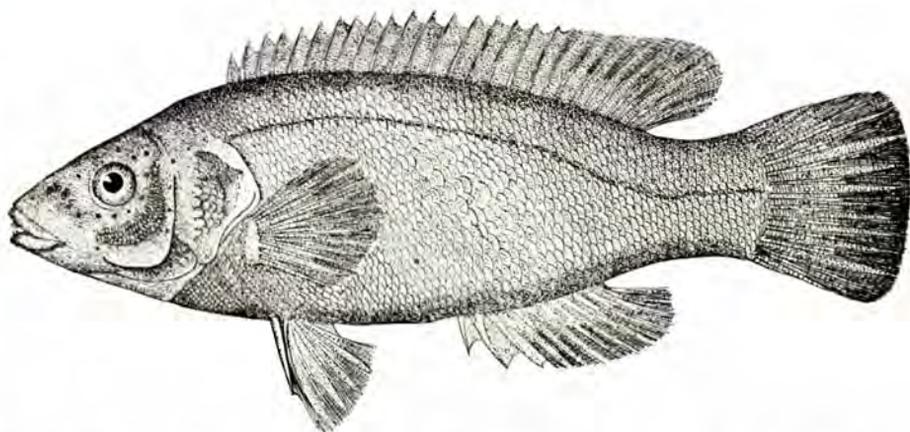
Tanche-tautogue

Cunner

Tautoglabrus adspersus (Walbaum) 1792

AUTRES NOMS VULGAIRES: perch, sea perch, blue perch, bergall, nipper, achigan de mer, tanche, vieille

DIAGNOSE: Corps oblong, modérément comprimé, la plus grande hauteur, au septième rayon dorsal, entre $3\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal fort, haut d'une hauteur égale à la moitié de la hauteur maximale du corps. Tête entrant $3\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale, pointue, profils supérieur et inférieur presque droits; bouche terminale, lippue, angle bien en avant de l'œil, plusieurs séries de dents sur les mâchoires, inégales, coniques, les dents extérieures plus fortes que les autres, dents fortes à l'arrière de la bouche aussi, bord vertical du préopercule fine-



ment serratulé. Oeil de grandeur modérée, entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XVIII, 9-10, les 3 premières épines augmentent graduellement de longueur, la longueur des autres, qui entre $2\frac{1}{2}$ fois dans celle de la tête, est assez uniforme, tous les rayons mous, sauf les derniers, sont un peu plus longs, ce qui forme une patte plus ou moins arrondie à la partie postérieure de la nageoire, la nageoire commence juste devant l'extrémité postérieure de la tête et se termine au pédoncule caudal, la longueur de sa base est légèrement inférieure au double de

celle de la tête; caudale forte, arrondie; anale, III, 9, les 3 épines sont fortes et graduées, et la longueur de la troisième égale celle de la plus longue dorsale, rayons mous un peu plus longs, la nageoire prend son origine sous la quatorzième épine de la dorsale et se termine légèrement devant l'extrémité de la dorsale molle, sa base entre $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête; pectorales de grandeur modérée, les plus longs rayons entrent 2 fois dans la longueur de la tête, région couverte d'écaillés entre l'ouverture branchiale et la partie inférieure de la base, base environ à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral; pelviennes, I, 5, de grandeur modérée, à peu près triangulaires, l'épine est forte, et le premier et le second des rayons mous entrent environ 2 fois dans la longueur de la tête, base ventrale sous la partie inférieure de la base des pectorales. Corps couvert de grandes écaillés rudes. Il y a des écaillés sur les opercules. Ligne latérale continue, arquée.

COLORATION variable selon la nature du fond; diversement tachetée de brun, de rougeâtre et de bleu, l'une de ces couleurs étant prédominante; à l'occasion, on y trouve un peu de vert olive terne; les sujets d'eau profonde ont tendance à être rougeâtres; ventre d'ordinaire avec un reflet bleuâtre, mais parfois blanchâtre; lèvres quelquefois jaunes. Jusqu'à la taille d'environ 4 pouces, les jeunes Tanches-tautogues ont, au-devant de la nageoire dorsale molle, immédiatement après la dernière épine, une tache blanche distinctive.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La Tanche-tautogue est reconnue comme un Poisson semblable à la Perche, avec épines et rayons mous formant une nageoire dorsale longue et ininterrompue. Parmi les autres Poissons de mer qui partagent ce trait, on relève le Cernier atlantique, le Spare doré, le Spare tête-de-mouton, le Sébaste atlantique et le Tautogue noir. La queue arrondie et la petite bouche de la Tanche-tautogue sépare ce Poisson de tous les autres, sauf du Tautogue noir. Le profil de la Tanche-tautogue, du museau à la base de la mâchoire dorsale, est presque droit, tandis que chez le Tautogue noir il est très nettement arrondi; le pédoncule caudal est plus étroit, et la nageoire caudale est relativement plus large chez la Tanche-tautogue que chez le Tautogue noir; l'opercule porte plus d'écaillés chez la Tanche-tautogue que chez le Tautogue noir, une région nue apparaît devant l'ouverture branchiale chez ce dernier.

TAILLE: Pouvant aller jusqu'à 17 pouces de longueur, mais ne dépassant pas habituellement 12 pouces; le poids peut aller jusqu'à $3\frac{1}{4}$ livres.

DISTRIBUTION: Côte atlantique de l'Amérique du Nord, du nord de Terre-Neuve, du sud du golfe Saint-Laurent et des bancs du large vers le sud jusqu'à l'embouchure de la baie Chesapeake.

Répartition au Canada: Des exemplaires adultes se rencontrent le long de la côte ouest de Terre-Neuve, à Port-au-Choix, baie Brig, havre Vieux Ferolle, et aussi loin vers le nord que l'anse aux Fleurs, où des alevins ont été pris au moyen de filets traïnants dans le détroit de Belle-Isle, au large du cap Norman;²⁰⁶ des alevins pélagiques ont été trouvés dans la baie St-Georges (T.-N.);^{19, 102} dans la baie des Îles,²²⁶ et au large de Bonne-Baie;¹⁷ ailleurs dans le golfe Saint-Laurent, des Tanches-tautogues ont été signalées à Gaspé (P.Q.), dans la baie des Chaleurs à Port-Daniel (P.Q.),²²⁹ dans l'estuaire de la Miramichi;³¹² à Tignish (Î.-P.-É.);⁹² dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.);^{334, 460} alevins pélagiques dans le détroit de Northumberland;¹⁰² l'espèce abonde aux îles de la Madeleine (P.Q.);^{17, 95} aussi sur les côtes du Cap-Breton.^{95, 102, 451} Rencontrée plus rarement dans la baie Conception (T.-N.);^{226, 228} signalée sous forme d'alevins pélagiques dans la baie Fortune, la baie Bulls, la partie sud-ouest du Grand Banc, au large de Bonavista, au large de la baie Notre-Dame,

et au large de St-Julien (T.-N.),^{17, 18, 19} Jeunes sujets pélagiques aussi trouvés sur le banc de l'île de Sable.¹⁰² On signale que les adultes sont abondants sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse à Canso (N.-É.),⁹¹ et le long de toute la côte en général.^{220, 232, 613} Répartition moins générale dans la baie de Fundy, bien que l'espèce abonde dans la baie St. Mary; moins commune dans le bassin d'Annapolis; rencontrée plus rarement de Grand-Manan à la baie de Passamaquoddy;²⁰⁵ signalée à l'est du havre de Saint-Jean à la rivière Black (N.-B.).³⁴⁸

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Tanche-tautogue vit sur le fond ou près du fond, le plus souvent à quelques milles de la côte. Les Tanches-tautogues se rassemblent souvent autour des quais, des épaves, des radeaux et des algues submergées; elles évitent l'eau saumâtre. Quelques gros individus ont été capturés en haute mer sur le banc Georges et ailleurs à des profondeurs allant jusqu'à 70 brasses. Elles n'émigrent que rarement. À l'occasion, des mortalités massives se sont produites en hiver. Elles ont été attribuées à l'inaptitude de la Tanche-tautogue à supporter les basses températures.⁴⁹

L'espèce fraie du mois de juin à la mi-août dans le golfe Saint-Laurent, et un peu plus tard sur la côte de la Nouvelle-Écosse.^{220, 380} Les œufs sont sphériques, mesurent environ 0.8 mm de diamètre, et ils sont flottants. Ils éclosent en 40 heures à 70°F et en 3 jours environ à une température de 55 à 65°F.⁴⁹ La reproduction réussit dans le golfe Saint-Laurent, au large du sud de Terre-Neuve,^{17,18,10,102} et dans la baie St. Mary, particulièrement dans la moitié supérieure; en revanche l'espèce fraie fort peu dans la baie de Fundy, et aucun fretin n'y a été trouvé.³⁸⁰

La croissance de la Tanche-tautogue dans le golfe Saint-Laurent a été étudiée par Johansen.²²⁶ Ces Poissons atteignent une taille de 6½ pouces en 4 ans. Il faut 7 ans au mâle pour atteindre 9½ pouces, tandis que la femelle y parvient en 6 ans.

La Tanche-tautogue se nourrit principalement de Mollusques et de Crustacés, et l'on trouve dans les estomacs de ces Poissons des Patelles, des Moules, des Bigorneaux, des Crabes, des Crevettes, des Mysides et des Amphipodes. Parmi les autres proies que l'on rencontre moins fréquemment, on relève des Bernacles, des Oursins, des Vers marins, des Ascidies, des œufs de Poisson et de la Vallisnérie spiralée.²²⁶

La Tanche-tautogue n'a été que peu employée dans le commerce au Canada. Avant 1900, on en prenait pour la consommation locale dans le golfe Saint-Laurent;²²⁶ à la même époque, de petits apports parvenaient à la Nouvelle-Angleterre.⁴⁰ À l'heure actuelle, l'espèce alimente un peu de pêche à la ligne le long des quais, dans les districts où elle est abondante.

Famille des AMMODYTIDAE

Langçons

Les Langçons sont de petits Poissons allongés, carnivores, dont l'apparence générale rappelle celle de l'Anguille, qui fréquentent les eaux peu profondes, et s'enfouissent souvent dans le sable du fond. Les Langçons diffèrent de plusieurs autres familles dans le sous-ordre des Percoidea par le fait qu'ils sont dépourvus de dorsale épineuse et que la dorsale à rayons mous est longue et basse; la nageoire anale est aussi dépourvue d'épines, les pelviennes sont absentes et les écailles sont cycloïdes et petites; la ligne latérale est haute et droite, et une crête charnue située bas sur les flancs court sur toute la longueur du corps.

Cette famille compte relativement peu d'espèces dans les mers du Nord. Parfois assemblés en bancs considérables, les Lançons constituent une partie significative du régime d'espèces importantes du point de vue commercial comme, par exemple, la Morue et l'Aiglefin. Une étude attentive des rapports entre les espèces dites représentées dans les eaux de l'Atlantique est nécessaire. En reconnaissant deux espèces* dans notre région, nous sommes d'accord avec Backus.²⁵

CLÉ de la Famille des AMMODYTIDAE

- De 57 à 60 rayons à la nageoire dorsale; de 28 à 31 rayons à la nageoire anale; de 64 à 69 vertèbres
 Lançon d'Amérique, *Ammodytes americanus* (p. 298)
- De 62 à 67 rayons à la nageoire dorsale; de 32 à 35 rayons à la nageoire anale; de 71 à 75 vertèbres
 Lançon du Nord, *Ammodytes dubius* (p. 300)

Lançon d'Amérique

American sand lance

Ammodytes americanus DeKay 1842

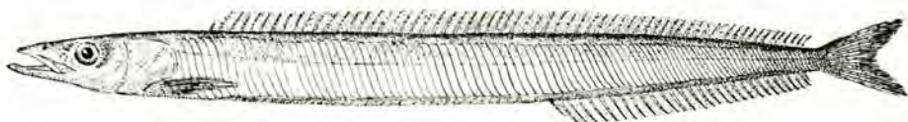
AUTRES NOMS VULGAIRES: sand lance, sand eel, lance, lant, équille

DIAGNOSE: Corps allongé, très grêle, légèrement comprimé, la plus grande hauteur entrant 13 fois dans la longueur totale, se maintenant de façon uniforme à partir de l'ouverture branchiale jusqu'au commencement de la nageoire anale, après quoi le corps diminue lentement de hauteur pour se joindre à un pédoncule caudal fort. Tête longue, entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale du corps, pointue; bouche terminale, mâchoire inférieure nettement débordante, angle de la bouche légèrement devant l'œil, mâchoires sans dents. Oeil de grandeur modérée, entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 57-60,²⁵ premier rayon court, la plupart des rayons entrant 6 fois dans la longueur de la tête, diminuant graduellement de hauteur postérieurement, nageoire longue, commençant au-dessus du tiers postérieur des pectorales et se prolongeant jusqu'au pédoncule caudal, base entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; caudale de grosseur modérée, fourchue, séparée de la dorsale et de l'anale; anale, 28-31,²⁵ rayons légèrement plus longs que ceux de la dorsale, la nageoire prend son origine sous le 29^e ou le 30^e rayon de la dorsale et se termine sous l'extrémité postérieure de la dorsale, base $1\frac{1}{2}$ fois plus grande que la longueur de la tête; pectorales petites, pointues, les plus longs rayons entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base située bas sur les côtés et à très faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes absentes. Côté du corps caractérisé par la présence de 125 à 130 plis de peau latéraux, dirigés quelque peu obliquement vers le bas et vers l'arrière, petites écailles entre les plis; crête longitudinale de peau placée bas de chaque côté du ventre. Ligne latérale droite.

COLORATION générale variable; dessus olive, brunâtre ou vert bleuâtre, partie inférieure des flancs argentée, ventre blanc; la coloration des sujets vivants est irisée, mais ce lustre disparaît après la mort; une bande bleue d'acier apparaît parfois le long des flancs.

*Dans une publication récente, Richards, Perlmutter et McAneny³⁶² expriment l'opinion que deux espèces existent dans la région du Nord-ouest de l'Atlantique, soit *A. hexapterus* et *A. dubius*. Les auteurs sont d'avis que *A. hexapterus* serait une espèce côtière et *A. dubius* serait une espèce hauturière.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaissent à leur forme grêle, allongée, ainsi qu'à leur nageoire dorsale longue et basse, qui est nettement séparée de la dorsale. Aucune des Anguilles véritables ou des Poissons qui ressemblent à l'Anguille n'ont une nageoire caudale fourchue comme celle des Lançons. Un nombre moins considérable de rayons aux nageoires dorsale et anale distingue le Lançon d'Amérique du Lançon du Nord.



TAILLE: Atteignant une longueur de 8½ pouces.²⁰⁹

DISTRIBUTION: À partir d'un point situé près du cap Chidley (Labrador) vers le sud jusqu'au cap Hatteras; près de la côte et sur les bancs aux endroits sablonneux seulement. Des espèces étroitement apparentées se rencontrent dans la baie et le détroit d'Hudson vers le sud, au Groenland, en Islande, et de la Norvège vers le sud jusqu'à l'Espagne; aussi dans la partie est de l'océan Pacifique Nord.

Répartition au Canada: Eclipse Harbor, près du cap Chidley (Labrador)¹⁹ serait l'endroit le plus septentrional où l'espèce aurait été signalée; signalée aussi dans la baie Saglek par 58°30' de latitude nord;¹⁹¹ et à un certain nombre d'endroits sur la côte du Labrador, de Tessiujarsuk (par 56°30' de latitude nord) au goulet de St-Louis (par 52°15' de latitude nord).^{19, 25, 240} Signalée des deux côtés du détroit de Belle-Isle.^{209, 240, 455} Connue dans le golfe Saint-Laurent dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.),³⁰⁷ à Gaspé (P.Q.),^{229, 450} dans la baie des Chaleurs; commune dans la baie Miramichi,³¹² dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.);³³⁴ abondante aux îles de la Madeleine (P.Q.);³⁵ trouvée à Chéticamp (N.-É.),⁹⁵ signalée sur toute la périphérie de Terre-Neuve, souvent sous forme d'alevins pélagiques et quelque peu éloignés de la côte—au large des baies White, Notre-Dame, Conception, Plaisance, ainsi que sur le Grand banc et le banc St-Pierre.^{17, 18, 19, 150, 228} Abondante près de Canso (N.-É.);⁹¹ commune sur la côte de la Nouvelle-Écosse,²³² abondante sur le banc de l'île de Sable;^{105, 513} ainsi que sur le Banquereau et le Middle Ground.^{17, 19} Représentée dans la baie St. Mary et, de façon plus clairsemée, dans la partie inférieure de la baie de Fundy à Grand-Manan et dans la baie de Passamaquoddy.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Les Lançons fréquentent les fonds sablonneux aussi bien dans les eaux côtières que sur les bancs; ils fuient les fonds rocheux. Ils se tiennent par bancs considérables et s'enfouissent parfois dans le sable jusqu'à une profondeur de plusieurs pouces; à l'occasion, ils restent enfouis dans le sable lorsque la mer se retire.

Le frai et la croissance subséquente de l'espèce sont peu connus. Le Lançon d'Europe fraie à des profondeurs de 10 brasses ou à peu près à la fin de l'automne et en hiver; ses œufs petits et ovales adhèrent aux grains de sable. L'abondance d'alevins au large de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve à partir du mois de mai et vers la suite semble indiquer que la période de fraie serait semblable ici.^{102, 150} Le grand nombre de fois où des alevins ont été trouvés sur de vastes étendues des bancs indique que la reproduction est généralement très réussie.

Le Lançon se nourrit d'un grand nombre de petits organismes marins, y compris des Copépodes, des Vers marins et des alevins de Poisson.⁴⁹

De son côté, il est consommé par un grand nombre de Poissons, mais la Morue, l'Aiglefin et la Merluche s'en nourrissent à tel point que la valeur indirecte du Lançon pour la pêche de commerce est considérable. Plus de la moitié de la nourriture de l'Aiglefin sur le banc de l'île de Sable se compose de Lançons.¹⁹⁵ L'espèce joue aussi un rôle important dans l'alimentation de certaines Baleines et de Marsouins.

Lançon du nord

Northern sand lance

Ammodytes dubius Reinhardt 1838*

AUTRES NOMS VULGAIRES: Greenland launce, arctic sand lance

DIAGNOSE: Corps allongé, grêle, légèrement comprimé, la plus grande hauteur entrant $13\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, se maintenant de façon uniforme à partir de l'ouverture branchiale jusqu'au commencement de la nageoire anale, après quoi le corps diminue graduellement de manière à former un pédoncule caudal robuste, dont la hauteur est de plus du tiers de la hauteur maximale du corps. Tête longue, entrant de 5 à $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, pointue; bouche grande, terminale, mâchoire inférieure nettement débordante, angle de la bouche légèrement devant l'œil, mâchoires sans dents. Oeil de grandeur modérée, entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 62-67,²⁵ rayons les plus longs entrant 6 fois dans la longueur de la tête, nageoire longue, commençant au-dessus du tiers postérieur des pectorales et se prolongeant jusqu'au pédoncule caudal, base entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; caudale de grandeur modérée, fourchue, nettement séparée de la dorsale et de l'anale; anale, 32-35,²⁵ un peu plus haute que la dorsale, nageoire prenant son origine sous le milieu de la dorsale et se terminant sous l'extrémité postérieure de la dorsale, base $1\frac{1}{2}$ fois plus grande que la longueur de la tête; pectorales petites, pointues, rayons les plus longs entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base située sur les côtés et à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes absentes. Côtés du corps caractérisés par la présence de 141 à 144 plis de peau latéraux courant plus ou moins obliquement vers le bas et vers l'arrière, petites écailles entre les plis. Ligne latérale droite.

COLORATION: Parties supérieures du corps et dessus de la tête brunâtre, parties inférieures pâles. Nageoire caudale noirâtre, autres nageoires sans couleur.⁴⁰⁶

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ainsi qu'elle se présente sur la côte du Labrador, l'espèce diffère du Lançon d'Amérique en ayant plus de rayons aux nageoires dorsale et anale, et en ayant une tête légèrement plus longue.

TAILLE: Atteignant jusqu'à 8 pouces de longueur.²⁵

DISTRIBUTION: Eaux arctiques de l'Amérique du Nord et de l'Europe, vers le sud sur la côte du Labrador jusqu'à un point dépassant à peine Hamilton Inlet. L'espèce est commune au Groenland.

Répartition au Canada: Représentée dans la baie James, la partie nord-ouest de la baie d'Hudson et le côté sud du détroit d'Hudson;⁴⁰⁶ dans la baie d'Ungava;¹²⁴ sur la côte du Labrador à Sloop Harbour,⁵²³ ainsi qu'à Hare Harbour et Packs Harbour (près de Cartwright).²⁵

*Les auteurs ne sont pas tous d'accord quant à la séparation de cette espèce de *A. americanus*. Bigelow et Schroeder,⁴⁰ et Soldatov et Lindberg¹⁴⁴ mettent cette séparation en doute. Alors que Backus²⁵ a pu distinguer les deux espèces sur la côte du Labrador, Vladykov⁴⁰⁶ a trouvé une espèce, qu'il a appelée *Ammodytes dubius hudsonius*, dans la baie d'Hudson et la baie James; le dénombrement des rayons de nageoires dépassait celui de *A. americanus*, soit de 57 à 65 rayons à la dorsale; de 28 à 33 rayons à l'anale.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Lançon du nord n'a été trouvé qu'aux profondeurs allant jusqu'à 17 brasses,⁴⁰⁶ mais dans ces limites où le Lançon d'Amérique et le Lançon du Nord se rencontrent dans la même localité, le dernier se trouve plus loin de la côte que le premier, ce qui semblerait indiquer une préférence pour l'eau plus froide.²⁵

Famille des CHIASMODONTIDAE

Grands Avaleurs

Les Grands Avaleurs constituent une famille peu considérable de petits Poissons hauturiers ou bathypélagiques, réputés pour leur aptitude à avaler des Poissons plusieurs fois plus grands qu'eux-mêmes.

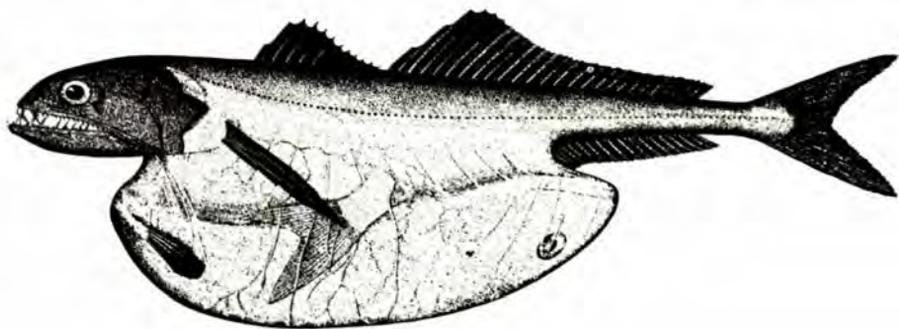
La famille compte 5 genres et moins de 20 espèces, mais une seule espèce est représentée dans notre région.

Grand avaleur

Black swallower

Chiasmodon niger Johnson 1863

DIAGNOSE: Corps allongé, comprimé, la plus grande hauteur, immédiatement derrière la tête quand le corps n'est pas dilaté par la nourriture, entre 9 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est grêle. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, formant un angle obtus, profil supérieur arrondi, mâchoire inférieure débordante; bouche grande, angle nettement derrière le bord postérieur de l'œil, les deux mâchoires armées de dents longues, pointues, écartées, dont presque toutes sont mobiles, les 2 dents du devant sur la mâchoire supérieure sont très longues, et se croisent lorsqu'elles sont abaissées, 3 paires de dents sur la mâchoire inférieure prolongées de la même manière, une dent longue, fixe, sur le devant des os palatins, dents vomériennes absentes. Oeil entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XI, les trois premières épines augmentent graduellement de longueur, la troi-



sième entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, les autres épines graduellement plus courtes, base de la nageoire entrant $1\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine légèrement derrière la base des pectorales. 2^e dorsale, 28, les trois premiers rayons augmentent graduellement de longueur, le troisième rayon entrant presque 2 fois dans la longueur de la tête, les rayons suivants plus courts mais devenant graduellement uniformes de sorte que les derniers

rayons sont à peu près de la même longueur, base de la nageoire entrant $1\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence à très faible distance derrière la 1^{re} dorsale et se prolonge jusqu'au pédoncule caudal; caudale de taille modérée, fourchue; anale, 27, sous la 2^e dorsale et de même forme qu'elle, mais commençant quelque peu derrière son origine; nageoires pectorales longues et étroites, égales aux $\frac{3}{4}$ de la longueur de la tête, insérées bas sur le côté à faible distance derrière l'ouverture branchiale; nageoires pelviennes plus courtes, la moitié de la longueur des pectorales, insérées ventralement un peu en avant des bases des pectorales. Ligne latérale ininterrompue à partir d'un point au-dessus de l'opercule jusqu'à la base de la nageoire caudale. Corps dépourvu d'écaillés. Corps susceptible de se dilater considérablement lorsque de gros Poissons sont avalés.

COLORATION générale complètement noire.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue des autres Poissons de la région à sa forme grêle (à moins que le corps ne soit ballonné par la nourriture), à l'absence d'écaillés, de nageoire adipeuse et de photophores, ainsi qu'à la longueur des dents dans la bouche et à sa coloration noire.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 12 pouces.²³⁴

DISTRIBUTION: La présence de l'espèce a été enregistrée à Madère, près de l'île antillaise de la Dominique, au milieu de l'Atlantique, et sur le banc La Hève au large de la Nouvelle-Écosse. L'espèce a aussi été signalée récemment au sud du banc Browns.*⁴⁹⁸

Répartition au Canada: Un exemplaire a été trouvé flottant à la surface, au-dessus du banc La Hève, par une goélette de Gloucester (Mass.), au mois de juin 1880; cet exemplaire est conservé au National Museum des États-Unis.¹⁷⁰ Un exemplaire, mesurant $6\frac{1}{2}$ pouces de longueur, a été recueilli, aussi à la surface, au mois de septembre 1932, au sud du banc Browns*. Ce dernier a été capturé par le capitaine d'un navire de Lunenburg.⁴⁹⁸

Famille des GEMPYLIDAE

Escolars

Cette petite famille se compose de Poissons prédateurs plutôt gros, trouvés dans les mers chaudes, parfois à des profondeurs considérables. Certaines espèces sont estimées bonnes pour la table. Cependant, les rapports entre certaines des espèces, particulièrement celles qui ressemblent à *Lepidocybium flavobrunneum*, ne sont pas clairs, principalement parce que le matériel à étudier s'est révélée insuffisant et inadéquat.

CLÉ de la Famille des GEMPYLIDAE

- Pédoncule caudal caréné; de 7 à 12 épines à la nageoire dorsale
 Escolar, *Lepidocybium flavobrunneum* (p. 303)
 Pédoncule caudal non caréné; de 13 à 15 épines à la nageoire dorsale
 Rouvet, *Ruvettus pretiosus* (p. 303)

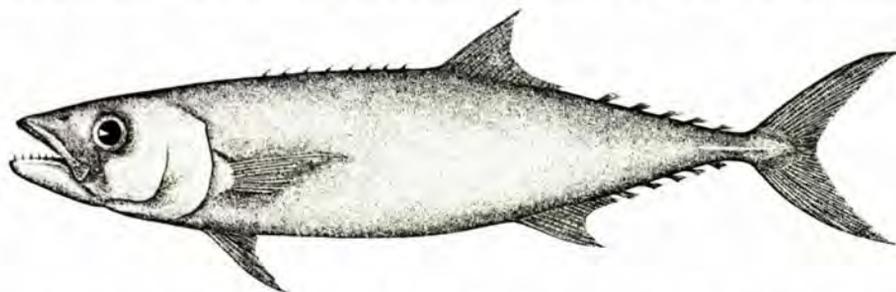
*Le lieu donné est de 39°10' de latitude nord, par 69°40' de longitude ouest, ce qui est au sud de Nantucket et, vraisemblablement, plus loin vers l'ouest qu'un navire de pêche de Lunenburg pourrait se trouver.

Escolar

Escolar

Lepidocybium flavobrunneum (Smith) 1849

Capturée récemment dans notre région, cette espèce est donc digne de mention. La documentation relative à ce Poisson et aux espèces apparentées est plutôt confuse et trompeuse. Cependant, Bartlett et Backus,²⁷ du Woods Hole Oceano-



graphic Institution, ont récemment publié une description détaillée et très utile de deux exemplaires (ainsi que la photographie de l'un d'eux) capturés dans l'Atlantique Sud, au large des États-Unis.

Rouvet

Oilfish

Ruvettus pretiosus Cocco 1829

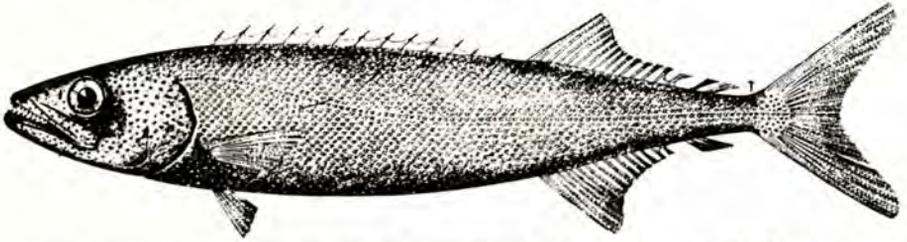
AUTRES NOMS VULGAIRES: ruvetto, scour-fish

DIAGNOSE: Corps fusiforme, modérément allongé, modérément comprimé, la plus grande hauteur entrant 6 fois dans la longueur totale, pédoncule caudal de taille modérée. Tête comprimée, entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, museau en pointe arrondie, bouche grande, oblique, mâchoire inférieure épaisse, débordant légèrement, angle de la bouche sous le bord postérieur de la pupille, fortes dents sur les deux mâchoires, dont quelques-unes, sur le dedans de la bouche, ressemblent à des canines. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XIII–XV, basse, la plus longue épine entrant 9 fois dans la longueur de la tête, première épine au-dessus de la base des pectorales, la nageoire est $1\frac{3}{4}$ fois plus longue que la tête, abaissable dans un sillon, 2^e dorsale, 18, haute, premier rayon égal aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, rayons subséquents diminuant de longueur, base égale à la moitié de la longueur de la 1^{re} dorsale, suivie de 2 petites pinnules; caudale grande, fourchue; anale, 17, sous la 2^e dorsale et semblable à cette dernière quant à la taille et au profil, suivie de 2 pinnules; pectorales insérées bas sur les côtés derrière l'ouverture branchiale, dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête; pelviennes ventrales, insérées directement sous la base des pectorales. Peau rêche, couverte de petites écailles irrégulières ressemblant à des plaques, chacune étant armée d'une épine ou piquant; ces piquants se retrouvent aussi sur une grande partie de la tête. Ligne latérale obscure.

COLORATION brun-violacé plus foncé sur le dessus, avec taches noirâtres. Ventre d'un blanc terne. Piquants osseux, blanchâtres. Intérieur de la bouche noirâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de tous les Maquereaux en n'ayant que deux dorsales et deux pinnules anales. Son pédoncule caudal est dépourvu de toute carène. Les étranges piquants qui couvrent la peau sont uniques.

TAILLE: Le Rouvet peut atteindre le poids de 100 livres.



DISTRIBUTION: L'espèce est très répandue dans les mers tropicales, y compris les océans Atlantique, Pacifique Nord et Indien. Elle est commune aux Antilles, et erre vers le nord jusqu'au banc Georges et au large de la Nouvelle-Écosse. Connue aux Bermudes. Représentée dans la mer Méditerranée, au large des îles Canaries, et vers le nord, jusqu'au golfe de Gascogne.

Répartition au Canada: Deux exemplaires, signalés par Goode et Bean,¹⁷⁰ ont été capturés en 1891 sur le banc Georges, à un point situé approximativement par 41°40' de latitude nord et 67°44' de longitude ouest. Ces poissons mesuraient respectivement 49 et 72 pouces de longueur environ. Un exemplaire unique a été capturé par la goélette *Dot and Hellie* le 26 septembre 1952, au large du banc de l'île de Sable, par 43°22' de latitude nord et 60°32' de longitude ouest, à une profondeur de 300 brasses; cet exemplaire, qui mesurait 43 pouces de longueur, est conservé au Musée royal d'Ontario (n° de cat. 16725).

Famille des TRICHIURIDAE Ceintures d'argent ou Trichiures

Cette famille se compose de Poissons pélagiques d'eaux modérément profondes. De façon générale, ils sont assez allongés et plutôt fortement comprimés latéralement. La nageoire caudale peut être présente ou absente. Lorsque la caudale est absente, le corps se termine en pointe. Presque toutes ces espèces ont de grandes bouches bien pourvues de dents, avec prémaxillaires en forme de bec et de longues dents ressemblant à des crocs; une nageoire dorsale épineuse est présente; les pelviennes, lorsqu'il y en a, se composent d'une épine ressemblant à une écaille, et d'un rayon mou rudimentaire. Pour de plus amples renseignements, consulter Tucker.⁴⁹²

Deux espèces ont été signalées dans notre région.

CLÉ de la Famille des TRICHIURIDAE

Nombre total des rayons de la nageoire dorsale allant de 91 à 95 (de 38 à 40 rayons épineux et de 53 à 55 rayons mous); bases de la dorsale épineuse et de la dorsale molle à peu près égales

..... Aphanope charbon, *Aphanopus carbo* (p. 305)

Nombre total des rayons de la nageoire dorsale allant de 147 à 154 (45 ou 46 rayons épineux et de 102 à 108 rayons mous); base de la nageoire dorsale épineuse à peu près la moitié de la longueur de celle de la nageoire dorsale molle

..... Sabre d'argent, *Benthodesmus simonyi* (p. 305)

Aphanope charbon**Black scabbardfish***Aphanopus carbo* Lowe 1839

Cette espèce de Trichiuride a été signalée pour la première fois dans les eaux atlantiques au large des côtes du Canada par Templeman et Squires,⁴⁸¹ qui ont fourni une description précise et minutieuse des exemplaires capturés. Avant ce rapport, l'espèce n'était pas connue dans l'ouest de l'Atlantique au sud de l'est du Groenland. Les données relatives aux trois exemplaires capturés sont les suivantes: une femelle de 103 cm de longueur, prise le 30 septembre 1959 au chalut, sur le talus du large du plateau nord-est de Terre-Neuve, entre 380 et 400 brasses de profondeur, par 52°29'15" de latitude nord et 51°23'30" de longitude ouest; une femelle de 109 cm de longueur, prise le 5 octobre 1959, entre 380 et 390 brasses



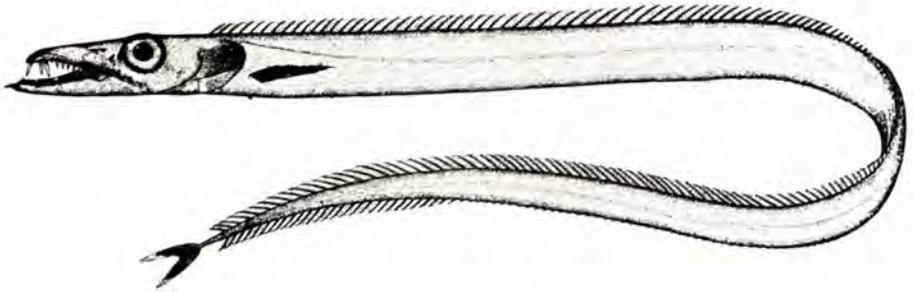
de fond par 50°56'30" de latitude nord et 50°31'52" de longitude ouest; une femelle de 110 cm de longueur prise à la mi-août 1960 au moyen d'une palangre à Flétan sur le talus du large de l'accore sud-ouest du banc de l'île de Sable, par plus de 300 brasses de fond. Une fois morts, les trois exemplaires étaient uniformément noirs. Les Poissons capturés en 1959 sont conservés dans les collections de la Station de biologie de Saint-Jean (T.-N.), et l'exemplaire de 1960 figure dans les collections du Musée royal d'Ontario (n° de cat. 22159).

Sabre d'argent**Frostfish***Benthodesmus simonyi* (Steindachner) 1891

DIAGNOSE: Corps très allongé, comprimé, la plus grande hauteur entrant environ 26 fois dans la longueur totale, diminuant graduellement à partir de l'anus jusqu'à un très petit pédoncule caudal. Tête entrant $7\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, comprimée, dessus de la tête allant de plat à concave entre les yeux; bouche terminale, grande, mâchoire inférieure débordante et se terminant par une extrémité charnue; 3 dents très longues de chaque côté de la mâchoire supérieure à l'avant, une série de dents semblables à des aiguilles, plus petites, derrière celles-ci et sur la mâchoire inférieure. Oeil grand, son diamètre entrant environ 6 fois dans la longueur de la tête, inséré haut sur la tête à peu près à mi-chemin entre le museau et l'ouverture branchiale. Nageoires: dorsales (2) confluentes, épines au nombre de 45 ou 46, rayons mous allant de 102 à 108, rayons les plus longs entrant environ $8\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête et demeurant de cette hauteur sur presque toute la longueur de la nageoire, qui commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se prolonge sur presque toute la longueur du corps, pour se terminer sur le pédoncule caudal; caudale petite, très échancrée; anale composée d'une épine et de 91 à 99 rayons mous, nageoire basse, rayons mous se terminant sur le pédoncule caudal sous la fin de la nageoire dorsale; pectorales petites, rayons les plus longs entrant 3 fois dans la longueur de la tête, base au milieu du côté, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes rudimentaires et à peine visibles, insérées ventralement sous la base des pectorales. La ligne latérale commence à l'extrémité supérieure de l'ouverture branchiale, descend ensuite à la ligne médiane des flancs et se continue presque jusqu'au pédoncule caudal. Peau nue.

COLORATION générale uniformément argentée, mais avec traces de pigment noir.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaît d'emblée à sa forme très allongée, à sa mâchoire inférieure débordante et aux grandes dents sur la mâchoire supérieure.



TAILLE: Allant jusqu'à 35½ pouces de longueur.¹⁷⁰

DISTRIBUTION: Profondeurs modérées (de 25 à 208 brasses), dans la partie ouest de l'océan Atlantique Nord, à partir de l'accore du Grand banc jusqu'au large de St. Kitts dans les Antilles.¹⁷⁰

Répartition au Canada: Il n'existe que deux mentions de l'espèce. Un exemplaire a été retiré de l'estomac d'un Flétan capturé à 80 brasses de profondeur sur l'accore ouest du Grand Banc en 1887.¹⁷⁰ Un autre a été capturé par le chalutier à vapeur *Venosta* au mois de janvier 1951 sur le banc de l'île de Sable à une profondeur de 90 brasses, à 120 milles environ est-sud-est du phare flottant Sambro (par 44°05' de latitude nord et 60°45' de longitude ouest). Cet exemplaire a été signalé par Leim et Day.²⁶⁵

Famille des SCOMBRIDAE

Maquereaux et Thons

Les Maquereaux forment une famille relativement grande de Poissons de diverses tailles, dont quelques-uns, notamment les Thons, pèsent plusieurs centaines de livres. Très semblables quant à la conformation générale, ils sont merveilleusement adaptés au déplacement rapide dans l'eau.

Tous les Maquereaux ont un corps plutôt téréte et fusiforme, se terminant habituellement par un pédoncule caudal grêle et caréné, suivi d'une nageoire caudale très échancrée et à lobes minces. Ils ont deux nageoires dorsales, la première épineuse, la seconde à rayons mous, la partie postérieure, divisée en pinnules distinctes, détachées les unes des autres; la nageoire anale a de une à trois faibles épines et sa partie postérieure se divise en pinnules séparées, comme dans le cas de la nageoire dorsale; les écailles sont cycloïdes et petites.

Ce sont des Poissons océaniques très répandus, dont plusieurs sont fort estimés pour leurs qualités combattives et leur valeur commerciale. Neuf espèces ont été signalées dans notre région.

CLÉ de la Famille des SCOMBRIDAE

- 1 Nageoires dorsales séparées par un intervalle supérieur à la longueur du museau; de 9 à 12 épines environ à la nageoire dorsale 2
 Nageoires dorsales séparées par un intervalle inférieur à la longueur du museau; de 13 à 26 épines environ à la nageoire dorsale 4
- 2 Pinnules dorsales au nombre de 8 ou 9; pinnules anales 7; carène médiane de chaque côté du pédoncule caudal Thazard, *Auxis thazard* (p. 308)
 Pinnules dorsales et anales 5 (à chaque nageoire); pas de carène médiane sur le pédoncule caudal 3
- 3 Épines de la nageoire dorsale au nombre de 11 ou 12; pas de vessie gazeuse
 Maquereau bleu, *Scomber scombrus* (p. 312)
 Épines de la nageoire dorsale au nombre de 9 ou 10; vessie gazeuse présente
 Maquereau blanc, *Scomber colias* (p. 311)
- 4 De 36 à 40 rayons branchiostèges sur la partie inférieure du premier arc
 Thonine à ventre rayé, *Euthynnus pelamis* (p. 308)
 De 7 à 29 rayons branchiostèges sur la partie inférieure du premier arc 5
- 5 De 20 à 22 épines à la nageoire dorsale; de 12 à 14 rayons branchiostèges
 Bonite à dos rayé, *Sarda sarda* (p. 310)
 De 13 à 15 épines à la nageoire dorsale; de 15 à 28 rayons branchiostèges; première épine dorsale à peu près aussi longue que la 2^e et la 3^e (*Thunnus*).... 6
- 6 De 24 à 28 rayons branchiostèges; longueur de la nageoire pectorale inférieure aux 4/5 de celle de la tête
 Thon rouge, *Thunnus thynnus* (p. 319)
 De 15 à 22 rayons branchiostèges; longueur de la nageoire pectorale supérieure aux 4/5 de celle de la tête 7
- 7 Longueur de la nageoire pectorale supérieure à 1 1/5 fois celle de la tête, se prolongeant jusqu'à la nageoire anale ou au-delà; bord de fuite de la nageoire caudale liséré de blanc
 Germon atlantique, *Thunnus alalunga* (p. 315)
 Longueur de la nageoire pectorale inférieure à 1 1/5 fois celle de la tête; bord de fuite de la nageoire caudale non liséré de blanc 8
- 8 Nageoire anale allongée, plus de deux fois la longueur des nageoires pelviennes; corps mince, sa hauteur entrant plus de 3/4 fois dans sa longueur; nageoires largement marquées de jaune; pinnules jaune citron
 Albacore à nageoires jaunes, *Thunnus albacares* (p. 317)
 Nageoire anale non particulièrement allongée, ne dépassant pas deux fois la longueur des nageoires pelviennes; corps robuste, sa hauteur entrant moins de 3/4 fois dans sa longueur; pas de taches jaunes sur les nageoires; pinnules jaune-brunâtre
 Thon ventru, *Thunnus obesus* (p. 318)

Auxis thazard (Lacépède) 1802

DIAGNOSE: Corps fusiforme, robuste, flancs aplatis, légèrement comprimé, diminuant jusqu'à un petit pédoncule caudal à carène médiane; la plus grande hauteur entre 5 fois dans la longueur totale. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, museau court, conique, mâchoire inférieure légèrement débordante; bouche oblique, angle sous le devant de la pupille de l'œil; rangée unique de petites dents pointues sur chaque mâchoire. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, X–XII, second rayon plus long que les autres, entrant $2\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, nageoire à peu près triangulaire avec bord postérieur concave, prenant son origine au-dessus du milieu des pectorales, base légèrement plus longue que la hauteur de la nageoire, 2^e dorsale, 10–12, plus petite que la 1^{re} dorsale, l'intervalle entre la 1^{re} et la 2^e dorsale est supérieur à la longueur de la 1^{re} dorsale, suivie de 8 petites pinnules qui remplissent l'intervalle entre la 2^e dorsale et la base de la caudale; caudale grande, large, lunée; anale, II, 8–11, à peu près égale à la 2^e dorsale quant à la taille et prenant son origine sous le milieu de cette dernière, suivie de 7 petites pinnules; pectorales à mi-côté derrière l'ouverture branchiale, triangulaires, d'une longueur inférieure à la moitié de celle de la tête; pelviennes ventrales, légèrement devant les pectorales. Ligne latérale quelque peu ondulée. Corps nu sauf pour un corselet d'écaillés à la partie antérieure. Ce corselet s'étend postérieurement le long de la ligne latérale, et diminue brusquement pour devenir une bande étroite, à peu près à mi-chemin entre les nageoires dorsales; il se continue dorsalement sous forme de bande étroite jusqu'à la 2^e dorsale.⁶¹⁶

COLORATION: Dos bleu foncé ou brun, côtés légèrement plus pâles; ventre argenté; côtés marqués de bandes noires obliques, irrégulières, au-dessus de la ligne latérale.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Thon, des Bonites et du Maquereau espagnol (*Scomberomorus maculatus*) au grand intervalle qui sépare les nageoires dorsales; diffère du Maquereau bleu et du Maquereau blanc à la présence d'une carène médiane sur le pédoncule caudal, caractéristique dont ces derniers sont dépourvus.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 14 pouces.²⁸⁸

DISTRIBUTION: Parties chaudes des océans Atlantique et Pacifique. Ces Poissons océaniques parviennent parfois en grand nombre jusqu'aux côtes des États-Unis. L'espèce erre jusqu'au large du sud de la Nouvelle-Écosse et de Martha's Vineyard (Mass.).²⁸⁸

Répartition au Canada: Trois exemplaires ont été capturés au moyen de filets maillants, mouillés par le N.M. *Harengus*, en juillet 1955, par 40°58' de latitude nord et 64°06' de longitude ouest, et par 41°06' de latitude nord et 64°12' de longitude ouest.

Thonine à ventre rayé

Skipjack tuna

Euthynnus pelamis (Linné) 1758

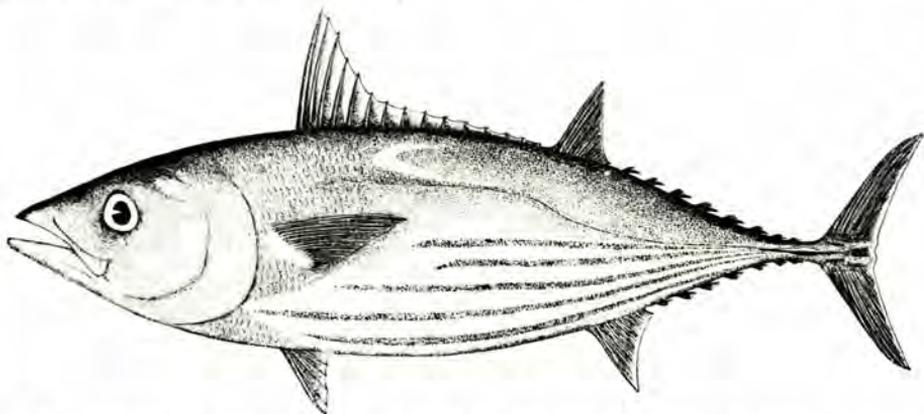
AUTRES NOMS VULGAIRES: oceanic bonito, striped bonito, skipjack

DIAGNOSE: Corps fusiforme, robuste, sa plus grande hauteur entrant $4\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale, diminuant rapidement derrière la 2^e nageoire dorsale jusqu'à un pédoncule caudal grêle; carène médiane proéminente de chaque côté du pédoncule et 2 autres petites carènes près de la base de la caudale. Tête pointue, entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; dents présentes sur les mâchoires mais absentes sur le vomer. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête, au-dessus

et légèrement derrière l'angle de la bouche. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XV, première épine plus haute que les autres, entrant $2\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, les 5 épines suivantes diminuant rapidement de longueur, ce qui donne à la nageoire une apparence concave, base de la nageoire égale au double de sa hauteur, prenant son origine au-dessus de la base des pectorales, 2^e dorsale, 12, triangulaire, d'une hauteur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la 1^{re} dorsale, prenant son origine à faible distance derrière la 1^{re} dorsale, suivie de 8 petites pinnules, échelonnées entre la 2^e dorsale et la base de la caudale; caudale courte, très large, lunée; anale, 11, 12, prenant son origine sous le tiers postérieur de la 2^e dorsale, ressemble étroitement à la 2^e dorsale, suivie de 7 petites pinnules; pectorales médio-latérales, derrière l'ouverture branchiale, pointues, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête; pelviennes ventrales, sous l'origine des pectorales et semblables à elles quant à la taille. Ligne latérale recourbée vers le bas à partir du milieu de la 1^{re} dorsale jusque sous le milieu de la 2^e dorsale, puis se prolongeant ensuite horizontalement au milieu du corps. Le corselet d'écaillés proéminent qui couvre la partie antérieure du corps se termine sous le milieu de la 1^{re} dorsale et revient en diagonale sous la nageoire pectorale; corps d'autre part dépourvu d'écaillés.

COLORATION: Dos bleuâtre; ventre argenté; derrière le corselet d'écaillés, chaque flanc est marqué de 4 à 6 bandes longitudinales allant du bleu au brun, parallèles au profil inférieur et se terminant à l'endroit où elles rejoignent la ligne latérale.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Maquereau bleu et du Maquereau blanc à la forme plus robuste de son corps et au faible intervalle entre les nageoires dorsales. Le profil nettement concave de la première dorsale sépare la Thonine à ventre rayé de la Bonite à dos rayé, du Thon, et du Maquereau espagnol, qui tous ont une première dorsale à peu près triangulaire. La brisure marquée de la ligne latérale la sépare de la Thonine proprement dite (*Euthynnus alleteratus* inconnue dans les eaux du Canada).



TAILLE: La Thonine à ventre rayé atteint une longueur de $3\frac{1}{2}$ pieds et le poids de 50 livres.

DISTRIBUTION: Parties les plus chaudes des océans Atlantique, Pacifique et Indien. L'espèce est rare au nord du cap Cod. Un exemplaire a été capturé au large du sud de la Nouvelle-Écosse, et un autre sur la partie sud du banc Georges.²⁸⁸

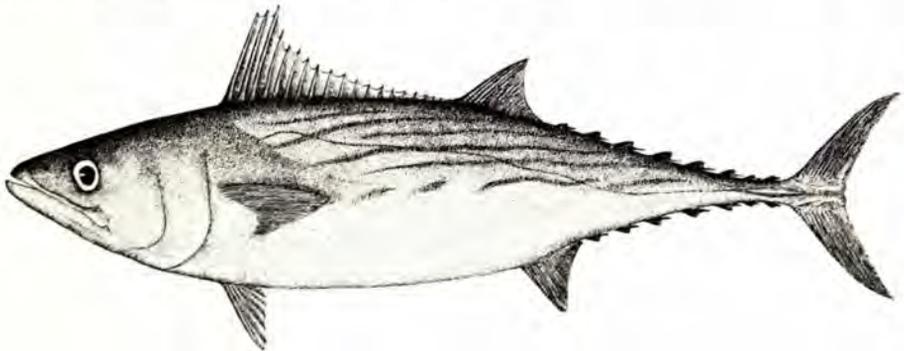
Répartition au Canada: Quelques exemplaires ont été capturés dans des filets maillants mouillés par le N.M. Harengus, à l'est du banc Georges, le 20 juillet 1955, par 41°06' de latitude nord et 64°12' de longitude ouest.

Bonite à dos rayé**Atlantic bonito***Sarda sarda* (Bloch) 1793

AUTRES NOMS VULGAIRES: bonito, common bonito

DIAGNOSE: Corps fusiforme, modérément comprimé mais fort, se terminant à un bout par un museau pointu et à l'autre par un petit pédoncule caudal; la plus grande hauteur entre $4\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal avec carène médiane et carènes plus petites au-dessus et au-dessous. Tête entrant $4\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale, museau pointu; angle de la bouche sous le bord postérieur de l'œil, dents sur les deux mâchoires, de 2 à 4 des dents sur le devant de la mâchoire inférieure sont remarquablement grandes, il n'y a pas de dents sur le vomer. Oeil entrant $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XX, à peu près triangulaire, second rayon plus long que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, les autres rayons diminuant graduellement de longueur vers l'arrière, base de la nageoire légèrement plus longue que la tête, prenant son origine au-dessus de l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, I, 13, d'une longueur inférieure à la moitié de celle de la 1^{re} dorsale, légèrement plus basse, bord postérieur concave, aucun intervalle entre cette nageoire et la 1^{re} dorsale, 8 petites pinnules occupent l'espace entre la 2^e dorsale et la base de la caudale; caudale courte, large, lunée; anale, I, 13, ressemble à la 2^e dorsale quant à la taille et à la forme, insérée sous le milieu de la 2^e dorsale, suivie de 7 petites pinnules; pectorales à medio-latérales, derrière l'ouverture branchiale, triangulaires, leur longueur entre $2\frac{1}{4}$ fois dans celle de la tête; pelviennes légèrement plus petites que les pectorales, insérées ventralement sous les pectorales. Ligne latérale légèrement ondulée. Corps recouvert de petites écailles, celles de la région pectorale formant un corselet.

COLORATION: Dessus bleu acier, partie inférieure des flancs et ventre argentés; sept bandes bleuâtre foncé, parallèles, ou plus, courent obliquement vers l'avant et vers le bas à partir du dos, les plus basses traversant la ligne latérale et se terminant près de l'extrémité de la nageoire pectorale.



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Maquereau bleu et du Maquereau blanc à l'absence de tout intervalle entre les nageoires dorsales; de la Thonine à ventre rayé à la forme de sa première nageoire dorsale, qui est triangulaire et pas aussi nettement concave que celle de cette dernière; sa coloration, qui se compose de bandes au lieu de taches, la distingue du Maquereau espagnol. C'est toutefois au Thon rouge que la Bonite à dos rayé ressemble le plus étroitement; cependant, sa deuxième dorsale et sa nageoire anale sont plus longues que hautes, tandis que celles du Thon rouge sont beaucoup plus hautes que longues; sa bouche est plus longue que celle du Thon et les dents sur les mâchoires sont plus grandes.

TAILLE: L'espèce atteint une longueur de 3 pieds et un poids variant de 10 à 12 livres.

DISTRIBUTION: Parties les plus chaudes de l'océan Atlantique, vers le nord jusqu'à la Nouvelle-Écosse et la partie sud du golfe Saint-Laurent. Du côté européen, vers le nord jusqu'à la Norvège et dans la Méditerranée.

Répartition au Canada: Signalée à l'occasion comme étant modérément nombreuse près d'Escuminac (N.-B.), dans le golfe Saint-Laurent.³¹² Trouvée dans les lacs Bras-d'Or, sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse,³⁰⁴ et à Ketch Harbour (dossiers du *J.J. Cowie*); port d'Halifax;^{232, 498} près de Lunenburg (N.-É.);³⁰⁴ Shag Harbour (N.-É.);²⁸⁸ Pubnico (N.-É.).⁴⁹⁸ Signalée une seule fois dans la baie de Fundy, où un exemplaire a été pris à Campobello (N.-B.).³³⁶ Tous les exemplaires capturés dans la région canadienne étaient de petits Poissons mesurant 14 pouces ou moins de longueur. Tous ont été capturés au mois d'août ou de septembre.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Les mœurs de la Bonite à dos rayé sont peu connues. Plus loin vers le sud elle fraie au mois de juin. Les exemplaires matures ne sont pas capturés dans le nord de l'habitat. La nourriture de la Bonite à dos rayé se compose de Maquereau, de Hareng, de Gaspereau, d'Alose tyran, de Lançon, de Capucette et d'Encornet.

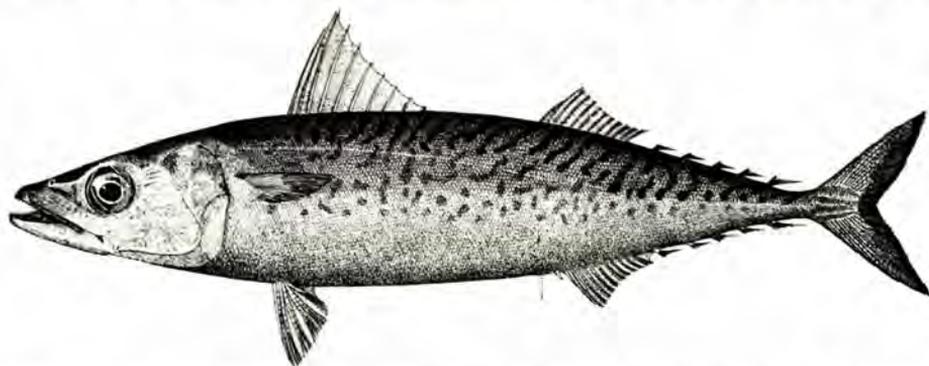
L'espèce est bonne pour la table mais elle n'est pas assez abondante au Canada pour être utilisée dans le commerce.

Maquereau blanc

Chub mackerel

Scomber colias Gmelin 1789

DIAGNOSE: Corps fusiforme, plutôt allongé, la plus grande hauteur entrant 5 fois dans la longueur totale, légèrement comprimé, diminuant postérieurement jusqu'à un petit pédoncule caudal avec deux carènes de chaque côté. Tête entrant $4\frac{1}{5}$ fois dans la longueur totale, museau en pointe arrondie, mâchoire inférieure légèrement débordante, angle de la bouche sous le devant de l'œil, dents sur les deux mâchoires. Oeil grand, entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête,



bord postérieur couvert de grandes écailles radiantes. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, IX-X, épineuse, hauteur entrant 2 fois dans la longueur de la tête, plus longue que haute, triangulaire, pas de rainure dorsale entre les nageoires, 2^e dorsale, I, 12, plus basse et plus courte que la 1^{re} dorsale, intervalle entre la 1^{re} et la 2^e dorsale inférieur à la longueur de la 1^{re} et supérieur à la longueur de la 2^e, 2^e dorsale suivie de 5 ou 6 petites pinnules, réparties également de la 2^e dorsale à la base de

la caudale; caudale large, profondément échancrée; anale, I, 11, sous la 2^e dorsale à laquelle elle ressemble quant à la forme et à la taille, suivie de 5 petites pinnules; pectorales entrant $2\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête, hautes sur les côtés derrière l'ouverture branchiale, côté inférieur en courbe régulière; pelviennes situées sur le bord ventral sous le milieu des pectorales. Écailles petites. Ligne latérale présente. Vessie gazeuse bien développée.

COLORATION: Dos bleuâtre avec une trentaine de rayures noirâtres, ondulées, allant jusque sous la ligne latérale, après quoi elles se brisent en taches noirâtres qui dépassent quelque peu la ligne médiane du côté. Ventre argenté avec quelques taches noirâtres. Tache noire sur l'aisselle des pectorales.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Maquereau blanc est doté d'une vessie gazeuse bien développée, tandis que le Maquereau bleu est dépourvu de cet organe. Extérieurement, la tête est plus pointue et l'œil plus grand que chez le Maquereau bleu. Chez le Maquereau blanc, l'intervalle entre les deux nageoires dorsales est inférieur à la longueur de la première dorsale; chez le Maquereau bleu, cet intervalle est nettement supérieur à la longueur de la première dorsale. Néanmoins, l'intervalle entre les dorsales est beaucoup plus grand que chez la Bonite, le Maquereau espagnol et le Thon.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 14 pouces.

DISTRIBUTION: Plus au sud que le Maquereau bleu. Des deux côtés de l'Atlantique Nord, vers le nord jusqu'au golfe Saint-Laurent à l'ouest et jusqu'en Angleterre à l'est. L'espèce est commune dans la Méditerranée. Une espèce étroitement apparentée se rencontre dans le Pacifique.

Répartition au Canada: La présence du Maquereau blanc n'a été enregistrée que quelques fois. On a dit que ce Poisson se rencontrait irrégulièrement à Anticosti,⁴⁰⁵ et qu'il se trouvait "partout" sur la côte du Nouveau-Brunswick.⁹³ Le Maquereau blanc a été trouvé à Herring Cove, comté d'Halifax (N.-É.) en 1931, et à Hubbards Cove, baie St. Margaret (N.-É.), en 1933.⁴⁰⁸

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Maquereau blanc n'a aucune importance économique au Canada. Toutefois, des prises suffisantes pour le commerce sont parfois faites sur le banc Georges.

Maquereau bleu

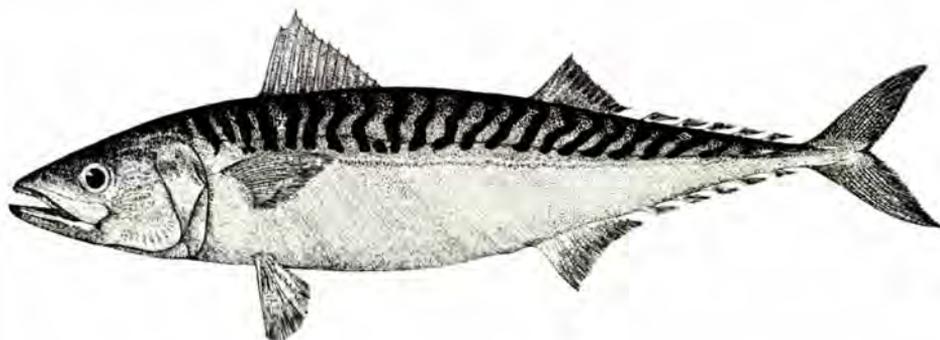
Atlantic mackerel

Scomber scombrus Linné 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: common mackerel, mackerel

DIAGNOSE: Corps fusiforme, allongé, légèrement comprimé, diminuant jusqu'à un petit pédoncule caudal qui porte deux courtes carènes de chaque côté, mais n'a pas de carène médiane; hauteur, à l'extrémité postérieure de la 1^{re} dorsale, entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale. Tête entrant $4\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale, pointue, bouche terminale, angle de la bouche sous le milieu de l'œil; une seule rangée de petites dents grêles sur chaque mâchoire, le vomer et les os palatins. Oeil entrant 5 fois dans la longueur de la tête, avec deux masses transparentes, une devant et une derrière, formant ce qui est appelé une paupière adipeuse. Nageoires: dorsales (2) plus les petites pinnules, 1^{re} triangulaire, 10-14 épines plutôt faibles, abaissables dans une rainure mi-dorsale, prenant son origine au-dessus du milieu des nageoires pectorales, épines les plus longues entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, 2^e dorsale, 9-15 rayons mous, à peu près de la même longueur

que la 1^{re} dorsale mais la moitié moins haute, insérée derrière la 1^{re} dorsale à deux fois la longueur de sa propre base, suivie de 4 à 6 petites pinnules également espacées dans l'intervalle entre la 2^e dorsale et la base de la caudale; caudale large, très échancrée; anale, I, 11, suivie de cinq petites pinnules, de même taille que la dorsale molle, sous laquelle elle est placée mais un peu en arrière, pinnules ventrales semblables aux pinnules dorsales; pectorales entrant 2 fois dans la longueur de la tête, insérées haut sur les côtés, à faible distance derrière l'ouverture branchiale, bout postérieur quelque peu concave, partie supérieure plus longue que la partie inférieure; pelviennes petites, ventrales, sous l'origine de la 1^{re} dorsale. Écailles petites, peau veloutée. Ligne latérale modérément proéminente. Vessie gazeuse absente.



COLORATION: Face supérieure couleur d'acier foncé; corps marqué de 23 à 33 bandes foncées, ondulées, s'arrêtant au-dessus de la ligne médiane. Pectorales noires ou noirâtres; dorsales et caudale grises ou noirâtres. Mâchoires et opercules argentés, partie inférieure des côtés argentée et irisée; ventre blanc argenté.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La famille du Maquereau se distingue à la présence d'une dorsale épineuse et d'une dorsale molle, suivies de petites pinnules, qu'on retrouve aussi derrière la nageoire anale. Le Maquereau bleu se distingue des autres membres de la famille à l'intervalle qui sépare ses deux nageoires dorsales, ce dernier étant plus long que la base de l'une ou l'autre nageoire dorsale.



TAILLE: Atteignant une longueur de 22 pouces et un poids de 4 livres; les exemplaires plus gros sont très rares.

DISTRIBUTION: Régions du plateau continental des deux côtés de l'océan Atlantique Nord. De Triangle Harbour (Labrador), vers le sud jusqu'au cap Hatteras au large de la Caroline du Nord; l'espèce n'est pas abondante au nord de la partie sud du golfe Saint-Laurent ou de Terre-Neuve. Elle se retrouve de la

Norvège à l'Espagne en Europe et se capture dans la Méditerranée et la mer Noire, mais non dans la mer d'Azov.

Répartition au Canada: Signalée de façon restreinte à plusieurs reprises entre le détroit de Belle-Isle et Triangle Harbour (par 52°50' de latitude nord) sur la côte du Labrador.^{18, 461, 523} Capturée à Raleigh (T.-N.),²⁰⁹ à Bonne-Espérance et à Mekkatina;²⁰⁶ à la baie Port-au-Port (T.-N.), sur la partie sud du banc St-Pierre,¹⁸ à la baie Trinité (T.-N.).⁴⁵⁴ Le Maquereau bleu est commun à Anticosti;⁴⁰⁵ il abonde de façon saisonnière dans le sud du golfe Saint-Laurent et aux îles de la Madeleine.^{92, 93, 95, 312, 334, 450} Sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse.^{91, 446} On le retrouve de façon modérée dans la baie de Fundy, surtout du côté de la Nouvelle-Écosse,²⁰⁵ et, à l'occasion, sur le banc de l'île de Sable en hiver.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Habitants pélagiques de la haute mer, les Maquereaux sont une des espèces de poissons les plus actives et les plus migratrices. Ils passent l'hiver en eau modérément profonde le long de l'accroche du plateau continental du banc de l'île de Sable jusqu'au large de la baie Chesapeake. Un mouvement général vers la côte, ainsi qu'une migration vers le nord-est, se dessine au printemps. Des Maquereaux venant de régions aussi méridionales que New York s'entremêlent avec ceux du banc de l'île de Sable sur les aires de frai et d'alimentation du Canada, tandis que ceux qui fréquentent des parages encore plus méridionaux ont tendance à rester dans la partie sud du golfe du Maine.

L'étiquetage des Maquereaux dans les eaux canadiennes a révélé des mouvements considérables. Des Poissons étiquetés aux îles de la Madeleine ont été repris près d'Halifax (N.-É.), et sur la côte du Massachusetts; d'autres, qui avaient été marqués à Canso (N.-É.), ont été recapturés à l'île-du-Prince-Édouard en été, sur la côte du Massachusetts en automne et sur le banc de l'île de Sable en hiver. Enfin, d'autres exemplaires qui avaient été étiquetés près d'Yarmouth (N.-É.) ont été repris au large de la côte du Maine et dans le golfe Saint-Laurent en été, et vers le sud jusqu'à Delaware en automne.

Le fait que le Maquereau évite les eaux froides est révélé par sa retraite hivernale et par les cas suivants. Il évite la baie de Fundy, où les eaux de surface sont froides, sauf à l'occasion d'une année chaude; il est exceptionnel que le gros Maquereau se rende du côté du Nouveau-Brunswick; il est vrai que des sujets ayant atteint la moitié de leur croissance (connus en anglais sous le nom de "tinkers") viennent chaque été dans toute la baie, mais c'est du côté de la Nouvelle-Écosse qu'ils sont le plus abondants. Avant 1940, le Maquereau était rare à Terre-Neuve, mais depuis cette époque, ce qui coïncide avec une période d'eau plus chaude dans le nord, des captures intéressantes ont été faites le long de la partie inférieure de la côte est.⁴⁷⁴

Le Maquereau fraie aux mois de mai et de juin, ainsi qu'au début de juillet, dans les eaux canadiennes. Il se produit un peu de fraie au mois d'avril près des caps Chesapeake. Bien que quelques œufs aient été recueillis au moyen de filets traînants le long de la côte du Maine, dans la partie sud de la baie de Fundy et sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse,⁴⁴⁶ c'est de chaque côté de cette région que la reproduction est la plus active. La frayère la plus considérable va des caps Chesapeake à la baie Massachusetts; et la région la plus importante après celle-là est le sud du golfe Saint-Laurent.⁴²⁹

Un Maquereau femelle de taille moyenne peut produire jusqu'à un demi-million d'œufs. La taille des œufs est variable, et leur diamètre moyen va de 1.0 à 1.2 mm;



(dessin de G. Loates)

Aiglefin, *Melanogrammus aeglefinus*

chaque œuf est pourvu d'un unique petit globule d'huile, et les œufs flottent dans les couches supérieures d'eau jusqu'à une profondeur d'environ 10 brasses. La période d'incubation est courte, soit 2 jours à 70°F et 9 jours à 50°F.⁵³⁶ Certains indices donnent lieu de croire que les œufs de Maquereaux éclosent normalement à des températures tombant jusqu'à 46°F.⁴²⁹

Des larves de Maquereau atlantique ont été trouvées en nombre modéré dans le golfe Saint-Laurent.¹⁰² Des traits exécutés le long de la côte de la Nouvelle-Écosse en 1922 n'en ont pas ramené,⁴⁴⁶ mais des échantillonnages subséquents exécutés en 1954 et en 1955 en ont donné sur le banc Browns, le banc de l'île de Sable, le Banquereau, et vers la côte au large de la Nouvelle-Écosse.

Le début de la croissance du Maquereau est rapide. Deux mois après l'éclosion, sa moyenne de taille est de 2 pouces; les sujets d'un an mesurent de 10 à 11 pouces de longueur. Par la suite, la croissance est plus lente; les Poissons de 6 ans mesurent en moyenne 16 pouces de longueur, tandis que ceux de 8 ans n'atteignent pas tout à fait 18 pouces de longueur.⁴⁹

Le Maquereau se nourrit presque exclusivement d'animaux planctoniques. Son régime comprend des organismes de l'espèce *Calanus*, des Amphipodes pélagiques, des Euphausides, *Sagitta* sp., des larves de Crabes, des Annélides, de petits Encornets, des œufs de Poissons, ainsi que des alevins de Hareng, de Capucette et de Lançon.

Le Maquereau constitue un article important d'alimentation, et il est utilisé à l'état frais, congelé et salé. Il sert aussi de boëtte et se capture au moyen de filets maillants, de trappes en filet, de seines coulissantes et de turlutttes.

La pêche du Maquereau a été assujettie à de grandes fluctuations. En 1884, la capture réunie des États-Unis et du Canada atteignait le point maximal de 233 millions de livres. D'autre part, la prise totale tombait à 12½ millions de livres en 1910. La situation s'est améliorée depuis 1910, mais les captures varient grandement d'une année à l'autre. Au Canada, les prises maximales et minimales ont été respectivement de 70 millions de livres en 1880, et de 7 millions de livres en 1910.⁴³¹

En 1962, les apports de Maquereau dans la région canadienne de l'Atlantique ont été de 16,146,000 livres d'une valeur de \$651,000.^{70b}

Germon atlantique

Albacore

Thunnus alalunga (Bonnaterre) 1788

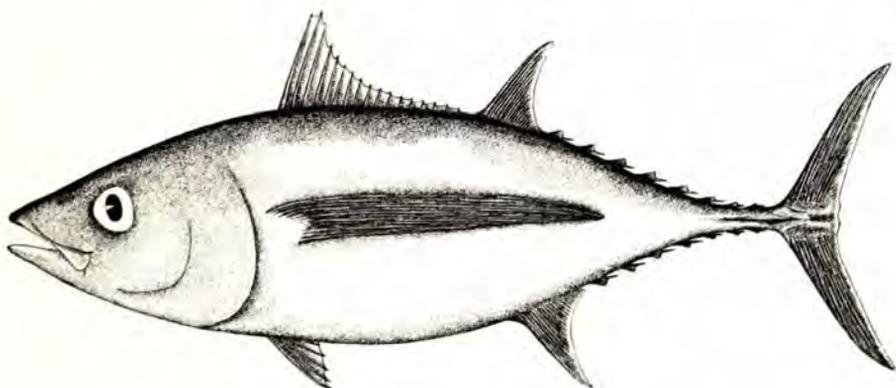
AUTRES NOMS VULGAIRES: long-finned albacore, long-finned tuna

DIAGNOSE: Corps fusiforme, modérément allongé mais fort, légèrement comprimé, la plus grande hauteur entrant 4 fois dans la longueur totale; pédoncule caudal grêle, avec forte carène de chaque côté. Tête entrant 3¼ fois dans la longueur totale, conique, bouche terminale, oblique, angle sous le devant de l'œil; dents sur les mâchoires. Oeil entrant 5 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XIII-XIV, premiers rayons plus longs que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, devenant graduellement plus courts jusqu'à la fin de la nageoire,

base légèrement inférieure à la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus de la base des pectorales, 2^e dorsale, II, 12-14, plus haute que longue, hauteur des premiers rayons à peu près égale à celle des épines les plus longues de la 1^{re} dorsale, aucun intervalle entre les nageoires dorsales, 7 ou 8 pinnules entre la 2^e dorsale et la caudale; caudale large, lunée; anale, II, 12-13, prenant son origine sous le milieu de la 2^e dorsale à laquelle elle est très semblable, suivie de 8 à 10 pinnules; pectorales médio-latérales insérées à faible distance derrière l'ouverture branchiale, très longues et comparativement étroites, se terminant à l'aplomb d'un point situé entre la première et la troisième pinnule dorsale, c'est-à-dire que leur longueur est de $1\frac{1}{2}$ à 2 fois celle de la tête; pelviennes petites, ventrales, sous la base des pectorales et légèrement devant elles. Écailles moyennes, couvrant le corps, corselet indistinct. Ligne latérale présente.

COLORATION: Dessus et côtés bleu d'acier métallique; ventre argenté; nageoires foncées avec lustre métallique.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaît comme Poisson ressemblant au Maquereau à ses nageoires dorsales épineuse et molle, suivies de plusieurs pinnules. Le Germon atlantique adulte se distingue du Thon rouge et de tous les autres scombroïdes à ses très longues nageoires pectorales, qui se prolongent au-delà de la deuxième nageoire dorsale; les pectorales du Thon rouge n'atteignent pas l'extrémité de la dorsale épineuse, mais se termine sous un point situé entre la 8^e et la 10^e épine de la nageoire dorsale.



TAILLE: Atteignant une longueur de $3\frac{1}{2}$ pieds et un poids de 75 à 80 livres.

DISTRIBUTION: Bien que le Germon atlantique soit un Poisson des eaux chaudes, tropicales ou sous-tropicales, des recherches récentes indiquent qu'il est très répandu, mais clairsemé, sur la côte atlantique, au sud de la région canadienne. Il est très répandu dans tout l'océan Atlantique tropical et dans la Méditerranée.

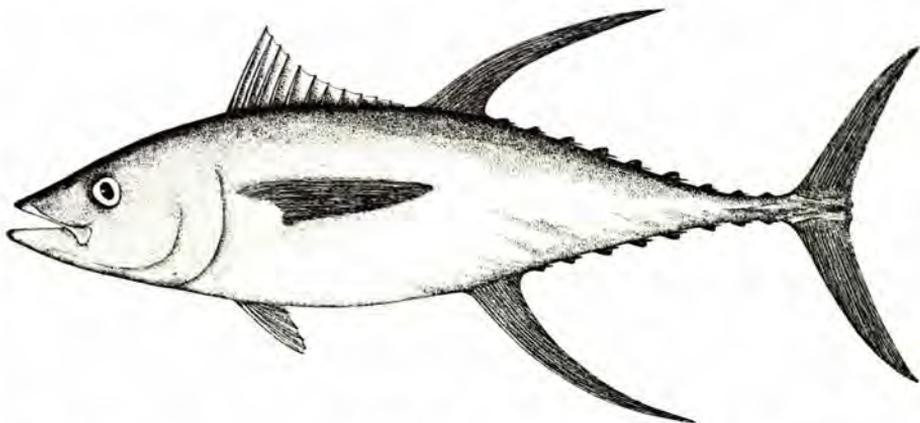
Répartition au Canada: Il n'existe que deux mentions de l'espèce, et la première est douteuse. Un exemplaire aurait été capturé au chalut sur le Banquereau, durant l'été de 1878, à une profondeur de 300 brasses.⁴⁹⁸ Un autre exemplaire, mesurant $48\frac{1}{2}$ pouces de longueur a été capturé sur une palangre à Flétan près de l'île du Diable, comté d'Halifax (N.-É.), au mois de septembre 1922. Cet exemplaire est conservé au Nova Scotian Science Museum, à Halifax (N.-É.).⁴⁹⁸

Albacore à nageoires jaunes**Yellowfin tuna***Thunnus albacares* (Bonnaterre) 1788

AUTRES NOMS VULGAIRES: yellowfin, Allison's tuna, autumn albacore

DIAGNOSE: Corps allongé, fusiforme, la plus grande hauteur, au milieu de la 1^{re} dorsale, entre $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; à partir de cet endroit, la hauteur décroît régulièrement vers l'arrière jusqu'à un petit pédoncule caudal à carènes proéminentes sur les côtés. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, quelque peu comprimée, pointue, bouche terminale, angle légèrement devant l'œil, mâchoire inférieure débordante. Oeil entrant de 7 à 8 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XIII–XIV, première épine plus longue que les autres, entrant 2 fois dans la longueur de la tête, quatrième épine entrant 4 fois dans la longueur de la tête, et les suivantes devenant graduellement plus courtes, base de la nageoire légèrement plus courte que la longueur de la tête, la nageoire prend son origine à $\frac{1}{6}$ environ de la longueur de la tête derrière l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, 12, de hauteur variable selon l'âge, elle peut toutefois être falquée et ses plus longs rayons peuvent dépasser la longueur de la tête, base entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, faible intervalle entre les 2 nageoires dorsales, 2^e dorsale suivie de 8 à 9 petites pinnules espacées également entre la 2^e dorsale et la caudale; caudale grande, lunée, extrémités des lobes très écartées, la distance entre ces dernières étant $1\frac{1}{2}$ fois plus grande que la longueur de la tête; anale, II–III, 12, variable selon l'âge, falquée, légèrement plus grande que la 2^e dorsale, prenant son origine sous le milieu de la 2^e dorsale, suivie de 8 à 9 pinnules, réparties également entre l'anale et la caudale; pectorales longues, pointues, égales au $\frac{1}{3}$ de la longueur de la tête, base sur le milieu du côté, directement sous l'origine de la 1^{re} dorsale; pelviennes plus courtes, sur la partie ventrale du corps, base légèrement antérieure à celle des pectorales. Ligne latérale non proéminente. De petites écailles couvrent le corps.

COLORATION: Bleu de Prusse opaque au-dessus du niveau de la ligne latérale, devenant plus pâle dessous, côtés de la tête et toute la région ventrale d'un blanc métallique, carmin pâle avec nuances verdâtres dans la région de la nageoire anale; deuxième dorsale et anale d'un jaune intense, plus pâle vers les extrémités; pinnules jaune vif, bordées de noir; extrémités de la caudale jaunâtres. Les jeunes exemplaires ont sur les côtés une série de taches argentées.¹⁴³



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Un peu plus mince que le Thon rouge. La seconde dorsale et anale, longues et falquées, sont des caractères utiles chez les gros exemplaires. La coloration jaunâtre de la deuxième dorsale, de l'anale et de la caudale,

chez l'Albacore à nageoires jaunes, font contraste avec les couleurs plus foncées que l'on retrouve chez le Thon ventru. L'œil de l'Albacore à nageoires jaunes est quelque peu plus petit.

TAILLE: Atteignant une longueur de 6 pieds et un poids de 300 livres dans l'océan Atlantique.

DISTRIBUTION: Circumtropical des deux côtés de l'océan Atlantique et dans l'océan Pacifique. Le long de l'accro du plateau continental et, vers le large, de la Nouvelle-Écosse au Maryland, ainsi que plus loin vers le sud.²⁸⁸ Au large du Portugal, des Açores, de Madère, des îles Canaries, de Sainte-Hélène, d'Angola,¹⁴³ de la baie Algoa et de Durban, en Afrique.⁴³⁴

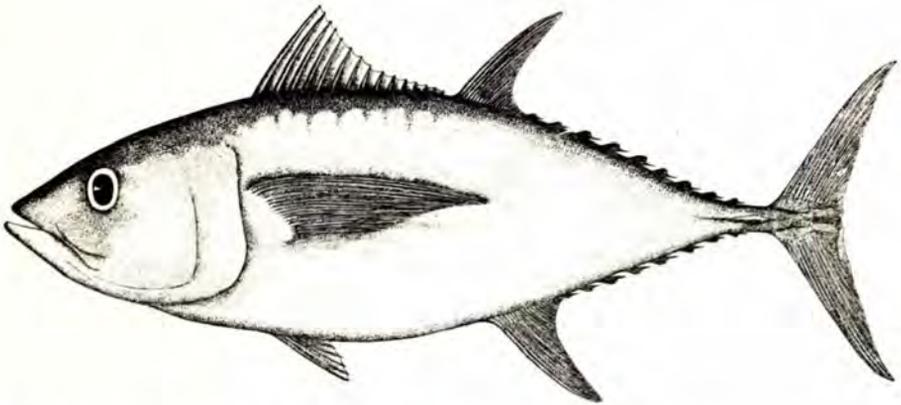
Répartition au Canada: Trois Albacores à nageoires jaunes ont été capturés par le N.M. Delaware à une station située à 95 milles au sud-est du cap Sable, en Nouvelle-Écosse (par 42°18' de latitude nord et 64°02' de longitude ouest), le 11 septembre 1957.

Thon ventru

Bigeye tuna

Thunnus obesus (Lowe) 1839

DIAGNOSE: Corps allongé, fusiforme, la plus grande hauteur, sous la cinquième épine de la 1^{re} dorsale, entre environ 4 fois dans la longueur totale, cette hauteur se maintient assez uniformément jusqu'à l'origine de la 2^e dorsale, après quoi elle diminue rapidement jusqu'au pédoncule caudal qui est étroit; carène médiane de chaque côté du pédoncule caudal. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, légèrement comprimée, pointue, bouche terminale, angle considérablement devant l'œil, mâchoire inférieure débordante; œil grand, entrant de 6 à 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XIII, les premiers rayons entrent environ 2½ fois



dans la longueur de la tête, les rayons subséquents sont graduellement plus courts, la base de la nageoire entre 1½ fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine à faible distance derrière l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, 13, les premiers rayons entrent environ 2 fois dans la longueur de la tête et les rayons subséquents deviennent rapidement plus courts, base de la nageoire entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, court intervalle entre les 2 nageoires, 9 pinnules, espacées également entre la 2^e dorsale et la caudale; caudale grande, lunée, lobes très divergents, leurs extrémités étant séparées par environ 1½ fois la longueur de la tête; anale légèrement plus haute que la 2^e dorsale, base entrant 5 fois dans la longueur de la tête, origine sous le

bord postérieur de la 2^e dorsale, de 8 à 9 pinnules également espacées entre les nageoires anale et caudale; pectorales longues, pointues, légèrement plus courtes que la tête, extrémité atteignant la 2^e dorsale, base au milieu du côté sous l'origine de la 1^{re} dorsale; nageoires pelviennes plus courtes, insérées ventralement sous la base des pectorales. Ligne latérale indistincte. Corps recouvert de petites écailles.

COLORATION: Corps bleu cendré foncé au-dessus d'une ligne allant du museau aux carènes sur le pédoncule caudal, changeant sous cette ligne au bleu de plomb. Nageoires pectorales et caudale, ainsi que pédoncule caudal, noir rougeâtre; première dorsale légèrement jaunâtre; pinnules jaunes, bordées de noir.¹⁴³

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La seconde dorsale et l'anale sont noirâtres et dépourvues de toute teinte jaune, tandis que ces deux nageoires sont d'un jaune intense chez l'Albacore à nageoires jaunes. L'œil du Thon ventru est plus grand que celui du Thon rouge et de l'Albacore à nageoires jaunes (voir la Clé, p. 307).

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 6 pieds et atteignant le poids de 400 livres.

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique, et peut-être d'un côté à l'autre. L'espèce est commune dans la mer des Caraïbes, du Venezuela à la Floride; se rencontre, à l'occasion, de la Floride jusqu'à la hauteur du sud de la Nouvelle-Écosse; aux Bermudes.²⁸⁹ Dans l'est de l'Atlantique, signalée à Madère, aux Açores, aux îles Canaries, à Sainte-Hélène, et à Angola.¹⁴³ Aussi dans l'océan Pacifique.¹⁴¹

Répartition au Canada: Un exemplaire de 49 pouces de longueur a été capturé par le N.M. *Delaware*, à 95 milles au sud-est du cap Sable, en Nouvelle-Écosse (par 42°18' de latitude nord, et 64°02' de longitude ouest), le 10 septembre 1957,²⁸⁹ et d'autres captures ont été faites plus récemment.

Thon rouge

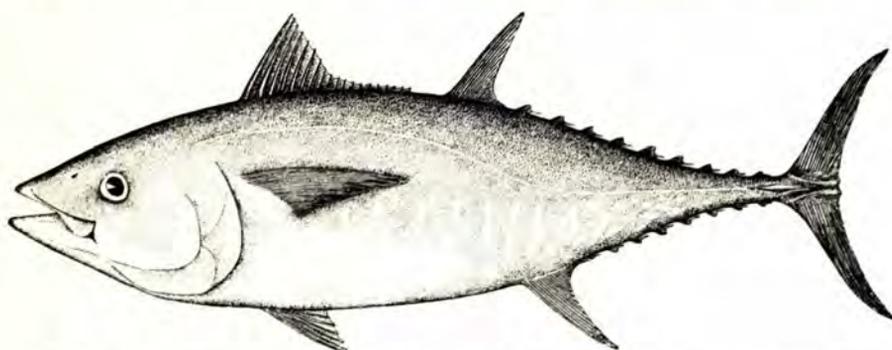
Bluefin tuna

Thunnus thynnus (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: tunny, horse mackerel, albacore, tuna, bluefin

DIAGNOSE: Corps fusiforme, fort, peu comprimé, la plus grande hauteur, sous le milieu de la 1^{re} dorsale, entre $4\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale, pédoncule caudal petit avec forte carène médiane et carènes plus petites au-dessus et au-dessous de son extrémité postérieure. Tête conique, entrant 4 fois dans la longueur totale, bouche terminale, mâchoire inférieure débordant légèrement, angle de la bouche sous le devant de l'œil; une série de petites dents coniques sur chaque mâchoire. Oeil petit, entrant 8 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XIV, les 2 premières épines plus longues que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, diminuant graduellement de longueur jusqu'aux dernières, qui sont très courtes, longueur de la nageoire inférieure à celle de la tête par $1\frac{1}{3}$, prenant son origine au-dessus du devant des pectorales, abaissable dans une rainure sur le dos, 2^e dorsale, I, 13, légèrement plus haute que la 1^{re} dorsale, base égale à la moitié de la hauteur, bord postérieur concave, intervalle entre les dorsales très court, 2^e dorsale suivie de 9 pinnules, réparties entre cette nageoire et le pédoncule caudal; caudale grande, large, lunée; anale, I, 12, de même forme et de même taille que la 2^e dorsale, prenant son origine sous la 1^{re} pinnule dorsale, suivie de 8 ou 9 pinnules; pectorales à mi-côté, insérées quelque peu derrière l'ouverture branchiale, côté inférieur concave, entrant $1\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête; pelviennes ventrales, sous l'origine des pectorales, bord postérieur tronqué. Le corps est couvert d'écailles, celles de la région pectorale formant un obscur corselet. Ligne latérale présente.

COLORATION: Dessus bleu foncé, dessous grisâtre avec taches argentées; joues argentées; dorsales sombres, anale gris argenté; pinnules dorsales et anales teintées de jaune.



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue habituellement des autres membres de la famille des Maquereaux à sa forte taille et à ses courtes nageoires pectorales. Les petits exemplaires se distinguent d'emblée du Maquereau bleu et du Maquereau blanc à la position étroitement rapprochée de la 1^{re} et de la 2^e nageoire dorsale; diffère de la Thonine à ventre rayé par le fait que la marge supérieure de sa première dorsale n'est que légèrement concave; sa seconde nageoire dorsale étant plus haute que longue, ce trait le distingue de la Bonite à dos rayé et du Maquereau espagnol.

TAILLE: Très grande, allant jusqu'à 14 pieds de longueur et atteignant le poids de 2000 livres ou davantage. Un exemplaire pesant 1148 livres a été harponné près de Wedgeport (N.-É.), au début des années 30. Des sujets pesant de 400 à 600 livres sont souvent capturés à la ligne dans cette localité. Le record mondial pour le Thon rouge capturé à la ligne appartient à un exemplaire capturé dans la baie Ste-Anne (N.-É.), qui pesait 977 livres.



DISTRIBUTION: Le Thon rouge est un Poisson des eaux chaudes de l'océan Atlantique. Son habitat s'étend de la baie Notre-Dame à Terre-Neuve (rarement jusqu'au sud du Labrador), vers le sud jusqu'aux Antilles. L'espèce est représentée en Islande, et son habitat s'étend du nord de la Norvège jusqu'à la mer Méditerranée. Se capture à l'occasion dans la mer du Nord et dans le voisinage des îles, sur les côtes nord et ouest de l'Écosse.

Répartition au Canada: L'endroit le plus septentrional où l'espèce a été signalée est Hamilton Inlet (Labrador).²⁵ Signalée plus fréquemment à Dildo, baie Trinité (T.-N.); capturée aussi au large de la côte est de la péninsule Avalon.¹⁷ Représentée de façon clairsemée dans le golfe Saint-Laurent à Anticosti;⁴⁰⁵ à Bonne-Baie (T.-N.);⁴⁹ à Gaspé et dans la baie des Chaleurs;^{93, 450} dans

l'estuaire extérieur de la Miramichi;³¹² et dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.);⁴⁶⁰ signalée au Cap-Breton et à Canso (N.-É.);⁹¹ se rencontre plus fréquemment dans la baie St. Margaret (N.-É.), et le long des côtes de Liverpool à Yarmouth (N.-É.). A l'occasion, dans la baie de Fundy, d'ordinaire sur le côté de la Nouvelle-Écosse; rarement dans la baie de Passamaquoddy;²⁰⁵ trouvée à Grand-Manan.³⁹⁸

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Thon rouge est un visiteur estival dans les eaux canadiennes. Comme les autres membres de la famille, ces Poissons voyagent par bancs près de la surface, et il leur arrive souvent de sauter complètement hors de l'eau. Ils sont l'un des très rares poissons dont la température du corps est nettement plus élevée (jusqu'à 20°F) que celle de l'eau environnante, condition rattachée à son activité.^{69, 106}

Aucun Thon rouge de moins de 12 livres n'a été capturé dans les eaux de la région canadienne, et les Poissons de moins de 20 livres sont rares.

Les œufs sont petits, mesurant de .05 à .04 pouce de diamètre, ils sont flottants et ont un globule d'huile.⁴⁹ Récemment, des Thons prêts à frayer et des Thons guais, des œufs censés être des œufs de Thon, et de jeunes larves ont été trouvés dans le détroit de la Floride au cours du mois de mai et du début de juin,³⁸⁵ mais aucun Thon renfermant des œufs ou de la laitance n'a été signalé dans les eaux canadiennes.

Le Thon rouge atteint le poids de 22 livres dans sa troisième année et celui de 120 livres vers sa 6^e année; l'âge d'un exemplaire de 623 livres a été estimé à 18 ans.¹⁰⁸

Le Thon rouge consomme de petits Poissons, notamment du Hareng, du Maquereau et du Merlu argenté; aussi, des Encornets et des Euphausides. Des Poissons plus gros, comme, par exemple, le Sébaste ou l'Aiguillat, ont été à l'occasion trouvés dans l'estomac d'un Thon rouge.

Les déplacements du Thon sont parfois sporadiques, et bien que les concours pour la Coupe internationale du Thon aient été tenus au large de Wedgeport (N.-É.), jusqu'en 1958, le gros Thon rouge a semblé s'être déplacé vers d'autres secteurs dans les années qui ont suivi. Cependant, en 1965, le Concours international a encore été réussi au large de Wedgeport.

Pour le commerce, le Thon rouge se capture au moyen de trappes, de palangres, de lignes flottantes, de seines coulissantes et de harpons. Sa chair se consomme fraîche ou en conserve. En 1953, la prise des pêcheurs de la Nouvelle-Écosse a été de 379,000 livres, et, certaines années, cette quantité a été doublée.

La prise de Thon (mêlée) dans la région canadienne de l'Atlantique en 1962 a été de 243,000 livres, ayant une valeur de \$22,000.^{70b}

Famille des ISTIOPHORIDAE Espadons et Voiliers ou Makaires

Les grands Poissons qui appartiennent à cette petite famille sont remarquables par leur museau ressemblant à une épée et par leur grande nageoire dorsale. Les diverses espèces qui composent cette famille ont des écailles, de grandes nageoires pélvienues, et des dents qui persistent durant toute la vie. Les Espadons sont importants aussi bien du point de vue commercial que du point de vue sportif, mais non pas dans les eaux canadiennes. La forme du corps des jeunes sujets diffère con-

sidérablement de celle des adultes, ce qui rend l'identification difficile. Les diverses espèces qui se rencontrent dans l'ouest de l'Atlantique sont mieux connues maintenant qu'autrefois, par suite des travaux de de Sylva,^{115, 116} de de Sylva et Davis,¹¹⁷ et de Robins et de Sylva.³⁸⁶

Deux espèces seulement ont été signalées dans notre région.

CLÉ des Familles des XIPHIIDAE et des ISTIOPHORIDAE*

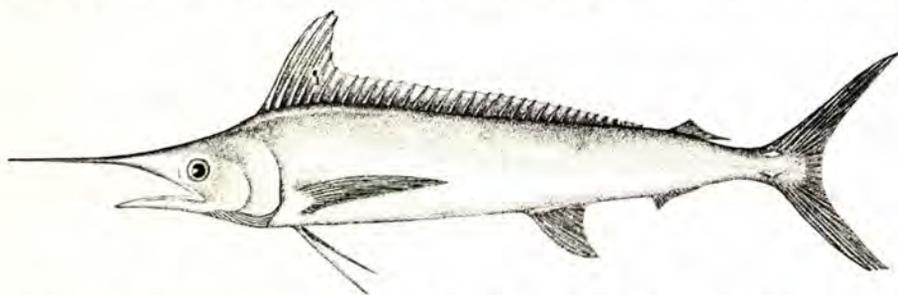
- 1 Nageoires pelviennes absentes; écailles absentes; épée robuste et toujours aplatie dorso-ventralement (Xiphiidae) Espadon, *Xiphias gladius* (p. 324)
- Nageoires pelviennes présentes; écailles présentes, allongées; épée grêle, cylindrique ou quelque peu comprimée latéralement (Istiophoridae) 2
- 2 Partie antérieure de la nageoire dorsale épineuse arrondie et plus élevée que la hauteur du corps à l'origine de la nageoire dorsale; chair rouge; taille généralement petite; poids inférieur à 300 livres Makaïre blanc, *Makaira albida*** (p. 322)
- Partie antérieure de la nageoire dorsale épineuse pointue et basse, sa hauteur étant inférieure à celle du corps à l'origine de la nageoire dorsale; chair pâle; taille plus grande, poids allant jusqu'à 2000 livres Makaïre bleu, *Makaira nigricans* (p. 323)

Makaïre blanc

White marlin

Makaira albida (Poey) 1860

DIAGNOSE: Corps très comprimé, sa plus grande hauteur entrant $7\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, à l'origine de la nageoire pectorale, diminuant ensuite graduellement jusqu'au pédoncule caudal qui est fort; 2 carènes horizontales, courtes, à la base de la queue. Tête petite, entrant $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale (l'épée est comprise dans les deux mensurations); bouche terminale,



mais mâchoire supérieure prolongée en forme d'épée courte, grêle et arrondie, son prolongement au-delà de la mâchoire inférieure étant légèrement moindre que la plus grande hauteur du poisson; bouche grande, s'ouvrant nettement derrière l'œil; dents petites sur les mâchoires; profil supérieur de la tête concave. Oeil entrant 18 fois dans la longueur totale de la tête. Nageoires: dorsales

*Bien que le Voilier, *Istiophorus albicans*, n'ait pas été signalé, il se reconnaît à sa grande nageoire dorsale épineuse, dans laquelle les épines centrales sont nettement plus longues que les épines antérieures.

**Aussi appelé *Tetrapturus albidus* Poey.

(2), 1^{re}, 47-48 épines raides, prenant leur origine au-dessus de l'ouverture branchiale, base 3 fois plus grande que la plus grande hauteur du poisson, première partie de la nageoire haute, égale aux $\frac{2}{3}$ de la plus grande hauteur du corps, rayons subséquents devenant rapidement plus courts, extrémité de la partie haute arrondie, 2^e dorsale, 6, basse et courte, insérée à mi-chemin entre l'extrémité de la 1^{re} dorsale et de la caudale; caudale lunée, large, distance entre les extrémités des lobes égale à deux fois la plus grande hauteur du corps; anales (2), 1^{re}, II, 12 ou 13, plus basse que la hauteur de la dorsale, insérée sous la partie postérieure de la 1^{re} dorsale, 2^e anale, 6, semblable à la 2^e dorsale mais située légèrement devant elle; pectorales basses sur les côtés derrière les ouvertures branchiales, légèrement plus longues que la plus grande hauteur du corps; pelviennes très grêles, légèrement plus courtes que les pectorales, insérées ventralement sous la base des pectorales et se composant de 5 épines soudées ensemble. Corps couvert d'écaillies enfouies.

COLORATION: Dessus bleu foncé, dessous blanchâtre; nageoires bleu foncé.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de l'Espadon à son épée relativement courte, qui est arrondie plutôt qu'aplatie. Le Makaïre blanc est doté de nageoires pelviennes qui font défaut chez l'Espadon. Se distingue du Makaïre bleu au sommet arrondi de sa première nageoire dorsale; le sommet de la première dorsale du Makaïre bleu est pointu.

TAILLE: On a signalé que le Makaïre blanc pouvait peser jusqu'à 300 livres.

DISTRIBUTION: Partie ouest de l'océan Atlantique Nord. L'espèce est commune dans les eaux situées au large de Cuba, des Bahamas et des Bermudes. Elle abonde en été au large de la baie Delaware, et erre jusqu'au banc Georges, au golfe du Maine et au large de la Nouvelle-Écosse.

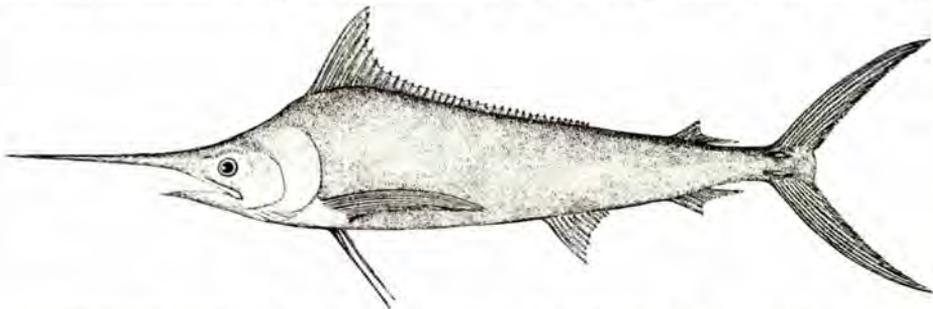
Répartition au Canada: Bigelow et Schroeder⁴⁰ signalent la capture d'un présumé Makaïre blanc, mesurant 5 pieds de longueur, pesant 21 livres et pris le 18 août 1931 sur le banc de l'île de Sable; un exemplaire a été harponné près de Glace Bay (N.-É.), en 1945, et, selon Farrington,¹³⁴ plusieurs de ces poissons ont été vus au large d'Halifax (N.-É.). Il n'existe pas de spécimens permettant d'établir le bien-fondé d'aucune de ces constatations.

Makaïre bleu

Blue marlin

Makaira nigricans Lacépède 1803

La présence du Makaïre bleu a été signalée dans notre région en deux occasions au moins. Un petit exemplaire de 6 pieds 10 pouces de longueur a été



harponné sur la partie sud du banc Browns le 5 septembre 1930, et un autre a été capturé dans la même région au mois de juillet 1931. Bigelow et Schrøder⁴⁹ font

état de ces deux captures et notent que le premier exemplaire est dans la collection du Museum of Comparative Zoology de l'Université Harvard, à Cambridge (Massachusetts).

Famille des XIPHIIDAE

Espadons

La famille des Xiphiidae ne renferme qu'un seul genre et qu'une seule espèce, l'Espadon *Xiphias gladius*. Ce nom scientifique se rapporte au prolongement de la mâchoire supérieure qui ressemble à une épée. Cette arme formidable est connue et décrite depuis l'époque d'Aristote, qui a baptisé ce poisson *Xiphias*, c'est-à-dire "épée" alors qu'en latin il a été appelé *gladius*, mot signifiant la même chose, et c'est pourquoi Linné lui a donné le nom de *Xiphias gladius*.

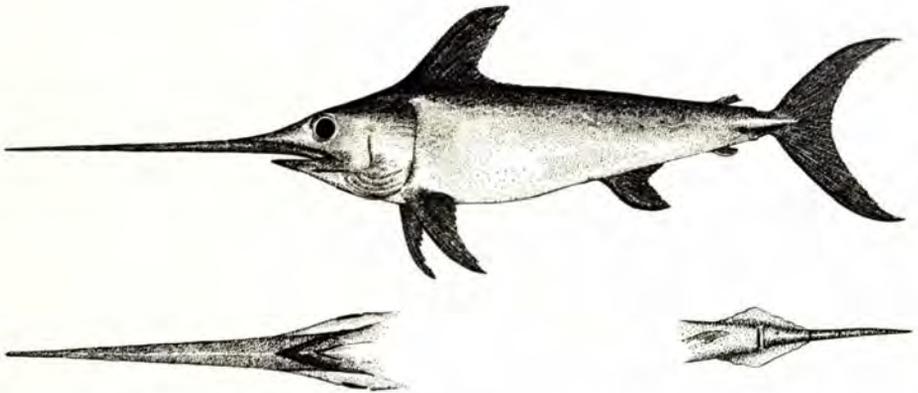
Espadon

Swordfish

Xiphias gladius Linné 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: broadbill

DIAGNOSE: Corps robuste, la plus grande hauteur, juste derrière la tête, entre 8 fois dans la longueur totale (y compris l'épée); très légèrement comprimé; pédoncule caudal de taille modérée avec forte carène latérale. Tête entrant $2\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale (l'épée est comprise dans les deux mensurations); bouche grande, terminale, sauf que la mâchoire supérieure est longuement prolongée en forme d'épée aplatie plus large que haute, cette dernière débordant la mâchoire inférieure sur une longueur égale à $1\frac{3}{4}$ fois celle de la tête (jusqu'à l'extrémité de la mâchoire inférieure); angle de la bouche derrière la partie postérieure de l'œil; dents sur les mâchoires chez les jeunes sujets; mâchoire inférieure pointue; profil supérieur de la tête légèrement concave.



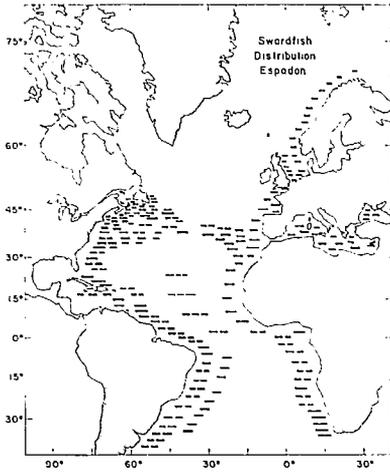
Oeil entrant 11 fois dans la longueur de la tête, mesurée jusqu'à l'extrémité de la mâchoire inférieure. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, 39-40, plus haute que longue, marge postérieurement concave, hauteur entrant $1\frac{1}{4}$ fois dans la longueur maximum du corps, prenant son origine légèrement devant l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, 4, très petite, sur le pédoncule caudal; caudale lunée, très large, distance entre les extrémités des lobes égale à $2\frac{1}{2}$ fois la plus grande hauteur du corps; anales (2), 1^{re}, 14, plus petite que la 1^{re} dorsale, mais à peu près de même forme, insérée vers l'arrière sur la face ventrale, 2^e, 14, à peine plus grande que la 2^e dorsale, insérée

légèrement devant elle; pectorales falquées, d'une longueur égale à celle de la 1^{re} dorsale, insérée bas sur le corps, derrière l'ouverture branchiale; pelviennes absentes. Quelques écailles rudimentaires chez les jeunes exemplaires, peau nue plus tard.

COLORATION: Dessus violâtre métallique foncé, dessous noirâtre; épée presque noire dessus, plus pâle dessous; nageoires foncées avec lustre argenté.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de tous les autres Poissons septentrionaux à sa large épée; il convient aussi de noter qu'il est dépourvu de nageoires pelviennes et que sa peau est nue.

TAILLE: L'Espadon peut atteindre une très grande taille. On a signalé que le poids habillé du plus gros Espadon capturé dans les eaux canadiennes était de 915 livres⁴⁸⁷ Un exemplaire de 1182 livres, capturé à la ligne au large de la côte du Chili en 1953, est considéré comme record mondial.⁴⁸⁷



DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique. Du côté nord-américain, à partir de Bonne-Baie (T.-N.), du Grand Banc et de l'île du Cap-Breton, ainsi que le long des côtes extérieures de la Nouvelle-Écosse, vers le sud jusqu'en Argentine (par 35° de latitude sud). Sur la côte européenne, en quantités variables, à partir du voisinage du Cap (Afrique du Sud), vers le nord jusqu'à la Méditerranée; dans les mers Noire, Rouge, Baltique et du Nord, vers le nord jusqu'au Finmark sur la côte septentrionale de la Norvège.⁴⁸⁷

Répartition au Canada: L'endroit le plus septentrional où la présence de l'espèce a été enregistrée serait Bonne-Baie (T.-N.); les Espadons fréquentent les eaux à partir de Port-aux-Basques jusqu'à la baie Hermitage (T.-N.).⁵⁸⁷ Ils sont plus abondants au large de l'est du Cap-Breton⁹⁶ et à Canso (N.-É.).⁹¹ L'Espadon se capture aussi le long de la côte de la Nouvelle-Écosse en général à partir de Yarmouth jusqu'à l'île Scatari; sur le Banquereau 17, sur le banc St-Pierre et sur le Grand Banc. Rarement vus, si jamais ils le sont, dans la baie de Fundy.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: L'Espadon est un voyageur océanique nageant généralement près de la surface dans une eau dont la température est d'au moins 60°F; on le rencontre à l'occasion dans des eaux légèrement plus froides (jusqu'à 50°F). En conséquence, il fréquente les eaux canadiennes en été et au début de l'automne, les plus grandes captures étant réalisées aux mois d'août et de septembre.⁷¹ Il vient parfois très près de la côte, sans doute à la poursuite de sa nourriture.

Le Hareng, le Maquereau, le Stromatée, le Merlu argenté, le Grenadier et l'Encornet sont ses proies habituelles. Plus loin vers le sud, il consomme aussi des Aloses tyrans et des Tassergals.

Aucun Espadon en état de maturité sexuelle n'a jamais été capturé au large de la côte du Canada. Ses œufs n'ont été repérés nulle part, mais de petits Espa-

dons et des larves ont été trouvés dans des eaux plus chaudes entre 20 et 39° de latitude.⁴⁹

Les Espadons harponnés plongent parfois leur épée dans des doris et de petits bateaux, et, occasionnellement, des embarcations encore plus grandes sont attaquées. Les cas de ce genre sont l'objet de nombreux récits.

Le Rémora et la Lamproie se fixent souvent au corps de l'Espadon. Un organisme myxosporidien cause parfois une certaine perte économique en produisant chez l'Espadon de grandes étendues de chair molle et gélatineuse.³²³

L'Espadon est ordinairement capturé au harpon. Son habitude de nager près de la surface en montrant ses nageoires dorsales et caudale permet aux pêcheurs de le repérer et d'approcher à distance de jet à bord de bateaux munis d'un poste de vigie installé en porte-à-faux sur la proue. Lorsque le harpon frappe le Poisson, la pointe barbelée se détache et une ligne et une bouée suivent par-dessus bord. Le Poisson est pris par un pêcheur à bord d'un doris et ensuite embarqué par le navire. Certains Espadons sont capturés dans des pêcheries à Thon et à Maquereau dans la baie St. Margaret (N.-É.). L'Espadon est aussi pêché à la ligne par des pêcheurs sportifs, mais pas autant que le Thon. Depuis 1963, des palangres ont été employées avec succès pour la capture de l'Espadon et elles se sont révélées plus efficaces que le harpon.

La chair de l'Espadon est très estimée, et les États-Unis en sont le principal acheteur. Ce Poisson se consomme frais ou bien il est congelé pour l'entreposage.

Les apports d'Espadon dans la région canadienne de l'Atlantique en 1962 ont été de 3,461,000 livres ayant une valeur de \$1,570,000.^{70b} Exprimées en millions de livres, les données statistiques suivantes font voir les fluctuations de la prise de commerce dans la région canadienne de l'Atlantique: 1959, 6.7; 1960, 3.9; 1961, 3.2; 1962, 3.5; l'estimation provisoire pour 1963 est de 12.2.

Pour plus amples renseignements, consulter "The Swordfish (*Xiphias gladius* L.), its life history and economic importance in the northwest Atlantic". Bulletin n° 130, Office des recherches sur les pêcheries du Canada.⁴⁸⁷

Sous-ordre des BLENNIOIDEA — Poissons ressemblant à la Blennie

Ces Poissons sont allongés, parfois comprimés latéralement, parfois grêles et ressemblant à l'Anguille, et ils ont une bouche de grandeur modérée renfermant des dents grêles sauf dans le cas du genre *Anarhichas* (gros Poissons à dents coniformes agrandies et à fortes molaires). La nageoire dorsale épineuse est longue et le segment de base des nageoires dorsale et anale est attaché à une épine neurale ou hémale, le nombre des épines dorsales et anales correspondant ainsi au nombre de vertèbres; lorsqu'elles sont présentes, les pelviennes sont jugulaires et le nombre de rayons qu'elles renferment est réduit.

Quatre familles sont représentées dans notre région.

CLÉ du Sous-ordre des BLENNIOIDEA (à l'exclusion des Zoarcidae)

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1 Nageoires pelviennes absentes | 2 |
| Nageoires pelviennes présentes | 3 |

- 2 Nageoire dorsale insérée derrière la tête; nageoires dorsale, caudale et anale confluentes ou presque; bouche à angle oblique
 Terrassier tacheté, *Cryptacanthodes maculatus* (p. 337)
- Nageoire dorsale insérée au-dessus des opercules; nageoire caudale distincte et séparée; bouche presque horizontale; dents incisives proéminentes
 Loups, famille des Anarhichadidae (p. 327)
- 3 Nageoires pelviennes ordinairement bien développées mais ne comprenant que quelques rayons et insérées devant les nageoires pectorales
 Stichées, famille des Stichaeidae (p. 335)
- Nageoires pelviennes de taille très réduite, ne comprenant qu'une épine et un rayon mou, insérées sous ou derrière les nageoires pectorales
 Sigouines, famille des Pholidae (p. 332)

Famille des ANARHICHADIDAE

Loups

Les Loups sont plus gros que tous les autres Poissons ressemblant à la Blennie qui se rencontrent dans notre région, et ils atteignent le poids de 40 livres ou davantage. Leurs bouches sont remarquablement bien pourvues de dents coniformes et broyeuses, ce qui est une adaptation à leur façon de s'alimenter au fond et à consommer beaucoup de Mollusques. Ils sont fortement comprimés latéralement, leurs nageoires dorsales sont longues et composées de rayons épineux, tandis que leurs nageoires caudales sont distinctes mais petites, et qu'ils n'ont pas de nageoires pelviennes.

Les trois espèces de Loups qui se rencontrent dans notre région contribuent d'une façon substantielle aux prises des pêcheurs de commerce.

CLÉ de la Famille des ANARHICHADIDAE

- 1 Extension vers l'arrière des dents vomériennes qui se prolongent au-delà des dents palatines, les premières étant nettement plus grandes que les secondes; corps distinctement rayé surtout antérieurement; (l'espèce la plus commune)
 Loup atlantique, *Anarhichas lupus* (p. 329)
- Le prolongement vers l'arrière des dents vomériennes ne dépasse pas manifestement les dents palatines; corps visiblement tacheté ou moucheté mais non distinctement rayé 2
- 2 Corps et tête avec taches noires distinctes; prolongement vers l'arrière des dents palatines allant au-delà de la marge postérieure des dents vomériennes
 Loup tacheté, *Anarhichas minor* (p. 331)
- Corps et tête sans mouchetures distinctes, mais parfois avec des taches foncées; prolongement vers l'arrière des dents vomériennes et palatines à peu près égal
 Loup à tête large, *Anarhichas denticulatus* (p. 328)

Loup à tête large

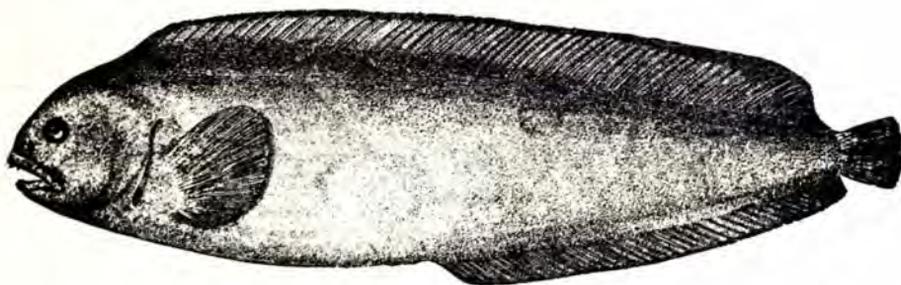
Northern wolffish

Anarhichas denticulatus Krøyer 1844

AUTRES NOMS VULGAIRES: bull-headed catfish, broad-headed catfish, arctic wolffish, poisson-loup

DIAGNOSE: Corps lourd, trapu, la plus grande hauteur, au milieu de la nageoire pectorale, entre 4 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue en courbe jusqu'au pédoncule caudal qui est petit. Tête entrant $5\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale, forte, large, pointue, profils supérieur et inférieur légèrement convexes, bouche terminale, légèrement oblique, angle sous le bord postérieur de l'œil, dents canines de taille modérée devant les mâchoires, rangée de dents vomériennes plus courte que les rangées de dents palatines et ne se prolongeant pas aussi loin dans la bouche. Oeil petit, entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LXXVII–LXXIX, épines entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, les 3 ou 4 premières et dernières épines plus courtes que les autres, nageoire prenant son origine au-dessus du bord postérieur de la tête et se prolongeant jusqu'à la base de la caudale; nageoire très épaisse à sa base; nageoire caudale petite, légèrement arrondie; anale, 45–47, rayons entrant 4 fois dans la longueur de la tête sauf les quelques premiers qui sont plus courts, nageoire d'une longueur égale à la moitié de celle de la dorsale, mais se terminant sous l'extrémité postérieure de la dorsale sur le pédoncule caudal; pectorales arrondies, rayons entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes absentes. Ligne latérale à 2 branches, très séparées, sur la moitié antérieure du corps seulement. Écailles faiblement développées sur le corps.

COLORATION générale brun foncé, marqué de nombreuses taches foncées indistinctes; ventre semblable au reste du corps.



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Loup à tête large est beaucoup plus robuste et plus haut que les deux autres espèces; la tête est plus pointue; les dents canines sont plus petites et les dents palatines se terminent au-delà des vomériennes; chez les autres Loups la rangée de dents vomériennes est égale aux rangées palatines ou plus longue qu'elles. Sa coloration est aussi différente et il n'a ni les bandes verticales du Loup atlantique ni les taches prononcées du Loup tacheté.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $56\frac{1}{2}$ pouces et atteignant le poids de 43 livres.³⁰⁸

DISTRIBUTION: Mers arctiques vers le sud jusqu'au banc de l'île de Sable. Trouvé dans les eaux du Groenland, de l'Islande, des îles Féroé, du Finmark, de la côte Mourmane et de la Nouvelle-Zemble.

Répartition au Canada: Le Loup à tête large a été signalé à la baie Mould, île du Prince-Patrick (T. N.-O.)³¹⁷ Il est assez curieux de noter qu'il n'existe aucune mention de sa présence entre cet endroit et le Grand Banc, où un exemplaire a été capturé par 44°30' de latitude nord et 53°30' de longitude ouest, au mois de mars 1940;³⁰⁶ une autre capture a été signalée beaucoup plus tôt au sud du même banc par 42°55½' de latitude nord et 50°51' de longitude ouest.¹⁷⁰ Signalé au Banquereau il y a plusieurs années³⁵ ainsi que dans le goulet qui se trouve au nord ou sur le banc lui-même où quatre exemplaires ont été signalés en 1937.³⁰⁶ Deux exemplaires ont été capturés sur le banc de l'île de Sable aux mois de mai et de décembre 1934 par, ou près de, 44°00' de latitude nord et 59°05' de longitude ouest.⁴⁵ Un exemplaire a été signalé à une profondeur de 50 brasses au large de Canso (N.-É.).⁹¹

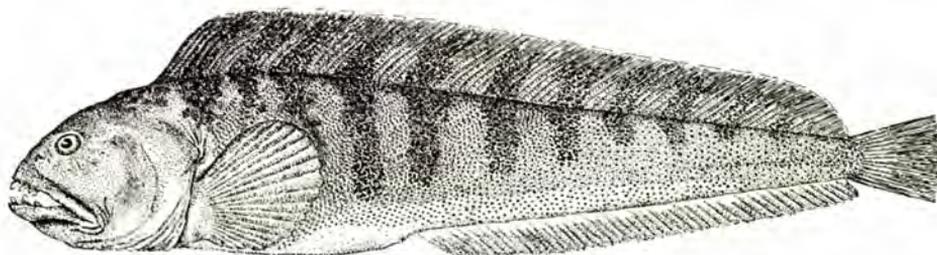
Loup atlantique

Atlantic wolffish

Anarhichas lupus Linné 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: catfish, striped wolffish, poisson-loup

DIAGNOSE: Corps comprimé et allongé, la plus grande hauteur, vers le milieu de la nageoire pectorale, entre 5½ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est petit. Tête entrant 5 fois dans la longueur totale, forte, formant un angle obtus, profil arrondi; bouche terminale, oblique, angle quelque peu derrière le bord postérieur de l'œil, une rangée d'environ 6 dents coniques, grandes et fortes, à l'avant de la mâchoire supérieure, suivies d'un groupe de 5 ou 6 canines plus petites derrière elles, ces dents étant opposées à une rangée de 4 à 6 grosses défenses sur le devant de la mâchoire inférieure, 3 séries de dents broyeuses au palais, celles du centre étant réunies en une plaque solide, 2 rangées de molaires arrondies sur la mâchoire inférieure, petites dents disséminées dans la gorge. Oeil petit, entrant 7½ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LXIX-LXXVII, épines uniformément un peu plus hautes que la moitié de la longueur de la tête, flexibles près de leur extrémité, la nageoire commence au-dessus de la partie postérieure de la tête et se prolonge à la base de la caudale; caudale petite, très légèrement arrondie; anale, 42-48, rayons entrant uniformément 4 fois dans la longueur de la tête, à peine plus longs que la moitié de la dorsale et se terminant sous l'extrémité postérieure de la dorsale; pectorales fortes, arrondies, les plus longs rayons étant d'une longueur supérieure à la moitié de celle de la tête, base basse sur les côtés, à faible distance derrière les ouvertures branchiales; pelviennes absentes. Ligne latérale absente. Tête dépourvue d'écailles, corps couvert d'écailles faiblement développées.



COLORATION variable allant du bleu ardoise au vert olive terne ou au brun violâtre; les deux tiers antérieurs du corps sont généralement rayés par 10 bandes transversales foncées ou plus, certaines de ces bandes, qui pour la plupart sont irrégulières et brisées, se prolongeant jusque sur la nageoire dorsale; face inférieure de la tête et du ventre jusqu'à l'anus d'un blanc sale, teinté de la même façon que les parties supérieures.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Les Loups se reconnaissent d'emblée à leur corps robuste ressemblant à celui de la Blennie et à leurs dents canines semblables à des défenses. L'absence de nageoires pelviennes, de même que les épines dorsales flexibles, les distingue des Blennies. Le Loup atlantique ressemble étroitement au Loup tacheté et au Loup à tête large; les bandes qui marquent ses flancs le distinguent du Loup tacheté; il se distingue du Loup à tête large par sa bande allongée de molaires centrales; ces dernières se prolongent beaucoup plus loin que les bandes de chaque côté; chez le Loup à tête large, ces trois bandes se terminent postérieurement au même niveau.

TAILLE: Atteignant une longueur extrême de 5 pieds et un poids de 40 livres.⁴⁹

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord; du sud du Labrador au cap Cod, et, à l'occasion, les eaux situées au large du New Jersey. L'espèce se rencontre à l'ouest du Groenland; en Islande, aux îles Féroé; au Spitzberg, dans la mer Blanche et sur la côte Mourmane, vers le sud jusqu'à la côte ouest de la France.

Répartition au Canada: Signalé dans les régions au large de la côte du Labrador, à la hauteur de la baie Sandwich.^{18, 19} Capturé de temps à autre au chalut dans le détroit de Belle-Isle près de Raleigh (T.-N.).²⁰⁹ Signalé à Anticosti, dans le golfe Saint-Laurent;⁴⁰⁵ Gaspé;⁴⁵⁰ îles de la Madeleine (P.Q.); à Tignish (Î.-P.-É.); à Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Signalé sur les côtes est et sud de Terre-Neuve, à Quirpon, baie Trinité, baie Conception, baie de Plaisance, au large de Rose Blanche, à la baie des Îles, et sur diverses parties du Grand Banc.^{17, 18, 19} Commun à Canso (N.-É.),⁹¹ et capturé le long des côtes de la Nouvelle-Écosse.⁵¹³ Les pêcheurs de commerce capturent aussi ce Poisson sur le Banquereau, le Middle Ground, le banc de l'île de Sable, le banc Émeraude et le banc La Hève. Le Loup n'est pas rare à Grand-Manan ni à Campobello (N.-B.).^{93, 205} Signalé aussi à Eastport (Maine).²³⁹

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Loup vit en eau modérément profonde (de 10 à 85 brasses), sur fond dur, en situation très dispersée, semble-t-il. On le capture dans les mêmes régions en tout temps de l'année.

La nourriture du Loup se compose de Buccins, de Moules, de Mactres, et autres Mollusques qu'il peut broyer à l'aide de ses puissantes molaires. On a aussi trouvé dans son estomac des Crabes, des Pagures, des Oursins et des Astéries.^{49, 91}

Les œufs du Loup atlantique sont parmi les plus gros de tous les œufs de Poisson, mesurant environ 3/16 de pouce de diamètre, avec un globule d'huile d'environ 1/12 de pouce de diamètre. On les trouve sur le fond en grandes masses peu serrées. Une masse de ce genre a été remontée dans un chalut au mois de février 1937 par le chalutier à vapeur *Viernoë* près de l'extrémité est de l'île de Sable, par 43°53' de latitude nord et 59°05' de longitude ouest.³¹³ Bien que pélagiques, les alevins se capturent près du fond.

Étant bon pour l'alimentation, le Loup est traité comme espèce commerciale.

Les apports de Loup dans la région canadienne de l'Atlantique en 1962 ont été de 3,302,000 livres, ayant une valeur de \$102,000.^{70b}

Une prise allant annuellement jusqu'à 100,000 livres est faite dans les eaux canadiennes et mise à terre dans les ports de la Nouvelle-Angleterre. Des captures d'environ 1½ million de livres par année sont faites dans le golfe du Maine et sur le banc Georges.⁴⁹

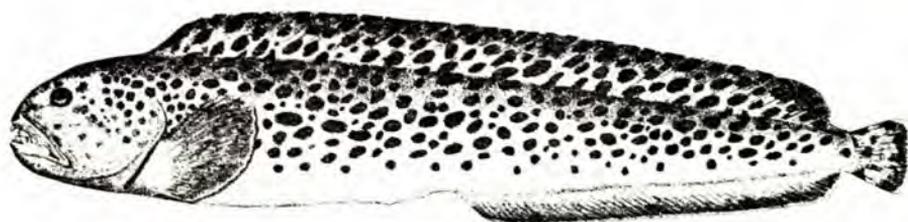
Loup tacheté

Spotted wolffish

Anarhichas minor Olafsen 1774

AUTRES NOMS VULGAIRES: leopardfish, spotted catfish, poisson-léopard

DIAGNOSE: Corps robuste, allongé, modérément comprimé, la plus grande hauteur, à peu près au milieu de la nageoire pectorale, entre $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est petit. Tête entrant $5\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale, forte, formant un angle obtus, bouche terminale, oblique, angle sous le bord postérieur de l'œil, grandes dents canines au devant des deux mâchoires, plage centrale de dents vomériennes ne se prolongeant pas plus loin vers l'arrière que les rangs de dents palatines qui la bordent sur les côtés. Œil petit, entrant $6\frac{1}{2}$ fois dans la tête. Nageoires: dorsale (1), environ LXXVIII, longueur des épines légèrement inférieure à la moitié de celle de la tête, assez uniformes sauf que les quelques dernières épines (de 3 à 6) deviennent soudainement plus courtes, ce qui produit une échancrure, la nageoire prend son origine au-dessus de la partie postérieure de la tête et se prolonge jusqu'à la base de la caudale; caudale petite, légèrement arrondie; anale comportant environ 46 rayons, hauteur entrant environ $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, longueur dépassant légèrement la moitié de celle de la dorsale, se terminant de façon bien arrondie à la base de la caudale; pectorales plus longues que larges, arrondies, les plus longs rayons atteignant presque la longueur de la tête, base basse sur les côtés du corps et à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes absentes. Ligne latérale absente. Tête dépourvue d'écaillés, corps couvert d'écaillés faiblement développées.



COLORATION variable, allant de l'olive pâle au brun chocolat, mais les parties supérieures, y compris les nageoires dorsale et caudale, sont bien parsemées de taches brun noirâtre, dont la grandeur et la forme sont irrégulières. Taches semblables sur la partie supérieure de la tête derrière l'œil.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaît d'emblée comme Loup à son grand corps semblable à celui de la Blennie, à ses grandes dents canines et à l'absence de nageoires pelviennes. La présence de taches, plutôt que de bandes, le sépare du Loup atlantique. Les autres caractéristiques sont les courtes épines à l'extrémité postérieure de la nageoire dorsale et les bandes de dents vomériennes et palatines à peu près d'égale longueur.

TAILLE: En dépit de son nom scientifique, le Loup tacheté atteint une longueur d'environ 6 pieds.⁴⁹

DISTRIBUTION: Le Loup tacheté est une espèce septentrionale qui se rencontre des deux côtés de l'océan Atlantique Nord. On le trouve aussi sur les bancs au large de la Nouvelle-Écosse et il erre à l'occasion vers le sud jusque dans le voisi-

nage du cap Ann (Massachusetts). Commun au large de l'ouest du Groenland et représenté au large de l'est du Groenland, de l'Islande, des îles Féroé, du Spitzberg, dans la mer Blanche, au large de la côte Mourmane, autour de l'Écosse et sur la côte norvégienne vers le sud jusqu'à Bergen.

Répartition au Canada: Signalé sur l'accore nord du Grand Banc,¹⁹ signalé fréquemment au Banquereau et sur ses accores;^{304, 498} aussi sur le banc de l'île de Sable et ses accores.^{49, 313} Mentionné une fois dans la partie inférieure de la baie de Fundy, à Eastport (Maine).¹⁷⁰

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Loup tacheté, qui a été capturé à des profondeurs allant jusqu'à 250 brasses, préfère des eaux plus profondes que le Loup atlantique. Le régime des exemplaires du Groenland est semblable à celui du Loup atlantique.²²¹

Au Groenland, le Loup tacheté est consommé, et sa peau, à cause de son motif caractéristique, est tannée pour en faire un cuir. L'espèce n'est pas assez abondante sur la côte du Canada pour avoir de la valeur.

Famille des PHOLIDAE

Sigouines

Les Sigouines sont de petits Poissons colorés des régions côtières et intercotidales. Le corps est très comprimé latéralement, et la ligne latérale est faiblement développée ou absente; les membranes branchiales sont unies et elles ne sont pas attachées à l'isthme; les nageoires dorsale et anale sont composées d'épines seulement et elles rejoignent la nageoire caudale; lorsqu'elles sont présentes, les nageoires pelviennes sont de taille très réduite, chacune se composant d'une épine et d'un rayon mou seulement.

Deux espèces sont représentées dans notre région.

CLÉ de la Famille des PHOLIDAE

De 73 à 86 épines dorsales (ordinairement 77-79); le long de la base de la nageoire dorsale, se trouvent de 10 à 14 taches noires, rondes; pas de bande pâle faisant le tour de la tête derrière les yeux

..... Sigouine de roche, *Pholis gunnellus* (p. 334)

De 84 à 91 épines dorsales; le long du dos, se trouvent de 9 à 11 taches pâles bordées d'une bande noire devant et derrière; une bande pâle à marges noires entoure la tête, derrière les yeux

..... Sigouine rubannée, *Pholis fasciata* (p. 332)

Sigouine rubannée

Banded gunnel

Pholis fasciata (Bloch et Schneider) 1801

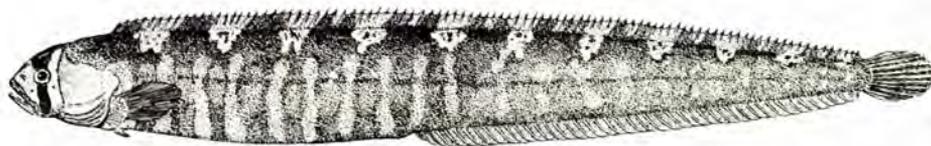
AUTRES NOMS VULGAIRES: mottled gunnel

DIAGNOSE: Corps allongé, très comprimé, la plus grande hauteur, avant le milieu du corps, entre 9 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'à la nageoire caudale;

aucun pédoncule caudal perceptible. Tête petite, entrant 8 fois dans la longueur totale, museau arrondi, bouche terminale, oblique, angle sous le devant de l'œil, dents mousses aux deux mâchoires. Oeil petit, entrant environ 8 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LXXXIV-XCI,²¹⁹ épines de longueur uniforme entrant environ 5 fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus de l'ouverture branchiale et se prolonge sur toute la longueur du dos jusqu'à la nageoire caudale avec laquelle elle est confluyente; caudale petite, arrondie; anale, II, 43-46, à peu près de la même hauteur que la dorsale, commençant sous le milieu de la dorsale, se prolongeant jusqu'à la caudale avec laquelle elle est confluyente; pectorales arrondies, rayons les plus longs entrant 3 fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés et à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, I, 1, très petites et parfois absentes, insérées ventralement sous les bases des pectorales. Tête nue, corps couvert de petites écailles peu visibles. Ligne latérale absente.²¹⁹

COLORATION: Gris jaunâtre, flancs rouge vif; base de la dorsale et partie adjacente des côtés marquées de 10 ou 11 taches également espacées, chacune étant composée de plusieurs taches brunes séparées par la couleur du fond; les marques brunes produisent un effet quelque peu irrégulier de bandes transversales sur la partie inférieure des côtés; une large bande brune à marge noirâtre allant du dessus de la tête à l'œil se continue sous l'œil sous forme de bande étroite mais distincte, en passant derrière l'angle de la bouche pour atteindre le bord ventral de la tête. La coloration des exemplaires vivants est très vive.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble étroitement à la Sigouine de roche par la forme du corps. Elle a plus d'épines dorsales (84-91) que la Sigouine de roche (73-86). Sa coloration est plus vive et les taches proéminentes sur la nageoire dorsale sont plutôt subdivisées que formées de taches noires uniques comme chez la Sigouine de roche.



TAILLE: Le plus gros exemplaire enregistré au Canada mesurait 10½ pouces de longueur;⁴⁰⁶ on dit que ce Poisson atteint une longueur de 12 pouces au Groenland.²¹⁹

DISTRIBUTION: La Sigouine rubannée est une espèce arctique qui se rencontre dans l'océan Pacifique Nord, dans la mer d'Okhotsk, et aux Kouriles; dans la mer de Béring; dans la baie d'Hudson; sur la côte du Labrador et sur la côte ouest du Groenland.²¹⁹

Répartition au Canada: Signalée à la péninsule du cap Merry, baie d'Hudson.⁴⁰⁶ Enregistrée sur la côte du Labrador à plusieurs points situés entre Hamilton Inlet et la baie Saglek (par 58°30' de latitude nord); toujours plus bas que le niveau de basse mer.^{26, 172}

Sigouine de roche

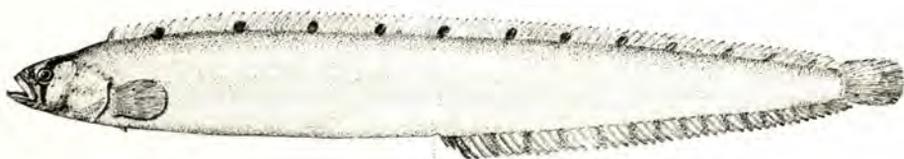
Rock gunnel

Pholis gunnellus (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: gunnel, butterflyfish, tansy, tissy, rock eel, anguille de roche

DIAGNOSE: Corps allongé, très comprimé, la plus grande hauteur, juste avant le milieu du corps, entre $8\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale et diminue graduellement jusqu'à la nageoire caudale; aucun pédoncule caudal perceptible. Tête petite, comprimée, entrant $8\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; museau plutôt arrondi, bouche terminale, oblique, mâchoire inférieure légèrement débordante, angle sous le devant de l'œil, dents mousses en une seule rangée sur la mâchoire supérieure et en plusieurs rangées sur la mâchoire inférieure, dents antérieures plus grandes que les autres. Oeil petit, entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LXXIII-LXXXVI, basse, épines entrant uniformément 5 fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus de l'ouverture branchiale et se termine à la base de la nageoire caudale dont elle est séparée par une encoche peu profonde; caudale petite, arrondie; anale, II, 37-44, épines très courtes, rayons mous entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence sous le milieu de la dorsale et se prolonge jusqu'à la base de la caudale dont elle n'est séparée, comme la dorsale, que par une encoche peu profonde; pectorales arrondies, rayons les plus longs entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés, juste derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, I, 1, très petites, insérées ventralement sous la base des pectorales. Écailles petites, peu visibles, recouvertes d'une épaisse couche de mucus visqueux. Ligne latérale absente.

COLORATION variable s'harmonisant d'ordinaire avec le fond; teintes allant du jaunâtre à l'olive, au brunâtre et au rougeâtre. Ventre pâle allant au blanc jaunâtre; raie foncée oblique au-dessus et au-dessous de l'œil; rangée de 10 à 14 taches noires rondes à bords pâles, également espacées le long de la base de la nageoire dorsale; nageoires caudale et anale jaunâtres.



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue à son corps glissant, comprimé, portant une nageoire épineuse basse sur presque toute la longueur de l'arête dorsale. Sa petite tête la distingue du Quatre-lignes atlantique et du Terrassier tacheté. Ses nageoires pelviennes presque rudimentaires et les deux courtes épines de la nageoire anale permettent de la distinguer des diverses Lompénies. Elle est étroitement apparentée à *Pholis fasciata*, qui ne se rencontre qu'à partir du Labrador vers le nord; comparé à *P. fasciata*, la Sigouine de roche a moins d'épines dorsales (73-86 par opposition à 84-91); la nageoire dorsale de la Sigouine de roche porte des taches noires à bord pâle; celle de *P. fasciata* porte des taches subdivisées, plus pâles.

TAILLE: Atteignant une longueur de 12 pouces mais ne dépassant pas ordinairement 9 pouces.

DISTRIBUTION: Le long de la côte et, à l'occasion, en haute mer des deux côtés de l'océan Atlantique Nord; de la côte du Labrador jusqu'au large de la baie Delaware, sur les bancs Georges et Browns, ainsi que sur le Grand Banc à l'état d'alevins. Au Groenland; de la côte Mourmane jusqu'à la côte ouest de France.

Répartition au Canada: L'endroit le plus septentrional où la Sigouine de roche aurait été signalée serait le havre de Nutak sur la côte du Labrador (par 57°35' de latitude nord);¹⁷² l'espèce a été enregistrée ailleurs sur cette côte à partir de Hamilton Inlet²⁴⁰ et à partir de différents points entre St. Lewis Sound (par 52°18' de latitude nord) et l'île Turnavik ouest (par 55°15' de latitude nord).²⁵ Signalée à Raleigh (T.-N.), dans le détroit de Belle-Isle²⁰⁹ et à Blanc-Sablon (P.Q.).¹⁹ Commune à Anticosti dans le golfe Saint-Laurent;⁴⁰⁵ trouvée près de Tadoussac (P.Q.);⁵¹⁴ à Gaspé (P.Q.);⁴⁵⁰ à Port-Daniel dans la baie des Chaleurs (P.Q.);²²⁹ l'estuaire de la Miramichi;³¹² occasionnellement dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.);³³⁴ commune aux îles de la Madeleine et à Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Autour de la côte de Terre-Neuve aux baies Port-au-Port, Trinité et Bulls; capturés à l'état pélagique au large de la baie Port-au-Port, de la baie Bonavista, et sur les parties ouest et sud du Grand Banc.^{17, 18, 19} Commune à Canso (N.-É.);⁹¹ commune le long de la côte de la Nouvelle-Écosse.^{232, 513} Commune dans la baie St. Mary, la baie de Fundy, y compris la baie de Passamaquoddy, le bassin d'Annapolis et le bassin des Mines.^{93, 205}

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le long de la côte, la Sigouine de roche habite fréquemment les bâches, où elle se cache sous les pierres ou les algues; elle évite les fonds vaseux. Elle se rencontre aussi à des profondeurs considérables, ayant été enregistrée une fois à 100 brasses de fond sur le banc Georges.⁴¹² On la trouve dans les estomacs de Morues et de Goberges capturées à des profondeurs modérées; elle n'occupe qu'un rang secondaire comme nourriture pour ces espèces de commerce.

La Sigouine de roche se nourrit d'Amphipodes, de Crevettes et de Vers marins; on signale que les exemplaires de la côte du Labrador se nourrissent presque exclusivement d'Amphipodes.²⁵

Les œufs de la Sigouine de roche sont gros, mesurant environ 1/12 de pouce de diamètre et comportant un gros globule d'huile; ils sont adhérents et sont souvent déposés dans des crevasses parmi les roches, dans les coquillages, etc. Ils adhèrent parfois en boules. En Europe, la Sigouine de roche fraie en hiver et il semble qu'elle fasse la même chose dans la baie de Fundy, car des alevins ont été capturés en ce lieu au début de l'été.²⁰⁵

Famille des STICHAEIDAE

Stichées

Les Stichées sont étroitement apparentés aux Sigouines (Pholidae) et, comme elles, on les trouve dans les eaux côtières peu profondes des mers septentrionales. Ce sont des Poissons généralement allongés avec ligne latérale faiblement développée. Les membranes branchiales sont unies et elles peuvent être réunies à l'isthme ou indépendantes. Leur longue nageoire dorsale se compose entièrement d'épines, leurs nageoires médianes sont parfois partiellement ou complètement confluentes (unies ensemble), les nageoires pelviennes, lorsqu'elles sont présentes, sont de taille réduite et jugulaires.

Neuf espèces de Stichées sont représentées dans notre région.

CLÉ de la Famille des STICHAEIDAE

- 1 Nageoires pelviennes absentes; mâchoire inférieure débordante; tête large, non comprimée
 Terrassier tacheté, *Cryptacanthodes maculatus* (p. 337)
- Nageoires pelviennes présentes bien que parfois de taille réduite 2
- 2 Tentacules orbitaux ou cirres présents, 2 paires, une paire plus longue que l'autre
 Toupet marbré, *Chirolophus ascani* (p. 337)
- Tentacules orbitaux ou cirres absents 3
- 3 Moins de 52 épines à la nageoire dorsale; moins de 37 rayons à la nageoire anale; corps comprimé latéralement 4
- Plus de 56 épines à la nageoire dorsale; plus de 37 rayons à la nageoire anale; corps moins comprimé 6
- 4 Quatre lignes latérales; de 29 à 32 rayons à la nageoire anale; 17 ou 18 rayons aux nageoires pectorales
 Quatre-lignes atlantique, *Eumesogrammus praecisus* (p. 339)
- Une ou 2 lignes latérales; de 30 à 37 rayons à la nageoire anale; 15 ou 16 rayons aux nageoires pectorales 5
- 5 Cinq taches noires distinctes le long de la nageoire dorsale; une ligne latérale incomplète, se terminant sous la moitié antérieure de la nageoire dorsale
 Stichée arctique, *Stichaeus punctatus* (p. 345)
- Une tache noire oblongue sur la partie antérieure de la nageoire dorsale (à peu près entre la 5^e et la 10^e épine); une ligne latérale complète médio-latérale, une 2^e ligne latérale incomplète au-dessus de la première, se terminant sous la moitié antérieure de la nageoire dorsale
 Ulvaire deux-lignes, *Ulvaria subbifurcata* (p. 346)
- 6 Rayons inférieurs des nageoires pectorales allongés, sans membrane et ressemblant presque à des doigts
 Lompénie tachetée, *Lumpenus maculatus* (p. 340)
- Rayons inférieurs des nageoires pectorales non allongés 7
- 7 De 71 à 85 rayons à la nageoire dorsale
 Lompénie-serpent, *Lumpenus lumpretaeformis* (p. 342)
- Moins de 70 rayons à la nageoire dorsale 8
- 8 De 61 à 66 rayons à la nageoire dorsale; de 15 à 17 rayons aux nageoires pectorales; nageoire anale de hauteur uniforme
 Lompénie élancée, *Lumpenus fabricii* (p. 341)
- De 58 à 63 rayons à la nageoire dorsale; de 13 à 15 rayons aux nageoires pectorales; nageoire anale basse vers l'avant, plus haute vers l'arrière
 Lompénie naine, *Lumpenus medius* (p. 344)

Toupet marbré**Yarrell's blenny***Chirolophus ascani* (Walbaum) 1792

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, près de l'extrémité de la nageoire pectorale, entre environ 6 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue légèrement et ensuite rapidement près de la queue. Tête entrant $5\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale, comprimée, arrondie devant, angle supérieur du préopercule aigu; bouche terminale, mâchoire inférieure plus longue que la mâchoire supérieure de telle sorte que l'ouverture de la bouche est dirigée obliquement vers le haut; lèvres charnues, dents courtes sur les mâchoires, angle devant l'œil; 2 paires d'appendices dressés ressemblant à des aigrettes et formés par la peau entre les yeux, paire du devant courte, l'autre de grandeur variable, mais nettement plus longue, soit jusqu'à la moitié de la longueur de la tête, court volet de peau près de l'ouverture nasale et 4 ou 5 courts volets sur le dessus de la tête derrière le plus haut. Oeil de grandeur modérée, entrant environ 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), L-LIII, longueur des épines uniforme, entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se prolonge jusqu'à la caudale, dont elle est séparée par une encoche, chez les mâles et les vieilles femelles on trouve un prolongement cutané de la première épine; caudale de grandeur modérée, arrondie; anale, I, 35-40, de même hauteur que la dorsale, commençant sous le 13^e rayon dorsal et se prolongeant presque jusqu'à la caudale; pectorales, de grandeur modérée, arrondies, entrant moins de 2 fois dans la longueur de la tête, base derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, quelques rayons seulement, entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement devant les pectorales. Corps recouvert d'écailles minuscules. Pas de ligne latérale.⁴⁰⁸

COLORATION générale allant du jaune à brun rougeâtre avec bandes transversales plus foncées, se décomposant parfois en taches séparées; coloration parfois uniforme.⁴⁰⁸

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La forme semblable à celle de la Blennie ajoutée aux saillies charnues sur le dessus de la tête distinguent cette espèce. *Chirolophus galerita* (Linné) 1766 est considérée comme synonyme.

TAILLE: Allant jusqu'à $7\frac{1}{4}$ pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Espèce septentrionale. Reconnue provisoirement à partir de la terre de Baffin jusqu'au golfe Saint-Laurent et l'est de Terre-Neuve. Représentée aussi en Islande, aux îles Féroé, aux Orcades, aux Shetlands, en Norvège, dans le détroit de Kattegat, et sur les côtes britanniques et irlandaises.⁴⁰⁸

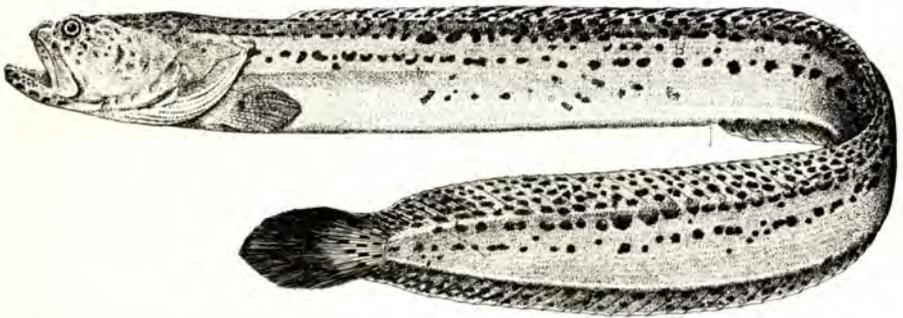
Répartition au Canada: Signalée exclusivement à l'état de jeunes exemplaires mesurant moins de $\frac{3}{4}$ de pouce de longueur. Lake Harbour, terre de Baffin,¹²² Battle Harbour, Labrador, détroit de Belle-Isle, au large de St. Anthony (T.-N.), au large des baies White et Conception (T.-N.);¹⁹ fréquemment capturée (63 spécimens signalés) dans le détroit de Cabot, la partie nord-est du golfe Saint-Laurent, de Gaspé et Anticosti à la baie des Îles, et sur la partie sud-est du Grand Banc.¹⁰²

Terrassier tacheté**Wrymouth***Cryptacanthodes maculatus* Storer 1839

AUTRES NOMS VULGAIRES: ghostfish, spotted wrymouth

DIAGNOSE: Corps très allongé, anguilliforme, la plus grande hauteur entrant 14 fois dans la longueur totale, comprimé. Tête entrant 7 fois dans la longueur totale, dessus plat, museau très arrondi, bouche terminale, oblique, mâchoire inférieure débordante, angle de la bouche sous le

bord postérieur de l'œil; dents coniques, fortes, sur les mâchoires ainsi que sur le vomer et les os palatins; petites fosses à sécrétion muqueuse visibles sur les côtés de la tête. Oeil petit, entrant 14 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LXXIII-LXXVII, basse, les plus longues épines, dans la partie postérieure, entrent 4 fois dans la longueur de la tête, toutes les épines sont fortes et quelque peu cachées par la peau, la nageoire commence au-dessus du milieu des pectorales, s'étend sur toute la longueur du dos et est continue avec la caudale; caudale plutôt petite, ovale et pointue; anale, 47-50, basse, rayons entrant environ 7 fois dans la longueur de la tête, commençant sous la 20^e épine de la dorsale, se prolongeant jusqu'à la caudale avec laquelle elle est continue; pectorales petites, rayons les plus longs entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérés bas sur les côtés derrière l'ouverture branchiale; pelviennes absentes. Ligne latérale peu visible. Corps nu.



COLORATION générale revêtant diverses teintes de brun ou de brun rougeâtre, ventre blanc grisâtre; partie supérieure du corps portant trois rangées irrégulières de petites taches brun foncé allant de la tête à la queue; dessus de la tête très tacheté; nageoires dorsale et anale avec taches brunes plus petites. Des exemplaires albinos ont été vus.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de presque tous les autres Poissons à la longueur de son corps anguilliforme. La tête arrondie et la bouche oblique sont aussi caractéristiques. Le Terrassier tacheté se distingue de toutes les autres Lom-pénies à l'absence de nageoires pelviennes.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 3 pieds.

DISTRIBUTION: Le long de la côte atlantique de l'Amérique du Nord à partir du sud du Labrador et du Grand banc jusqu'au large du New Jersey.

Répartition au Canada: L'espèce est pélagique au large de la baie Hawke (Labrador); près de Blanc-Sablon (P.Q.).²⁰ Trouvée à Gaspé (P.Q.);⁴⁵⁰ pélagique sur le banc de l'Orphelin;¹⁰² rencontrée à l'occasion dans la baie Miramichi.²¹² Signalée sur la partie nord-est et sur le milieu du Grand Banc, dans les baies Conception, St. Mary, de Plaisance et Fortune (T.-N.), ainsi qu'au large de St-Pierre.^{17, 18, 19} Capturée occasionnellement au chalut près de Canso (N.-É.).⁹¹ Deux exemplaires ont été pris sur le banc de l'île de Sable durant l'hiver de 1935.⁵¹³ Signalée occasionnellement dans la baie de Fundy et plus fréquemment dans la baie Passamaquoddy et dans l'embouchure de la rivière Magaguadavic.^{206, 396, 631} Représentée dans le havre de Saint-Jean (N.-B.).⁹³

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Terrassier tacheté vit sur des fonds mous où il s'enfouit dans la vase, construisant parfois un grand réseau de tunnels ramifiés.⁵³¹ Il se rencontre en eau peu profonde et aussi à des profondeurs

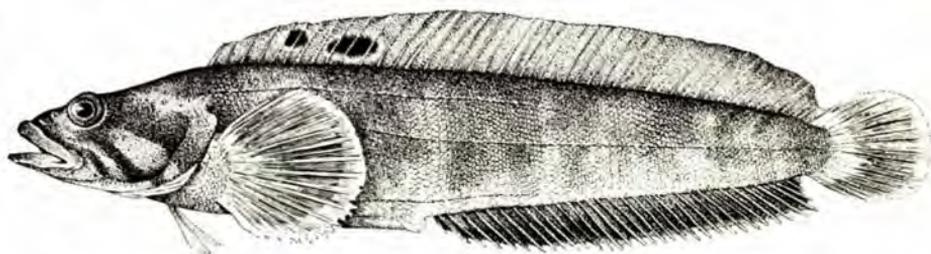
allant jusqu'à 60 brasses.⁵¹³ Sa nourriture comprend entre autres choses des Amphipodes, des Crevettes de vase et, en aquarium, il consomme des morceaux de muscle de Poisson.⁵³¹ Bien que les œufs et le jeune frai qui en résulte ne soient pas connus, la présence de petits alevins au début du printemps dans les eaux septentrionales semble indiquer que l'espèce fraie en hiver.⁴⁰

Quatre-lignes atlantique

Fourline snakeblenny

Eumesogrammus praecisus (Krøyer) 1837

DIAGNOSE: Corps robuste, modérément allongé seulement, la plus grande hauteur, juste devant l'extrémité de la nageoire pectorale, entre $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; dos légèrement arqué, tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, pointue, bouche terminale, mâchoire inférieure débordante, angle de la mâchoire sous le milieu de l'œil, petites dents sur les mâchoires ainsi que sur le vomer et les os palatins. Oeil entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XLVII-XLIX, les plus hautes épines, à peu près au milieu de la nageoire, entrent environ 3 fois dans la longueur de la tête, épines antérieures et postérieures légèrement plus courtes, la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et atteint la base de la caudale à laquelle elle est attachée par une membrane; nageoire caudale de taille modérée, arrondie; anale, I-II, 30-33, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, épines graduées et plus courtes, les 3 derniers rayons ressemblent à des épines, la nageoire commence sous la 15^e épine dorsale et se termine juste avant la caudale dont elle est distincte; pectorales grandes, arrondies, les plus longs rayons entrant $1\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête, bases à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, I, 3, dernier rayon plus long que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement, bien en avant de la base des pectorales. Corps complètement couvert de petites écailles. Ligne latérale continue le long du milieu du côté et 3 autres lignes incomplètes de chaque côté, une au-dessus et 2 au-dessous de la ligne latérale réelle.



COLORATION: Côtés de la tête quelque peu rayés; grande tache noire ovale sur la nageoire dorsale, allant de la 8^e à la 11^e épine, bordée de blanc et quelquefois précédée d'une autre tache bordée de blanc; nageoires pectorales, anale et caudale foncées, avec marges pâles.²²⁰

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Corps quelque peu plus robuste que celui du Stichée arctique dont il se distingue d'emblée grâce aux trois lignes accessoires mais incomplètes sur les côtés, une au-dessus et deux au-dessous de la ligne latérale. Pas plus de deux taches noires sur la nageoire dorsale, tandis que le Stichée arctique en a au moins cinq. Il se distingue de l'Ulvaire deux-lignes aux deux lignes incomplètes sous la ligne latérale; ces deux lignes font défaut chez l'Ulvaire deux-lignes.

TAILLE: Atteignant une longueur de 8½ pouces.²²⁰

DISTRIBUTION: En Amérique du Nord, l'espèce n'est représentée qu'à l'île Victoria (T. N.-O.), à la baie d'Hudson, à la baie d'Ungava et sur la côte du Labrador. Se rencontre ailleurs à l'ouest du Groenland; dans la mer de Beaufort, la mer de Béring et la mer d'Okhotsk.

Répartition au Canada: Signalée dans la baie Walker, île Victoria (T. N.-O.).⁵¹⁸ Trouvée à une profondeur de 50 brasses dans la partie sud-ouest de la baie d'Hudson, ainsi que dans un estomac de Morue à Port Burwell, baie d'Ungava.^{127, 496} Représentée sur la côte du Labrador au fjord Kangalaksiorvik (par 59°25' de latitude nord), au havre Emily (par 54°33' de latitude nord), et dans St. Lewis Sound (par 52°15' de latitude nord) à une profondeur de 10 à 18 brasses.^{23, 25}

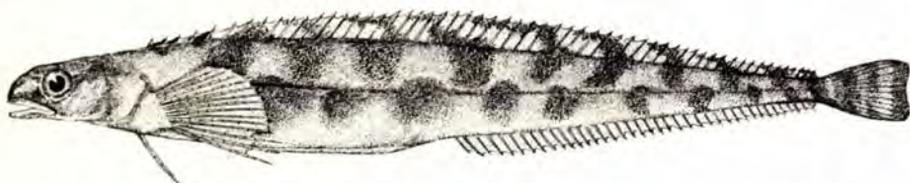
Lompénie tachetée

Daubed shanny

Lumpenus maculatus (Fries) 1837

AUTRES NOMS VULGAIRES: langbarn

DIAGNOSE: Corps allongé, quelque peu comprimé, la plus grande hauteur, à l'extrémité postérieure de la nageoire pectorale, entre de 10 à 11 fois dans la longueur totale, corps diminuant très graduellement jusqu'à la base de la caudale. Tête entrant 5½ fois dans la longueur totale, museau arrondi, mâchoire supérieure plus longue que l'autre; bouche légèrement inférieure, angle sous le milieu de l'œil, dents sur les mâchoires, le vomer et les os palatins, 2 fortes dents canines sur le devant de chaque mâchoire. Oeil grand, entrant 5 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (I), LVIII-LXI, les 6 premières épines très courtes, épines subséquentes augmentant graduellement jusqu'à la 12^e qui entre environ 4½ fois dans la longueur de la tête, après quoi la hauteur est uniforme, sauf que le dernier tiers de la nageoire est un peu plus bas, la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se prolonge jusqu'au pédoncule caudal; caudale de taille modérée, forme allant d'arrondie à sub-tronquée, complètement séparée de la dorsale et de l'anale; anale, 35-38, un peu plus haute que la dorsale, rayons les plus longs entrant 3½ fois dans la longueur de la tête, commence sous la 25^e épine de la dorsale et se termine sous l'extrémité postérieure de la dorsale; pectorales grandes, arrondies, les 5 rayons inférieurs se prolongeant au-delà des rayons supérieurs, extrémités libres, les plus longs rayons entrent 1½ fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes à rayons entrant 3 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement devant la base des pectorales. Corps recouvert de petites écailles. Ligne latérale peu distincte.



COLORATION générale jaunâtre, flancs marqués de taches foncées irrégulières; ventre plus pâle; série de bandes foncées sur la caudale; nageoires anale, pectorales et pelviennes jaunâtres.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Étroitement apparentée à la Lompénie-serpent et autres espèces du genre *Lumpenus*. Se distingue des autres membres du genre aux rayons prolongés de ses nageoires pectorales. Corps plus haut que celui de la

Lompénie-serpent; bouche légèrement inférieure et mâchoire inférieure plus courte que la mâchoire supérieure. La bouche se prolonge jusque sous le milieu de l'œil chez la Lompénie tachetée, mais s'arrête devant l'œil chez les autres espèces du genre *Lumpenus*.

TAILLE: Atteignant une longueur de 7 pouces.⁴⁹

DISTRIBUTION: Espèce arctique, qui se rencontre dans la mer de Béring près de la terre d'Ellesmere; du Labrador au cap Cod; à l'est et à l'ouest du Groenland; en Islande; à l'archipel Jan Mayen; au Spitzberg, dans le nord de la Suède et de la Norvège; sur la côte Mourmane et dans la mer de Barents.

Répartition au Canada: Signalée dans le Jones Sound, entre la terre d'Ellesmere et l'île Devon.²²⁰ Dans le fjord Hébron (Labrador);¹⁷² dans la baie Nain, le lac Melville et le St. Lewis Sound (par 50°22' de latitude nord).²⁵ Dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.).^{367, 614} Sur le Grand Banc et dans la baie St. Mary (T.-N.).^{17, 18} Sur le bord du chenal Laurentien, au large de Sidney (N.-E.).¹⁷ Signalée sans précision quant à la localité sur les fonds de pêche au large de la côte de la Nouvelle-Écosse.²³²

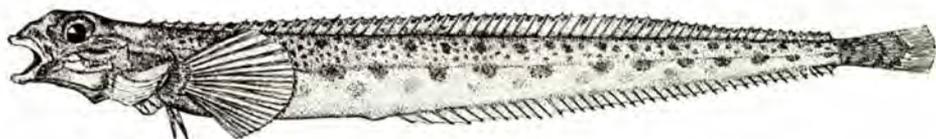
NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Lompénie tachetée se rencontre en eau profonde et elle se capture au chalut à des profondeurs de 15 à 60 brasses sur la côte du Labrador.^{25, 172} Ses mœurs sont semblables en Europe, mais on dit qu'elle fraie en eau peu profonde.

Lompénie élancée

Slender eelblenny

Lumpenus fabricii (Valenciennes)1836

DIAGNOSE: Corps allongé, modérément comprimé, la plus grande hauteur entrant environ 13 fois dans la longueur totale, corps diminuant graduellement jusqu'à la base de la caudale. Tête entrant $8\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, museau arrondi, bouche terminale, angle presque sous le bord avant de l'œil, mâchoires à peu près d'égale longueur, une rangée de petites dents coniques sur chaque mâchoire, quelques dents sur les os palatins des exemplaires plus âgés. Oeil entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LXIII-LXV (LXII dans le cas d'un exemplaire du Labrador),¹⁷² les 7 premières épines graduées, les épines suivantes entrant uniformément $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, les épines postérieures de la 15^e à la 20^e sont plus courtes, la



nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se prolonge jusqu'à la base de la caudale; caudale modérément grande, arrondie, distincte de la dorsale et de l'anale; anale, 41-44, premier rayon court, les autres entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence sous la 25^e épine dorsale et se termine près de la base de la caudale; pectorales grandes, arrondies, les plus longs rayons entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base basse sur le côté, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, I, 3, rayons entrant 3 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement devant la base des pectorales. Corps recouvert de petites écailles. Ligne latérale discernable.

COLORATION générale brun pâle avec grandes taches pâles arrondies, tête jaunâtre; pectorales jaunâtres, tachetées, avec une tache noirâtre à la base.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble étroitement à toutes les autres espèces du genre. Se distingue de *L. medius* à sa nageoire anale uniforme, tandis que celle de *L. medius* est basse antérieurement; elle a plus d'épines dorsales que *L. medius*, mais il y a un certain chevauchement. Elle diffère de la Lompénie-serpent à son corps quelque peu plus robuste et aux dents qu'elle porte sur les os palatins à l'état mature; les dents palatines font défaut chez la Lompénie-serpent à tous les âges; *L. fabricii* a moins d'épines à la dorsale et moins de rayons à l'anale que la Lompénie-serpent.

TAILLE: Atteignant une longueur de 13½ pouces.²²⁰

DISTRIBUTION: L'espèce est circumpolaire, arctique et sub-arctique. Elle se rencontre de la baie d'Hudson à la partie nord du golfe Saint-Laurent. Aussi dans la mer de Béring; l'ouest du Groenland; la côte Mourmane, la mer Blanche et la Nouvelle-Zemble.

Répartition au Canada: L'espèce est signalée à plusieurs points du secteur nord-ouest de la baie d'Hudson et au large de Fort Churchill (Manitoba).⁴⁹⁶ Aussi à un certain nombre de points dans la baie d'Ungava comme alevins, et dans des estomacs de Morue.¹²⁴ Un exemplaire de 9 pouces de longueur a été capturé par 6 à 10 brasses de fond dans la baie Saglek (Labrador) en 1954.¹⁷² Signalée à l'île d'Anticosti et dans le golfe Saint-Laurent.⁴⁹⁵ L'espèce a été signalée dans le "Wellington Sound".²²⁰ Il se peut qu'il s'agisse du chenal Wellington (T.N.-O.). Dans ce cas, cette mention constituerait un autre enregistrement de la présence de l'espèce dans les eaux canadiennes.

Lompénie-serpent

Snake blenny

Lumpenus lumpretaeformis (Walbaum) 1792

AUTRES NOMS VULGAIRES: blennie-serpent

DIAGNOSE: Corps très allongé, modérément comprimé, la plus grande hauteur, juste derrière la nageoire pectorale et variable, entre de 16 à 25 fois dans la longueur totale,⁴⁹⁷ après quoi le reste du corps diminue très graduellement jusqu'à la nageoire caudale; pédoncule caudal petit, pas nettement défini. Tête entrant 8½ fois dans la longueur totale, grêle, museau arrondi, mâchoire inférieure légèrement plus courte que la mâchoire supérieure, bouche de grandeur modérée, terminale, angle de la mâchoire sous le devant de la pupille de l'œil, une seule rangée de dents coniques plutôt petites sur chaque mâchoire. Oeil grand, entrant 5½ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LXVIII-LXXXV (exemplaires du Labrador LXXIV-LXXVII),²⁶ les 5 premières épines sont graduées, les plus longues entrent 4 fois dans la longueur de la tête, les épines postérieures sont légèrement plus courtes, la nageoire commence juste au-dessus de l'ouverture branchiale et se termine sur le pédoncule caudal, juste devant la caudale; caudale de grandeur modérée, ovale, rayons du milieu plus longs que les autres, distincts de la dorsale et de l'anale; anale, 49-62 (exemplaires du Labrador 50-53²³), rayons les plus longs entrant 3½ fois dans la longueur de la tête, premier et dernier rayons plus courts que les autres nageoire d'une longueur égale aux ¾ de celle de la dorsale, se terminant sur le pédoncule caudal, sous l'extrémité de la dorsale; pectorales modérément grandes, arrondies, entrant 1½ fois dans la longueur de la tête, base basse sur le côté, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, I, 3, rayons entrant 3½ fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement, un peu en avant de la base des pectorales. Corps couvert de petites écailles. Ligne latérale peu distincte, mais discernable.

COLORATION: Dos allant du blanchâtre au brun pâle avec taches d'un brun plus foncé; nageoires dorsale et caudale marquées obliquement de plusieurs bandes pâles; rayons de la nageoire anale bruns; pectorales brunes; pelviennes blanches.⁴⁹



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaît d'emblée à sa forme allongée et à sa dorsale épineuse, qui se prolonge sur presque toute la longueur du corps; sa tête arrondie et sa mâchoire inférieure incluse la distinguent du Lançon, dont la tête est pointue et dont la mâchoire inférieure est nettement débordante. Elle est plus grêle que la Lompénie tachetée et sa queue pointue fait contraste avec la queue à bout carré de cette dernière; le Stichée arctique et l'Ulvaire deux-lignes sont des Poissons beaucoup plus corpulents. La présence de nageoires pelviennes la sépare du Terrassier tacheté, qui n'en a pas.

TAILLE: Allant jusqu'à 19 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Océans Atlantique Nord et Arctique. De la terre de Baffin et du Labrador au cap Cod. Est et ouest du Groenland. Islande, Féroé, Spitzberg, vers le sud jusqu'à la mer Baltique et à l'Écosse.

Répartition au Canada: Signalée à la terre de Baffin, et à Hébron sur la côte du Labrador à l'état d'alevins¹²² à Nain²⁵ à l'île Semekutak¹⁷² à Hamilton Inlet²⁴⁰ et au large du cap Nord, près de la baie Sandwich.¹⁷ Dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.) dans le golfe Saint-Laurent^{207, 514} et à la baie Port-au-Port (T.-N.).¹⁷ Sur les parties sud, centrale, et ouest du Grand Banc^{17, 18, 19, 20, 497} Baie St. Mary (N.-É.); partie inférieure de la baie de Fundy et baie de Passamaquoddy.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Poisson d'eau peu profonde rencontré à une brasse ou à peu près de profondeur à marée basse, jusqu'à 40 ou 50 brasses de fond; fréquente les fonds vaseux et durs.

L'espèce est variable et elle a tendance à se diviser en lignées locales. Dans tout secteur donné, la variation du nombre de rayons aux nageoires est réduite. Vladykov¹⁹⁷ a attribué le rang de sous-espèces à ces diverses lignées et décrit une sous-espèce du golfe Saint-Laurent et une autre de Terre-Neuve.

Dans la mer du Nord, l'espèce consomme des Amphipodes, des Copépodes, de petites Astéries et de très petits coquillages. En revanche, la Lompénie-serpent est la proie de la Morue, de la Goberge, du Flétan, et, sans doute, d'autres grandes espèces.

Il est probable qu'elle fraie en automne et en hiver, comme elle fait en Europe, puisque des alevins pélagiques ont été capturés dans le golfe du Maine, du mois de mars au mois de mai.⁴⁹

Lompénie naine

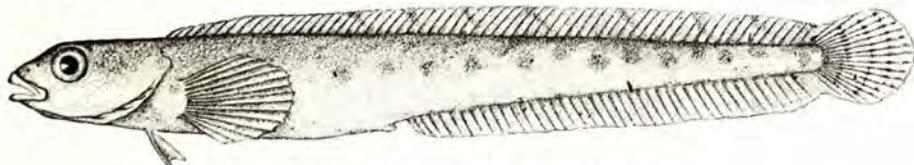
Stout eelblenny

Lumpenus medius (Reinhardt) 1838

DIAGNOSE: Corps allongé, modérément comprimé, la plus grande hauteur, à l'extrémité de la nageoire pectorale, entre $10\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, corps diminuant graduellement jusque devant la nageoire caudale. Tête entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, museau arrondi; bouche petite, terminale, angle sous le bord antérieur de l'œil, une seule rangée de petites dents coniques sur chaque mâchoire, dents sur les os palatins. Oeil entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), LIX-LXII²⁶ (exemplaires du Groenland, LX-LXXIII²²⁰) les plus longues épines entrent 4 fois dans la longueur de la tête, quelques-unes des premières et quelques-unes des dernières épines sont plus courtes, la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se termine sur la base de la caudale à laquelle elle est unie; caudale de taille modérée, arrondie; anale 40-43,²⁶, ²¹⁹ rayons augmentant graduellement de longueur de telle sorte que la partie antérieure est nettement plus basse que la partie postérieure, rayons les plus longs entrant $3\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence sous la 21^e épine dorsale et se termine en union avec la caudale; pectorales modérément grandes, arrondies, les plus longs rayons entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, 1, 3, les plus longs rayons entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement et nettement devant la base des pectorales. Corps recouvert de petites écailles. Ligne latérale obscure.

COLORATION générale jaunâtre, avec quelques taches plus foncées. Les exemplaires vivants portent des marques rouges sur la nageoire dorsale; ces marques disparaissent lorsque le poisson meurt.²⁵

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de toutes les autres espèces de *Lumpenus* à la forme de la nageoire anale, qui est basse antérieurement et haute postérieurement. Sa nageoire caudale arrondie diffère de celle de la Lompénie-serpent qui est ovale; elle se distingue aussi de la Lompénie-serpent par le fait que ses nageoires dorsales et anale sont unies à la caudale.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $5\frac{1}{2}$ pouces.²²⁰

DISTRIBUTION: Espèce arctique, représentée au Kamchatka, dans la mer de Béring, sur la côte du Labrador, à l'est et à l'ouest du Groenland, au Spitzberg, dans les mers Barents, Blanche et de Kara.²⁵, ²²⁰

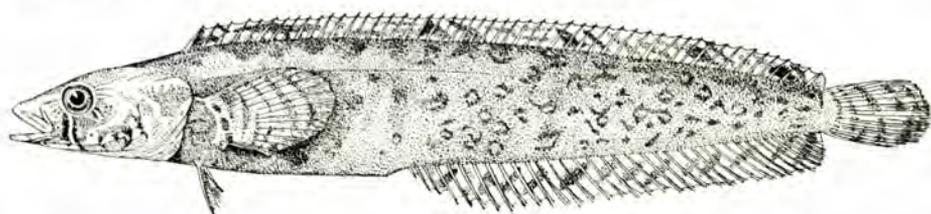
Répartition au Canada: Signalée pour la première fois sur la côte du Labrador en 1950, au goulet de St. Lewis (par $52^{\circ}15'$ de latitude Nord) et dans le fjord Kangalaksiorvik (par $59^{\circ}25'$ de latitude nord).²³ Un exemplaire a été obtenu en 1951 au lac Melville, Hamilton Inlet,²⁵ et deux autres ont été capturés dans le fjord Hébron au mois de juillet 1954.¹⁷² Postolaky³⁵⁶ signale aussi un exemplaire plus méridional tiré de l'estomac d'une Morue au large de l'île du Cap-Breton par $46^{\circ}16'$ de latitude nord et $59^{\circ}29'$ de longitude ouest. (Voir aussi *Stichaeus punctatus*.)

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: L'espèce a été capturée à des profondeurs variant de 9 à 65 brasses, où la température n'était pas supérieure à 27°F .²⁵, ¹⁷²

Stichaeus punctatus (Fabricius) 1780

DIAGNOSE: Corps modérément allongé, peu comprimé, la plus grande hauteur, à l'extrémité des nageoires pectorales, entre $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale. Tête entrant 5 fois dans la longueur totale, pointue, bouche terminale, mâchoire inférieure légèrement plus longue que la mâchoire supérieure, angle bien en avant de l'œil, dents sur les mâchoires en bandes étroites, aussi sur le vomer et les os palatins. Oeil entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XLVIII-L, épines entrant uniformément 7 fois dans la longueur de la tête, sauf les 2 premières et les 2 dernières qui sont légèrement plus courtes, la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se termine juste devant la base de la caudale; caudale petite, arrondie, séparée de la dorsale et de l'anale; anale, I, 32-35 (36-38 dans la baie d'Hudson),⁴⁹⁶ l'épine et les 3 premiers rayons sont gradués, les autres rayons, sauf les 2 derniers, entrent uniformément $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence sous la 18^e ou 19^e épine dorsale et se termine sous l'extrémité postérieure de la dorsale; pectorales modérément grandes, arrondies, les plus longs rayons entrent $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base de la nageoire basse sur le côté à $\frac{1}{3}$ de sa propre longueur derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, premier rayon plus long que les autres, entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement, base à mi-chemin entre l'ouverture branchiale et la base des pectorales. Tête et joues sans écailles; de petites écailles couvrent le corps. Ligne latérale simple, haute sur le côté, se terminant sous le milieu de la dorsale.

COLORATION: Dessus allant du brunâtre au rouge vif, dessous blanchâtre, partie inférieure de la tête marquée de six ou sept courtes bandes foncées; il y a des taches sur les flancs, ainsi que sur les nageoires caudale, anale et pectorales; 5 ou 6 grandes taches foncées sont espacées le long de la nageoire dorsale, la partie postérieure de chacune étant bordée de blanc; pelviennes jaunes.



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Stichée arctique est considérablement plus corpulent que la Lompénie-serpent et les autres espèces du genre *Lumpenus*; ses nageoires pectorales arrondies sans aucun rayon prolongé la séparent de la Lompénie tachetée. Bien que sa coloration soit à peu près semblable à celle de la Sigouine de roche, le Stichée s'en distingue d'emblée grâce à ses nageoires pelviennes bien développées. C'est à l'Ulvaire deux-lignes qu'il ressemble le plus étroitement par sa forme générale, mais il a au moins cinq marques foncées sur sa nageoire dorsale, tandis que l'Ulvaire deux-lignes n'a qu'une seule tache foncée sur cette nageoire. Son unique ligne latérale courte est aussi caractéristique.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $8\frac{1}{2}$ pouces.⁹⁵

DISTRIBUTION: Circumpolaire, l'espèce se rencontre dans la baie d'Hudson; sur la côte du Labrador, et, vers le sud, jusqu'au mont Désert (Maine); à l'ouest du Groenland; dans les mers de Béring, d'Okhotsk et du Japon; aussi en Sibérie septentrionale.

Répartition au Canada: Au large de Churchill (Man.), dans la baie d'Hudson.¹⁹⁶ Au cap Mugford, sur la côte du Labrador (par 57°48' de latitude nord); à Webeck Harbour (par 54°55' de latitude nord); Domino Harbour (par 53°30' de latitude nord) et dans le Niger Sound (par 52°12' de latitude nord).²⁵ Signalé à Battle Harbour (Labrador);²⁴⁰ à Red Bay⁴⁹⁶ et à Raleigh (T.-N.).²⁰⁹ De chaque côté du détroit de Belle-Isle. Retiré d'un estomac de Morue à Chéticamp (N.-É.),⁹⁵ et signalé dans la baie Chédabouctou et à Canso (N.-É.).⁹¹ On croit que les alevins mentionnés vaguement comme étant de l'espèce *Stichée* arctique par Dunbar¹²² à la terre de Baffin et à Hébron (Labrador) ainsi que par Dannevig,¹⁰² sans précisions, près du banc de Misaine, appartenaient à l'espèce *Lumpenus medius*.²⁵

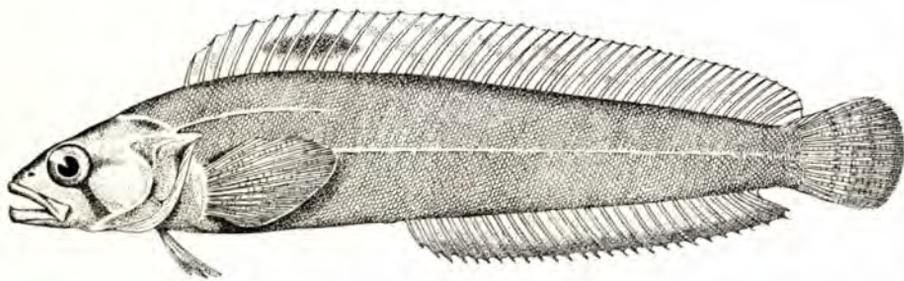
NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le *Stichée* arctique est souvent trouvé dans des estomacs de Morue et il est aussi consommé par le Flétan du Groenland.²²⁰

Ulvaire deux-lignes

Radiated shanny

Ulvaria subbifurcata (Storer) 1839

DIAGNOSE: Corps trapu, modérément allongé, la plus grande hauteur entre $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, dos légèrement arqué. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, en pointe arrondie, profil dorsal convexe, angle supérieur de l'opercule légèrement prolongé en forme de patte charnue; bouche terminale, mâchoires égales, angle sous le milieu de l'œil, petites dents sur les mâchoires. Oeil grand, entrant 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), XLIII-XLIV, les 3 premières et les 3 dernières épines graduées, le reste de hauteur assez uniforme, entrant $2\frac{3}{4}$ fois dans celle de la tête, la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale et se continue jusqu'à la base de la nageoire caudale à laquelle elle est unie par une membrane; caudale de grandeur modérée, arrondie; anale, 30, les 2 premiers rayons et le dernier rayon plus courts que les autres qui entrent uniformément 3 fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence sous la 14^e épine de la dorsale et se termine à faible distance devant la caudale dont elle est séparée par un petit intervalle; pectorales modérément grandes, arrondies, les plus longs rayons entrent $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, le plus long rayon entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement bien en avant de la base des pectorales. Corps recouvert de petites écailles. Ligne latérale continue le long du milieu du côté, bifurquée avec branche supérieure se prolongeant jusqu'au dessus de l'extrémité des pectorales.



COLORATION: Dessus brunâtre, ventre allant du brun pâle au jaunâtre; grande tache ovale, foncée, de la 5^e à la 10^e épine de la dorsale, et 4 ou 5 bandes obliques distinctes derrière cette tache sur le reste de la nageoire; une bande noire traverse obliquement la joue à partir du bord inférieur de l'œil; bandes transversales peu apparentes sur la caudale.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble étroitement à *Eumesogrammus prae-cisus* quant à la forme et aux marques sur la nageoire dorsale; mais il n'y a pas de ligne sous la ligne latérale principale, tandis qu'*Eumesogrammus* a deux courtes lignes à cet endroit. Les pectorales arrondies, sans rayons prolongés, le séparent de la Lompénie tachetée.

TAILLE: Atteignant une longueur de 6½ pouces.⁴⁹

DISTRIBUTION: L'espèce ne se rencontre que sur la côte est de l'Amérique du Nord à partir du détroit de Belle-Isle jusqu'à la région de Woods Hole au Massachusetts.

Répartition au Canada: Raleigh (T.-N.), dans le détroit de Belle-Isle;²⁰⁹ côte nord du golfe Saint-Laurent à la pointe du Maurier (P.Q.);⁴⁹ Trois-Pistoles (P.Q.);⁴⁹⁴ Gaspé (P.Q.);⁴⁶⁰ rare dans l'estuaire de la Miramichi;³¹² près des îles de la Madeleine (P.Q.). Baie Trinité (T.-N.).¹⁷ Canso (N.-É.),⁹¹ et baie Shad, comté d'Halifax (N.-É.).³⁰⁴ Commune dans la baie St. Mary et dans la baie de Fundy, mais rare dans la baie de Passamaquoddy.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: L'Ulvaire deux-lignes vit parmi les algues sur les rives rocheuses et sur les fonds durs à des profondeurs plus considérables. Sa présence dans des estomacs de Morue porte à croire qu'elle descend jusqu'à 30 brasses au moins. L'espèce fraie en été.

Famille des ZOARCIDAE

Lycodes

Les Lycodes, qui comptent 50 espèces ou davantage, forment une famille étroitement unie de Poissons septentrionaux vivant sur le fond. Leurs caractéristiques générales sont les suivantes: corps allongé et plutôt grêle, tête allongée, membranes branchiales unies à l'isthme, nageoires dorsale et anale composées principalement de rayons mous et confluentes avec la nageoire caudale; les nageoires pelviennes, lorsqu'il y en a, sont jugulaires et composées de rayons mous seulement.

Treize espèces ont été signalées dans les eaux canadiennes de l'Atlantique.

CLÉ de la Famille des ZOARCIDAE

- | | |
|---|---|
| 1 Nageoires pelviennes absentes | 2 |
| Nageoires pelviennes présentes | 3 |
| 2 Corps enveloppé dans une peau délicate, flasque | |
| Mollasse atlantique, <i>Melanostigma atlanticum</i> (p. 361) | |
| Corps enveloppé dans une peau bien fixée | |
| Unernak, <i>Gymnelis viridis</i> (p. 349) | |
| 3 Partie postérieure de la nageoire dorsale composée de courtes épines raides indiquant une séparation distincte entre les nageoires dorsale et caudale | |
| Loquette d'Amérique, <i>Macrozoarces americanus</i> (p. 359) | |
| Nageoire dorsale continue, sans épines raides et courtes à la partie postérieure 4 | |

- 4 Corps allongé mais fort; hauteur du corps (à l'anus) entrant de 7 à 13 fois dans la longueur (genre *Lycodes*)..... 5
 Corps allongé et anguilliforme; hauteur du corps (à l'anus) entrant de 16 à 30 fois dans la longueur (genre *Lycenchelys*)..... 11
- 5 Distance entre le museau et l'anus représentant de 35 à 44% de la longueur totale; péritoine ordinairement noir; ligne latérale ventrale présente 6
 Distance entre le museau et l'anus représentant de 45 à 52% de la longueur totale; péritoine ordinairement de couleur pâle; ligne latérale ventrale absente 9
- 6 De 17 à 20 rayons aux nageoires pectorales 7
 De 21 à 24 rayons aux nageoires pectorales 8
- 7 De 79 à 85 rayons à la nageoire anale; ligne médio-latérale présente
 Lycode pâle, *Lycodes pallidus* (p. 355)
 De 96 à 102 rayons à la nageoire anale; ligne médio-latérale absente
 Lycode de Vahl, *Lycodes vahlii* (p. 358)
- 8 Ligne médio-latérale présente Lycode d'Esmark, *Lycodes esmarki* (p. 353)
 Ligne médio-latérale absente Lycode atlantique, *Lycodes atlanticus**
- 9 De 77 à 82 rayons à la nageoire anale; de 97 à 104 rayons à la nageoire dorsale
 Lycode de Laval, *Lycodes lavalaei* (p. 354)
 De 64 à 77 rayons à la nageoire anale; de 82 à 95 rayons à la nageoire dorsale 10
- 10 De 16 à 18 rayons aux nageoires pectorales (rarement 19); ligne médio-latérale présente; écailles ordinairement absentes
 Lycode polaire, *Lycodes turneri* (p. 357)
 De 19 à 21 rayons aux nageoires pectorales; ligne médio-latérale très distincte; écailles faiblement développées mais présentes
 Lycode arctique, *Lycodes reticulatus* (p. 356)
- 11 Nageoires dorsale et anale courtes, chacune composée de moins de 100 rayons, habituellement 90 (respectivement 92 et 88)
 Lycode à tête longue, *Lycenchelys verrilli* (p. 351)
 Nageoires dorsale et anale longues, chacune composée de plus de 100 rayons de nageoire 12
- 12 Nageoire dorsale composée de 118 rayons; nageoire anale composée de 110 rayons
 Lycode commune, *Lycenchelys paxillus* (p. 350)
 Nageoire dorsale composée de 123 rayons; nageoire anale composée de 117 rayons
 Lycode de Sars, *Lycenchelys sarsi* (p. 350)

*Par suite de confusion dans la nomenclature, il a été impossible de donner une description détaillée de cette espèce au moment où le texte a été rédigé.

Gymnelis viridis (Fabricius) 1780

AUTRES NOMS VULGAIRES: green ocean pout, anguille de mer

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, près de l'extrémité des pectorales, entre environ 11 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'à la queue. Tête entrant environ 7 fois dans la longueur totale, bouche terminale, de grandeur modérée, angle sous le bord postérieur de l'œil, petites dents coniques sur les mâchoires ainsi que sur le vomer et les os palatins. Oeil entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1),^{97, 100} rayons les plus longs entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, nageoire longue, prenant son origine au-dessus de la base des pectorales et continuant jusqu'à l'extrémité du corps; caudale pointue, indiscernable de la dorsale et de l'anale; anale, environ 80, un peu plus basse que la dorsale, prenant son origine à $1\frac{1}{2}$ fois la longueur de la pectorale, derrière l'extrémité de la pectorale et se continuant jusqu'au bout du corps; pectorales de grandeur modérée, arrondies, d'une longueur à peu près égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, base sur le milieu du côté, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pas de nageoires pelviennes. Ligne latérale droite, peu perceptible. Corps dépourvu d'écailles.

COLORATION générale allant du brunâtre pâle au verdâtre, parfois avec bandes transversales foncées peu perceptibles; nageoire dorsale sans taches foncées; anale noirâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue des autres Lycodes, sauf *Melanostigma*, à l'absence de nageoires pelviennes. L'Unernak diffère de *Melanostigma* en ayant de petites dents sur les mâchoires et en ayant la peau fermement attachée au corps. *Melanostigma* possède des dents plus grandes et sa peau est mollement fixée. Ses nageoires sont entièrement composées de rayons mous.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 22 cm.⁴⁹⁶

DISTRIBUTION: Circumpolaire, mers arctiques et sub-arctiques. De la baie Bristol, en Alaska, au Labrador et au golfe Saint-Laurent; Groenland; mers de Barents, de Kara et Blanche; côte de Sibérie.

Répartition au Canada: Trouvé (dans l'estomac d'un Chaboisseau et identifié par Frits Johansen) à Goulburn Point, Bathurst Inlet (T.N.-O.), par $70^{\circ}13'$ de latitude nord et $140^{\circ}15'$ de longitude ouest;⁵¹⁷ Alert, île Ellesmere (T.N.-O.);⁵¹⁷ rencontré au bassin Fox par $66^{\circ}30'$ de latitude nord et $80^{\circ}00'$ de longitude ouest; à l'entrée du détroit Fury et Hécla et à l'île Cobourg, baie de Baffin.¹⁹¹ Plusieurs exemplaires ont été retirés d'estomacs de Morue à Port Burwell et aux îles Gyrfalcon, baie d'Ungava.^{124, 496} Signalé sur la côte du Labrador au cap Mugford, par $57^{\circ}45'$ de latitude nord;¹⁹¹ à l'anse Cullingham, Hamilton Inlet;²⁴⁰ à Domino Harbour, par $53^{\circ}30'$ de latitude nord.²⁵ Il n'existe qu'une seule mention de l'espèce dans le golfe Saint-Laurent, soit au large de Portneuf (P.Q.).⁵¹⁴

Lycode commune**Common wolf eel***Lycenchelys paxillus* (Goode et Bean) 1879

DIAGNOSE: Corps très allongé, hauteur entrant de 18 à 20 fois dans la longueur totale, corps cylindrique et diminuant jusqu'à la queue. Tête entrant de $7\frac{1}{2}$ fois à 8 fois dans la longueur totale, large et plate dessus, profil supérieur à pic, 4 pores sur les côtés; bouche terminale, mâchoire inférieure incluse, angle sous l'œil, une seule série de dents fortes, acérées et recourbées, sur chaque mâchoire, quelques dents sur le vomer et une seule série de dents sur les os palatins. Oeil entrant 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), environ 116, rayons courts, uniformes, entrant environ 11 fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus de l'extrémité des pectorales, se prolonge le long du dos et est continue avec la caudale; caudale indiscernable de la dorsale et de l'anale, pointue; anale, 105, rayons très légèrement plus longs que ceux de la dorsale, la nageoire prend son origine à peu près à la longueur de la nageoire pectorale derrière l'extrémité de cette dernière, et se prolonge jusqu'à la caudale avec laquelle elle est continue; pectorales modérément grandes, rayons entrant environ 2 fois dans la longueur de la tête, arrondies, base à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, rayons entrant environ 8 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement sous l'ouverture branchiale et bien en avant de la base des pectorales. Ligne latérale courte et peu perceptible. De petites écailles recouvrent le corps et la plus grande partie des nageoires verticales.



COLORATION générale brun pâle, tête quelque peu plus foncée.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Diffère de la Lycode à tête longue en ayant un plus grand nombre de rayons aux nageoires dorsale et anale, (environ 116 à la dorsale et 105 à l'anale, par opposition, respectivement, à 92 et à 88); plus cylindrique en coupe que les autres espèces et les écailles couvrent le corps et les nageoires verticales plus complètement que chez la Lycode à tête longue. La coloration du corps est uniforme et non pas tachetée comme chez les autres espèces.

TAILLE: Allant jusqu'à $14\frac{3}{4}$ pouces de longueur.¹⁷⁰

DISTRIBUTION: Eau profonde dans la partie ouest de l'océan Atlantique Nord, à partir de la hauteur de la Nouvelle-Écosse jusqu'à 35° de latitude nord à des profondeurs allant de 200 à 900 brasses.

Répartition au Canada: Le premier exemplaire connu a été capturé au large par le navire *Marion* entre les bancs La Hève et de l'île de Sable, par 42°48' de latitude nord et 63°07' de longitude ouest.¹⁷⁰ Il semble que cette mention de l'espèce serait la seule au Canada, bien que le Poisson ne soit vraisemblablement pas rare dans les couloirs profonds entre les bancs.⁵¹³

Lycode de Sars**Sars' wolf eel***Lycenchelys sarsi* (Collett) 1871

DIAGNOSE: Corps allongé, anguilliforme, la plus grande hauteur, à l'anus, entre de 17 à 19 fois dans la longueur totale, légèrement comprimé antérieurement, devenant très comprimé dans

la région de la queue; le corps diminue graduellement de l'anus jusqu'à la queue qui est ronde. Tête entrant de 7 à $7\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, large, museau arrondi, mâchoire supérieure beaucoup plus longue que la mâchoire inférieure; bouche terminale, angle sous la partie antérieure de l'œil. Oeil de grandeur modérée, entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), environ 123, base commençant au-dessus de l'extrémité postérieure des nageoires pectorales, continue avec la caudale dont elle n'est pas discernable; anale, environ 117, légèrement plus haute que la dorsale, commençant derrière l'anus ou au $\frac{1}{3}$ de la longueur de la tête derrière l'extrémité des pectorales, continue avec la caudale; pectorales modérément grandes, entrant $1\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, extrémité arrondie, base immédiatement derrière l'ouverture branchiale; pelviennes très petites, insérées ventralement, devant la base des pectorales. Environ 7 fosses sur la ligne latérale sous la mâchoire supérieure et sous l'œil; sur le corps la ligne latérale est ventrale et indistincte. Corps, ainsi que les bases des nageoires dorsale et anale, recouverts d'écailles.

COLORATION générale des vieux exemplaires uniformément brun jaunâtre avec ombres indistinctes sur les côtés; le dos des petits sujets est brun grisâtre et la face inférieure est blanc jaunâtre; les exemplaires de taille moyenne sont semblables avec marques transversales irrégulières allant du brun au noir sur le dos et la queue.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Étroitement apparentée à la *Lycode* commune (*L. paxillus*). Le dénombrement des rayons de ses nageoires dorsale et anale accuse un compte légèrement plus élevé, soit 123 à la dorsale et 117 à l'anale, en comparaison de 116 à la dorsale et de 105 à l'anale chez *L. paxillus*.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $7\frac{1}{4}$ pouces.²¹⁶

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord. Grand Banc de Terre-Neuve. Au large du nord de la Norvège; partie ouest de la côte Mourmane par 125 à 165 brasses de fond. L'espèce type est aussi connue dans le sud de la Norvège et dans le détroit de Skagerak.

Répartition au Canada: Capturée une fois par le N.M. *Blue Foam* au mois de juin 1951, sur l'accore sud-est du Grand Banc par $44^{\circ}06'$ de latitude nord et $49^{\circ}05'$ de longitude ouest, à une profondeur de 95 à 300 brasses.⁶

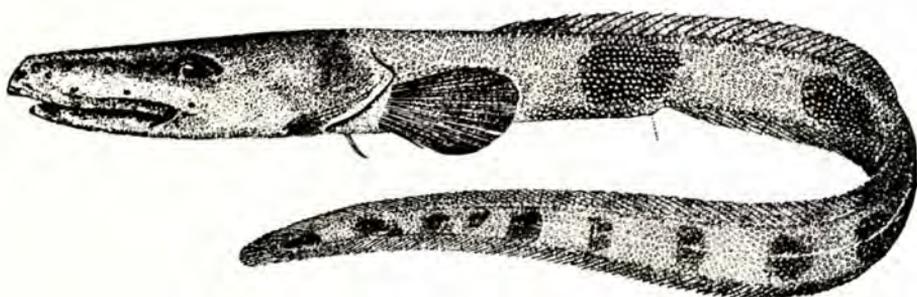
Lycode à tête longue

Wolf eelpout

Lycenchelys verrilli (Goode et Bean) 1877

DIAGNOSE: Corps allongé, hauteur entrant environ 18 fois dans la longueur totale, diminuant graduellement près de la queue. Tête entrant 7 fois dans la longueur totale, sauf chez les vieux mâles où elle peut devenir très agrandie et allongée, au point de n'entrer que $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; très aplatie, profil devant l'œil plutôt à pic, bouche terminale, mâchoire inférieure incluse, angle sous ou derrière l'œil, selon la longueur de la tête, 2 rangées de dents uniformes sur la mâchoire inférieure, 1 rangée sur la mâchoire supérieure, dents sur le vomer et les os palatins, 6 grands pores sur le côté de la mâchoire supérieure et 7 à la mâchoire inférieure. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête, davantage chez les vieux mâles. Nageoires: dorsale (1), environ 92, rayons entrant environ 12 fois dans la longueur de la tête, uniforme, la nageoire prend son origine au-dessus ou légèrement derrière l'extrémité des pectorales, et se prolonge jusqu'à la caudale avec laquelle elle est continue; extrémité de la caudale arrondie; anale, environ 88, rayons uniformes et légèrement plus longs que ceux de la dorsale, la nageoire prend son origine à une distance légèrement inférieure à la longueur de la tête derrière l'origine de la dorsale et elle est continue avec la caudale; pectorales modérément grandes, bouts arrondis, rayons entrant $1\frac{1}{2}$ fois

dans la longueur de la tête, base basse sur le côté, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, rayons entrant 6 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement sous l'ouverture branchiale et légèrement devant les pectorales. Ligne latérale simple, médiane. Corps couvert d'écaillés profondément enfouies, très espacées, qui sont plus nombreuses le long de la partie supérieure du corps et le long de la nageoire dorsale.



COLORATION: Brun grisâtre pâle au-dessus de la ligne latérale; blanc nacré sous la ligne latérale; ventre bleu. Flancs portant de 8 à 10 taches irrégulières brun foncé, coupées par la ligne latérale; tache brune près de l'extrémité de la queue.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Diffère de la Loquette d'Amérique aux rayons de sa nageoire dorsale qui sont tous mous et à l'absence de solution de continuité apparente entre les nageoires dorsale et caudale; sa nageoire dorsale prend son origine au-dessus ou derrière l'extrémité des pectorales, tandis que chez la Loquette d'Amérique, cette nageoire prend son origine plus loin vers l'avant, au-dessus de la base des pectorales. Diffère des autres espèces du genre *Lycodes* en étant extrêmement grêle, la hauteur entrant de 16 à 18 fois dans la longueur totale, en comparaison de 12 fois ou moins chez les autres *Lycodes*. *Lycenchelys paxillus* a plus de rayons aux nageoires dorsale et anale (118 et 110) que *L. verrilli* (92 et 88).

TAILLE: La taille maximale se situe à une dizaine de pouces de longueur, mais elle ne dépasse que rarement 6 pouces de longueur.

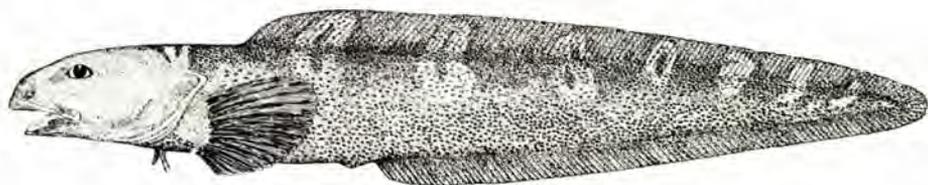
DISTRIBUTION: Côte atlantique de l'Amérique du Nord depuis la partie sud de Terre-Neuve jusqu'aux profondeurs au large de la Caroline du Nord.

Répartition au Canada: Il n'existe que peu de mentions de l'espèce. Elle a été capturée en nombre considérable dans la baie Hermitage sur la côte sud de Terre-Neuve de 1953 à 1955.¹⁰ Un exemplaire, représenté dans l'ouvrage de Goode et Bean,¹⁷⁰ aurait été pris à 27 milles au large de Chébouctou (soit le havre d'Halifax), en Nouvelle-Écosse. La capture de 5 exemplaires par le navire *Speedwell*, de la United States Fish Commission, à 3 milles au large du cap Negro (N.-É.), à l'éché de 1877, par 90 brasses de fond, a été signalée.¹⁷⁰ L'espèce est signalée sur "les bancs de pêche au large de la côte" de la Nouvelle-Écosse.²³² Quelques exemplaires ont été capturés au chalut au large de l'embouchure de la baie de Passamaquoddy (N.-B.), aux mois d'avril et de mai 1919, à une profondeur de 35 à 50 brasses.²⁰⁶

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Lycode à tête longue est un Poisson de fond qui se rencontre sur la vase ou le sable à des profondeurs allant de 25 à 600 brasses.⁴⁹

Lycodes esmarki Collett 1875

DIAGNOSE: Corps modérément allongé, légèrement comprimé, hauteur entrant 8 fois dans la longueur totale, la distance de l'anus à l'extrémité de la queue représente plus de 57% de la longueur totale. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, mâchoire supérieure débordante, angle de la bouche sous le bord postérieur de l'œil; mâchoire inférieure portant 2 séries de dents, mâchoire supérieure, une seule série, environ 7 dents sur le vomer et une seule rangée d'environ 7 dents sur chacun des os palatins, dents coniques, mais d'une manière obtuse, non recourbées. Oeil entrant 9 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 110 à 116, commençant au-dessus du milieu des pectorales, et rejoignant la caudale avec laquelle elle est continue, rayons entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, anale 95, commence derrière l'anus, à une longueur de tête derrière le commencement de la dorsale et rejoint la caudale avec laquelle elle est continue, plus basse que la dorsale; pectorales, 22, rayons les plus longs dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête, base basse sur les côtés derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, insérées ventralement devant les pectorales; ligne latérale indistincte, divisée en branches médiane et ventrale. Flancs, dos, ventre, nageoire dorsale, et partie antérieure de la nageoire anale recouverts d'écailles.



COLORATION: Ventre et face inférieure de la tête blanc jaunâtre. Dos et flancs brunâtres, de 5 à 9 bandes transversales jaune blanchâtre sur le dos et une bande étroite sur la nuque. Avec l'âge, ces bandes se décomposent en taches annulaires qui peuvent finalement prendre la forme de festons.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: *Lycodes esmarki* appartient au groupe à longue queue, chez qui la distance entre l'anus et l'extrémité de la queue représente au moins 57% de la longueur totale du corps, et il y a des écailles sur le ventre. Ces caractères la séparent de *L. turneri*, *L. lavalaei* et *L. reticulatus*, chez qui cette longueur est inférieure à 55% de la longueur totale du corps et où le ventre est dépourvu d'écailles. Sa ligne latérale divisée la différencie de *L. vahlii*.

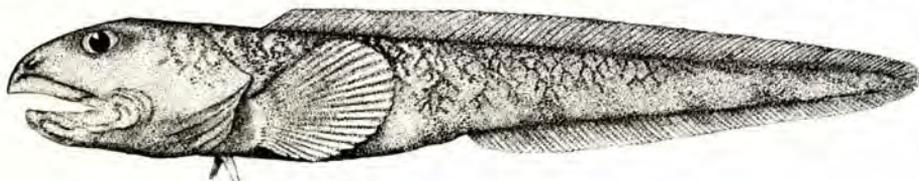
TAILLE: Allant jusqu'à 25 pouces de longueur.¹⁷⁰

DISTRIBUTION: Île de l'Ours; Finmark; Spitzberg; Grand Banc; banc La Hève.^{234, 515}

Répartition au Canada: Deux exemplaires ont été signalés il y a plusieurs années; l'un d'entre eux a été capturé sur le banc La Hève par $42^{\circ}43'$ de latitude nord et entre $62^{\circ}20'$ et $62^{\circ}30'$ de longitude ouest à une profondeur de 300 à 400 brasses; l'autre venait du Grand Banc.^{170, 515}

Lycodes lavalaei Vladykov et Tremblay 1936

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, à la base de la nageoire pectorale, entre $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; la distance entre l'anus et l'extrémité de la queue ne dépasse pas 55% de la longueur totale. Tête entrant environ 4 fois dans la longueur totale, mâchoire supérieure débordante; bouche terminale, angle devant l'œil, dents coniques sur les mâchoires, le vomer et les os palatins, pour la plupart en une seule série. Oeil petit, entrant environ 7 fois dans la longueur de la tête, situé haut sur la tête. Nageoires: dorsale (1), 95, rayons les plus longs entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence au-dessus de la base des pectorales, se prolonge jusqu'à l'extrémité de la queue et est indiscernable de la caudale; anale, 77-82, commence immédiatement derrière l'anus et se continue jusqu'à l'extrémité du corps, également indiscernable de la caudale; pectorales modérément grandes, chez un exemplaire de $21\frac{1}{2}$ pouces de longueur, la nageoire égale 16.8% de la longueur du corps, arrondie, base basse sur le côté derrière la fente branchiale; pelviennes petites, insérées ventralement devant les bases des pectorales. Ligne latérale simple, en position médiane. Écailles de taille variable, plus développées chez les gros exemplaires où elles couvrent la totalité des flancs à partir du commencement de la nageoire dorsale jusqu'à l'extrémité de la caudale; le tiers postérieur, ou à peu près, des nageoires dorsale et anale est complètement recouvert d'écailles, mais sur la partie antérieure de ces nageoires les écailles ne couvrent que les trois quarts inférieurs de la nageoire; dos, ventre et base des pectorales dépourvus d'écailles; la nageoire anale des jeunes exemplaires peut être dépourvue d'écailles.



COLORATION variable selon la taille. Les jeunes sujets portent sur la nuque une bande pâle étroite. Derrière cette bande, il s'en trouve 8 ou 9 autres un peu plus larges, qui se prolongent jusqu'au sommet de la nageoire dorsale et descendent sur les flancs, mais non sur la nageoire anale; les bandes foncées qui les séparent sont plus larges dorsalement que sur les flancs; ces bandes sont distribuées assez uniformément entre le milieu de la nageoire pectorale et l'extrémité de la queue. Chez les Poissons plus âgés, mesurant plus de 15 pouces de longueur, les bandes foncées deviennent moins distinctes et peuvent disparaître, aussi bien que la bande pâle sur la nuque. La face inférieure de la tête des jeunes exemplaires est uniformément jaune pâle; le ventre est jaunâtre ou gris. "Fondamentalement, la coloration de ce poisson va du gris brunâtre au gris avec taches, marques ou réticulations irrégulières noires."²⁵

CARACTÈRES DISTINCTIFS: *Lycodes lavalaei* est une des espèces à queue courte, la distance entre la nuque et l'extrémité de la queue ne dépassant pas 55% de la longueur totale. Elle diffère de *L. turneri* en ayant des écailles sur les flancs, et de *L. reticulatus* en ayant des écailles développées sur la nageoire dorsale, où elles font défaut chez *L. reticulatus*. Le nombre de rayons aux nageoires dorsale et anale est plus élevé que chez *L. reticulatus*.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 22 pouces.²⁵

DISTRIBUTION: L'espèce n'est connue que sur la côte du Labrador, dans le golfe Saint-Laurent, à l'est de Terre-Neuve et sur le Banquereau.

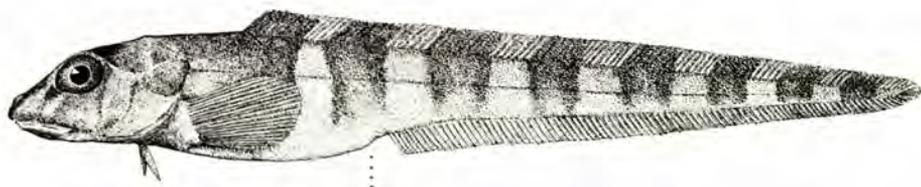
Répartition au Canada: Signalée à divers endroits de la côte du Labrador, baie Saglek (par 58°36' de latitude nord), Nain (par 56°31' de latitude nord), anse Collingham, Hamilton Inlet et lac Melville (par 54°01' de latitude nord).²⁵ Au large de la baie Bonavista (T.-N.),⁵ à un point non identifié de Terre-Neuve.⁵¹⁵ Aussi dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.) dans le golfe Saint-Laurent.⁵¹⁵ Sur le Banquereau.²⁵¹

Lycode pâle

Pale eelpout

Lycodes pallidus Collett 1879

DIAGNOSE: Corps modérément allongé, la plus grande hauteur, au commencement de la nageoire dorsale, entre 9 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue uniformément jusqu'à l'extrémité de la queue, la distance de l'anus à la queue représente de 54 à 62% de la longueur totale, ce qui situe ce Poisson dans le groupe des Lycodes à longue queue. Tête grande, entrant de 4 à 5 fois dans la longueur totale, museau plutôt arrondi, mâchoire supérieure nettement débordante; angle de la bouche sous le bord antérieur de la pupille de l'œil, dents coniques sur les mâchoires, le vomer et les os palatins, pour la plupart en une seule série. Oeil petit, entrant environ 6 fois dans la longueur de la tête, situé haut sur la tête. Nageoires: dorsale (1), 95-101,²⁵ rayons les plus longs entrant 6 fois dans la longueur de la tête, partie antérieure de la nageoire légèrement plus basse, la nageoire prend son origine au-dessus du milieu des pectorales et elle est continue avec la caudale et l'anale; anale, 79-86,^{25, 217} à peu près de la même hauteur que la dorsale, la nageoire commence immédiatement derrière l'anus et sous le 13^e rayon de la dorsale, elle est continue avec la caudale dont elle n'est pas discernable; pectorales grandes, arrondies, rayons les plus longs entrant 1½ fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, entrant 7 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement devant la base des pectorales. Ligne latérale double, les branches ventrale et médio-latérale ne sont ordinairement distinctes qu'entre la tête et l'anus. Chez les sujets adultes, les écailles vont de la base des nageoires pectorales à l'extrémité de la queue, mais la partie antérieure du dos et la plus grande partie du ventre sont dépourvues d'écailles. Les nageoires impaires ne portent ordinairement pas d'écailles.



COLORATION générale des gros exemplaires uniformément brunâtre, quelque peu plus foncée sur le ventre, sur la partie postérieure des opercules et sur la partie postérieure de la nageoire anale. Les petits exemplaires portent des bandes transversales foncées sur le dos, les côtés et la nageoire dorsale; ces bandes disparaissent avec l'âge et les dernières qui restent sont celles de la nageoire dorsale.²¹⁷

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La Lycode pâle appartient au groupe des Lycodes à longue queue avec celles de Vahl et d'Esmark. Sa ligne latérale est double, tandis que celle de la Lycode de Vahl est simple. La Lycode d'Esmark a sur le ventre des écailles qui font défaut chez la Lycode pâle.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $8\frac{3}{4}$ pouces.¹⁷²

DISTRIBUTION: L'espèce est nettement arctique. Représentée dans les eaux canadiennes de l'océan Arctique et au Labrador. Aussi, à l'est du Groenland, au sud de l'île Jan Mayen, au nord et au nord-est de l'Islande, au nord des îles Féroé, vers l'ouest au large du sud de la Norvège, au large du Spitzberg et de l'archipel François-Joseph, dans l'océan Arctique d'Europe et dans la mer de Kara; à des profondeurs variant de 6 à 950 brasses.²¹⁷

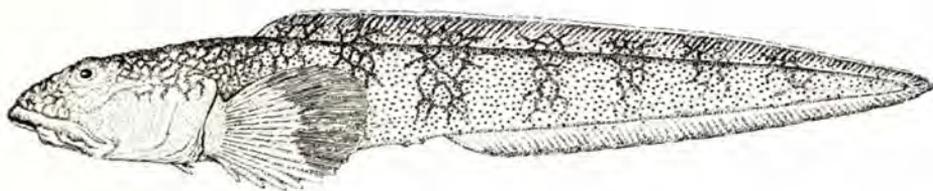
Répartition au Canada: Quelques petits exemplaires ont été recueillis à la baie Mould, île du Prince Patrick (T.N.-O.), au mois de juillet 1952, par 16 à 22 brasses de fond.⁵¹⁷ Huit exemplaires ont été recueillis dans le fjord Hébron, au Labrador (par $58^{\circ}09'$ de latitude nord), durant les étés de 1949 et de 1954.^{26, 172}

Lycode arctique

Arctic eelpout

Lycodes reticulatus Reinhardt 1838

DIAGNOSE: Corps modérément allongé, la plus grande hauteur, au commencement de la nageoire dorsale, entre de 7 à 8 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue uniformément jusqu'à l'extrémité de la queue; la distance entre l'anus et l'extrémité de la queue est inférieure à 55% de la longueur totale, ce qui situe ce poisson dans le groupe des Lycodes dites à queue courte. Tête grande, entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, museau plutôt arrondi, mâchoire supérieure nettement débordante, angle de la bouche derrière le bord postérieur de l'œil, dents coniques sur les mâchoires, le vomer et les os palatins, pour la plupart en une seule série, œil petit, entrant environ 10 fois dans la longueur de la tête, situé haut sur la tête. Nageoires: dorsale (1) 81-88,⁵¹⁹ rayons les plus longs entrant environ 6 fois dans la longueur de la tête, près du commencement de la nageoire, quelque peu plus courts postérieurement, la nageoire commence au-dessus du milieu des pectorales, se continue sans interruption jusqu'à l'extrémité de la queue, et n'est pas discernable de la caudale; anale, 68-70, rayons semblables comme longueur à ceux de la dorsale, la nageoire commence derrière l'anus ou à peu près à une longueur de tête derrière l'origine de la dorsale, se continue jusqu'à l'extrémité de la queue et n'est pas discernable de la caudale; pectorales grandes, arrondies, rayons les plus longs entrant 2 fois dans la longueur de la tête, la base couvre la moitié inférieure du côté, immédiatement derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, ventrales, situées devant la base des pectorales. Ligne latérale simple, en position médiane, peu proéminente. Corps partiellement couvert d'écaillés, plus complètement chez les gros exemplaires, où les côtés sont couverts d'écaillés à partir d'en dessous du commencement de la nageoire dorsale jusqu'à l'extrémité de la queue; il n'y a pas d'écaillés sur la nageoire dorsale, ni sur le dos ou le ventre.



COLORATION générale variable, aussi bien selon la taille que la localité. Généralement brunâtre, avec de 8 à 10 bandes foncées courant verticalement sur la partie supérieure du corps, ces dernières étant plus étroites que les espaces pâles qui les

séparent. Ces espaces pâles se prolongent jusqu'au sommet de la nageoire dorsale mais disparaissent sur la partie inférieure du corps. Il y a une bande pâle sur la nuque de cette espèce à tous les âges.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Dans son propre genre (*Lycodes*) la Lycode arctique se distingue en appartenant au groupe à queue courte, c'est-à-dire que la distance entre l'anus et l'extrémité de la queue n'est pas supérieure à 55% de la longueur totale. De plus, le nombre de rayons à la nageoire dorsale est inférieur à 90. La présence d'écaillles sur les flancs la sépare de *L. turneri* et l'absence d'écaillles sur la nageoire dorsale la sépare de *L. lavalaei*, qui porte des écaillles sur cette nageoire.

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'Atlantique Nord. Se rencontre aussi loin vers le sud que la Nouvelle-Écosse, et a été signalée une fois dans le Vineyard Sound (Massachusetts).^{170, 456}

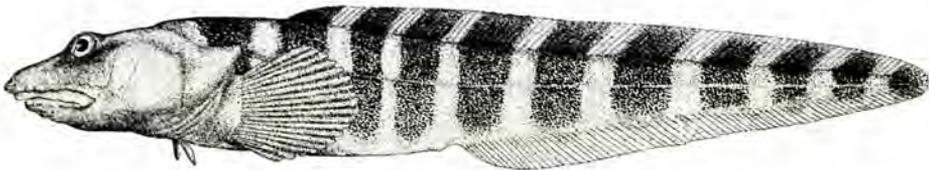
Répartition au Canada: Signalée à deux stations au milieu de la baie d'Hudson, une vers le côté est et l'autre vers le côté ouest.⁴⁹⁶ Aussi dans la baie d'Ungava.¹²¹ Représentée sur la côte du Labrador où elle a été signalée antérieurement au large du cap Harrison (par 55° de latitude nord (environ)).²⁴¹ Recueillie plus récemment au lac Melville, à Goose Bay (par 53°22' de latitude nord) à une profondeur de 29 brasses, au mois d'août 1951; dans le fjord Kaipokok (par 55°05' de latitude nord) à une profondeur de 45 brasses, au mois d'août 1949, et dans le fjord Hébron (par 58°09' de latitude nord) au mois d'août 1949.²⁵ Trouvée de nouveau dans le fjord Hébron au mois de juillet 1954.¹⁷² Enregistrée sur la côte du Labrador sans mention précise de la localité.¹⁹¹ Signalée aussi au large de la pointe Domino (Labrador).¹⁹ Capturée dans le détroit de Belle-Isle;¹⁸ dans les baies Conception et Plaisance (T.-N.)^{17, 19} et sur la partie mi-septentrionale du Grand banc.²⁰ Capturée fréquemment dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.), de Trois-Pistoles à Métis (P.Q.).^{357, 615} Prise sur la côte de la Nouvelle-Écosse à des profondeurs d'environ 50 brasses.⁶¹³

Lycode polaire

Polar eelpout

Lycodes turneri Bean 1878

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, près de la base de la nageoire pectorale, entre de 7 à 8 fois dans la longueur totale; la distance de l'anus à l'extrémité de la queue est inférieure à 55% de la longueur totale. Tête entrant presque 4 fois dans la longueur totale, aplatie, mâchoire supérieure débordante, espace dépourvu de dents sur le devant de la mâchoire, mais,



d'autre part, les mâchoires portent une série de dents grêles légèrement recourbées, groupe de dents sur la tête du vomer et une seule série courte de dents sur les os palatins. Diamètre de l'œil entrant 9 fois dans la longueur de la tête, œil haut sur la tête. Nageoires: dorsale (1), 89-92⁶¹⁵ (exemplaires du Labrador 82-87),²⁵ la nageoire commence au-dessus du milieu des pectorales et se continue jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, elle est indiscernable de la caudale; anale, 67-70⁶¹⁵ (exemplaires du Labrador, 64-71),²⁵ commençant immédiatement derrière l'anus et légè-

rement plus loin que le milieu du corps, la nageoire se prolonge jusqu'à l'extrémité de la queue et est indiscernable de la caudale; pectorales grandes, arrondies, les plus grands rayons entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base longue se prolongeant le long de la plus grande partie de l'ouverture branchiale; pelviennes petites, insérées ventralement devant les pectorales. Corps dépourvu d'écaillés, sauf à l'occasion, lorsqu'un certain nombre d'écaillés dispersées se présentent sur les flancs, exclusivement au-dessus de la partie antérieure de la nageoire anale. Ligne latérale simple, facile à voir le long du côté jusqu'à l'extrémité de la queue.

COLORATION variable selon la taille. Partie inférieure des côtés foncée. Les jeunes exemplaires sont marqués de bandes foncées et pâles bien évidentes. Les Poissons de 3 à 4 pouces de longueur ont de 10 à 12 bandes foncées sur fond blanc crémeux. Ces bandes sont ainsi distribuées: une entre la nuque et le commencement de la nageoire dorsale, 2 ou 3 entre le commencement de la dorsale et celui de l'anale; les autres sur la queue. Alors que le Poisson devient plus gros, les bandes deviennent irrégulières, se brisent et quelques-unes disparaissent, la coloration générale devenant plus foncée. Ventre brun jaunâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de toutes les autres espèces du genre par le fait que le corps est ordinairement dépourvu d'écaillés, sauf dans des cas exceptionnels où quelques écaillés seulement sont disséminées sur le milieu des côtés. De plus, la *Lycode* polaire a de 10 à 12 bandes blanchâtres sur le corps et la nageoire dorsale ainsi que, chez les jeunes sujets, une bande claire sur la nuque; les flancs des adultes portent des taches pâles en zig-zag et ils ont sur la nuque une bande qui, parfois, disparaît.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $9\frac{1}{2}$ pouces.⁵¹⁵

DISTRIBUTION: Océan Arctique, côte du Labrador, partie nord du golfe Saint-Laurent; l'espèce a aussi été signalée dans le détroit de Bering.

Répartition au Canada: Enregistrée de façon plutôt douteuse à Bernard Harbour (T.N.-O.).⁵¹⁷ Capturée fréquemment sur la côte du Labrador, à Hamilton Inlet et au lac Melville vers le nord jusqu'au fjord Kangalaksiorvik (par $59^{\circ}25'$ de latitude nord); plusieurs sujets ont été capturés dans le fjord Hébron au mois de juillet 1954, par 70 brasses de fond environ.^{23, 25, 172} Capturée dans le voisinage de Trois-Pistoles (P.Q.), dans le golfe Saint-Laurent, au mois d'août, en 1932 et en 1935.⁵¹⁵

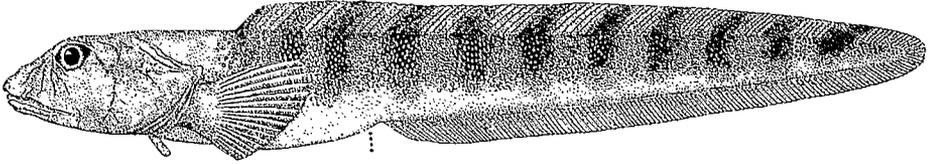
Lycode de Vahl

Vahl's eelpout

Lycodes vahlii Reinhardt 1838

DIAGNOSE: Corps allongé, quelque peu comprimé, la plus grande hauteur, qui se présente à peu près au-dessus du milieu de la nageoire pectorale, entre environ 10 fois dans la longueur totale, corps diminuant graduellement jusqu'à l'extrémité de la queue; partie de la queue longue, la distance entre la nuque et l'extrémité de la queue varie entre 57 et 61% de la longueur totale, avec une moyenne de 60%. Tête entrant 5 fois dans la longueur totale (varie de 19 à 25% de la longueur totale), bouche terminale, mâchoire supérieure débordante, angle de la bouche sous le milieu de l'œil, dents coniques sur les mâchoires, le vomer et les os palatins. Oeil entrant environ 7 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsale (1), 104-112, rayons entrant environ 6 fois dans la longueur de la tête, commençant au-dessus du milieu des pectorales et se continuant jusqu'à l'extrémité de la queue, indiscernable de la caudale; anale, 92-97, commençant derrière l'anus et se continuant jusqu'à l'extrémité de la queue, indiscernable de la cau-

dale; pectorales grandes, rayons les plus longs entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base à faible distance derrière l'ouverture branchiale et occupant la moitié inférieure du côté; pelviennes petites, insérées ventralement, devant les bases des pectorales. Ligne latérale simple en position ventrale, facile à voir antérieurement mais faiblissant à peu près à mi-chemin entre l'anus et l'extrémité de la queue. Dos, flancs, ventre et nageoires verticales recouverts d'écaillles chez les sujets de 6 pouces de longueur ou plus, mais il n'y a pas d'écaillles sur les bases des nageoires pectorales; les jeunes exemplaires sont dépourvus d'écaillles dans la région de la queue, tandis que les exemplaires très jeunes en sont aussi dépourvus sur le dos; de 28 à 29 rangées horizontales d'écaillles entre la base de la dorsale et celle de la nageoire anale.



COLORATION générale gris brunâtre, interrompu par un nombre variable de bandes noirâtres verticales qui, chez les jeunes sujets, se prolongent à partir des côtés de la dorsale jusqu'aux côtés de l'anale; le nombre des bandes varie de 7 à 12 et sont distribuées du milieu de la nageoire pectorale jusqu'à l'extrémité de la queue. Chez les exemplaires plus gros, le nombre de rayures est inférieur, et ces dernières se terminent au-dessus de la base de l'anale. Chez les jeunes sujets, les bandes foncées et les bandes pâles contrastent plus vivement que chez les poissons plus âgés. La première bande se termine toujours au-dessus de la base des nageoires pectorales.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La Lycode de Vahl appartient au groupe des Lycodes à "longue queue", car la queue représente plus de 57% de sa longueur totale; cette caractéristique la sépare du groupe à queue courte (*L. turneri*, *L. lavalaei* et *L. reticulatus*). Sa ligne latérale ventrale simple la distingue de *L. esmarki* dont la ligne latérale est double.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 13 pouces.⁵¹⁵

DISTRIBUTION: Côte est de l'Amérique du Nord dans le golfe Saint-Laurent; Groenland; côtes de l'Islande et de la Scandinavie.

Répartition au Canada: Les sujets de l'espèce sont modérément nombreux dans le golfe Saint-Laurent au large de Trois-Pistoles (P.Q.);^{514, 515} il s'en capture au large de l'embouchure du Saguenay et souvent au large de Rivière-au-Renard (P.Q.).⁴⁵⁴

Loquette d'Amérique

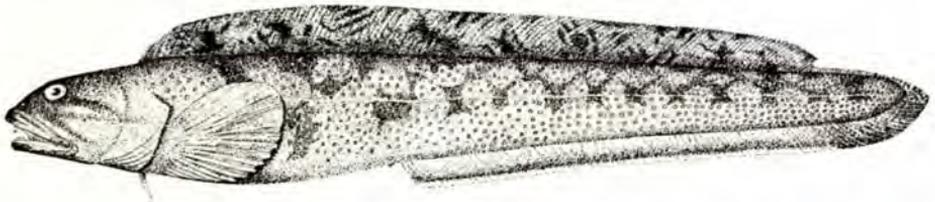
Ocean pout

Macrzoarces americanus (Bloch et Schneider) 1801

AUTRES NOMS VULGAIRES: muttonfish, "conger eel", eelpout, mother-of-eels

DIAGNOSE: Corps allongé, modérément comprimé, la plus grande hauteur, à l'extrémité de la nageoire pectorale, entre 7 fois dans la longueur totale, corps diminuant ensuite, d'abord rapidement et après graduellement jusqu'à la queue. Tête entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, large, museau arrondi, bouche terminale, grande, mâchoire inférieure incluse, angle bien en avant de

l'œil, 2 séries de fortes dents coniques, mousses, sur le devant de chaque mâchoire et une série de chaque côté, pas de dents sur le vomer ou les os palatins. Oeil petit, entrant 9 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 95-100, XVIII, 17, hauteur presque toujours uniforme, entrant environ $2\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête, premiers rayons plus courts et derniers rayons, au nombre de 16 à 24, uniformément très courts, ce qui donne superficiellement l'impression qu'il y a un espace distinct entre la nageoire dorsale et la nageoire caudale, la nageoire commence au-dessus de l'extrémité postérieure de la tête et, par l'entremise de ses rayons courts, est continue avec la caudale; caudale pointue, indiscernable de la dorsale et de l'anale; anale, 105-124, rayons de hauteur uniforme, entrant environ 5 fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence un peu en avant du milieu du corps et est continue avec l'anale; pectorales grandes, arrondies, à bords festonnés, les plus longs rayons entrant environ $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base basse sur les côtés du corps, immédiatement derrière l'ouverture branchiale; pelviennes petites, entrant 6 fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement devant la base des pectorales. Ligne latérale droite. Écailles petites, peau très lisse, recouverte de mucus.



COLORATION variable, dont le fond revêt ordinairement une teinte allant du jaune sale au brun rougeâtre, avec taches de gris ou de vert olive plus foncées se prolongeant sur la nageoire dorsale; dessus de la tête plus foncé que le corps, se dégradant graduellement en teintes plus pâles sur les joues, qui sont diversement tachetées; lèvres jaune terne. Ventre allant du blanc au jaune terne. Nageoire dorsale plus foncée que l'anale, bordée de jaune; pectorales souvent rougeâtres ou orange.³³⁸

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue des autres poissons particuliers à l'ouest de l'Atlantique à sa tête forte, ses lèvres épaisses, ses yeux placés haut sur la tête, son corps allongé et diminuant, sa queue pointue, à ses nageoires dorsale, caudale et anale qui sont continues, ainsi qu'à sa dorsale composée principalement de rayons mous mais qui comporte une partie épineuse près de la queue. Se distingue des Lompénies à sa dorsale composée principalement de rayons mous; du Terrassier tacheté à ses rayons mous à la nageoire dorsale et à la présence de nageoires pelviennes; du Loup à son corps plus grêle, ses dents plus petites et sa queue pointue, de la Lycode à tête longue et autres espèces de Lycodes à la partie postérieure de sa nageoire dorsale qui est épineuse.

TAILLE: Atteignant une longueur d'environ $3\frac{1}{2}$ pieds et le poids de 12 livres; mais les exemplaires de plus de $2\frac{1}{2}$ pieds de longueur sont rares.⁴⁹

DISTRIBUTION: Partie ouest de l'océan Atlantique Nord, de Battle Harbour (Labrador) au Delaware, et peut-être jusqu'aux eaux de la Caroline du Nord qui seraient fréquentées par des sujets errants. L'espèce est commune à partir du sud du golfe Saint-Laurent jusqu'au New Jersey. Une espèce apparentée, mais vivipare, se rencontre sur la côte de l'Europe septentrionale.

Répartition au Canada: Signalée dans le St. Lewis Sound (par 52°15' de latitude nord) et à la baie Forteau (Labrador).²⁵ Commune dans le détroit de Belle-Isle, à Raleigh (T.-N.).^{17, 209} Signalée dans les régions de Trois-Pistoles et de la baie Ste-Catherine de la province de Québec, dans le golfe Saint-Laurent;⁵¹⁴ à Anticosti;⁴⁰⁵ dans la baie des Chaleurs;¹⁸³ dans la baie Miramichi (N.-B.);^{93, 312} à Tignish (Î.-P.-É.);⁹² aux îles de la Madeleine et à Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Dans la baie Bonavista;⁵ dans les baies Trinité et Conception et au large de la baie Bulls (T.-N.), ainsi que sur le Grand Banc.¹⁷ Commune au large de Canso (N.-É.);⁹¹ commune sur les côtes de la Nouvelle-Écosse et sur les bancs hauturiers.⁵¹³ Commune dans la baie de Fundy y compris la baie de Passamaquoddy et le bassin des Mines.^{81, 205}

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Loquette d'Amérique est un Poisson de fond qui se rencontre à diverses profondeurs à partir de la zone intercotidale jusqu'à plus de 100 brasses de profondeur. Elle s'enfonce dans les eaux profondes en automne et revient sur les petits fonds au printemps.⁸¹ On la trouve sur toutes sortes de fonds, mais elle est plus abondante sur les fonds durs et semi-durs que sur la vase. Elle peut tolérer des températures allant de 31 à 62°F.

Contrairement à l'espèce européenne qui est vivipare, la Loquette d'Amérique dépose ses œufs.⁵²⁴ Ses œufs sont très grands, mesurant environ ¼ de pouce de diamètre et ils sont de couleur jaune. Chaque femelle en produit de 1300 à 4200. Ils sont pondus en masses retenues par une substance gélatineuse. Ils éclosent de 2 à 3 mois après la ponte. La fraie se produit en automne.^{81, 338}

Les études sur la Loquette d'Amérique faites dans la baie de Fundy révèlent que sa croissance est lente, et qu'elle atteint une longueur de 12 pouces à l'âge de 5 ans; de 24 pouces entre 12 et 13 ans; et de 27 à 28½ pouces entre 16 et 18 ans.⁸¹ La croissance dans le golfe du Maine est passablement plus rapide, ce Poisson atteignant une longueur de 24 pouces en 6 ou 7 ans.³³⁸

La Loquette d'Amérique consomme un vaste assortiment d'Invertébrés et, à l'occasion, de petits Poissons comme, par exemple, des Harengs ou des Éperlans. Les Vers marins, les Oursins, les Ophiures, les Bérets basques, les Crabes, les Crevettes, les Amphipodes, les Bernacles, les Moules, les Buccins, les Bigorneaux, les Pétoncles, les Ascidies et plusieurs autres espèces de Mollusques font partie de son régime.

Bien que les apports annuels des États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale se soient élevés à 4½ millions de livres, les prises sont vite tombées à des quantités insignifiantes par suite du manque de demande à la fin du conflit. La ressource n'est pas utilisée au Canada.

Mollasse atlantique

Atlantic soft pout

Melanostigma atlanticum Koefoed 1952

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, juste derrière l'extrémité des nageoires pectorales, entre 9½ fois dans la longueur totale; corps diminuant à partir de cet endroit jusqu'à l'extrémité de la queue. Tête entrant 7⅔ fois dans la longueur totale, arrondie, quelque peu comprimée, museau arrondi; bouche petite, terminale, oblique, angle sous le devant de l'œil, dents en une seule série sur les mâchoires, aussi sur le vomer et les os palatins, dents allongées; ouverture branchiale réduite à un orifice ressemblant à un pore au-dessus de la base de la nageoire pectorale. Œil grand, entrant 3¼ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (I), son origine, au-

dessus de l'ouverture branchiale, enveloppée dans la peau lâche du corps, les plus longs rayons entrant environ 4 fois dans la longueur de la tête, se prolongeant sur toute la longueur du corps, et se terminant de façon indiscernable de la caudale; caudale petite, pointue, non séparable de la dorsale et de l'anale; anale à peu près de la même hauteur que la dorsale, commençant à peu près à $2\frac{1}{2}$ longueurs de tête du museau et se continuant jusqu'à la caudale; pectorales petites, les plus longs rayons entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base sur le côté du corps sous l'ouverture branchiale; nageoires pelviennes absentes. Corps enveloppé dans une peau flasque, mobile, délicate.



COLORATION: Partie supérieure du corps gris violâtre, côtés semblables, mais presque noirs près de la queue; intérieur de la bouche et des ouvertures branchiales de couleur noire.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de la plupart des Lycodes à l'absence de nageoires pelviennes, trait qu'elle partage avec l'Unernak (*Gymnelis*). Diffère de ce dernier à sa peau flasque. Les dents qu'elle porte sur les mâchoires sont plus longues, et ses nageoires pectorales sont plus petites.

TAILLE: Des exemplaires allant jusqu'à $5\frac{1}{2}$ pouces de longueur ont été signalés.

DISTRIBUTION: Golfe Saint-Laurent, côte sud de Terre-Neuve, au large du Grand Banc; ce Poisson est souvent capturé sur l'accore du plateau continental au large du New Jersey et du Delaware; aussi enregistré dans l'océan Atlantique Sud, dans le détroit de Magellan et au large du sud de la Georgie (même espèce?).

Répartition au Canada: Un exemplaire de $3\frac{1}{4}$ pouces de longueur a été capturé à une profondeur de 390 brasses dans la baie d'Espoir (T.-N.), par $47^{\circ}43'53''$ de latitude nord et $56^{\circ}07'40''$ de longitude ouest au mois de novembre 1954.¹⁰ Un exemplaire mesurant $5\frac{1}{2}$ pouces de longueur a été capturé entre 250 et 300 brasses de profondeur au large de l'accore sud-ouest du Grand Banc par $43^{\circ}14'$ de latitude nord et $51^{\circ}19'$ de longitude ouest au mois de juin 1956. Des sujets mesurant de $2\frac{1}{2}$ à $4\frac{3}{4}$ pouces de longueur ont été capturés au large de Portneuf, de Baie-Comeau (P.Q.) et d'endroits voisins, ainsi qu'au large de Rivière-au-Renard (P.Q.), en 1953 et 1954.⁴⁶⁴ McAllister et Rees²⁹² ont publié une révision du genre *Melanostigma* et font un examen critique de la répartition de l'espèce au Canada.

Sous-ordre des STROMATEOIDEA

Ce sous-ordre se compose de Poissons chez qui l'œsophage a des expansions latérales ou sacs dont l'intérieur est souvent muni de dents.

Famille des STROMATEIDAE

Stromatées

Cette grande famille se compose de Poissons marins modérément comprimés latéralement et à corps haut. La nageoire dorsale est longue et ordinairement divisée en sections à rayons mous et à rayons épineux, la caudale est ordinairement four-

chue, l'anale a trois épines, les nageoires pelviennes, lorsqu'elles sont présentes, sont composées d'une épine et de cinq rayons mous, et sont attachées à l'abdomen par une membrane mince.

Trois espèces ont été signalées dans notre région.

CLÉ de la Famille des STROMATEIDAE

- 1 Nageoires pelviennes absentes
 Stromatée à fossettes, *Poronotus triacanthus* (p. 366)
- Nageoires pelviennes présentes 2
- 2 Nageoire dorsale épineuse basse, composée de 6 à 8 épines uniformément courtes; nageoires pelviennes insérées derrière la base des pectorales
 Pompile d'Amérique, *Palinurichthys perciformis* (p. 364)
- Nageoire dorsale épineuse triangulaire, composée de 10 ou 11 épines; nageoires pelviennes insérées sous, ou devant, la base des pectorales
 Physalier, *Nomeus gronowi* (p. 363)

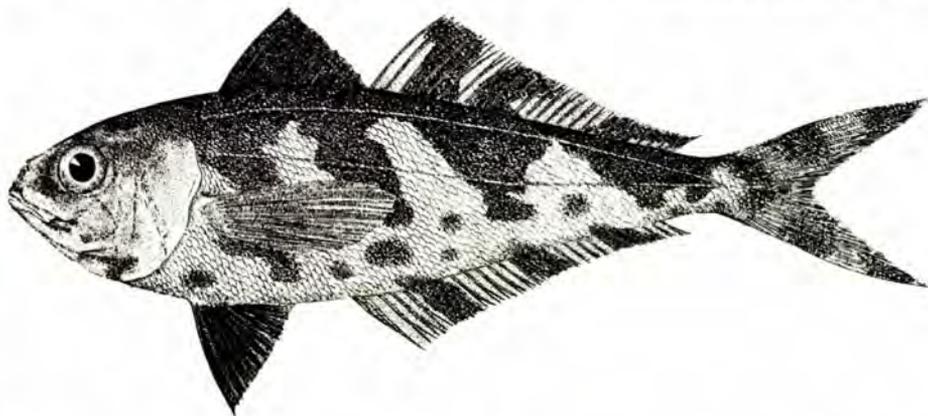
Physalier

Man-of-war fish

Nomeus gronowi (Gmelin) 1788

AUTRES NOMS VULGAIRES: blue-bottle fish

DIAGNOSE: Corps oblong, très comprimé, la plus grande hauteur, à l'origine de la première dorsale, entre $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, profil légèrement convexe de là au pédoncule caudal. Tête entrant presque 6 fois dans la longueur totale, en pointe arrondie, comprimée; bouche terminale, petite, quelque peu oblique, angle sous le devant de l'œil, petites dents en une seule série sur



les mâchoires, dents sur le vomer et les os palatins. Oeil grand, entrant presque 3 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, X-XI, triangulaire, premiers rayons entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base égale à la longueur de la tête, origine à faible distance derrière l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, I, 24-26, presque triangulaire, premiers rayons entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base égale à deux fois la longueur de la tête, aucun espace entre cette

nageoire et la 1^{re} dorsale, la nageoire se termine sur le pédoncule caudal; caudale grande, très profondément échancrée; anale, III, 24-27, une réplique presque parfaite de la 2^e dorsale, sous laquelle elle est insérée, rayons légèrement plus courts; pectorales grandes, oblongues, arrondies, égales à presque deux fois la longueur de la tête, base quelque peu derrière l'ouverture branchiale; pelviennes grandes, en forme d'éventail, rayons légèrement plus courts que la longueur de la tête, base ventrale par rapport à celle des pectorales et légèrement devant elles, pouvant s'abaisser dans une rainure. Ligne latérale indistincte, placée haut sur le côté. Écailles de grandeur modérée.

COLORATION générale variable, surface supérieure allant du bleu foncé au noir, flancs allant de l'argenté au blanc laiteux avec 3 ou 4 prolongements de couleur foncée qui les traversent; nageoires pelviennes complètement noirâtres ou bordées de noir; nageoire caudale avec taches ou prolongements continus foncés.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Bien que, du point de vue anatomique, ressemblant au Maquereau, le Physalier n'a pas de pinnules. Ses nageoires pelviennes en forme d'éventail et sa queue très profondément fourchue le séparent des Carangues, auxquels il ressemble superficiellement.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 6¼ pouces.

DISTRIBUTION: On dit que le Physalier est l'un des Poissons pélagiques les plus abondants sous les tropiques, dans les océans Atlantique et Indien. Il abonde dans la mer des Sargasses et il atteint les Bermudes. Il se rencontre souvent en compagnie de Physalies ou Galères, et autres grandes Méduses.¹⁷⁰ Très répandu sur la côte de l'Afrique du Sud.⁴³⁴ Capturé une fois près du Grand Banc.

Répartition au Canada: Un exemplaire a été capturé une fois en eau profonde légèrement au sud-est du Grand Banc (par 47°00' de latitude nord et 45°00' de longitude ouest) au mois de juillet 1952. Il a été vaguement rapporté à cette espèce de *Nomeus*.⁷

Pompile d'Amérique

American barrelfish

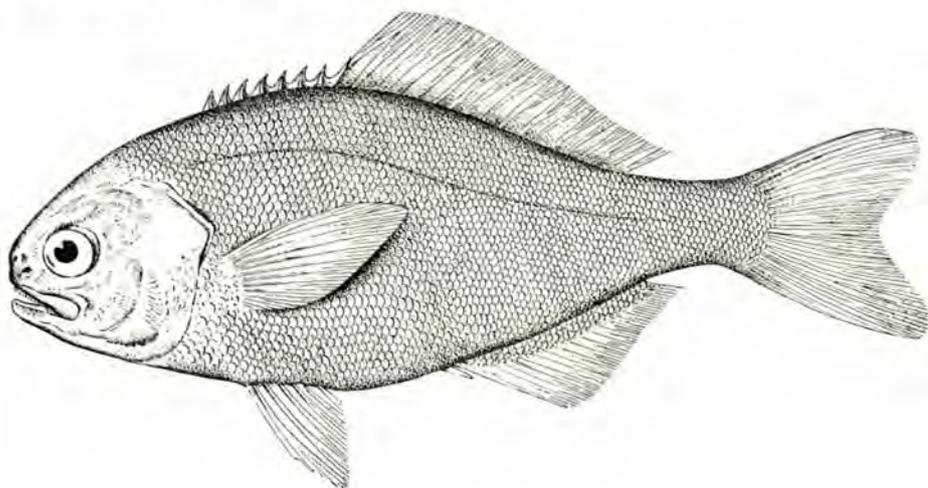
Palinurichthys perciformis (Mitchill) 1818

AUTRES NOMS VULGAIRES: rudderfish, black pilot, logfish

DIAGNOSE: Corps robuste, oblong, modérément comprimé, la plus grande hauteur, au commencement de la partie molle de la dorsale, entre 3 fois dans la longueur totale; pédoncule caudal fort. Tête courte, entrant 4½ fois dans la longueur totale, profil très arrondi, bouche terminale, angle de la bouche sous le bord postérieur de la pupille de l'œil, une série de petites dents grêles sur chaque mâchoire; préopercule et sous-opercule légèrement dentelées. Oeil entrant 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), VI-VIII, 20-22, épines courtes, uniformes, d'une longueur inférieure à la moitié du diamètre de l'œil, premières épines presque séparées, partie molle de la nageoire beaucoup plus haute, longueur des rayons égale à la moitié de celle de la tête, diminuant quelque peu postérieurement, la nageoire commence juste derrière l'ouverture branchiale et se termine au commencement du pédoncule caudal; caudale grande, légèrement fourchue; anale, III, 15-17,³²² épines courtes, les 2 premières presque enfouies dans la peau, rayons mous à peu près de la même grandeur que les rayons correspondants de la dorsale, la nageoire commence sous le 6^e rayon dorsal mou et se termine légèrement derrière la dorsale; pectorales modérément grandes, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, insérées un peu en dessous du milieu du côté et à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes grandes, triangulaires, égales aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, insérées ventralement sous la base des pectorales. Écailles petites, couvrant la plus grande partie du corps, des côtés de la tête et de la base des nageoires verticales. Ligne latérale haute sur le corps.

COLORATION générale vert noirâtre partout, parfois plus pâle sur le ventre; ventre tacheté de points et de bandes foncés.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue d'emblée de la Tanche-tautogue, du Tautogue noir et autres Poissons à rayons épineux auxquels il ressemble, à la faible longueur de ses épines dorsales. Le Fanfre dont les épines dorsales sont encore moins prononcées, a une queue profondément fourchue, tandis que celle du Pompile n'est que légèrement échancrée.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 14 pouces.

DISTRIBUTION: Vraisemblablement bathypélagique dans l'océan Atlantique Nord.³²² L'espèce a été enregistrée au large, sur l'accro sud-ouest du Grand Banc et dans les eaux côtières, à partir d'Halifax (N.-É.) jusqu'au large de Key West (Floride);⁴⁴⁷ c'est au large du Massachusetts que le Pompile est le plus commun. Signalé une fois dans la Manche, où il avait peut-être dérivé avec des débris venant de l'Amérique du Nord. (Voir F.J. Schwartz, Chesapeake Science, 1963.)

Répartition au Canada: Enregistré en 1952 sur l'accro sud-ouest du Grand Banc par 44°08' de latitude nord et 52°44' de longitude ouest.⁷ Deux exemplaires ont été obtenus dans le port d'Halifax et ses approches en 1927 et en 1934.⁴⁹⁸ Un autre a été capturé en 1885 sur le banc La Hève par 43°10' de latitude nord et 64°15' de longitude ouest; cet exemplaire est conservé au United States National Museum.³²²

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Pompile d'Amérique se trouve avec des algues et autres débris flottants, et il n'a été rencontré que du mois de juin au mois de novembre à partir du cap Cod vers le nord.

Ses grands yeux, sa couleur foncée et l'immatunité de la plupart des exemplaires ont fait naître l'idée que les individus matures étaient bathypélagiques et que seuls les jeunes sujets erraient dans les eaux côtières.³²²

Le Pompile se nourrit de petits Crustacés, de petits Encornets et autres Mollusques, aussi bien que de frai de Poisson.

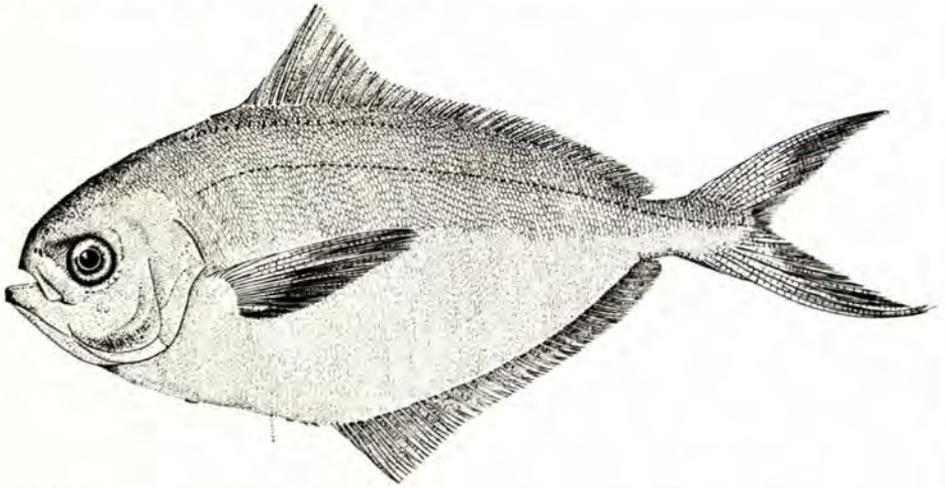
Stromatée à fossettes

Butterfish

Poronotus triacanthus (Peck) 1800

AUTRES NOMS VULGAIRES: dollarfish, shiner, harvest-fish

DIAGNOSE: Corps ovale, fortement comprimé, la plus grande hauteur, sous la première partie de la nageoire dorsale, entre $2\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal petit. Tête courte, entrant $4\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale, arrondie, comprimée, profil formant un angle obtus; bouche petite, terminale, mâchoire inférieure débordante, angle de la bouche devant l'œil, une seule série de dents faibles sur chaque mâchoire. Oeil grand, entrant 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), III, 45, épines courtes et faibles, la première dirigée vers l'avant, première partie de la nageoire augmentant de hauteur (jusqu'au tiers environ de la hauteur du corps) et diminuant rapidement de longueur de manière à former une partie postérieure plus basse, uniforme, la nageoire prend son origine un peu derrière la base des pectorales et se termine sur le pédoncule caudal; caudale grande, très profondément échancrée, la longueur représentant les $\frac{5}{7}$ de la plus grande hauteur du corps; anale, III, 38, épines très courtes, abaissées, les premières dirigées vers l'avant, la nageoire se rétrécit également de l'avant à l'arrière, pas tout à fait aussi longue que la dorsale mais se terminant sous son extrémité; pectorales grandes, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de la plus grande hauteur du corps, base légèrement sous le milieu du côté et à faible distance derrière l'ouverture branchiale, nageoire dirigée légèrement vers le haut; pelviennes, aucune. Écailles petites, mollement insérées, recouvrant le corps, une partie de la tête et une partie des nageoires dorsale, anale et caudale. Ligne latérale haute sur le côté. Une série de pores bien marquées sous la partie avant de la nageoire dorsale, bien au-dessus de la ligne latérale.



COLORATION: Dessus couleur de plomb bleuâtre, côtés plus pâles; ventre argenté.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Les membres de la famille du Stromatée sont des Poissons à corps haut, très comprimé, à nageoires dorsale et anale longues et molles (sauf qu'elles sont précédées de quelques épines faibles), à nageoire caudale profondément échancrée et à petite bouche. Les nageoires pelviennes font défaut chez certaines espèces. Les Poissons qui leur ressemblent par la forme générale, notamment le Spare doré, le Baliste et autres, ont des épines dorsales fortes; l'Assiette atlantique a des nageoires pelviennes. L'espèce la plus étroitement apparentée au

Stromatée à fossettes, soit *Peprilus alepidotus*, a des lobes beaucoup plus élevés aux nageoires dorsale et anale et n'a pas été signalée au nord du golfe du Maine.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 12 pouces et atteignant le poids de 1¼ livre; ne dépassant pas ordinairement 9 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Côte atlantique de l'Amérique du Nord, à partir des eaux situées au large de la Caroline du Sud jusqu'à celles du golfe Saint-Laurent et côtes sud et est de Terre-Neuve.

Répartition au Canada: Plutôt rare dans le golfe Saint-Laurent; pointe St-Pierre, Gaspé;¹³⁹ assez répandu dans l'estuaire de la Miramichi;³¹² à la baie Malpèque (Î.-P.-É.);³³³ près du havre Margaree (N.-É.).¹⁹³ Sur les côtes sud et est de Terre-Neuve, à Rose-Blanche et à la baie Bulls;^{17, 18} sur l'accore sud-ouest du Grand Banc, par 44°40' de latitude nord et 53°38' de longitude ouest, à une profondeur allant de 60 à 80 brasses.⁸ Signalé sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse à Canso;⁹¹ abonde sporadiquement à Halifax (N.-É.);³⁰⁴ baie St. Margaret; côté du comté d'Yarmouth.²⁰⁵ Baie de Fundy et baie St. Mary en général, allant jusqu'à la baie de Passamaquoddy et le bassin des Mines, mais rarement abondant.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: De petits bancs de Stromatées à fossettes fréquentent les fonds sablonneux durant la période où l'eau est la plus chaude, du mois de mai au mois de novembre. En hiver, l'espèce se tient à des profondeurs allant jusqu'à 100 brasses.

Le Stromatée se nourrit de petits Poissons, d'Amphipodes, de Crevettes et de Vers marins.

Ses habitudes de fraie sont peu connues au Canada; des Poissons en phase de fraie ont été capturés dans la baie St. Mary au mois de juillet.²⁰⁵ On ne sait pas si la fraie est réussie dans les eaux canadiennes, car ni alevins, ni Poissons mesurant moins de 2¾ pouces de longueur n'ont été capturés.

Dans le golfe du Maine, la fraie se produit du mois de juin au mois d'août. Les œufs flottent, mesurent environ 1/30 de pouce de diamètre et sont munis d'un petit globule d'huile. Ils éclosent en 2 jours à 65°F. Les jeunes Stromatées à fossettes mesurant 2 pouces de longueur vivent souvent parmi les tentacules de la Méduse rouge, *Cyanea*. Les Stromatées à fossettes de 7 pouces de longueur sont âgés de 2 ans.⁴⁹

Le Stromatée à fossettes se capture si rarement dans les pêcheries à fascines, dans les parcs et dans les chaluts qu'il n'a aucune importance commerciale au Canada, bien que quelques-uns aient été mis en conserve à la baie St-Mary (N.-É.), il y a plusieurs années. Deux trappes mouillées dans le port d'Halifax en ont capturé 15,000 livres en un jour au mois de novembre 1938, mais il s'agit là d'un cas exceptionnel.³⁰⁴ Les apports annuels du Massachusetts vont de 300,000 à 2,250,000 livres.⁴⁹ Cuit dans la poêle à frire, ce Poisson est délicieux.

Sous-ordre des MUGILOIDEA

Chez les membres de ce sous-ordre, les pelviennes sont sub-abdominales et n'ont qu'une épine et cinq rayons mous, les nageoires pectorales sont élevées sur les côtés et les nageoires dorsales épineuses et à rayons mous sont bien séparées.

Ce sous-ordre compte trois familles, celles des Sphyraenidae, des Mugilidae et des Atherinidae, mais parfois une quatrième famille est ajoutée, celle des Polynemidae. Seuls les Mugilidae et les Atherinidae sont représentés dans la région canadienne.

CLÉ des Espèces du Sous-ordre des MUGILOIDEA

Nageoire anale longue, composée de 22 à 25 rayons, avec une épine faible, commençant sous la première nageoire dorsale (épineuse); corps grêle et allongé Capucette, *Menidia menidia* (p. 369)

Nageoire anale courte, composée de 7 ou 8 rayons précédés de 3 épines fortes; anale commençant sous l'origine de la 2^e nageoire dorsale (molle); corps fort Muge cabot, *Mugil cephalus* (p. 368)

Famille des MUGILIDAE

Muges

Les membres de cette famille sont des Poissons de taille modérée, qui se rencontrent dans les eaux côtières chaudes, marines ou douces. Le corps est allongé et plutôt fort; les écailles sont grandes, cycloïdes, la ligne latérale est absente; la première nageoire dorsale se compose de quatre épines raides, la quatrième de taille réduite; la deuxième nageoire dorsale est plus longue que la première; deux ou trois épines à la nageoire anale; les nageoires pelviennes sont abdominales ou sub-abdominales, et se composent d'une épine et de cinq rayons mous; la vessie gazeuse est grande et le péritoine est ordinairement noir.

Les diverses espèces se nourrissent d'organismes minuscules trouvés dans la vase ou le limon du fond.

Plusieurs espèces sont d'importance commerciale mais une seule erre dans notre région.

Muge cabot

Striped mullet

Mugil cephalus Linné 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: common mullet, mullet

DIAGNOSE: Corps robuste, quelque peu comprimé, hauteur entrant $4\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal fort. Tête entrant environ 5 fois dans la longueur totale; museau arrondi, bouche terminale, petite, angle bien en avant de l'œil; petites dents rapprochées sur les mâchoires. Oeil de taille modérée, entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, partiellement recouvert par une paupière adipeuse. Nageoires: dorsale (2), 1^{re}, IV, épineuse, hauteur entrant 2 fois dans la longueur de la tête, insérée plus près du museau que du pédoncule caudal, 2^e dorsale, I, 8, second rayon égal à la partie la plus longue de la 1^{re} dorsale, distance entre la 1^{re} et la 2^e dorsale à peu près égale à leur hauteur; caudale grande, modérément échancrée; anale, III, 7-8, les plus longs rayons légèrement plus longs que ceux de la dorsale, prenant son origine légèrement devant celle de la 2^e dorsale, plus longue que la 2^e dorsale; pectorales sur les côtés, derrière l'ouverture branchiale, entrant $1\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête; pelviennes abdominales, situées sur le bord ventral, sous le tiers postérieur des pectorales, presque aussi longues que les pectorales. Ligne latérale peu évidente. Écailles cycloïdes, grandes, arrondies, couvrant le corps et la plus grande partie de la tête.

COLORATION: Dessus bleuâtre foncé; côtés argentés; écailles latérales avec centres foncés, donnant l'apparence d'une série de bandes horizontales foncées.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de la Capucette à son corps plus lourd et plus haut (hauteur entrant $4\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale en comparaison de $7\frac{1}{2}$ fois chez la Capucette); la nageoire anale est beaucoup plus courte que celle de la Capucette, et elle prend son origine loin derrière la première nageoire dorsale, au lieu de sous elle, comme chez la Capucette. Le Muge cabot n'a pas de bande argentée sur les flancs; cette bande est caractéristique de la Capucette. Les deux nageoires dorsales du Muge cabot sont de même taille; la nageoire épineuse de la Capucette est plus petite.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $2\frac{1}{2}$ pieds.

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord. Représentée du Maine au Brésil, l'espèce erre jusqu'à la Nouvelle-Écosse; rare au nord du cap Cod. Se rencontre sur la côte du sud de l'Europe et de l'Afrique du Nord. Aussi rencontrée sur la côte du Pacifique des Amériques, de Monterey (Californie) au Chili.

Répartition au Canada: Il n'existe qu'une seule mention de l'espèce au Canada. Un Muge cabot de 3 pouces de longueur (77 mm), sans doute errant, a été capturé au cours d'un trait de seine dans le bassin Bedford, port d'Halifax (N.-É.), le 29 septembre 1931.⁴⁹⁸

Famille des ATHERINIDAE

Capucettes

Les Capucettes sont de petits Poissons argentés, grêles, se rencontrant souvent par grands bancs dans les eaux côtières des mers chaudes et tempérées, ainsi qu'en eau douce. Une vessie gazeuse est présente et le péritoine est ordinairement argenté. Presque toutes les espèces sont carnivores.

Une seule espèce est représentée dans notre région.

Capucette

Atlantic silverside

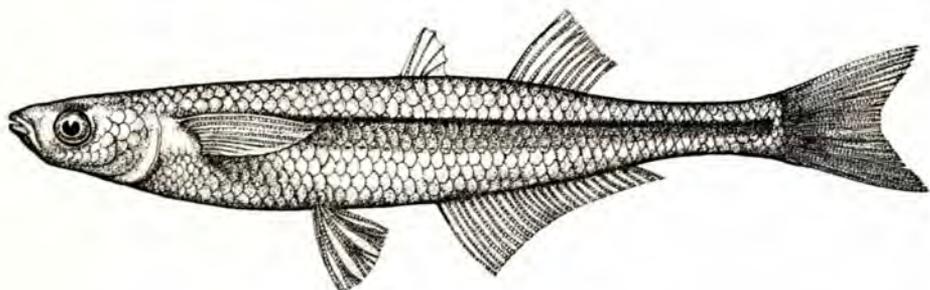
Menidia menidia (Linné) 1766

AUTRES NOMS VULGAIRES: sand smelt, capelin (à tort)

DIAGNOSE: Corps grêle, ventre arrondi, hauteur entrant $7\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal grêle. Tête entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, quelque peu comprimée; bouche terminale, petite, oblique, angle bien en avant de l'œil, chaque mâchoire armée d'une bande de dents grêles. Oeil entrant 4 fois dans la longueur de la tête, placé à $1\frac{1}{4}$ fois son propre diamètre du museau. Nageoires: dorsales (2), 1^{re} épineuse, III-VII, prenant son origine légèrement devant le milieu du corps, rayons les plus longs entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, 2^e dorsale, 7-10, presque deux fois la hauteur de la 1^{re} dorsale, insérée à peu près à la longueur de sa propre base derrière la 1^{re} dorsale; caudale grande, modérément échancrée; anale, I, 22-25, commençant sous le milieu de la 1^{re} dorsale, base égale à $2\frac{1}{2}$ fois celle de la 2^e dorsale, se terminant derrière l'extrémité de la 2^e dorsale; pectorales insérées haut sur les côtés, derrière l'ouverture branchiale, d'une longueur égale aux $\frac{1}{3}$ celle de la tête, en pointe arrondie; pelviennes insérées sur le côté ventral du corps sous l'extrémité des pectorales, extrémité tronquée, d'une longueur égale à la moitié de celle de la tête. Ligne latérale évidente. Écailles de taille modérée, cycloïdes, recouvrant le corps et la tête derrière l'œil.

COLORATION: Dessus vert transparent; ventre blanc; une bande argentée, bordée à la partie supérieure par une étroite bande noire, se prolonge de la partie supérieure de la base des pectorales à la base de la caudale. Chaque écaille est entourée d'une série de points brunâtres ou verdâtres.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de l'Éperlan, du Capelan et des Harengs en ayant deux nageoires dorsales, la première épineuse. Il n'y a pas de nageoire adipeuse. La longue nageoire anale et la bande argentée sur les flancs sont des traits caractéristiques.



TAILLE: Allant jusqu'à 5½ pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Restreinte aux eaux côtières et aux estuaires à partir du sud du golfe Saint-Laurent jusqu'au cap May. Une distinction est souvent faite entre l'espèce septentrionale (*M. m. notata*) et l'espèce méridionale (*M. m. menidia*), mais les deux ont des caractéristiques communes.⁴⁹

Répartition au Canada: Les endroits les plus septentrionaux où l'espèce a été relevée sont la baie St-Laurent (N.-É.), les îles de la Madeleine (P.Q.), et l'estuaire de la Miramichi.^{95, 312} L'espèce est très abondante dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.) et ailleurs, autour de l'Île-du-Prince-Édouard, dans les anses.³³⁴ N'a pas été signalée avec précision, mais elle est probablement représentée sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse et dans les estuaires. Répandue dans les estuaires et les eaux saumâtres de la baie de Fundy et de la baie St. Mary; à l'île Deer, la baie Kennebécasis et le bassin Annapolis.²⁰⁵ Très abondante dans le bassin des Mines, et les jeunes sujets se rencontrent fort loin en amont des eaux à marée de la rivière Shubénacadie.⁶⁴

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Les Capucettes se présentent par grands bancs près de la côte et en eau saumâtre. Plusieurs y restent en hiver, car elles se capturent à travers la glace.³³⁴ Cependant, quelques-unes ont été prises par 27 brasses de fond dans la baie Chesapeake en hiver.¹⁹²

L'espèce fraie en juin dans le sud du golfe Saint-Laurent.³³⁴ Les œufs mesurent environ 1/20 de pouce de diamètre, ils sont sphériques, et chacun a une touffe de filaments collants. Ils adhèrent en groupes au sable et aux herbes et éclosent en 10 jours environ dans des eaux modérément chaudes de la région.

Presque toutes les Capucettes sont âgées d'un an et mesurent de 2 à 3½ pouces de longueur environ; les exemplaires plus gros, âgés d'au moins 2 ans, sont moins abondants.

Les Capucettes adultes consomment des Copépodes, des Mysides, des Crevettes, de petits Encornets et des Vers marins. Elles sont la proie du Bar d'Amérique mais sont protégées contre plusieurs espèces prédatrices par leur habitat en eau peu profonde.

La Capucette est utilisée de façon secondaire comme nourriture vivante pour la Truite. Durant la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de ces Poissons ont été mis en conserve pour la consommation humaine.

Sous-ordre des COTTOIDEI—Poissons à joues cuirassées

Les Poissons à joues cuirassées (aussi appelé sous-ordre des Scorpaenoidea) se différencient des autres groupes percomorphes à une modification osseuse distinctive de la joue. Le second sous-orbital est allongé et agrandi, et se prolonge postérieurement en travers de la joue pour s'articuler avec le préopercule. La présence de cette modification est parfois manifeste, mais autrement, il faut la découvrir en enlevant, par voie de dissection, le tissu dermique qui la recouvre. Certains auteurs confèrent le rang d'ordre à ces Poissons et les désignent sous le nom de Scleroparei.

Il s'agit d'un groupe considérable, qui renferme environ 20 familles de Poissons surtout côtiers. Six familles et environ 34 espèces sont représentées dans notre région.

Famille des SCORPAENIDAE

Rascasses

Les Rascasses forment une grande famille de gros Poissons vivant le long des côtes rocheuses. Plusieurs espèces sont très estimées pour la table. Quelques-unes sont remarquables par le fait que les œufs fécondés sont conservés dans le corps de la femelle et que les jeunes en émergent parfaitement développés. Ces poissons sont dits ovovivipares.

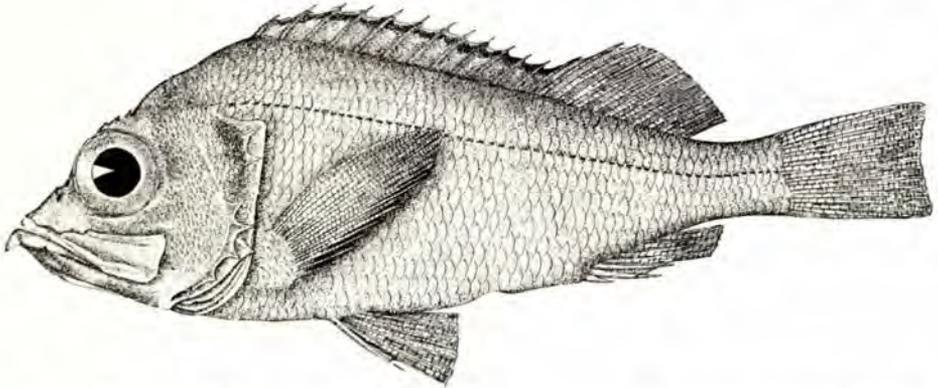
Deux espèces seulement, dont l'une est commune, sont représentées au large de notre côte.

CLÉ de la Famille des SCORPAENIDAE

- 12 épines à la nageoire dorsale
..... Chèvre impériale, *Helicolenus dactylopterus* (p. 372)
- 14 ou 15 épines à la nageoire dorsale
..... Sébaste atlantique, *Sebastes marinus* (p. 372)

Chèvre impériale**Blackbelly rosefish***Helicolenus dactylopterus* (De la Roche) 1809

Cette espèce est citée sur la foi d'un rapport de Schroeder,⁴¹⁴ dans lequel sont donnés les résultats de chalutages expérimentaux faits sur la côte atlantique à partir de la Nouvelle-Écosse (par 63°17' de longitude ouest) vers le sud jusqu'à la Virginie (par 74°15' de longitude ouest). Des Chèvres impériales ont été capturées sur le talus est du banc Georges (par 66°00' de longitude ouest) vers le sud,



quelque 66 exemplaires ayant été capturés au cours de trois traits effectués au large du talus du banc Georges. Schroeder signale que la taille habituelle était de 6 à 8 pouces, mais que l'écart extrême était de 3 à 13 pouces.

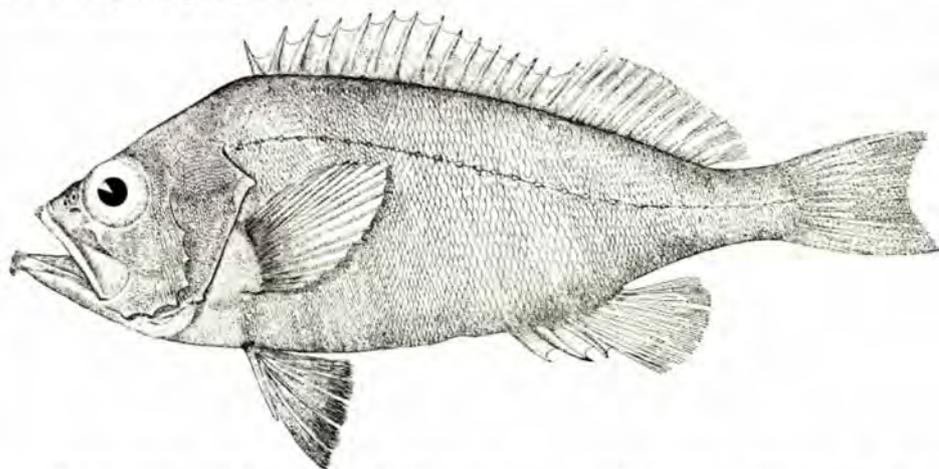
Exception faite de ce rapport, l'espèce n'a pas été enregistrée dans notre région, mais il se pourrait que sa ressemblance avec le Sébaste atlantique l'ait fait passer inaperçue.

Sébaste atlantique**Redfish***Sebastes marinus* (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: ocean perch, rosefish, sébaste, poisson rouge, chèvre

DIAGNOSE: Corps oblong, dos élevé, la plus grande hauteur, juste derrière la base de la nageoire pectorale, entre 3 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal, comprimé; pédoncule caudal de grosseur modérée. Tête entrant 3 fois dans la longueur totale, comprimée, profil supérieur légèrement concave; bouche terminale légèrement oblique, mâchoire inférieure débordante, se terminant par un bouton osseux, angle de la bouche sous le devant de l'œil, dents grêles en bandes sur les mâchoires, le vomer et les os palatins; côtés de la tête armés d'épines, 2 épines proéminentes à l'angle postérieur de chaque opercule et une série de 5 autres sur chaque joue; les opercules se terminent en pointe au-dessus de la base des nageoires pectorales; crête osseuse au-dessus et en arrière de chaque orbite. Oeil grand, entrant 4 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsale (I), XIV-XVI, 13-16, épines fortes, cinquième et sixième épine plus longues que les autres, entrant presque 3 fois dans la longueur de la tête, la partie épineuse de la nageoire commence au-dessus de l'ouverture branchiale, sa base est égale à la longueur de la tête, partie molle de la nageoire plus courte, sa base à peu près à moitié aussi longue que la tête, rayons mous plus longs que les épines qui précèdent

immédiatement, les plus longs dépassant légèrement les plus longues épines, la nageoire se termine sur la base du pédoncule caudal; caudale petite, concave; anale, III-IV, 7-10, insérée sous la dorsale molle, base plus courte que celle de la dorsale molle, épines fortes, particulièrement la deuxième, la plus longue épine est la troisième; pectorales grandes, d'une longueur à peu près égale aux $\frac{3}{4}$ de celle de la tête, base derrière l'ouverture branchiale, plutôt basse sur les côtés, extrémité de la nageoire arrondie; nageoires pelviennes plus petites, avec une épine forte, sur le bord ventral légèrement derrière la base des pectorales. Ligne latérale prononcée. Écailles présentes, recouvrant le corps et la plus grande partie de la tête.



COLORATION générale allant de l'orange au rouge flamme, parfois rouge gris ou rouge brun, pâle dessous. Une tache noirâtre peut être présente sur chaque opercule et plusieurs taches noirâtres irrégulières peuvent être présentes le long du dos et de la nageoire dorsale.

Deux types de *S. marinus* (*mentella* et *marinus*) sont reconnus et ces "types" ou espèces sont parfois désignés par des noms sous-spécifiques, bien que le statut réel de tels noms soit douteux. Le type *marinus* est orange ou rouge jaune, a un œil relativement plus petit, et le prolongement osseux de la mâchoire inférieure est généralement arrondi ou faible. On le prend ordinairement à des profondeurs inférieures à 160 brasses. D'autre part, le type *mentella* est de couleur rouge vif, a l'œil relativement grand, et le prolongement osseux de sa mâchoire inférieure est long et bien développé. On le capture le plus souvent à des profondeurs supérieures à 160 brasses. Les deux types se rencontrent en eaux plus profondes en hiver.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Deux espèces de Scorpaenidae seulement sont représentées dans la région (voir la Clé, p. 371), et l'œil grand, les épines préoperculaires, ainsi que la couleur rouge vif de ces espèces les séparent des autres Poissons à rayons épineux. Leur couleur est particulièrement frappante.

TAILLE: Celle des Poissons capturés par les pêcheurs de commerce va, en moyenne, de 8 à 16 pouces. À notre connaissance, le plus gros Sébaste atlantique enregistré dans l'ouest de l'Atlantique mesurait 31½ pouces de longueur et pesait 19½ livres, mais des exemplaires plus gros, allant jusqu'à 32 pouces de longueur, ont été signalés en Europe.³⁹³

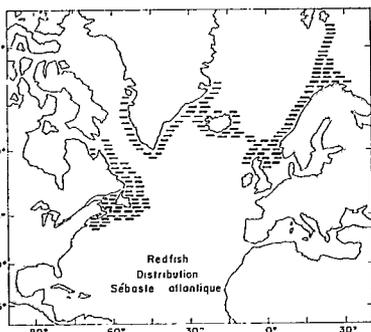
DISTRIBUTION: Le Sébaste atlantique fréquente les eaux froides (allant de 3 à

8°C) des goulets et des talus à eau profonde des deux côtés de l'Atlantique Nord. Du côté nord-américain, de grosses captures se font tout le long de l'isobathe de 100 à 200 brasses, à partir des bancs de la Nouvelle-Écosse (ordinairement en eau moins profonde, de 50 à 100 brasses) et de ceux de Terre-Neuve, bien que le secteur de pêche le plus important soit le talus continental à partir du sud-ouest du Grand Banc jusqu'au large du banc de Hamilton Inlet au large du Labrador.^{282, 468} L'espèce est capturée moins fréquemment au large de la côte sud de la terre de Baffin, où les jeunes sujets sembleraient venir de l'ouest du Groenland.^{468, 470} Elle devient aussi moins abondante à l'approche de la limite méridionale de son habitat dans les eaux profondes au large du New Jersey.

De grosses captures se font sur l'accore du plateau entre le Groenland et l'Islande.¹²¹ L'espèce est commune dans la mer de Barents jusqu'au Spitzberg, le long de la côte norvégienne, aux îles Féroé, et en Islande. Des captures individuelles ont été signalées vers le nord-est au large de l'ouest du Spitzberg, par 80°06' de latitude nord, et 11°17' de longitude est, ainsi qu'au large de l'ouest du Groenland vers le nord jusqu'au fjord Umanak (par 71° de latitude nord approximativement).

Les larves et les jeunes sujets abondent dans la mer de Norvège, à l'ouest et au sud de l'Islande (presque jusqu'au Bonnet Flamand), dans les eaux du sud du Groenland et dans les régions de Terre-Neuve, du Grand Banc, du golfe Saint-Laurent, de la Nouvelle-Écosse et du golfe du Maine.⁴⁶⁸

Répartition au Canada: Ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, la répartition du Sébaste atlantique est en fonction de la température et de la profondeur et, en général, ces Poissons "ne sont pas abondants sauf dans les secteurs où il existe des températures comprises entre 3 et 8°C, à des profondeurs allant de 110 à 270 brasses environ."⁴⁶⁸ Là où ces conditions ont cours, c'est-à-dire dans les goulets profonds et sur les talus d'eau profonde, on peut s'attendre à rencontrer le Sébaste atlantique au



large de toute l'étendue de la côte canadienne. Il y a exception à cette règle dans la région de la baie de Fundy, où l'espèce se rencontre en eau beaucoup moins profonde qu'ailleurs.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES:

Les Sébastes atlantique adultes sont des habitants typiques des eaux profondes allant de 60 à 350 brasses, ce qui signifie qu'on les rencontre sur les accores des bancs et dans les chenaux profonds. Lorsqu'ils sont sur le fond durant le jour, ils fréquentent les fonds rocheux et vaseux. La nuit ils sont pélagiques. Dans la baie de Fundy où les eaux de surface sont froides, le Sébaste atlantique se trouve à des profondeurs aussi faibles que 5 brasses, et même à la surface près des quais comme par exemple à Eastport (Maine).^{174, 495} L'étiquetage a été réussi à Eastport, mais les poissons repris étaient tous du même secteur. L'étiquetage de Sébastes atlantique en provenance d'eau profonde n'a pas été réussi. Le Sébaste atlantique évite les eaux dont la température est supérieure à 50°F. Dans le golfe Saint-Laurent, il fréquente les secteurs où la température va de 39 à 42°F.

Le Sébaste atlantique est vivipare, les œufs étant conservés dans les ovaires de la femelle après leur éclosion jusqu'à ce que le vitellus soit résorbé; les alevins sont libérés du mois de mai au mois d'août. Les femelles produisent de 25,000 à 40,000 jeunes par année. À la naissance, les alevins mesurent environ $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur. Ils restent dans les eaux de surface jusqu'à ce qu'ils atteignent la longueur d'un pouce, après quoi ils descendent sur le fond. Dans les secteurs du plateau néo-écossais et du golfe Saint-Laurent, la fraie est intense aux mois de juin et de juillet, et elle se prolonge durant tout le mois d'août et le mois de septembre. Un travail considérable a été fait sur la répartition des alevins de Sébaste (pour plus amples renseignements, voir Day¹⁰⁹ et Templeman⁴⁶⁸).

La croissance du Sébaste atlantique est très lente et, d'une population à l'autre, le taux de croissance varie considérablement. En conséquence, les données suivantes doivent être considérés comme très générales: sujets de 4 ans — 5 pouces; sujets de 8 ans — environ 7 pouces; sujets de 10 ans — environ 9 pouces; on estime que les poissons les plus gros sont âgés d'environ 20 ans.*

Dans le golfe Saint-Laurent, le Sébaste atlantique se nourrit surtout d'Euphausiides, ainsi que d'un mélange de petits Poissons, de Décapodes, de Copépodes et d'Amphipodes. Son régime se compose d'espèces pélagiques.⁴⁵³

Le Flétan et la grosse Morue sont des ennemis actifs du Sébaste atlantique, mais l'effet total de leurs déprédations est limité par la faiblesse de leur nombre.

Un Copépode parasite, *Sphyrion lumpi*, se rencontre dans une certaine mesure, enfoui dans le Sébaste atlantique ou fixé à lui. Son incidence varie considérablement en deçà de courtes distances géographiques.⁴⁷⁹

Le Sébaste atlantique est devenu important du point de vue commercial vers 1935 lorsque le filetage de ce Poisson a été commencé. L'accroissement de la demande a fait monter les captures en flèche. La pêche se fait entièrement au chalut et elle se limite surtout aux opérations de jour, alors que le Poisson est sur le fond. La plus grande partie des captures de commerce se fait entre 100 et 300 brasses. Vu que la croissance du Sébaste atlantique est si lente, l'histoire de cette pêche intense a été celle de déplacements continuels de la pêche vers de nouveaux fonds, car les stocks sont rapidement exploités à un point qui en rend la pêche non rentable. On a signalé que les apports de la partie ouest de l'Atlantique Nord en 1962 avaient été de 412 millions de livres. Cette prise était partagée entre l'URSS, l'Islande, l'Allemagne, les États-Unis et le Canada. La prise de Sébaste atlantique dans la région canadienne de l'Atlantique en 1962 a été de 60,079,000 livres, d'une valeur de \$1,571,000.^{70b} Pour plus amples renseignements sur les fluctuations de cette pêche, voir Templeman.⁴⁶⁸

Famille des TRIGLIDAE

Trigles

Les Trigles, qui sont étroitement apparentés aux Rascasses et aux Chaboisseaux, sont surtout des Poissons de fond et d'eau peu profonde, très répandus dans les mers chaudes. Certaines espèces, cependant, notamment les Prionotes armés et les Grondins, se tiennent en eau assez profonde. La coloration d'un certain

*Pour renseignements détaillés, voir références 237, 238, 350, 394b, 453.

nombre d'espèces est plutôt vive. La tête du Trigles est renfermée dans un étui osseux, ou cuirasse, mais le trait le plus caractéristique est la modification de la nageoire pectorale dans laquelle les deux ou trois premiers rayons inférieurs sont libres de membranes, quelque peu épaissis et ressemblant à des doigts. Ces rayons spécialisés font fonction de tentacules ou d'antennes.

Deux espèces ont été capturées dans notre région.

CLÉ de la Famille des TRIGLIDAE

La nageoire pectorale se prolonge vers l'arrière jusqu'au 6^e rayon de la 2^e dorsale; corps et nageoires unis avec taches foncées

..... Prionote du nord, *Prionotus carolinus* (p. 376)

La nageoire pectorale se prolonge vers l'arrière jusqu'au 9^e ou 10^e rayon de la 2^e dorsale; corps portant 2 bandes longitudinales foncées le long de chaque côté

..... Prionote strié, *Prionotus evolans* (p. 378)

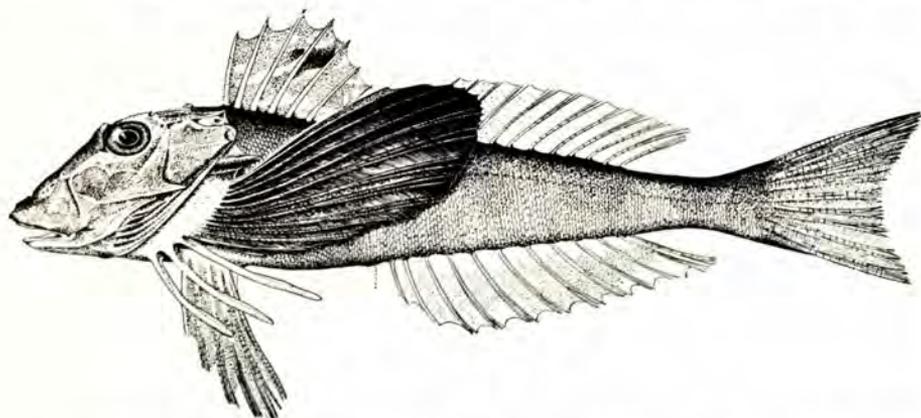
Prionote du nord

Northern searobin

Prionotus carolinus (Linné) 1771

AUTRES NOMS VULGAIRES: common gurnard, common sea robin

DIAGNOSE: Corps allongé, fort antérieurement, la plus grande hauteur, à l'origine de la 1^{re} nageoire dorsale, entre 5½ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est de grosseur modérée; une épine acérée au-dessus de la base de la nageoire pectorale. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, tête entièrement renfermée dans des plaques osseuses rudes, profil supérieur droit et à pic juste au-dessus de l'œil; bouche terminale, plutôt petite, mâchoire supérieure débordant légèrement, angle loin devant l'œil, bandes de petites dents



sur les mâchoires, le vomer et les os palatins, 2 courtes épines dirigées vers l'arrière au-dessus de chaque œil, une plutôt forte sur le bord de l'opercule; rainure évidente d'un côté à l'autre du dessus de la tête, derrière l'œil. Oeil entrant environ 5 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, X, troisième et quatrième épines plus longues que les autres, entrant 2 fois dans la longueur de la tête, première et deuxième épines quelque peu plus courtes,

les autres raccourcissant graduellement de la cinquième à la dixième, la nageoire prend son origine au-dessus de l'angle postérieur de l'ouverture branchiale, base de la nageoire entrant $1\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, 2° dorsale, 13, premiers rayons courts, les autres entrant uniformément environ $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence immédiatement derrière la 1^{re} dorsale et se termine près du pédoncule caudal, la longueur de sa base est égale à celle de la tête; caudale grande, lunée; anale, 1, 11, sous la 2° dorsale à laquelle elle est semblable comme forme, mais avec rayons légèrement plus longs; pectorales très grandes, les 3 rayons inférieurs agrandis et séparés les uns des autres ainsi que du reste de la nageoire, le rayon le plus bas d'une longueur égale à la moitié de celle de la tête, le rayon le plus haut d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, base de la nageoire immédiatement derrière l'ouverture branchiale, extrémité de la nageoire arrondie, rayons les plus longs atteignant le 6° rayon de l'anale; pelviennes petites, rayons les plus longs atteignant les $\frac{4}{5}$ de la longueur de la tête, insérées ventralement sous les bases des pectorales. Ligne latérale indistincte. Corps recouvert de petites écailles rudes.

COLORATION: Dessus grisâtre ou brun rougeâtre, dessous blanchâtre ou jaune pâle; environ cinq marques foncées en forme de selle le long du dos; tache noire entre les 4^e et 5^e épines de la première dorsale, nageoires impaires allant d'autre part du grisâtre au brunâtre; pectorales allant du jaunâtre à l'orange avec deux larges bandes transversales noirâtres; nageoires pelviennes brun jaunâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: L'apparence générale du Prionote du nord rappelle la famille des Chaboisseaux, mais ce poisson s'en distingue d'emblée aux trois rayons libres de ses nageoires pectorales; il diffère aussi des Chaboisseaux à sa tête renfermée dans des plaques osseuses. Le Prionote strié a de chaque côté du corps une bande longitudinale proéminente brun foncé, qui manque chez le Prionote du nord. Les trois rayons pectoraux libres sont plus forts chez le Prionote du nord que chez le Prionote strié; la nageoire caudale est lunée chez le premier et tronquée chez le second.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $14\frac{1}{2}$ pouces et atteignant le poids approximatif de $1\frac{3}{4}$ livre.²⁷⁸

DISTRIBUTION: Eaux côtières le long de la côte est des États-Unis, vers le sud jusqu'à la Caroline du Sud; errant jusque dans la baie de Fundy, mais rare au nord du cap Cod; signalé aussi sur le banc Georges.

Répartition au Canada: Les seules mentions connues de l'espèce au Canada sont restreintes à la baie de Fundy, où elle a été capturée environ huit fois. Sauf dans le cas d'un exemplaire provenant du chenal des Mines,³⁹ les endroits de capture sont l'extrémité inférieure de la baie à partir de la baie de Passamaquoddy: îles Deer, Campobello, Grand-Manan, au large du goulet de Digby et dans la baie St. Mary.^{205, 324, 395, 396}

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Au large de la Nouvelle-Angleterre, les Prionotes du Nord se rencontrent près de la côte et aussi à des profondeurs allant jusqu'à 90 brasses, particulièrement en hiver lorsqu'ils se dirigent vers le large. Ils sont parfois pélagiques et ont été capturés près de la surface par des pêcheurs à la ligne.

La fraie se produit du mois de juin au mois d'août; les œufs sont sphériques, mesurent environ .04 pouce de diamètre, sont jaunâtres, renferment plusieurs globules d'huile très petits, et sont flottants. Ils éclosent en $2\frac{1}{2}$ jours environ à une température de 72°F,²⁵² et l'espèce atteint la longueur de 9 pouces en 2 ans.

Le régime du Prionote du nord se compose surtout de petites Crevettes et d'Amphipodes; il consomme aussi des Annélides, des Copépodes et quelques Poissons.

Bien que le Prionote du Nord soit sans importance au Canada, il est assez abondant plus loin vers le sud pour permettre la mise en vente de près d'un demi-million de livres certaines années. Quoique réputé satisfaisant pour la table, ce Poisson est surtout utilisé comme boîte.²⁷⁸

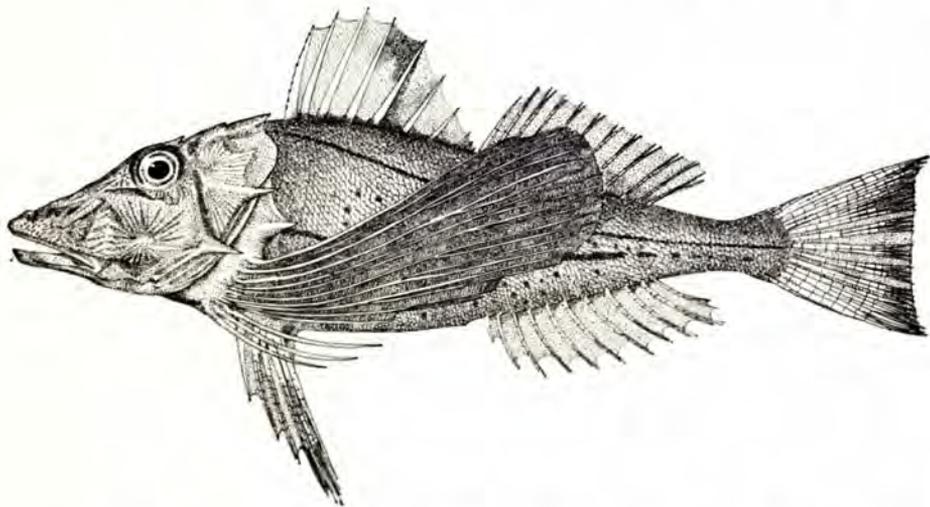
Prionote strié

Striped searobin

Prionotus evolans (Linné) 1766

AUTRES NOMS VULGAIRES: northern striped gurnard, brown-winged sea robin

DIAGNOSE: Corps robuste, modérément allongé, la plus grande hauteur, au milieu de la 1^{re} dorsale, entre $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, corps diminuant ensuite graduellement jusqu'au pédoncule caudal qui est de taille modérée; épine acérée dirigée vers l'arrière au-dessus de la base des pectorales. Tête entrant $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, complètement recouverte de plaques osseuses; 2 épines dirigées vers l'arrière près du bord de l'opercule; 3 paires d'épines peu visibles sur le dessus de la tête, près des yeux et une paire plus grande à l'arrière de la tête, juste devant la première dorsale; bouche terminale de grandeur modérée, angle devant l'œil, bandes de dents petites, presque granulaires sur les mâchoires, le vomer et les os palatins. Oeil de grandeur modérée, entrant environ 5 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur le côté de la tête. Nageoires:



dorsales (2), 1^{re}, X, troisième épine plus longue que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, première et deuxième épines un peu plus courtes, les 5 dernières épines assez courtes, base entrant $1\frac{7}{10}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence au-dessus du bord postérieur de l'opercule, 2^e dorsale, 12, deuxième et troisième rayons plus longs que les autres, d'une longueur égale aux plus longs rayons épineux, base entrant $1\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine immédiatement derrière la 1^{re} dorsale et se termine juste devant le pédoncule caudal; caudale grande, carrée; anale, 11, sous la 2^e dorsale, rayons un peu plus courts;

pectorales très longues, atteignant le neuvième rayon de la 2^e dorsale, bout arrondi, les 3 rayons inférieurs séparés les uns des autres, ressemblant à des palpes, le rayon supérieur plus long que les autres, entrant environ $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, le rayon inférieur plus court, entrant environ 2 fois dans la longueur de la tête, base de la nageoire le long de l'ouverture branchiale; pelviennes insérées ventralement entre les bases des pectorales, rayons les plus longs entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Ligne latérale bien marquée. Corps recouvert de petites écailles rudés.

COLORATION: Flancs allant du rougeâtre au brun olive, et portant une bande longitudinale brun foncé bien évidente sous la ligne latérale; tache foncée entre les quatrième et cinquième épines de la première dorsale; les grandes nageoires pectorales vont de l'orange au brun avec bords pâles et sans bandes transversales; les palpes pectorales portent d'étroites bandes brunes sur fond orange.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble étroitement au Prionote du nord, mais sa queue carrée, ses nageoires pectorales plus longues, ses palpes pectorales plus grêles, sa bouche plus grande et la bande foncée qui marque ses flancs le séparent d'emblée de l'espèce du nord dont la queue est lunée et les flancs de couleur uniforme. Les rayons libres des nageoires pectorales et les plaques osseuses sur la tête les distinguent des Cottés et du Dactyloptère.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur d'environ 18 pouces.⁴⁰

DISTRIBUTION: Eau peu profonde sur la côte est de l'Amérique du Nord, du cap Cod à la Caroline du Sud; l'espèce n'erre que rarement jusqu'à la baie de Fundy.

Répartition au Canada: Signalé en 1957 seulement, alors que 3 exemplaires, mesurant de $10\frac{1}{4}$ à $12\frac{1}{2}$ pouces de longueur, ont été trouvés à l'île Deer, à Campobello et au large de Grand-Manan (N.-B.), entre la mi-septembre et la fin de novembre. Ces exemplaires sont conservés à la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.).

Famille des COTTIDAE

Cottés et Chaboisseaux

Espèces septentrionales vivant sur le fond aussi bien en eau salée qu'en eau douce. Bien que la majorité des espèces soient marines, un grand nombre d'entre elles se rencontrent aussi dans les eaux douces du nord de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie, et, même si la plupart d'entre elles sont restreintes aux eaux peu profondes, certaines espèces se rencontrent à des profondeurs allant jusqu'à 700 brasses. Les Cottés sont des Poissons corpulents dont la tête est grosse et les yeux proéminents; l'os préoperculaire est souvent armé d'épines. Ils ont deux nageoires dorsales, une épineuse et une à rayons mous, les nageoires pectorales sont ordinairement bien développées et semblables à des éventails, alors que les pelviennes, comportant typiquement une épine et cinq rayons mous, sont souvent réduites à une épine et à quatre, trois ou même deux rayons mous. Le corps peut être presque complètement lisse ou parsemé d'écailles tuberculées, ou encore complètement recouvert d'écailles ressemblant à des plaques.

Environ 300 espèces ou davantage sont connues, et 14 d'entre elles se rencontrent au large de nos côtes.

CLÉ de la Famille des COTTIDAE

- 1 Nageoires dorsales distinctes et séparées en 2 parties plus ou moins distinctes, mais ne formant pas une nageoire continue 2
 Nageoire dorsales non séparées mais formant une seule nageoire, cette nageoire étant basse et recouverte de peau, peu apparente 14
- 2 Tête et menton portant des excroissances charnues; peau sur le corps et la tête rugueuse Hémitriptère atlantique, *Hemitripterus americanus* (p. 386)
 Tête et menton sans excroissances charnues; peau surtout lisse ou épineuse 3
- 3 Dents palatines présentes; épine préoperculaire supérieure soit courbée vers le haut et simple, soit profondément bifurquée 4
 Dents palatines absentes, épine préoperculaire supérieure droite et simple (parfois peu apparente), large à son extrémité lorsqu'elle est recourbée vers le haut (*Gymnocanthus*) et non profondément bifurquée 6
- 4 Épine préoperculaire supérieure pointue, non bifurquée, mais en crochet marqué vers le haut; marge extérieure de la nageoire dorsale souvent à pigmentation foncée et taches rondes ou oblongues distinctes sur les deux nageoires dorsales des mâles Crochet arctique, *Artediellus uncinatus** (p. 382)
 Épine préoperculaire supérieure nettement fourchue ou bifurquée (parfois à 3 pointes); une rangée de plaques épineuses au-dessus de la ligne latérale 5
- 5 Plaques de la ligne latérale portant de petites épines sous les pores aussi bien qu'au-dessus; ligne latérale souvent incomplète, se terminant sur le pédoncule caudal Icèle à deux cornes, *Icelus bicornis* (p. 388)
 Plaques de la ligne latérale sans petites épines sous les pores; ligne latérale ordinairement complète Icèle spatulée, *Icelus spatula* (p. 389)
- 6 Épine operculaire supérieure large ou se divisant en 2 ou 3 spinules ou pointes près de l'extrémité; vomer sans dents
 Tricorne arctique, *Gymnocanthus tricuspis* (p. 385)
 Épine operculaire supérieure simple; dents sur le vomer 7
- 7 Ligne latérale armée de rangées de plaques, chacune portant des épines dirigées vers l'arrière; partie sous la ligne latérale portant des plis disposés en rangées obliques (*Triglops*) 8
 Ligne latérale non armée de rangées de plaques; partie sous la ligne latérale non disposée en plis; épines de l'opercule et de la tête ordinairement bien développées (*Myoxocephalus*) 10

*Certains auteurs^{201b} distinguent deux espèces comme ci-après: *A. uncinatus* — 12 ou 13 rayons à la dorsale; de 10 à 12 rayons à l'anale; de 24 à 28 pores sur la ligne latérale; taches rondes, pâles, sur les nageoires dorsales des mâles matures. *A. atlanticus* — de 13 à 15 rayons à la nageoire dorsale; de 11 à 13 rayons à la nageoire anale; de 18 à 25 pores sur la ligne latérale; barres ou bandes pâles sur les nageoires dorsales des mâles matures.

- 8 De 20 à 22 rayons à la nageoire pectorale; œil grand, diamètre de l'orbite osseuse plus grand que, ou égal à, la longueur postorbitale de la tête; pigmentation du corps restreinte à 4 ou 5 lignes obliques, minces, qui, chez les mâles, tendent à se réunir pour former 2 bandes latérales; tête ordinairement foncée ...
..... Faux-trigle de Nybelin, *Triglops nybelini* (p. 398)
- De 17 à 19 rayons à la nageoire pectorale; œil de grandeur modérée, diamètre de l'orbite osseuse ne dépassant pas la longueur postorbitale de la tête; pigmentation variable, ordinairement 3 ou 4 grandes taches dorsales ou série de petites taches ou marques irrégulières, le long des côtés, ou encore les deux à la fois; tête souvent tachetée 9
- 9 Nageoire caudale portant 2 ou 3 bandes transversales; petite tache noire au bord extérieur de la membrane entre la première et la 2^e épine de la première nageoire dorsale, tache plus proéminente chez les mâles; museau arrondi Faux-trigle maillé, *Triglops murrayi* (p. 399)
- Nageoire caudale sans bandes transversales; pas de tache noire à l'extrémité antérieure de la première nageoire dorsale; museau droit, ressemblant quelque peu au bec d'un canard Faux-trigle bardé, *Triglops pingeli* (p. 399)
- 10 Quatre épines préoperculaires, 2 dirigées vers l'avant, la première cachée dans la peau, 2 dirigées vers l'arrière; au moins 4 épines à dessus rugueux sur le le dessus de la tête
..... Chaboisseau à quatre cornes, *Myoxocephalus quadricornis* (p. 394)
- Trois épines préoperculaires, une dirigée vers le bas ou vers l'avant, 2 dirigées vers l'arrière; dessus de la tête sans épines à dessus rugueux 11
- 11 Épine préoperculaire supérieure longue, environ 4 fois aussi longue que l'épine qui est sous elle; toutes les épines de la tête acérées
.... Chaboisseau à dix-huit épines, *Myoxocephalus octodecemspinus* (p. 392)
- Épine préoperculaire supérieure pas particulièrement longue, au plus deux fois plus longue que l'épine qui est sous elle 12
- 12 Origine de la nageoire dorsale épineuse devant l'extrémité postérieure de l'opercule, extrémité généralement sous la 3^e ou 4^e épine
..... Chaboisseau bronzé, *Myoxocephalus aeneus* (p. 391)
- Origine de la nageoire dorsale épineuse pas nettement devant l'extrémité postérieure de l'opercule 13
- 13 De 14 à 16 rayons aux nageoires pectorales; excroissances charnues ou cirres bien développés, présents au-dessus des yeux
..... Chaboisseau arctique, *Myoxocephalus scorpioides* (p. 397)
- 17 ou 18 rayons à la nageoire pectorale; épines bien développées au-dessus des yeux, pas de cirres
..... Chaboisseau à épines courtes, *Myoxocephalus scorpius* (p. 395)

- 14 Peau presque nue et lisse sauf pour quelques épines fines; œil grand, diamètre supérieur à l'intervalle interorbitaire; corps brun gris, sans taches
 Cotte blême, *Cottunculus thompsoni* (p. 384)
- Peau rêche, œil petit, diamètre inférieur à l'intervalle interorbitaire; tête tachetée; corps portant au moins 3 larges bandes de taches
 Cotte polaire, *Cottunculus microps* (p. 383)

Crochet arctique

Arctic hookear sculpin

Arctediellus uncinatus (Reinhardt) 1833

AUTRES NOMS VULGAIRES: arctic sculpin, hookear sculpin, crapaud de mer

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, un peu avant l'origine de la première dorsale, entre 5 fois dans la longueur totale, corps diminuant de là jusqu'au pédoncule caudal qui est long et grêle; corps arrondi en coupe. Tête grande, large, entrant $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale; opercule se terminant par une épine couverte haute sur le côté; une grande épine semblable à un crochet sur chaque joue, dirigée vers l'arrière et ensuite vers l'avant; devant et dessous cette épine, il y a une épine plus petite recourbée, dirigée vers l'avant; sur le dessus de la tête 2 petites épines entre les yeux et 2 autres légèrement plus grandes, nettement derrière les yeux; bouche terminale, angle sous le milieu de l'œil, bandes étroites de petites dents sur les mâchoires, le vomer et les os palatins; tentacule minuscule, semblable à un fil, près de l'angle de la bouche. Oeil grand, entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII-IX, arrondie, commençant au-dessus de l'ouverture branchiale, base entrant 2 fois dans la longueur de la tête, épines les plus longues entrant 4 fois dans la longueur de la tête, 2^e dorsale, 12-14, premier rayon court, les 4 ou 5 autres d'une longueur égale à celle des épines de la 1^{re} dorsale, base deux fois plus longue que celle de la 1^{re} dorsale, commençant immédiatement derrière la 1^{re} dorsale et se terminant sur le pédoncule caudal; caudale petite, en forme de bêche; anale (1), 10-12,²⁵ légèrement plus courte que la 2^e dorsale et presque aussi haute, insérée sous la 2^e dorsale; pectorales, 20-22, grandes, rayons les plus longs égalant les $\frac{3}{4}$ de la longueur de la tête et atteignant le commencement de l'anale, la base se prolonge le long du bord de l'ouverture branchiale à partir d'un point près du bord ventral jusqu'au-dessus du milieu du côté, extrémité de la nageoire arrondie; pelviennes, 3, longues et grêles, entrant 2 fois dans la longueur de la tête, insérées sur le bord ventral sous le commencement des pectorales. Peau lisse, nue. Ligne latérale droite.

COLORATION générale pâle, mouchetures brun foncé, brun pâle ou rougeâtres; tache à la base de la nageoire caudale; tête quelque peu tachetée de brun; dorsale épineuse noirâtre avec deux bandes blanches et une série de points traversant les épines; deuxième dorsale, anale et pectorales avec bandes transversales foncées.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Reconnaissable d'emblée comme Cotte à sa grosse tête épineuse, ses ouvertures branchiales très grandes, sa bouche large, son corps grêle et ses nageoires dorsales épineuses et molles séparées. Les pectorales sont grandes et les nageoires pelviennes sont réduites à trois rayons. Le Crochet arctique se distingue des autres Cottés à la longue épine en forme de crochet qu'il porte sur chaque joue et dont l'extrémité est dirigée vers le haut.

TAILLE: L'un des plus petits Cottés; n'excédant pas 4 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Régions côtières du nord de l'Amérique du Nord et du nord de l'Europe. De Nain (Labrador), vers le sud jusqu'au cap Cod. Autour du Groen-

land; à l'île de l'Ours par 223 brasses de fond; Nouvelle-Zemble, nord de la Norvège et Sibérie.

Répartition au Canada: Le Crochet arctique a été signalé à l'anse Collingham, dans Hamilton Inlet, en 1891,²⁴⁰ sa répartition au Labrador ayant été prolongée jusqu'à la baie Nain où il a été trouvé en 1951.²⁵ Backus l'a signalé à des profondeurs variant de 7 à 45 brasses dans diverses localités de Hamilton Inlet. Près de Raleigh (T.-N.).¹⁷ Capturé dans le golfe Saint-Laurent au large de Trois-Pistoles (P.Q.);^{307, 314} un petit exemplaire a été capturé à 50 brasses de profondeur entre le Cap-Breton et les îles de la Madeleine.⁸⁶ À divers endroits du Grand Banc, entre un point situé par 43°00' de latitude nord et 50°47' de longitude ouest, et à un autre situé par 45°44' de latitude nord et 54°27' de longitude ouest;¹⁷⁰ sur la partie nord-est du Grand Banc et près de St-Pierre.¹⁷ Au large de Sydney (N.-É.);¹⁸ près du banc de Misaine, à l'est du Banquereau par 44°26' de latitude nord et 57°11' de longitude ouest à une profondeur de 190 brasses, et au large d'Halifax par 44°29' de latitude nord et 62°10' de longitude ouest.¹⁷⁰ Au large du cap Sable (N.-É.).²⁴⁰ Un exemplaire mesurant 2 $\frac{3}{4}$ pouces de longueur a été capturé dans la baie de Passamaquoddy, le 26 août 1952.

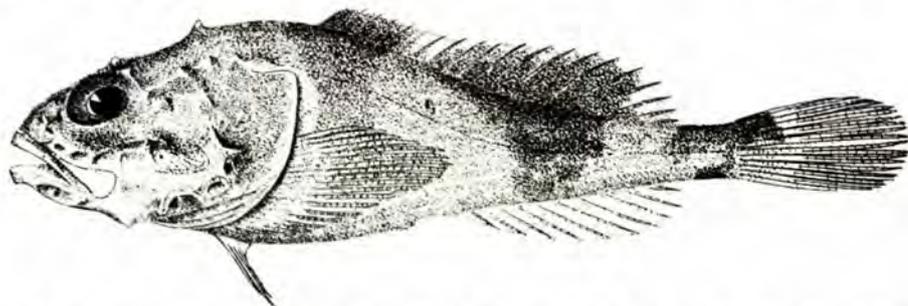
Cotte polaire

Polar sculpin

Cottunculus microps Collett 1875

AUTRES NOMS VULGAIRES: cotte arctique, crapaud de mer

DIAGNOSE: Corps allongé, à forme de têtard, la plus grande hauteur, à l'ouverture branchiale, entre 4 fois dans la longueur totale et diminue rapidement jusqu'au pédoncule caudal qui est grêle. Tête très grande, entrant 3 $\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; 4 boutons osseux sur le dessus de la tête et plusieurs sur les côtés; bouche grande, terminale, oblique, angle sous le milieu de l'œil, petites dents coniques sur les mâchoires et le vomer. Oeil grand, entrant 3 $\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsale (1), VI-VIII, 13-15, épines faibles, partie épineuse plus basse que la partie molle, non divisée, rayons les plus longs entrant 3 fois dans la longueur de la tête, base entrant 1 $\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête, commençant juste derrière l'ouverture branchiale; caudale modérément grande, arrondie; anale 10, sous la partie molle de la nageoire dorsale à laquelle elle est semblable quant à la taille; pectorales grandes, base le long des $\frac{2}{3}$ inférieurs de l'ouverture branchiale, longueur de la nageoire égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête; pelviennes petites, insérées sous la partie la plus basse et la plus antérieure des pectorales, rayons les plus longs entrant 3 fois dans la longueur de la tête. Ligne latérale haute sur le corps. Peau rendue rugueuse par la présence de petites verrues.



COLORATION générale pâle, avec trois larges bandes foncées sur le corps et les nageoires, une sur la tête, une traversant la dorsale épineuse et la pectorale et l'autre passant par la dorsale molle et l'anale; petite bande sur la base de la caudale.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble aux autres Cottés par sa grosse tête osseuse, sa grande bouche, son corps diminuant, et ses grandes nageoires pectorales. Il s'en distingue d'emblée par le fait que ses nageoires dorsales épineuses et molles sont réunies en une seule nageoire et par le fait que les épines de la tête sont réduites à des boutons osseux; tous les autres Cottés de la région ont des nageoires dorsales épineuses et molles séparées et des épines bien formées sur la tête.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 8 pouces.

DISTRIBUTION: Espèce arctique d'eau profonde, connue des deux côtés de l'océan Atlantique Nord à des profondeurs allant de 110 à 490 brasses. Du golfe Saint-Laurent au large du New Jersey; au large de l'est du Groenland, de l'Islande et du Spitzberg; de la Norvège à la Manche.⁴⁹

Répartition au Canada: Signalé dans le golfe Saint-Laurent au large de Trois-Pistoles (P.Q.),⁴⁹⁴ et à 3 milles à l'est de Rivière-au-Renard (P.Q.) où trois exemplaires ont été capturés, entre 112 et 113 brasses de fond en 1954.⁴⁵⁸ Deux exemplaires ont été capturés au large de la Nouvelle-Écosse par l'*Albatross*, respectivement à 122 et 141 brasses de fond il y a plusieurs années. Ils ont été pris par 42°23' de latitude nord et 66°23' de longitude ouest, et par 42°15' de latitude nord et 65°48' de longitude ouest, au sud-ouest du banc Browns.⁴⁹

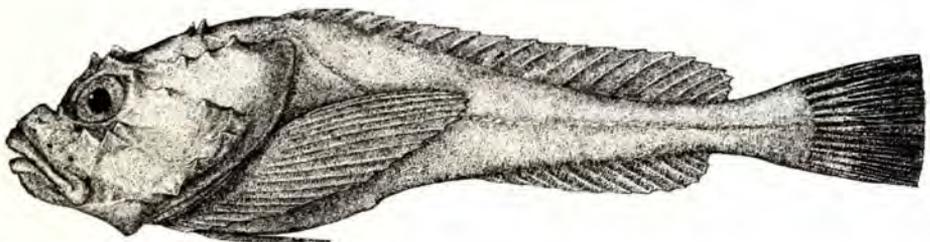
NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: L'un des exemplaires capturés dans le golfe Saint-Laurent avait consommé des Mysides, et des Vers marins.⁴⁵⁸

Cotte blême

Pallid sculpin

Cottunculus thompsoni (Günther) 1882

Ce Cotte a été capturé au large des côtes nord-américaines de l'Atlantique à des profondeurs variant de 100 à plus de 800 brasses. Schroeder⁴¹⁴ a noté que l'espèce était plutôt généralement répartie au large de la Nouvelle-Écosse, du banc Georges, et vers le sud à des profondeurs allant de 250 à 700 brasses. Le Museum of Comparative Zoology de l'Université Harvard possède des exemplaires en pro-

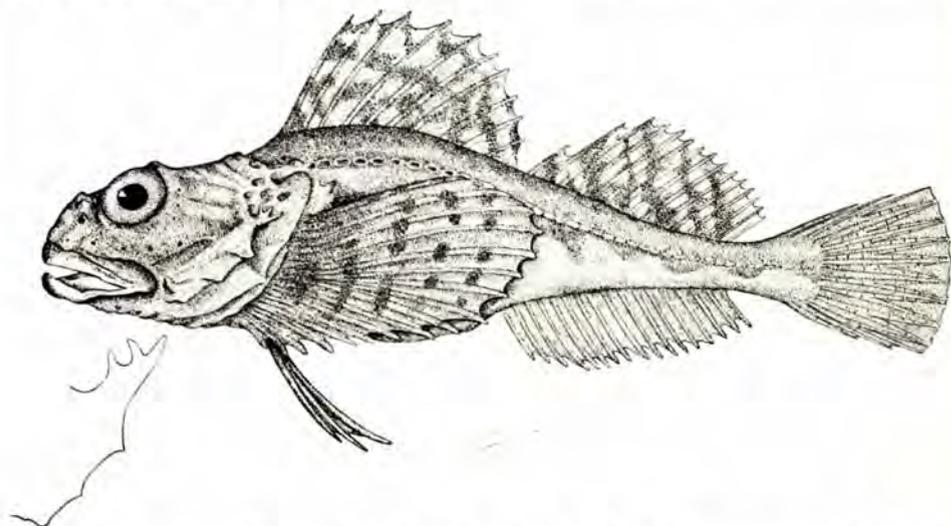


venance de la Nouvelle-Écosse (par 42°44' de latitude nord et 63°17' de longitude ouest), capturés entre 400 et 500 brasses de fond. L'éventail de la répartition donne à croire que l'espèce préfère des températures plus chaudes que le Cotte polaire, *C. microps*.

Tricorne arctique**Arctic staghorn sculpin***Gymnocanthus tricuspis* (Reinhardt)1832

AUTRES NOMS VULGAIRES: crapaud de mer

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, au milieu de la 1^{re} nageoire dorsale, entre environ $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, corps diminuant graduellement de là jusqu'au pédoncule caudal qui est grêle. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, face supérieure piquante, large, épines sur les crêtes au-dessus de la tête très petites ou absentes, 3 épines mousses sur le préopercule, l'épine supérieure large et plate avec 3 courtes branches acérées à l'extrémité, longueur totale de l'épine inférieure au diamètre de l'œil; coin supérieur de l'opercule arrondi; bouche terminale, mâchoire inférieure légèrement débordante, angle de la bouche sous le milieu de la pupille de l'œil, petites dents sur les mâchoires seulement. Oeil grand, entrant 4 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, X-XII, modérément haute, 3^e et 4^e épines plus longues que les autres, entrant $2\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, décroissant graduellement jusqu'à la dernière épine qui est très courte, longueur de la base entrant $1\frac{1}{3}$ fois dans celle de la tête, commençant juste derrière l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, 14-17,²⁵ 3 premiers rayons gradués, 3^e et 4^e rayons d'une hauteur égale à celle des plus longues épines de la première dorsale, longueur de la base légèrement inférieure à celle de la tête, petit intervalle entre la 1^{re} et la 2^e dorsale; caudale modérément grande, arrondie; anale, 15-19, légèrement plus basse que les nageoires dorsales, sous la 2^e dorsale mais légèrement plus longue qu'elle et prenant son origine en avant de cette dernière; pectorales, 17-21,²⁵ grandes, semblables à des éventails, base se prolongeant tout le long du bord de l'ouverture branchiale, extrémités des nageoires atteignant l'intervalle entre les dorsales, mais rayons inférieurs beaucoup plus courts; pelviennes, 3, insérées ventralement sous la base des pectorales, courtes chez les jeunes sujets, atteignant au-delà de l'origine de l'anale chez les adultes, surtout chez les mâles à l'époque de la fraie. Ligne latérale haute sur le corps. Peau lisse.



COLORATION: Dessus brunâtre foncé ou gris, côtés marqués de bandes transversales foncées, ventre pâle ou jaunâtre, ligne de démarcation irrégulière mais nette entre la coloration pâle et la coloration foncée. Nageoires pectorales et dorsales avec bandes transversales brunes ou noires; nageoires pelviennes et anale avec rayons jaunes.⁴⁹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue d'emblée à l'épine supérieure du préopercule qui est plate et ramifiée. Sa nageoire anale est insérée devant la 2^e dorsale au lieu de derrière elle, comme chez les autres Cottés. Le coin supérieur arrondi de l'opercule est aussi caractéristique si on le compare au coin pointu de l'opercule chez le Chaboisseau bronzé, le Chaboisseau à épines courtes et le Chaboisseau à dix-huit épines.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 10 pouces.

DISTRIBUTION: Océans Arctique et Atlantique Nord, vers le sud jusqu'au golfe Saint-Laurent et le nord de la Norvège. Recueilli une fois à Eastport (Maine).

Répartition au Canada: Signalé à Bernard Harbour (T. N.-O.);⁶¹⁸ dans la baie d'Hudson, à la péninsule du cap Merry et à l'île Nottingham, commun dans la baie d'Ungava;^{124, 496} Harbour Lake, terre de Baffin;¹²² très commun le long de toute la côte du Labrador;^{25, 122, 240, 623} détroit de Belle-Isle à Raleigh (T.-N.);²⁰⁹ côte nord du golfe Saint-Laurent;⁴⁹ Trois-Pistoles (P.Q.).^{367, 514} Bien qu'il n'existe aucune mention véritablement canadienne de l'espèce plus loin vers le sud, un exemplaire a été capturé en 1872 à Eastport (Maine) juste de l'autre côté de la frontière canadienne.²⁴⁰ Ce spécimen est conservé au National Museum des États-Unis.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Tricorne arctique est confiné à l'eau froide et il n'a été capturé qu'aux endroits où la température se situait entre 29 et 41°F. Quelques exemplaires ont été capturés à une profondeur d'une ou deux brasses, mais l'espèce est plus abondante au-dessous de 10 brasses. La plus grande profondeur où une capture a été effectuée était de 95 brasses.²⁵

Hémित्रiptère atlantique

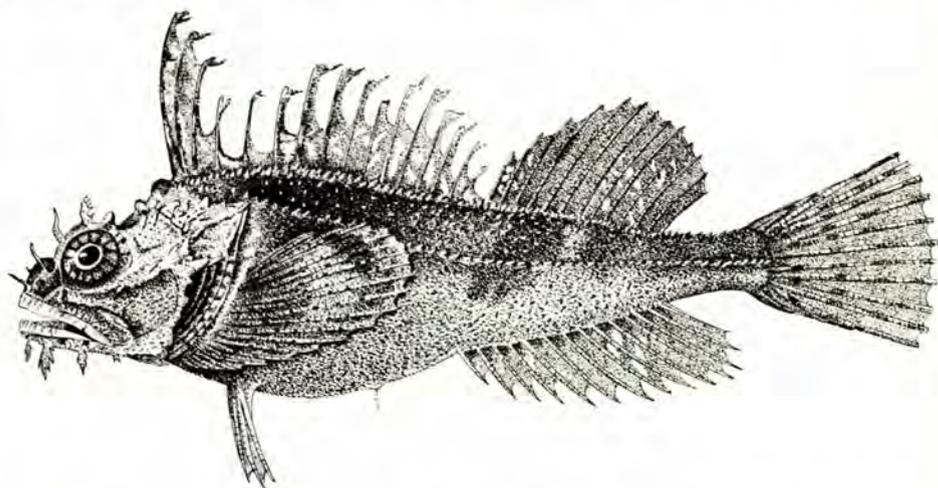
Atlantic sea raven

Hemitripterus americanus (Gmelin) 1789

AUTRES NOMS VULGAIRES: whip sculpin, gurnet, puff-belly, scratch-belly, crapaud de mer

DIAGNOSE: Corps allongé, gros vers l'avant, la plus grande hauteur, au 6^e rayon de la 1^{re} dorsale, entre $3\frac{1}{4}$ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est de grosseur modérée. Tête grosse, entrant $3\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale, nombreuses bosses et crêtes osseuses sur la face supérieure et de 7 à 11 paires d'appendices charnus, courts, simples ou ramifiés, sur la tête, y compris plusieurs sur la mâchoire inférieure; 2 courtes épines sur l'opercule; bouche terminale, oblique, angle légèrement au-delà de l'œil, mâchoires armées de plusieurs rangées de fortes dents acérées. Oeil grand, entrant 5 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XVI, première épine plus haute que les autres, entrant environ $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, les autres diminuant rapidement jusqu'à la 4^e et la 5^e, qui entrent $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, épines suivantes, sauf les 2 dernières, irrégulièrement plus longues, membrane de la nageoire aussi irrégulièrement émarginée, mais agrandie à l'extrémité de chaque épine de manière à former un volet de peau irrégulier, la nageoire commence au-dessus de l'opercule, base de la nageoire entrant $1\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête, 2^e dorsale, I, 12, arrondie, rayons du milieu plus longs que les autres et entrant $1\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête, longueur de la base entrant $1\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête, nettement séparée de la 1^{re} dorsale par un très court intervalle; caudale plutôt grande, arrondie avec régularité; anale, 13, régulière, sous la 2^e dorsale mais plus longue qu'elle, base un tout petit peu moins longue que la tête, 10^e et 11^e rayons plus longs que les autres, entrant $1\frac{4}{5}$ fois dans la longueur de la tête; pectorales grandes, arrondies, base se prolongeant le long des $\frac{2}{3}$ inférieurs de l'ouverture branchiale, extrémité de la nageoire sous le 12^e rayon de la 1^{re} dorsale; pelviennes, I, 3, situées ventralement sous le milieu de la base des pectorales, rayons entrant 2 fois dans la longueur de la

tête. Ligne latérale modérément haute sur le corps. Peau sans écaille, mais partout armée de piquants qui sont plus grands près du dos et de la ligne latérale.



COLORATION générale brun rougeâtre, marbré de brun plus foncé et très versicolore; ventre jaunâtre; nageoires bigarrées de pâle et de foncé.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Reconnaisable d'emblée à son apparence de Cotte. Diffère cependant des autres Cottés aux appendices charnus sur la tête, à l'apparence déchiquetée de la première nageoire dorsale, et à ses dents plus grandes aux mâchoires.

TAILLE: Allant jusqu'à 25 pouces de longueur et atteignant le poids de 7 livres;⁴⁹ les exemplaires pesant 3 et 4 livres ne sont pas rares.

DISTRIBUTION: Côte atlantique de l'Amérique du Nord jusqu'à 100 brasses de profondeur; l'espèce se rencontre avec régularité du détroit de Belle-Isle et du Grand Banc à la baie Chesapeake; elle est rare sur la côte du Labrador.

Répartition au Canada: Il n'existe qu'une seule mention de la présence de l'espèce au Labrador où, au mois de juillet 1952, un exemplaire de 12½ pouces de longueur a été capturé à Hamilton Inlet;²⁶ signalé une fois à Raleigh (T.-N.), dans le détroit de Belle-Isle, où un exemplaire de 19¼ pouces a été capturé au mois de juillet 1929;²⁰⁹ baie Trinité (T.-N.).¹⁷ Golfe Saint-Laurent, région de Trois-Pistoles (P.Q.);⁴⁹⁴ Gaspé;⁴⁶⁰ rare à Anticosti;⁴⁰⁵ îles de la Madeleine; commun dans l'estuaire de la Miramichi;⁹³, ³¹² rare à Tignish (Î.-P.-É.);⁹² répandu de façon clairsemée sur la côte du Cap-Breton, dans le golfe Saint-Laurent.⁹⁵ Très commun au large de Canso (N.-É.), à des profondeurs variant de 1 à 60 brasses;⁹¹ commun le long de la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse par 15 à 50 brasses de fond.⁵¹³ Modérément commun dans la baie de Fundy, y compris le bassin des Mines, la baie de Passamaquoddy, le bassin Annapolis, et la baie St. Mary;²⁰⁵ port de Saint-Jean (N.-B.).⁹³ Signalé au large sur le Grand Banc,²⁵ le Banquereau, et le banc de l'île de Sable.¹⁷, ¹⁹

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: L'Hémitriptère atlantique vit sur les fonds rocheux ou durs, est vorace et consomme tout invertébré de fond disponible, y compris des Crustacés, des Mollusques et des Oursins; se nourrit aussi de Poissons, notamment de Hareng, de Lançon et de Merlu argenté.

Les œufs sont grands, mesurent environ 1/6 de pouce de diamètre, sont presque sphériques, et leur couleur va du jaune pâle à l'orange vif. Les femelles produisent jusqu'à 40,000 œufs, mais la moyenne est d'environ 15,000. Les œufs sont adhérents lorsqu'ils sont expulsés et ils forment de petites grappes de 140 à 500 unités. Ils ont été trouvés fixés à l'éponge dite "Gant de Neptune," et très occasionnellement à l'Éponge-pain. À la hauteur du sud de la Nouvelle-Angleterre, l'espèce fraie du mois de novembre au mois de janvier.⁵²¹

Au sortir de l'eau, le ventre de l'Hémitriptère atlantique se gonfle habituellement, de telle sorte que les exemplaires qui sont remis à l'eau sont incapables de plonger. Une dilatation semblable se produit aussi lorsque ce Poisson avale un volume considérable d'eau de mer.⁵²¹

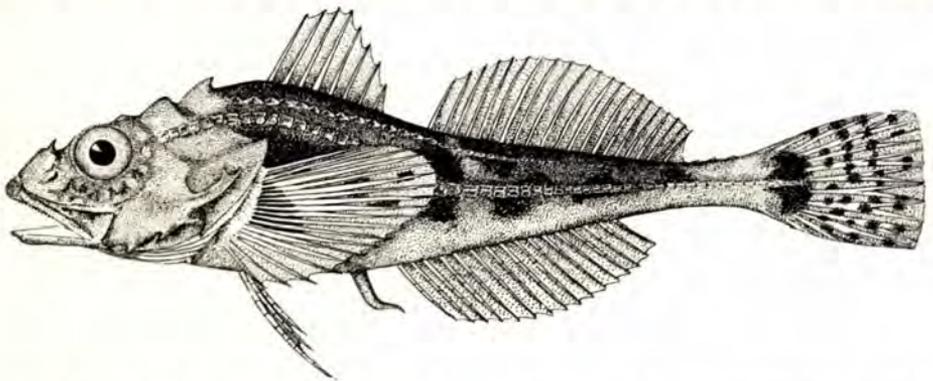
L'Hémitriptère atlantique joue un rôle d'importance secondaire comme boîte pour la pêche du Homard.

Icèle à deux cornes

Twohorn sculpin

Icelus bicornis (Reinhardt)1841

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, à l'origine de la première nageoire dorsale, entre $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, corps diminuant de là jusqu'au pédoncule caudal qui est plutôt grêle. Tête entrant $3\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale, massive, profil plutôt à pic, 2 épines mousses sur le dessus de la tête derrière l'œil, l'épine devant l'œil, 4 épines sur le préopercule, la première divisée et dirigée vers le haut; bouche terminale, basse sur la tête, angle sous le bord postérieur de la pupille de l'œil, bandes de dents villiformes sur les deux mâchoires. Oeil grand, entrant $3\frac{1}{3}$ fois dans la tête, inséré haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII-IX, arrondie, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant 3 fois dans la tête, base entrant 2 fois dans la



longueur de la tête, prenant son origine au-dessus de l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, 18-21, arrondie, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base à peu près de la même longueur que la tête, court intervalle entre les 2 nageoires dorsales; caudale grande, légèrement arrondie; anale, 14-16, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, base représentant environ les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, la nageoire prend son origine sous le commencement de la 2^e dorsale; pectorales grandes, rayons les plus longs représentant les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la longueur de la tête, base basse sur les côtés, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes étroites, à 3 rayons, rayon du milieu plus long que les autres, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, insérées ventrale-

ment, légèrement devant les pectorales. Ligne latérale bien marquée, n'atteignant pas toujours la base de la caudale. Écailles présentes, une rangée spécialisée sous les nageoires dorsales et une autre le long de la ligne latérale, chaque écaille de ces deux rangées portant des épines postérieures, celles de la ligne latérale avec épines aussi bien au-dessus qu'au-dessous des pores de la ligne latérale. Papille anale prononcée chez les mâles, avec prolongement grêle, l'appendice entier étant égal aux $\frac{3}{5}$ de la longueur de la tête.

COLORATION générale jaunâtre, avec de nombreuses taches brunes.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Les Cottés du genre *Icelus* sont caractérisés par deux rangées d'écailles portant des épines sur le bord postérieur. Chez *Icelus bicornis*, les écailles de la ligne latérale portent des épines aussi bien au-dessus qu'au-dessous des pores, tandis que chez *I. spatula*, les épines se présentent seulement au-dessus des pores.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $4\frac{3}{4}$ pouces.⁴⁹⁶

DISTRIBUTION: Nord-ouest des régions arctiques du Canada,⁵¹⁷ baies d'Hudson et d'Ungava; ouest et est du Groenland, Islande, Jan Mayen, Spitzberg, mers de Barents et de Kara, Bohuslän (Norvège).²²²

Répartition au Canada: Baie Mould, île Prince-Patrick; Bernard Harbour (T. N.-O.); détroit d'Union et Dauphin; Alert, île Ellesmere,⁵¹⁷ ⁵¹⁸ Jones Sound (par $76^{\circ}08'$ de latitude nord et $80^{\circ}53'$ de longitude ouest) et est de l'île Cobourg, baie de Baffin (par $76^{\circ}40'$ de latitude nord et $76^{\circ}20'$ de longitude ouest).²²² Baie d'Hudson à deux endroits très distants l'un de l'autre.⁴⁹⁶ Baie d'Ungava, entre la baie Payne et l'île Akpatok, par 40 brasses de profondeur.¹²⁴ Des exemplaires de moins d'un pouce de longueur pris dans le golfe Saint-Laurent près du banc de l'Orphelin et des îles de la Madeleine ont été rapportés à l'espèce,¹⁰² mais il semble probable qu'il s'agissait de petits de *I. spatula*.

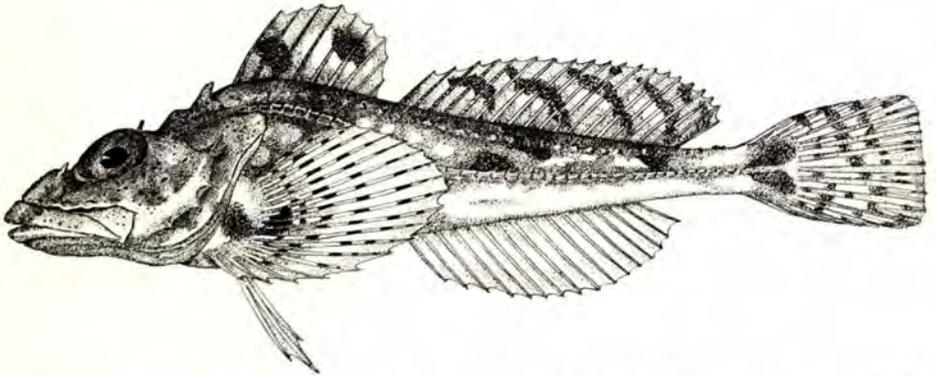
Icèle spatulée

Spatulate sculpin

Icelus spatula Gilbert et Burke 1912

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, au début de la 1^{re} nageoire dorsale, entre 5 fois dans la longueur totale, corps diminuant de là jusqu'au pédoncule caudal qui est grêle. Tête entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, en pointe arrondie, épine préoperculaire supérieure petite, dirigée vers la 1^{re} nageoire dorsale, ordinairement bifurquée, simple chez quelques exemplaires du Labrador, 3 épines grêles plus petites sous cette dernière sur le bord du préopercule; 2 épines occipitales mousses sur le dessus de la tête; bouche terminale, angle sous la partie postérieure de la pupille de l'œil, larges bandes de dents villiformes sur les deux mâchoires, avec bandes étroites sur le vomer et les os palatins. Pas de fente derrière le dernier arc branchial. Oeil grand, entrant près de 4 fois dans la longueur de la tête chez les mâles, plus petit chez les femelles. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII-X, premiers rayons entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, les autres plus courts, base entrant environ 2 fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus de la partie supérieure de l'opercule, 2^e dorsale (17), 19-21, rayons du milieu entrant 2 fois dans la longueur de la tête, séparés de la 1^{re} dorsale par un court intervalle, base un peu plus longue que la tête, nageoire se terminant sur le pédoncule caudal; caudale de grandeur modérée, tronquée; anale, 14-17, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérés sous la 2^e dorsale, mais avec base légèrement plus courte que celle de la 2^e dorsale; pectorales grandes, arrondies, rayons les plus longs représentant les $\frac{4}{5}$ de la longueur de la tête, base juste derrière l'ouverture branchiale et se prolongeant le long de ses $\frac{2}{3}$ inférieurs; pelviennes petites, rayons entrant environ 2 fois dans la longueur de la tête, insérées

ventralement sous la partie avant des pectorales. Série de plaques osseuses sous les bases des nageoires dorsales, commençant à peu près au milieu de la dorsale épineuse et se prolongeant jusqu'au milieu du pédoncule caudal, bande de piquants sur ces plaques; série complète de plaques osseuses le long de la ligne latérale; quelques grandes plaques épineuses le long des nageoires pectorales; dessus et côtés de la tête couverts de piquants minuscules. Ligne latérale bien marquée. Longue papille à l'anus chez les mâles.



COLORATION: Fond de la coloration générale allant du brunâtre à l'olive, avec taches plus foncées; la dorsale épineuse porte ordinairement deux taches étroites et foncées; dorsale molle et caudale marquées de barres irrégulières; pectorales avec petites taches foncées à la base, parties postérieure et supérieure faiblement rayées; nageoires anale et pelviennes unies; tête tachetée comme le dos; ventre blanc.¹⁵⁸

CARACTÈRES DISTINCTIFS: L'absence de fente derrière le dernier arc branchial sépare l'Icèle spatulée et les autres membres du genre *Icelus* de tous les Cottés sauf du Crochet. Son épine préoperculaire divisée la sépare d'emblée de ce dernier; si ce trait fait défaut, le nombre plus considérable de rayons à sa deuxième nageoire dorsale peut aussi être utilisé (19-21 chez l'Icèle spatulée et 12 ou 13 rayons chez le Crochet). Les plaques osseuses sur les côtés de l'Icèle spatulée la distinguent aussi du Crochet dont la peau est nue.

Ressemble étroitement à *Icelus bicornis*. Les mâles s'en distinguent à la forme de la papille urogénitale; elle est longue et renflée chez *I. spatula*, et courte avec prolongement étroit chez *I. bicornis*. Les femelles se distinguent à la forme des écailles sur la ligne latérale; les épines sont bien formées chez les deux espèces, mais, par rapport aux pores de la ligne latérale, elles sont dorsales et ventrales chez *I. bicornis* et seulement dorsales chez *I. spatula*.¹²⁴

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 4¼ pouces.²⁵

DISTRIBUTION: L'Icèle spatulée est une espèce arctique représentée dans la mer de Béring, sur la côte du Kamchatka, vers l'ouest jusqu'à la mer de Kara; dans la baie d'Ungava et le Labrador; partie est de la terre de Baffin; et l'ouest du Groenland.¹²⁴

Répartition au Canada: L'espèce *I. bicornis* a été signalée à Bernard Harbour (T. N.-O.), mais l'on croit maintenant qu'il s'agissait de *I. spatula*;^{517, 518} baie d'Ungava entre la baie Pape et l'île Akpatok

ainsi qu'Exeter Sound, l'est de la terre de Baffin.¹²⁴ Répandue sur une grande partie de la côte du Labrador. *Icelus bicornis* a été signalée à la baie Komaktorvik (59°20' de latitude nord) par Kendall,²⁴¹ mais Backus²⁵ estime probable qu'il s'agissait de *I. spatula*. Rencontrée plus récemment à maintes reprises sur la côte du Labrador, de St-Lewis Sound (52°21' de latitude nord), jusqu'à Hamilton Inlet au fjord Hébron et vers le nord jusqu'au fjord Kangalaksiorvik (59°23' de latitude nord) à des profondeurs allant de 9 à 125 brasses.^{26, 172}

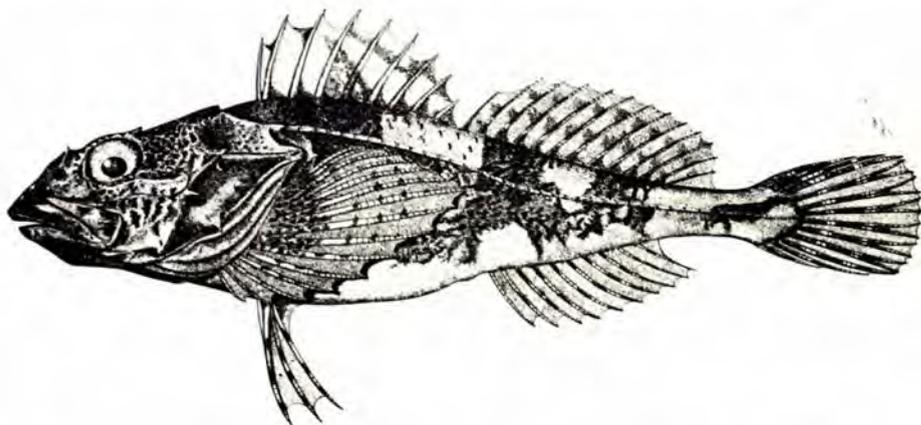
Chaboisseau bronzé

Grubby

Myoxocephalus aeneus (Mitchill) 1815

AUTRES NOMS VULGAIRES: little sculpin, crapaud de mer nain

DIAGNOSE: Corps modérément allongé; la plus grande hauteur, au milieu de la 1^{re} dorsale, entre $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal plutôt grêle. Tête large, entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, couverte de peau lisse; crête sur le dessus de la tête au-dessus de chaque œil avec 2 courtes épines; une paire d'épines courtes entre les narines; 3 épines courtes sur le préopercule, l'épine inférieure dirigée vers le bas, et 3 autres sur l'opercule; bouche terminale, mâchoire supérieure débordante, angle de la bouche sous le milieu de la pupille de l'œil, petites dents sur les mâchoires et le vomer. Oeil entrant $5\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, près du sommet de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, IX, prenant son origine au-dessus de la partie postérieure de l'opercule, rayons les plus longs entrant 3 fois dans la longueur de la tête, base égale aux $\frac{2}{3}$ de



la longueur de la tête, 2^e dorsale, 13-14, presque aussi haute que la 1^{re} dorsale, prenant son origine immédiatement derrière la 1^{re} dorsale et se prolongeant jusque sur le pédoncule caudal; sa base est égale aux $\frac{9}{10}$ de la longueur de la tête; caudale de taille modérée, arrondie; anale, 10-11, insérée sous la 2^e dorsale, base égale aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, rayons un peu plus courts que ceux de la 2^e dorsale; pectorales grandes, ressemblant à un éventail, avec une base longue se prolongeant sur la plus grande partie du bord de l'ouverture branchiale, atteignant jusqu'à la fin de la 1^{re} dorsale; pelviennes, 1, 3, rayons atteignant presque la moitié de la longueur de la tête, insérées sur le bord ventral sous le milieu de la base des pectorales. Ligne latérale proéminente, haute sur la partie antérieure du corps. Peau lisse, sans écailles; petites verrues entre les yeux.

COLORATION générale variable selon le fond, allant du gris pâle au gris foncé, ou au vert grisâtre, avec teintes plus foncées sur les côtés et bandes brisées sur les nageoires; ventre allant du gris pâle au blanc.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaît comme Cotte à sa large tête épineuse, ses deux nageoires dorsales séparées, ses pectorales ressemblant à des éventails, sa mâchoire inférieure incluse, et ses petites dents sur les mâchoires. Se distingue d'emblée du Chaboisseau à épines courtes et du Chaboisseau à dix-huit épines aux épines très courtes qu'il porte sur la tête et au nombre plus faible de rayons à la seconde dorsale et à la nageoire anale; de l'Hémitriptère à sa nageoire dorsale épineuse régulière, et du Cotte polaire à ses nageoires dorsales séparées.

TAILLE: Le Chaboisseau bronzé ne dépasse que rarement 6 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Eaux côtières de l'Amérique du Nord, du détroit de Belle-Isle au New Jersey.

Répartition au Canada: L'endroit le plus septentrional où la présence de l'espèce aurait été signalée serait Raleigh (T.-N.), où deux exemplaires, mesurant $3\frac{3}{4}$ pouces de longueur, ont été capturés en 1929;²⁰⁹ le seul autre endroit de Terre-Neuve où l'espèce a été mentionnée est la baie Port-au-Port.²²⁸ Le Chaboisseau bronzé a été signalé à divers endroits du golfe Saint-Laurent, notamment à Trois-Pistoles (P.Q.);⁶¹⁴ Port-Daniel, dans la baie des Chaleurs;²²⁹ eaux à marée de l'estuaire de la Miramichi;³¹² commun dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.);³³⁴ abondant aux îles de la Madeleine et retiré d'estomacs de Morues capturées entre 60 et 70 brasses de profondeur au large de Chéticamp (N.-É.); à Souris (Î.-P.-É.).⁴⁹ Signalé dans les anses peu profondes le long de toute la côte de la Nouvelle-Écosse.⁶¹³ Commun en eau peu profonde dans la baie de Fundy, y compris le bassin Annapolis et la baie St. Mary; rare dans le bassin des Mines.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Dans le golfe Saint-Laurent, le Chaboisseau bronzé se rencontre dans les estuaires, ainsi que sur la côte de la Nouvelle-Écosse et dans la partie sud de son habitat en général. Dans la baie de Fundy et le golfe du Maine, il est plus répandu sur la partie exposée de la côte que dans les estuaires. Le Chaboisseau bronzé tolère des températures allant de 32 à 70°F.

En Nouvelle-Angleterre, l'espèce fraie en hiver, mais une femelle mature a été trouvée à la fin de juin aux îles de la Madeleine.⁹⁵ Les œufs sont sphériques et de couleur verte, ils mesurent 1/25 de pouce de diamètre, et ils adhèrent aux algues et autres objets sur le fond.

La nourriture du Chaboisseau bronzé comprend entre autres choses des Vers marins, des Crevettes, des Crabes, des Copépodes, des Nasses et autres Mollusques, des Ascidies et les petits de plusieurs espèces de Poissons, notamment du Gaspard, de la Tanche-tautogue, de l'Anguille, du Lançon, du Choquemort, de la Capucette, de l'Épinoche et du Poulamon.⁴⁹

Chaboisseau à dix-huit épines

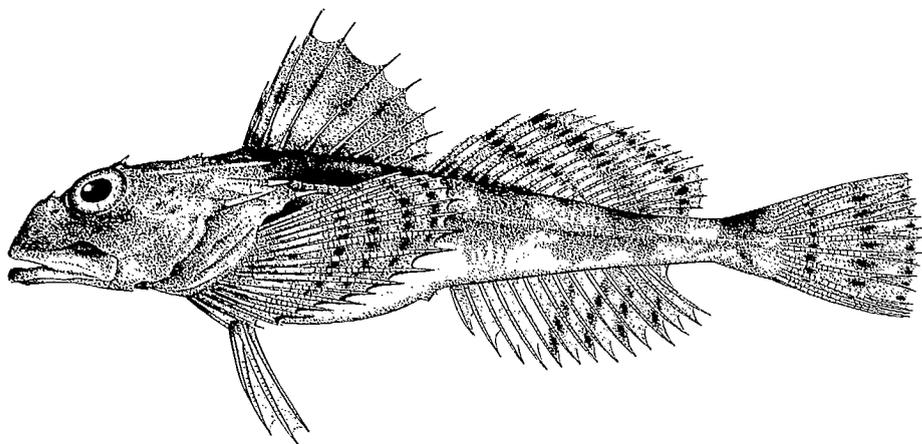
Longhorn sculpin

Myoxocephalus octodecemspinosus (Mitchill) 1815

AUTRES NOMS VULGAIRES: long-spined sculpin, gray sculpin

DIAGNOSE: Corps allongé, plutôt grêle, la plus grande hauteur, sous le milieu de la 1^{re} nageoire dorsale, entre environ $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; partie postérieure du corps, de l'anus et de l'encoche entre les nageoires dorsales grêle et allant en diminuant pour se terminer en un petit pédoncule caudal; une épine courte, acérée, derrière la partie supérieure de l'ouverture

branchiale. Tête en pointe arrondie, aplatie, entrant $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, une paire d'épines nasales courtes, une paire d'épines au-dessus des yeux et derrière eux et une paire nettement derrière celles-ci au-dessus de la tête, 3 épines sur le préopercule, l'épine supérieure au moins 4 fois aussi longue que celle qui est dessous, acérée et nue à l'extrémité, épine médiane courte, juste dessous la plus longue et dirigée vers l'arrière, légèrement vers le bas, la plus basse étant dirigée vers le bas, 2 épines acérées au coin supérieur de l'opercule; bouche terminale, basse sur la tête, angle de la mâchoire sous le bord postérieur de l'œil, petites dents sur les mâchoires et le vomer. Oeil entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII-IX, 3 premières épines graduées, la 3^e étant plus longue que les autres et entrant 2 fois dans la longueur de la tête, les autres épines diminuant graduellement de longueur, base entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, 2^e dorsale, 15-16, quelque peu arrondie, pas aussi haute que la nageoire épineuse, base égale à la longueur de la tête, aucun intervalle appréciable entre la 1^{re} et la 2^e dorsale; caudale de grandeur modérée, arrondie; anale, 14, légèrement plus basse et plus courte que la 2^e dorsale, insérée sous elle; pectorales grandes, ressemblant à des éventails, base se prolongeant le long des $\frac{2}{3}$ inférieurs de l'ouverture branchiale, la nageoire atteint le 3^e ou le 4^e rayon de la 2^e dorsale; pelviennes, I, 3, rayons entrant $2\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement sous le milieu de la base des pectorales. Ligne latérale marquée par une série de plaques cartilagineuses. Peau nue.



COLORATION variable, mais dessus allant ordinairement de l'olive foncé au jaune verdâtre pâle, se dégradant peu à peu au blanc du ventre; habituellement quatre bandes transversales irrégulières obscures, pouvant se décomposer en taches. Première nageoire dorsale fuligineuse avec taches irrégulières; deuxième dorsale avec trois ou quatre bandes transversales foncées; caudale avec bandes pâles; anale avec quatre bandes obliques foncées; pectorale avec trois bandes foncées.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Chaboisseau à épines courtes et du Chaboisseau bronzé par sa longue épine sur le préopercule. La première nageoire dorsale est plus arrondie que celle du Chaboisseau à épines courtes, et le corps tout entier est plus grêle que celui de ce dernier.

TAILLE: Pouvant atteindre 18 pouces de longueur, mais les exemplaires de plus de 14 pouces de longueur sont rares.

DISTRIBUTION: Eaux côtières de la partie ouest de l'océan Atlantique Nord, de l'est de Terre-Neuve et du nord du golfe Saint-Laurent à la Virginie.

Répartition au Canada: Signalé deux fois à un endroit non précisé sur la côte nord du golfe Saint-Laurent;⁴⁵⁶ baie Cascapédia, Gaspé;²²⁹ abondant dans l'estuaire de la Miramichi;³¹² très répandu entre Chéticamp (N.-É.) et les îles de la Madeleine (P.Q.), jusqu'à 16 brasses de fond au moins;⁹⁵ représenté dans la baie Malpègue (Î.-P.-É.),³³⁴ et à Tignish (Î.-P.-É.).⁹² Pris dans la baie Chédabouctou (N.-É.), à des profondeurs allant jusqu'à 17 brasses; commun entre 10 et 50 brasses autour de la côte de la Nouvelle-Écosse.⁵¹³ Capturé dans les baies Trinity et St. Mary (T.-N.), ainsi que sur le Banquereau et le banc de l'île de Sable.^{17, 18, 19} Très commun en eau peu profonde dans toute la baie de Fundy et la baie St. Mary, se rencontrant aussi dans la baie de Passamaquoddy, le bassin Annapolis et le bassin des Mines.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Chaboisseau à dix-huit épines fréquente les eaux côtières toute l'année, se retire en eau plus profonde lorsqu'il fait froid et revient au printemps. Lorsqu'il est capturé, il déploie ses épines pointues, dresse ses épines dorsales et devient peu commode à manipuler.

La fraie se produit durant les mois d'hiver. Les œufs sont sphériques, mesurent environ 1/15 de pouce de diamètre et sont d'une couleur qui varie du vert cuivré à l'orange et au violet. Ils sont adhérents et lorsqu'ils sont expulsés, ils forment des grappes qui s'attachent au fond, où ils restent jusqu'à l'éclosion.

En plus de nettoyer les abords des quais ou tout autre endroit où des rebuts sont jetés, le Chaboisseau à dix-huit épines consomme un vaste assortiment de Crabes, de Crevettes, de Mollusques, d'Encornets, d'Ascidiés, et divers petits Poissons parmi lesquels on note le Hareng, le Maquereau, l'Éperlan, le Lançon et la Capucette.

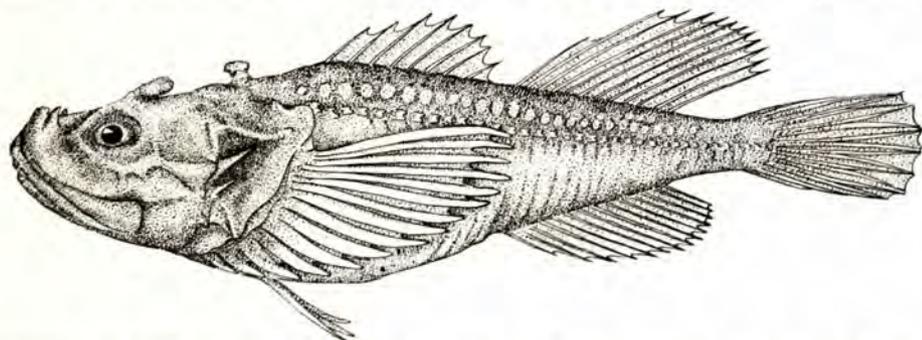
Chaboisseau à quatre cornes

Fourhorn sculpin

Myoxocephalus quadricornis (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: four-spined sculpin, four-horned sea scorpion

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, juste devant la 1^{re} nageoire dorsale, entre environ 6 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est grêle. Tête entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, 4 épines de taille modérée, espacées uniformément sur le préopercule, l'épine supérieure plus longue que les autres, entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la



longueur de la tête et dirigée vers le haut et vers l'arrière, la suivante dirigée vers l'arrière et les 2 épines inférieures dirigées vers l'avant; 4 masses ou crêtes osseuses spongieuses sur le dessus de la tête, dont 2 entre les yeux et 2 à mi-chemin entre les yeux et l'arrière de la tête, la hauteur de ces crêtes entrant environ 8 fois dans la longueur de la tête, 2 épines sur le dessus de la tête entre les

crêtes postérieures et la 1^{re} nageoire dorsale; bouche terminale, mâchoire inférieure légèrement débordante, angle sous le bord postérieur de l'œil, petites dents sur les mâchoires. Oeil entrant 8 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII-IX (VI-X⁴⁹⁶), troisième rayon plus long que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, nageoire arrondie, base égale aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, prenant son origine sur l'extrême partie postérieure de l'ouverture branchiale, 2^e dorsale, 13-16 (13-17⁴⁹⁶), quatrième rayon plus long que les autres, entrant 2 fois dans la longueur de la tête, plus haut chez les mâles, base égale aux $\frac{3}{4}$ de la longueur de la tête, très court intervalle entre les deux nageoires dorsales; caudale grande, tronquée; anale, 13-16 (13-17⁴⁹⁶), sous la 2^e dorsale et de même forme qu'elle, mais légèrement plus basse; pectorales grandes, atteignant la 2^e dorsale, la base se prolonge sur la plus grande partie de l'ouverture branchiale; pelviennes beaucoup plus petites, insérées ventralement entre les pectorales. Flancs et partie supérieure du corps couverte d'une série d'écaillés modifiées rêches, allant du commencement de la 1^{re} nageoire dorsale à la base de la queue, et d'une deuxième rangée sous la 2^e nageoire dorsale.

COLORATION: Dessus foncé; flancs brun doré; dessous blanchâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue d'emblée des autres espèces à la présence des quatre protubérences osseuses sur le dessus de la tête.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur 10 pouces.¹³¹

DISTRIBUTION: Côtes arctiques, y compris la baie d'Hudson, le nord du Labrador, le Groenland, la mer Blanche et la Nouvelle-Zemble. Représenté aussi dans les parties nord de la mer Baltique où on le considère comme une relique de l'époque glaciaire.¹³¹

Répartition au Canada: Signalé dans la baie James et à plusieurs endroits le long des côtes de la baie d'Hudson et du détroit d'Hudson.^{35, 496, 538} Représenté à Nain sur la côte du Labrador (par 56°32' de latitude nord);²⁵ et d'autres exemplaires ont été seinés à Jérusalem Bight, près d'Hébron, au mois de juillet 1952.¹⁷² N'a pas été signalé au sud de Nain.

Chaboisseau à épines courtes

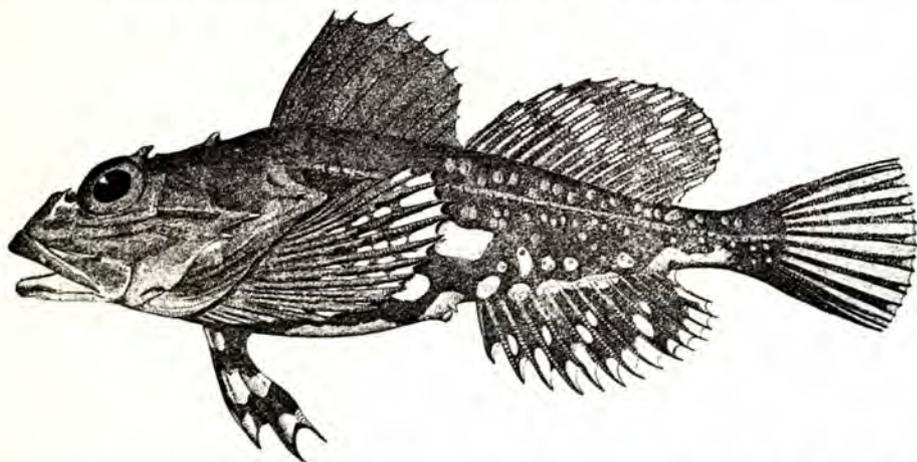
Shorthorn sculpin

Myoxocephalus scorpius (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: daddy sculpin, Greenland sculpin, crapaud de mer à courtes épines

DIAGNOSE: Corps quelque peu allongé, la plus grande hauteur, au 4^e rayon de la 1^{re} dorsale, entre $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue graduellement jusqu'au pédoncule caudal qui est modérément petit; 2 courtes épines tout près derrière le coin supérieur de l'opercule. Tête grande, entrant environ 3 fois dans la longueur totale, aplatie, mâchoire supérieure légèrement plus longue que la mâchoire inférieure, profil à pic jusqu'au niveau de l'œil; angle de la bouche sous le bord postérieur de la pupille de l'œil, petites dents sur les mâchoires et le vomer; crête longitudinale de chaque côté du dessus de la tête avec une épine courte devant les yeux et 2 derrière, chaque joue portant de 5 à 7 épines plutôt mousses entre le museau et l'ouverture branchiale, l'épine supérieure étant inférieure à deux fois la longueur de celle qui est dessous; courte épine pointue au coin supérieur de chaque opercule. Une petite fente basse sur le côté de la gorge dans la peau molle derrière le dernier arc branchial. Oeil grand, entrant 5 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, IX-XI, premières épines toutes hautes et entrant environ $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, les 4 ou 5 dernières diminuent rapidement de longueur, base de la nageoire entrant $1\frac{2}{3}$ fois dans la longueur de la tête, 2^e dorsale, 15-19,²⁵ rayons du milieu légèrement plus longs que la nageoire épineuse, se prolongeant de l'extrémité de la 1^{re} dorsale au pédoncule caudal, base entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête; caudale de taille modérée, également arrondie; anale, 12-16,²⁵ pas tout à fait aussi haute que les nageoires

dorsales, insérée sous la 2^e dorsale dont elle égale la longueur de la base; pectorales grandes, ressemblant à des éventails, base se prolongeant le long de la plus grande partie du bord de l'ouverture branchiale, l'extrémité atteignant l'intervalle entre les nageoires dorsales; pelviennes, I, 3, d'une longueur entrant environ 2 fois dans celle de la tête, insérées sous la partie antérieure et inférieure des pectorales. Ligne latérale haute sur le corps. Deux séries d'écaillés piquantes ressemblant à des plaques, une au-dessus et une au-dessous de la ligne latérale.



COLORATION: Dessus brun verdâtre foncé, avec larges bandes et taches plus foncées; face ventrale jaunâtre, mâles avec grandes taches pâles; dos et dessus de la tête avec taches grisâtres; nageoires brunes, verdâtres ou jaunes, tachetées ou rayées. Coloration variable.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue du Chaboisseau à dix-huit épines à son épine supérieure courte sur le préopercule, cette dernière n'étant pas plus de deux fois plus longue que l'épine sous elle. Les petits Chaboisseaux à épines courtes se distinguent du Chaboisseau bronzé au nombre de rayons à la nageoire anale qui va de 12 à 16 en comparaison de 10 ou 11 chez Le Chaboisseau bronzé.

TAILLE: Bien que le Chaboisseau à épines courtes soit censé atteindre une longueur de 3 pieds, les exemplaires de plus de 20 pouces de longueur sont rares.

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord et dans l'Arctique, de l'Alaska à New York vers le sud en passant par la baie d'Hudson et la terre de Baffin. Représenté au Groenland, en Islande, au Spitzberg, en Nouvelle-Zemble, en Sibérie et dans le nord de l'Europe vers le sud jusqu'au golfe de Gascogne.

Répartition au Canada: Connu dans les régions arctiques du Canada, au détroit de Dauphin et Union, à la terre de Baffin et dans la baie d'Ungava;^{124, 445} Bathurst Inlet et Bernard Harbour (T. N.-O.);^{517, 518} plusieurs endroits des baies James et d'Hudson et à l'île Nottingham;⁴⁹⁶ golfe Cumberland.³⁵ Toute la côte du Labrador,^{25, 240, 451} Raleigh (T.-N.);²⁰⁹ Torbay et baie Conception (T.-N.);⁵²⁸ St-Antoine, St-Julien et Quirpon (T.-N.); Blanc-Sablon (Labrador).^{17, 18, 19} Signalé dans la région de Trois-Pistoles du golfe Saint-Laurent (P.Q.);⁵¹⁴ à l'île d'Anticosti (P.Q.);⁴⁰⁵ à Gaspé;⁴⁵⁰ dans la baie Miramichi,^{93, 312} et à la phase larvaire seulement à diverses stations près des îles de la Madeleine (P.Q.).¹⁰² Très commun à Canso (N.-É.);⁹¹ très commun autour de la côte de la Nouvelle-Écosse.⁵¹³ Signalé au large sur le Banquereau.^{17, 19} Très commun dans toute la baie de Fundy, y compris la baie St. Mary et le bassin Annapolis; inconnu dans le basse des Mines.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Bien que rencontré d'ordinaire en eau peu profonde fraîche, allant jusqu'à 20 brasses, ou comme espèce scatophage autour des quais, le Chaboisseau à épines courtes a été capturé à une profondeur de 57 brasses près du détroit de Belle-Isle.¹⁷ C'est un Poisson lent, qui recherche le fond.

Sa nourriture se compose de Crabes, de Crevettes, d'Oursins, de Vers marins ainsi que de diverses substances organiques.

Dans le nord, le Chaboisseau fraie à la fin de l'hiver et au début du printemps. Les œufs sont gros et mesurent environ 1/12 de pouce de diamètre. Ils sont rougâtres ou jaunâtres et sont déposés sur le fond en masses spongieuses, mesurant plusieurs pouces d'épaisseur.

Le Chaboisseau à épines courtes a été parfois utilisé comme boëtte pour la pêche du Homard, mais cet emploi a diminué.⁴⁹

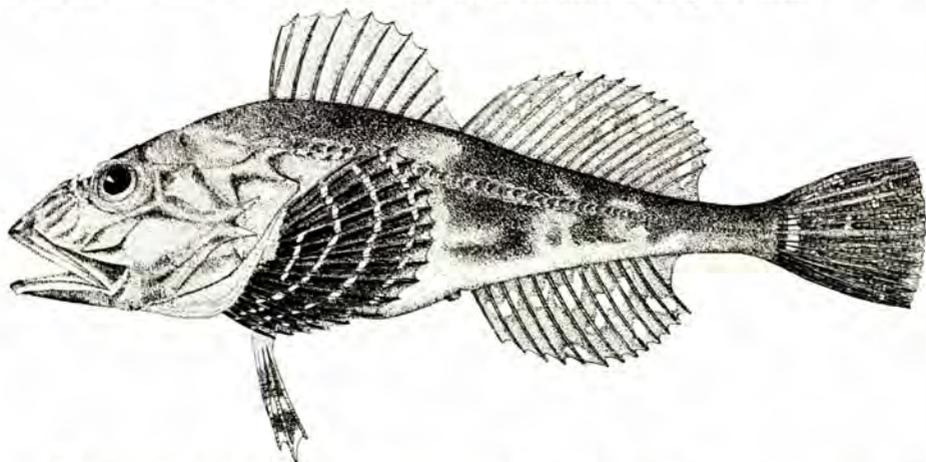
Chaboisseau arctique

Arctic sculpin

Myoxocephalus scorpioides (Fabricius) 1780

AUTRES NOMS VULGAIRES: kanayuk

DIAGNOSE: Corps plutôt fort, hauteur entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, queue grêle. Tête de taille modérée, entrant 3 fois dans la longueur totale, proéminence verruqueuse sur le dessus de la tête, y compris l'espace interorbitaire, appendices charnus plutôt que des épines sur le dessus de la tête, ces derniers parfois obsolètes; 3 courtes épines préoperculaires, la longueur de la plus haute étant égale au diamètre de l'œil, les autres plus courtes, la dernière dirigée vers le bas; angle de la bouche sous le milieu de l'œil. Oeil grand. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VIII-X, deuxième, 15-17; caudale tronquée; anale, 10-13; pectorales, 14-16, atteignant jusqu'au devant de la nageoire anale. Pelviennes réduites, entre les pectorales. Ligne latérale complète et droite sauf pour une courbe abrupte vers le bas sur le pédoncule caudal.²⁶ Peau presque lisse, parfois avec quelque proéminences ressemblant à des verrues au-dessus de la ligne latérale.



COLORATION générale olive foncé, avec marques pâles formant de fines mouchetures; nageoires noirâtres avec taches plus pâles; anale avec deux bandes obliques foncées; tache pâle à la base de la caudale.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Les traits caractéristiques du Chaboisseau arctique sont les suivants: épines supérieures de la tête modifiées en appendices charnus, mous; proéminences verruqueuses sur la tête; nageoires pelviennes n'atteignant pas l'anus; nageoires pectorales atteignant tout juste le commencement de la nageoire anale; le nombre de rayons de la nageoire pectorale ne dépasse pas 16, tandis que chez le Chaboisseau à épines courtes il est de 17 ou 18; museau nettement plus étroit et plus pointu que celui du Chaboisseau à épines courtes.¹²⁴

TAILLE: Atteignant une longueur de $8\frac{1}{4}$ pouces.²⁵

DISTRIBUTION: Mers arctiques et sub-arctiques de l'Amérique du Nord; de la côte du Groenland et de la terre de Baffin vers le sud jusqu'au détroit de Belle-Isle. Vers l'ouest le long de la côte arctique du Canada jusqu'au détroit de Dauphin et Union.

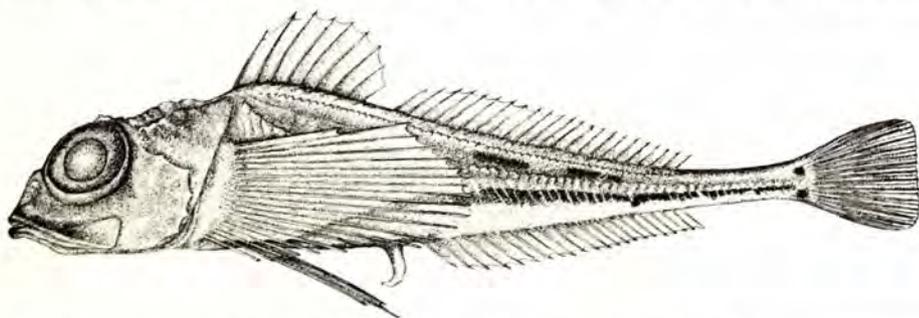
Répartition au Canada: Des exemplaires de l'espèce ont été signalés à Bernard Harbour et à la baie Stapyhton, détroit de Dauphin et Union (T. N.-O.).⁵¹⁸ Trouvé dans la baie James et la baie d'Hudson à la péninsule du cap Marry; détroit d'Hudson; baies Wakeham et Diana.⁴⁹⁶ Signalé comme étant commun en eau peu profonde tout le long de la côte du Labrador⁴⁵¹ et plus particulièrement au havre Nain, à l'île Turnavik et à Red Bay (Labrador);²⁶ aussi à la tête de Jérusalem Bight (Labrador).¹⁷²

Faux-trigle de Nybelin

Nybelin's sculpin

Triglops nybelini Jensen 1944

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, au début de 1^{re} nageoire dorsale, entre 6 fois dans la longueur totale, et diminue de là jusqu'au pédoncule caudal qui est grêle. Coupe du corps à peu près circulaire. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, pointue, quelque peu comprimée; 4 petites épines préoperculaires, simples; une paire de petites épines en position



dorsale devant les yeux; bouche basse sur la tête, angle sous le milieu de la pupille, petites dents sur les mâchoires et le vomer. Oeil grand, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, IX-XI, arrondie, les rayons les plus longs vont du quatrième au sixième, et ils entrent presque 2 fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus de l'ouverture branchiale et la longueur de sa base entre 2 fois dans celle de la tête, 2^e dorsale, 24-28, plus basse que la 1^{re} dorsale, dont elle est séparée par un court intervalle, la nageoire se termine sur le pédoncule caudal et sa base est $2\frac{1}{2}$ fois plus longue que celle de la 1^{re} dorsale; caudale de taille modérée, quelque peu tronquée, anale, 24-28, sous la 2^e dorsale à laquelle elle est semblable quant à la taille et à la forme; pectorales, 20-22 (rarement 19), grandes,

presque aussi longues que la tête et chevauchant la nageoire anale, base juste derrière l'ouverture branchiale; pelviennes, 3, rayon du milieu plus long que les autres, entrant presque $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement, légèrement derrière la base des pectorales. Ligne latérale présente. Une rangée d'environ 45 écailles ressemblant à des plaques le long de la ligne latérale; peau froncée en plis obliques transversaux sous cette ligne.

COLORATION: "Deux rangées de taches foncées sur les flancs et descendant vers le ventre, partiellement réunies en 2 bandes obliques, longitudinales. Une tache foncée au-dessus et au-dessous au bout de la queue . . . chez les grosses femelles . . . rangées de grandes taches sur les rayons inférieurs des nageoires pectorales."²²⁰

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble étroitement au Faux-trigle maillé, mais s'en distingue facilement. Les rayons des nageoires pectorales sont au nombre de 20 à 22 chez le Faux-trigle de Nybelin, et seulement de 16 à 19 chez le Faux-trigle maillé. L'œil du Faux-trigle de Nybelin est plus grand que celui du Faux-trigle maillé.

TAILLE: Allant jusqu'à $6\frac{1}{2}$ pouces de longueur.²²⁰

DISTRIBUTION: L'espèce n'a été trouvée que sur le long des côtes est et ouest du Groenland, et à Jan-Mayen à des profondeurs allant de 125 à 500 brasses;²²⁰ très rarement sur la côte du Labrador et dans la baie d'Ungava.

Répartition au Canada: Un petit exemplaire, mesurant 1 pouce de longueur a été pris près de l'île Akpatok, baie d'Ungava, le 24 août 1949.¹²⁴ Le seul autre endroit de capture connu est le fjord Hébron, au Labrador (par $58^{\circ}10'$ de latitude nord), où un exemplaire a été pris le 9 août 1949.²³ L'exemplaire signalé par Gordon et Backus¹²² a été identifié de nouveau comme appartenant à l'espèce *T. murrayi*.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Faux-trigle de Nybelin est une espèce arctique qui vit en eau très froide. Les exemplaires capturés dans les eaux du Groenland au mois de juin étaient pour la plupart guais. Certains d'entre eux renfermaient quelques œufs qui mesuraient environ $\frac{1}{8}$ de pouce de diamètre.²²⁰

Faux-trigle maillé

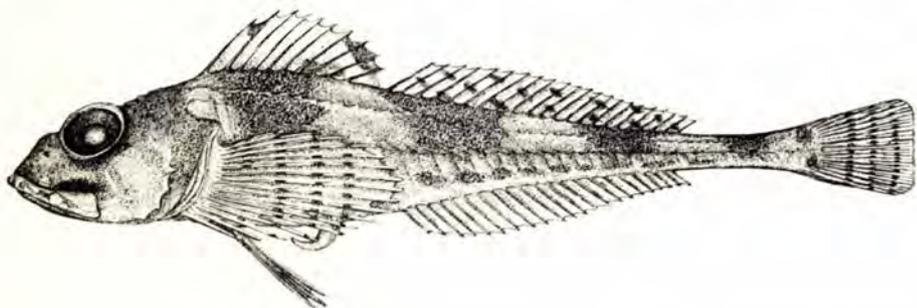
Mailed sculpin

Triglops murrayi Günther 1888*

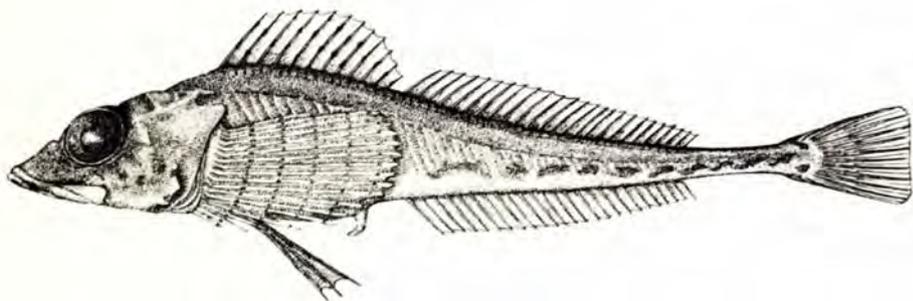
DIAGNOSE: Corps plutôt allongé, la plus grande hauteur, au niveau du 4^e rayon de la 1^{re} dorsale, entre 6 fois dans la longueur totale, et diminue de là, c'est-à-dire immédiatement derrière la tête, jusqu'au pédoncule caudal qui est grêle; corps à peu près circulaire en coupe. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, pointue, quelque peu comprimée; 4 petites épines préoperculaires, simples, tête d'autre part dépourvue d'épines, bien qu'un peu piquante; bouche basse sur la tête, ce qui donne au poisson entier un profil ventral presque droit, mâchoire supérieure débordante, angle de la bouche sous la pupille de l'œil; petites dents sur les mâchoires et le vomer. Oeil grand, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, inséré haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re},

**Triglops pingeli* Reinhardt 1832, le Faux-trigle bardé (ribbed sculpin) est une espèce distincte de *T. murrayi*, mais les deux espèces ont souvent été confondues. Les renseignements donnés ici s'appliquent particulièrement à *T. murrayi*, mais par suite des identifications erronées qui ont souvent été faites, une description séparée n'a pas été préparée à l'égard de *T. pingeli*. *Triglops murrayi* est l'espèce la plus commune, particulièrement dans la partie sud de la région canadienne. Pour distinguer les trois espèces de *Triglops*, voir la Clé donnée à la page 381.

IX–XII, arrondie, 4^e et 5^e épines plus longues que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus de l'ouverture branchiale, et sa base est égale aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, 2^e dorsale, 20–26, rayons les plus longs entrant $3\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, nageoire séparée de la 1^{re} dorsale par un intervalle d'une longueur égale à celle des rayons les plus courts, base deux fois plus longue que celle de la 1^{re} dorsale, nageoire se terminant sur le pédoncule caudal; caudale de taille modérée, arrondie; anale, 20–27, la longueur des rayons est intermédiaire par rapport à ceux des nageoires dorsales, épineuse et molle, base légèrement plus



courte que celle de la 2^e dorsale, nageoire se terminant sous le 4^e rayon de la nageoire dorsale; pectorales grandes, arrondies, atteignant la nageoire anale, base immédiatement sous l'ouverture branchiale; pelviennes 3, dernier rayon plus long que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, insérées près du bord ventral, légèrement derrière la base des pectorales. Ligne latérale présente. Une rangée comptant environ de 45 à 49 écailles larges, ressemblant à des plaques, le long de la ligne latérale de chaque côté, avec écailles épineuses plus petites sous les nageoires dorsales; la peau sur la partie inférieure des flancs est froncée en plis transversaux. Grande papille anale chez les mâles.



COLORATION: Dessus olive, dessous blanc, jaunâtre ou orange. Quatre taches foncées au-dessus de la ligne latérale de chaque côté, une sur le pédoncule caudal, une traversant la 1^{re} nageoire dorsale et deux autres traversant la deuxième nageoire dorsale. Nageoires diversement marquées de jaunâtre et de noir gris. La première nageoire dorsale des mâles est marquée de taches foncées; la deuxième nageoire dorsale des femelles porte d'étroites lignes de points.⁴⁹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue aux écailles semblables à des plaques qu'il porte le long de la ligne latérale ainsi que par le grand nombre de rayons

à la nageoire anale (20 ou davantage). Se distingue de *Triglops nybelini* aux taches sur le corps et sur les nageoires ainsi qu'au nombre plus faible de rayons aux nageoires pectorales.

TAILLE: Le Faux-trigle maillé est un petit Poisson qui atteint une longueur de 6 à 8 pouces.^{49, 496}

DISTRIBUTION: Du cap Cod sur la côte américaine⁴⁹ vers le nord jusqu'à la baie d'Ungava, au Groenland, en Islande, et sur la côte atlantique de l'Europe.^{291b} (*T. ommatistius* Gilbert est synonyme de *T. murrayi*.)

Répartition au Canada: A l'ouest de la pointe Cockburn, détroit de Dauphin et Union (T. N.-O.), à une profondeur de 10 à 15 brasses;⁵¹⁸ 3 exemplaires ont été enregistrés dans la baie d'Hudson en 1930;⁴⁹⁶ plusieurs exemplaires de la baie d'Ungava, surtout retirés d'estomacs de Morue;¹²⁴ un petit exemplaire, mesurant légèrement plus d'un pouce de longueur, a été enregistré à Lake Harbour (terre de Baffin) en 1939.¹²² Jones Sound, près de l'île Devon.²¹² A plusieurs endroits sur la côte du Labrador à partir d'un point situé par 59°24' de latitude nord et 64°01' de longitude ouest, jusqu'au détroit de Belle-Isle à des profondeurs variant de 10 à 60 brasses.²⁵ Signalé au large de Trois-Pistoles dans le golfe Saint-Laurent (P.Q.);^{367, 514} retiré d'un estomac de Morue au large du cap George (N.-É.) par 45 brasses de fond;²⁴⁰ des exemplaires ont été retirés d'estomacs de Morue et capturés dans des chaluts au large de Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Sur le Grand Banc en général et au large de St-Pierre, dans les baies St. George et St. Mary, au large des baies Conception et Sandwich, ainsi qu'à St. Anthony (T.-N.).^{17, 18, 19} Pris par M. D.M. Scott en 1953 dans les lacs Bras d'Or (N.-É.) par 40 brasses de fond; baie Chédabouctou (N.-É.) à 18 brasses de profondeur.⁹¹ Commun sur le banc de l'île de Sable, pris dans des estomacs de Morue.⁵¹³ Des exemplaires ont aussi été capturés au cours de traits de chalut exécutés par 15 brasses de fond dans la baie de Passamaquoddy (N.-B.).²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: L'écologie du Faux-trigle maillé est peu connue. Une femelle mature a été trouvée dans le golfe Saint-Laurent au mois de juillet, ce qui indiquerait que la fraie a lieu en été; les œufs étaient rosâtres, mesuraient 1/12 de pouce de diamètre et renfermaient plusieurs globules d'huile.⁹⁵ D'autres femelles dans le même état ont été observées dans la baie d'Hudson à la fin du mois d'août.⁴⁹⁶ Les sexes sont faciles à reconnaître, le mâle étant doté d'une papille anale proéminente et de nageoires plus longues.

Famille des AGONIDAE

Agones et Poissons-alligators

Ces petits Poissons grêles, étroitement apparentés aux Cottés (Cottidae) en diffèrent par le fait que leur corps est complètement couvert de plaques osseuses ou boucliers formant une cuirasse complète et efficace; ils peuvent avoir une ou deux nageoires dorsales, et les nageoires pelviennes sont en position thoracique. Les boucliers osseux sont lisses et disposés en rangées plus ou moins longitudinales de manière à produire des crêtes longeant le corps.

La famille compte plusieurs espèces dont un grand nombre se rencontre dans les mers plus septentrionales, particulièrement dans l'océan Pacifique. Ce sont des Poissons démersaux et certaines espèces sont réputées habiter jusqu'à 700 brasses de profondeur, bien que la plupart d'entre elles se tiennent dans des eaux moins profondes. Trois espèces sont représentées dans notre région.

CLÉ de la Famille des AGONIDAE

- 1 Deux nageoires dorsales; bouche garnie de 5 paires de barbillons
 Agone atlantique, *Agonus decagonus* (p. 402)
 Une seule nageoire dorsale; bouche garnie d'une paire de barbillons, ou sans
 barbillons 2
- 2 Barbillons absents; corps grêle; plaques dorsales en rangées de 46 à 49.....
 Poisson-alligator atlantique, *Aspidophoroides monoptyerygius* (p. 403)
 Une paire de barbillons à la commissure de la bouche; corps et épais; plaques
 dorsales en rangées de 35 à 38
 Poisson-alligator arctique, *Aspidophoroides olriki* (p. 404)

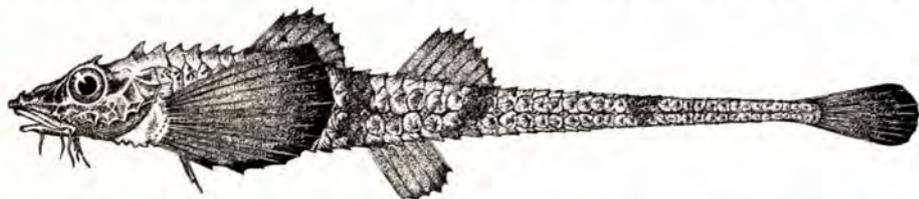
Agone atlantique

Atlantic sea poacher

Agonus decagonus Bloch et Schneider 1801

AUTRES NOMS VULGAIRES: northern alligatorfish, sea poacher

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, juste devant la 1^{re} dorsale, entre 8 fois dans la longueur totale et diminue graduellement jusque derrière la 2^e dorsale, après quoi elle reste presque uniforme jusqu'à la base de la nageoire caudale; partie avant du corps octogonale, partie de la queue hexagonale, rangées longitudinales de 45 à 48 plaques osseuses recouvrant le corps, certaines rangées convergeant et se fusionnant derrière la 2^e nageoire dorsale, plaques antérieures des rangées dorsales et ventrales portant des épines ou de fortes carènes. Tête entrant 5 fois dans la longueur totale, large, sa largeur entrant 6 fois dans la longueur totale, 1 paire d'épines près du nez, 1 paire d'épines au-dessus des yeux et une autre paire derrière; 3 épines mousses sur l'opercule; mâchoire supérieure débordante; bouche infère, angle sous le bord antérieur de l'œil, petites dents sur les deux mâchoires; 4 barbillons simples et 1 barbillon ramifié fixés à la mâchoire infé-



rieure et à la partie postérieure de la mâchoire supérieure, leur longueur étant égale ou supérieure au diamètre de l'œil. Oeil grand, entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, V-VIII,²⁵ premières épines plus longues que les autres, entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, insérée vis-à-vis le milieu des pectorales, longueur de la base égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, 2^e dorsale, 5-8,^{25a} de même taille et de même forme que la 1^{re} dorsale dont elle est séparée par un intervalle égal à la moitié de la longueur de sa base; caudale arrondie, de taille modérée; anale, 5-8,¹³² de même hauteur que les dorsales, insérée légèrement devant la 2^e dorsale; pectorales, 14-17, grandes, base couvrant la moitié inférieure du corps à faible distance derrière l'ouverture branchiale, rayons les plus longs de la même longueur que la tête, arrondies; pelviennes, I, 2, petites, insérées ventralement entre les bases des pectorales, rayons entrant $\frac{1}{2}$ fois dans la longueur des pectorales, plus longs chez les mâles que chez les femelles.²⁶ Ligne latérale présente.

COLORATION: Gris jaunâtre avec 2 ou 3 grandes taches brun grisâtre, formant des bandes transversales indéfinies, la première au-dessus de la base des pec-

torales, la deuxième sous la partie postérieure de la deuxième dorsale, et la troisième sous le milieu de la deuxième dorsale; nageoires pectorales et caudale noir brunâtre près des extrémités; face ventrale semblable au dos; large bande noire traversant la tête à partir du bout du museau et passant par l'œil.²³⁴

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue des Poissons-alligators à ses deux nageoires dorsales, ces derniers n'en ayant qu'une. Il n'est guère possible de le confondre avec aucun autre Poisson. Une espèce européenne, étroitement apparentée, n'a pas été relevée dans notre région; sa tête porte une profusion de barbillons.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 8¼ pouces.¹³²

DISTRIBUTION: L'Agone atlantique est une espèce arctique connue de la terre de Baffin au chenal Laurentien, et, à l'occasion, plus loin vers le sud; sur le Grand Banc, au Groenland, en Islande, aux îles Féroé, au Spitzberg et au nord de la Norvège.

Répartition au Canada: Signalé comme étant commun à Lake Harbour (terre de Baffin);¹²² sur la côte du Labrador par 15 à 125 brasses de fond, dans le St. Lewis Sound (par 52°21' de latitude nord), au fjord Hébron (par 58°09' de latitude nord).^{18, 25} Dans la région de Trois-Pistoles du golfe Saint-Laurent (P.Q.);⁴⁹⁴ au large de Rivière-au-Renard (P.Q.) par 130 à 160 brasses de fond;⁴⁶⁴ sur le banc de l'Orphelin comme larve pélagique;¹⁰² au large du havre Margaree (N.-É.). Capturé dans la baie Fortune, au large de St-Julien, ainsi que dans les baies White et Conception (T.-N.), et sur le Grand Banc en général; signalé aussi sur la partie est du Banquereau^{17, 18, 19} et sur la partie ouest du Middle Bank (par 44°15' de latitude nord et 60°55' de longitude ouest).³¹³

Poisson-alligator atlantique

Alligatorfish

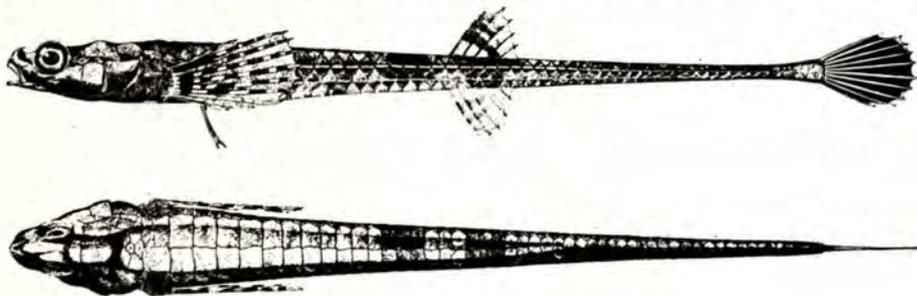
Aspidophoroides monopterygius (Bloch) 1786

AUTRES NOMS VULGAIRES: sea poacher, aspidophore, poisson-alligator

DIAGNOSE: Corps allongé, grêle, la plus grande hauteur, à la base de la pectorale, entre 15 fois dans la longueur totale, le tiers postérieur du corps très grêle mais légèrement agrandi vers la base de la nageoire caudale; tête et corps entièrement couverts de plaques osseuses, antérieurement sur le corps les plaques sont disposées en 8 rangées longitudinales, mais les rangées dorsales et ventrales convergent de telle sorte qu'il n'y en a plus que 6 derrière l'anus; corps octogonal en coupe antérieurement et hexagonal postérieurement. Tête entrant 6½ fois dans la longueur totale, quelque peu aplatie, bouche terminale, petite, angle devant l'œil, dents minuscules sur les mâchoires, le vomer et les os palatins. Oeil entrant 4½ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 5-6, rayons les plus longs entrant 2½ fois dans la longueur de la tête, base entrant 2 fois dans la longueur de la tête, insérée à mi-chemin entre le museau et l'extrémité de la queue; caudale modérément grande; arrondie; anale, 4-6,²⁵ de même taille que la dorsale sous laquelle elle est insérée; les plus grandes nageoires sont les pectorales, qui sont insérées sur les côtés à faible distance derrière l'ouverture branchiale, rayons d'une longueur égale à celle de la tête; pelviennes petites, I, 2, insérées ventralement sous le tiers antérieur des pectorales, plus longues chez les mâles que chez les femelles.²⁵ Ligne latérale présente.

COLORATION: Dessus brun foncé, dessous plus pâle, avec deux bandes transversales foncées entre les pectorales et la nageoire dorsale, et deux ou trois bandes foncées entre la dorsale et la caudale; nageoires dorsale et pectorales marquées de barres transversales foncées. Un peu de blanc laiteux sur la nageoire anale.²⁵

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue d'emblée à sa forme grêle et aux plaques cuirassées qui le recouvrent. Se distingue de l'Agone atlantique (*Agonus decagonus*) à sa nageoire dorsale unique, *Agonus* étant pourvu de deux dorsales. Son plus proche parent est le Poisson-alligator arctique (*Aspidophoroides olriki*). L'espèce à l'étude a plus de 40 plaques sur la ligne latérale, tandis que l'espèce arctique en a 40; de plus, sa tête est plus courte et son corps plus long et plus grêle.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 7 pouces.

DISTRIBUTION: De l'ouest du Groenland et de la côte du Labrador vers le sud jusqu'au cap Cod, l'espèce erre jusqu'au New Jersey; profondeurs de 10 à 105 brasses.

Répartition au Canada: Capturé fréquemment sur la côte du Labrador entre Nain (par 56°33' de latitude nord) et Hamilton Inlet.^{25, 240} Commun dans les parties les plus profondes du golfe Saint-Laurent;²⁰⁴ signalé dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.);^{357, 514} comme larve de moins d'un pouce près du cap Gaspé;¹⁰² baie Miramichi;³¹² îles de la Madeleine.⁹⁵ Baie Chédabouctou (N.-É.),⁹¹ et commun sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse.⁵¹³ Grand Banc en général, Quirpon et baie Port-au-Port (T.-N.).^{17, 18, 19} A l'occasion dans la baie de Fundy, y compris la baie de Passamaquoddy où l'espèce se rencontre aussi aux stades larvaires.²⁰⁵

Poisson-alligator arctique

Arctic alligatorfish

Aspidophoroides olriki Lütken 1876

DIAGNOSE: Corps quelque peu allongé, la plus grande hauteur entrant $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, pédoncule caudal petit; 8 rangées longitudinales de plaques sur la partie antérieure du corps et 6 rangées sur la partie de la queue, de 36 à 38 plaques à la série dorsale. Tête entrant $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, front très arqué; bouche petite, terminale, angle atteignant le bord antérieur de l'œil, petites dents sur les mâchoires, le vomer et les os palatins. Oeil grand, entrant 3 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 5-7,²⁵ insérée à peu près à mi-chemin entre la tête et la nageoire caudale; caudale de taille modérée, arrondie; anale, 5-7, insérée sous la dorsale; pectorales, 13-15,²³⁴ grandes à peu près de la même longueur que la tête, insérées à faible distance derrière les ouvertures branchiales; pelviennes petites, insérées ventralement, légèrement devant la base des pectorales. Ligne latérale présente.

COLORATION: Dos allant du gris foncé uniforme au verdâtre; plusieurs bandes transversales foncées, indéfinies, sur les côtés; grande tache foncée sur l'opercule et sur les nageoires pectorales et caudale; extrémités des nageoires dorsale, anale et pelviennes d'un blanc laiteux chez les mâles.²⁵

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ce Poisson est plus court et plus robuste que le Poisson-alligator (*A. monopterygius*), sa hauteur entrant 6½ fois dans la longueur totale contre 15 fois chez le précédent. Les plaques du corps sont aussi moins nombreuses que chez les autres espèces.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 3 pouces.²⁵

DISTRIBUTION: Espèce arctique connue dans la baie d'Hudson, le Labrador, le Groenland, la mer de Barents, la Nouvelle-Zemble, la mer de Kara et la côte de l'Alaska.¹²²

Répartition au Canada: Quelques exemplaires, mesurant moins d'un pouce de longueur, ont été signalés dans la partie sud-ouest de la baie d'Hudson, au large du cap Tatnam (Man.);⁴⁹⁶ des adultes et des larves ont été capturés dans la baie d'Ungava;¹²⁴ terre de Baffin;¹²² signalé fréquemment le long de la côte du Labrador, à des profondeurs allant de 10 à 60 brasses; de St. Lewis Sound (par 52°22' de latitude nord) au fjord Kangalaksiorvik (par 59°24' de latitude nord).²⁵

Famille des CYCLOPTERIDAE

Poules de mer et Limaces

Cette famille se compose surtout de petits Poissons de mers du nord à corps généralement robuste et dont les nageoires pelviennes sont modifiées de manière à former un disque adhésif. Le corps peut être allongé et nu et avoir une forme de têtard, ou être trappu et fort, et plus ou moins couvert de tubercules coniques de diverses grosseurs, formant parfois une cuirasse très efficace. Ils peuvent avoir une ou deux nageoires dorsales, la nageoire caudale peut être distincte ou confluyente avec la dorsale et l'anale, et les pectorales, composées de nombreux rayons, ont une base longue. Les pelviennes sont thoraciques et modifiées de manière à former un disque adhésif, qui permet à ces petits Poissons de se percher un peu comme des oiseaux sur les roches du fond.

Treize espèces, qu'on peut diviser en Poules et en Limaces, ont été signalées dans notre région.

CLÉ de la Famille des CYCLOPTERIDAE

- 1 Deux nageoires dorsales; peau portant ordinairement des tubercules coniques; nageoire caudale distincte de la dorsale et de l'anale (Poules de mer) 2
- Une seule nageoire dorsale longue; peau nue; nageoire caudale ordinairement confluyente avec la dorsale et l'anale (Limaces) 4
- 2 Ouvertures branchiales grandes, allant jusque dessous le sommet de la base des nageoires pectorales
 Grosse Poule de mer, *Cyclopterus lumpus* (p. 406)
- Ouvertures branchiales petites, n'allant pas vers le bas jusqu'à la base des nageoires pectorales 3
- 3 Menton et base des nageoires pectorales dépourvus de tubercules; pas de tubercules entre les nageoires dorsales
 Petite Poule de mer arctique, *Eumicrotremus derjugini* (p. 409)
- Menton et base des nageoires pectorales pourvus de tubercules, d'habitude une ou 2 épines entre les nageoires dorsales
 Petite Poule de mer atlantique, *Eumicrotremus spinosus* (p. 410)

- 4 Ventouse (pelvienne) adhésive absente
 Limace à museau noir, *Paraliparis copei**
 Ventouse (pelvienne) adhésive présente 5
- 5 Narines à une seule ouverture (*Careproctus*) 6
 Narine à double ouverture 7
- 6 Diamètre de la ventouse plus petit que celui de l'œil
 Limace à longues nageoires, *Careproctus longipinnis* (p. 411)
 Diamètre de la ventouse supérieure à celui de l'œil
 Limace de Reinhard, *Careproctus reinhardi* (p. 413)
- 7 Péritoine noir; de 37 à 41 rayons à la nageoire anale
 Limace gélatineuse, *Liparis koefoedi* (p. 416)
 Péritoine de couleur autre que le noir; 37 rayons ou moins à la nageoire anale 8
- 8 De 32 rayons ou plus à la nageoire anale; 40 rayons ou plus à la nageoire dorsale 9
 30 rayons ou moins à la nageoire anale; 40 rayons ou moins à la nageoire dorsale 10
- 9 De 39 à 43 rayons aux nageoires pectorales; fente branchiale se prolongeant vers le bas devant plus de 10 rayons de la nageoire pectorale
 Limace marbrée, *Liparis cyclostigma* (p. 415)
 De 35 à 38 rayons aux nageoires pectorales; fente branchiale se prolongeant vers le bas devant 6 rayons de la nageoire pectorale ou moins
 Limace du Groenland, *Liparis tunicatus* (p. 418)
- 10 De 26 à 28 rayons aux nageoires pectorales; de 32 à 35 rayons à la nageoire dorsale; de 19 à 37 caeca pyloriques
 Limace atlantique, *Liparis atlanticus* (p. 414)
 32 à 33 rayons aux nageoires pectorales; 34 à 35 rayons à la nageoire dorsale; de 10 à 13 caeca pyloriques Limace barrée, *Liparis liparis* (p. 417)

Grosse poule de mer

Lumpfish

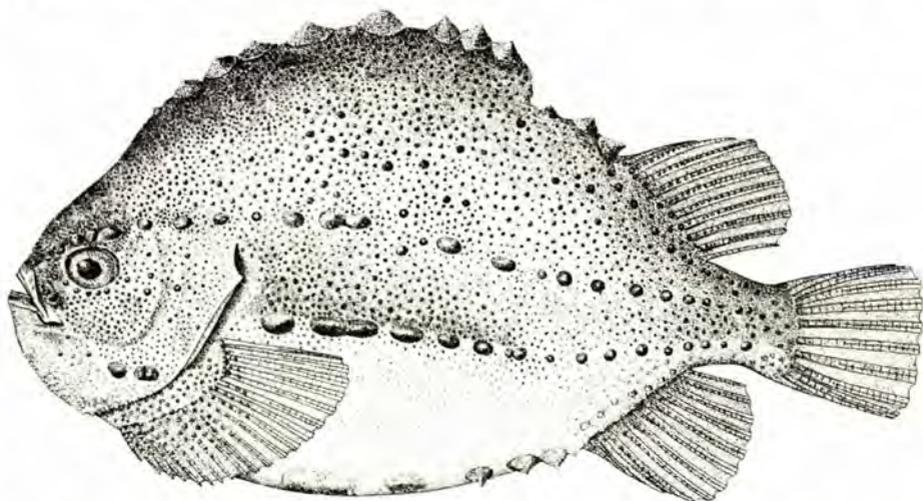
Cyclopterus lumpus Linné 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: henfish, lump, lump-sucker, poule d'eau

DIAGNOSE: Corps robuste, épais, la plus grande hauteur, à peu près à mi-chemin entre le museau et la base de la caudale, entre deux fois dans la longueur totale; bosse mi-cartilagineuse, mi-gélatineuse sur le dos, englobant la première nageoire dorsale chez les adultes et faisant paraître le corps à peu près triangulaire en coupe; corps dépourvu d'écaillés mais couvert de tubercules durs de diverses grandeurs, ressemblant à des verrues, les plus grands étant disposés en 7 rangées,

*Schroeder¹⁴ a signalé des captures de *Paraliparis copei* Goode et Bean 1896, au large de la Nouvelle-Écosse et du banc Georges à des profondeurs supérieures à 200 brasses. L'espèce a aussi été capturée au large du Groenland dans le détroit de Davis et dans les eaux des États-Unis. Une description détaillée de l'espèce n'a pas été rédigée.

une le long du milieu du dos surmontant la bosse, et 3 de chaque côté, une de ces dernières allant de l'extrémité de la mâchoire supérieure à la partie supérieure du pédoncule caudal, en passant au-dessus de l'œil, une au-dessus de la nageoire pectorale jusqu'à la partie inférieure du pédoncule caudal, et une autre le long du bord de la face ventrale aplatie; pédoncule caudal plutôt petit; $\frac{1}{3}$ de la hauteur maximale du Poisson, et légèrement arrondi. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, profil inférieur convexe, profil supérieur presque droit; bouche petite, terminale, angle sous le devant de l'œil, petites dents simples, en une seule rangée sur les mâchoires. Oeil entrant 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VI-VIII, n'est visible que chez les petits exemplaires mesurant $1\frac{1}{4}$ pouce de longueur ou moins, intégrée à la bosse chez les exemplaires plus gros, 2^e dorsale, 10-11, les rayons les plus longs, qui se situent du troisième au sixième, dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête, insérée derrière la bosse et se terminant sur le pédoncule caudal, base égale aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête; caudale de grosseur modérée, légèrement arrondie; anale, 9-11, sous la deuxième dorsale à laquelle elle est semblable quant à la taille; pectorales grandes, 20-21, base se prolongeant le long des $\frac{2}{3}$ extérieurs de l'ouverture branchiale, longueur des rayons supérieurs égale à ceux de la 2^e dorsale, les rayons inférieurs légèrement plus courts, nageoire plus longue chez les mâles que chez les femelles; pelviennes insérées sur la face ventrale, entre les bases des pectorales, modifiées de manière à former 6 paires de boutons charnus entourés d'un volet de peau circulaire, formant ainsi une ventouse. Ligne latérale non apparente.



COLORATION générale variable, s'harmonisant souvent avec le milieu, particulièrement chez les jeunes. La gamme des teintes s'étend du bleu au gris bleuâtre, au verdâtre et au brunâtre; le ventre souvent jaunâtre ou blanchâtre, sauf chez les mâles en phase de fraie où il est rouge, et du rouge le plus vif près de la ventouse.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue à sa forme robuste, à sa bosse dorsale et à sa peau rêche et tuberculée. Se distingue de la Petite Poule de mer atlantique à sa nageoire dorsale apparemment simple, la dorsale épineuse n'étant pas masquée chez la Petite Poule de mer atlantique. L'œil de la Grosse Poule de mer est relativement beaucoup plus petit que celui de la Petite Poule de mer atlantique; les tubercules de la peau sont relativement beaucoup plus petits chez la Grosse Poule de mer, et ils recouvrent la peau moins complètement que chez la Petite Poule de mer.

TAILLE: Une Grosse Poule de mer femelle, pesant 21 livres 4 onces et mesurant 23.5 pouces de longueur a été enregistrée par Gordon.¹⁷¹ Le nombre d'œufs que renfermait cet exemplaire en particulier a été estimé à 279,620. Des exemplaires européens ont atteint 24 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord; baie d'Hudson, côte du Labrador et, vers le sud, jusqu'au New Jersey, y compris à l'occasion la baie Chesapeake.⁴⁹ Est et ouest du Groenland, Islande, îles Féroé, mer Blanche, et côte Mourmane vers le sud jusqu'aux îles Britanniques et au golfe de Gascogne (France).²²⁰

Répartition au Canada: Baie d'Hudson;^{99, 496} baie James;⁹⁹ Chimo (baie d'Ungava);²⁴⁰ Hamilton Inlet et ouest de l'île Turnavik (Labrador) (par 55°15' de latitude nord),²⁵ havre Nutak (Labrador) (par 57°30' de latitude nord);¹⁷² détroit de Belle-Isle.^{18, 19, 209, 339, 455, 523} Golfe Saint-Laurent à Anticosti;⁴⁰⁵ Trois-Pistoles (P.Q.);¹³⁹ Gaspé;⁴⁶⁰ île Miscou ((N.-B.);⁹⁹ estuaire de la Miramichi;^{93, 312} îles de la Madeleine;⁹⁵ région de Chéticamp (N.-É.).^{95, 526} Autour de Terre-Neuve au cap Cormoran;²⁴⁰ au large de la baie Port-au-Port; au large de la baie Conception; à la baie Bulls et à Ferryland, péninsule Avalon; à la baie Fortune et à Saint-Pierre.^{17, 19} Sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse, signalée comme étant abondante à Canso (N.-É.);⁹² commune sur la côte en général;^{99, 232, 513} au large du cap Sable.²⁴⁰ Abondante dans la baie de Fundy, y compris les baies St. Mary et de Passamaquoddy, jusqu'à Saint-Jean, du côté du Nouveau-Brunswick et au ruisseau Canada du côté de la Nouvelle-Écosse.^{93, 205, 348}

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Les adultes sont principalement des Poissons de fond qui vivent sur les fonds rocheux et caillouteux, mais qui sont fréquemment semi-pélagiques, et se cachent sous les algues flottantes. Ils adhèrent souvent aux pierres, aux casiers de Homard, etc. au moyen de leurs nageoires pelviennes qui ressemblent à une ventouse.

La Grosse Poule de mer se nourrit d'Euphausiides, d'Amphipodes pélagiques et d'autres petits Crustacés, de morceaux de Méduse, de Ctenophores et de quelques petits Poissons, notamment de Hareng et de Lançon.⁹⁹

La Grosse Poule de mer est consommée dans une certaine mesure par les Phoques.

La fraie se produit en eau peu profonde et peut-être aussi à de plus grandes profondeurs au cours d'une longue période de temps. De petites larves ont été trouvées dans le golfe du Maine, au début de mai, mais des masses d'œufs presque prêts à éclore ont été trouvées dans la baie St. Mary au début de juin, et même jusqu'au 8 juillet. Plus récemment, des masses d'œufs ont été trouvées dans la même localité à la mi-mai. Une masse d'œufs a été trouvée près de Chéticamp (N.-É.), à la fin de juin.⁹⁹

Les œufs se rencontrent en grandes masses spongieuses adhérant aux pierres parmi les algues. Chacun mesure environ 1/10 de pouce de diamètre, sa couleur va du vert pâle au jaunâtre, et il devient plus foncé au fur et à mesure du développement. Les grosses femelles produisent 140,000 œufs. La période d'incubation varie de 6 semaines à 2 mois. Durant cette période, le mâle garde les œufs.

Les Grosses Poules de mer atteignent une longueur d'environ 4 pouces dans leur 3^e année, et d'environ 10 pouces dans leur 5^e année.⁹⁹ La croissance peut être

accélérée par une alimentation appropriée en aquarium. On sait qu'un exemplaire est passé de la taille de 4 pouces à celle de 12 pouces en 1 an.³⁰⁴

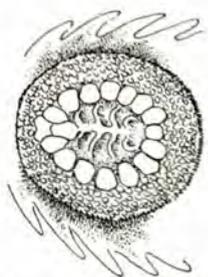
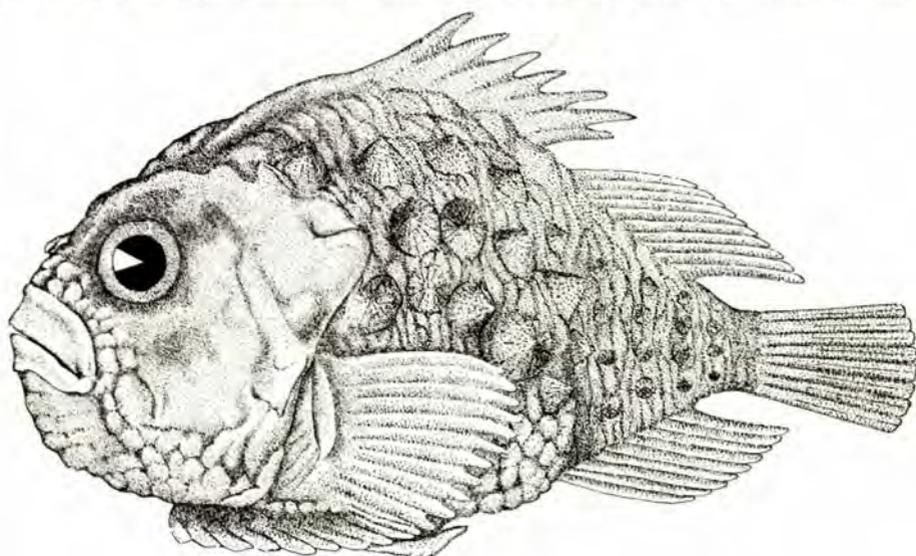
En Amérique du Nord, la Grosse Poule de mer n'a été utilisée comme nourriture que pour les chiens.²⁰⁹ Cependant, l'espèce a été utilisée pour la consommation humaine en Islande, en Allemagne, au Danemark et en Suède, jusqu'à concurrence de plusieurs millions de livres annuellement.⁹⁴ On dit que la saveur de ce Poisson est excellente.

Petite poule de mer arctique

Leatherfin lumpsucker

Eumicrotremus derjugini Popov 1926

DIAGNOSE: Corps court, haut, épais antérieurement, comprimé postérieurement, la plus grande hauteur, qui se présente au bord postérieur de l'opercule, entre $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal, qui est petit; la tête et le corps



sont en grande partie couverts de petits tubercules osseux disposés sans ordre,³⁵⁴ le menton est dépourvu de tubercules. Tête en pointe arrondie, entrant 3 fois dans la longueur totale, profil à pic; bouche terminale, petite, angle devant l'œil, lèvres épaisses, petites dents sub-coniques sur les mâchoires, pas de barbillons au menton. Oeil petit.³⁰⁹ Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VII,

rayons les plus longs entrant 2 fois dans la longueur de la tête, nageoire entièrement couverte de peau,³⁵⁴ base à peu près égale aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, prenant son origine juste derrière l'extrémité postérieure de l'opercule, 2^e dorsale, 11–13, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, intervalle entre les 2 dorsales, 2^e dorsale se terminant sur le pédoncule caudal; caudale moyenne, arrondie; anale, 10–12, un peu plus haute que la 2^e dorsale et légèrement devant elle; pectorales de taille modérée, rayons les plus longs dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête, insérées bas sur les côtés, base d'ordinaire sans tubercules osseux; pelviennes modifiées de manière à former une petite ventouse ventrale à bords épaissis, loin de l'anus.³²⁹ Ligne latérale non apparente.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Diffère de la Petite Poule de mer atlantique (*E. spinosus*) à sa première dorsale couverte de peau, et à l'absence de tubercules osseux sur le menton. Son œil, de même que la ventouse, sont plus petits.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 3½ pouces.⁴⁹⁶

DISTRIBUTION: Le Petite Poule de mer est une espèce arctique qui se rencontre dans la baie et le détroit d'Hudson et rarement sur la côte du Labrador. Se trouve aussi dans les mers de Barents, de Kara et de Nordenskiöld, ainsi que dans la mer d'Okhotsk.³⁵⁴

Répartition au Canada: Souvent signalée dans la baie d'Hudson et retirée d'estomacs de Morue capturées dans la baie d'Ungava.⁴⁹⁶ Un seul exemplaire, mesurant 2½ pouces de longueur a été trouvé à la baie Saglek (Labrador).^{25, 191}

Petite poule de mer atlantique

Atlantic spiny lump sucker

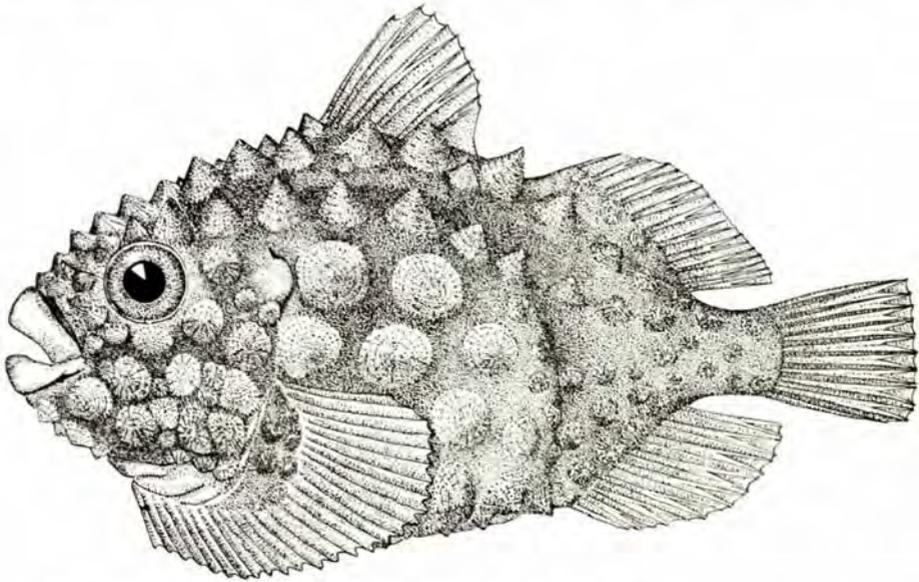
*Eumicrotremus spinosus** (Müller) 1777

DIAGNOSE: Corps court, haut, épais antérieurement, comprimé postérieurement, la plus grande hauteur, au bord postérieur de l'opercule, entre $2\frac{1}{5}$ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est petit; surface entière du corps, la tête comprise, parsemée de tubercules rêches, les plus gros atteignant les $\frac{2}{3}$ du diamètre de l'œil, et les plus petits étant beaucoup moins gros. Tête en pointe arrondie, entrant 3 fois dans la longueur totale, profil à pic; bouche terminale petite, angle nettement devant l'œil, lèvres épaisses, petites dents sub-coniques sur les mâchoires. Oeil grand, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VI–VII,²⁵ deuxième rayon plus long que les autres et entrant 2 fois dans la longueur de la tête, nageoire triangulaire, longueur de la base égale aux $\frac{2}{3}$ environ de la longueur de la tête, insérée juste derrière l'extrémité postérieure de l'opercule, parfois enfouie dans une peau épaisse, mais non pas cachée, 2^e dorsale, 10–12,²⁵ rayons du milieu plus longs que les autres, entrant 3 fois dans la longueur de la tête, base entrant 2 fois dans la longueur de la tête, intervalle entre les nageoires dorsales, la 2^e se terminant sur la pédoncule caudal; caudale petite, arrondie; anale, 10–12,²⁵ un peu plus haute que la 2^e dorsale et insérée très légèrement devant elle; pectorales de grandeur modérée, les rayons les plus longs dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête, insérées bas sur les côtés, à faible distance derrière la tête; pelviennes insérées ventralement entre les pectorales et modifiées en ventouse à bords épaissis. Ligne latérale non apparente.

*Myers et Böhlke³²⁰ décrivent une nouvelle espèce, *E. terrae-novae*, fondée sur un exemplaire unique qui se trouve au Stanford University Museum. Cet exemplaire a été capturé en 1885 par 46°09½' de latitude nord et 49°48½' de longitude ouest, sur la partie nord-est du Grand Banc, à une profondeur de 39 brasses. Sauf pour la présence de tubercules plus petits et plus nombreux sur la tête et le corps, cette prétendue espèce serait semblable à *E. spinosus*. Les auteurs admettent dans un renvoi en bas de page qu'ils n'avaient pas vu l'étude de Jensen²²⁰ avant que leur mémoire ne soit prêt à être imprimé. Jensen fait mention d'inconstance chez *E. spinosus*. *Eumicrotremus terrae-novae* a été omise jusqu'à preuve plus convaincante de sa validité.

COLORATION générale allant de l'olivacé au brunâtre.⁴⁹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se reconnaît à son corps épais, couvert de tubercules piquants, ainsi que par la ventouse formée par les nageoires pelviennes. Diffère de la Grosse Poule de mer à la coupe ronde plutôt que triangulaire du corps, ainsi qu'à ses deux nageoires dorsales qui restent distinctes; l'ouverture branchiale est plus courte que chez la Grosse Poule de mer; les tubercules sont plus gros et plus nombreux.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 5 pouces.²²⁰

DISTRIBUTION: La Petite Poule de mer atlantique est une espèce arctique qui se rencontre dans les régions arctiques du Canada, sur la côte du Labrador, et qui erre vers le sud jusqu'au golfe du Maine. Aussi représentée au Groenland, en Islande, à l'île Jan-Mayen et au Spitzberg.²²⁰

Répartition au Canada: Baie Mould, île Prince-Patrick (T. N.-O.);⁵¹⁷ terre de Grinnel et Jones Sound;²²⁰ baie d'Hudson;⁴⁹⁶ Lake Harbour (terre de Baffin);¹²² baie d'Ungava;^{124, 240} côte du Labrador jusqu'à 45 brasses à partir de St. Lewis Inlet (par 52°20' de latitude nord) jusqu'à la baie de Sept-Îles (par 59°30' de latitude nord);^{19, 25, 172} détroit de Belle-Isle; partie nord et est du Grand Banc;^{17, 18} baie Fortune (T.-N.);¹⁷ région de Trois-Pistoles (P.Q.);⁵¹⁴ Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Au large du port d'Halifax (N.-É.).³³² Signalée au moins deux fois juste de l'autre côté de la frontière canadienne à Eastport (Maine).²⁰⁵

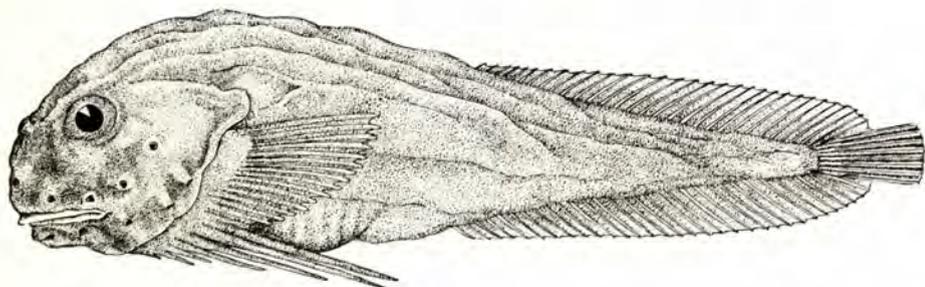
Limace à longues nageoires

Longfin seasnail

Careproctus longipinnis Burke 1912

DIAGNOSE: Corps modérément allongé, gélatineux et semi-transparent, couvert d'une peau mince et flasque; la plus grande hauteur, à l'ouverture branchiale, entre environ 3½ fois dans la longueur totale, corps diminuant ensuite rapidement pour se terminer en pointe à la queue. Tête

entrant de 4 à $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale du corps, formant un angle obtus, profil supérieur haut et arrondi, légèrement comprimée, mâchoire inférieure légèrement plus courte; bouche terminale basse sur la tête, angle sous le commencement de la pupille de l'œil, petite, dents simples sur les mâchoires. Oeil modérément grand, entrant 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 51-55,²⁶ rayons du milieu plus longs que les autres, entrant environ $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence légèrement derrière l'ouverture branchiale et est continue avec la caudale; caudale petite, étroite, pas nettement séparée de la dorsale et de l'anale; anale, 44-50,²⁶ de même hauteur que la dorsale, commençant sous l'extrémité de la nageoire pectorale, continue avec la caudale; pectorales grandes, divisées en un lobe supérieur plus grand qui est arrondi, et un lobe inférieur plus petit qui est pointu, rayons les plus longs dépassant légèrement la longueur de la tête, la base de la nageoire suit le bord de l'opercule, extrémité antérieure sous le milieu de l'œil; pelviennes réduites formant partie d'un disque sur la ligne ventrale médiane, disque petit, évasé et triangulaire. Anus à faible distance derrière le disque. Ouverture branchiale au-dessus de la base des pectorales. Peau nue, sauf pour quelques piquants cutanés chez certains exemplaires plus gros.²⁶ Pas de ligne latérale.



COLORATION générale grise.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La présence de narines simples sépare ce genre des autres *Limaces* appartenant au genre *Liparis* dont les narines sont doubles. La nageoire anale de *Careproctus* compte plus de rayons que ses nageoires pectorales; c'est le contraire chez *Liparis*. La Limace à longues nageoires diffère des autres espèces de son propre genre à son corps plus haut, au lobe inférieur de ses pectorales qui est plus long, et à son disque qui est plus profondément évasé.^{70a}

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de $10\frac{1}{2}$ pouces.⁴⁵⁴

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord jusqu'à l'océan Arctique en eau relativement peu profonde. L'espèce est représentée sur la côte du Labrador, dans le golfe Saint-Laurent et au large de la Nouvelle-Écosse. Aussi, aux îles Féroé jusqu'à l'île de l'Ours.^{70a}

Répartition au Canada: Quelques exemplaires ont été recueillis à Goose Bay ou près de cette baie, lac Melville (Labrador), en 1950-1951, à des profondeurs allant jusqu'à 55 brasses.²⁶ Cette Limace a été souvent capturée dans l'estuaire du Saint-Laurent, au large de Trois-Pistoles, de Baie Comeau, de Rimouski et de Rivière-au-Renard (P.Q.).^{266, 464, 514} Signalée une fois au large de la Nouvelle-Écosse, où un exemplaire a été capturé par un chalutier en février 1937, au nord-ouest du Middle Ground, par $44^{\circ}47'$ de latitude nord et $60^{\circ}55'$ de longitude ouest, à une profondeur de 82 brasses.³¹³

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Limace à longues nageoires consomme des Amphipodes et des Euphausides.^{25, 454} Il est probable qu'elle fraie à la fin de l'hiver ou au début du printemps. De gros œufs, mesurant jusqu'à 1/6 de pouce de diamètre ont été trouvés dans des femelles aux mois de septembre et de février.^{313, 454}

Limace de Reinhard

Sea tadpole

Careproctus reinhardi (Krøyer) 1862

DIAGNOSE: Corps quelque peu allongé, sub-cylindrique antérieurement, la plus grande hauteur, à peu près au milieu de la nageoire pectorale, entre de $4\frac{1}{2}$ à 5 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue rapidement jusqu'à la queue. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, arrondie, profil à pic; bouche terminale, basse sur la tête, angle n'atteignant pas le devant de l'œil, une bande de dents villiformes sur chaque mâchoire. Oeil de grandeur modérée, entrant $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), environ 54-55, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant environ $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus du milieu des pectorales et se continue jusqu'à la base de la caudale à laquelle elle est unie; caudale petite, tronquée; anale, 45-46, de même hauteur que la dorsale, base plus courte, la nageoire commence sous le 8^e rayon dorsal et, comme la dorsale, elle est unie à la base de la caudale, pectorales grandes, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, arrondies, échancrées, base basse sur le côté immédiatement derrière l'ouverture branchiale; pelviennes réduites à une ventouse légèrement plus grande que l'œil, insérées sur la ligne médiane ventrale devant la base des pectorales. Ligne latérale présente. Peau flasque, visqueuse.

COLORATION: Corps semi-transparent, avec teintes allant du rose au blanchâtre, nageoires verticales violettes.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Très semblable à *Careproctus longipinnis*, mais la ventouse pelvienne est légèrement plus grande que l'œil, tandis que chez *C. longipinnis* elle est plus petite que l'œil; elle est aussi moins évasée chez la présente espèce. *Careproctus ranulus* Goode et Bean est parfois considérée comme une espèce distincte mais avec un œil plus grand et une échancrure pectorale moins profonde; sa répartition est plus méridionale. Elle est très semblable à *C. reinhardi* et la validité de ces espèces a été mise en doute.^{70a} Nous ne faisons pas de distinction entre *C. reinhardi* et *C. ranulus*.

TAILLE: Allant jusqu'à 3 pouces de longueur.⁵¹⁴

DISTRIBUTION: La Limace de Reinhard est une espèce arctique d'eau profonde descendant jusqu'à 700 brasses de fond. Elle est connue dans le golfe Saint-Laurent, au Groenland, à Jan-Mayen, à l'île de l'Ours, au large d'Arendal, en Norvège, et dans la mer de Kara. *Careproctus ranula*, ainsi désignée, est représentée de la Nouvelle-Angleterre à Terre-Neuve.^{70a}

Répartition au Canada: Deux exemplaires ont été enregistrés aux environs de Trois-Pistoles (P.Q.) dans l'estuaire du Saint-Laurent.⁵¹⁴ Un exemplaire, identifié comme appartenant à l'espèce *C. ranulus*, a été capturé à $8\frac{1}{2}$ milles au large du cap Chébouctou, port d'Halifax (N.-É.), au mois de septembre 1877.¹⁷⁰

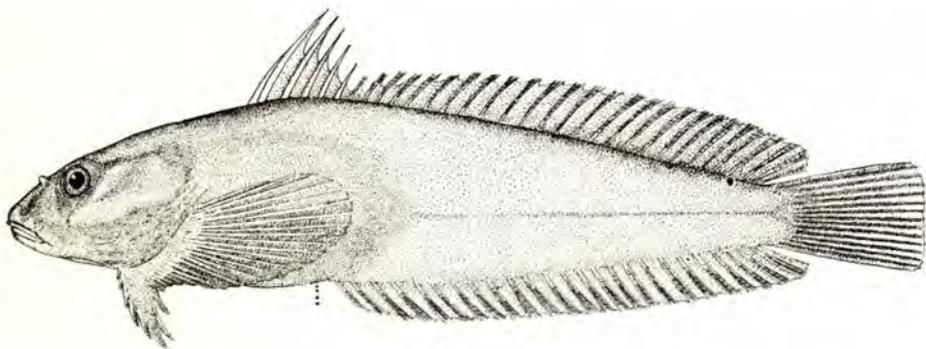
Limace atlantique

Atlantic seasnail

Liparis atlanticus (Jordan et Evermann) 1898

DIAGNOSE: Corps lourd antérieurement, modérément allongé, à forme de têtard, mou, la plus grande hauteur entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, la plus grande largeur entrant 4 fois dans la longueur totale, près de l'extrémité des nageoires pectorales; à partir de cet endroit le corps rétrécit rapidement, ce qui produit une queue très comprimée, semblable à celle d'un têtard. Tête entrant 5 fois dans la longueur totale, formant un angle arrondi, aplatie; bouche terminale, angle devant l'œil, mâchoire inférieure légèrement plus courte, mâchoires portant des dents tricuspides en bandes larges; œil petit, entrant 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), VI, 26-28, la deuxième épine, qui est plus longue que les autres, entre $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête chez les mâles, et un peu moins chez les femelles, les épines subséquentes diminuent de longueur, ce qui produit une échancrure, mais non un intervalle, entre les épines et les rayons mous, ces derniers étant assez uniformes et atteignant jusqu'aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de la plus longue épine, la nageoire se prolonge à partir du milieu des pectorales jusqu'à la base de la caudale; caudale de grandeur modérée, tronquée; anale, 23-27, insérée sous la partie molle de la dorsale, ses rayons étant légèrement plus courts que ceux de la dorsale molle; pectorales grandes, arrondies, en forme d'éventail, base se prolongeant le long de l'ouverture branchiale et sous la tête, où il y a un lobe secondaire à bords frangés; pelviennes modifiées en forme de ventouse sur la ligne médiane du ventre entre les bases des pectorales. Ligne latérale le long du milieu du côté. Peau sans écailles et lisse, sauf que chez le mâle en phase de frai, la présence de petits piquants rend la peau rêche.

COLORATION variable selon l'habitat; allant d'ordinaire de l'olive au brun rougâtre avec points plus foncés; nageoires dorsale et anale souvent marquées de barres transversales.



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Les Limaces se distinguent des autres Poissons à leur corps mou, à forme de têtard, leur peau lisse et la présence d'une ventouse sur la face ventrale. Le genre *Liparis* est caractérisé par un plus grand nombre de rayons aux nageoires pectorales qu'à la nageoire anale; chez *Careproctus* c'est le contraire, et on y trouve au moins 48 rayons à la nageoire anale. Le Limace atlantique diffère de la Limace barrée et d'autres espèces en ayant une échancrure plus ou moins proéminente entre les épines et les rayons mous de la nageoire dorsale. Le disque adhésif est plus grand que chez les autres espèces; la Limace atlantique a moins de 30 rayons aux nageoires pectorales, tandis que la Limace barrée en a plus de 30.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur d'environ 5 pouces.

DISTRIBUTION: De la baie d'Ungava vers le sud jusqu'au large du New Jersey; plus abondante entre le golfe Saint-Laurent, le Grand Banc et le cap Cod qu'ailleurs. Une espèce étroitement apparentée, *Liparis montagui*, est représentée sur la côte de l'Europe septentrionale.

Répartition au Canada: Un exemplaire a été pris dans la partie sud de la baie d'Ungava;¹²⁴ de petits exemplaires ont été capturés au chalut en 1952 en eau profonde dans Hébron Harbour et Nutak Harbour (Labrador);¹⁷² l'espèce se rencontre dans la baie Sandwich (Labrador);^{17, 26} à Battle Harbour (Labrador);²⁵ au large de Blanc-Sablon (P.Q.).¹⁷ Signalée dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.)⁶¹¹ et dans les eaux froides des parties nord et sud du golfe Saint-Laurent;²⁰¹ commune dans l'estuaire de la Miramichi³¹² et trouvée au cap Rouge (îles de la Madeleine).⁴⁰ Signalée autour de Terre-Neuve, dans les baies Plaisance, Trepassey et Conception, au large de la baie Notre-Dame, et, comme jeunes sujets pélagiques sur les parties nord, centrale et est du Grand Banc; capturée en situation analogue sur le Banquereau.^{17, 18, 19} Assez répandue sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse;⁶¹³ prise au chalut au large de Yarmouth (N.-É.).⁴⁹ Commune dans la baie de Fundy et dans la baie de Passamaquoddy.^{205, 313}

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Souvent trouvée sous des pierres ou adhérent à des herbes au moyen de ventouse, mais aussi parfois en situation pélagique. Se rencontre à diverses profondeurs allant de celle des bâches à 50 brasses. Parfois, comme la petite Merluche, on la trouve à l'intérieur de coquilles de Pétoncles. Elle est souvent ramenée à la surface fixée à des casiers à Homards ou à des filets à Éperlans.

La fraie se produit de la fin de l'hiver au printemps. Les œufs d'une espèce européenne apparentée mesurent 1/20 de pouce de diamètre et adhèrent en petites grappes aux matières du fond. On présume que les œufs des espèces nord-américaines sont semblables.

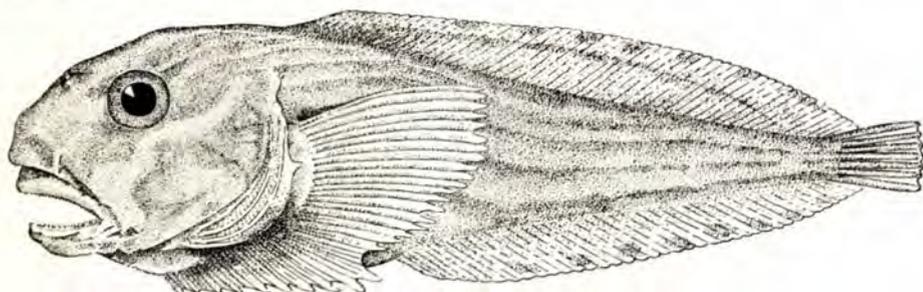
Limace marbrée

Polka-dot seasnail

Liparis cyclostigma Gilbert 1895

DIAGNOSE: Corps robuste, très comprimé postérieurement, la plus grande hauteur, à l'origine de la nageoire dorsale, entre légèrement plus de 4 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue uniformément jusqu'à la base de la queue. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, large, profil supérieur plutôt à pic, museau arrondi, narine antérieure dans un tube proéminent, bouche presque terminale, légèrement sous le museau, angle de la bouche sous le devant de l'œil, larges bandes de petites dents tricuspides à chaque mâchoire, celles de l'intérieur sont plus grandes que les autres. Fente branchiale plutôt longue, se prolongeant devant 12 à 14 rayons pectoraux. Oeil entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 40-44, rayons du milieu et rayons postérieurs plus longs que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence à faible distance derrière le bord postérieur de l'opercule et se prolonge jusqu'à la caudale à laquelle elle est unie par ses derniers rayons; caudale petite, arrondie, nageoires dorsales et anales unies à la caudale sur un tiers environ de sa longueur; anale, 32-36,¹⁷² semblable comme hauteur et comme forme à la dorsale mais plus courte, prenant son origine sous l'extrémité des pectorales; pectorales larges, à deux lobes, lobe supérieur arrondi, rayons les plus longs atteignant les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, base le long de la fente branchiale et se prolongeant vers le bas et vers l'avant de manière à former une ventouse; pelviennes réduites à des boutons dans le disque de la ventouse; disque grand, la distance entre le disque et l'origine de la nageoire anale entrant $1\frac{1}{3}$ fois ou moins dans la longueur de la tête. Ligne latérale indistincte. Peau mince, flasque.

COLORATION: La coloration des exemplaires frais se compose d'un fond rose rougeâtre avec superpositions de tons d'un jaune cuivré; menton et disque blancs; parties supérieures de la tête et des côtés vermiculées de brun verdâtre; nageoires verticales marquées de bandes pâles et de bandes noirâtres; bords des pectorales foncés.¹⁷²



CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de la Limace atlantique et de la Limace barrée au nombre plus considérable de ses rayons de nageoire dorsale, soit 40 ou plus, en comparaison de moins de 30. Elle a toutefois moins de rayons dorsaux que *L. koefoedi*. L'ouverture branchiale est beaucoup plus large que chez *L. tunicatus*, se prolongeant devant 12 à 14 rayons pectoraux, plutôt que devant 3 à 6 rayons chez *L. tunicatus*.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 14 pouces.^{70a}

DISTRIBUTION: Eaux arctiques froides. L'espèce a été signalée dans la mer de Béring, dans la baie d'Hudson et sur la côte du Labrador.

Répartition au Canada: Deux exemplaires ont été signalés dans le centre inférieur de la baie d'Hudson, et d'autres, qu'on croit appartenir à l'espèce, ont été retirés d'estomacs de Morues capturées dans la baie d'Ungava.⁹⁰ Capturée à plusieurs endroits sur la côte du Labrador, entre le fjord Hébron (par 58°09' de latitude nord) et l'île Pigeon (par 53°54' de latitude nord). Plusieurs gros exemplaires ont été trouvés à des profondeurs allant de 65 à 135 brasses dans le fjord Hébron. Ces derniers étaient en eau très froide.^{25, 172}

Limace gélatineuse

Gelatinous seasnail

Liparis koefoedi Parr 1932

DIAGNOSE: Corps robuste, la plus grande hauteur, à l'origine de la nageoire dorsale, entre $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'à la base de la queue où il est très grêle. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale (3.7 – 4.2),²⁴² lourde, large, profil supérieur plutôt à pic, museau arrondi, bouche presque terminale, angle sous le devant de l'œil, dents réparties sur environ 13 rangées obliques, très espacées, à chaque moitié des mâchoires; dents intérieures plus grandes et simples, dents extérieures petites et trilobées.^{70a} Oeil entrant environ 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 44–50,²⁵ rayons du milieu et rayons postérieurs plus longs que les autres, entrant $1\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence au-dessus du milieu de la nageoire pectorale et se continue le long du dos où elle se joint à la moitié antérieure de la caudale; caudale petite, arrondie, dorsale et anale jointes à sa moitié antérieure; anale, 37–41, de même hauteur et de même forme que la dorsale mais commençant sous le quart postérieur des pectorales; pectorales grandes, à 2 lobes, larges, les plus longs rayons atteignant

environ la longueur de la tête, partie inférieure des nageoires formant une ventouse; pelviennes réduites à des boutons dans le disque de la ventouse. Ligne latérale pas très distincte. Peau comparativement mince et flasque; les mâles matures portent de petits tubercules ou piquants sur la région supérieure de la tête et le long de la nageoire dorsale; quelques piquants le long de la partie postérieure de la nageoire anale; les femelles n'ont pas de piquants. Parties superficielles du corps extrêmement gélatineuses et transparentes chez les exemplaires de la plupart des localités; fermes et opaques chez les exemplaires d'autres endroits.

COLORATION variable avec taches de pigment brun ou noir à la surface ou en profondeur. Péritoine noir, généralement visible à travers le corps et la peau.^{25, 342}

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de tous les autres Liparidae de la région en ayant de 45 à 50 (rarement 44) rayons à la nageoire dorsale; les autres espèces de *Liparis* en ont moins de 45 et *Careproctus* en a plus de 50. Le péritoine noir est aussi utile à l'identification.

TAILLE: Réputée atteindre une longueur maximale de 5¾ pouces.³⁴²

DISTRIBUTION: Vraisemblablement circumpolaire.^{70a} L'espèce a été signalée vaguement en Alaska;⁵¹⁸ représentée à l'île Ellesmere, dans la baie d'Ungava, au Labrador, au Groenland, au Spitzberg, dans les mers de Kara et de Barents.³⁴²

Répartition au Canada: Signalée à Alert (île Ellesmere),⁵¹⁷ Jones Sound;²¹² Lake Harbour (terre de Baffin);¹²² baie d'Ungava.¹²⁴ Sur la côte du Labrador à Hébron;^{23, 122} à Kangalaksiorvik;²³ à divers endroits de Hamilton Inlet, par 25 à 55 brasses de fond.^{23, 25} Trois petits exemplaires capturés dans la partie nord-est du golfe Saint-Laurent en 1915 ont été rapportés à l'espèce, mais des doutes ont été exprimés quant à leur détermination.¹⁰²

Limace barrée

Striped seasnail

Liparis liparis (Linné) 1766

DIAGNOSE: Corps lourd antérieurement, modérément allongé, à forme de têtard, mou, la plus grande hauteur entre 4¾ fois dans la longueur totale et la plus grande largeur, à la base des nageoires pectorales, y entre 4 fois, ensuite, le corps diminue rapidement à partir du milieu des pectorales, partie postérieure comprimée. Tête entrant 4¾ fois dans la longueur totale, formant un angle obtus, aplati; bouche terminale, oblique, angle devant l'œil, petites dents tricuspidées en rangées sur les mâchoires. Oeil petit, entrant, 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 33-35, rayons augmentant graduellement de longueur jusqu'à ce qu'ils atteignent la moitié de celle de la tête, la nageoire prend son origine au-dessus du tiers postérieur des pectorales et se termine à la base de la caudale à laquelle elle est unie par une membrane, longueur de la base supérieure à la moitié de la longueur totale du corps; caudale de taille modérée, tronquée; anale, 26-29, rayons un peu plus courts que ceux de la dorsale, prenant son origine sous le 8^e rayon dorsal, se terminant à la base de la caudale à laquelle elle est unie; pectorales grandes, arrondies, avec lobe inférieur froncé; dont certains rayons sont prolongés, bases de ces lobes réunies d'un côté à l'autre de l'isthme, bord postérieur de la nageoire atteignant presque l'origine de l'anale; pelviennes réduites à une ventouse sur la ligne médiane du ventre entre les pectorales, mais derrière le lobe froncé de ces nageoires. Diamètre de la ventouse entrant 1½ fois dans la longueur de la tête. Peau lisse, dépourvue d'écaillés, flasque.

COLORATION générale allant de l'olive au brun pâle, parfois avec taches jaunâtres ou blanchâtres; souvent marquée de bandes longitudinales; nageoires marquées de taches ou de barres foncées; très variable.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de la Limace atlantique en étant dépourvue de longs rayons épineux à l'extrémité antérieure de la nageoire dorsale et à l'absence d'échancre séparant les 6 premiers rayons des autres; ses nageoires pectorales ont de 32 à 33 rayons en comparaison de 30 ou moins chez la Limace atlantique.

TAILLE: Atteignant jusqu'à une longueur de 10 pouces dans les mers arctiques; ne dépassant pas 5 pouces ailleurs.⁴⁹

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord et de l'océan Arctique, de l'Alaska et des Territoires du Nord-ouest vers le sud jusqu'au large de la Virginie; au Groenland, au Spitzberg, dans la mer Blanche, dans le nord de la Sibérie et vers le sud jusqu'au nord de la France.

Répartition au Canada: Bernard Harbour (T. N.-O.); au large de la baie Stapylton, détroit de Dauphin et Union; Alert (île Ellesmere).^{517, 518} Détroit de Belle-Isle et au nord sur la côte du Labrador.^{17, 19} Région de Trois-Pistoles (P.Q.);⁵¹⁴ île d'Anticosti,⁴⁰⁵ baie Conception, au large des baies Bulls et Plaisance (T.-N.).^{17, 19} Commune sur la côte de la Nouvelle-Écosse.²³² Assez répandue dans la baie de Fundy et la baie de Passamaquoddy; signalée à Grand-Manan et à Eastport (Maine).²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Limace barrée vit le long de la côte et jusqu'aux profondeurs de 100 brasses. Elle adhère fréquemment aux herbes et aux pierres. De petites Limaces barrées sont souvent trouvées à l'intérieur de coquilles de Pétoncles.

Elle fraie en hiver et au printemps. Les œufs mesurent environ 1/16 de pouce de diamètre, et ils adhèrent en grappes aux herbes marines et autres matières du fond.

Limace du Groenland

Greenland seasnail

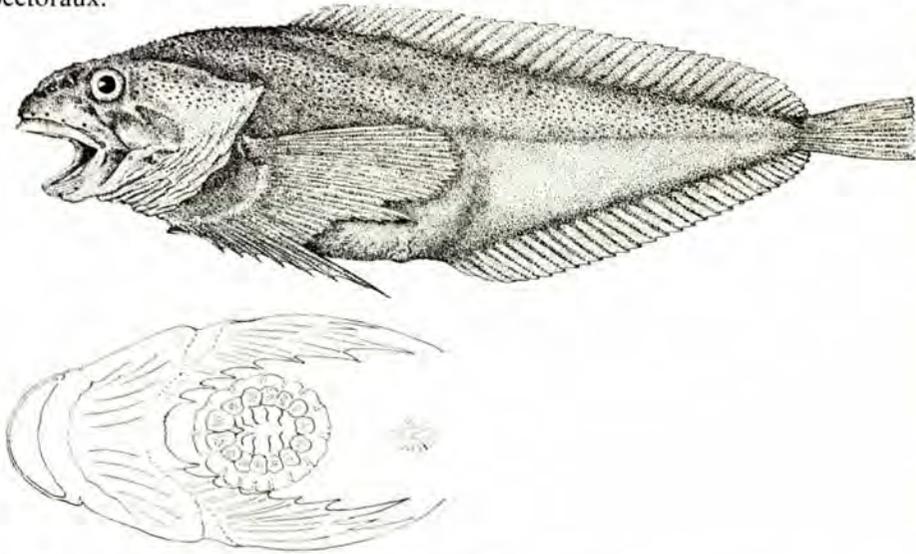
Liparis tunicatus Reinhardt 1836

DIAGNOSE: Corps robuste, la plus grande hauteur, devant la nageoire dorsale, entre environ $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'à la queue. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, forte et large, légèrement aplatie au-dessus des yeux; bouche presque terminale, large, angle atteignant la pupille de l'œil; dents courtes, fortes, disposées sur environ 11 rangées obliques sur la moitié de chaque mâchoire; trilobées, lobes latéraux presque aussi proéminents que le lobe central.^{70a} Oeil petit, entrant de $5\frac{1}{3}$ à $6\frac{1}{3}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 41-44, sans échancre, la nageoire commence au-dessus de la fin du premier tiers des pectorales, derniers rayons réunis au premier quart de la base de la caudale; caudale légèrement arrondie, rattachée sur un quart environ de sa longueur aux nageoires dorsale et anale; anale, 34-37, se prolongeant jusqu'à la caudale; nageoires pectorales échancrees, lobe inférieur de 7 rayons atteignant à mi-chemin entre le disque ou au-delà, insérées immédiatement derrière la fente branchiale, se prolongeant sous la gorge et formant une ventouse, qui est grande et munie d'un large volet; pelviennes réduites à des boutons au centre de la ventouse. Peau sans piquants.^{70a}

COLORATION des parties supérieures de la tête et du corps allant du gris au brunâtre, parfois avec bande pâles partant du museau, continuant sur le dessus de la tête jusqu'à la nageoire dorsale et ensuite le long des côtés jusqu'à la base de la caudale; d'autres exemplaires, dépourvus de ces bandes, ont des taches brunes épar-

pillées sur la peau. Moitié extérieure des nageoires dorsales et anales plus foncée que la base.^{70a}

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de la Limace atlantique (*L. atlanticus*) et de la Limace barrée (*L. liparis*) au nombre de rayons qui dépasse 30 à la nageoire anale, tandis que ces deux dernières espèces en ont moins de 30. La Limace du Groenland a moins de rayons à la nageoire dorsale que *L. koefoedi*. Chez *Liparis tunicatus*, l'ouverture branchiale est restreinte à la largeur de 3 à 6 rayons pectoraux, tandis que chez *L. cyclostigma*, l'ouverture branchiale s'étend sur plus de 10 rayons pectoraux.



TAILLE: Dépasse légèrement 7 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Eaux arctiques autour du Groenland et du Labrador; une mention douteuse de la présence de l'espèce au Massachusetts.^{70a} Aussi représentée dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Répartition au Canada: De nombreux exemplaires ont été pris dans des bâches et retirés d'estomacs de Morue dans la baie d'Ungava.¹²⁴ Signalée sur la côte du Labrador au fjord Komaktorvik (par 59°20' de latitude nord); à la baie Saglek (par 58°30' de latitude nord); au fjord Kaipokok (par 54°52' de latitude nord); et à Indian Harbour (Hamilton Inlet).^{20, 172, 241} Fréquemment capturée près de Trois-Pistoles (P.Q.), dans l'estuaire du Saint-Laurent.⁵¹⁴

Famille des DACTYLOPTERIDAE

Dactyloptères

Cette petite famille se compose de Poissons des mers tropicales à rayons épineux modifiés. Les Prionotes et les Cottés lui sont étroitement apparentés, mais ses membres en diffèrent à leurs nageoires pectorales très allongées, qui dépassent le bord postérieur de la nageoire anale; aussi par le prolongement vers l'arrière de l'opercule en forme d'une épine qui repose près du corps, entre les bases des nageoires pectorales et pelviennes. Ces dernières sont en position thoracique.

La présence d'une espèce a été signalée dans notre région.

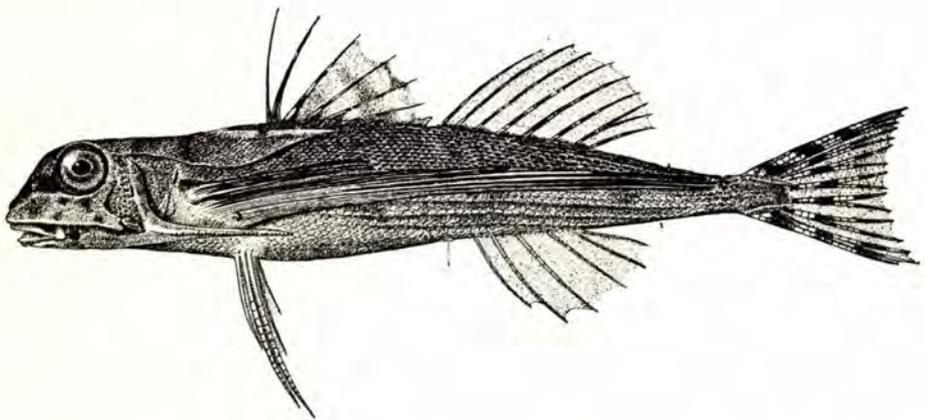
Dactyloptère

Flying gurnard

Dactylopterus volitans (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: sea swallow

DIAGNOSE: Corps allongé, la plus grande hauteur, sous la 3^e épine de la 1^{re} dorsale, entre environ $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, corps presque quadrangulaire en coupe; pédoncule caudal de taille modérée, 2 carènes serratulés ressemblant à des couteaux à la base de la caudale. Tête formant un angle très obtus, entrant environ $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale du corps, profil antérieur très à pic, devant et dessus de la tête couverts d'une cuirasse osseuse, qui se prolonge vers l'arrière le long de la base de la nageoire pectorale et se termine en épine sous le milieu de la 1^{re} nageoire dorsale; l'os préoperculaire se prolonge vers l'arrière sous forme d'une épine rude et forte sous la nageoire pectorale, et à faible distance au-delà de sa base; bouche terminale infère, mâchoire inférieure incluse, angle sous le bord avant de l'œil, petites dents granulaires sur les mâchoires seulement. Oeil grand, entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, VI-VII, 2 premières épines dégagées de la membrane qui unit les autres, les 4 premières épines, qui sont sensiblement égales, entrent $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base un peu plus courte que la longueur de la tête, la nageoire prend son origine à peu près à sa propre longueur derrière l'œil, 2^e dorsale, 8, séparée de la 1^{re} par un très court intervalle, rayons du milieu plus longs que les autres, entrant $1\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, base de la nageoire de même longueur que la 1^{re} dorsale; caudale de taille modérée, lunée; anale, 6, sous la 2^e dorsale mais un peu plus courte qu'elle, 2^e et 3^e rayons plus longs que les autres, entrant $1\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête; pectorales divisées en sections supérieure et inférieure, la partie supérieure dépasse un peu le milieu de la 1^{re} dorsale, la partie inférieure, falquée, atteint presque la base de la caudale, bas de la nageoire oblique et derrière l'ouverture branchiale; pelviennes beaucoup plus petites, rayons du milieu un peu plus longs que la tête, insérées ventralement sous les bases des pectorales. Corps recouvert de petites écailles fortement carénées.



COLORATION variable; dessus ordinairement pigmenté de teintes brillantes allant de l'olive brunâtre à l'olive verdâtre, dessous plus pâle, irrégulièrement tacheté de teintes jaune rougeâtre ou jaune saumon; pectorales marquées près de leur base de raies bleu vif, et, près de leurs extrémités, de taches et de bandes bleues; nageoire caudale portant trois bandes transversales rouge brunâtre.⁴⁹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ressemble aux Prionotes, mais avec un corps plus grêle. Il s'en distingue à la longueur extrême de ses pectorales, et à l'absence de "palpes" pectoraux. Ses deux nageoires dorsales le séparent des Exocets qui n'en ont qu'une.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 12 pouces.

DISTRIBUTION: Mers tropicales et chaudes tempérées des deux côtés de l'océan Atlantique. L'espèce est commune entre la Caroline du Nord et le Brésil, et, à l'occasion, elle erre jusqu'au nord du cap Cod.

Répartition au Canada: Bien que la présence de l'espèce ait été mentionnée sur la côte canadienne deux ou trois fois, toutes ces mentions sont susceptibles d'être mises en doute. La première signale la présence de l'espèce vaguement au Nouveau-Brunswick et au Maine.^{2, 93} Au mois de septembre 1939, un petit exemplaire desséché mesurant un peu plus de 2 pouces de longueur a été ramassé sur la grève à Sonora, près de Liscomb (N.-É.). M. Stanley McKinley, qui l'avait trouvé, a toutefois pensé que ce poisson avait pu être emporté du pont d'un navire de passage par la mer, mais il a dit qu'il avait vu un exemplaire de l'espèce mesurant 8 pouces de longueur dans la même localité en 1932.³⁰⁶

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: On dit que le Dactyloptère saute hors de l'eau et plane dans les airs en se servant de ses longues nageoires pectorales comme des ailes.

Ordre des HETEROSOMATA (Pleuronectiformes) — POISSONS PLATS

Les Poissons plats sont étroitement apparentés aux Poissons percomorphes, mais ils sont fortement comprimés, ils ont les deux yeux sur un côté et leurs nageoires dorsale et anale à rayons mous sont longues et bien développées.

Par suite de l'asymétrie des sujets qui le composent, cet ordre de Poissons est l'un des plus clairement définis et des plus distincts. Au début de leur existence, ces Poissons nagent de façon normale, mais, très tôt, il se produit dans leur comportement d'étranges changements et, au lieu de nager en position verticale, ils commencent à se tenir et à nager sur un côté. L'œil sur le côté aveugle (ou inférieur) émigre vers le côté oculaire (ou supérieur) et ce changement comporte une modification complexe de la structure squelettique de la tête, ainsi que des tissus nerveux et musculaires. Une autre modification intéressante qui se produit concerne les yeux, qui peuvent être légèrement soulevés et remués séparément, ce qui augmente le champ de vision de ces créatures.

Le côté supérieur est aussi le côté pigmenté, tandis que le côté inférieur est ordinairement blanc. À l'occasion, le côté aveugle sera partiellement pigmenté ou, si la pigmentation du corps est complète, la région qui entoure l'œil pourra être blanche et dépourvue de pigment.

D'une façon caractéristique, la plupart des espèces en viennent à reposer soit sur le côté gauche, soit sur le côté droit. Les Poissons plats sont dits sénestres ou dextres, selon que le côté gauche ou le côté droit devient le côté supérieur ou oculaire. La famille la plus commune dans notre région, celle des Pleuronectidae, se compose de Cardeaux dextres, c'est-à-dire que ces Poissons se tiennent sur le flanc

gauche et que le flanc droit est la face oculaire, pigmentée et supérieure. Le renversement se produit à l'occasion, et une espèce normalement dextre peut être sénestre. Chez quelques espèces, particulièrement sur la côte du Pacifique, ce mode de comportement ne semble pas trop rigoureusement déterminé, et les sujets dextres ou sénestres de la même espèce se rencontrent presque aussi fréquemment les uns que les autres.

Les Poissons plats sont carnivores et ils se nourrissent de plusieurs sortes de substances animales. Espèces de fond par excellence des eaux côtières continentales, les Poissons plats sont très répandus dans les mers tropicales et tempérées, quelques espèces se trouvant aussi dans les eaux arctiques.

Les 500 espèces environ, dont l'ordre se compose, sont classifiées en six familles; dix espèces appartenant à deux familles (Bothidae sénestres et Pleuronectidae dextres) sont représentées dans notre région, notamment le Flétan atlantique, la Plie rouge et la Plie canadienne, plusieurs de ces espèces jouant un rôle important dans la pêche de commerce.

CLÉ de l'Ordre des HETEROSOMATA — Poissons plats

- | | |
|--|---|
| 1 Flanc droit oculaire et pigmenté | 2 |
| Flanc gauche oculaire et pigmenté | 8 |
| 2 Bouche grande, maxillaire se prolongeant jusque sous le milieu de l'œil ou au-delà; dents bien développées | 3 |
| Bouche petite, maxillaire se prolongeant tout au plus jusque sous le devant de l'œil | 5 |
| 3 Nageoire caudale nettement arrondie; ligne latérale presque droite mais légèrement arquée au-dessus des nageoires pectorales; de 75 à 96 rayons à la nageoire dorsale; corps brun rougeâtre | |
| Plie canadienne, <i>Hippoglossoides platessoides</i> (p. 430) | |
| Nageoire caudale légèrement échancrée, non pas arrondie; bouts de la nageoire caudale angulaires; de 98 à 105 rayons à la nageoire dorsale; corps de couleur brun gris ou allant du brun foncé à l'olive | 4 |
| 4 Ligne latérale arquée au-dessus de la nageoire pectorale; de 98 à 105 rayons à la nageoire dorsale; dessus du corps de couleur foncée et tacheté, dessous nettement blanc | |
| Flétan atlantique, <i>Hippoglossus hippoglossus</i> (p. 433) | |
| Ligne latérale droite, même légèrement infléchie au-dessus de la nageoire pectorale; environ 100 rayons à la nageoire dorsale; dessus du corps brun grisâtre; dessous tirant sur le crème mais non pas blanc | |
| Flétan du Groenland, <i>Reinhardtius hippoglossoides</i> (p. 443) | |
| 5 Ligne latérale nettement arquée au-dessus de la nageoire pectorale; nageoire anale précédée d'une courte épine dirigée vers l'avant; corps ordinairement tacheté | |
| Limande à queue jaune, <i>Limanda ferruginea</i> (p. 436) | |
| Ligne latérale plus ou moins droite | 6 |

- 6 Côté inférieur ou aveugle de la tête portant des dépressions circulaires ou "fos-sés"; extrémité de la nageoire pectorale droite, nettement pigmentée de noir, caractéristique visible chez les Poissons mesurant 5 pouces de longueur et plus; plus de 100 rayons à la nageoire dorsale Plic grise, *Glyptocephalus cynoglossus* (p. 428)
Pas de dépressions sur la côté inférieur ou aveugle de la tête; nageoire pectorale dépourvue de pigment noir; moins de 75 rayons à la nageoire dorsale 7
- 7 Région entre les yeux dépourvue d'écailles (lisse au toucher); de 55 à 58 rayons à la nageoire dorsale; couleur du corps allant uniformément du brun au noir ou presque Plic lisse, *Liopsetta putnami* (p. 438)
Région entre les yeux garnie d'écailles (rêche au toucher); de 65 à 75 rayons à la nageoire dorsale; couleur du corps allant ordinairement du brun foncé au noir, avec taches ou mouchetures Plic rouge, *Pseudopleuronectes americanus* (p. 440)
- 8 Corps très haut (et mince), profil presque circulaire; les 10 premiers rayons de la nageoire dorsale ressemblent à une frange, sont longs, ramifiés et dépourvus de membrane; nageoire pelvienne gauche très large à la base et semblant presque faire partie de la nageoire anale Turbot de sable, *Scophthalmus aquosus* (p. 426)
Corps plus long que haut; rayons antérieurs de la nageoire dorsale ne ressem-blant pas à une frange; nageoires pelviennes distinctes et à bases étroites (*Paralichthys*) 9
Petits yeux, intervalle interorbitaire à peu près égal au diamètre de la pupille; de 16 à 24 rayons branchiostèges sur l'arc extérieur; taches noires de différentes grandeurs sur le côté pigmenté Cardeau d'été, *Paralichthys dentatus* (p. 423)
Grands yeux, intervalle interorbitaire beaucoup plus petit que le diamètre de l'œil; de 9 à 13 rayons branchiostèges sur l'arc extérieur; côté pigmenté ne por-tant que 4 taches noires bien visibles Cardeau à quatre ocelles, *Paralichthys oblongus* (p. 425)

Famille des BOTHIDAE

Turbots

Cardeau d'été

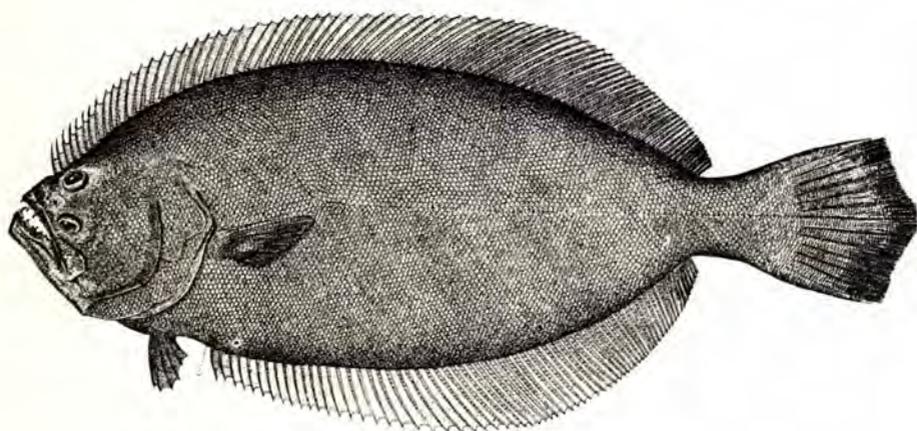
Summer flounder

Paralichthys dentatus (Linné) 1766

AUTRES NOMS VULGAIRES: flounder, fluke

DIAGNOSE: Corps oblong, comprimé, reposant sur le côté droit; la plus grande largeur, à faible distance derrière l'extrémité de la nageoire pectorale, entre $2\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, profil supérieur convexe, mâchoire inférieure légè-rement débordante; bouche grande, oblique, angle sous la partie postérieure de la pupille, rangée unique de dents grêles et acérées sur la mâchoire, plus grandes sur le devant de la bouche; pas de

dents sur le vomer ou les os palatins. Les yeux, rapprochés, entrent 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 85-94, commençant juste devant l'œil droit et se prolongeant jusqu'au pédoncule caudal, rayons les plus longs atteignant le tiers de la longueur de la tête; caudale arrondie, anale, 60-73, commençant derrière l'anus et sous l'extrémité postérieure de l'opercule, se terminant sur le pédoncule caudal sous l'extrémité de la dorsale, les rayons les plus longs à peu près au milieu de la nageoire, et leur longueur est légèrement supérieure à celle des plus longs rayons de la nageoire dorsale, pas d'épine préanale; pectorales insérées sur les côtés, derrière et sous la toute extrémité de l'opercule, leur longueur est légèrement inférieure à la moitié de celle de la tête; pelviennes sur le bord ventral, bien en avant des pectorales dont elles égalent les $\frac{2}{3}$ de la longueur. Ligne latérale arquée au-dessus des nageoires pectorales. Écailles petites, recouvrant le corps et une grande partie de la tête.



COLORATION variable selon le fond, avec teintes de brun ou de gris, mais allant parfois du bleu ou du vert au noir ou presque. De 10 à 14 taches foncées, ocellées, ordinairement parsemées sur le côté supérieur, certaines d'entre elles près de la base de la dorsale et d'autres près de la base de la nageoire anale; ces taches sont parfois peu visibles. Côté aveugle blanchâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de la plupart des Poissons plats à ses yeux sur le côté gauche, sa grande bouche et sa queue arrondie. Le Cardeau d'été partage toutefois ces caractéristiques avec le Cardeau à quatre ocelles et le Turbot de sable. Il diffère pourtant du Cardeau à quatre ocelles en ayant plus de rayons aux nageoires dorsale et anale et en ayant plus de 4 taches ocellées. Il se distingue du Turbot de sable en ayant des nageoires pelviennes de forme normale, à bases étroites (le Turbot de sable a des pelviennes à rayons courts et à bases longues), et en ayant des rayons simples à la partie antérieure de la nageoire dorsale en comparaison des rayons rameux qu'on trouve chez le Turbot de sable.

TAILLE: Allant jusqu'à 37 pouces de longueur et atteignant le poids d'environ 26 livres.⁴⁹

DISTRIBUTION: Du Maine jusqu'à la Caroline du Sud; l'espèce est rare au nord du cap Cod, mais elle erre jusqu'au banc La Hève au large de la Nouvelle-Écosse.

Répartition au Canada: La présence de l'espèce n'a été enregistrée que deux fois dans la région. Un exemplaire a été signalé légèrement à l'est du banc La Hève, par 43°03' de latitude nord, et 63°29' de longitude ouest, à une profondeur de 85 brasses, par l'expédition *Challenger*.⁵¹³ Un exemplaire de 20 pouces de longueur et d'un poids de 4 livres a été capturé dans la baie de Passamaquoddy au mois de décembre 1955.

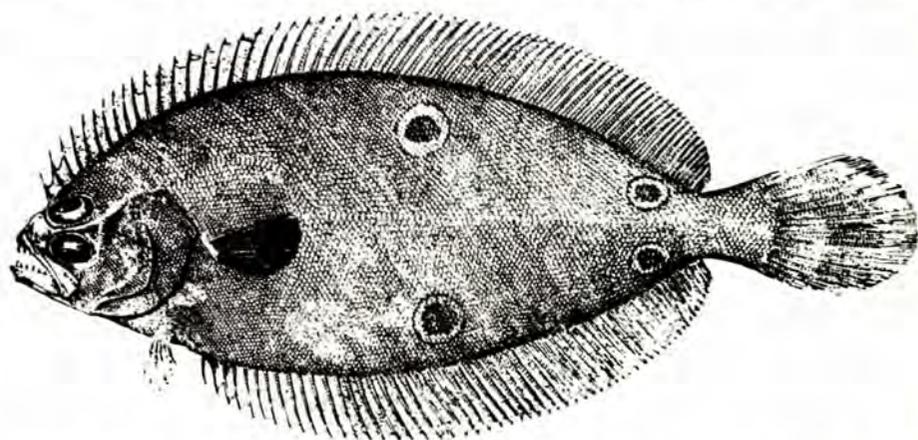
NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Bien qu'habituellement capturé à des profondeurs modérées (de 10 à 80 brasses) dans les eaux du large, le Cardeau d'été vient en eau moins profonde en été sur les fonds sablonneux ou vaseux. L'espèce fraie au début du printemps, à la limite septentrionale de son habitat. Le Cardeau d'été consomme de petits Poissons, des Encornets, des Crabes, des Crevettes, des Vers marins et des Béréts basques.⁴⁹ L'espèce est manifestement sans importance au Canada, mais elle est pêchée sur le plan commercial de Nantucket Shoals vers le sud.

Cardeau à quatre ocelles

Fourspot flounder

Paralichthys oblongus (Mitchill) 1815

DIAGNOSE: Corps oblong, très comprimé; les yeux sont sur le côté gauche, et la plus grande hauteur entre 3 fois dans la longueur totale; pédoncule caudal de taille modérée. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, profil supérieur convexe; bouche terminale, grande, angle sous le milieu de l'œil, mâchoire inférieure débordante, mâchoire supérieure portant de nombreuses petites dents rapprochées et 4 ou 5 canines près du devant de la mâchoire, mâchoire inférieure portant 7 ou 8 dents de chaque côté, les plus grandes sur le devant. Les yeux, qui sont rapprochés, entrent $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, mais ils sont séparés par une crête prononcée. Nageoires:



dorsale (1), 72-81, commençant au-dessus du devant de l'œil droit et se terminant sur le pédoncule caudal, membrane partielle seulement entre les premiers rayons, les plus longs rayons entrent environ 3 fois dans la longueur de la tête; caudale de taille modérée, arrondie; anale, 60-67, commençant sous l'extrémité de l'opercule et se terminant sur le pédoncule caudal sous l'extrémité de la dorsale; pectorales petites, arrondies, base derrière et légèrement sous l'extrémité de l'opercule, entrant légèrement plus de 2 fois dans celle de la tête; pelviennes plus petites, sur le bord ventral, devant les pectorales. Ligne latérale arquée au-dessus de la nageoire pectorale. Petites écailles recouvrant le corps et une grande partie de la tête.

COLORATION: Côté supérieur gris moucheté, côté inférieur gris pâle mais parfois plus foncé; coloration quelque peu translucide. Quatre (parfois six) grandes taches oblongues, bien visibles, sur la moitié postérieure du côté supérieur, une paire près du pédoncule caudal, l'autre juste derrière le milieu du corps; ces taches sont noires et entourées d'une bordure pâle.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue principalement aux quatre taches qu'il a sur le dos. Comme le Cardeau d'été, ses yeux sont sur le côté gauche, sa bouche est grande et sa ligne latérale est arquée. Il a cependant moins de rayons aux nageoires dorsale et anale que le Cardeau d'été, et au surplus, il en diffère par sa coloration.

TAILLE: Le cardeau à quatre ocelles atteint une longueur maximale de 16 pouces.

DISTRIBUTION: De la partie est du banc Georges à la côte de la Caroline du Sud; l'espèce est rare dans la baie de Fundy.

Répartition au Canada: Ginsburg¹⁰² signale un exemplaire, inscrit au National Museum des États-Unis (n° 23905), qu'on dit avoir été pris au large de la Nouvelle-Écosse, par 45°25' de latitude nord et 57°10' de longitude ouest, à une profondeur de 170 brasses. L'exemplaire en question a été porté au registre en 1880 sous le nom de *Pseudorhombus oblongus*, mais Ginsburg a été incapable de le repérer pour en vérifier l'identité. L'espèce a été signalée d'une manière digne de foi dans les eaux canadiennes en 1958, alors que deux exemplaires en provenance du bas de la baie de Fundy ont été examinés. Le premier a été capturé dans la baie de Passamaquoddy le 7 juin 1958. Il mesurait 14½ pouces de longueur. Le second a été débarqué à la Fundy Fisheries Limited, Beaver Harbour (N.-B.) au mois de juin ou de juillet 1958, et il a été capturé dans la partie inférieure de la baie de Fundy. Les deux exemplaires sont conservés à la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.).

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Cardeau à quatre ocelles se capture d'ordinaire au large à des profondeurs variant de 7 à 150 brasses. Il consomme de petits Poissons, des Encornets, des Crabes, des Crevettes et des coquillages. La fraie se produit à la fin du printemps et au début de l'été. Les œufs sont sphériques, flottants, et mesurent environ 1/25 de pouce de diamètre.

Turbot de sable

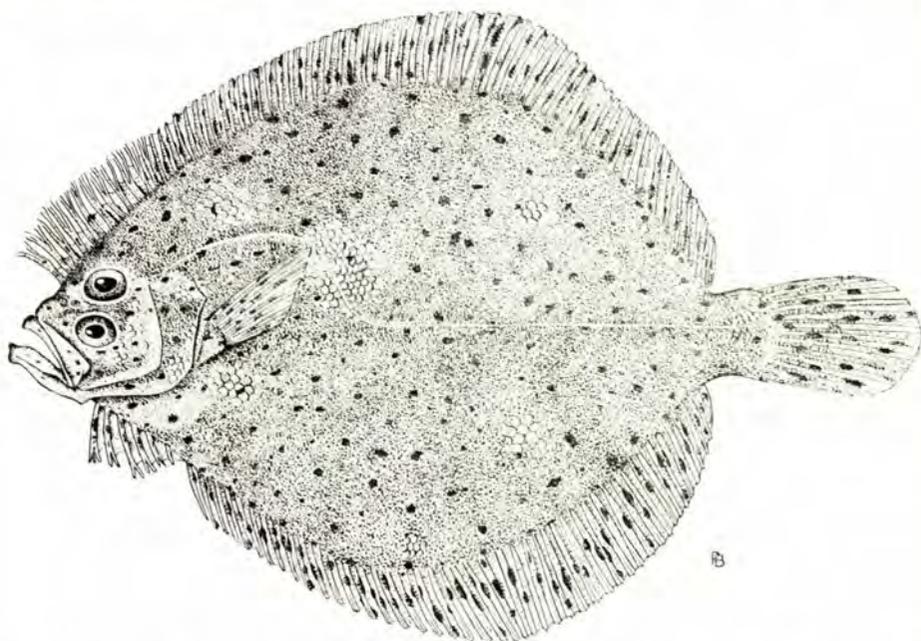
Windowpane

Scophthalmus aquosus (Mitchill) 1815

AUTRES NOMS VULGAIRES: brill, spotted flounder, sand dab, sand flounder, "turbot"

DIAGNOSE: Corps largement oval, reposant sur le côté droit, très comprimé, translucide lorsque le poisson est vivant; la plus grande largeur, à l'extrémité de la nageoire pectorale, entre à peine deux fois dans la longueur totale. Tête entrant 4½ fois dans la longueur totale; bouche grande, oblique, angle sous le bord antérieur de la pupille, une rangée de dents sur chaque mâchoire. Les yeux, qui sont modérément espacés, entrent 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 63-73, les 12 à 15 premiers rayons sont libres et ramifiés à leur extrémité, la nageoire commence légèrement devant l'œil droit et se termine sur la base du pédoncule caudal, les rayons des deux premiers tiers de la nageoire sont à peu près égaux, mais par la suite, leur longueur décroît; caudale arrondie; anale, 46-54, prenant son origine directement sous le préopercule et se terminant sur le pédoncule caudal, sous la fin de la dorsale, la longueur des rayons

les plus grands est à peu près égale à celle des rayons de la dorsale; pectorales grandes, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, insérées sur les flancs derrière l'ouverture branchiale, pectorale du côté aveugle plus petite; pelviennes dissemblables, celle du côté gauche insérée sur le bord inférieur du corps, commençant sous l'œil gauche, plus longue que haute, et à peine séparée de l'anale, celle du côté droit plus petite, insérée à faible distance, un peu plus haut, sur le côté droit. Ligne latérale arquée au-dessus des pectorales. Écailles lisses, recouvrant le corps et la partie postérieure de la tête.



COLORATION générale allant du rougeâtre au brun grisâtre, avec plusieurs taches brunes composées de plusieurs parties ressemblant à des pétales de fleur; taches foncées sur les nageoires dorsale, anale et caudale; flanc droit ordinairement blanc, parfois marqué de quelques taches foncées.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La grande bouche et les yeux sur le côté gauche distinguent ce Poisson plat de tous les autres dans la région, sauf le Cardeau d'été. Le Turbot de sable se reconnaît d'emblée à la forme de sa nageoire pelvienne gauche qui est plus longue que haute, à la crête frangée qui se trouve au commencement de la nageoire dorsale, et à la forme presque circulaire du corps.

TAILLE: Des exemplaires mesurant 17 pouces de longueur ont été trouvés au fond de la baie de Fundy, et une taille maximale de 18 pouces a été enregistrée ailleurs.

DISTRIBUTION: Eaux côtières de l'est de l'Amérique du Nord, y compris certains banes, du golfe Saint-Laurent à la Caroline du Sud.

Répartition au Canada: L'endroit le plus septentrional où la présence de l'espèce a été signalée est la baie de Port-au-Port sur la côte ouest de Terre-Neuve.^{18, 152, 427} Ailleurs dans le golfe Saint-

Laurent, l'espèce est signalée comme étant commune près des îles de la Madeleine (P.Q.)⁹⁵; modérément commune dans l'estuaire de la Miramichi;³¹² petits exemplaires dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.),³³⁴ Canso (N.-É.) et baie Chédabouctou;⁹¹ banc de l'île de Sable.^{17, 513} Le Turbot de sable est rare dans la partie inférieure de la baie de Fundy et dans la baie St. Mary, mais il est commun au fond de la baie de Fundy dans le chenal et le bassin des Mines.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Turbot de sable fréquente les eaux peu profondes recouvrant des fonds sablonneux; il a été signalé à l'occasion par 40 brasses de profondeur sur le banc Georges.⁴⁹ Rien n'indique que l'espèce émigre considérablement, bien que l'étiquetage pratiqué dans le Long Island Sound ait révélé certains déplacements le long de la côte. Dans un cas, un poisson a été repris à 80 milles de distance du point d'étiquetage.³²⁷ Les adultes tolèrent une gamme étendue de températures, mais la distribution indique que la reproduction ne réussit guère à moins que l'eau ne soit chaude en été.

Le Turbot de sable fraie à la fin du printemps et à la fin de l'été dans la partie septentrionale de son habitat. Les œufs sont sphériques, ils mesurent de 1/20 à 1/25 de pouce de diamètre, et ils ont un petit globule d'huile. Ils flottent dans l'eau de mer. Ces œufs ont été incubés à des températures allant de 50 à 70°F. L'incubation exige 8 jours aux températures comprises entre 51 et 56°F.⁴⁹ Des larves ont été trouvées dans le bassin des Mines et sur le banc de l'île de Sable dans la région canadienne.

La croissance du Turbot de sable n'a pas été étudiée, sauf dans le Long Island Sound. À cet endroit, la taille moyenne des Turbots de 2 ans était de 4½ pouces de longueur, celle des sujets de 4 ans était de 9½ pouces de longueur, et ceux de 7 ans mesuraient 12 pouces de longueur.³²⁷

Dans le bassin des Mines, les petits Turbots de sable se nourrissent presque exclusivement de Mysides, mais les sujets de plus de 11 pouces de longueur consomment en quantités à peu près égales des Crevettes (sand shrimp) et de petits poissons mesurant jusqu'à 4 pouces de longueur, notamment des Poulamons, des Éperlans, des Merluches, des Goberges, des Bars d'Amérique et des Harengs.⁰⁴ Dans le Long Island Sound, le régime des Turbots de sable se compose surtout de Mysides, de Crevettes (sand shrimp), d'Amphipodes et à l'occasion de Lançons.³²⁷ À Woods Hole, le poisson est un élément important dans le régime du Turbot de sable.

Le Turbot de sable n'a pas été utilisé au Canada et les approvisionnements sont limités. En temps de guerre, certaines quantités de ce poisson ont été écoulées aux États-Unis. La minceur du corps rend le filetage difficile.

Famille des PLEURONCTIDAE

Plies et Flétans

Plie grise

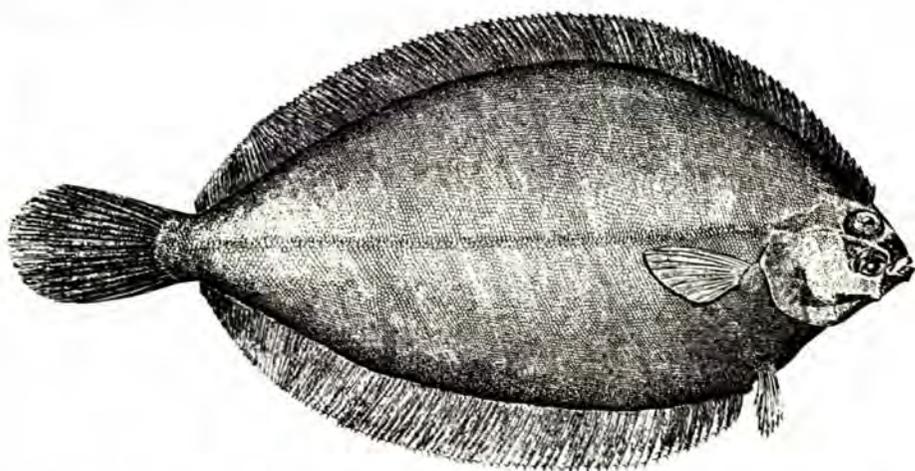
Witch flounder

Glyptocephalus cynoglossus (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: gray sole, Craig fluke, pole flounder, flet

DIAGNOSE: Corps oblong, reposant sur le côté gauche, très comprimé, la plus grande hauteur, à faible distance derrière l'extrémité des pectorales, entre $2\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal de taille modérée. Tête relativement petite, entrant environ 6 fois dans la longueur totale; bouche très petite, angle bien en avant des yeux; une seule série de dents ressemblant à

des incisives sur chaque mâchoire; côté aveugle de la tête portant environ une douzaine de fosses muqueuses profondes. Oeil entrant 4 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 100-115, commençant au-dessus du milieu de l'œil gauche et se prolongeant jusqu'à la base du pédoncule caudal, la plupart des rayons atteignent une longueur à peu près égale au tiers de celle de la tête, puis raccourcissent graduellement aux deux extrémités de la nageoire; caudale arrondie, relativement petite; anale, 87-100, précédée d'une courte épine préanale acérée, commençant sous la base des pectorales et se terminant sur le pédoncule caudal sous l'extrémité de la dorsale, rayons légèrement plus longs que ceux de la dorsale; pectorales insérées sur les flancs, derrière l'ouverture branchiale, et atteignant une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête; pelviennes insérées sur le bord ventral, légèrement devant la base des pectorales, plus petites que les pectorales. Ligne latérale presque droite. Petites écailles lisses recouvrant le corps et la plus grande partie de la tête.



COLORATION générale brun grisâtre, parfois avec bandes transversales plus foncées; nageoires dorsale et anale parfois tachetées et teintées de violet; membrane de la nageoire pectorale sur le flanc oculaire, allant du foncé au noir; côté aveugle blanc grisâtre, parsemé de minuscules points foncés sur toute son étendue.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La petite bouche, la ligne latérale droite et les yeux sur le côté droit distinguent la Plie grise de tous les Poissons plats, sauf de la Plie rouge et de la Plie lisse. C'est à la présence des fosses muqueuses sur le côté aveugle de la tête que ce poisson est le plus facile à reconnaître. Sa petite tête et le grand nombre de rayons aux nageoires dorsale et anale sont aussi caractéristiques. Son corps est plus mince que celui de tout autre Poisson plat à petite bouche.

TAILLE: Allant jusqu'à 25 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord en eau modérément profonde. Des sujets adultes se rencontrent dans le golfe Saint-Laurent et sur la partie sud du Grand Banc, puis, de là, vers le sud jusqu'au large du cap Hatteras. Des larves pélagiques se rencontrent vers le nord jusqu'au détroit de Belle-Isle. L'espèce est aussi représentée en Islande et en Europe à partir du Nord de la Norvège jusqu'à la côte ouest de la France.

Répartition au Canada: Des larves pélagiques de Plie grise ont été trouvées dans le Déroit de Belle-Isle et le long des côtes est et ouest de Terre-Neuve bien que les sujets adultes n'aient pas été capturés en ces endroits.¹⁶⁰ Les adultes se pêchent sur la partie sud du Grand Banc, le banc St-Pierre, dans la baie St-Georges, et au large de la baie Port-au-Port, sur la côte ouest de Terre-Neuve.^{17, 18, 19} La Plie grise a été signalée dans la région de Trois-Pistoles (P.Q.) du golfe Saint-Laurent;^{357, 614} on la trouve aussi dans la baie des Chaleurs, sur le banc de l'Orphelin, et elle abonde le long de la côte du Cap-Breton à partir de Chéticamp (N.-É.) jusqu'au cap Nord au large de Sydney Bight;⁹⁵ quelques exemplaires se prennent dans la partie extérieure de l'estuaire de la Miramichi.³¹² Pêchée au chalut dans la baie Chédabouctou.⁹¹ Capturée en quantités considérables sur le Banquereau, le banc de Canso, le Middle Ground et le banc Occidental, ainsi qu'en quantités moins considérables sur les bancs de l'île de Sable, Émeraude, Roseway et La Hève.³¹⁰ Généralement répandue mais peu abondante dans les parties les plus profondes de la baie de Fundy et de la baie St. Mary.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Plie grise vit surtout à des profondeurs de 25 à 150 brasses mais elle a été trouvée entre 10 et 858 brasses. Elle préfère les fonds vaseux ou vaseux-sablonneux et se rencontre dans les eaux dont la température varie de 30 à 50°F.

La fraie se produit de la fin du printemps à l'été. Les œufs sont sphériques, ils mesurent de 1/25 à 1/20 de pouce de diamètre et ils flottent durant toute la période d'incubation. L'éclosion se produit entre 7 et 8 jours aux températures allant de 46 à 69°F. La vie larvaire est longue et les petits poissons atteignent la taille d'un pouce et demi avant que l'œil gauche émigre vers le côté droit de la tête. D'après les études faites en Europe, la croissance subséquente de la Plie grise serait lente.

La nourriture de la Plie grise comprend, entre autres choses, de petites Crevettes (particulièrement des Amphipodes), des Vers marins et de petits Mollusques.

En dépit de la faible épaisseur de son corps, la Plie grise, dont la saveur est fine, est devenu de plus en plus importante du point de vue commercial, et elle est très pêchée à la seine danoise aussi bien qu'au chalut.

Les pêcheurs des États-Unis font de grosses captures de Plie grise sur les fonds au large de la côte du Canada. En 1955, la prise totale de Plie grise au large de la côte est de l'Amérique du Nord a été d'environ 26 millions de livres.

Plie canadienne

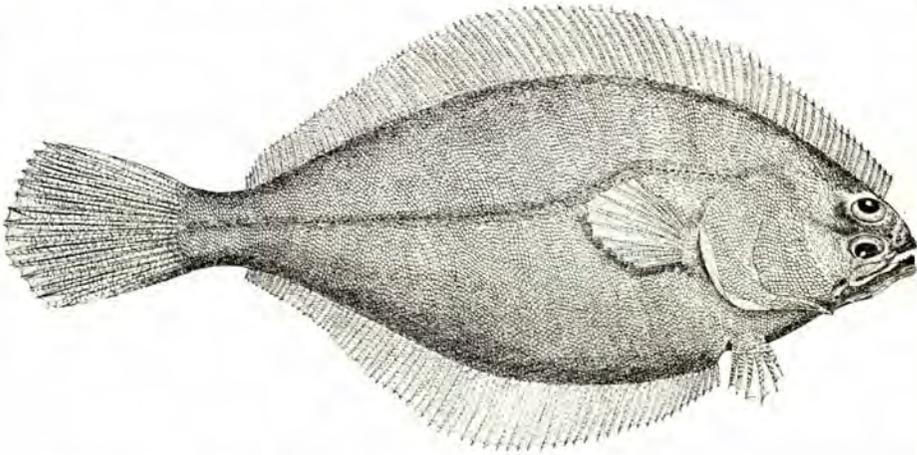
American plaice

Hippoglossoides platessoides (Fabricius) 1780

AUTRES NOMS VULGAIRES: Canadian plaice, plaice, dab, sand dab, blackback, flounder, sole, plie

DIAGNOSE: Corps oblong, comprimé, reposant sur le côté gauche (rarement inversé); la plus grande largeur, à l'extrémité des nageoires pectorales, entre $2\frac{4}{5}$ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal de taille modérée. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; bouche grande, angle antérieur de la mâchoire inférieure légèrement débordant, angle de la bouche sous le milieu de la pupille; une rangée de petites dents coniques sur chaque mâchoire; pas de dents sur le vomer ou les os palatins. Les yeux, qui sont séparés par une crête interorbitaire basse, entrent 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 76-96, prenant son origine juste devant l'œil gauche et se terminant sur le pédoncule caudal, les rayons les plus longs, à peu près au milieu de la nageoire, atteignent environ le tiers de la longueur de la tête; caudale bien arrondie; anale, 64-77, commençant juste derrière l'anus sous la partie postérieure de l'ouverture branchiale et se terminant sous l'extrémité postérieure de la dorsale, rayons les plus longs dépassant légèrement la longueur

de ceux de la dorsale, épine préanale osseuse, proéminente; pectorales à mi-flanc derrière l'ouverture branchiale, arrondies, la longueur de la nageoire sur le côté oculaire est légèrement supérieure à l'autre, et atteint les $\frac{2}{3}$ de celle de la tête; pelviennes à 6 rayons, sur le bord ventral, devant les pectorales, les 2 nageoires sont d'égale longueur, mais plus petites que les pectorales. Ligne latérale droite, sauf pour un arc peu prononcé au-dessus des pectorales. Tête et corps recouverts de petites écailles, celles du côté oculaire avec de petites dentelures, celles du côté aveugle pour la plupart à bords lisses; côté oculaire rêche au toucher.



COLORATION: Côté oculaire allant du rougeâtre au brun grisâtre, côté aveugle blanc ou blanc bleuâtre; extrémités des nageoires dorsale et anale blanches; bord du corps des petits exemplaires ordinairement marqué de taches foncées.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La Plie canadienne est le seul Poisson plat de la région ayant une ligne latérale presque droite, une grande bouche, une queue arrondie et les yeux sur le côté droit.

TAILLE: Ne dépassant pas habituellement 24 pouces de longueur. Un exemplaire, mesurant 32½ pouces de longueur et pesant 14 livres, a été capturé à l'île de Sable.³⁰⁶

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique Nord. Du sud du Labrador et du Grand Banc au large du Rhode Island. L'espèce se rencontre au large de l'ouest du Groenland, de l'Islande, du Spitzberg et, vers le sud, jusqu'à la Manche.

Répartition au Canada: Au large de Nain, Labrador (par 56°57' de latitude nord et 62°10' de longitude ouest); lac Melville, Hamilton Inlet; banc au large de Hamilton Inlet.^{21, 25, 451} Au large de Raleigh (T.-N.).²⁰⁹ L'espèce abonde sur la partie nord du Grand Banc, et est moins nombreuse ailleurs sur ce banc, dans la baie Trinité, au large de la baie St. Mary, sur le banc St-Pierre, sur la côte ouest de Terre-Neuve.^{17, 18, 19, 152} Région de Trois-Pistoles (P.Q.).^{302, 514} Abondante au large de Chéticamp (N.-É.), et aux îles de la Madeleine (P.Q.);⁹⁵ à Gaspé;⁴⁵⁰ dans la baie des Chaleurs³¹⁰ très commune au large de Tignish (Î.-P.-É.), et dans la baie Chédabouctou.^{91, 92} Sur tous les bancs de la Nouvelle-Écosse; très abondante sur le Banquereau et dans une grande étendue adjacente au comté de Shelburn (N.-É.).³¹⁰ Abondante dans la baie de Fundy, la baie St. Mary et la baie de Passamaquoddy.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Plie canadienne vit à diverses profondeurs allant de 20 à 390 brasses sur des fonds de sable fin ou de vase molle. Elle aime les eaux dont la température va de fraîche à froide, ne dépasse pas 55°F et elle peut survivre à 29.5°F.^{25, 203} Elle peut tolérer une salinité légèrement basse et se trouve dans les eaux de Hamilton Inlet dont la salinité va de 20 à 22% (c'est-à-dire environ les $\frac{2}{3}$ de la salinité normale).²⁵ Il est probable qu'une température plus élevée l'exclut des eaux saumâtres plus loin vers le sud.

L'étiquetage pratiqué sur la partie nord du Grand Banc et dans la baie St. Mary (T.-N.) n'a pas révélé de migration appréciable chez les adultes. Des études et le résultat de l'étiquetage dans le sud-ouest du golfe Saint-Laurent ont montré que les adultes se rendaient en eau plus profonde en hiver, où ils séjournent dans la couche d'eau chaude jusqu'au mois d'avril. Au printemps et en été, ils sont répandus dans la couche côtière d'eau froide. Dans la baie de Fundy, la migration du fretin plus âgé venant de l'extérieur est vérifiée, car les œufs produits en ce lieu meurent avant l'éclosion.²⁰³

Les Plies femelles atteignent leur maturité à la taille d'environ 18 pouces, et les mâles à celle d'environ 10 pouces. Les femelles produisent de 30,000 à 60,000 œufs. Les œufs sont sphériques, mesurent de 1/12 à 1/10 de pouce de diamètre, ont un large espace périvitellin, et flottent près de la surface ou à faible distance sous la surface, selon la teneur en sel de l'eau. La fraie se produit dans tous les endroits fréquentés par la Plie, aux mois d'avril et de mai dans la baie de Fundy, et aux mois de mai et de juin dans le sud du golfe Saint-Laurent, aussi tard que le mois de juillet sur les bancs de Terre-Neuve et même plus tard sur la côte du Labrador.^{152, 203} L'éclosion des œufs exige de 11 à 14 jours à 39°F. Le frai se rencontre largement répandu sur tout l'habitat des adultes, sauf dans la baie de Fundy. Après la fraie, les muscles de nombreuses grosses Plies deviennent gélatineux. Cette condition particulière est imputable à la perte de protéines qui se produit avant et pendant la fraie.⁴⁷³ La chose est commune autour de Terre-Neuve et dans le golfe Saint-Laurent.

La croissance varie dans diverses localités et le taux de croissance diffère selon les sexes. Dans la région de Passamaquoddy, les Plies femelles de 5 ans mesurent en moyenne 16 pouces de longueur. Dans le sud du golfe Saint-Laurent, la taille moyenne des sujets du même âge est de 9 pouces, tandis que dans la baie des Îles (T.-N.), les Plies de 5 ans mesurent que 5 $\frac{3}{4}$ pouces.²⁰³ Les Plies de la baie Notre-Dame et de la baie St. Mary (T.-N.) croissent à peu près à la même allure que celles de la baie des Îles, mais les Plies du Grand Banc grandissent plus vite, et, à l'âge de 5 ans, elles atteignent 12 pouces de longueur. La croissance est lente dans les années qui suivent et des Plies atteignant l'âge de 26 ans se rencontrent sur le Grand Banc, dans le golfe Saint-Laurent, sur les bancs de la Nouvelle-Écosse et au large du Labrador. Sur le Grand Banc, les poissons de cet âge mesurent environ 20 pouces de longueur, tandis que dans le sud du Golfe, leur taille est de 25 pouces de longueur. Les mâles croissent plus lentement et ne vivent pas aussi longtemps que les femelles.

Les alevins pélagiques mangent des Diatomées et de petits Copépodes. Les petites Plies, sur le fond, consomment des Amphipodes, des Crustacés, des Ca-

prelles, des Mysides, des Crevettes décapodes et autres petits Crustacés benthiques. Lorsqu'elles deviennent plus grandes, elles mangent des Béréts basques, des Oursins, des Ophiures, des Mollusques Pélécy-podes et Gastéropodes, ainsi qu'un petit mélange de Crevettes, de Vers, d'Ascidies, etc.²⁰³ À l'occasion, elles se nourrissent de Capelans, de Lançons, et d'autres petits Poissons.

Les Plies sont la proie de la Morue, du Flétan, de la Laimargue et probablement d'autres gros Poissons. Les petites Plies sont consommées par des Raies, des Lycodes, des Hémitriptères et par la Morue.

La Plie canadienne est devenue un Poisson plat d'importance commerciale dans les pêches de l'est du Canada. La Plie se capture surtout au chalut, parfois à la seine danoise et un peu moins à la palangre. Elle est employée à l'état frais et congelée pour l'entreposage.

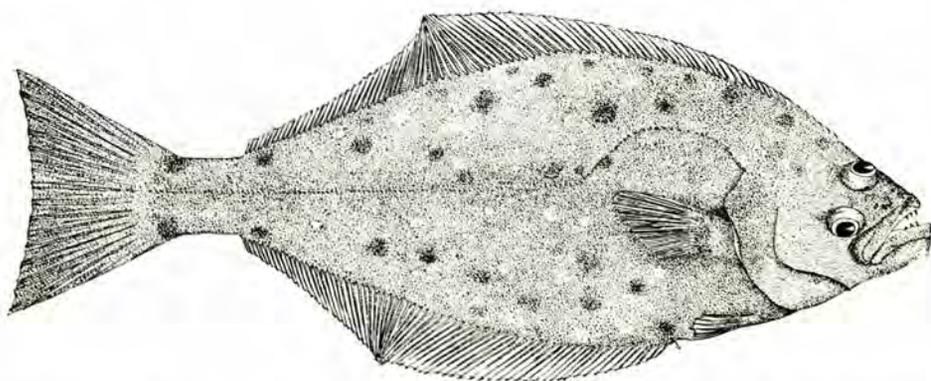
Flétan atlantique

Atlantic halibut

Hippoglossus hippoglossus (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: halibut

DIAGNOSE: Corps modérément allongé, reposant normalement sur le côté gauche, bien que très occasionnellement inversé, largeur $3\frac{1}{2}$ juste derrière l'extrémité des pectorales; pédoncule caudal de taille modérée. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, large; bouche grande, angle sous le devant des yeux, mâchoire inférieure débordante, fortes dents sur les deux mâchoires. Les yeux débordent le côté droit de la tête, sauf chez les exemplaires inversés, ils sont éloignés l'un de l'autre et ils entrent 8 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 92-107, commençant au-dessus de l'œil, rayons augmentant graduellement de longueur jusqu'au milieu du corps, puis décroissant, la nageoire se termine à faible distance devant la base de la caudale;



caudale grande, extrémité postérieure assez concave; anale, 69-84, précédée d'un os ressemblant à une épine, couvert de peau chez les exemplaires âgés, nageoire de même forme que la dorsale, mais plus courte, commençant sous la base des pectorales et se terminant sous l'extrémité postérieure de la dorsale; pectorales à faible distance derrière les ouvertures branchiales; celle du côté oculaire en pointe oblique, celle du côté aveugle petite et arrondie; pelviennes petites, sous et devant les pectorales, sous l'ouverture branchiale. Ligne latérale proéminente, arquée au-dessus de la nageoire pectorale. Tête et corps recouverts d'écaillés. Anus à mi-chemin entre la base des nageoires pelviennes et le commencement de l'anale.

COLORATION variable, côté supérieur allant du brun verdâtre au brun très foncé, coloration continue sur les nageoires dorsale et anale et sur la partie supérieure des nageoires pectorales. Côté inférieur blanc chez les petits poissons, gris ou tacheté de gris chez les Flétans plus gros, parfois teinté de rouge ("cherry-bellies").

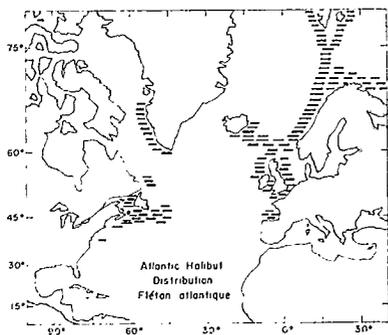
CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Flétan atlantique se distingue d'emblée à sa queue concave, trait qu'il partage exclusivement avec le Flétan du Groenland; tous les autres Poissons plats de la région ont la queue arrondie. La ligne latérale est arquée chez le Flétan atlantique et droite chez le Flétan du Groenland. Bien que tous deux aient de grandes bouches, celle du Flétan du Groenland est beaucoup plus grande et armée de dents plus fortes.

TAILLE: Atteignant à l'occasion une longueur de 8 pieds et un poids de 400 livres. Un exemplaire d'environ 700 livres a été enregistré d'une façon digne de foi.⁴⁹ Les exemplaires de 5 pieds de longueur pèsent environ 100 livres.

DISTRIBUTION: Eaux froides de l'Atlantique boréal et presque arctique. Bien que peu abondant à l'époque actuelle, le flétan est répandu en nombre variable à compter du large de la Virginie et du New Jersey, extrémité méridionale de son habitat où quelques sujets errants sont capturés, jusqu'aux parages de pêche de commerce autour du banc Georges et des bancs de la Nouvelle-Écosse, la partie sud du Grand Banc et du Bonnet flamand, ainsi que dans la partie nord du golfe Saint-Laurent, y compris la côte ouest de Terre-Neuve. Le Flétan atlantique est signalé le long de la côte extérieure du Labrador, à des profondeurs allant de 70 à 90 brasses, où ce poisson paraît éviter le courant glacial du Labrador. On ne le rencontre pas au large des côtes arctiques de l'Amérique du Nord ou de l'Asie. La côte ouest du Groenland alimente une pêche de commerce pour le Flétan jusqu'à la baie Disko vers le nord.

Du côté européen de l'Atlantique, sa présence est signalée avec certitude aussi loin vers le sud que le golfe de Gascogne.³²⁸ Il se capture en petites quantités dans la mer d'Irlande et dans La Manche et devient plus nombreux vers le nord autour de l'Irlande et du nord de l'Écosse, ainsi que dans la partie septentrionale de la mer du Nord, la région des îles Shetland-Féroé et l'Islande. Il suit la côte norvégienne vers le nord et fréquente les eaux du Spitzberg, de l'île de l'Ours et de la mer de Barents.

Une espèce apparentée, *Hippoglossus stenolepis* (Schmidt), occupe une place importante dans la pêche de commerce sur la côte du Pacifique.



Répartition au Canada: Un exemplaire de Cut-throat Harbour, Labrador (par 57°55' de latitude nord).²³ Signalé comme étant commun sur les bancs au large du Labrador, notamment sur le banc au large de Hamilton Inlet.²⁵ Baie Rouge, détroit de Belle-Isle.⁴⁶⁵ Rencontré à l'occasion au large de Raleigh (T.-N.).²⁰⁹ Dans tout le golfe Saint-Laurent, mais surtout près d'Anticosti et de Gaspé,^{283, 405} estuaire de la Miramichi; près de Tignish (I.-P.-É.);⁹² au large de Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Commun sur toute l'extrémité sud du Grand Banc.^{17, 18, 19} Sur le banc à Vert

et sur le banc St-Pierre, ainsi que sur tous les bancs de la Nouvelle-Écosse, notamment sur le Banquereau et ses accores. Il existe une pêche côtière au large de la région du cap Sable (N.-É.). Dans la baie de Fundy, principalement à l'extérieur de Grand-Manan et du côté de la Nouvelle-Écosse jusqu'au bassin des Mines; quelques petits exemplaires dans la baie de Passamaquoddy.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Flétan ne se capture pas habituellement dans les eaux dont la température est inférieure à 35°F, et il existe un déplacement hivernal vers les eaux plus profondes et un certain déplacement estival vers les eaux moins profondes dans les régions où de telles températures se rencontrent près de la surface en hiver.

Deux cent vingt-neuf Flétans ont été étiquetés en eau profonde près de l'île d'Anticosti et sur les fonds de pêche au large du cap Sable (N.-É.) en 1946 et en 1947.²⁰⁷ Presque tous les poissons repris ont été capturés tout près de l'endroit où ils avaient été étiquetés, mais il y a eu des exceptions. Un Flétan marqué à Anticosti en 1946 a été repris à 1600 milles de distance, au large de l'Islande en 1953. Deux autres poissons étiquetés à Anticosti se sont dirigés vers des eaux moins profondes où ils ont été repris; l'un d'eux est allé de l'ouest d'Anticosti jusqu'au large de Sept-Îles (Québec), soit une distance de 100 milles. L'autre est parti du large de la pointe Ouest pour aller au large de la pointe Sud-Ouest. Les poissons étiquetés au large du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse ont accusé une certaine tendance à se diriger vers l'est; un sujet marqué au large du banc La Hève en 1947 a été repris à 500 milles de distance sur l'accore sud du Grand Banc en 1953; un autre est allé du banc German au Middle Ground; un autre est allé du banc Brown au banc de l'île de Sable (Western); certains déplacements se sont produits des bancs German et Browns vers la région du cap Sable. Certains échanges se sont produits entre les bancs Roseway, La Hève et Baccaro.^{283, 306}

Il n'existe que peu de témoignages formels concernant le temps et le lieu de frai du Flétan sur cette côte, mais les renseignements disponibles donnent à croire que la fraie se produit vraisemblablement à la fin de l'hiver et au début du printemps, à peu près du mois de mars au mois de mai, et à des profondeurs de plus de 100 brasses. On croit que le Flétan d'Europe fraie en eau profonde (de 400 à 500 brasses).

Le Flétan devient mature vers l'âge de 10 ans. Une femelle de 200 livres peut produire plus de 2 millions d'œufs. Les œufs sont sphériques, et ils mesurent de 1/8 à 1/7 de pouce de diamètre. Ils sont probablement déposés sur le fond, et ils flottent, non pas à la surface mais à des profondeurs de plus de 30 brasses, à cause de leur gravité spécifique. Ces œufs éclosent en 16 jours à une température de 43°F.⁴⁹

Les Flétans femelles croissent plus vite que les mâles après les quelques premières années, et il atteignent une taille maximale plus grande. McCracken²⁰⁷ a observé le taux de croissance suivant dans le cas du Flétan du golfe Saint-Laurent: (longueur en pouces) *mâles*: âge 5—24; 10—36; 15—51; 20—58; 25—61; *femelles*: âge 5—23; 10—41; 15—57; 20—67; 25—73.

Un taux de croissance semblable a été observé dans le cas du Flétan femelle à l'ouest de la Nouvelle-Écosse, mais les mâles croissent plus lentement dans cette région.²⁰⁷

Des études récentes sur l'alimentation du Flétan révèlent que ce dernier se nourrit d'Invertébrés et de Poissons jusqu'à ce qu'il atteigne la taille d'environ 70 cm, et ensuite, presque exclusivement de Poissons. Les principaux invertébrés consommés sont des Crustacés, des Crabes, des Crevettes décapodes et des Euphausiides.

Le Flétan se pêche à la palangre et au chalut. Le poisson pris à la palangre est vieux et gros, et bien que le poisson capturé au chalut puisse être supérieur en nombre à celui qui est capturé à la palangre, il est en général beaucoup plus petit. Le Flétan se capture durant toute l'année, sauf dans le golfe Saint-Laurent où l'état des glaces interdit la pêche d'hiver. Une étude détaillée portant sur les apports mensuels de Flétan atlantique au Canada a été publiée dans un bulletin de R.A. McKenzie.³⁰⁷

La prise de Flétan dans la région canadienne de l'Atlantique en 1962 a été de 6,118,000 livres, d'une valeur de \$1,763,000,^{70b} tandis que la prise dans la partie ouest de l'Atlantique Nord pour la même année a été de 11.3 millions de livres.

Le sommet des débarquements de Flétan au Canada a été atteint en 1950 alors que les apports se sont élevés à 13 millions de livres. La valeur au débarquement du Flétan est beaucoup plus élevée que celle de toute autre Poisson de fond de la côte atlantique, ce qui fait qu'il est économique pour les pêcheurs de ne pêcher et de ne débarquer que des quantités relativement faibles de ce Poisson. Le Flétan est mis en marché frais et congelé.

Limande à queue jaune

Yellowtail flounder

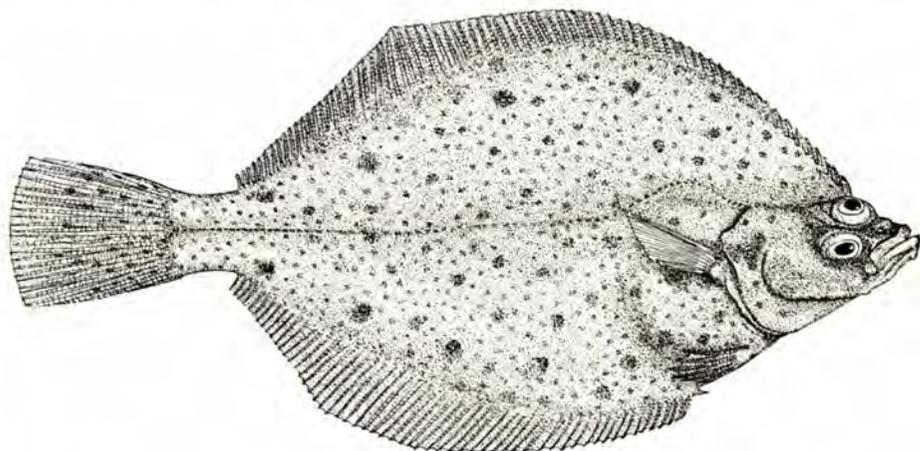
Limanda ferruginea (Storer) 1839

AUTRES NOMS VULGAIRES: rusty dab, yellowtail, queue jaune, sérieole

DIAGNOSE: Corps ovale-elliptique, très comprimé, reposant sur le côté gauche (rarement inversé); la plus grande largeur, qui se présente à faible distance derrière l'extrémité des nageoires pectorales, entre $2\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale. Tête entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, museau quelque peu pointu, profil supérieur concave, mâchoire inférieure débordante; bouche petite, angle à peu près à mi-chemin entre l'œil et l'extrémité de la mâchoire, petites dents coniques rapprochées en une seule série sur chaque mâchoire. Les yeux, qui entrent 6 fois dans la longueur de la tête, sont rapprochés, mais séparés par une crête étroite et haute. Nageoires: dorsale (1), 73-91, commençant au-dessus du milieu de l'œil gauche et se prolongeant jusqu'au pédoncule caudal, les rayons les plus grands, qui se présentent un peu plus qu'à mi-chemin le long de la nageoire, sont légèrement moins longs que la moitié de la longueur de la tête; caudale arrondie; anale, 55-68, épine préanale courte et acérée, dirigée vers l'avant, la nageoire commence directement sous l'extrémité de l'ouverture branchiale et se termine sur le pédoncule caudal sous l'extrémité de la dorsale, les rayons les plus longs sont à peu près de la même longueur que ceux de la dorsale; pectorales insérées sur les flancs derrière l'ouverture branchiale, d'une longueur égale au tiers de celle de la tête; pelviennes sur le bord ventral devant la base des pectorales, plus petites que les pectorales. Ligne latérale arquée au-dessus des nageoires pectorales. Petites écailles, rêches sur le côté oculaire, lisses sur le côté aveugle, recouvrant le corps et la plus grande partie de la tête.

COLORATION: Côté oculaire olive brunâtre, avec de nombreuses taches irrégulières, rougeâtres rouilleuses; nageoires marquées de la même manière; côté aveugle blanc avec un peu de jaune citron sur le pédoncule caudal et les marges des nageoires dorsale, anale et caudale.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: La Limande à queue jaune a une petite bouche qui la distingue de tous les Poissons plats, sauf de la Plie rouge, de la Plie lisse, et de la Plie grise. Elle se distingue d'emblée de ces dernières à sa ligne latérale arquée; la ligne latérale des trois autres espèces est droite. La couleur jaune est aussi utile à l'identification. Le museau de cette Limande est plus pointu et son corps est plus mince que ceux de toutes les autres espèces à petite bouche. Elle a plus de rayons aux nageoires dorsale et anale que la Plie rouge et que la Plie lisse et moins que la Plie grise.



TAILLE: Des exemplaires mesurant jusqu'à 24¾ pouces de longueur ont été enregistrés à Terre-Neuve.¹⁷ Les plus grandes Limandes à queue jaune en provenance du banc de l'île de Sable mesuraient 23¼ pouces (femelle) et 19¼ pouces (mâle).⁴¹⁸

DISTRIBUTION: À partir du côté du Labrador du détroit de Belle-Isle, ainsi que du golfe Saint-Laurent et des bancs de Terre-Neuve jusqu'à la partie inférieure de la baie Chesapeake. L'espèce est cantonnée sur le plateau continental.

Répartition au Canada: Il existe trois mentions de la présence de l'espèce dans le détroit de Belle-Isle; baie Rouge; baie Barge;²⁰⁹ et baie Forteau.²⁵ Des exemplaires ont été signalés à St. Anthony's (Terre-Neuve).⁴⁹ L'espèce a aussi été enregistrée à plusieurs endroits du golfe Saint-Laurent, notamment à Gaspé (P.Q.);⁴⁵⁰ estuaire de la Miramichi (N.-B.);³¹² îles de la Madeleine (P.Q.), Chéticamp (N.-É.) et côte du Cap-Breton;⁹⁵ baie Malpèque (Î.-P.-É.).³³⁴ Banc St-Pierre, banc à Vert, partie sud du Grand Banc et péninsule Avalon.^{17, 18, 19} Baie Chédabouctou (N.-É.).⁹¹ Middle Ground, Banquereau, bancs de l'île de Sable, Émeraude et Roseway.^{17, 18, 19, 310, 420} Baie St. Mary (N.-É.);²⁰⁵ près de Parrsboro (N.-É.).³⁴⁸

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Limande à queue jaune se capture dans toute l'étendue d'une gamme de profondeurs allant de 5 à 60 brasses, mais elle est plus abondante entre 20 et 40 brasses de fond. Elle se rencontre sur les fonds sablonneux et sur les fonds mélangés de sable et de vase. Des différences de structure indiquent que les populations qui fréquentent le large du cap Cod ne

s'entremêlent pas avec celles du banc de l'île de Sable; les Limandes à queue jaune qu'on trouve sur le banc de l'île de Sable et sur le Middle Ground ne se distinguent pas de la même manière, mais des différences dans la conformation des otolithes révèlent qu'il y a peu d'entremêlement, si toutefois il y en a.⁴²⁰

Les Limandes à queue jaune deviennent matures dès qu'elles atteignent la taille de 14 pouces. Sur le Middle Ground, la fraie se produit tout le mois de juin et au début de juillet. Près du cap Cod, elle débute au milieu d'avril et se poursuit jusqu'au commencement de juillet.⁴²⁰ Les œufs sont sphériques, mesurent environ 0.4 pouce de diamètre, et flottent près de la surface. Ils éclosent en 5 jours aux températures allant de 50 à 52°F.⁴⁹

Les Limandes du Middle Ground et du banc de l'île de Sable croissent plus lentement que celles du voisinage du cap Cod jusqu'à ce qu'elles atteignent 5 ou 6 ans, mais à l'âge de 7 ans, les sujets des deux stocks sont à peu près de la même taille. Les Limandes femelles du Middle Ground et du banc de l'île de Sable atteignent une longueur de 11³/₄ pouces en 5 ans et de 17³/₄ pouces entre 8 ou 9 ans. Les mâles croissent à la même allure jusqu'à l'âge de 7 ans, alors que leur croissance tombe en-deçà de celle des femelles. La Limande à queue jaune atteint l'âge de 11 ans ou davantage.⁴²⁰

La Limande à queue jaune se nourrit principalement de Crustacés, notamment d'Amphipodes, de Crevettes, de Mysides, ainsi que de petits Mollusques, de Vers marins et, à l'occasion, de petits Poissons.⁴⁰

L'espèce, qui est utilisée à l'état frais et congelé en filets, est appréciée pour sa saveur. Elle se capture surtout au chalut. Vu la petitesse de la bouche, seules les plus grosses Limandes se capturent au moyen de palangres.

Les apports canadiens en 1953 figurent dans la "Statistique de pêche du Canada, 1953" pour la Nouvelle-Écosse seulement où l'on rapporte une prise totale de 1,430,000 livres. Pendant quelques années antérieurement la prise avait dépassé les 2 millions de livres. Les plus grosses captures se font sur le Middle Ground, le Banquereau et le banc de l'île de Sable. Aux États-Unis, les prises les plus considérables sont faites sur le banc Georges et sur les hauts fonds du Nantucket. Les pêcheurs des États-Unis prennent de petites quantités de Limandes sur les fonds situés au large du Canada.

Plie lisse

Smooth flounder

Liopsetta putnami (Gill) 1864

AUTRES NOMS VULGAIRES: celback flounder

DIAGNOSE: Corps oblong, reposant sur le côté gauche, la plus grande largeur, aux extrémités des pectorales, entre 2³/₄ fois dans la longueur totale; pédoncule caudal fort. Tête entrant 4¹/₄ fois dans la longueur totale; bouche petite, angle devant les yeux, côté gauche des mâchoires avec 2 rangées distinctes de dents, côté droit sans dents. Les yeux, qui sont séparés par une crête dépourvue d'écaillés, entrent 7 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), 53-59, commençant au-dessus du milieu de l'œil gauche et se terminant sur la base du pédoncule caudal, les rayons les plus longs, du 32° au 40°, dépassent la moitié de la longueur de la tête, caudale arrondie; anale, 35-41, commençant un peu derrière l'aplomb de la base des pectorales et se terminant sur le pédoncule caudal sous l'extrémité de la dorsale, les rayons les plus longs égalent à peu près

ceux de la dorsale; pectorales insérées derrière l'ouverture branchiale, sur les flancs, d'une longueur égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, celle qui se trouve sur le côté aveugle est plus courte; pelviennes sur le bord ventral, bien en avant de la base des pectorales, plus petites que les pectorales. Ligne latérale droite. Corps et partie de la tête recouverts d'écailles; pas d'écailles entre les yeux; écailles lisses chez les femelles, rêches chez les mâles.

COLORATION générale allant du brun grisâtre à presque noir, tacheté de brun plus foncé; nageoires pommelées ou marquées de taches noirâtres; côté aveugle blanc.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Sa petite bouche, ses yeux sur le côté droit et sa ligne latérale droite la distinguent de tous les autres Poissons plats, sauf de la Plie rouge et de la Plie grise. Elle a environ la moitié moins de rayons aux nageoires dorsale et anale que la Plie grise et est dépourvue de fosses muqueuses sur la face inférieure de la tête. Elle se distingue de la Plie rouge à la région lisse et sans écailles qui sépare les yeux (la Plie rouge a des écailles à cet endroit), et au plus petit nombre de rayons à la nageoire anale (35-41) en comparaison de la Plie rouge qui en possède de 44 à 58. Les nageoires pectorales de la Plie lisse sont plus longues que celles de la Plie rouge. Les femelles se distinguent à leur peau lisse.

TAILLE: La Plie lisse est le plus petit des Poissons plats, et sa taille ne dépasse pas 12 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Près de la côte, surtout dans les estuaires, de la baie d'Ungava au Rhode Island.

Répartition au Canada: Clairsemée dans la baie d'Ungava et sur la côte du Labrador à Maligiak (par 56°37' de latitude nord), au fjord Kaipokok, au lac Melville, et dans le St. Lewis Sound.²⁵ Abondante à la baie Pistolet (T.-N.).²⁰⁹ Rare dans le voisinage de Terre-Neuve en général.¹⁵² Côte Nord, golfe Saint-Laurent.⁴⁹ Eau peu profonde près de Trois-Pistoles (P.Q.);³¹⁴ baie des Chaleurs et baie Miramichi;^{229, 312} Tignish (Î.-P.-É.);⁹² abondante dans la baie Malpèque (Î.-P.-É.);³³⁴ commune en eau peu profonde aux îles de la Madeleine (P.Q.); et à Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ La présence de l'espèce n'a pas été enregistrée sur la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse, mais elle est probablement représentée dans quelques anses. Commune dans les estuaires de la baie de Fundy et de la baie St. Mary. Bassins d'Annapolis et des Mines.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Plie lisse est cantonnée dans les estuaires peu profonds et dans les régions côtières, d'ordinaire en eau plutôt chaude et quelque peu saumâtre. Elle tolère des températures plus élevées et des salinités plus basses que la Plie rouge.²⁹⁴ Elle semble pouvoir vivre à des températures proches du point de congélation en hiver. Elle fréquente les fonds vaseux et se trouve rarement sur des fonds durs.

Les détails de sa reproduction sont peu connus, sauf qu'on sait qu'elle fraie à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Dans le bassin des Mines, les adultes se nourrissent d'Amphipodes et de petits Mollusques. Ailleurs, ils consomment en outre de petits Crabes, des Crevettes et des Vers marins.

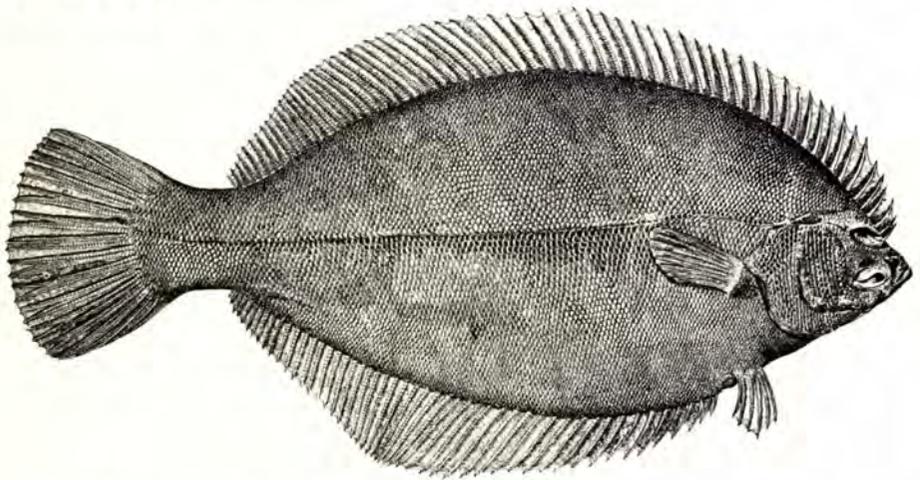
La répartition trop restreinte de la Plie lisse l'empêche d'avoir beaucoup d'importance sur le plan économique. Quelques quintaux de ce poisson se capturent annuellement dans le sud du golfe Saint-Laurent et ces prises sont employées comme nourriture pour les renards.³¹⁰

Plie rouge**Winter flounder**

Pseudopleuronectes americanus (Walbaum) 1792

AUTRES NOMS VULGAIRES: blackback, sole, flounder, dab, lemon sole, Georges Bank flounder, carrelet

DIAGNOSE: Corps oblong, pédoncule caudal fort, reposant sur le côté gauche (occasionnellement inversé), la plus grande largeur, à faible distance derrière l'extrémité de la nageoire pectorale, entre $2\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale. Tête entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, profil supérieur très légèrement concave; bouche petite, angle devant les yeux, petites dents, ressemblant à des incisives, en une seule rangée sur chaque mâchoire, plus nombreuses du côté aveugle. Oeil entrant 4 fois dans la longueur de la tête, œil droit légèrement en avant du gauche, séparés par une région écailleuse à peu près égale au diamètre transversal de l'œil. Nageoires: dorsale (1), 60-76, prenant son origine au-dessus du bord antérieur de l'œil gauche, et se prolongeant jusqu'au pédoncule caudal, rayons plus courts au commencement et à la fin de la nageoire, d'autre part de longueur assez uniforme, les plus grands atteignant la moitié de la longueur de la tête; caudale grande, arrondie; anale, 44-58, commençant sous le milieu de la nageoire pectorale et se terminant sur le pédoncule caudal sous l'extrémité de la dorsale, les rayons les plus longs, à peu près au milieu de la nageoire, sont légèrement plus longs que ceux de la dorsale; pectorales insérées tout près derrière les ouvertures branchiales, sur les côtés, arrondies, dépassant légèrement la moitié de la longueur de la tête; pelviennes insérées sous et légèrement devant la base des pectorales, un peu plus petites que les pectorales. Ligne latérale presque droite. Corps et partie supérieure de la tête recouverts d'écailles rêches fortement dentées; côté aveugle portant des écailles lisses; peu d'écailles sur la face aveugle de la tête.



COLORATION variable. Côté supérieur allant du brun rougeâtre ou terreux à presque noir, parfois tacheté ou pommelé; côté inférieur, quelque peu translucide ou bleuâtre près des bords; face inférieure du pédoncule caudal ordinairement blanche, parfois jaunâtre. Côté aveugle très rarement de couleur foncée; plus fréquemment marqué de taches foncées. La coloration et sa disposition peuvent varier quelque peu, selon les caractéristiques du fond où l'espèce se trouve.

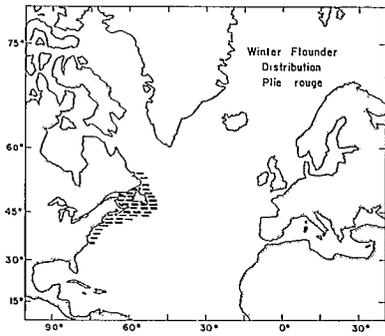
CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de toutes les espèces de Poissons plats, sauf la Plie lisse et la Plie grise, à sa petite bouche, à ses yeux sur le côté

droit, et à sa ligne latérale droite. Se distingue de la Plie lisse aux écailles qu'elle a entre les yeux et dont la Plie lisse est dépourvue. Se distingue de la Plie grise à l'absence de fosses sur la face inférieure de la tête, ce dont la Plie grise est pourvue, et au nombre inférieur de rayons aux nageoires dorsale et anale. Sa nageoire dorsale se compose de 60 à 76 rayons en comparaison de 100 à 115 chez la Plie grise, et sa nageoire anale en comporte de 44 à 58 au regard de 87 à 100 chez la Plie grise.

TAILLE: Vladykov et McKenzie⁵¹³ mentionnent une Plie rouge capturée sur le banc Western par le chalutier à vapeur *Vierno* au mois de septembre 1934, qui mesurait 25 pouces de longueur et qui pesait 8 livres. Les exemplaires côtiers sont beaucoup plus petits, et les poissons capturés près de la côte et au large ne dépassent que rarement 18 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: La Plie rouge est répandue le long de la côte atlantique de l'Amérique du Nord à partir des fonds de pêche côtiers aux fonds de pêche hautiers (20 brasses et moins), depuis Battle Harbour et Windy Tickle (Labrador) au nord (par 55°45' de latitude nord), vers le sud dans tout le détroit de Belle-Isle et le long de la côte nord du Saint-Laurent. Même si elle n'abonde que dans la partie centrale de son habitat,²⁹⁵ elle est représentée le long des côtes de la Nouvelle-Écosse, du sud et du sud-est de Terre-Neuve, ainsi que sur la partie

sud du Grand Banc jusqu'à l'extrémité méridionale de son habitat au large de la Caroline du Nord et de la Georgie. Backus²⁵ a signalé que les rapports sur la présence de l'espèce dans la baie d'Ungava étaient erronés.



Répartition au Canada: Plusieurs exemplaires ont été signalés sur la côte du Labrador: Windy Tickle, havre Emily, Rigolet, lac Melville, St. Lewis Sound et Battle Harbour.²⁵ La Plie rouge a été signalée à Red Bay²⁴⁰ et à Raleigh (T.-N.)²⁰⁹ dans le détroit de Belle-Isle. Sur la côte de Terre-Neuve à la baie Trinity, à la baie des îles, à la baie Port-au-Port et à la baie Bull.^{17, 18, 228}

Région de Trois-Pistoles (P.Q.);⁵¹⁴ Anticosti;⁴⁰⁵ baie Caspédia (Gaspé);²²⁹ baie Miramichi et cours inférieur de la rivière du même nom;³¹² Tignish (Î.-P.-É.);⁹² baie Malpègue (Î.-P.-É.);³³⁴ abondante aux îles de la Madeleine (P.Q.) et à Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Commune près de Canso (N.-É.);⁹¹ représentée partout le long de la côte néo-écossaise.^{310, 313} Abondante dans toute la baie de Fundy et la baie St. Mary.²⁰⁶ Se rencontre sur la partie sud-ouest du Grand Banc et sur tous les bancs situés au large de la côte de la Nouvelle-Écosse.³¹⁰

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Plie rouge fréquente les fonds mous et modérément durs aux profondeurs de 1 à 20 brasses, mais on la trouve jusqu'à 50 brasses de profondeur en hiver dans la baie de Fundy; elle a été capturée jusqu'à 78 brasses de profondeur dans la baie Chédabouctou (N.-É.).²⁹⁵ Elle tolère une gamme étendue de températures, mais elle est plus abondante aux endroits où la température de l'eau se situe entre 53 et 60°F. À l'extrémité sud de son habitat, de telles températures ne se produisent qu'en hiver et c'est pourquoi cette Plie ne se rapproche de la côte qu'à cette époque, ce qui lui vaut son nom anglais de "winter flounder". En été, ce Poisson ne quitte la côte dans une localité quel-

conque que si la température de l'eau atteint 60°F. L'espèce peut aussi tolérer de faible salinités et elle pénètre parfois en eau saumâtre. Un abaissement de température poussera les adultes à se déplacer vers l'eau plus profonde en hiver. Les jeunes exemplaires ne vont pas aussi loin. Dans la baie de Passamaquoddy, la Plie rouge quitte la côte pour aller vers des eaux plus profondes au mois de novembre et revenir au mois d'avril.

Des Plies rouges ont été étiquetées dans la baie St. Mary et plusieurs ont été reprises au cours des années qui ont suivi cette opération. Une certaine dispersion s'est produite au sein de la baie mais aucun Poisson étiqueté n'a été repris en dehors; ceci indique qu'il ne se produit pas de déplacement considérable.²⁹⁵ Une situation semblable a été décrite dans le cas des populations de Plie rouge de Long Island Sound.³⁴⁰

La Plie rouge fraie en eau peu profonde à la fin de l'hiver et au printemps. Au sud du cap Cod, la fraie atteint son apogée aux mois de février et de mars mais, vers le nord, la saison est plus tardive. Des Poissons matures se rencontrent aux mois d'avril et de mai dans les eaux du Canada.²⁹⁵ Dans la baie de Passamaquoddy, des œufs fraîchement pondus ont été trouvés tard au mois de mai.⁴²⁸ La Plie rouge femelle peut produire jusqu'à 1,500,000 œufs, mais la moyenne est d'environ le tiers de ce nombre. Les œufs sont sphériques, mesurent environ .03 pouce de diamètre. Ils sont plus lourds que l'eau de mer et coulent au fond où ils adhèrent en grappes. L'éclosion exige environ 26 jours à 40°F et environ 18 jours à 60°F.⁴²⁸

Le taux de croissance de la Plie rouge varie selon la localité. La croissance est plus rapide dans la baie St. Mary qu'ailleurs dans les eaux canadiennes, et elle est semblable à celle des exemplaires du cap Cod. La croissance la plus lente a été observée dans la baie de Passamaquoddy. La croissance moyenne est comme ci-après:²⁹⁵ Dans la baie St. Mary, les poissons de 2 ans atteignent une longueur de 7 pouces; ceux de 5 ans, 14³/₄ pouces; ceux de 7 ans, 16¹/₄ pouces; ceux de 8 ans, 16³/₄ pouces. Dans la baie de Passamaquoddy, les poissons de 2 ans atteignent une longueur de 4¹/₂ pouces; ceux de 5 ans 10 pouces; ceux de 7 ans, 12¹/₄ pouces; ceux de 8 ans, 12³/₄ pouces. Les femelles croissent légèrement plus vite que les mâles.

Les Plies rouges adultes de la région du bassin des Mines se nourrissent d'Amphipodes, d'Isopodes et de Vers marins (*Nereis*). Dans la baie de Passamaquoddy, leur régime est semblable mais comporte en plus de petites Myes (*Mya*), d'autres petits bivalves, des œufs de Nasses et quelques herbes marines. Ailleurs, on signale qu'elle mangent de petits Crabes et des Crevettes. Elles coupent et mangent les siphons débordant des Myes.³¹⁹ Lorsque l'occasion se présente, elles deviennent nécrophages.

Dans les eaux côtières, la Plie se capture de diverses manières: hameçons boëttés, foënes, verveux, seines du type "shut-off" et trappes à Éperlans. Au large, elle se capture au moyen de filets traïnants pour le Cardeau et de chaluts. La Plie rouge s'écoule pour la consommation humaine sous forme de filets frais ou congelés; elle est aussi employée comme nourriture pour les renards.

La prise de Plie rouge dans la région canadienne de l'Atlantique en 1962 a été de 642,000 livres, d'une valeur de \$17,000.^{70b}

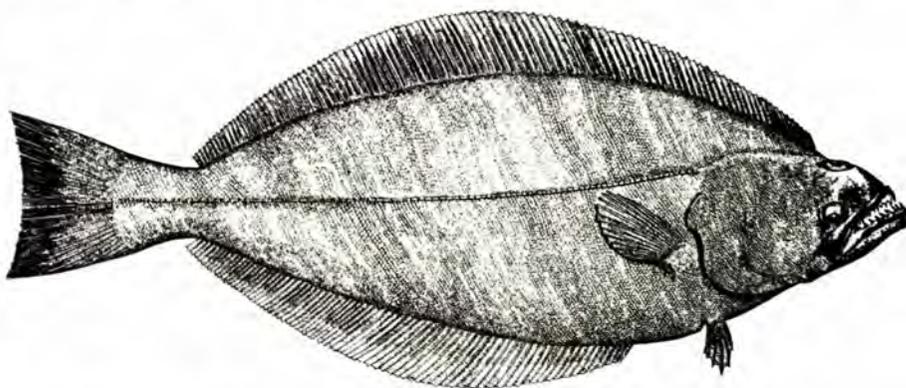
Flétan du Groenland

Greenland halibut

Reinhardtius hippoglossoides (Walbaum) 1792

AUTRES NOMS VULGAIRES: turbot, Newfoundland turbot, turbot du Groenland

DIAGNOSE: Corps modérément allongé, reposant sur le côté gauche; la plus grande largeur, juste derrière l'extrémité des pectorales, entre $3\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale. Pédoncule caudal de taille modérée. Tête entrant 4 fois dans la longueur totale, profil dorsal convexe, produisant une échancrure peu profonde au commencement de la nageoire dorsale; bouche grande, angle sous le bord postérieur de l'œil, fortes dents coniques sur les deux mâchoires, 2 rangées sur le devant de la mâchoire supérieure et 1 rangée ailleurs; mâchoire inférieure débordante. Les yeux, sur le côté droit et très espacés, entrent 8 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsale (1), environ 100, commençant à $\frac{1}{2}$ diamètre environ de l'œil gauche et derrière lui et se prolongeant jusqu'au pédoncule caudal, rayons du centre plus longs que les autres et atteignant environ le tiers de la longueur de la tête; caudale très légèrement concave; anale, environ 75, sans épine préanale osseuse, commençant sous le milieu de la nageoire pectorale et se terminant sous l'extrémité postérieure de la dorsale, rayons du milieu plus longs que les autres et de la même longueur que ceux de la dorsale; pectorales arrondies, base à peu près à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral, un certain intervalle entre ces nageoires et l'ouverture branchiale, un peu moins grand que la moitié de la longueur de la tête; pelviennes beaucoup plus petites que les pectorales, insérées sur le bord ventral, quelque peu devant la base des pectorales. Ligne latérale presque droite. Tête et corps recouverts de petites écailles cycloïdes.



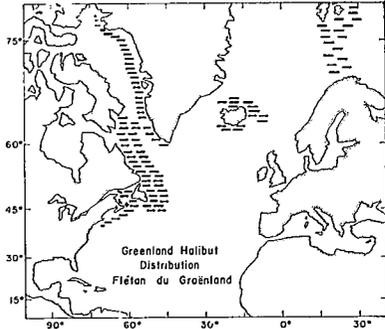
COLORATION générale jaunâtre ou brun grisâtre, face nadirale gris pâle.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de tous les Poissons plats sauf le Flétan en ayant une queue concave et non arrondie. La ligne latérale est presque droite chez le Flétan du Groenland, mais fortement arquée chez le Flétan atlantique. La bouche du Flétan du Groenland est plus grande et ses dents sont plus fortes que celles du Flétan atlantique.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 40 pouces et atteignant le poids de 25 livres.⁴⁹

DISTRIBUTION: Le Flétan du Groenland est un Poisson d'eau profonde qui habite les régions arctiques et celles de l'Atlantique Nord. Du côté nord-américain

de l'Atlantique, son habitat s'étend à partir d'un point situé au large du cap Mercy, terre de Baffin, jusqu'à l'accore sud-ouest du banc Georges. Selon Breder⁶⁶, l'habitat de l'espèce se prolongerait vers le sud jusqu'aux eaux profondes au large du New Jersey. Des quantités considérables de ce poisson se prennent au large de la côte sud de Terre-Neuve et sur le Grand Banc, et la pêche de ce poisson se pratique sur la côte nord-ouest du Groenland.²¹⁴ Quelques exemplaires ont été signalés dans le golfe Saint-Laurent, près de Trois-Pistoles,⁵¹⁴ et au large du sud-ouest de l'Islande. Ce Flétan se rencontre dans les eaux situées au large du



profondeur dans le fjord Hébron (Labrador) en 1954.¹⁷² Commun dans les baies Trinité et Notre-Dame ainsi qu'au large de la baie Trinité; baie Conception; accore septentrional du Grand Banc et baie Fortune (T.-N.).^{17, 19} Région de Trois-Pistoles (P.Q.).⁵¹⁴ L'espèce n'est pas commune au large de Canso (N.-É.), à 50 brasses de fond ou davantage.⁹¹ Se rencontre à l'occasion sur les bancs de pêche du nord au large de la Nouvelle-Écosse.²³² Le long de l'accore du banc La Hève par 300 à 350 brasses de fond.⁴⁹

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Ce poisson est cantonné dans les eaux profondes sur les parties les plus froides de la côte. Il se pêche à l'échelon commercial à Terre-Neuve, où, en 1953, les apports se sont élevés à un peu plus d'un million de livres. Ce poisson s'emploie frais et salé.

Ordre des DISCOCEPHALI (Echeneiformes)—NAUCRATES ET RÉMORAS

Les Naucrates et les Rémoras forment un petit ordre de poissons carnivores, étroitement apparentés aux percomorphes, mais dont la première nageoire dorsale ou nageoire épineuse est curieusement modifiée, sous forme de disque plat, ovale, avec lames transversales, le disque lui-même étant composé de petits compartiments qui en font un organe suceux ou adhésif. Le disque peut être utilisé par ces poissons pour s'ancrer ou se fixer à tout objet lisse, notamment un Requin, un bateau ou un Marsouin, et il est construit de telle façon que sa force de fixation est en raison directe de la traction exercée en sens contraire. Les Naucrates et les Rémoras sont de petits poissons térétes à pelviennes thoraciques qui se rencontrent dans les mers chaudes.

Les 10 espèces ou plus de l'ordre sont classifiées en une seule famille, celle des Echeneidae. Trois espèces ont été signalées dans notre région.

CLÉ de la Famille des ECHENEIDAE

- 1 Plus de 20 lames au disque céphalique (20–28); nageoires pectorales plus ou moins pointues, corps plutôt grêle Naucrate, *Echeneis naucrates* (p. 445)
Moins de 20 lames au disque céphalique (ordinairement 14–18); nageoires pectorales arrondies; corps plutôt fort 2
- 2 De 14 à 16 lames au disque céphalique; de 29 à 32 rayons à la nageoire dorsale molle Rémora brun, *Remora brachyptera* (p. 446)
Ordinairement 18 lames au disque céphalique (16–20); de 22 à 25 rayons à la nageoire dorsale molle Rémora noir, *Remora remora* (p. 447)

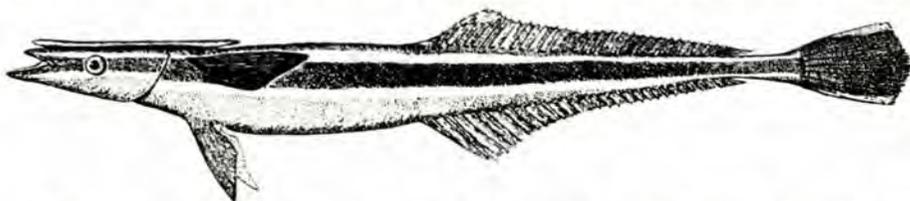
Naucrate

Sharksucker

Echeneis naucrates Linné 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: pilot sucker

DIAGNOSE: Corps allongé, arrondi, la plus grande hauteur, à l'extrémité de la nageoire pectorale, entre 10 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue graduellement jusqu'au pédoncule caudal qui est petit. Tête entrant $5\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale, aplatie sur le dessus; bouche terminale, mâchoire inférieure nettement débordante, petite, angle bien en avant de l'œil, mâchoires armées de nombreuses petites dents pointues. Oeil petit, entrant 8 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XX–XXVIII, grandement modifiée de manière à former un disque adhésif ovale sur le dessus de la tête, se prolongeant à partir d'un point situé juste derrière l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'au milieu de la nageoire pectorale; disque légèrement plus étroit que la tête, épines modifiées en forme de plaques transversales qui, avec le bord membraneux, forme un mécanisme adhésif, 2^e dorsale, 32–41, les quelques premiers rayons gradués, le 4^e entrant environ 3 fois dans la longueur de la tête, les autres progressivement plus courts, la nageoire commence à peu près au milieu du corps et se prolonge jusqu'au pédoncule caudal, base 2 fois plus longue que la tête; caudale de taille modérée, rayons du milieu plus longs que les autres chez les jeunes sujets, nageoire lunée chez les vieux spécimens; anale, 31–38, sous la 2^e dorsale et semblable à elle quant à la longueur et à la forme sauf que les rayons antérieurs sont un peu plus longs à l'anale, ce qui en rend le profil plus concave; pectorales plus ou moins pointues, hautes sur les côtés, rayons les plus longs entrant $1\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, court intervalle entre la base et l'ouverture branchiale; pelviennes pointues, rayons les plus longs entrant $1\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, insérées ventralement sous les bases des pectorales, rayons intérieurs attachés à la peau de l'abdomen sur une très faible distance. Ligne latérale indistincte.



COLORATION générale ardoise ou gris brunâtre foncé; ventre presque aussi foncé que le dos. Une large bande fuligineuse à bords blancs court de l'extrémité du museau en passant par l'œil et la base des pectorales, le long des flancs jusqu'à la queue. Nageoire caudale avec coins blanchâtres; les autres nageoires sont foncées avec marges pâles ou blanchâtres.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le disque adhésif plat avec plaques transversales sur le dessus de la tête caractérise d'emblée les Naucrates et les Rémoras. Les nageoires pectorales du Naucrate sont pointues, et ses nageoires pelviennes ne sont que légèrement attachées à l'abdomen le long de leurs bords intérieurs, tandis que les nageoires pectorales des Rémoras sont arrondies et que leurs nageoires pelviennes sont attachées à l'abdomen sur plus de la moitié de leur bord intérieur. La bande noire lisérée de blanc ne se présente que sur les flancs du Naucrate.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 38 pouces.

DISTRIBUTION: L'espèce est cosmopolite dans les mers chaudes, errant vers le nord sur la côte atlantique de l'Amérique du Nord, à l'occasion jusqu'au golfe du Maine et rarement jusqu'à Halifax (N.-É.).

Répartition au Canada: Il y a plusieurs années, un exemplaire, vraisemblablement capturé au large de la Nouvelle-Écosse, a été signalé dans un musée d'Halifax.²²² A l'automne de 1928, un exemplaire de 26½ pouces de longueur a été capturé sur une palangre près de l'anse Herring dans l'entrée du havre d'Halifax.^{264, 513}

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Une légère érection des plaques du disque adhésif produit une série de chambres vides, permettant à ce poisson d'adhérer aux Requins, aux navires et aux Tortues marines. Vraisemblablement transporté vers le nord par ce moyen.

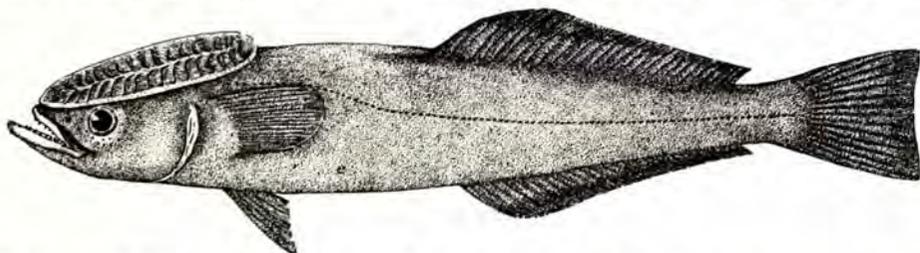
Rémora brun

Spearfish remora

Remora brachyptera (Lowe) 1839

AUTRES NOMS VULGAIRES: swordfish sucker

DIAGNOSE: Corps allongé, arrondi en coupe, la plus grande hauteur, à mi-chemin entre l'extrémité des pectorales et le commencement de la 2^e dorsale, entre 7 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est de taille modérée. Tête entrant 4½ fois dans la longueur totale, pointue; bouche terminale, mâchoire inférieure nettement débordante, angle de la bouche atteignant presque le devant de l'œil, petites dents pointues sur les mâchoires. Oeil de taille modérée, entrant 6 fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales



(2), 1^{re}, XIV-XVI, modifiée de manière à former un disque adhésif ovale, les épines, modifiées en forme de plaques transversales, avec rebord membraneux, forment le disque qui commence juste derrière l'extrémité de la mâchoire supérieure et se prolonge jusqu'au dessus du milieu de la nageoire pectorale, le disque est légèrement plus long et presque aussi large que la tête, 2^e dorsale, 29-32, les 3 premiers rayons gradués, le 4^e entrant 2½ fois dans la longueur de la tête, les autres rayons graduellement plus courts, la nageoire commence juste avant le milieu de la longueur totale et se prolonge jusqu'au pédoncule caudal, base 1⅓ fois plus longue que la tête; caudale de

taille modérée, très légèrement concave; anale, 25-30, sous la 2^e dorsale à laquelle elle est presque identique quant à la forme; pectorales arrondies, rayons les plus longs entrant $2\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, à mi-flanc, base à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes à peu près triangulaires, rayons les plus longs entrant $2\frac{3}{4}$ fois dans la longueur de la tête, rayon intérieur fixé à l'abdomen sur plus de la moitié de sa longueur, base insérée ventralement sous le milieu de la base des pectorales. Ligne latérale présente, arquée au-dessus de la nageoire pectorale.

COLORATION: Dessus brun rougeâtre pâle, dessous plus foncé, nageoires dorsale et anale plus pâles mais non pas bordées de blanc.⁴⁹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Rémora brun, comme le Naucrator et le Rémora noir, se distingue d'emblée au disque adhésif ovale qu'il a sur le dessus de la tête. C'est un poisson plus fort que le Naucrator, ses nageoires pectorales sont arrondies et ses nageoires pelviennes sont attachées à l'abdomen sur une grande partie de leur bord intérieur, contrairement au Naucrator dont les pectorales sont pointues et dont les pelviennes sont presque libres. Il diffère du Rémora noir à son disque adhésif qui compte de 14 à 16 plaques et à sa nageoire dorsale molle qui comporte de 29 à 32 rayons, tandis que le disque du Rémora noir a de 18 à 20 plaques et que sa dorsale se compose de 22 à 25 rayons mous.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 12 pouces.

DISTRIBUTION: L'espèce est cosmopolite dans les mers chaudes et tempérées; représentée à l'occasion vers le nord, du cap Cod à Halifax (N.-É.).

Répartition au Canada: Deux seules mentions de l'espèce sont connues. Un Rémora brun a été capturé sur l'accroche du plateau continental entre les bancs Émeraude et La Hève, par 42°40' de latitude nord et 63°06' de longitude ouest;²³⁴ cet exemplaire est conservé au National Museum des États-Unis, à Washington (D.C.). Un autre exemplaire, figurant maintenant dans la collection de la Station de biologie de St. Andrews, a été capturé au havre Ketch, dans les approches du havre d'Halifax, au mois d'août 1950. Il était fixé à un Môle commun (*Mola mola*).

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Rémora brun adhère aux surfaces extérieures de l'Espadon. Il a aussi été trouvé dans la bouche de grands Requins et dans les cavités branchiales de Requins et du Môle commun.⁴⁹

Rémora noir

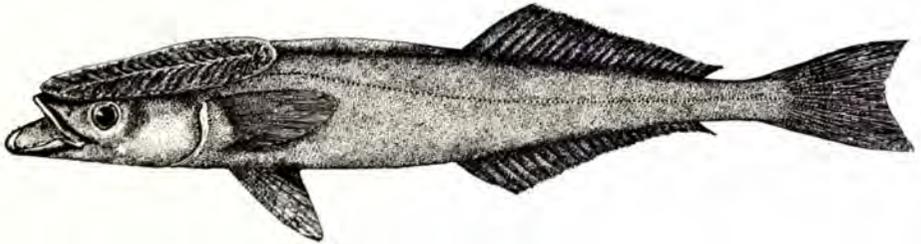
Remora

Remora remora (Linné) 1758

AUTRES NOMS VULGAIRES: blue sharksucker

DIAGNOSE: Corps allongé, arrondi en coupe antérieurement, quelque peu comprimé postérieurement, la plus grande hauteur, juste derrière l'extrémité des nageoires pectorales, entre 8 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue jusqu'au pédoncule caudal qui est petit. Tête entrant $4\frac{1}{3}$ fois dans la longueur totale, bouche terminale, mâchoire inférieure débordante, angle de la bouche sous le bord antérieur de l'œil, petites dents pointues sur les mâchoires. Oeil de taille modérée, entrant $5\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, XVI-XX, modifiée de manière à former un disque adhésif ovale, épines changées en plaques transversales, le disque commence légèrement derrière l'extrémité de la mâchoire supérieure et se termine au-dessus du tiers postérieur des pectorales, il est presque aussi large que la tête dont il dépasse la longueur par un tiers, 2^e dorsale, 22-25, 3 premiers rayons gradués, 4^e et 5^e plus longs que les autres, entrant $2\frac{1}{4}$ fois dans la longueur de la tête, les autres rayons graduellement plus courts, la nageoire commence quelque peu derrière le milieu du corps et se termine sur le pédoncule caudal,

base égale à la longueur de la tête; caudale de taille modérée, lunée; anale, 25, profil semblable à celui de la 2^e dorsale sous laquelle elle est insérée; pectorales arrondies, rayons les plus longs entrant 2 fois dans la longueur de la tête, base à mi-chemin entre la ligne latérale et le bord ventral, à faible distance derrière l'ouverture branchiale; pelviennes triangulaires, rayons les plus longs entrant un peu moins de 2 fois dans la longueur de la tête, rayons intérieurs attachés à l'abdomen sur presque toute leur longueur, bases insérées ventralement sous les bases des pectorales. Ligne latérale présente.



COLORATION générale uniformément brunâtre ou noirâtre sur toutes les parties du corps, y compris les nageoires.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Le Rémora noir est un Poisson plus corpulent que le Naucrate, dont il se distingue à ses nageoires pectorales arrondies et ses nageoires pelviennes adhésives. Son disque adhésif comporte plus de plaques que celui du Rémora brun (16–20 contre 14–16), tandis que sa 2^e dorsale se compose de moins de rayons que celle de ce dernier (22–25 contre 29–32).

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 18 pouces.

DISTRIBUTION: L'espèce est cosmopolite dans les mers chaudes, vers le nord jusqu'à New York et à San Francisco; dans l'Atlantique Ouest elle erre au-delà du cap Cod jusqu'au banc St-Pierre.

Répartition au Canada: Enregistrée 2 fois sur le banc St-Pierre: au mois d'août 1936, par 45°50' de latitude nord et 56°00' de longitude ouest, sur un Requin bleu,³¹³ et au mois d'octobre 1937, dans la partie nord-ouest du banc St-Pierre, sur un petit Requin.³⁰⁴ Au mois de septembre 1934, un autre exemplaire a été capturé à l'ouest de l'île de Sable, par 44°10' de latitude nord et 60°45' de longitude ouest, enfin, un 4^e exemplaire a été capturé au mois de juin 1933, à 10 milles au large du cap Sable (N.-É.).⁴⁹⁸

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Rémora noir se rencontre ordinairement fixé à de gros Requins ou à des Tortues marines. Il s'attache parfois à la carène des navires.⁴⁹

Ordre des PLECTOGNATHI (Tetraodontiformes)

Balistes, Orbes, Coffres, Môles

Cet ordre renferme plusieurs poissons d'apparence bizarre, fréquentant pour la plupart les mers chaudes et peu profondes. On y trouve notamment les Alutères, les Balistes, les Atingas, les Coffres et les Môles. Ce sont des Poissons à rayons épineux dont la bouche est ordinairement petite avec les mâchoires fortes et des dents souvent semblables à un bec. Dans toutes les familles sauf une, les prémaxil-

laires et les maxillaires sont soudés, les ouvertures branchiales sont petites, les nageoires pelviennes sont absentes ou réduites, alors que la couverture du corps revêt une variété de formes, notamment des épines ou spinules, des plaques osseuses, des plaques hexagonales, une gaine osseuse complète et rigide ou bien une peau sans écailles.

Environ 200 espèces ont été décrites et classifiées en neuf familles environ, mais 11 espèces seulement, représentant cinq familles, ont erré jusque dans notre région. Aucune d'entre elles ne saurait être considérée comme habitant la région de façon permanente.

Famille des MONACANTHIDAE*

Alutères

Les Alutères constituent une unité familiale plutôt distincte de Poissons osseux étroitement alliés aux Balistes (Balistidae), mais qui s'en distinguent à un certain nombre de caractéristiques, dont les épines dorsales (une grande, plus une petite parfois, chez les Alutères; 3 épines dorsales chez les Balistes) et la couverture du corps (écailles minuscules, non en séries régulières ni en contact, chez les Alutères; petites écailles, chevauchantes et en séries régulières, chez les Balistes) sont les plus évidentes. En outre, les rayons des nageoires à rayons mous, dorsale, anale et pectorales, sont simples chez les Alutères et ramifiés chez les Balistes. À l'état larvaire, les Alutères sont fortement comprimés latéralement, tandis que les Balistes sont ronds.

Les Alutères sont essentiellement des espèces tropicales trouvées dans les eaux peu profondes qui entourent les récifs de corail, souvent en grande abondance, mais plusieurs espèces errent vers le nord et quatre ont été signalées dans notre région.

CLÉ de la Famille des MONACANTHIDAE

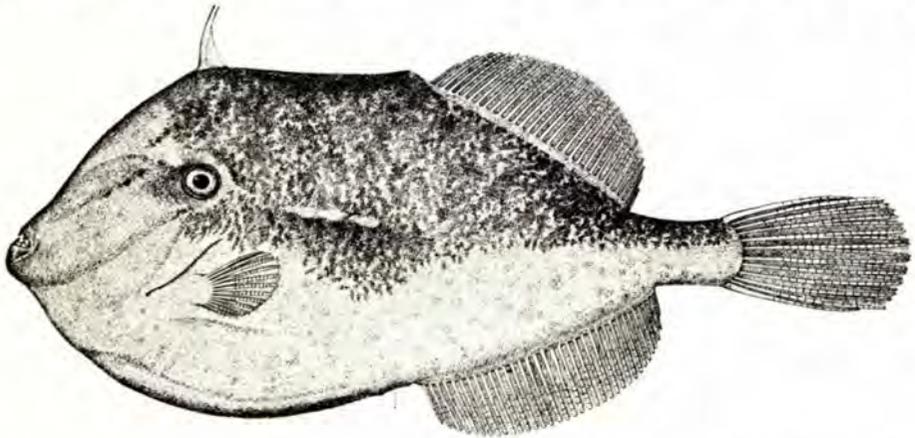
- 1 Généralement moins de 35 rayons à la nageoire anale; épine externe proéminente se prolongeant hors de l'os pelvien 2
- 1 Généralement plus de 35 rayons à la nageoire anale; épine pelvienne externe absente ou rudimentaire 3
- 2 De deux à quatre paires d'épines agrandies de chaque côté du pédoncule caudal; volet ventral relativement grand; rayons mous de la nageoire dorsale non allongés Lime frangée, *Monacanthus ciliatus* (p. 452)
- Pédoncule caudal sans épines paires; volet ventral petit; 2^e rayon de la nageoire dorsale allongé chez les mâles matures Lime à grande tête, *Monacanthus hispidus* (p. 453)
- 3 De 32 à 39 rayons à la nageoire dorsale; de 35 à 41 rayons à la nageoire anale; taches orangées peu nombreuses ou très nombreuses Alutère orangé, *Alutera schoepfi* (p. 450)
- De 43 à 49 rayons à la nageoire dorsale; de 46 à 52 rayons à la nageoire anale; pas de taches oranges mais marques ou taches vert foncé paraissant griffonnées Alutère écrit, *Alutera scripta* (p. 451)

*Comme Fraser-Brunner^{14a} et Berry et Voegelé,⁴² nous reconnaissons deux familles, celle des Balistidae et celle des Monacanthidae.

Alutère orangé**Orange filefish**

Alutera schoepfi (Walbaum) 1792

DIAGNOSE: Corps quelque peu oblong, la plus grande hauteur, au milieu de la nageoire pectorale, entre légèrement plus de $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, davantage chez les jeunes sujets; pédoncule caudal plutôt petit. Tête à peine distincte du corps, fente branchiale en position oblique, sous et devant l'œil, et au-dessus de la base de la nageoire pectorale, 3 fois plus longue que le diamètre de l'œil, profil à pic; museau en pointe arrondie, bouche presque terminale, très petite, mâchoire inférieure débordante, dents semblables à des incisives sur les mâchoires, celles du bas dirigées obliquement vers l'arrière de manière à rencontrer les dents supérieures qui sont saillantes. Oeil petit, entrant 6 fois dans la distance entre le museau et l'extrémité postérieure de la fente branchiale, placé au-dessus de la partie postérieure de la fente branchiale. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, I, épine de grandeur modérée, rêche mais non barbelée, d'une longueur égale au double du



diamètre de l'œil, au-dessus duquel elle est placée, 2^e dorsale, 32-39, rayons du milieu plus longs que les autres, dépassant légèrement le double du diamètre de l'œil, premiers et derniers rayons plus courts, ce qui donne à la nageoire une apparence basse, arrondie, base entrant presque 4 fois dans la longueur totale du poisson, intervalle entre la nageoire et l'épine égal à la longueur de la nageoire molle; caudale de taille modérée, arrondie; anale, 35-41, de même forme et de même hauteur que la 2^e dorsale, prenant son origine directement sous celle de la 2^e dorsale, mais l'anale est légèrement plus longue et se termine un peu plus loin vers l'arrière sur le pédoncule caudal; pectorales petites, arrondies, rayons les plus longs atteignant 2 fois le diamètre de l'œil, base sous le milieu de la fente branchiale; pas de nageoires pelviennes visibles, os pelvien caché, prolongé, comme chez les autres Alutères. Ligne latérale indistincte. Écailles très petites, rêches, de grosseur uniforme sur tout le corps.

COLORATION: La coloration varie du gris olive uniforme au jaune orange intense, chez les jeunes sujets, le dessus est pommelé de bleuâtre foncé ou d'orange terne; nageoire caudale parfois fuligineuse, bordée de blanc, mais d'ordinaire jaunâtre terne.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de la Lime à grande tête et de la Lime frangée à ses yeux plus petits et à l'absence de fanon. Diffère de l'Alutère écrit en ayant moins de rayons aux nageoires dorsale et anale, soit, respectivement, 32-39 et 35-41, en comparaison de 43-49 et de 46-52 chez l'Alutère écrit.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 24 pouces.

DISTRIBUTION: Golfe du Mexique et côte atlantique des États-Unis jusqu'au cap Cod; l'espèce erre à l'occasion jusqu'au Maine et vers le nord jusqu'à Halifax (N.-É.).

Répartition au Canada: On a cru qu'un petit exemplaire mal conservé, mesurant juste un peu moins de 4 pouces de longueur, capturé à Herring Cove (N.-É.) au mois d'août 1938, appartenait à cette espèce.³⁰⁴ Un exemplaire de 18½ pouces de longueur a été capturé à Peggy's Cove (N.-É.), au mois d'août 1955.²⁶⁵

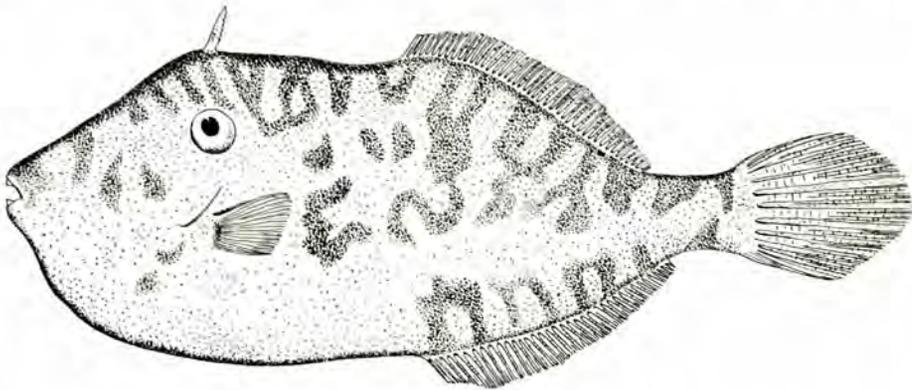
Alutère écrit

Scrawled filefish

Alutera scripta (Osbeck) 1757

AUTRES NOMS VULGAIRES: unicorn fish

DIAGNOSE: Corps oblong, la plus grande hauteur, à peu près au milieu de la nageoire pectorale, entre 3 fois dans la longueur totale, comprimé; pédoncule caudal petit. Tête entrant 4½ fois dans la longueur totale, profil à pic et presque droit à partir de la mâchoire supérieure jusqu'à la base de l'épine dorsale; bouche terminale, très petites dents ressemblant à des incisives sur chaque mâchoire; fente branchiale oblique, d'une longueur égale à 1½ fois le diamètre de l'œil. Oeil entrant 5 fois dans la longueur de la tête, situé loin derrière sur le côté de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, I, épine courte mais forte, dentée chez les jeunes sujets seulement, d'une longueur légèrement supérieure au diamètre de l'œil, au-dessus duquel elle se dresse, 2^e dorsale, 43-49,



rayons du milieu les plus longs, d'une longueur à peu près égale au diamètre de l'œil, la nageoire commence à près d'une longueur de tête derrière l'épine et se continue jusqu'au pédoncule caudal, longueur de la base 6 fois plus grande que le diamètre de l'œil; caudale de taille modérée, arrondie; anale, 46-52, sous la 2^e dorsale et semblable à elle quant à la taille, mais légèrement plus longue; pectorales plutôt petites, bouts arrondis, rayons les plus longs environ le double du diamètre de l'œil, base derrière la moitié inférieure de la fente branchiale; pelviennes non apparentes extérieurement. Ligne latérale non apparente. Écailles petites, veloutées.

COLORATION: Tête et corps olive avec réticulations vertes allant du museau jusqu'à la queue; nombreuses taches noires, rondes, sur le corps; nageoires dorsale et anale jaunâtres; nageoire caudale rougeâtre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de l'Alutère orangé à sa forme relativement plus grêle et en ayant plus de 41 rayons aux nageoires dorsale et anale (voir aussi l'Alutère orangé).

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 3 pieds.

DISTRIBUTION: Mers tropicales; des Antilles à la Caroline du Sud, mais l'espèce erre parfois jusqu'au banc Georges et tout juste au sud de l'île de Sable.

Répartition au Canada: Il n'existe qu'une seule mention de la présence de l'espèce dans la zone canadienne. Un exemplaire mesurant 5 pouces de longueur a été capturé par l'*Atlantis* au sud de l'île de Sable, par 40°55' de latitude nord et 59°55' de longitude ouest, au mois d'août 1941.⁴⁹

Lime frangée

Fringed filefish

Monacanthus ciliatus (Mitchill) 1818

DIAGNOSE: Corps court et haut, la plus grande hauteur, à peu près au milieu de l'intervalle entre les nageoires dorsales, entre légèrement moins de 2 fois dans la longueur totale, très comprimé; pédoncule caudal petit, comprimé, adultes armés de 2 ou 3 paires d'épines fortes, recourbées vers l'avant, sur les côtés. Tête entrant environ 4 fois dans la longueur totale, quelque peu triangulaire, profil supérieur légèrement concave; museau quelque peu arrondi et en saillie, bouche terminale, très petite, 2 rangées de dents semblables à des incisives sur la mâchoire supérieure, 6 à la rangée extérieure et 4 à la rangée intérieure, environ 6 dents en une seule série sur la mâchoire inférieure; fente branchiale très courte, entre l'œil et la base de la mâchoire pectorale. Œil grand, entrant $3\frac{2}{5}$ fois dans la longueur de la tête, placé haut et loin derrière sur la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, I, très forte épine, 2 rangées de barbillons sur le bord postérieur, environ 3 fois plus longue que le diamètre de l'œil, insérée au-dessus du bord postérieur de l'œil, 2^e dorsale, environ 30, 1^{er} rayon jamais prolongé, rayons du milieu plus longs que les autres et atteignant le diamètre de l'œil, premiers et derniers rayons plus courts, la nageoire commence à peu près à une longueur de tête derrière l'épine et se prolonge jusqu'au pédoncule caudal, ce qui rend sa base environ $1\frac{1}{4}$ fois plus longue que la tête; caudale de grosseur modérée, arrondie; anale, environ 30, 3^e et 4^e rayons plus longs que les autres, atteignant à peu près le diamètre de l'œil, les autres rayons graduellement plus courts, nageoire insérée sous la 2^e dorsale mais légèrement plus courte; pectorales de taille modérée, angle supérieur pointu, bord inférieur arrondi, rayons les plus longs atteignant $1\frac{1}{4}$ fois le diamètre de l'œil, base sous et derrière l'ouverture branchiale; pelviennes réduites à une épine rude, enfouie sur le bord ventral, sous et légèrement derrière l'extrémité des pectorales, bord intérieur de l'épine uni à un grand fanon qui se prolonge jusqu'à l'anus et qui déborde considérablement derrière une ligne joignant l'extrémité de la nageoire pelvienne à l'anus. Ligne latérale non apparente. Corps recouvert de petites écailles; écailles plus grandes sur le fanon.

COLORATION variable, allant du gris olive terne au vert préintense, avec taches ou bandes transversales plus foncées; nageoires dorsale et anale rosâtres, souvent avec taches foncées près des bases; nageoire caudale verdâtre; fanon bordé d'écarlate.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue d'emblée au profil dorsal concave de la tête, aux épines sur le pédoncule caudal et au grand fanon. L'Alutère orangé est dépourvu de tout fanon (voir aussi l'Alutère orangé).

TAILLE: Allant jusqu'à 8 pouces de longueur.

DISTRIBUTION: Parties tropicales de l'océan Atlantique. L'espèce est représentée du cap Cod au Brésil et un exemplaire a erré une fois jusqu'à la côte sud de Terre-Neuve.

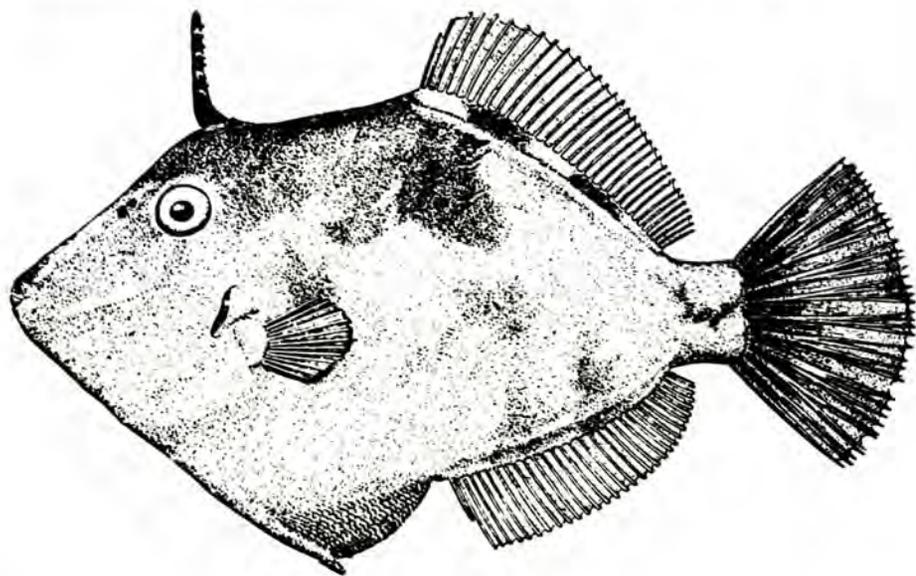
Répartition au Canada: L'espèce n'a été enregistrée qu'une fois, soit à Argentinia (T.-N.), au mois d'août 1932.¹⁸

Lime à grande tête

Planehead filefish

Monacanthus hispidus (Linné) 1766

DIAGNOSE: Corps court et haut, la plus grande hauteur, à mi-chemin entre l'épine dorsale et la 2^e nageoire dorsale, entre 2 fois dans la longueur totale, très comprimé; pédoncule caudal de taille modérée, comprimé. Tête triangulaire, entrant 4 fois dans la longueur totale, profils supérieur et inférieur presque droits, bouche très petite, terminale, d'une longueur bien inférieure au diamètre de l'œil, mâchoire supérieure portant 2 rangées de dents convergentes et en saillie, ressemblant à des incisives, environ 6 à la série extérieure et 4 à la série intérieure, mâchoire inférieure avec une seule rangée d'environ 6 incisives; ouverture branchiale courte, sous et derrière l'œil, d'une longueur à peu près égale au diamètre de l'œil. Oeil entrant 4 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur le côté de la tête. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, I, très forte épine, bord postérieur armé d'une double série de barbillons, longueur légèrement supérieure à 2 fois le diamètre de l'œil, insérée au-dessus du bord postérieur de l'œil, 2^e dorsale, 32-34, 1^{er} rayon souvent très



prolongé sous forme de filament chez les adultes, d'autre part, les rayons les plus longs vont du 7^e au 10^e, et leur longueur est légèrement inférieure à celle de l'épine, premiers et derniers rayons quelque peu plus courts, la nageoire commence au-dessus du milieu du corps et se termine au pédoncule caudal, base $2\frac{1}{3}$ fois plus longue que l'épine dorsale; caudale modérément grande, arrondie; anale, 31-34, légèrement plus basse que la 2^e dorsale, dépourvue de tout rayon filamenteux, même forme que la 2^e dorsale, sous laquelle elle est insérée; pectorales de grandeur modérée, bouts arrondis, base à faible distance derrière et légèrement sous l'ouverture branchiale; pelviennes réduites à une épine sous le bord ventral sous la partie postérieure des pectorales, l'os pelvien qui la soutient est rattaché au corps par un fanon qui va jusqu'à l'anus. Aucune ligne latérale évidente. Écailles petites, recouvrant complètement la tête et le corps, écailles quelque peu plus grandes sur le fanon.

COLORATION générale verdâtre, olive ou brunâtre. Jeunes exemplaires tachetés de plus foncé; coloration unie chez les adultes.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue des espèces étroitement apparentées, l'Alutère frangé, *M. ciliatus*, au profil dorsal droit de la tête et au fanon, qui ne se prolonge pas perceptiblement au-delà d'une ligne unissant l'anus et l'extrémité de l'épine pelvienne; le profil dorsal de *M. ciliatus* est concave et son fanon se prolonge considérablement au-delà de la ligne indiquée. La présence de l'épine pelvienne saillante et du fanon distingue la Lime à grande tête de l'Alutère frangé qui est dépourvu de ces deux caractéristiques.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur d'environ 10 pouces.

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique. De Halifax (N.-É.), au Brésil; l'espèce n'est pas commune au nord du cap Cod. Représentée aux îles Canaries et à Madère.

Répartition au Canada: La Lime à grande tête n'a été trouvée que comme espèce errante au large de la côte est du Canada. Un exemplaire a été capturé dans le havre d'Halifax (N.-É.), en 1928.²⁶⁴ Trois exemplaires ont été capturés au mois de septembre 1950, l'un d'eux au havre Ketch (N.-É.); l'autre à Shelburne (N.-É.); et le dernier à la plage Wilson, Campobello (N.-B.). Un exemplaire a été capturé au large de Lockeport (N.-É.), au mois d'août 1953. Tous étaient de petits sujets mesurant moins de 5 pouces de longueur.²⁶⁵

Famille des BALISTIDAE

Balistes

Les Balistes sont étroitement apparentés aux Alutères dont ils se distinguent par un certain nombre de traits facilement reconnaissables et qui sont exposés dans la description de la famille des Monacanthidae (p. 449).

Comme les Alutères, les Balistes sont essentiellement des espèces tropicales qui errent à l'occasion vers le nord jusqu'en notre région. Deux espèces ont été signalées.

CLÉ de la Famille des BALISTIDAE

Ligne latérale complète; coloration du corps allant ordinairement du brun au gris; taches bleues sur les nageoires dorsales, caudale et anale
..... Baliste gris, *Balistes capriscus* (p. 454)

Ligne latérale incomplète; 2 larges lignes bleues sur la face et quelques-unes rayonnant des yeux Baliste vieille, *Balistes vetula* (p. 456)

Baliste gris

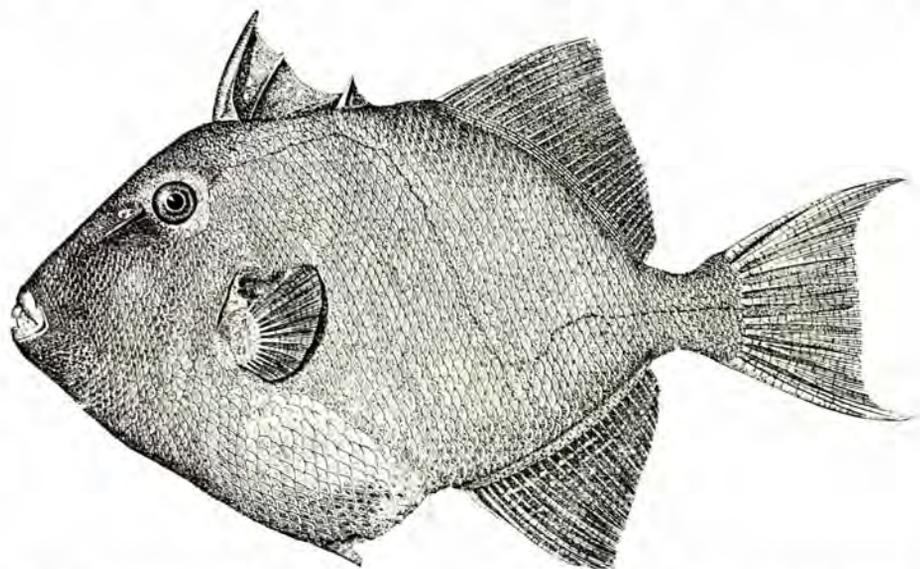
Gray triggerfish

Balistes capriscus Gmelin 1789

AUTRES NOMS VULGAIRES: triggerfish

DIAGNOSE: Corps court, haut, la plus grande hauteur entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, très comprimé, pédoncule caudal relativement petit, comprimé; tête triangulaire, profils supérieur et inférieur presque droits, entrant 4 fois dans la longueur totale, bord postérieur marqué seulement par une courte fente branchiale au-dessus de la base de la nageoire pectorale; bouche termi-

nale, petite, lèvres épaisses, angle de la bouche n'atteignant qu'environ le diamètre de l'œil à partir de l'extrémité du museau, 4 dents semblables à des incisives sur chaque côté de chaque mâchoire, quelque peu saillantes. Oeil entrant 5 fois dans la longueur de la tête, placé haut sur le côté, à peu près à 2 fois son propre diamètre au-dessus de l'extrémité supérieure de la fente branchiale. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, III, 1^{re} épine très forte, atteignant la moitié de la longueur de la tête, se bloque en position verticale mais peut être abaissée en touchant la 3^e épine, 2^e épine moins grosse, atteignant les $\frac{3}{4}$ de la longueur de la première qu'elle sert à enrayer, 3^e épine, $\frac{1}{3}$ de la longueur de la 1^{re}, la nageoire commence légèrement derrière l'œil, longueur de la base environ les $\frac{2}{3}$ de celle de la tête, 2^e dorsale, environ 27, 2^e rayon atteignant les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête, rayons décroissant ensuite graduellement au point où les derniers entrent environ 8 fois dans la longueur de la tête, la nageoire commence à faible distance derrière la 1^{re} dorsale et se termine



à la base du pédoncule caudal; caudale grande, tronquée, avec lobes dorsal et ventral prolongés et pointus; anale, environ 25, de même forme mais légèrement plus petite que la 2^e dorsale sous laquelle elle est insérée; pectorales arrondies, rayons supérieurs plus longs que les autres, entrant $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, base un peu plus bas que le milieu du côté et juste sous la fente branchiale; pelviennes petites, réduites à une seule épine enfouie formant une sorte de fanon, insérées sur le bord ventral du corps, quelque peu derrière l'extrémité des pectorales. Ligne latérale faible, plus facile à voir lorsque les écailles sont sèches, passant le long des joues, sous l'œil, ensuite remontant sur le côté jusqu'à l'intervalle entre les dorsales où elle plonge rapidement vers le milieu de l'anale, pour s'élever de nouveau et courir le long du milieu du pédoncule caudal. Tête et corps recouverts d'écailles qui sont plus fortes et ressemblent à une armure sous une ligne joignant l'œil, le bord inférieur de la nageoire pectorale et l'anus; rainure nue devant l'œil.

COLORATION variable; ordinairement gris brunâtre avec petites taches violettes sur la partie supérieure du dos, œil ordinairement entouré d'un anneau de taches bleues alternant avec des stries vert olive, taches violettes sur les côtés du museau, première dorsale tachetée et voilée de bleuâtre; deuxième dorsale jaunâtre pâle avec taches bleu ciel; pectorales verdâtres. On a vu de petits exemplaires dont la coloration générale était jaunâtre.⁴⁹

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue d'emblée du Baliste vieille à sa ligne latérale complète et à l'absence de lignes bleues rayonnantes sur les joues.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 19¼ pouces (49 cm).²⁶³

DISTRIBUTION: Les deux côtés de l'océan Atlantique tropical et la Méditerranée; l'espèce erre vers le nord jusqu'au Cap-Breton (N.-É.) dans l'Atlantique Ouest, et jusqu'à l'Irlande dans l'Atlantique Est.

Répartition au Canada: Des exemplaires de passage ont été signalés. L'un d'eux a été capturé près de Queensport (N.-É.), au mois de septembre 1932.⁴⁹⁸ Un autre a été pris à 5 milles au large de Port Bickerton (N.-É.), et un autre à la baie Rocky, comté de Richmond, (N.-É.) en 1956.²⁶⁵ Des exemplaires de l'espèce ont été capturés dans le havre d'Halifax en 1910, 1937,³⁰⁴ et 1950, les derniers étant conservés à la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.). Un autre exemplaire en provenance d'un point situé à 15 milles au sud-est de l'entrée du havre d'Halifax et capturé au mois de septembre 1957 est aussi conservé à St. Andrews. Au large, le Baliste a été signalé sur le Banquereau,⁹¹ et à un point situé à 24 milles sud-est-quart-sud de l'île de Sable, au mois de juillet 1931.¹⁸⁶

Baliste vieille

Queen triggerfish

Balistes vetula Linné 1758

Le rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries (1953) signale la capture d'un exemplaire de l'espèce au large des bancs de la Nouvelle-Écosse, dont l'identification a été faite par M. W. J. Dyer, de la Station de technologie d'Halifax. La coloration du Baliste vieille est si frappante qu'il semble peu probable qu'on puisse se méprendre sur son identité. La présence de l'espèce n'a pas été signalée dans le golfe du Maine.

Famille des OSTRACIONTIDAE

Coffres

Ces petits Poissons sont renfermés dans une coquille osseuse ou coffre formé par la fusion des écailles, le pédoncule caudal étant seul libre et flexible. Ce sont des poissons léthargiques, qui ont sacrifié la vitesse au blindage et qui, comme les autres membres de l'ordre, sont essentiellement des espèces tropicales, errant de temps à autre vers le nord ou emportées dans cette direction par les courants océaniques.

Coffre tuberculé

Trunkfish

Lactophrys trigonus (Linné) 1758

Le Coffre tuberculé, *Lactophrys trigonus* a été signalé officieusement à la suite du débarquement d'un exemplaire à Halifax. Il s'agit d'une espèce tropicale et sous-tropicale qu'on dit représentée vers le nord le long de la côte atlantique jusqu'au Massachusetts, bien que la présence de l'espèce n'ait pas été signalée dans le golfe du Maine. Son apparition dans notre région serait tout à fait exceptionnelle.

Ce sont de petits Poissons marins, corpulents, jouissant de la singulière faculté de pouvoir gonfler une expansion du gosier ressemblant à un sac au point de devenir presque ou très sphérique, ce qui constitue un mécanisme de défense. La bouche est petite et les dents, qui ressemblent à un bec, sont soudées, bien qu'une suture médiane soit visible aussi bien à la mâchoire supérieure qu'à la mâchoire inférieure.

Ce sont des espèces tropicales qui, à l'occasion, errent loin vers le nord.

CLÉ des Familles des TETRAODONTIDAE et des DIODONTIDAE

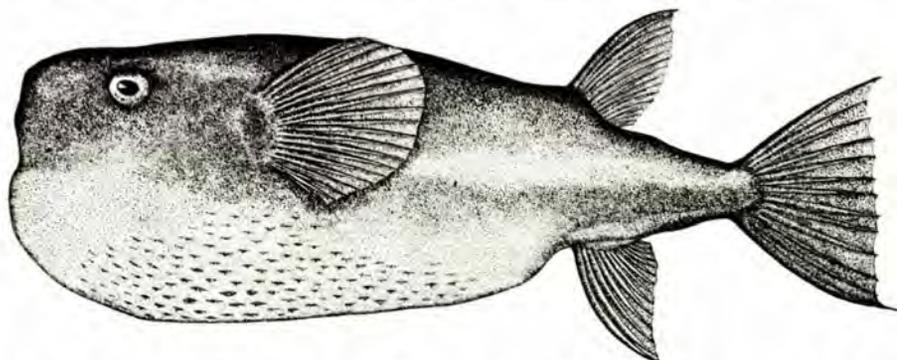
- 1 Corps couvert d'épines longues et fortes; dents de chaque mâchoire soudées ensemble, ressemblant à un bec (Diodontidae)
 Atinga barriolé, *Chilomycterus schoepfi* (p. 459)
- Corps nu ou ne portant que de petits piquants dispersés; dents de chaque mâchoire soudées mais séparées en 2 parties par une suture médiane (Tetraodontidae) 2
- 2 Huit rayons à la nageoire dorsale molle; 7 rayons mous à la nageoire anale; peau sur les parties antérieures de la tête et du corps armée de menus piquants
 Sphéroïde du nord, *Spherooides maculatus* (p. 458)
- Quinze rayons à la nageoire dorsale molle; 14 rayons mous à la nageoire anale; épines osseuses, fortes (à base cruciforme) sur la face ventrale
 Orbe étoilé, *Lagocephalus lagocephalus* (p. 457)

Orbe étoilé

Oceanic puffer

Lagocephalus lagocephalus Linné 1758

M. W. Templeman⁴⁷¹ signale un exemplaire de 60 cm de longueur recueilli vivant sur la grève à la pointe Verte, baie de Plaisance (T.-N.), le 26 août 1961.



La pointe Verte est située sur la côte sud-est, par 47° 14' de latitude nord et 54° 01' de longitude ouest. Ce Poisson aurait été jeté sur la côte par une violente tempête.

Dans son rapport détaillé sur l'exemplaire en question, Templeman établit l'identité du sujet de façon indiscutable. En effet, les grandes bases cruciformes des épines cutanées, ainsi que le dénombrement élevé des rayons à la nageoire dorsale (15) et à la nageoire anale (14), sont sans équivoque. L'auteur note de plus que, sauf pour un exemplaire des Bermudes signalé par Fowler,¹⁴¹ il semble n'y avoir aucune autre mention de l'espèce dans la région de l'Atlantique Ouest.

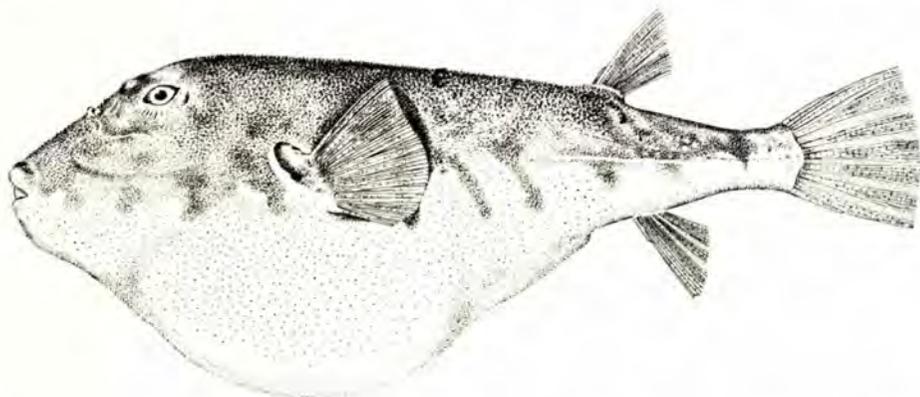
Sphéroïde du nord

Northern puffer

Spheroïdes maculatus (Bloch et Schneider) 1801

AUTRES NOMS VULGAIRES: swellfish, balloonfish, puffer

DIAGNOSE: Corps, lorsqu'il n'est pas gonflé, environ 3 fois aussi long que haut, arrondi, diminuant à partir de la région de la base de la nageoire pectorale jusqu'au pédoncule caudal qui est plutôt grêle. Tête entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, en pointe arrondie, profil supérieur droit, fente branchiale petite, d'une longueur égale à $1\frac{1}{2}$ fois le diamètre horizontal de l'œil, courant obliquement vers le bas et vers l'arrière, quelque peu au-dessus du milieu du côté; bouche terminale, très petite, mâchoires inférieure et supérieure sans dents véritables, mais dont les os forment des arêtes coupantes, chacune divisée par une suture, ce qui donne l'apparence de 2 incisives dessus et dessous. Oeil petit, ovale, diamètre horizontal plus grand, entrant 8 fois dans la longueur de la tête, près du point le plus élevé du profil dorsal. Nageoires: dorsale (1), 8, deuxième



rayon plus long que les autres, soit $2\frac{1}{2}$ fois le plus grand diamètre de l'œil, rayons subséquents plus courts, longueur de la base égale au plus grand diamètre de l'œil, insérée aux $\frac{2}{3}$ de la longueur totale du corps à partir du museau; caudale modérément grande, arrondie, mais avec coins angulaires; anale, 7, de même forme que la dorsale mais un peu plus grande qu'elle, prenant son origine sous la partie postérieure de la dorsale; pectorales de grandeur modérée, rayons les plus grands égalant la longueur des plus longs rayons de la dorsale, bouts arrondis avec coins angulaires, base insérée sur le milieu du côté, juste derrière l'extrémité inférieure de la fente branchiale; pelviennes absentes. Ligne latérale visible postérieurement. Tête et corps sans écailles, mais entièrement, sauf la partie inférieure du pédoncule caudal, recouverts de petits piquants raides et rapprochés les uns des autres.

COLORATION: Dessus olive foncé, parfois marbré, flancs jaune verdâtre marqués de 6 à 8 barres transversales foncées, indéfinies; ventre blanc.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: À l'état dégonflé, le Sphéroïde du nord ressemble aux Balistes et aux Alutères, mais il lui manque une épine dorsale et ses nageoires dorsale et anale sont beaucoup plus courtes. Il n'est pas comprimé comme les Alutères le sont. Bien qu'oblique, sa fente branchiale est inclinée en direction opposée à celle des Balistes et des Alutères.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 14 pouces.

DISTRIBUTION: Côte atlantique des États-Unis, de la Floride au cap Cod; cependant, l'espèce erre jusqu'au Maine, à la baie de Fundy et au sud de Terre-Neuve.

Répartition au Canada: Signalé une fois à la baie Hermitage (T.-N.).¹¹ Un petit exemplaire a été capturé au mois de juillet 1951, près de Kingsport (N.-É.), dans le bassin des Mines.²⁶⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Les Sphéroïdes sont des Poissons côtiers qui entrent parfois dans les estuaires. Ils se nourrissent de petits Crustacés, de Mollusques, de Vers marins, etc. Au sud du cap Cod, la fraie se produit à la fin du printemps et au début de l'été. Les œufs mesurent environ 1/30 de pouce de diamètre; ils adhèrent aux objets sur le fond. Le Sphéroïde peut se gonfler d'air ou d'eau, s'il est inquiété, au point de devenir presque globulaire; il peut se dégonfler à volonté. Les petits alevins de moins d'un demi-pouce de longueur peuvent se gonfler.^{49, 520}

Famille des DIODONTIDAE

Atingas

Les Atingas sont étroitement apparentés aux Sphéroïdes à qui ils ressemblent par plusieurs caractéristiques structurales aussi bien que par leurs mœurs en général. Cependant, les Atingas ont le corps couvert de longues épines osseuses, proéminentes, chacune étant soutenue par une base à 2 ou 3 branches. Ils ont aussi la faculté de se gonfler, ce qui les fait paraître plutôt comme une boule épineuse. Ils se distinguent en outre du Sphéroïde par leurs dents soudées sans sutures médianes aux mâchoires supérieure et inférieure. Les dents des Sphéroïdes ont une suture médiane distincte.

Atinga barriolé

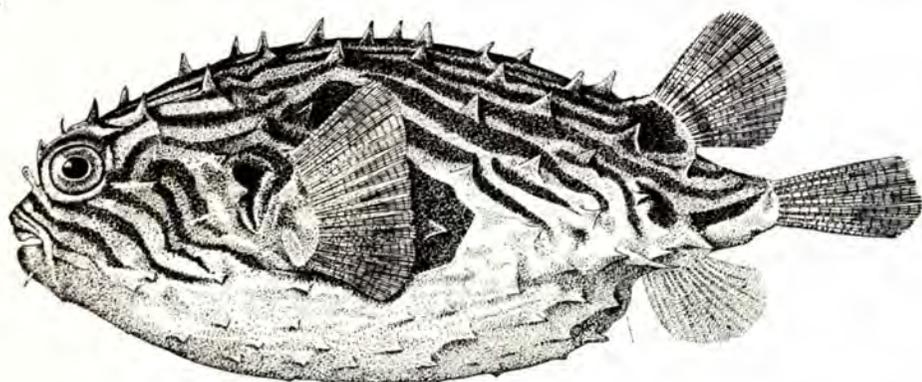
Striped burrfish

Chilomycterus schoepfi (Walbaum) 1792

AUTRES NOMS VULGAIRES: porcupine fish, swellfish, burrfish

DIAGNOSE: Corps ovale, large et légèrement aplati, la plus grande hauteur, à peu près au milieu du corps, entre $2\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale, tous les contours sont arrondis; pédoncule caudal petit; fortes épines triangulaires réparties de façon clairsemée sur toute la tête et le corps, longueur des épines du dos égale à la moitié du diamètre de l'œil, épines du ventre plus petites que les autres, de 8 à 10 épines sur toute ligne quelconque à partir du museau jusqu'à la queue. Tête entrant $3\frac{3}{4}$ fois dans la longueur totale, profils arrondis, fente branchiale à mi-flanc, d'une longueur égale au diamètre de l'œil; ouvertures des narines prolongées de manière à former une seule saillie tubulaire devant la ligne qui joint les yeux; bouche terminale petite, angle devant l'œil, pas de dents véritables, mais les os des mâchoires supérieure et inférieure ont des arêtes coupantes, pas de

suture médiane entre ces os. Oeil entrant $4\frac{1}{2}$ fois dans la longueur de la tête, placé vers le devant et haut sur la tête, intervalle entre les yeux large et concave. Nageoires: dorsale (1), 10-12, arrondie, longueur des rayons égale à $2\frac{3}{4}$ fois le diamètre de l'œil, base de la nageoire égale à $1\frac{1}{4}$ fois le diamètre de l'œil, insérée loin derrière sur le corps, juste devant le pédoncule caudal; nageoire caudale longue, étroite, arrondie; anale, 10-12, sous la dorsale et de même forme et de même taille qu'elle; pectorale large, bout tronqué avec coins arrondis, rayons les plus longs de même longueur que ceux de la nageoire dorsale, base à mi-côté, à faible distance derrière la fente branchiale; pelviennes absentes. Pas de ligne latérale apparente.



COLORATION: La coloration générale du fond varie du vert à l'olive et au brun; ventre pâle. Dos et flancs marqués de bandes irrégulières, larges, allant du brun au noir, courant vers l'arrière et vers le bas. Taches foncées sous la nageoire dorsale, au-dessus de l'anale et derrière les nageoires pectorales; une autre tache au-dessus de la base des pectorales.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue d'emblée à sa forme ovale et à sa couverture de fortes épines triangulaires. Diffère au surplus de l'Orbe à ses yeux plus grands, ronds et placés vers l'avant de la tête, ainsi qu'à sa nageoire anale directement sous la dorsale, tandis que celle de l'Orbe est légèrement derrière; de plus, les plaques osseuses de la bouche de l'Atinga barriolé ne sont pas séparées par une suture médiane, tandis que celles de l'Orbe le sont.

TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 10 pouces.

DISTRIBUTION: Du cap Cod à la Floride sur la côte est des États-Unis; cependant, l'espèce est plus abondante à partir de la Caroline vers le sud; elle erre à l'occasion jusqu'au Maine et à la Nouvelle-Écosse.

Répartition au Canada: Il n'existe qu'une seule mention de l'espèce, soit un exemplaire de 3 pouces de longueur qui a été capturé en eau profonde au large de Sambro, près d'Halifax (N.-É.), durant l'été de 1896 ou à peu près.³⁵²

Famille des MOLIDAE

Môles

Il s'agit d'une petite famille de poissons pélagiques à forme singulière, généralement trouvés dans les mers chaudes. Ils offrent l'apparence d'une tête sans corps;

ils ont une nageoire dorsale et une nageoire anale hautes et pas de nageoire caudale. Les jeunes Mômes ne ressemblent pas aux adultes et leur corps est plus haut, mais ils sont quand même dépourvus de nageoire caudale. Au lieu d'avoir un corps qui se termine abruptement par une frange ressemblant à du cuir, les jeunes sujets ont une rangée d'épines.

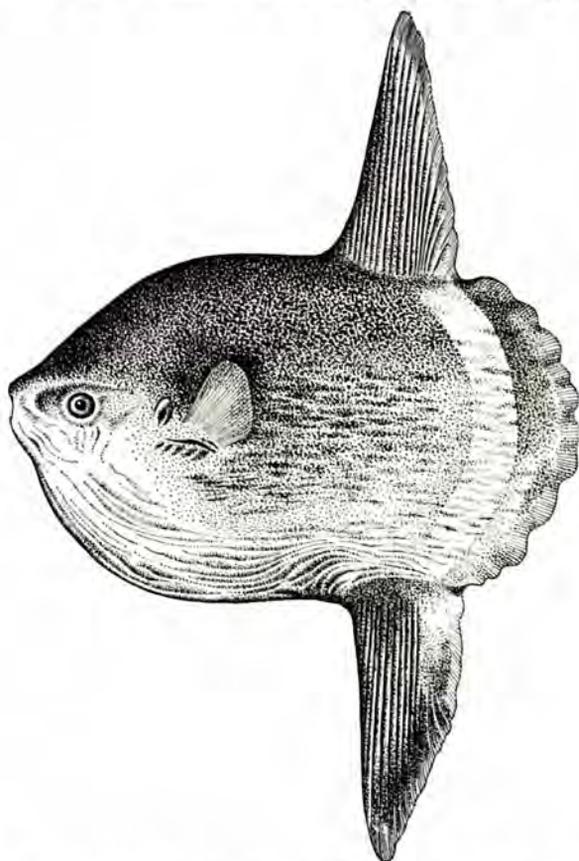
Une espèce se rencontre à l'occasion dans notre région.

Môme commun

Ocean sunfish

Mola mola (Linné) 1758

DIAGNOSE: Corps ovale, court et haut, la plus grande hauteur entre $1\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale, comprimé, d'une épaisseur à peu près égale au quart de la hauteur, faible réduction de la hauteur postérieurement, en conséquence il n'y a pas de pédoncule caudal; l'apparence générale est celle de la tête et de la partie antérieure d'un gros poisson dont le corps serait coupé derrière



la nageoire dorsale. Tête entrant $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, profils supérieur et inférieur à pic, comprimée; fente branchiale courte, d'une longueur à peu près égale au diamètre de l'œil, située sur le côté approximativement au niveau de l'œil; bouche terminale, petite, dents ressemblant à un bec, complètement unies sur chaque mâchoire, bourrelet ressemblant à un nez débordant.

dent la mâchoire supérieure. Oeil petit, entrant 6 fois dans la longueur de la tête, en ligne avec la bouche et à peu près à mi-chemin entre la bouche et la fente branchiale. Nageoires: dorsale (1), 15-18, formant un triangle élevé dont le 6^e et le 7^e rayons sont plus longs que les autres, soit à peu près la moitié de la longueur du corps, longueur de la base égale à la moitié de la hauteur de la nageoire, insérée nettement derrière les nageoires pectorales; caudale épaisse et courte, se prolongeant le long de toute la marge postérieure du corps, ressemblant plus à un repli de peau qu'à une nageoire typique, marge festonnée; anale, 15-18, de même taille et de même forme que la dorsale, sous laquelle elle est insérée; pectorales relativement petites, rayons les plus longs atteignant 3 fois le diamètre de l'œil, base horizontale sous et derrière la fente branchiale, de façon que la nageoire se trouve dirigée vers le haut; nageoires pelviennes absentes. Pas de ligne latérale. Pas d'écaillés; corps recouvert d'une peau élastique, épaisse et forte, avec un revêtement de petits tubercules osseux qui lui donne l'apparence d'une peau de requin.

COLORATION: Dessus gris foncé, flancs brun grisâtre avec reflets argentés, ventre allant du noirâtre au blanc sale.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Ne saurait être confondu avec aucune autre espèce représentée dans les eaux canadiennes. Les nageoires dorsale et anale hautes et son apparence postérieure coupée le font reconnaître d'emblée.

TAILLE: Des Mômes allant jusqu'à près de 11 pieds de longueur ont été signalés; un exemplaire en provenance de la Californie dépassait légèrement 8 pieds de longueur et pesait 1800 livres. Les exemplaires mesurant plus de 5 pieds de longueur et pesant plus de 500 livres sont exceptionnels.⁴⁰

DISTRIBUTION: Mers tropicales et tempérées dans toutes les parties du monde, aussi bien près de la côte que dans les eaux hauturières. Dans les eaux de l'Océan Atlantique Nord, l'espèce se rencontre aussi loin vers le nord que le golfe St-Laurent et la côte extérieure de Terre-Neuve, vers l'ouest; du côté est jusqu'à la Norvège du Nord.

Répartition au Canada: Signalé fréquemment dans le golfe Saint-Laurent. Un exemplaire s'est échoué à Curling, baie des Îles (T.-N.), au mois d'octobre 1926;⁴⁰ l'espèce est rare à Anticosti, mais un exemplaire a été vu à Pointe-des-Monts (P.Q.);⁴⁵ à Métis Beach (P.Q.) au mois d'octobre 1949;¹²³ à Gaspé (P.Q.);⁴⁵⁰ à Shédiac (N.-B.), au cap Egmont et au large de Malpèque (Î.-P.-É.) ainsi qu'aux Méchins (P.Q.);³²⁰ au havre Bathurst (N.-B.);⁹³ aux îles de la Madeleine (P.Q.);⁴⁰ connu à Chéticamp (N.-É.)⁹⁵ et dans le détroit de Cabot.²⁰ L'espèce a aussi été signalée dans la baie Notre-Dame (T.-N.), au mois de septembre 1932.¹⁷ Elle se rencontre occasionnellement à Canso (N.-É.);⁹¹ le M.V. *J.J. Cowie* en a harponné un exemplaire de 300 livres à Ketch Harbour (N.-É.), au mois de septembre 1950. Occasionnellement débarqué à Halifax (N.-É.). Le Môle paraît moins commun dans la baie de Fundy; signalé au havre de Saint-Jean (N.-B.);⁹³ un exemplaire de 500 livres a été capturé à Chance Harbour (N.-B.), au mois d'août 1951.

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: Le Môle est un visiteur estival aussi bien dans les eaux côtières que dans les eaux hauturières du Canada. Bien qu'ordinairement vu à la surface, on signale qu'un exemplaire a été capturé à la ligne à main par 20 brasses de profondeur dans le golfe du Maine.⁴⁰

Un assortiment de nourriture a été trouvé dans des estomacs de Mômes, notamment des Méduses, des Cténophores, des Crustacés, des Mollusques et des Ophiures;⁴⁰ deux Encornets ont été trouvés dans l'estomac d'un exemplaire débarqué à Canso (N.-É.).⁹¹

Ordre des PEDICULATI (Lophiiformes) — BAUDROIES

Le corps des Baudroies est généralement court et fort, et elles se distinguent d'emblée des autres Poissons à la première épine de leur nageoire dorsale épineuse réduite, qui est insérée loin vers l'avant sur le dessus de la tête. Cette épine, parfois désignée sous le nom de "filament pêcheur" (illicium) se termine par un volet ou une houppe de tissu, la structure entière étant utilisée comme une ligne boëtée; la première épine est modifiée de différentes manières chez les divers groupes.

Les Baudroies ont de petites ouvertures branchiales généralement placées loin vers l'arrière, leurs nageoires pelviennes sont thoraciques lorsqu'elles sont présentes et elles se composent d'une épine et de 5 rayons mous, leur corps est nu ou partiellement couvert de petites ou de grandes épines.

Environ 150 espèces sont reconnues et classifiées en trois sous-ordres et 15 familles. La plupart des espèces vivent en eau profonde et se déplacent sur le fond, mais au moins une se rencontre parmi les algues flottantes ou dans les eaux côtières tropicales. Six espèces appartenant à cinq familles ont été signalées dans notre région.

CLÉ des Espèces de l'Ordre des PEDICULATI — Baudroies, Chauve-souris

- | | | |
|---|--|---|
| 1 | Nageoires pelviennes présentes | 2 |
| | Nageoires pelviennes absentes | 4 |
| 2 | Tête et corps comprimés latéralement; coloration jaune pâle et marbrée | |
| | Sargassier, <i>Histrio histrio</i> (p. 467) | |
| | Tête et corps abaissés ou aplatis dorso-ventralement | 3 |
| 3 | Illicium (première épine dorsale sur la tête) long et grêle; peau nue | |
| | Baudroie d'Amérique, <i>Lophius americanus</i> (p. 464) | |
| | Filament pêcheur en forme de court tentacule rostral, osseux et couvert de petits tubercules osseux | |
| | Chauve-souris atlantique, <i>Dibranchus atlanticus</i> (p. 468) | |
| 4 | Grandes plaques osseuses, chacune portant une épine médiane, parsemées sur le corps, pas de caroncules sur le dos | |
| | Football atlantique, <i>Himantolophus groenlandicus</i> (p. 470) | |
| | Corps dépourvu de grandes plaques osseuses mais portant 2 ou 3 caroncules sur le dos | 5 |
| 5 | Corps avec 2 caroncules devant la nageoire dorsale molle chez les femelles, filament pêcheur long et grêle; mâles sans pigmentation sur la tête ou le corps. | |
| | Grand pêcheur abyssal, <i>Ceratias holboelli</i> (p. 472) | |
| | Corps portant 3 caroncules devant la nageoire dorsale molle chez les femelles, filament pêcheur court; mâles avec pigmentation sur l'opercule, le dos et le pédoncule caudal | |
| | Petit pêcheur abyssal, <i>Cryptopsaras couesi</i> (p. 473) | |

Sous-ordre des LOPHIOIDEA

Famille des LOPHIIDAE

Baudroies

Les Lophiidae sont la seule famille du présent sous-ordre, dont les membres sont caractérisés par les traits suivants: grandes têtes, bouches larges avec dents abaissables ou articulées ressemblant à des crocs, nageoires pelviennes présentes et composées d'une épine et de cinq rayons mous.

La famille compte environ 20 espèces, toutes marines, et certaines d'entre elles se rencontrant dans les mers chaudes. Une espèce est établie dans notre région.

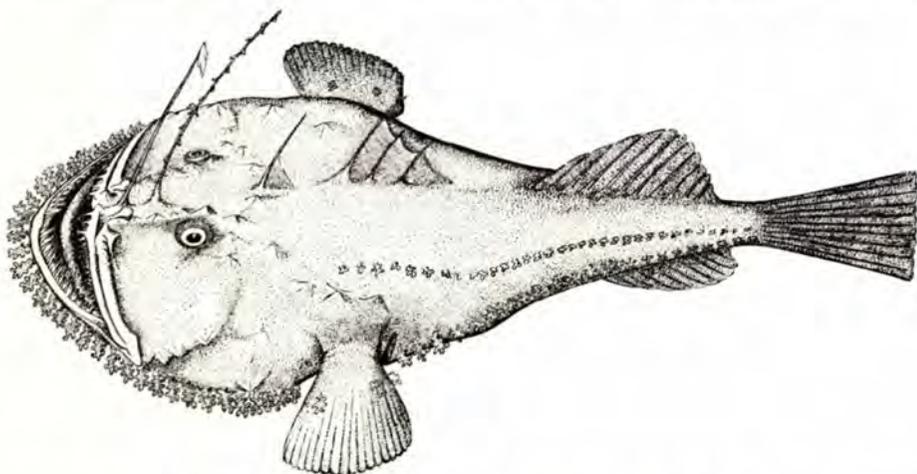
Baudroie d'Amérique

Monkfish

Lophius americanus Valenciennes 1837

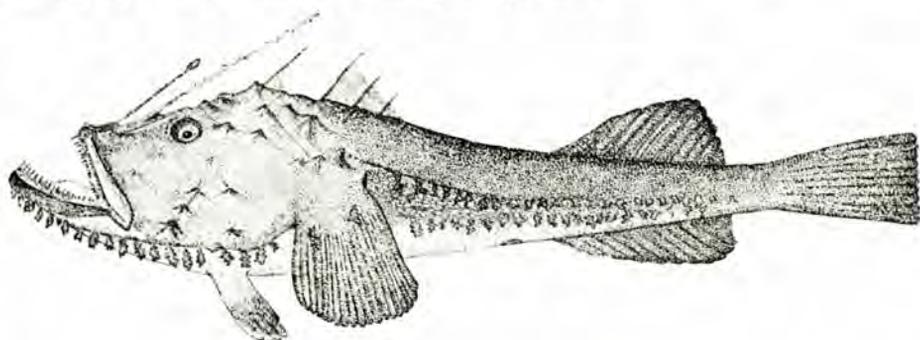
AUTRES NOMS VULGAIRES: goosefish, angler, all-mouth, fishing frog, baudroie, diable de mer, poisson-pêcheur

DIAGNOSE: Corps très aplati, la plus grande largeur, qui se présente au niveau des nageoires pectorales, entre environ 3 fois dans la longueur totale, après quoi le corps diminue uniformément jusqu'au pédoncule caudal qui est petit et cylindrique; corps très mou, de sorte qu'il s'affaisse partiellement lorsqu'il est retiré de l'eau. Tête très grande, plus large que le tronc, aplatie, entrant environ $2\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, contour frontal arrondi, plusieurs tubercules coniques, bas, sur le dessus de la tête, près du bord intérieur des yeux et derrière les yeux; bouche très grande, presque aussi large que la tête, terminale, mâchoire inférieure débordant considérablement la mâchoire supérieure, une rangée de grandes dents irrégulières ressemblant à des canines, pour la



plupart abaissables, à chaque mâchoire; vomer et os palatins armés de fortes dents. Ouvertures branchiales derrière les nageoires pectorales dans l'aisselle inférieure des nageoires. Oeil petit, entrant environ 10 fois dans la longueur de la tête, situé sur le dessus de la tête et dirigé vers le haut. Nageoires: dorsales (2), 1^{re}, I-I-I-III, épines très distancées, les 3 premières sur le dessus de la tête et non réunies par une membrane, les trois autres légèrement derrière les bases des nageoires pectorales et reliées par de minces membranes, toutes ces épines sont grêles mais raides, la 1^{re} est insérée à faible distance derrière l'extrémité de la mâchoire supérieure, sa longueur est à peu près égale au quart de celle de la tête, et elle porte à son extrémité une excroissance charnue,

qui constitue le "leurre", 2^e épine aussi longue ou plus longue que la 1^{re}, insérée juste devant le niveau des yeux, ces deux épines sont abaissables, 3^e épine la moitié moins longue que les deux premières, insérée juste devant une ligne joignant les bases des pectorales, les 3 dernières épines progressivement plus courtes, 2^e dorsale, 10-11, rayons du milieu plus longs que les autres, à peu près de même longueur que la 3^e épine, base de la nageoire 2½ fois plus longue que haute, insérée plus près de la caudale que les pectorales; caudale de taille modérée, épaisse, tronquée, ce qui donne à toute la nageoire la forme d'un balai; anale, 9-10, épaisse, commençant sous le milieu de la 2^e dorsale et se terminant derrière la fin de la dorsale, un peu plus basse et un peu plus courte que la 2^e dorsale; pectorales fortes, charnues, bases ressemblant quelque peu à des bras, bouts festonnés et arrondis, insérées sur les côtés du corps environ au tiers de sa longueur à partir du devant de la bouche; pelviennes aussi épaisses, insérées sur la face inférieure de la tête, bien en avant des pectorales. Peau sans écailles, lisse et glissante, série de franges ou pattes charnues, ramifiées, le long du bord de la mâchoire inférieure, se prolongeant vers l'arrière sur les côtés de la tête presque jusqu'à la base des pectorales; deux rangées de pattes semblables, mais plus petites, à partir d'un point situé au-dessus et derrière les nageoires pectorales jusqu'au bout du pédoncule caudal; quelques pattes semblables sur les nageoires pectorales.



COLORATION: Dessus brunâtre, pommelé de fines marques foncées; ventre blanc sale; nageoires dorsale, caudale et pectorales de la même couleur que le dos mais plus foncées et presque noires aux extrémités; nageoires pelviennes rougeâtres.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: L'apparence de la Baudroie est si exceptionnelle que ce Poisson est facile à reconnaître. La forme aplatie, la bouche énorme, les épines érectiles sur la tête, et les nageoires pectorales quelque peu semblables à des bras sont suffisamment caractéristiques. L'Hémiraptère atlantique est le seul habitant des mers du nord qui lui ressemble plutôt vaguement, mais ce Poisson est plus haut que large et ses fentes branchiales sont larges, tandis que celles de la Baudroie sont petites.

TAILLE: Allant jusqu'à 4 pieds de longueur et atteignant le poids de 50 à 60 livres.

DISTRIBUTION: Côte est de l'Amérique du Nord à partir de la partie nord du golfe Saint-Laurent vers le sud jusqu'à la Caroline du Nord, sur les hauts-fonds et dans les eaux profondes; en eau profonde seulement au large de la Barbade, dans le golfe du Mexique et au large du Brésil.⁴⁹ Il existe des doutes quant à l'espèce qui se rencontre dans ces eaux tropicales. Une espèce semblable se rencontre en Europe à partir des îles Féroé et de la Norvège vers le sud, ainsi que dans l'océan Atlantique Sud jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Répartition au Canada: Dans le nord du golfe Saint-Laurent, la Baudroie a été signalée à Longue-Pointe et à l'anse des Dunes, près de Mingan (P.Q.)¹³⁹ ainsi qu'à l'île Grand-Mécatina, par 50°48' de latitude nord et 58°52' de longitude ouest.²⁶⁷ L'espèce est enregistrée à l'égard de Gaspé (P.Q.);⁴⁶⁰ de la baie des Chaleurs à Bathurst (N.-B.);⁸⁸ de l'estuaire de la Miramichi;^{93, 312} de Tignish (Î.-P.-É.);⁹² d'un point situé à mi-chemin entre le rocher aux Oiseaux et le cap Anguille (T.-N.);⁴⁶⁴ et de Gros-Cap, îles de la Madeleine (P.Q.);⁴⁰ elle est aussi connue des pêcheurs de Chéticamp (N.-É.).⁹⁵ Commune au large de Canso (N.-É.);⁹¹ dans les eaux côtières en général et sur les bancs au large de la Nouvelle-Écosse;^{102, 513} accores sud et nord-est du Grand Banc.^{17, 18, 19} Capturée en nombre modéré dans toute la baie de Fundy et dans la baie St. Mary; aussi dans le bassin d'Annapolis et dans le bassin des Mines.²⁰⁵

NOTES BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES: La Baudroie est un Poisson de fond occupant une gamme étendue de profondeur jusqu'à 365 brasses. Elle tolère de grands écarts de température, soit de 32 à 70°F, bien qu'elle semble se diriger vers les eaux plus profondes lorsque les eaux de surface se réchauffent.

Dans les eaux du Canada, la Baudroie fraie de juin à septembre. Les œufs mesurent environ 1/16 de pouce de diamètre et ils ont un ou plusieurs globules d'huile allant du jaune pâle au rosâtre. Le trait le plus extraordinaire de la fraie de la Baudroie est que les œufs sont pondus dans une feuille ou voile de mucus qui flotte à la surface et qui peut mesurer de 30 à 40 pieds de longueur sur un pied ou davantage de largeur. Ce voile, produit d'une seule femelle, peut remplir un baquet au point d'en déborder et peut renfermer jusqu'à 1 1/3 million d'œufs; des voiles renfermant 3 millions d'œufs ont été trouvés. Ces voiles sont de teinte légèrement violette.

Les œufs éclosent dans l'espace d'une à trois semaines et les épines de la tête et les nageoires pelviennes des alevins qui en résultent sont drôlement allongés. Les œufs se développent à des températures réparties sur une gamme étendue.⁴¹ Des alevins à diverses phases de croissance ont été trouvés près du banc Sambro,¹⁰² sur le banc de l'île de Sable et l'accore nord-est du Grand Banc;^{17, 19} aussi près du rocher Brazil, au large du sud de la Nouvelle-Écosse.⁸⁰

La Baudroie peut atteindre 2½ pouces de longueur avant le premier hiver et 4½ pouces de longueur lorsqu'elle est âgée d'un peu plus d'un an. Les études d'otolithes indiquent que les poissons de 30 pouces de longueur sont âgés de 9 ans, et que ceux de 40 pouces de longueur sont âgés de 12 ans.⁸⁸

La Baudroie consomme un vaste assortiment de Poissons comprenant notamment les espèces suivantes: Hareng, Lançon, Gaspereau, Alose tyran, Éperlan, Aiglefin, Maquereau, Tanche-tautogue, Bar d'Amérique, Chaboisseau, Hémitriptère, Cardeaux et Raies. Des Saumons et des Aloses ont été trouvés dans leurs estomacs, mais seulement lorsque ces poissons avaient été pris dans une pêcherie où ils étaient à l'étroit. En pleine mer, la réussite de telles captures serait improbable. La Baudroie a été observée se tenant à l'affût avec le leurre de la 1^{re} épine dorsale exposé et jouant le rôle d'appât pour les poissons imprudents. Plusieurs invertébrés, notamment des Crabes, des Encornets, d'autres Mollusques, des Astéries et des Vers marins sont aussi consommés, et des oiseaux de mer ont même été trouvés dans leurs estomacs.

Bien que plusieurs millions de livres de Baudroie (d'une espèce étroitement apparentée) soient consommées annuellement en Europe, il ne s'est produit rien de

la sorte sur notre continent. Considérées comme poissons de rebut quand elles apparaissent dans la prise des chalutiers, les Baudroies servent à la fabrication de farine de poisson. Des mâchoires inférieures de Baudroie, bien développées et garnies de leur imposante denture, sont fréquemment trouvées le long des grèves côtières.

Sous-ordre des ANTENNARIOIDEA

Les Poissons de ce sous-ordre sont généralement petits et ils ont de petites bouches (en comparaison des grandes bouches des Poissons lophioïdes), et la plupart ont la peau piquante.

Ce sous-ordre est représenté dans les eaux canadiennes par deux familles.

Famille des ANTENNARIIDAE

Sargassiers

Ce sont de petits Poissons plutôt comprimés, ayant trois rayons de nageoires sur la tête. Les nageoires pectorales sont bien développées, ressemblant quelque peu à des bras, les nageoires pelviennes sont présentes et en position jugulaire. Ce sont des Poissons colorés, vivant souvent parmi ou sur les algues flottantes.

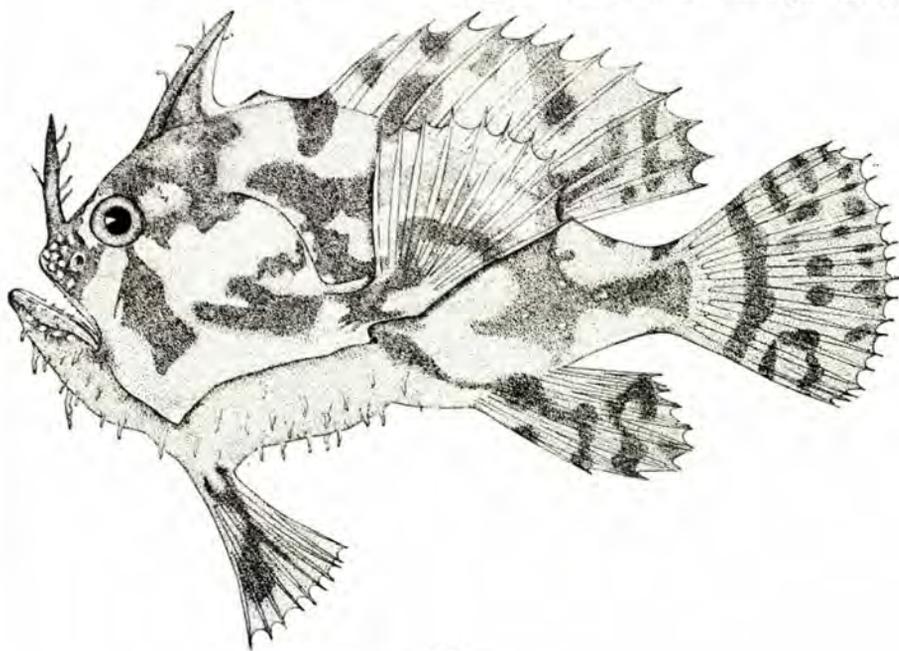
Une seule espèce a été signalée dans notre région.

Sargassier

Sargassumfish

Histrio histrio (Linné) 1758

Le Sargassier est une espèce d'eau chaude qui se trouve d'une façon assez caractéristique parmi les algues flottantes. Bigelow et Schroeder⁴⁹ en signalent deux



exemplaires capturés au large du banc Georges, un en 1930 et l'autre en 1937. Dans la collection de la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.), se trouve un exemplaire recueilli à la surface au moyen d'une époussette par 43°18' de latitude nord et 55°50' de longitude ouest. Il s'agit vraisemblablement de l'endroit le plus septentrional où l'espèce a été signalée dans les eaux atlantiques de l'Amérique du Nord.

Famille des OGCOEPHALIDAE

Chauve-souris

Les Chauve-souris sont de petits Poissons d'apparence bizarre. Le devant du corps et la tête sont larges et aplatis, le museau quelque peu élevé, la dorsale épineuse réduite à un petit tentacule rostral, les pelviennes sont présentes et thoraciques et la tête et le corps sont recouverts de petits tubercules osseux ou d'épines. Les Chauve-souris sont des espèces d'eau profonde qui se tiennent sur le fond et qui sont très répandues dans les océans du monde.

Une seule espèce a été signalée dans notre région.

Chauve-souris atlantique

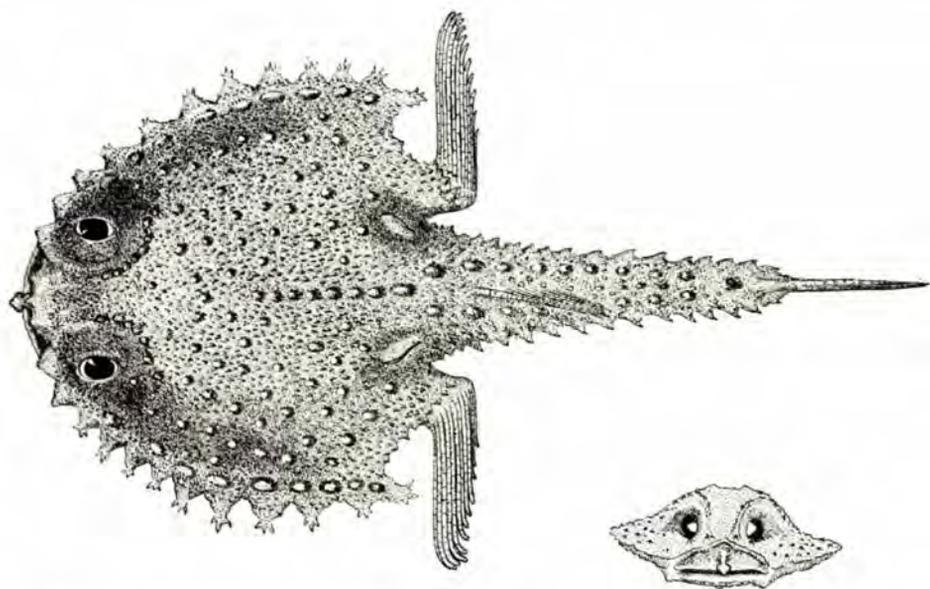
Atlantic batfish

Dibranchus atlanticus Peters 1875

DIAGNOSE: Le corps se compose d'un disque orbiculaire terminé par une queue diminuée beaucoup plus étroite mais assez robuste, le disque, qui est très aplati, est légèrement inférieur à la moitié de la longueur totale, ses bords sont prolongés latéralement le long de la marge par environ 28 saillies triangulaires qui portent des épines en forme d'aiguilles surmontant les saillies par groupes de 2 ou 3; la saillie postérieure, qui est plus grande que les autres et qui est dirigée vers l'arrière, est d'une longueur qui égale presque le diamètre de l'œil; la queue porte des saillies semblables mais plus petites. La tête, grande mais aussi très aplatie, se confond avec le corps; sous la tête, mais au-dessus de la bouche, il y a une cavité renfermant un barbillon épais en forme de massue; bouche terminale, horizontale et large, au point d'égaliser la distance entre les pupilles des yeux, mâchoire inférieure convexe, dents en bandes cardiformes sur les mâchoires, aucune sur le vomer ou les os palatins. Les yeux, situés sur la face dorsale de la tête près du museau, sont grands, et la distance qui les sépare égale $1\frac{1}{2}$ fois leur propre diamètre. Nageoires: dorsale (1), 6-7, 3^e rayon plus long que les autres, entrant 6 fois dans la longueur totale du corps, insérée sur la partie du corps formant queue à faible distance derrière le disque; caudale arrondie; anale, 4, 3^e rayon à peu près aussi long que le 3^e rayon de la dorsale, insérée derrière la dorsale; pectorales avec bases en saillie ressemblant à des bras, 13-15, 3^e ou 4^e rayon plus long que les autres, entrant $4\frac{2}{3}$ fois dans la longueur totale, nageoires dirigées à angle droit par rapport à l'axe principal du corps; pelviennes insérées près du milieu de la face inférieure du disque, un peu plus près de l'anus que du devant de la bouche, avec un rayon rudimentaire et 5 rayons bien développés, dernier rayon plus long que les autres. Partie supérieure du corps couverte de nombreuses épines coniques, fortes, à bases étoilées, épines plus grandes sur la queue où elles sont disposées en 4 rangées longitudinales irrégulières ou environ, de chaque côté de la nageoire dorsale; la marge extérieure du disque est marquée par des rangées de ces épines qui sont fortes et rapprochées les unes des autres.

COLORATION: Dessus gris rougeâtre ou brun gris, dessous légèrement plus pâle. Rees³⁷⁶ note que la coloration des nageoires varie du blanc au rouge-rose vif et que la couleur des yeux va du noir au bleu et au vert.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Cette Chauve-souris ne saurait guère être confon-
due avec aucune autre espèce représentée dans la région. La longue saillie posté-
rieure de chaque côté du disque la distingue des genres apparentés dont le disque
est plus arrondi. Les nageoires pectorales sont dirigées latéralement, ce qui donne
l'impression que le poisson est accroupi. Les piquants très forts et l'absence de dents
au vomer et sur les os palatins sont aussi un autre trait distinctif.



TAILLE: Allant jusqu'à une longueur de 5½ pouces.

DISTRIBUTION: Eaux profondes de l'océan Atlantique; l'espèce est assez abon-
dante par environ 300 brasses de fond; représentée sur la côte ouest de l'Afrique;
au large du cap Vert; au large de la Barbade et vers le nord dans le courant du
Golfe jusqu'à Newport. Signalée plusieurs fois dans la région située par 40° de lati-
tude nord et de 70 à 71° de longitude ouest.¹⁷⁰

Répartition au Canada: Un petit exemplaire de 5½ pouces de longueur a été débarqué par un petit
chalutier à Gaultois sur la côte sud de Terre-Neuve au mois de mai 1955 et l'on présume qu'il a
été capturé dans le chenal Laurentien près du banc St-Pierre.¹⁰ Le rapport de Schroeder¹¹⁴ donne
à croire que l'espèce n'est pas rare sur la partie sud des bancs de la Nouvelle-Écosse vers le sud
aux profondeurs allant de 150 à 500 brasses. La première mention de l'espèce dans notre région
est venue à la suite de l'expédition *Michael Sars* de 1910; un exemplaire a été capturé près de
l'extrémité sud du Grand Banc et signalé par Koefoed.²⁴⁸ Rees³⁷⁶ a fourni des renseignements sur
16 autres captures réalisées par le navire *A.T. Cameron* dans la région canadienne. Les travaux
de Rees indiquent que la Chauve-souris atlantique est cantonnée sur le talus du plateau continental,
qu'elle ne s'aventure pas loin dans les chenaux profonds qui entaillent le plateau, et aussi qu'elle
est plus commune sur les bancs de la Nouvelle-Écosse que sur le Grand banc.

Sous-ordre des CERATIOIDEA—Poissons pêcheurs cératioïdes

Ce sont des Poissons courts et corpulents chez qui la première épine dorsale modifiée, appelée illicium, est très développée et chez qui la nageoire pelvienne est absente. Le dimorphisme sexuel est marqué dans ce groupe, les mâles étant de taille réduite et parasites des femelles. Les mâles n'ont pas d'illicium. L'identification de l'espèce est difficile parce que les individus qui la composent passent par des phases larvaires et aussi à cause du dimorphisme sexuel. Pour plus amples renseignements consulter Bertelsen.⁴³

Dix ou 11 familles et environ 120 espèces sont reconnues à l'heure actuelle. Trois espèces appartenant à deux familles sont représentées dans notre région.

Famille des HIMANTOLOPHIDAE

Poissons-football

Ce sont des poissons de forme globoïde sans caroncules sur le dos (les membres de la famille des Ceratiidae en ont 2 ou 3), le corps des femelles porte quelques grandes plaques osseuses, chacune armée d'une épine médiane, la peau des mâles porte de petites épines.

Football atlantique

Atlantic footballfish

Himantolophus groenlandicus Reinhardt 1837

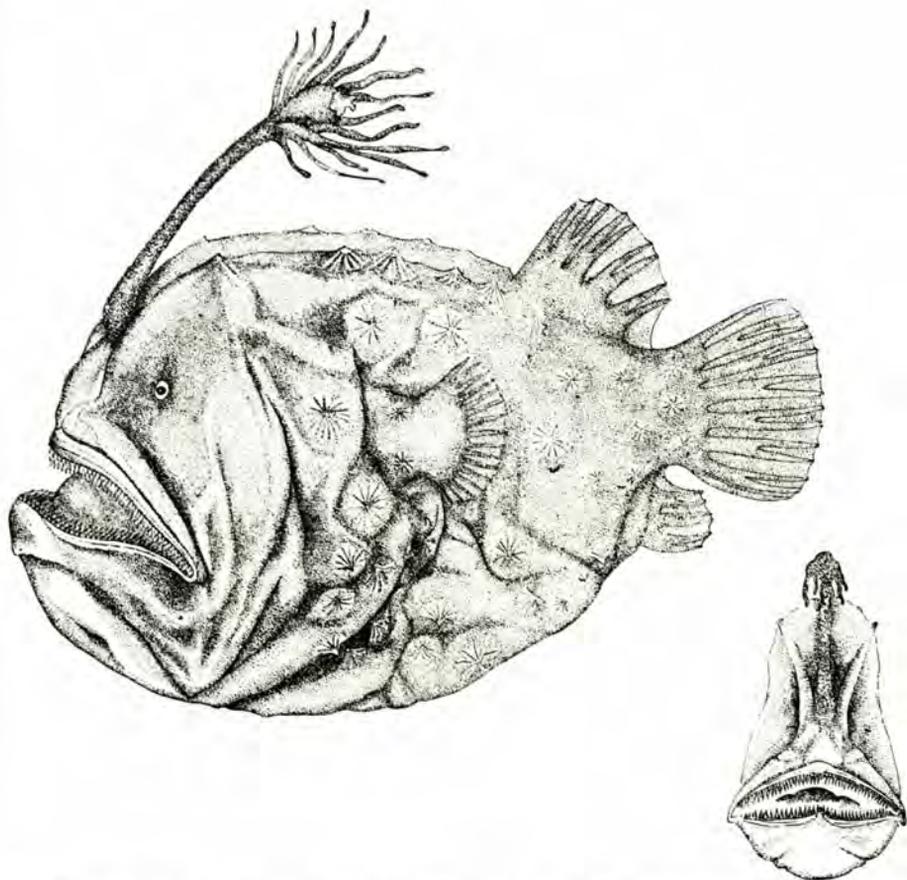
DIAGNOSE: *Femelles* — Corps ovale, la plus grande hauteur, quelque peu avant la nageoire pectorale, entre $1\frac{3}{5}$ fois dans la longueur totale, quelque peu comprimé; pédoncule caudal court et fort. Tête à peine distincte du corps, profil très à pic, fente branchiale petite et sous la base de la nageoire pectorale; un tentacule long et fort (illicium) à bout en forme de massue se dresse à partir de la ligne dorsale médiane au-dessus de l'œil, longueur totale y compris ses ramifications, environ la moitié de celle du corps, 8 ou 9 ramifications près de son extrémité extérieure et 2 structures courtes, ressemblant à des mains, à l'extrémité de la massue; bouche de grandeur modérée, oblique, angle sous l'œil, de 3 à 5 séries de dents acérées, abaissables aux mâchoires, celles de l'intérieur plus grandes que les autres, pas de dents sur le vomer. Oeil très petit, en position normale. Nageoires: dorsale (1), 5, tous les rayons sauf le premier sont bifides à leur extrémité, nageoire charnue, insérée loin derrière sur le corps près du pédoncule caudal, hauteur et base de même longueur, entrant environ $6\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale; caudale modérément forte, les rayons, sauf le premier et le dernier, sont bifides à l'extrémité, nageoire arrondie; anale, 4, les 2 derniers rayons bifides, plus petite que la dorsale, insérée sous elle; pectorales de taille modérée, arrondies; anale (1), 4, 2 derniers rayons bifides, plus petits que la dorsale, insérée sous elle; pectorales de taille modérée, environ 16 ou 17 rayons, d'une longueur entrant à peu près 9 fois dans la longueur totale, bouts arrondis, base à mi-chemin entre le museau et l'extrémité de la caudale, à mi-flanc, au-dessus et légèrement devant la petite fente branchiale; pelviennes absentes. Peau avec quelques grandes plaques osseuses, arrondies, chacune portant une épine médiane. *Males* — libres, plus allongés que les femelles, sans dents aux mâchoires, sauf lorsqu'ils sont jeunes, pas d'illicium; toujours petits.

COLORATION générale noirâtre, jeunes exemplaires brunâtres; extrémités de l'illicium et des tentacules blanchâtres, probablement lumineuses.³⁷⁷

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue de *Cerantias* à l'absence de caroncules sur le dos; il y en a chez *Cerantias*. Le filament pêcheur est beaucoup plus court et

plus robuste chez *Himantolophus* que chez *Ceratias*. La forme haute et comprimée du Football le distingue de la Baudroie qui est très aplatie.

TAILLE: Femelles allant jusqu'à une longueur de 23½ pouces; mâles, 2 pouces.⁴³



DISTRIBUTION: Atlantique Nord à partir du Portugal jusqu'au Groenland et à l'Islande; Atlantique Sud; Japon.^{43, 377, 379} Des alevins ont été pris sur de vastes étendues de l'Atlantique Nord et Sud, de la mer des Caraïbes, du Pacifique Sud et de l'océan Indien, surtout dans les parties tropicales, et à partir de la surface jusqu'à 600 brasses de profondeur.⁴³

Répartition au Canada: Un seul exemplaire a été capturé par le petit chalutier *Blue Haze II* à une profondeur de 75 à 80 brasses, au mois de février 1954, sur le bord sud-ouest du Grand Banc par 43°30' de latitude nord et 51°34' de longitude ouest.⁹

Famille des CERATIIDAE

Poissons-pêcheurs

Chez les Poissons de cette famille, la tête et le corps sont quelque peu compri-

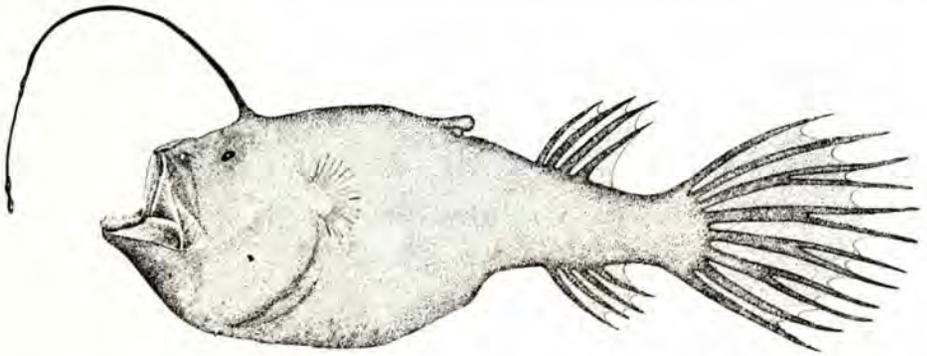
més, la bouche de grandeur modérée et formant un angle oblique. Devant la nageoire dorsale molle se trouvent 2 ou 3 rayons modifiés de manière à former des caroncules (mâles et larves sans caroncules).

Grand pêcheur abyssal

Deepsea angler

Ceratias holboelli Krøyer 1844

DIAGNOSE: Sexes nettement différents par la forme et la taille. Corps des femelles mou, oblong, très comprimé, la plus grande hauteur, au niveau de la nageoire pectorale, entre $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, partie postérieure du corps nettement moins haute. Tête entrant environ $3\frac{1}{2}$ fois dans la longueur totale, à peine distincte du corps; bouche presque terminale et verticale, grande; dents coniques articulées de grandeur modérée sur les mâchoires, pas de dents sur le vomer ni sur les os palatins. Fentes branchiales très petites, en forme de C, placées sous les pectorales et un peu derrière elles. Les yeux, qui sont fonctionnels chez les jeunes exemplaires, recouverts de peau chez les exemplaires plus gros, sont très petits et placés haut sur la tête. Nageoires: dorsales (2), première, I, tentacule ou procès long et grêle, placé sur la tête, au-dessus de l'œil, d'une longueur égale à la moitié de celle du corps, se terminant par une turgescence charnue en forme de poire, l'illicium, la structure entière pouvant en grande partie se rétracter dans le corps par un tube, ce qui rapproche le leurre (illicium) de la bouche, mais, dans ce cas, l'os de base sort du dos,



ce qui donne l'apparence d'un autre tentacule dorsal;⁴³ derrière ce rayon modifié se trouve une paire d'appendices charnus, bas, appelés "caroncules", qui sont considérés comme étant les vestiges de la 1^{re} nageoire dorsale; 2^e dorsale, 3-5, rayons épais et charnus, séparés les uns des autres, les plus longs rayons entrant environ 2 fois dans la longueur de la tête, insérée loin derrière sur le corps; caudale modérément grande, ordinairement très subdivisée; anale, 4-5, rayons charnus, épais, séparés, à peu près de la même longueur que la 2^e dorsale, insérée sous le milieu de la 2^e dorsale et se prolongeant légèrement plus loin vers l'arrière sur le corps; pectorales petites, insérées au milieu des côtés; pelviennes absentes. Corps couvert de piquants qui, chez les gros sujets, deviennent des épines basses, coniques, à large base.

Les mâles restent petits et sont d'abord libres, mais deviennent plus tard parasites et se fixent aux côtés du ventre des femelles. Ils sont nourris par le sang des femelles et sont dépourvus de dents, d'yeux, de l'épine ressemblant à un tentacule, et n'ont qu'un appareil digestif rudimentaire. Leur peau est piquante comme celle des femelles.

COLORATION générale noir jais. Les piquants sans couleur ressortent et produisent chez les gros exemplaires un effet granulé noir et blanc.

CARACTÈRES DISTINCTIFS: Se distingue à sa forme inusitée et à la présence d'un tentacule, avec illicium, sur le dessus de la tête. Diffère de la Baudroie en étant comprimé au lieu d'aplati. Les nageoires pelviennes qu'on trouve chez la Baudroie font défaut chez le Grand Pêcheur abyssal.

TAILLE: Allant jusqu'à 47 pouces de longueur totale chez les femelles et à 6 pouces chez les mâles.

DISTRIBUTION: Environ 200 exemplaires seulement, la plupart jeunes, ont été capturés, mais ils étaient largement répandus et l'espèce est cosmopolite en eau profonde.⁴³ Le Grand Pêcheur a été capturé au large de la côte est du Canada; dans le golfe du Maine; au large du Groenland et de l'Islande; près des Açores, dans la mer des Caraïbes; dans l'océan Atlantique Sud et dans les mers proches de l'Antarctique, ainsi que dans l'océan Indo-Pacifique.

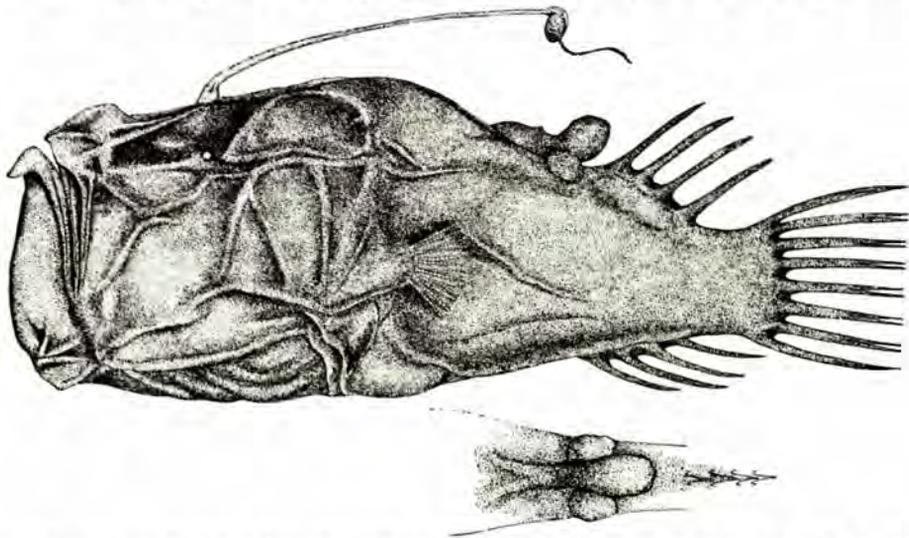
Répartition au Canada: Un exemplaire susceptible d'avoir appartenu à l'espèce a été signalé au large de la Nouvelle-Écosse,¹⁹⁸ et il se peut que ce dernier ait motivé un rapport de Goode et Bean.¹⁷⁰ Un exemplaire de 9½ pouces de longueur a été capturé par le chalutier *Cape Spry* dans le golfe Saint-Laurent, à l'est d'Anticosti (par 49°10' de latitude nord et 60°20' de longitude ouest) à une profondeur de 150 brasses, le 7 juillet 1958.²⁶⁵

Petit pêcheur abyssal

Lesser deepsea angler

Cryptopsaras couesi Gill 1883

Dans une liste de Poissons représentés dans le golfe Saint-Laurent, Bergeron⁴⁰ mentionne cette espèce. Les rapports antérieurs sur la présence de l'espèce indi-



quaient que son habitat dans la partie ouest de l'Atlantique allait à peu près du 50° de latitude nord vers le sud jusqu'au 7° de latitude nord.¹⁷⁷ Bien que l'espèce ait été capturée plus bas que 2000 mètres (1093 brasses), la plupart des exemplaires ont été capturés entre 1700 mètres (930 brasses) et la surface.¹⁷⁷

GLOSSAIRE DE TERMES TECHNIQUES APPLIQUÉS AUX POISSONS

- Abdomen*—Face inférieure du corps, surtout la partie comprise entre les nageoires pectorales et l'anüs.
- Abyssales*—se rapporte aux eaux au-dessous de 1500 brasses.
- Ammocètes*—nom donné aux larves des Lamproies.
- Amphicèle* (biconcave)—vertèbre concave aussi bien devant que derrière, ce qui est ordinairement le cas des poissons.
- Anadrome*—qui part de la mer et remonte une rivière pour frayer, comme le font l'Alose et certains Salmonidae.
- Anal*—qui a rapport à l'anüs.
- Antérieur(e)*—partie avant: qui est en avant.
- Anus*—ouverture postérieure externe du canal alimentaire: ouverture anale.
- Arcade dentaire*—élément osseux de la mâchoire inférieure ordinairement garni de dents.
- Arc pectoral*—voir ceinture scapulaire.
- Arc pelvien*—voir ceinture pelvienne.
- Arcs branchiaux*—supports osseux des branchies.
- Articulé*—fixé par un joint mobile.
- Asymétrique*—qui n'est pas symétrique: dont un côté n'est pas l'image réfléchie de l'autre, comme dans le cas de la tête des Poissons plats.
- Barbillon*—filament grêle, semblable à un cheveu, généralement autour de la bouche, de la mâchoire inférieure ou du museau, comme chez les Morues et les Esturgeons.
- Bathypélagique*—qui habite en pleine eau au-dessous de 200 brasses.
- Bifurqué*—divisé en deux branches.
- Bouche—infère*—au dessous du museau, le museau surplombant nettement la bouche;
- oblique*—ligne de la bouche (fermée) sous un angle de 45° ou plus;
- subterminale*—légèrement recouverte par le museau, pas tout-à-fait terminale;
- terminale*—extrémités des mâchoires supérieure et inférieure formant la partie la plus avancée de la tête;
- ventrale*—sous la face ventrale de la tête, comme chez les Esturgeons.
- Branchial*—qui a rapport aux branchies.
- Branchicténies* (=branchiospines)—rangée de structures osseuses dentiformes placées le long du bord antérieur des arcs branchiaux.
- Branchie operculaire*—branchie rudimentaire sur la face interne de l'opercule chez les Lépisostés et les Esturgeons.
- Branchiostèges* (rayons)—rayons osseux soutenant les membranes qui ferment la cavité branchiale.
- Buccal*—qui a rapport à la bouche.

- Caduques*—se dit des écailles peu solidement fixées et qui s'enlèvent facilement.
- Caeca pyloriques*—caeca attachés à la partie pylorique du tube digestif.
- Caecum*—partie de l'intestin qui communique avec le tube digestif et qui se termine par un cul-de-sac.
- Canines*—dents coniques plus longues que les autres.
- Caréné*—ayant une crête médiane saillante comme celle qu'il y a sur le ventre de certains poissons ressemblant au Hareng.
- Catadrome*—qui descend les rivières pour frayer dans la mer comme le fait l'Anguille d'Amérique.
- Caudal(e)*—qui a trait à la queue ou à la nageoire caudale.
- Ceinture pelvienne*—os sur lesquels les nageoires pelviennes sont insérées; os pu-
biens.
- Ceinture scapulaire*—complexe d'os habituellement raccordé au crâne et auquel les nageoires pectorales sont attachés.
- Chondrocrâne*—chez les poissons, boîte cartilagineuse renfermant le cerveau et au-
tour de laquelle sont disposés des os de couverture chez les espèces supé-
rieures (Poissons osseux)
- Cloaque*—réceptacle à la partie postérieure de l'intestin dans lequel débouchent
aussi les conduits des reins et des organes reproducteurs; il est muni d'une
ouverture externe, l'orifice cloacal, au lieu d'ouvertures anale et génito-
urinaire séparées.
- Comprimé*—latéralement: aplati d'un côté à l'autre.
- Comprimé latéralement*—aplatis d'un flanc à l'autre.
- Corps vertébral*—partie centrale d'une vertèbre.
- Cténoïdes*—se dit des écailles de la plupart des Poissons à rayons épineux; le bord
postérieur de ces écailles est couvert de menues pointes.
- Cycloïdes*—se dit des écailles à bords lisses des Poissons à rayons mous typiques.
- Denté*—découpé en forme de dents.
- Dents linguales*—dents sur la langue: dents serratulées sur la langue des Lamproies.
- Denture*—se dit des dents, de leur disposition et de leur structure.
- Déprimé*—aplatis de haut en bas, c'est-à-dire dorso-ventralement comme dans le
cas des Raies.
- Distal*—le plus loin du centre; périphérique ou périmétrique.
- Dorsal*—se rapportant au dos.
- Dorsale épineuse*—nageoire dorsale ou partie de cette nageoire qui se compose ex-
clusivement de rayons épineux.
- Dorsale molle*—nageoire dorsale ou partie de cette nageoire composée exclusiv-
ement de rayons mous.
- Écaille pectorale accessoire*—écaille allongée ou plus grande que les autres, à la
base de la nageoire pectorale chez certains poissons ressemblant au Hareng.
- Émarginé(e)*—se dit d'une nageoire caudale terminée par une encoche légère et peu
profonde.
- Épine hémale*—épine inférieure ou ventrale d'une vertèbre caudale.

Épine neurale—épine supérieure ou dorsale d'une vertèbre.

Épines—rayons de nageoires qui ne sont pas ramifiés, qui sont dépourvus de segments distincts et qui sont plus ou moins rigides et pointus.

Espace interorbitaire—distance la plus faible en travers de la tête, entre les bords osseux des orbites.

Euryhalin—capable de supporter une gamme étendue de pressions osmotiques dans le milieu ambiant; se dit d'un poisson qui peut passer facilement de l'eau salée à l'eau douce.

Évent—ouverture dans la tête, en avant et au-dessus de l'orifice operculaire représentant une fente branchiale, chez les Lamproies, les Myxines, les Requins et les Raies.

Falciforme—voir falqué.

Falqué—qui a la forme d'une faux.

Faune—ensemble des animaux qui habitent une région.

Filament—brin long et délié ressemblant à un fil; se dit des rayons de nageoires allongés de certains poissons.

Filamenteux—qui a des filaments (v. ce mot).

Fulcres—structures spiniformes qui bordent les rayons antérieurs des nageoires chez les Lepisosteidae (Lépisostés).

Fusiforme—qui a la forme d'un fuseau; se dit de la forme des poissons dont le corps est effilé aussi bien vers l'avant que vers l'arrière et qui est peu comprimé ou pas comprimé du tout.

Gradué(e)—indique une augmentation de longueur régulière ou soutenue, comme dans le cas des épines des nageoires de certains poissons.

Hauteur—diamètre vertical ou profondeur du corps des poissons.

Hermaphrodite—qui réunit les organes reproducteurs mâles et femelles dans un même individu.

Hétérocercue—à lobes inégaux; se dit de la nageoire caudale d'un poisson lorsque le lobe supérieur est plus grand que le lobe inférieur, et que les quelques dernières vertèbres de la colonne vertébrale sont dirigées vers le haut.

Homocercue—à lobes égaux, se dit de la nageoire caudale lorsque les lobes supérieur et inférieur sont plus ou moins égaux, et que l'épine dorsale ou colonne vertébrale se termine au milieu de la base de la nageoire.

Hypurales—épines hémiales élargies des vertèbres postérieures.

Illicium (leurre ou "filament pêcheur")—rayon de nageoire modifié qui se trouve sur la tête des Baudroies et des espèces apparentées; la "canne à pêche" des poissons-pêcheurs.

Imbriqué—chevauchant, comme les bardeaux sur un toit.

Infère—se dit de la bouche lorsque le museau déborde la mâchoire supérieure.

Infraorbitaires—se dit d'une série de petits os sous l'œil.

Insertion—en parlant d'une nageoire, l'extrémité postérieure de la base, la partie de la base la plus éloignée de la tête.

- Interneuraux*—os auxquels les rayons de la nageoire dorsale sont fixés.
- Interopercule*—os de la partie inférieure du côté de la tête; partie de l'opercule.
- Isocerque*—dont les vertèbres deviennent progressivement plus petites vers l'arrière, comme chez les Morues.
- Isospondyle*—dont les vertèbres antérieures sont simples; se dit des poissons ressemblant au Hareng et qui sont privés de l'appareil de Weber (complexe de 4 vertèbres antérieures soudées qu'on trouve chez les Catostomes, les Carpes et les Poissons-chats).
- Isthme*—partie charnue sous la tête et entre les ouvertures branchiales.
- Jugulaire*—qui appartient à la gorge; se dit des nageoires pelviennes lorsqu'elles sont placées en avant du point de fixation des pectorales.
- Languette operculaire*—prolongement vers l'arrière de l'angle postérieur de l'opercule.
- Larve*—petit d'un animal lorsqu'il diffère sensiblement de la forme adulte.
- Leptocéphale*—nom donné à la forme larvaire des Anguilles.
- Ligne latérale*—chapelet d'ouvertures ressemblant à des pores (en communication avec le canal sensoriel) le long des flancs d'un poisson.
- Lingual*—qui a trait à la langue.
- Luné*—en forme de croissant; se dit de la nageoire caudale.
- Lunifforme*—voir luné.
- Mandibule*—mâchoire inférieure.
- Maxillaire*—élément postérieur de la mâchoire supérieure.
- Maxillaire supplémentaire*—petit os placé au sommet du bord postérieur du maxillaire.
- Membrane branchiale*—mince feuillet de peau soutenu par les rayons branchiostèges et qui ferme la cavité branchiale au-dessous.
- Menton*—partie ventrale antérieure de la mâchoire inférieure.
- Molaire*—à surface aplatie, propre à broyer; se dit des dents.
- Museau*—partie de la tête d'un poisson devant les yeux.
- Myotome*—plaque musculaire, section des segments musculaires successifs qui correspondent à la séparation en feuilles des muscles d'un poisson cuit.
- Nageoire adipeuse*—nageoire charnue insérée à l'arrière de la dorsale sur le dos de certains poissons, notamment les Saumons, les Éperlans et les Lanternes.
- Nageoire anale*—nageoire qui se trouve sur la ligne médiane ventrale derrière l'anus.
- Nageoire dorsale*—nageoire du dos, généralement au centre.
- Nageoires pectorales*—les plus antérieures ou les plus hautes des nageoires paires; dans ce dernier cas, elles sont dorsales par rapport aux pelviennes.
- Nageoires pelviennes abdominales*—se dit des nageoires pelviennes placées sous l'abdomen, loin de la tête.
- Nageoires pelviennes thoraciques*—nageoires pelviennes insérées loin en avant sous les pectorales, d'ordinaire raccordées à la ceinture scapulaire.
- Nageoires ventrales*—voir nageoires pelviennes.

Nageoires verticales—nageoires (dorsale, anale, et caudale) insérées sur la ligne médiane (centrale) du corps, par opposition aux nageoires paires (pectorales et pelviennes).

Notochorde—colonne vertébrale cartilagineuse, embryonnaire, persistante chez les Lamproies, les Requins, les Raies et les Esturgeons.

Nuque—partie du corps immédiatement derrière la tête sur la face dorsale.

Obsolète—à peine visible ou absent.

Occiput—partie la plus postérieure de la tête sur la face dorsale.

Ocelle—tache ressemblant à un œil.

Oesophage—commencement de l'appareil digestif immédiatement après la bouche.

Opercule—grand os recouvrant l'appareil operculaire; aussi l'ensemble de la couverture osseuse de la cavité branchiale composé des os operculaires, c.-à-d. préopercule, interopercule, sous-opercule et opercule.

Orbite—cavité osseuse qui sert de logement à l'œil.

Organe lumineux—organe qui produit de la lumière, généralement sur l'abdomen ou sur la tête, comme chez les Lanternes.

Origine (d'une nageoire)—extrémité antérieure de la base; bout de la base le plus rapproché de la tête.

Os nasal—un des deux os formant la paire sur le devant de la tête d'un poisson, d'ordinaire à côté de la narine.

Os pharyngiens—os derrière les branchies, opposés l'un à l'autre et ordinairement armés de dents, immédiatement avant l'œsophage.

Os préfontal—os antérieur de la voûte du crâne.

Ouverture anale—ouverture externe du canal alimentaire, l'anus.

Ovipare—se dit des poissons dont les œufs se développent habituellement dans le milieu extérieur.

Ovovivipare—se dit des animaux dont les œufs sont conservés par la femelle dans une chambre d'incubation où les embryons se développent, peut-être à la faveur de nourriture obtenue de la femelle, mais sans être rattachés à un placenta par un solide cordon ombilical comme chez les mammifères; condition réelle des poissons dits "vivipares".

Palatins (os)—paire d'os de la voûte du palais.

Papille—petite excroissance charnue.

Papille anale—appendice ou protubérance devant le pore génital et derrière l'anus chez les Cottidae.

Papillé (papilleux)—couvert de papilles.

Pariétal—un des os de la voûte du crâne.

Pectiné—muni de dents comme un peigne.

Pectoral—qui appartient à la partie ventrale antérieure ou "poitrine" d'un poisson.

Pédoncule—extrémité charnue du corps derrière la nageoire anale (voir pédoncule caudal)

Pédoncule caudal—extrémité charnue du corps derrière la nageoire anale et devant la nageoire caudale; la queue moins la nageoire caudale.

Pélagique—qui vit en pleine eau, par opposition aux espèces de fond ou aux espèces côtières.

Percomorphe—s'emploie en rapport avec les poissons de l'ordre des Percomorphi et les espèces connexes très spécialisées.

Péritoine—tissu membraneux qui tapisse l'intérieur de la cavité abdominale.

Photophore—organe qui produit de la lumière ordinairement sur le ventre ou la tête, comme chez les Lanternes.

Physostome—dont la vessie gazeuse communique avec l'œsophage par un canal pneumatique.

Plancton—plantes et animaux aquatiques minuscules, parfois microscopiques.

Plaque(s) gulaire(s)—plaque ou plaques osseuses situées derrière le menton et entre les côtés de la mâchoire inférieure.

Plicatif—qui porte des plis semblables à des rides.

Postérieur—qui est derrière.

Prémaxillaires—paire d'os, habituellement garnis de dents, qui forme le devant de la mâchoire supérieure chez les poissons ressemblant aux Truites et tout le bord de la mâchoire supérieure chez les Percomorphi supérieurs.

Préopercule—os le plus antérieur du complexe operculaire; l'os de la joue.

Préorbitaire—gros os placé devant l'œil.

Presque égal—à peu près, mais pas tout à fait égal.

Process axillaire pelvien—mince processus ressemblant à une écaille ou languette de tissu qui se forme à la base du côté des nageoires pelviennes chez plusieurs Salmonidae et autres Poissons osseux.

Protractile—se dit des prémaxillaires qui peuvent s'allonger vers l'avant; ces prémaxillaires sont séparés du devant incliné de la tête (front) par une gouttière.

Proximal—le plus près du point d'attache.

Ptérygopodes—parties intérieures modifiées des nageoires pelviennes chez les Requins, les Raies et les Chimères; servent à transmettre le sperme du mâle à la femelle.

Pylorique—qui appartient au pylore; la partie de l'appareil intestinal qui vient immédiatement après l'estomac.

Rayon—baguette articulée qui soutient la membrane d'une nageoire.

Rayons caudaux accessoires—rayons courts au-dessus et au-dessous des parties antérieures du pédoncule caudal.

Rostre—prolongement osseux du museau, comme chez l'Espadon.

Rudimentaire—non développé.

Scutelle (écaille)—plaque osseuse ou cornée.

Serratulé—portant des dents comme celles d'une scie.

Sillon—lit ou nid de gravier des Salmonidae.

Sous-opercule—os au-dessous de l'opercule (voir opercule).

Sous-oral—au-dessous de la bouche; se dit des dents de la bouche immédiatement au-dessous de l'ouverture œsophagienne chez les Lamproies.

Sténohalin—incapable de supporter une gamme étendue de pressions osmotiques dans le milieu ambiant; se dit d'un poisson qui ne peut passer facilement de l'eau salée à l'eau douce.

Supra-occipital—os impair à l'arrière du crâne, généralement crêté.

Supra-oral—au-dessus de la bouche.

Symphyse—point de jonction de deux os, comme dans le cas des deux parties de la mâchoire inférieure à l'avant; l'extrémité du menton.

Synonyme—nom scientifique supplémentaire pour le même animal. Lorsque la même espèce est décrite par deux personnes distinctes et qu'elle reçoit des noms différents, l'un de ces noms sera retenu et employé, tandis que l'autre sera qualifié de synonyme. La liste des noms tombés en désuétude s'appelle la synonymie d'une espèce.

Téléostéen—nom donné aux Poissons à squelette osseux complet, en d'autres termes, un "Poisson osseux" par contraste avec un Requin, qui est un Poisson cartilagineux.

Tériste—cylindrique et fuselé.

Terminal—à l'extrémité.

Thoracique—qui appartient à la poitrine ou thorax; antérieur par rapport à l'abdomen.

Tronqué—coupé carrément.

Tubercule—bosse ou protubérance molle ou dure à la surface; d'ordinaire une écaille modifiée.

Tuberculé—couvert de tubercules.

Tubercules nuptiaux—petites excroissances ressemblant souvent à des boutons qui apparaissent sur la tête, le corps ou les nageoires inférieures de certaines espèces (p. ex. l'Éperlan d'Amérique) à l'époque de la fraie.

Urostyle—dernier segment vertébral généralement modifié (pointu) et réduit.

Valvule spirale—repli en spirale (crête) à l'intérieur de la paroi intestinale.

Ventral—sur la face inférieure; qui appartient à l'abdomen ou ventre.

Vermiculures—marques rappelant des traces de vers.

Vertèbre—un des os de la colonne vertébrale.

Vessie gazeuse—sac rempli d'air ou d'autres gaz, placé sous la grande arête et fixé ou non aux parois de la cavité du corps.

Villiforme—ayant la forme de villi (poils); se dit des dents grêles et tassées les unes contre les autres en brosses.

Vomer—os antérieur de la voûte buccale.

BIBLIOGRAPHIE

1. ABE, T. 1952. Records of the "Mizu-uo-damashi" (new Japanese name), *Anotopterus pharao*, and a record of the "Etchiopia", *Brama raii*, from near the surface of the North-western Pacific. Jap. J. Ichthyology, **11**(4/5): 230-238.
2. ADAMS, A. L. 1873. Field and forest rambles with notes and observations on the natural history of eastern Canada. King & Co., London, 333 pp.
3. ANDERSSON, K. A. 1954. Studies on the fluctuations in the rate of growth of herring in the Kattegat and the Skagerak. Inst. Mar. Res. Lysetsil., Ser. Biol., **3**: 3-12.
4. ANDREWS, C. W., AND E. LEAR. 1956. The biology of arctic char (*Salvelinus alpinus* L.) in northern Labrador. J. Fish. Res. Bd. Canada, **13**(6): 843-860.
5. ANONYME, 1951. Rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada (1950), pp. 1-138.
6. ANONYME, 1952. Rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada (1951), pp. 1-185.
7. ANONYME, 1953. Rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada (1952), pp. 1-231.
8. ANONYME, 1954. Rapport annuel de l'Office de la recherche sur les pêcheries du Canada (1953), pp. 1-185.
9. ANONYME, 1955. Rapport annuel de l'Office de la recherche sur les pêcheries du Canada (1954), pp. 1-187.
10. ANONYME, 1957. Rapport annuel de l'Office de la recherche sur les pêcheries du Canada (1955), pp. 1-182.
11. ANONYME, 1957. Rapport annuel de l'Office de la recherche sur les pêcheries du Canada (1956-1957), pp. 1-195.
12. ANONYME, 1958. Rapport annuel de l'Office de la recherche sur les pêcheries du Canada (1957-1958), pp. 1-195.
13. ANONYME, 1959. Rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada (1958-1959), pp. 1-185.
14. ANONYME, 1961. Rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada (1959-1960), pp. 1-196.
15. ANONYME, 1961. Rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada (1960-1961), pp. 1-192.
16. ANONYME, 1963. Rapport annuel de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada (1962-1963), pp. 1-172.
17. ANONYME, 1932. First list of fishes in the Newfoundland fishing area. Ann. Rept. Newfoundland Fish Res. Comm. for 1931, **1**(4): 107-110.
18. ANONYME, 1933. Second list of fishes in the Newfoundland fishing area. *Ibid.*, 1932, **2**(1): 125-127.
19. ANONYME, 1934. Third list of fishes in the Newfoundland fishing area. *Ibid.*, 1933, **2**(2): 115-117.
20. ANONYME, 1935. Fourth list of fishes in the Newfoundland fishing area. *Ibid.*, 1934, **2**(3): 79.
21. ANONYME, 1937. (Note sans titre). Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept. No. 21, 5 pp.
22. ATKINS, C. G. 1887. The river fisheries of Maine. In Fisheries and fishery industries of the U.S., sect. 5, vol. 1, pp. 673-728, et sect. 5, vol. 3, pls. 164-168.
23. BACKUS, R. H. 1951. New and rare records of fishes from Labrador. Copeia, No. 4: 228-294.
24. ——— 1957. Notes on western North Atlantic sharks. *Ibid.*, No. 3: 246-248.
25. ——— 1957. The fishes of Labrador. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., **113**(4): 273-337.
26. BAGENAL, T. B. 1955. The growth rate of the long rough dab, *Hippoglossoides platessoides* Fabricius. J. Mar. Biol. Assoc. U.K., **34**(2): 297-311.
27. BARTLETT, M. R., AND R. H. BACKUS. 1962. A catch of the rare gempylid, *Lepidocybium flavo-brunneum* (Smith) in the Bahamas. Copeia, No. 4: 845-847.
28. BATTLE, H.I. 1929. Effects of extreme temperatures and salinities on the development of *Enchelyopus cimbrius* (L.). Contrib. Canadian Biol. Fish., N.S., **5**(6): 109-192, 14 pls.

29. ——— 1930. Spawning periodicity and embryonic death rate of *Enchelyopus cimbrius* (L.) in Passamaquoddy Bay. *Ibid.*, 5(11): 361–380.
30. ——— MS, 1933. Food of the hake on the Atlantic coast. Fish. Res. Bd. Canada, MS Rept. Biol. Sta., No. 264, 8 pp.
31. ——— MS, 1951. Contributions to a study of the life history of the hake. Spawning with notes on age determinations. *Ibid.*, No. 434, 21 pp.
32. BATTLE, H. I., A. G. HUNTSMAN, ANNE M. JEFFERS, G. W. JEFFERS, W. H. JOHNSON, AND N. A. MCNAIRN, 1936. Fatness, digestion and food of Passamaquoddy young herring. *J. Biol. Bd. Canada*, 2(4): 401–429.
33. BEAN, T. H. 1879. Fishes . . . collected in Cumberland Gulf and Disko Bay. *In* Contribution to the natural history of arctic America, by L. Kumlien. *Bull. U.S. Nat. Mus.*, vol. 15, pp. 107–138.
34. ——— 1880. Check-list of duplicates of North American fishes, distributed by the Smithsonian Institution on behalf of the United States National Museum, 1877–1880. *Proc. U.S. Nat. Mus.*, vol. 3, pp. 75–116.
35. ——— 1881. Notes on some fishes from Hudson's Bay. *Ibid.*, vol. 4, pp. 127–129.
36. BEEBE, W., AND J. CRANE. 1936. Deep sea fishes of the Bermuda Oceanographic expeditions. Family Serrivomeridae. Part I. *Serrivomer*. *Zoologica*, 20(3): 53–102.
37. BELDING, D. L. 1921. A report upon the alewife fisheries of Massachusetts. *Div. Fish Game, Dept. Conservation, Massachusetts*, pp. 1–135, 14 fig.
38. ——— 1939. Migration of the Atlantic salmon (*Salmo salar*) in the Gulf of St. Lawrence as determined by tagging experiments. *Trans. Amer. Fish. Soc.*, 69: 290–295.
39. BELL, R. 1859. On the natural history of the Gulf of St. Lawrence and the distribution of the Mollusca of eastern Canada. *Canadian Naturalist (and Geologist)*, vol. 4, pp. 1–34.
40. BERGERON, Julien. 1960. Liste des poissons marins de l'estuaire et du golfe St-Laurent. *Contrib. Dépt. Pêch. Québec*, No. 80, pp. 1–27.
41. BERRILL, N. J. 1929. The validity of *L. americanus* Val. as a species distinct from *L. piscatorius* Linn. with notes on the rate of development. *Contrib. Canadian Biol. Fish.*, N.S., 4(12): 143–155.
42. BERRY, F. H., AND L. E. VOGELE. 1961. Filefishes (Monacanthidae) of the western north Atlantic. *U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull.* 181, vol. 61, pp. 61–109.
43. BERTELSEN, E. 1951. The ceratioid fishes. Ontogeny, taxonomy, distribution and biology. *Dana Rept.*, No. 39, pp. 1–276, 141 fig., 1 pl.
44. BIGELOW, H. B., AND W. C. SCHROEDER. 1929. A rare bramid fish (*Taractes princeps* Johnson) in the Northwestern Atlantic. *Bull. Mus. Comp. Zool., Harvard College*, 69(2): 41–50, 1 pl.
45. ——— 1935. Two rare fishes, *Notacanthus phasganorus* Goode and *Lycichthys latifrons* (Steenstrup et Hallgrimsson) from the Nova Scotia banks. *Proc. Boston Soc. Nat. Hist.*, 41(2): 11–17, 3 pl.
46. ——— 1936. Supplemental notes on fishes of the Gulf of Maine. *Bull. U.S. Bur. Fish.*, 48: 319–343.
47. ——— 1948. Fishes of the western North Atlantic (cyclostomes and sharks). *Mem. Sears. Found. Mar. Res.*, 1(1): 1–576.
48. ——— 1950. New and little known cartilaginous fishes from the Atlantic. *Bull. Mus. Comp. Zool., Harvard College*, 103: 385–408.
49. ——— 1953. Fishes of the Gulf of Maine. *U.S. Fish and Wildlife Serv., Fish. Bull.*, 74, vol. 53, pp. 1–577.
50. ——— 1953. Fishes of the western North Atlantic (sawfishes, guitarfishes, skates rays, chimaeroids). *Mem. Sears. Found. Mar. Res.*, 1(2): 1–588.
51. ——— 1954. Deep water elasmobranchs and chimaeroids from the northwestern Atlantic slope. *Bull. Mus. Comp. Zool., Harvard College*, 112(2): 37–87.
52. ——— 1955. Occurrence off the Middle and North Atlantic United States of the offshore hake, *Merluccius albidus* (Mitchill) 1818, and of the blue whiting, *Gadus (Micromesistius) poutassou* (Risso) 1826. *Ibid.*, 113(2): 205–226.

53. ——— 1958. A large white shark, *Carcharodon carcharias*, taken in Massachusetts Bay. *Copeia*, No. 1: 54–55.
54. BIGELOW, H. B., W. C. SCHROEDER, AND S. SPRINGER. 1953. New and little known sharks from the Atlantic and from the Gulf of Mexico. *Bull. Mus. Comp. Zool., Harvard College*, 109(3): 213–276.
55. BIGELOW, H. B., AND W. W. WELCH. 1925. Fishes of the Gulf of Maine. *Bull. U.S. Fish.*, 40(1): 1–567.
56. BLAIR, A. A. 1956. Atlantic salmon tagged in east coast Newfoundland waters at Bonavista. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 13(2): 219–232.
57. ——— 1957. Salmon tagging at Francis Harbour Bight, Labrador. *Ibid.*, 14(2): 135–140.
58. BLEAKNEY, J.S. 1962. A range extension and behaviour notes for the banded rudderfish in Nova Scotia. *Canadian Field-Nat.*, 76(4): 226–228.
59. ——— 1963. Notes on the distribution and reproduction of the fish *Tautoga onitis* in Nova Scotia. *Ibid.*, 77(1): 64–65.
60. ——— 1963. First record of the fish *Pogonias cromis* from Canadian waters. *Copeia*, No. 1: 173.
61. BOLIN, ROLF L. 1939. A review of the myctophid fishes of the Pacific Coast of the United States and of Lower California. *Stanford Ichthy.*, *Bull.*, 1(4): 89–156.
62. ——— 1959. Iniomi. Myctophidae. From the "Michael Sars" North Atlantic deep-sea expedition, 1910. Rept. of the "Michael Sars" North Atlantic deep-sea Exped., 1910, vol. 4, II, No. 7: 1–45.
63. BOUSFIELD, E. L. 1955. Some physical features of the Miramichi Estuary. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 12(3): 342–361.
64. BOUSFIELD, E. L., AND A. H. LEIM. 1959. The fauna of Minas Basin and Minas Channel. *Bull. Nat. Mus. Canada*, No. 166: 1–30.
65. BRAWN, V.M. 1960. Seasonal and diurnal vertical distribution of herring (*Clupea harengus* L.) in Passamaquoddy Bay, N.B. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 17(5): 699–711.
66. BREDER, C. M. JR. 1929 (Rev. 1948). Field book of marine fishes of the Atlantic coast. G. P. Putnam's Sons, New York, 332 pp.
67. BREDER, C. M. JR. AND R. F. NIGRELLI. 1936. The winter movements of the landlocked alewife, *Pomolobus pseudoharengus* (Wilson). *Zoologica*, 21: 165–175.
68. BRIGHT, D. B. 1960. A record of the porbeagle, *Lamna nasus* from Cook Inlet, Alaska. *Copeia*, No. 2: 145–146.
69. BROWN, M. E. 1957. The physiology of fishes. Volume 1. Metabolism. Academic Press Inc., New York, 447 pp.
- 70a. BURKE, V. 1930. Revision of the fishes of the family Liparidae. *Bull. U.S. Nat. Mus.*, No. 150, 204 pp.
- 70b. *Statistique mensuelle des pêches du Canada*. 1963. Bureau fédéral de la statistique, 16(12): 1–24, Tableau 2.
71. CANN, W. R. 1943. Canada. Intern. Game Fish Assoc. Yearbook, pp. 43–46.
72. CATING, J. P. 1953. Determining age of Atlantic shad from their scales. *U.S. Fish Wildlife Serv., Fish Bull.* 85, vol. 54, pp. 187–199.
73. ——— 1958. Damariscotta (Maine) alewife fishery. *Comm. Fish. Rev.*, 20(6): 1–15.
74. CATT, JAMES. 1950. *Salvelinus alpinus* in Walton Lake, N.B. *Canadian Field-Nat.*, 64: 189.
75. ——— 1950. Some notes on brown trout with particular reference to their status in New Brunswick and Nova Scotia. *Canadian Fish Culturist*, No. 7, pp. 25–27.
76. CATT, J., AND A. W. H. NEEDLER. 1946. Restoration of an abundant trout population by poisoning introduced yellow perch and restocking. *Ibid.*, No. 1, pp. 9–12.
77. CHAMBERS, E. T. D. 1912. Les pêcheries de la province de Québec. *Min. Colonisation, Mines et Pêches, Prov. Québec*, partie 1, 214 pp.
78. CLARK, J. R. 1959. Sexual maturity of haddock. *Trans. Amer. Fish. Soc.*, 88(3): 212–213.
79. CLARK, J. R., AND V. D. VLADYKOV. 1960. Definition of haddock stocks of the Northwestern Atlantic. *U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull.* 169, vol. 60, pp. 283–296.

80. CLARKE, R. 1950. The bathypelagic angler fish, *Ceratias holballi* (Krøyer). *Discovery Reports*, 26: 1-32.
81. CLEMENS, W. A., AND L. S. CLEMENS. 1921. Contributions to the biology of the muttonfish, *Zoarces anguillaris*. *Contrib. Canadian Biol.*, 1918-20, pp. 69-83, 1 pl.
82. CLEMENS, W. A., AND G. V. WILBY. 1961. Fishes of the Pacific Coast of Canada. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 68, pp. 1-443. Second edition.
83. COHEN, DANIEL M. 1958. A revision of the fishes of the subfamily Argentinidae. *Bull. Florida State Mus., Biol. Sci.*, 3(3): 93-172.
84. ——— 1959. The scientific name of the common cod. *J. Conseil*, 25(1): 50-52.
85. ——— 1963. The publication dates of Goode et Bean's Oceanic Ichthyology. *J. Soc. Bibliography Nat. Hist.*, 4(3): 162-166.
86. COLLETT, R. 1905. Fiske indsamlede under "Michael Sar's" togter in Nord Havet 1900-1902. *Rept. on Norwegian Fish. and Mar. Invest.*, 2(3): 1-147, index and 2 pl.
87. COLTON, J. B. 1955. Spring and summer distribution of haddock on Georges Bank. *Spec. Sci. Rept., U.S. Fish and Wildlife Serv., Fish.*, No. 156, 65 pp.
88. CONNOLLY, C. J. 1920. Histories of new food fishes. III The angler. *Bull. Biol. Bd. Canada*, No. 3, 17 pp.
89. ——— 1922. On the development of the angler (*Lophius piscatorius* L.) *Contrib. Canadian Biol.*, 1921, No. 7: 113-124.
90. CONOVER, J. T., R. L. FRITZ AND M. VIEIRA. 1961. A morphometric study of silver hake. *Spec. Sci. Rept., U.S. Fish Wildlife Serv., Fish.*, No. 368, 13 pp., 2 fig., 5 tables.
91. CORNISH, G. A. 1907. Notes on the fishes of Canso. *Contrib. Canadian Biol.*, 1902-1905, No. 9: 81-90.
92. ——— 1912. Notes on the fishes of Tignish, Prince Edward Island. *Ibid.*, 1907-1910, No. 7: 79-81.
93. COX, P. 1896. History and present state of the ichthyology of New Brunswick. *Bull. Nat. Hist. Soc., New Brunswick*, 13: 27-61.
94. ——— 1920. Histories of new food fishes. The lumpfish. *Bull. Biol. Bd. Canada*, No. 2, 28 pp.
95. ——— 1921. List of the fishes collected in 1917 off Cape Breton coast and the Magdalen Islands. *Contrib. Canadian Biol.*, 1918-1920, No. 11: 109-114.
96. ——— 1922. Results of the Hudson Bay Expedition, 1920. II. The Gasterosteidae. *Ibid.*, 1921: 149-153.
97. ——— 1923. Regional variation of the four-spined stickleback, *Apeltes quadracus* Mitchell. *Canadian Field-Nat.*, 37(8): 146-147.
98. ——— 1923. A new stickleback from the west coast of Newfoundland. *Ibid.*, 37(8): 147-148.
99. COX, P. AND MARIAN ANDERSON. 1922. A study of the lumpfish (*Cyclopterus lumpus* L.). *Contrib. Canadian Biol., N.S.*, 1(1): 1-20.
100. CRAIGIE, E. H. 1916. Hydrographic investigations in the St. Croix River and Passamaquoddy Bay in 1914. *Ibid.*, 1914-1915, No. 15: 151-161.
101. D'ANCONA, U. 1931. *Molva elongata*. Faune ichthyol. Atlantique nord, espèce No. 186. *Conseil Expl. Mer, Copenhagen*.
102. DANNEVIG, A. 1919. Fish-eggs and larvae. In Hjort, J. *Can. Fish. Exped. 1914-15, in the Gulf of St. Lawrence and Atlantic waters of Canada*. Dept. Naval Service Canada, Ottawa, King's Printer: 1-80.
103. DAVIDSON, V. M. MS, 1949. Fish (salmon) management. *Fish Res. Bd. Canada MS. Rept. Biol. Sta.*, No. 401: 15-20.
104. ——— MS, 1950. Fish (salmon) management. *Ibid.*, No. 427: 30-39.
105. ——— MS, 1951. Fish (salmon) management. *Ibid.*, No. 498: 74-79.
106. DAVY, J. 1835. On the temperature of some fishes of the genus *Thunnus*. *Proc. Roy. Soc. London*, 3: 327-328.
107. DAWSON, W. 1891. Note on a shark and ray obtained at Little Metis, on the lower St. Lawrence. *Canadian Rec. Sci.*, 4: 303-309.
108. DAY, L. R. 1951. On the trail of the bluefin. 8th Annual Intern. Tuna cup match, Wedgeport, N.S., Sept. 12, 13, 14, 15, 3 pp.

109. ——— 1961. Summer surface distribution of redbfish larvae in ICNAF subarea 4, 1954–1955. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Spec. Publ., No. 3, pp. 195–198.
- 110a. DAY, L. R., AND H. D. FISHER. 1954. Notes on the great white shark, *Carcharodon carcharias*, in Canadian Atlantic waters. Copeia, No. 4: 295–296.
- 110b. DEBUEN, F. 1926. El *D. argenteus* Johnson (pez abismal), Notas y resúmenes. Inst. esp. Oceanografía, Ser. 2, Num. 12: 1–2.
111. DEELDER, C. L., AND DENYS W. TUCKER. 1960. The Atlantic eel problem. Nature, Lond., **185**: 589–592.
112. DEKAY, J. E. 1842. Natural history of New York. Part 1. Part 4 — Fishes. pp. 1–415, Albany.
113. DELOTURE, R. 1949. History of the great fishery of Newfoundland. U.S. Fish Wildlife Serv., Spec. Sci. Rept., Fish., No. 213, 147 pp.
114. DENCE, WILFORD A. 1956. Concretions of the alewife, *Pomolobus pseudoharengus* (Wilson) at Onondaga Lake, New York, Copeia, No. 3: 155–158.
115. DE SYLVA, D. P. 1957. Studies on the age and growth of the Atlantic sailfish, *Istiophorus americanus* (Cuvier), using length frequency curves. Bull. Mar. Sci. Gulf Carib. **7**(2): 1–20.
116. ——— 1963. Postlarva of the white marlin, *Tetrapturus albidus*, from the Florida current off the Carolinas. *Ibid.*, **13**(1): 123–132.
117. DE SYLVA, D. P., AND W. P. DAVIS, 1963. White marlin, *Tetrapturus albidus*, in the Middle Atlantic Bight, with observations on the hydrography of the fishing grounds. Copeia, No. 1: 81–99.
118. DICKIE, L. M. 1955. Fluctuations in abundance of the giant scallop *Placopecten magellanicus* (Gmelin) in the Digby area of the Bay of Fundy. J. Fish. Res. Bd. Canada, **12**(6): 797–857.
119. ——— 1958. Water temperature and survival of giant scallop. Trans. Amer. Fish. Soc. **88**(1): 73.
120. DICKIE, L. M., AND J. C. MEDCOF. 1963. Causes of mass mortalities of scallops (*Placopecten magellanicus*) in the southwestern Gulf of St. Lawrence. J. Fish. Res. Bd. Canada, **20**(2): 451–482.
121. DIETRICH, G., H. AURICH, AND A. KOTTHAUS. 1961. On the relationship between the distribution of redbfish and redbfish larvae and the hydrographical conditions in the Irminger Sea. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Spec. Publ., No. 3, pp. 124–139.
122. DUNBAR, M. J. 1947. Marine young fish from the Canadian eastern Arctic. Bull. Fish. Res. Bd. Canada, No. 73, pp. 1–11.
123. ——— 1950. *Mola mola* (Linnaeus) from the lower St. Lawrence. Canadian Field-Nat., **64**(2): 124.
124. DUNBAR, M. J., AND H. H. HILDEBRAND. 1952. Contribution to the study of fishes of Ungava Bay. J. Fish. Res. Bd. Canada, **9**(2): 83–128.
125. DYMOND, J.R. 1932. Notes on the distribution of *Salmo salar* and *Salvelinus alpinus* in Northwestern Canada. Canadian Field Nat., **46**(8): 185.
126. ——— 1933. Biological and oceanographic conditions in Hudson Bay. 8. The coregonine fishes of Hudson and James bays. Contrib. Canadian Biol. Fish., N.S. **8**(1): 1–12.
127. ——— 1955. The introduction of foreign fishes in Canada. Proc. Inter. Assoc. Theor. App. Limn., **12**: 543–553.
128. ——— 1964. A history of ichthyology in Canada. Copeia, No. 1: 2–33.
129. EARLL, R. E. 1880. A report on the history and present condition of the shore cod fisheries of Cape Ann, Mass., together with notes on the natural history and artificial propagation of the species. Rept. U.S. Comm. Fish and Fisheries for 1878, pp. 685–740.
130. EGE, V. 1953. Paralepididae. I. (*Paralepis* and *Lestidium*). Dana Rept., (40): 1–184, 33 text fig.
131. EHRENBAUM, E. 1932. *Myoxocephalus quadricornis*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 360, Conseil Expl. Mer., Copenhagen.
132. ——— 1935. *Agonus decagonus*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 368, *ibid.*

133. ERDMANN, D. S. 1960. Larvae of tarpon, *Megalops atlantica*, from Anasco River, Puerto Rico. *Copeia*, No. 2: 146.
134. FARRINGTON, S. KIP. 1949. Fishing the Atlantic, off shore and on. Hunt. New York, Coward-McCann, xxii, 312 pp.
135. FIRTH, F. E. 1931. Some marine fishes collected recently in New England waters. *Bull. Boston Soc. Nat. Hist.*, **61**: 8-14.
136. ——— 1931. A note on spawning rosefish, *Sebastes marinus*. *Copeia*, No. 2: 65.
137. ——— 1939. A record size (480 mm) John Dory (*Z. ocellatus*) with notes on its distribution in our North and Middle Atlantic waters. *Zoologica*, **24**(3): 383-384.
- 138a. FISH, C. J. 1929. Production and distribution of cod eggs in Massachusetts Bay in 1924 and 1925. *Bull. U.S. Bur. Fish.*, **43**(2): 253-296, fig. 1-16.
- 138b. FLEMING, A. M. 1960. Age growth and sexual maturity of cod (*Gadus morhua* L.) in the Newfoundland area 1947-1950. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, **17**(6): 775-809.
139. FORTIN, PIERRE. 1862-1865. Liste des cétacés, des poissons, des crustacés et des mollusques, qui fréquentent et habitent ou ont habité les côtes canadiennes du golfe St-Laurent et sont l'objet d'opérations de pêche, etc. (1863-64-65 — continuation de la liste de 1862). *Rap. Ann. de Pierre Fortin, Écr. Magistrat chargé du commandement de l'expédition pour la protection des pêches dans le Golfe St-Laurent, durant la campagne de 1862; Appendice 109-124. Québec.*
- 140a. FOWLER, H. W. 1915. Fishes from Eastern Canada. *Proc. Acad. Nat. Sci. Phila.*, **67**: 515-519.
- 140b. ——— 1917. Notes on New England fishes. *Proc. Boston Soc. Nat. Hist.*, **35**(4): 109-138.
141. ——— 1936. Marine fishes of West Africa. *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, **70**(1,2): 1-1493.
142. FRADE, F. 1931. *Parathunnus obesus*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 285, Conseil Expl. Mer, Copenhagen.
143. ——— 1931. *Neothunnus albacora* (Lowe). Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 284, *ibid.*
- 144a. FRASER-BRUNNER, A. 1941. Notes on the plectognath fishes. VI. A synopsis of the genera of the family Aluteridae, and descriptions of seven new species. *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 2 ser., **8**(45): 176-199, 9 fig.
- 144b. ——— 1949. A classification of the fishes of the family Myctophidae. *Proc. Zool. Soc. London*, **118**(4): 1019-1106.
145. ——— 1949. On the fishes of the genus *Euthynnus*. *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 12 ser., **2**(20): 622-627.
146. ——— 1950. The fishes of the family Scombridae. *Ibid.*, 12 ser., **3**(26): 131-163.
147. ——— 1951. The ocean sunfishes (family Molidae). *Bull. British Mus. Nat. Hist.) Zool.*, **1**(6): 87-121.
148. FRASER-BRUNNER, A., AND G. PALMER. 1951. The gadid fishes of the genus *Molva*. *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 12 ser., **4**(38): 188-192.
149. FRIDRIKSSON, A., AND O. AASEN. 1950. The Norwegian-Icelandic herring tagging experiments. *Rept. Norwegian Fish. Mar. Invest., Skriften*, **9**(11): 26-27. Rept. 1.
150. FROST, N. 1938. Newfoundland fishes. A popular account of their life histories (Pt. 1 and 2). Newfoundland Dept. Nat. Res., Serv. Bull., No. 8: 1-29.
151. ——— 1938. Trout and their conservation. *Ibid.*, No. 6 (Fish.): 1-16.
152. ——— 1939. Newfoundland fishes. *Ibid.*, No. 8(3-4): 34-35.
153. ——— 1940. A preliminary study of Newfoundland trout. *Ibid.*, No. 9: 1-30.
154. GANONG, W. F. 1910. The identity of animals and plants mentioned by early voyageurs to eastern Canada and Newfoundland. *Trans. Roy. Soc. Canada, Ser. 3*, **3**(2): 197-242.
155. GIBBS, R. H. JR. 1957. A taxonomic analysis of *Myctophum affine* and *M. nitidulum*, two lanternfishes previously synonymized, in the western North Atlantic. *Deep-sea Res.*, **4**: 230-237.
156. ——— 1960. *Alepisaurus brevirostris*, a new species of lancetfish from the western North Atlantic. *Breviora, Mus. Comp. Zool.*, **123**: 1-14.

157. GIBBS, R. H. JR., AND B. B. COLLETTE. 1959. On the identification, distribution and biology of the dolphins, *Coryphaena hippurus* and *C. equiselis*. Bull. Mar. Sci. Gulf Carib. 9(2): 117-152.
158. GILBERT, C. H., AND C. V. BURKE. 1912. Fishes from Bering Sea and Kamchatka. U.S. Dept. Comm. and Labour, Bull. Bur. Fish., 30, 1910: 31-96.
- 159a. GILL, T. 1865. Synopsis of the fishes of the Gulf of St. Lawrence and Bay of Fundy. Canadian Nat. Geol., N.S., 2: 244-266.
- 159b. ——— 1873. Catalogue of the fishes of the east coast of North America. Rept. U.S. Comm. Fish and Fisheries for 1871-72, pp. 779-822.
160. ——— 1905. The life history of the sea horses (Hippocampids). Proc. U.S. Nat. Mus., 28: 805-814.
161. GINSBURG, ISAAC. 1937. Review of the seahorses (*Hippocampus*) found on the coast of the American continents and of Europe. *Ibid.*, 83(2997): 497-594.
162. ——— 1952. Flounders of the genus *Paralichthys* and related genera in American waters. U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull. 71, vol. 52, pp. 267-351.
163. ——— 1954. Whiting on the coasts of the American continent. *Ibid.*, 96, vol. 56, pp. 185-208.
164. GODSIL, H. C., AND EDWIN K. HOLMBERG. 1950. A comparison of the bluefin tunas, Genus *Thunnus* from New England, Australia and California. Calif. Div. Game and Fish., Fish. Bull. No. 77, 55 pp.
165. GOODE, G. B. 1882. The carangid fishes of the United States. Bull. U.S. Fish Comm., 1: 30-43.
166. GOODE, H.B. 1884. Natural history of useful aquatic animals. Pt. 3. The food fishes of the U.S. *In* Fish. Ind. U.S. Sect. 1, pp. 169-549; 610-612; 629-681.
167. GOODE, G. B., AND T. H. BEAN. 1877. Descriptions of two new species of fishes (*Macrurus bairdii* and *Lycodes verrillii*) recently discovered by the U.S. Fish Commission, with notes upon the occurrence of several new forms. Amer. Journ. Sci., 1877, 3 ser., 14: 470-478.
168. ——— 1879. A catalogue of fishes of Essex County, Massachusetts, including the fauna of Massachusetts Bay and the contiguous deep waters. Bull. Essex Inst., 11: 1-38.
169. ——— 1879. Descriptions of two gadoid fishes, *Phycis chesteri* and *Haloporphyrus viola*, from the deep-sea fauna of the northwestern Atlantic. Proc. U.S. Nat. Mus., 1: 256-260.
170. ——— 1896. Oceanic ichthyology. Deep-sea and pelagic fishes of the world. Spec. Bull., U.S. Nat. Mus., No. 2: 1-553 (+ atlas of 417 fig.).
171. GORDON, B. L. 1960. The marine fishes of Rhode Island. The Book and Tackle Shop, Watch Hill, Rhode Island, 136 pp.
172. GORDON, M. S., AND R. H. BACKUS. 1957. New records of Labrador fishes with special reference to those of Hebron Fjord. Copeia, No. 1: 17-20.
173. GRAHAM, J. J. 1956. Observations on the alewife, *Pomolobus pseudoharengus* (Wilson) in freshwater. Univ. Toronto Studies, Biol. Ser. 62, Publ. Ontario Fish. Res. Lab., No. 74, 43 pp.
174. GRAHAM, H. W. 1957. United States research 1956, subarea 5. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Ann. Proc., 7: 63-66.
175. GRAINGER, E. H. 1953. On the age, growth, migration, reproductive potential and feeding habits of the arctic char (*Salvelinus alpinus*) of Frobisher Bay, Baffin Island. J. Fish. Res. Bd. Canada, 10(6): 326-370.
176. GREELEY, J. R. 1937. Fishes of the area with annotated list. *In*: A biological survey of the lower Hudson Watershed. Suppl. 26th Ann. Rept. N.Y. St. Cons. Dept. 1936, pp. 45-103. Albany.
177. GREY, MARION. 1956. The distribution of fishes found below a depth of 2000 metres. Fieldiana: Zool. 36(2): 1-337.
178. GUNTHER, A. 1877. Account of the fishes collected by Capt. Fielden between 78° and 83° N. Lat., during the Arctic expedition 1875-76. Proc. Zool. Soc. London, 1877: 293-295.

179. ——— 1887. Report on the deep-sea fishes collected by H. M. S. "Challenger" during the years 1873–76. (*In* Report on the Scientific results of the voyage of H. M. S. "Challenger" during the years 1873–76, 22(47): 1–268 London).
180. GUNTER, G. 1942. A list of fishes of the mainland of North and Middle America recorded from both fresh water and sea water. *Amer. Mid. Nat.*, 28: 305–326.
181. HACHEY, H. B. 1934. Movements resulting from mixing of stratified waters. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 1(2): 133–143.
182. ——— 1961. Oceanography and Canadian Atlantic waters. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 134, 120 pp.
183. HALKETT, A. 1907. Report of the Canadian Fisheries Museum. 40th Ann. Rept. Dept. Mar. Fish., Fish. Branch, app. No. 14: 321–349.
184. ——— 1913. Checklist of the fishes of the Dominion of Canada and Newfoundland. King's Printer, Ottawa, 138 pp.
185. HAMILTON, R. A. 1958. The British North Greenland Expedition, 1952–1954. *Nature*, 181(4615): 1030–1032.
186. HANSEN, P. M. 1943. Capelin (*Mallotus villosus*). *Conseil Int. Expl. Mer, Ann. Biol. I*: 121–124.
187. HARRINGTON, R. W. JR. 1958. Morphometry and ecology of small tarpon, *Megalops atlantica* Valenciennes, from transitional stage through onset of scale formation. *Copeia*, No. 1: 1–10.
188. HART, J. L. 1930. The spawning and early life history of the whitefish, *Coregonus clupeaformis* (Mitchill), in the Bay of Quinte, Ontario. *Contrib. Canadian Biol. Fish., N.S.*, 6(7): 165–214.
189. ——— 1931. The food of the whitefish, *Coregonus clupeaformis* (Mitchill), in Ontario waters, with a note on the parasites. *Ibid.*, 6(21): 447–454.
190. HEINTZ, NATASCHIA. 1958. A specimen of *Raja spinicauda* Jensen from the Norwegian Sea and some records on the distribution of this species. *Universitet: Bergen, Arbok, Naturvitenskapelig Rebbe*, 6: 1–11.
191. HILDEBRAND, S. F. 1939. An annotated list of the fishes collected on the several expeditions to Greenland, the Fox Basin Region and the coast of Labrador, by Captain R. A. Bartlett, from 1925–1935. *Medd. om Grøn. (Kommissionen for Videnskabelige undersøgelser i Grønland)*, 125(1): 1–12.
192. HILDEBRAND, S. F., AND W. C. SCHROEDER. 1928. Fishes of Chesapeake Bay, *Bull. U.S. Bur. Fish.*, 43(1): 388 pp.
193. HOAR, W. S. 1937. The occurrence of *Poronotus triacanthus* in the Gulf of St. Lawrence. *Copeia*, No. 4: 238.
194. HOLMQUIST, C. 1958. Some observations on young specimens of *A. dubius*. *Medd. om Grønland Bd.*, 159(2): 11–14.
195. HOMANS, R. E. S., AND A. W. H. NEEDLER. 1946. Food of the haddock. *Proc. Nova Scotian Inst. Sci.*, 21(1–2): 15–49.
196. HOMANS, R. E. S., AND V. D. VLADYKOV. 1954. Relation between feeding and the sexual cycle of the haddock. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 11(5): 535–542.
197. HONEYMAN, (REV.) D. 1886. Nova Scotian ichthyology. *Proc. Trans. Nova Scotian Inst. Nat. Sci.*, 6(4): 328–330.
198. ——— 1886. A supposed deep sea fish. *Ibid.*, 6: 85–87.
199. HUBBS, C. L. 1929. The Atlantic American species of the fish genus *Gasterosteus*. *Occ. Pap. Mus. Zool., Univ. Michigan*, No. 200, pp. 1–9.
200. ——— 1955. A juvenile gadid fish from the Labrador Sea representing a species of *Gaidropsarus* apparently new for North America. *Copeia*, No. 1: 49–50.
201. HUBBS, C. L., AND K. F. LAGLER. 1958. Fishes of the Great Lakes region. *Bull. Cranbrook Inst. Sci.*, 26: 1–186.
202. HUBBS, C. L., G. W. MEAD, AND N. J. WILIMOVSKY. 1953. The widespread, probably anti-tropical distribution of the bathypelagic iniomous fish, *Anotopterus pharao*. *Bull. Scripps Inst. Oceanog.*, 6(5): 173–198.

203. HUNTSMAN, A. G. 1918. Histories of new food fishes. 1. The Canadian plaice. Bull. Biol. Bd. Canada, No. 1, 22 pp.
204. ——— 1918. The effect of the tide on the distribution of the fishes of the Canadian Atlantic coast. Trans. Roy. Soc. Canada, Ser. 3, 12(4): 61–67.
205. ——— 1922. The fishes of the Bay of Fundy. Contrib. Canadian Biol., 1921, No. 3: 49–72.
206. HUNTSMAN, A. G., W. B. BAILEY, AND H. B. HACHEY. 1954. The fisheries and the fish. In The general oceanography of the Strait of Belle Isle. J. Fish. Res. Bd. Canada, 11(3): 245–256.
207. JEAN, YVES. 1946. Two northern longnose gars *Lepisosteus osseus oxyurus* Rafinesque, caught in the estuary of the St. Lawrence, Quebec. Copeia, No. 2: 100.
208. JEAN, Y., AND F. D. McCRACKEN. 1963. Comparison of cod and haddock winter distribution in Gulf of St. Lawrence and Nova Scotia Banks areas. Confidential report. Fish. Res. Bd. Canada, Biol. Sta., St. Andrews, C14–17.
209. JEFFERS, G. W. 1932. Fishes observed in the Strait of Belle Isle. Contrib. Canadian Biol. Fish., N.S., 7(16): 203–211.
210. JEFFRIES, H. P. 1960. Winter occurrences of *Anguilla rostrata* elvers in New England and middle Atlantic estuaries. Limnol. Oceanog., 5(3): 338–340.
211. JENSEN, AD. S. 1904. The North-European and Greenland Lycodinae. Danish Ingolf. Exped., 2(4): 99 pp., 10 pl.
212. ——— 1910. Fishes. Rept. Second Norwegian Arctic Exped. "Fram" 1898–1902, (25): 1–15.
213. ——— 1926. List of the fishes of Greenland, Appendix pp. 101–102 to investigations of the "Dana" in West Greenland waters, 1925. Cons. Perm. Intern. Explor. Mer, Rapp. et Procès-Verbaux, 39: 85–102.
214. ——— 1935. The Greenland halibut, (*Reinhardtius hippoglossoides* (Walb.)), its development and migrations. Mém. Acad. Roy. Sci. et Lettres du Danemark, Copenhague, Sect. Sci., Sér. 9, 6(4): 32 pp., 4 pl., 1 fig., 6 cartes.
215. ——— 1937. Remarks on the Greenland eel, its occurrence and reference to *Anguilla rostrata*. Medd. om Grønland, 118(9): 1–8.
216. ——— 1938. *Lycenchelys sarsii*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 328, Conseil Expl. Mer, Copenhague.
217. ——— 1938. *Lycodes pallidus*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 323, *ibid*.
218. ——— 1941. On subspecies and species of the lesser sand eel (*Ammodytes lancea* S. Lat.). A contribution to the discussion of the species problem in fishes. Det. Kgl. Danske Videnskab. Selskab. Biol. Medd., 16(9): 1–33.
219. ——— 1942. Contributions to the ichthyofauna of Greenland, 1–3. Skrift. U. Zool. Mus. København, 2: 1–44.
220. ——— 1944. Contributions to the ichthyofauna of Greenland, 4–7, *Ibid.*, 4: 1–60.
221. ——— 1948. Contributions to the ichthyofauna of Greenland, 8–24, *Ibid.*, 9: 1–182.
222. JENSEN, AD. S., AND H. VOLSOE. 1949. A revision of the genus *Icelus*, (Cottidae), with remarks on the structure of its urogenital papilla. Biol. Meddel, Kjøbenhavn, 21(6): 1–26, 12 fig.
223. JENSEN, ALBERT C., AND RAYMOND L. FRITZ. 1960. Observations on the stomach contents of the silver hake. Trans. Amer. Fish. Soc., 89(2): 239–240.
224. JENSEN, I. B. 1949. Biological investigations of the smelt (*O. eperlanus* L.). Vidensk. Medd. Dansk. Naturh. Foren, 111: 73–109.
225. JOENSEN, J. S. 1954. On the life history of the halibut in Faroe waters. Medd. Denmark Fisk og Havundersøg NY Serie, 1(5): 1–25.
226. JOHANSEN, F. 1925. Natural history of the cunner (*Tautoglabrus adspersus* Walbaum). Contrib. Canadian Biol. N.S., 2(17): 423–468.
227. ——— 1925. Fishes and marine invertebrates collected during the cruise of the "Arctic" in 1923. Canadian Field-Nat., 39: 203–204.
228. ——— 1926. Fishes collected in Newfoundland during the autumn of 1922. *Ibid.*, 40(1): 1–6; 40(2): 31–36.

229. ——— 1926. Fishes collected in the Gaspé Peninsula during August of 1922. *Ibid.*, 40(8): 175-178.
230. JOHNSEN, SIGURD. 1924. Remarks on the distribution and biology of *Myctophum glaciale* (Reinh.). Bergens Mus. Aarbok., 1921-22, (6): 1-50.
231. JONES, J. M. 1865. Notes on certain species of Nova Scotia fishes. Canadian Naturalist and Geologist, N.S., 2: 128-135.
232. ——— 1882. List of the fishes of Nova Scotia. Proc. Trans. Nova Scotian Inst. Sci. (for 1879), 5(1): 87-97.
233. JONES, J. W., AND H. B. N. HYNES. 1950. The age and growth of *Gasterosteus aculeatus*, *Pygosteus pungitius* and *Spinachia vulgaris*, as shown by their otoliths. J. Animal Ecol., 19(1): 59-73, 3 fig.
234. JORDAN, D. S., AND B. W. EVERMANN. 1896-1900. The fishes of North and Middle America. Bull. U. S. Nat. Mus., 47(1-4): 3313 pp., 392 pl.
235. JUNE, FRED C., AND J. W. REINTJES. 1959. Age and size composition of the menhaden catch along the Atlantic coast of the United States 1952-55; with a brief review of the commercial fishery. U.S. Fish Wildlife Serv., Spec. Sci. Rept. Fish., 317: 1-65.
236. JUNE, F. C., AND C. M. ROITHMAYR. 1960. Determining age of Atlantic menhaden from their scales. U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull., 171, vol. 60, pp. 323-342.
237. KELLY, G. F., AND A. M. BARKER. 1961. Observations on the behaviour, growth and migration of redfish at Eastport, Maine. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Spec. Bull., 3: 263-276.
238. KELLY, G. F., AND R. S. WOLF. 1959. Age and growth of the redfish (*Sebastes marinus*) in the Gulf of Maine. U.S. Fish Wildlife Serv., Fish Bull. 156, vol. 60, 31 pp.
239. KENDALL, W. C. 1908. Fauna of New England. List of the Pisces. Occ. Pap. Boston Soc. Nat. Hist., 7(8): 1-152.
240. ——— 1909. The fishes of Labrador, Proc. Portland Soc. Nat. Hist., 2(8): 207-243.
241. ——— 1911. Report on the fishes collected by Mr. Owen Bryant on a trip to Labrador in the summer of 1908. Proc. U.S. Nat. Mus., 38: 503-510.
242. ——— 1914. An annotated catalogue of the fishes of Maine. Proc. Portland Soc. Nat. Hist., 3(1): 1-198.
243. KERSWILL, C. J. 1955. Recent developments in Atlantic salmon research. The Atlantic Salmon Journal, January 1955, No. 1, pp. 26-30.
244. KERSWILL, C. J., AND M. H. A. KEENLEYSIDE. 1961. Canadian salmon caught off Greenland. Nature, 192(4799): 279.
245. KIELHORN, W. V. 1952. The biology of the surface zone zooplankton of a boreoartic Atlantic ocean area. J. Fish. Res. Bd. Canada, 9(5): 223-264.
246. KNIGHT, T. F. 1866. Descriptive catalogue of the fishes of Nova Scotia. Halifax, N.S. 34 pp.
247. ——— 1867. Shore and deep-sea fisheries of Nova Scotia. Halifax, N.S. 113 pp.
248. KOEFOED, E. 1927. Fishes from the sea-bottom. Rept. Sars N. Atlantic Deep Sea Exped., 4(1): 1-147.
249. KOHLER, A. C. 1960. The growth, length-weight relationship, and maturity of haddock (*M. aeglefinus* L.) from the region of Lockeport, N.S. J. Fish. Res. Bd. Canada, 17(1): 41-60.
250. KRUEGER, W. H. 1961. Meristic variation in the fourspine stickleback, *Apeltes quadracus*. Copeia, No. 4: 442-450.
251. KRUMHOLZ, L. A. 1959. Stomach contents and organ weights of some bluefin tuna, *Thunnus thynnus* (Linnaeus) near Bimini, Bahamas, Zoologica, 44(3): 127-132.
252. KUNTZ, A., AND L. RADCLIFFE. 1918. Notes on the embryology and larval development of twelve teleostean fishes. Bull. U.S. Bur. Fish., 35: 87-134.
253. LAMBERT, D. G. 1954. Rare fish. Fish. Res. Bd. Canada, Rept. Newfoundland Fish. Res. Sta., App. 12, p. 25.
254. ——— 1960. The food of the redfish, *Sebastes marinus* (L.) in the Newfoundland area. J. Fish. Res. Bd. Canada, 17(2): 235-243.

255. LARSEN, A. 1954. First record of the white perch (*Morone americana*) in Lake Erie. *Copeia*, No. 2: 154.
256. LAUZIER, L. M. 1957a. Effect of storms on the water conditions in the Magdalen Shallows. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 111, pp. 185-192.
257. ——— 1957b. The St. Lawrence spring run-off and summer salinities in the Magdalen Shallows. *Ibid.*, No. 111, pp. 193-194.
258. LAUZIER, L. M., AND W. B. BAILEY. 1957. Features of the deeper waters of the Gulf of St. Lawrence. *Ibid.*, No. 111, pp. 213-250.
259. LAUZIER, L. M., AND J. H. HULL. 1962. Sea temperatures along the Canadian Atlantic coast 1958-1960. *Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept. No. 73*: 11-13.
260. LAUZIER, L. M., AND R. W. TRITES. 1958. The deep waters in the Laurentian Channel. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 15(6): 1247-1257.
261. LAUZIER, L. M., R. W. TRITES, AND H. B. HACHEY. 1957. Some features of the surface layer of the Gulf of St. Lawrence. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 111, pp. 195-212.
262. LEGENDRE, V., AND R. LAGUEUX. 1948. The tomcod (*Microgadus tomcod*) as a permanent freshwater resident of Lake St. John, P.Q. *Canadian Field-Nat.*, 62(5): 157.
263. LEIM, A. H. 1960. Records of uncommon fishes from waters off the Maritime Provinces of Canada. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 17(5): 731-733.
264. ——— 1930. Unusual fishes and other forms in Nova Scotian waters. *Proc. Trans. Nova Scotian Inst. Sci.*, 17(4): xlv.
265. LEIM, A. H., AND L. R. DAY. 1959. Records of uncommon and unusual fishes from eastern Canadian waters, 1950-1958. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 16(4): 503-514.
266. LEIM, A. H., S. N. TIBBO, L. R. DAY, L. LAUZIER, R. W. TRITES, H. B. HACHEY, AND W. B. BAILEY. 1957. Report of the Atlantic herring investigation committee. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 111, pp. 1-317.
267. LEWIS, H. F. 1939. A northern occurrence of the angler (*Lophius piscatorius* Linn.) on the coast of the province of Quebec. *Canadian Field-Nat.*, 53(8): 121.
268. LIVINGSTONE, D. A. 1953. The fresh water fishes of Nova Scotia. *Proc. Nova Scotian Inst. Sci.*, 23(1): 1-90.
269. LOW, A. P. 1895. Liste des principaux poissons comestibles de la péninsule du Labrador, avec de courtes notes sur leur habitat. *Ann. Rept. Geol. Survey Canada, N.S.*, Vol. 8, app., 3: 375-379.
270. LOWER, A. R. M. 1915. Rapport sur le poisson et les pêcheries de la côte occidentale de la baie James. *Div. Serv. Naval, Rap. d'enquêtes sur les pêch.*, App. Rap. Ann. Dept. Service Naval pour l'ex. financier term. le 31 mar. 1914, pp. 33-75.
271. MACCOY, C. V. 1931. Museum notes. *Fishes. Bull. Boston Soc. Nat. Hist.*, 58: 16-18.
272. MACDONALD, T. H. 1959. Estimates of length of larval life in three species of lamprey found in Britain. *J. Animal Ecol.*, 28(2): 293-298.
273. MAGNIN, E., ET G. BEAULIEU. 1960. Déplacements des esturgeons (*Acipenser fulvescens* et *Acipenser oxyrinchus*) du fleuve Saint-Laurent d'après les données du marquage. *Le Nat. Canadien*, 87(11): 237-252.
274. ——— 1963. Étude morphométrique comparée de l'*Acipenser oxyrinchus* Mitchill du Saint-Laurent et de l'*Acipenser sturio* Linné de la Gironde. *Ibid.*, 90(1): 5-38.
275. MANNING, T. H. 1942. Notes on some fish of the eastern Canadian arctic. *Canadian Field-Nat.*, 56: 128-129.
276. MANSUETI, R. 1958. Eggs, larvae and young of the striped bass, *Roccus lineatus*. Chesapeake Biol. Lab., Maryland, Dept. Res. and Ed. Contrib. No. 112, 35 pp.
277. MANSUETI, R., AND H. KOLB. 1954. A historical review of the shad fisheries of North America. Maryland Bd. Nat. Res., Dept. Res. and Ed., 97: 1-293.
278. MARSHALL, N. 1946. Observations on the comparative ecology and life history of the two sea robins, *Prionotus carolinus* and *Prionotus evolans strigatus*. *Copeia*, No. 3: 118-144.
279. MARSHALL, N. B. 1962. Observations on the Heteromi, an order of teleost fishes. *Bull. British Mus. (Nat. Hist.) Zool.*, 9(6): 251-270.
280. MARTIN, W. R. 1956. ICNAF interest in salt cod fishery. *Canadian Fisherman*, 43(9): 5-6.

281. ——— 1956. Geographic and annual variations in Atlantic cod populations along the southern Canadian mainland. Contrib. Porrocaecum Conf., Québec, October 8–9, 1956. Polygraphiée.
282. ——— 1961. The distribution of redfish catches landed on the southern Canadian mainland, 1949–1958. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Spec. Publ., 3: 148–153.
283. MARTIN, W. R., AND F. D. McCRACKEN. 1950. Movements of halibut on the Canadian Atlantic coast. Fish. Res. Bd. Canada, Prog. Repts. Atl. Coast Stations, No. 50, Note 114: 3–5.
284. ——— 1952. Landings of fresh groundfish by offshore vessels at Nova Scotia ports. Fish. Res. Bd. Canada, Stat. Ser., No. 1: 12 pp.
285. MAST, S. O. 1915. The behaviour of *Fundulus*, with especial reference to overland escape from tide pools and locomotion on land. J. Animal Behaviour, 5: 341–350.
286. ——— 1916. Changes in shade, color and pattern in fishes and their bearing on the problems of adaptation and behaviour with especial reference to the flounders *Paralichthys* and *Ancylosetta*. Bull. U.S. Bur. Fish., 34: 177–238, pl. xix–xxxvii, 2 fig.
287. MATHER, F. J. III. 1960. Recaptures of tuna, marlin and sailfish tagged in western North Atlantic, Copeia, No. 2: 149–150.
288. MATHER, F. J. III, AND R. H. GIBBS, JR. 1957. Distributional records of fishes from waters off New England and the Middle Atlantic States. *Ibid.*, No. 3: 242–244.
289. ——— 1958. Distribution of the Atlantic bigeye tuna, *Thunnus obesus*, in the western North Atlantic and the Caribbean Sea. *Ibid.*, No. 3: 237–239.
290. MAVOR, J. W. 1918. On the age and growth of the pollock in the Bay of Fundy. Contrib. Canadian Bio. for 1917–18, No. 6, pp. 111–125.
- 291a. McALLISTER, D. E. 1960. List of the marine fishes of Canada. Bull. Nat. Mus. Canada, No. 168, 76 pp.
- 291b. ——— 1963. Systematic notes on the sculpin genera *Arctediellus*, *Icelus* and *Triglops* on Arctic and Atlantic coasts of Canada. *Ibid.*, No. 185, pp. 50–59.
- 291c. ——— 1963. A revision of the smelt family, Osmeridae. *Ibid.*, No. 191, 53 pp.
292. McALLISTER, D. E., AND E. I. S. REES. 1964. A revision of the eelpout genus *Melanostigma* with a new genus and with comments on *Maynea*. Nat. Mus. Canada, Contrib. to Zoology, 1963, Bull. No. 199, paper No. 5, pp. 85–109.
293. McCRACKEN, F. D. MS 1947. Some aspects of the growth and ecology of the halibut (*Hippoglossus hippoglossus* L.) in the Gulf of St. Lawrence. Fish. Res. Bd., Canada, MS Rept., Biol. Sta., No. 362, 76 pp.
294. ——— MS 1948. Laboratory data on the winter flounder (*P. americanus*) and the smooth flounder (*L. putnami*) for the period 1947–1948. Fish. Res. Bd. Canada, Biol. Sta., Orig. MS No. 735.
295. ——— MS 1954. Seasonal movements of the winter flounder, *P. americanus* (Walbaum) on the Atlantic coast. Fish. Res. Bd. Canada, MS Rept. Biol. Sta., No. 582, 167 pp.
296. ——— 1956. Cod and haddock tagging off Lockport, N.S. Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept., No. 64, pp. 10–15.
297. ——— 1958. On the biology and fishery of the Canadian Atlantic halibut, *Hippoglossus hippoglossus* L. J. Fish. Res. Bd. Canada, 15(6): 1269–1311.
298. ——— 1959. Cod tagging off northern New Brunswick in 1955 and 1956. Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept., No. 72, pp. 8–19.
299. ——— 1960. Studies of haddock in the Passamaquoddy Bay region. J. Fish. Res. Bd. Canada, 17(2): 175–180.
300. McHUGH, J. L., R. T. OGLESBY, AND A. L. PACHECO. 1959. Length, weight and age composition of the menhaden catch in Virginian waters. Limnol. Oceanog., 4(2): 145–162.
301. McINTYRE, A. D. 1954. The food of halibut from North Atlantic fishing grounds. Mar. Res. Sec., Scottish Home Dept. 1952, 3: 1–20.
302. McKENZIE, R. A. MS 1933. The swordfish fishery of the Halifax area. Fish. Res. Bd. Canada, MS Rept. Biol. Sta., No. 95, 13 pp.

303. ——— 1934. Cod movements on the Canadian Atlantic coast. *Contrib. Canadian Biol. Fish.*, N.S. 8(31): 433-459.
304. ——— 1939. Some marine fish and salp records. *Proc. Nova Scotian Inst. Sci.*, 20(1): 13-20.
305. ——— 1940. Nova Scotian autumn spawning cod. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 5(2): 105-120.
306. ——— 1940. Some marine records from Nova Scotian fishing waters. *Proc. Nova Scotian Inst. Sci.*, 20(2): 42-46.
307. ——— 1946. The Canadian Atlantic halibut fishery. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 71, 29 pp.
308. ——— 1952. Greenland cod (*Gadus ogac*) in Miramichi Bay, New Brunswick. *Copeia*, No. 3: 199-200.
309. ——— 1953. Arctic or polar cod, *Boreogadus saida*, in Miramichi Bay, New Brunswick. *Ibid.*, No. 4: 238-239.
310. ——— MS 1955. Canadian Atlantic flounder fishery. *Fish. Res. Bd. Canada*, MS Rept. Biol. Sta., No. 596, 40 pp.
311. ——— 1956. Atlantic cod tagging off the southern Canadian mainland. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 105, 93 pp.
312. ——— 1959. Marine and freshwater fishes of the Miramichi River and estuary, New Brunswick. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 16(6): 807-833.
313. MCKENZIE, R. A., AND R. E. S. HOMANS. 1938. Rare and interesting fishes and salps in the Bay of Fundy and off Nova Scotia. *Proc. Nova Scotian Inst., Sci.*, 19(3): 277-281.
314. MCKENZIE, R. A., AND W. B. SCOTT. 1956. Silver hake (*Merluccius bilinearis*) in the Gulf of St. Lawrence. *Copeia*, No. 2: 111.
315. MCKENZIE, R. A., AND G. F. M. SMITH. 1955. Atlantic cod populations along the Canadian mainland as shown by vertebral count studies. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 12(5): 698-705.
- 316a. MCKENZIE, R. A., AND S. N. TIBBO. 1960. Herring fishery in southern New Brunswick. *Ibid.*, 17(2): 133-168.
- 316b. ——— 1963. An occurrence of opah, *Lampris regius* (Bonnaterre), in the northwest Atlantic. *Ibid.*, 20(4): 1097-1099.
317. McLELLAN, H. J., AND L. M. LAUZIER. 1956. The prediction of water temperatures. *Canadian Fisherman*, 43(9): 11-12.
- 318a. McPHAIL, J. D. 1961. A systematic study of the *Salvelinus alpinus* complex in North America. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, 18(5): 793-816.
- 318b. ——— 1963. Geographic variation in North American ninespine sticklebacks, *P. pungitius*. *Ibid.*, 20(1): 27-44.
319. MEDCOF, J. C., AND J. S. MACPHAIL. 1952. The winter flounder — a clam enemy. *Fish. Res. Bd. Canada*, Atlantic Prog. Rept., No. 22, pp. 3-8.
320. MEDCOF, J. F., AND F. S. SCHIFFMAN. 1947. Recent records of the sea sunfish (*Mola mola* L.) in the Gulf of St. Lawrence. *Acadian Naturalist*, 2(7): 63-66.
321. MERRIMAN, D. 1941. Studies on the striped bass (*Roccus saxatilis*) of the Atlantic coast. *U.S. Fish Wildlife Serv., Fish Bull.* 35, vol. 50, pp. 1-77.
322. ——— 1945. Notes on *Palminichthys perciformis*, and the evidence for its bathypelagic habitat. *Trans. Connecticut Acad. Arts. Sci.*, 36: 842-843.
323. M'GONIGLE, R. H., AND A. H. LEIM. 1937. Jellied swordfish. *Biol. Bd. Canada*, Atlantic Prog. Rept., No. 19, pp. 3-5.
324. M'GONIGLE, R. H., AND M. W. SMITH. 1936. Three rare fishes from Passamaquoddy Bay, N.B. *Proc. Nova Scotian Inst. Sci.*, 19(2): 160.
325. MILLER, R. R. 1957. Origin and dispersal of the alewife, *Alosa pseudoharengus*, and the gizzard shad, *Dorosoma cepedianum*, in the Great Lakes. *Trans. Amer. Fish. Soc.*, 86(1956): 97-111.
326. MILLER, D., AND R. R. MARAK. 1959. Early larval stages of the red hake, *Urophycis chuss*. *Copeia*, No. 3: 248-250.

327. MOORE, E. 1947. Studies of the marine resources of southern New England. VI. The sand flounder, *Lophopsetta aquosa* (Mitchill); a general study of the species with special emphasis on age determination by means of scales and otoliths. Bull. Bingham Oceanog. Coll., 11(3): 1-79.
328. MOREAU, H. 1881. Histoire naturelle des poissons de la France. Paris, Vol. 3.
329. MYERS, G. S., AND J. BÖHLKE. 1950. A new lumpsucker of the genus *Eumicrotremus* from northwestern Atlantic. Stanford Ichthy. Bull., 3(4): 199-202.
330. MURRAY, J., AND J. HJORT. 1912. The depths of the ocean; a general account of the modern science of oceanography based largely on the scientific results of the Norwegian steamer "Michael Sars" in the north Atlantic. London, 821 pp.
331. NEEDLER, A. B. 1931. The haddock. Bull. Biol. Bd. Canada, No. 25, 28 pp.
332. NEEDLER, A. W. H. 1930. The migrations of haddock and the interrelationships of haddock populations in North American waters. Contrib. Canadian Biol. Fish., 6(10): 241-313.
333. ——— 1938. *Poronotus triacanthus* in Malpeque Bay, Prince Edward Island. Copeia, No. 2: 96.
334. ——— 1940. A preliminary list of the fishes of Malpeque Bay. Proc. Nova Scotian Inst., Sci., 20(2): 33-41.
335. NEAVE, F. 1954. Introduction of anadromous fishes on the Pacific Coast. Canadian Fish Culturist, 16: 25-26.
336. NICHOLS, J. T., AND C. M. BREDER, JR. 1927. The marine fishes of New York and southern New England. Zoologica, 9(1): 1-192.
337. ODELL, T. T. 1934. The life history and ecological relationships of the alewife (*Pomolobus pseudoharengus*) in Seneca Lake, New York. Trans. Amer. Fish. Soc., 64: 118-124.
338. OLSEN, G. H., AND D. MERRIMAN. 1946. Studies of the marine resources of southern New England. IV. The biology and economic importance of the ocean pout, *Macrozarcus americanus* (Bloch and Schneider). Bull. Bingham Oceanog. Coll., 9(4): 1-184.
339. PACKARD, A. S. 1891. The Labrador coast. New York, N.D.C. Hodges, 513 pp.
340. PARR, A. E. 1927. The stomiatoid fishes of the suborder Gymnophotodermi. Bull. Bingham Oceanog. Coll., 3(2).
341. ——— 1928. Deep-sea fishes of the order Iniomi from the waters around the Bahama and Bermuda Islands. *Ibid.*, 3 (3): 47-156.
342. ——— 1931. A study of the species and racial variations in *Liparis liparis* Linnaeus and *Liparis koefoedi* n. sp., in northern Europe and the European Arctic waters. Bergens Mus. Aarbok, 6: 1-54.
343. ——— 1933. Two new records of deep sea fishes from New England with description of a new genus and species. Copeia, No. 4: 176-179.
344. ——— 1946. The Macrouridae of the western North Atlantic and central American seas. Bull. Bingham Oceanog. Coll., 10(1): 1-99.
345. PEARCY, W. A. 1961. Seasonal changes in osmotic pressure of flounder sera. Science, 134 (3473): 193-194.
346. PERLEY, M. H. 1850. Statements in relation to the fisheries of the Bay of Fundy. Proc. Boston Soc. Nat. Hist., Vol. 3, p. 374.
347. ——— 1851. Report upon the fisheries of the Bay of Fundy. 176 pp. (pp. 118-159 réimprimées en 1852 sous le titre "Descriptive catalogue (in part) of the fishes of New Brunswick and Nova Scotia").
348. ——— 1852. Reports on the sea and river fisheries of New Brunswick. Fredericton. 294 pp.
349. PERLMUTTER, A. 1947. The blackback flounder and its fishery in New England and New York. Bull. Bingham Oceanog. Coll., 11(2): 1-92.
350. PERLMUTTER, A., AND G. M. CLARKE. 1949. Age and growth of immature rosefish (*Sebastes marinus*) in the Gulf of Maine and off western Nova Scotia. U.S. Fish Wildlife Serv., 45, vol. 51, pp. 205-228.
351. PEW, P. 1957. Occurrence of young dolphin, *Coryphaena hippurus*, in a Texas Bay. Copeia, No. 4: 300.

352. PIERS, H. 1899. Observations on a fish (*Chylomycterus schoepfi*) new to the fauna of Nova Scotia. Proc. Trans. Nova Scotian Inst. Sci., 10(1): 110-111.
353. ——— 1934. Accidental occurrence of the man-eater or great shark, *Carcharodon carcharias* (Linn.) in Nova Scotian waters. *Ibid.*, 18(3): 192-203.
354. POPOV, A. M. 1930. A short review of the fishes of the family Cyclopteridae. Ann. Mag. Nat. Hist., 6, (10th ser.): 69-76.
355. POSTOLAKY, A. I. 1962. (Note). Zoologicheskii Zhurnal, 41(8): 1262-1263.
356. POWLES, P. M. 1958. Studies of reproduction and feeding of Atlantic cod (*Gadus callarias* L.) in the southwestern Gulf of St. Lawrence. J. Fish. Res. Bd. Canada, 15(6): 1383-1402.
357. PRÉFONTAINE, G. 1933. Additions à la liste des espèces animales de l'estuaire du Saint-Laurent. Trans. Roy. Soc. Canada, 27, ser. 3: 252-253.
358. PRINCE, E. E. 1913. The pearlsides. A luminous fish new to Canada. Rod and Gun in Canada, 14(11): 1143-1145. Woodstock, Ontario.
359. ——— 1917. On serially striped haddock in New Brunswick. Contrib. Canadian Biol., 1915-16, pp. 86-91, pl. 9.
360. PRINCE, E. E., AND A. H. MACKEY. 1901. The paired fins of the mackerel shark. *Ibid.*, 6, pp. 55-58, pls. 5-7.
361. PRITCHARD, A. L. 1929. The alewife (*Pomolobus pseudoharengus*) in Lake Ontario. Univ. Toronto Stud., Publ. Ontario Fish. Res. Lab., No. 38, pp. 37-54.
362. PRITCHARD, D. W. 1951. The physical hydrography of estuaries and some applications to biological problems. Trans. 16th North American Wildlife Conference, 1951.
363. PUTNAM, F. W. 1874. Tooth of a maneater that attacked a dory near St. Pierre Bank. Bull. Essex Inst., 6(4): 72.
364. ——— 1874. Notes on several rare fishes from Essex county, Mass. *Ibid.*, 6(1): 11-13.
365. ——— 1874. *Chauliodus sloani* on George's Bank, *Ibid.*, 6(7): 111.
366. ——— 1874. *Liparis lineatus* and *L. montaguui* in Salem Harbour, Mass. Proc. Boston Soc. Nat. Hist., 16: 114.
367. ——— 1874. Notes on *Liparis*, *Cyclopterus* and their allies. Proc. Amer. Assoc. Advancement Science, 22nd meeting, pp. 335-340.
368. RADCLIFFE, L. 1926. "Opah" and "Skilligalee" landed at Boston Fish Pier. Copeia, No. 151: 112.
369. RADFORTH, I. 1944. Some considerations on the distribution of fishes in Ontario. Contrib. Royal Ontario Mus. Zool., No. 25, 116 pp.
370. RAFINESQUE, SCHMALTZ. 1810. *Cypselurus heterurus*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 145, Conseil Expl. Mer, Copenhagen.
371. RAITT, D. F. S. 1962. A note on the pyloric caecae of *Gadus poutassou* Risso. J. Cons. Expl. Mer, 27(1): 49-51.
372. RANEY, E. C. 1952. The life history of the striped bass, *Roccus saxatilis* (Walbaum). Bull. Bingham Oceanog. Coll., 14(1): 1-97.
373. ——— 1955. Races of the striped bass, *Roccus saxatilis* (Walbaum) in southeastern United States. J. Wildlife Management, 19(4): 444-450.
374. ——— 1958. The striped bass. U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. leaflet, No. 451, 6 pp.
375. RANEY, E. C., W. S. WOOLCOTT, AND A. G. MEHRING. 1954. Migratory pattern and racial structure of Atlantic coast striped bass. Trans. North American Wildlife Conf., pp. 376-396.
376. REES, E. I. S. 1963. The batfish, *Dibranchius atlanticus* Peters, on the Canadian Atlantic slopes. J. Fish. Res. Bd. Canada, 20(6): 1513-1517.
377. REGAN, C. T. 1926. The pediculate fishes of the suborder Ceratioidea. Oceanog. Rept. Danish "Dana" Exp., 1920-22, 2: 45, 13 pls., 27 fig.
378. REGAN, C. TATE, AND E. TREWAVAS. 1930. The fishes of the families Stomiidae et Malacoosteidae. *Ibid.*, 6: 143, 14 pls.
379. ——— 1932. Deep-sea angler fishes. Carlsberg Found. Oceanog. Exped., Round the World, 1928-30, Rept. No. 2: 1-113, 10 pls.

380. REID, M. E. 1929. The distribution and development of the cunner (*Tautoglabrus adspersus* Walbaum) along the eastern coast of Canada. *Contrib. Canadian Biol. Fish., N.S.*, 4(27): 431-441.
381. RICH, W. H. 1947. The swordfish and the swordfishery of New England. *Proc. Portland Soc. Nat. Hist.*, 4(2): 102, 1 chart.
382. RICHARDS, S. W., A. PERLMUTTER, AND D. C. MCANENY. 1963. A taxonomic study of the genus *Ammodytes* from the east coast of North America (Teleostei: *Ammodytes*). *Copeia*, No. 2: 358-377.
383. RICHARDSON, SIR J. 1823. Notices of the fishes. In Appendix to narrative of a journey to the shores of the Polar Sea in the years 1819, 1820, 1821 and 1822 by John Franklin. Appendix 6, London, John Murray, pp. 705-728.
384. ——— 1836. *Fauna Boreali-Americana*. Pt. III (the fish). i-xv, 1-327, pl. 74-97. London.
385. RIVAS, L. R. 1954. A preliminary report on the spawning of the western North Atlantic bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) in the Straits of Florida. *Bull. Mar. Sci. Gulf Carib.*, 4: 302-322, 3 fig.
386. ROBINS, C. R., AND D. P. DE SYLVA. 1963. A new western Atlantic spearfish, *Tetrapturus pfluegeri*, with a redescription of the Mediterranean spearfish *Tetrapturus belone*. *Ibid.*, 13(1): 84-122.
387. ROULE, L. 1927. Considérations sur deux espèces abyssales de poissons récemment entrées au Musée Océanographique, et sur la valeur tératologique possible de l'une d'elles. *Bull. Inst. Océanog. Monaco*, 497: 12, 2 fig.
388. ROULE, L., ET F. ANGEL. 1933. Poissons provenant des campagnes du Prince Albert 1^{er} de Monaco. *Rés. Camp. Sci. Monaco*, 86: 115, 4 pl.
389. ROUNSEFELL, G. A., AND L. D. STRINGER. 1945. Restoration and management of the New England alewife fisheries with special reference to Maine. *Trans. Amer. Fish. Soc.*, 73: 394-424.
390. ROYCE, W. F., R. J. BULLER, AND E. D. PREMETS. 1959. Decline of the yellowtail flounder (*Limanda ferruginea*) off New England. *U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull.* 146, vol. 59, pp. 169-267.
391. RYDER, J. A. 1882. A contribution to the development and morphology of the lophobranchiates, *Hippocampus antiquorum*. *Bull. U.S. Fish. Comm.*, 1881, 1: 191-199.
392. ——— 1890. The sturgeon and sturgeon industries of the eastern coast of the United States, with an account of experiments bearing upon sturgeon culture. *Ibid.*, 8(1888): 231-328.
393. SAEMUNDSSON, BJ. 1932. *Sebastes marinus*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 346, Conseil Expl. Mer, Copenhagen.
- 394a. SANDEMAN, E. J. 1957. Redfish grow slowly. *Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept.*, No. 67, pp. 26-28.
- 394b. ——— 1961. A contribution to the problem of the age determination and growth-rate in *Sebastes*. *Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Spec. Publ. No. 3*, pp. 276-284.
395. SCATTERGOOD, L. W. 1948. Notes on some Gulf of Maine fishes. *Copeia*, No. 2: 142-144.
396. ——— 1951. Notes on Gulf of Maine fishes in 1949. *Ibid.*, No. 4: 297-298.
397. ——— 1951. The occurrence of egg capsules in the winter skate (*Raja diaphanes*) in Maine waters. *Ibid.*, No. 2: 169.
398. ——— 1952. Notes on Gulf of Maine fishes in 1950 and 1951. *Ibid.* No. 3: 205-206.
399. ——— 1953. Notes on Gulf of Maine fishes in 1952. *Ibid.*, No. 3: 194-195.
- 400a. ——— 1962. First record of mako, *Isurus oxyrinchus*, in Maine waters. *Ibid.*, No. 2: 462.
- 400b. SCATTERGOOD, L. W., AND G. W. COFFIN. 1957. Records of some Gulf of Maine fishes. *Ibid.*, No. 2: 155-156.
401. SCATTERGOOD, L. W., AND P. L. GOGGINS. 1958. Unusual records of Gulf of Maine fishes. *Maine Fd. Nat.*, 14(2): 40-43.
402. SCATTERGOOD, L. W., C. J. SINDERMAN, AND B. E. SKUD. 1959. Spawning of North American herring. *Trans. Amer. Fish. Soc.*, 88(3): 164-168.

403. SCATTERGOOD, L. W., AND S. N. TIBBO. 1959. The herring fishery of the Northwest Atlantic. Bull. Fish. Res. Bd. Canada, No. 121, pp. 1-42.
404. SCATTERGOOD, L. W., P. S. TREFETHEN, AND G. W. COFFIN. 1951. Notes on the size of menhaden taken in Maine during 1949. Copeia, No. 1: 93-94.
405. SCHMITT, J. 1904. Monographie de l'Île d'Anticosti (Golfe Saint-Laurent). Poissons, pp. 282-287. Paris. 367 pp.
406. ——— 1904. On the *Liparis (Trismegistus) owstoni* Jordan and Snyder. Proc. U.S. Nat. Mus., 28: 189-191.
407. SCHNAKENBECK, W. 1930. *Molva byrkelange*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 184, Conseil Expl. Mer, Copenhagen.
408. ——— 1933. *Chirolophis ascanii*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 314. *Ibid.*
409. ——— 1938. *Notacanthus nasus*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 140. *Ibid.*
410. SCHROEDER, W. C. 1930. Migrations and other phases in the life history of the cod off southern New England. Bull. U.S. Bur. Fish., 46: 1-136.
411. ——— 1930. A record of *Polyprion americanus* (Bloch and Schneider) from the northwestern Atlantic. Copeia, No. 2: 46-48.
412. ——— 1933. Unique records of the brier skate and rock eel from New England. Bull. Boston Soc. Nat. Hist., 66: 5-6.
413. ——— 1940. Some deep sea fishes from the North Atlantic. Copeia, No. 4: 231-238.
414. ——— 1955. Report on the results of exploratory otter-trawling along the continental shelf and slope between Nova Scotia and Virginia during the summers of 1952 and 1953. Problems in Marine Biology and Oceanography, Suppl. to vol. 3 of Deep-sea Research: 358-372.
415. SCHUCK, H. A. 1951. New Gulf of Maine record for occurrence of dolphin, *Coryphaena hippurus*, and data on small specimens. Copeia, No. 2: 171.
416. SCHULTZ, L. P. 1938. Review of the fishes of the genera *Polyipnus* and *Argyropelecus* (family Sternoptychidae) with descriptions of three new species. Proc. U.S. Nat. Mus., 86(3047): 135-155.
417. ——— 1961. Revision of the marine silver hatchetfishes (family Sternoptychidae). *Ibid.*, 112(3449): 587-649.
418. SCOTT, D. M. MS 1947. The biology of the yellowtail flounder (*Limanda ferruginea*). Fish. Res. Bd. Canada, MS Rept. No. 361, 90 pp.
419. ——— 1952. The Greenland cod (*Gadus ogac*) in Cape Breton Island, Nova Scotia. Canadian Field-Nat., 66(5): 123-124.
420. ——— 1954. A comparative study of the yellowtail flounder from three Atlantic fishing areas. J. Fish. Res. Bd. Canada, 11(3): 171-197.
421. ——— 1956. On the specific identity of the larval *Porrocaecum* (Nematoda) in Atlantic cod. *Ibid.*, 13(3): 343-356.
422. SCOTT, T. 1906. Observations on the otoliths of some teleostean fishes. 24th Ann. Rept. Fish. Bd., Scotland, 3: 48-82.
423. SCOTT, W. B. 1958. A checklist of the freshwater fishes of Canada and Alaska. Roy. Ontario Mus. Div. Zool. Palaeont., pp. 1-30.
424. ——— 1963. A note on *Gadus (Micromesistius) poutassou* (Risso) from western Atlantic waters. J. Fish. Res. Bd. Canada, 20(3): 849-850.
425. SCOTT, W. B., AND E. J. CROSSMAN. 1959. The freshwater fishes of New Brunswick: a checklist with distributional notes. Contrib. Roy. Ontario Mus. Zool. Palaeont., pp. 1-37, and tables.
426. ——— 1959. The snake-eel, *Omochelys cruentifer*, in Canadian Atlantic waters. Copeia, No. 4: 344-345.
427. ——— 1964. Fishes occurring in the fresh waters of insular Newfoundland. Dept. of Fisheries. Queen's Printer, Ottawa, pp. 1-124.
428. SCOTT, W. C. M. 1929. A note on the effect of temperature and salinity on the hatching of the eggs of the winter flounder (*Pseudopleuronectes americanus* (Walbaum)). Contrib. Canadian Biol. Fish., 4(1): 137-141.

429. SETTE, O. E. 1943. Biology of the Atlantic mackerel (*Scomber scombrus*) of North America. Part 1. Early life history. U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull. 38, vol. 50, pp. 149-237.
430. ——— 1950. Biology of the Atlantic mackerel (*Scomber scombrus*) of North America. Part 2. Migrations and habits. *Ibid.*, 49, vol. 51, pp. 251-358.
431. SETTE, O. E., AND A. W. H. NEEDLER. 1934. Statistics of the mackerel fishery off the east coast of North America, 1804 to 1930. U.S. Bur. Fish., Invest. Rept., No. 19: 1-48.
432. SMITH, H. M. 1905. Report on inquiry respecting food fishes and the fishing grounds. U.S. Comm. Fish and Fisheries, Rept. Comm., 29(1903): 75-100.
433. ——— 1907. The fishes of North Carolina. Raleigh, xi, 453 pp., 21 pl. and 187 fig. (published as Vol. ii of the North Carolina Geological and Economic Survey).
434. SMITH, J. L. B. 1954. The sea fisheries of Southern Africa. Central News Agency, Ltd., South Africa. 564 pp. Revised edition 1961.
435. SMITH, M. W. 1937. Fish production in three Nova Scotian lakes. Biol. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept., No. 20, pp. 6-7.
436. ——— 1938. A preliminary account of the fish population in certain Nova Scotian lakes. Trans. Amer. Fish. Soc., 67: 178-183.
437. ——— 1939. The fish population of Lake Jesse, Nova Scotia. Proc. Nova Scotian Inst. Sci., 19(4): 389-427.
438. ——— 1940. Fish production in Trefry's Lake, N.S. Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept., No. 26, pp. 6-8.
439. ——— 1941. Treatment of Potters' Lake, New Brunswick, with rotenone. Trans. Amer. Fish. Soc., 70: 347-355.
440. ——— 1946. A biological reconnaissance of ponds in the Prince Edward Island National Park. Acadian Naturalist, 2(6): 81-101.
441. ——— 1952. The lake whitefish in Kerr Lake, New Brunswick. J. Fish. Res. Bd. Canada, 8(5): 340-346.
- 442a. SMITH, M. W., AND J. W. SAUNDERS. 1955. The American eel in certain fresh waters of the Maritime Provinces of Canada. *Ibid.*, 12(2): 238-269.
- 442b. ——— 1958. Movements of brook trout, *Salvelinus fontinalis* (Mitchill) between and within fresh and salt water. *Ibid.*, 15(6): 1403-1449.
443. SMITT, F. A. 1893. A history of Scandinavian fishes by B. Fries, C. H. Ekstrom and C. Sundevall. 2nd edition revised and completed by F. A. Smitt, 2 pt. Stockholm and London, 566 pp.
444. SOLDATOV, V. K., AND G. J. LINDBERG. 1930. A review of the fishes of the Far East. Bull. Pacific Sci. Fish. Inst., Vladivostok, No. 5, 576 pp.
445. SOPER, J. D. 1935. Fishes. pp. 131-132, *in* Bethune, W. C. Canada's eastern Arctic. Ottawa, Dept. Interior. 166 pp.
446. SPARKS, M. I. 1929. The spawning and development of mackerel on the outer coast of Nova Scotia. Contrib. Canadian Biol. Fish., N.S., 4(28): 443-452.
447. SPRINGER, V. F. 1954. Two new records of fishes (*Palinurichthys*, *Cheilodipterus*) from Florida and the Gulf of Mexico. Copeia, No. 1: 74-75.
448. ——— 1959. *Cypselurus leutkini* (Jordan and Evermann), a synonym of *Cypselurus heterurus* (Rafinesque)? *Ibid.*, No. 2: 166-167.
449. SPRULES, W. M. 1952. The Arctic char of the west coast on Hudson Bay. J. Fish. Res. Bd. Canada, 9(1): 1-15.
450. STAFFORD, J. 1912. On the fauna of the Atlantic coast. Contrib. Canadian Biol., 1906-10, 3 reports, pp. 37-44; 45-67; 69-78.
451. STEARNS, W. A. 1884. Notes on the natural history of Labrador. Proc. U.S. Nat. Mus., 1883, 6: 111-137.
452. ——— 1885. The Labrador fisheries. Bull. U.S. Fish. Comm., No. 5: 6-27.
453. STEELE, D. H. 1957. The redfish (*Sebastes marinus*) in the western Gulf of St. Lawrence. J. Fish. Res. Bd. Canada, 14(6): 899-924.

454. ——— MS 1958. Fishes taken in the Laurentian Channel, Gulf of St. Lawrence, between Bird Rocks and the Saguenay River, 1953 and 1954. Fish. Res. Bd. Canada, MS Rept. Biol. Sta., No. 651, pp. 1-32.
455. STORER, H. R. 1850. Observations on the fishes of Nova Scotia and Labrador with descriptions of new species. Boston J. Nat. Hist., 6(1850-57): 247-270.
456. SUMNER, FRANCIS B., RAYMOND C. OSBURN, AND L. J. COLE. 1913. A biological survey of the waters of Woods Hole and vicinity. Part 2, Sect. 3 — a catalogue of the marine fauna. Bull. U.S. Bur. Fish., 31(2): 549-794.
457. SVETOVIDOV, A. N. 1948. Fauna of U.S.S.R. Fishes. Gadiformes. Acad. Sci. U.S.S.R., 9(4): 1-304. [English translation for Nat. Hist. Found., Washington, D.C. Jerusalem 1962].
458. TÅNING, A. V. 1938. *Molva molva*. Faune ichthyol. Atlantique Nord, espèce n° 184, Conseil Expl. Mer, Copenhagen.
459. ——— 1955. On the breeding areas of the swordfish. Papers Mar. Biol. Oceanog. Deep-sea Research. Suppl. to Vol. 3: 438-458.
460. TAYLOR, C. C., HENRY B. BIGELOW, AND H. W. GRAHAM. 1957. Climatic trends and the distribution of marine animals in New England. U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull. 115, vol. 57, pp. 293-345.
461. TEMPLEMAN, W. 1944. The life-history of the spiny dogfish (*Squalus acanthias*) and the vitamin A value of dogfish liver oil. Res. Bull. (Fish.), Newfoundland Dept. Nat. Res., No. 15, pp. 1-102.
462. ——— 1948. The life history of the caplin (*Mallotus villosus*, O. F. Müller) in Newfoundland waters. Bull. Newfoundland Govt. Lab. (Research), No. 17, pp. 1-151.
463. ——— 1962. Divisions of cod stocks in the northwest Atlantic. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Redbook 1962, Pt. 3: 79-123.
464. ——— 1955. Summaries of research, 1954. Canadian researches, subarea 2. *Ibid.*, Proc. 5 for 1954-55, pp. 19-20.
465. ——— 1957. Redfish exploration north of Flemish Cap. Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept., No. 67, pp. 14-18.
466. ——— 1957. Summaries of research, 1956. Canadian researches, Subarea 2. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Proc. 7 for 1956-57, pp. 21-22.
467. ——— 1958. Distribution of the inshore catch of cod in Newfoundland and Labrador waters in the years 1947 to 1949. Fish. Res. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept., No. 70, pp. 3-9.
468. ——— 1959. Redfish distribution in the North Atlantic. Bull. Fish. Res. Bd. Canada, No. 120, pp. 1-173.
469. ——— 1961. Redfish distribution in the North Atlantic. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Spec. Pub., No. 3, pp. 154-156.
470. ——— 1961. Redfish distribution off Baffin Island, northern Labrador, and in Ungava Bay in August-September, 1959. *Ibid.*, No. 3, pp. 157-162.
471. ——— 1962. Record of the oceanic puffer *Lagocephalus lagocephalus* (L.), Family Tetraodontidae, from Newfoundland. J. Fish. Res. Bd. Canada, 19(5): 811-814.
472. ——— 1966. Répartition des requins dans l'Atlantique Canadien (et plus particulièrement dans les eaux de Terre-Neuve). Bull. de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada, n° 140, 83 pp.
473. TEMPLEMAN, W., AND G. L. ANDREWS. 1956. Jellied condition in the American plaice, *Hippoglossoides platessoides* (Fabricius). J. Fish. Res. Bd. Canada, 13(2): 147-182.
474. TEMPLEMAN, W., AND A. M. FLEMING. 1953. Long term fluctuations in hydrographic conditions and corresponding changes in the abundance of marine animals. Int. Comm. Northwest Atlantic Fish., Ann. Proc. 3(1952-53), pp. 79-86.
475. ——— 1954. European ling — first record in North American waters. J. Fish. Res. Bd. Canada, 11(1): 11-13.
476. ——— 1956. The Bonavista longlining experiment, 1950-1953. Bull. Fish. Res. Bd. Canada, No. 109, 54 pp.

477. ——— 1962. Cod tagging in the Newfoundland area during 1947 and 1948. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, **19**(3): 445–487.
478. TEMPLEMAN, W., AND H. J. SQUIRES. 1956. Relationship of otolith lengths and weights in the haddock *Melanogrammus aeglefinus* (L.) to the rate of growth of this fish. *Ibid.* **13**(4): 467–487.
479. ——— 1960. Incidence and distribution of infestation of *Sphyrion lumpi* (Krøyer) on the redfish, *Sebastes marinus* (L.) of the western North Atlantic. *Ibid.*, **17**(1): 9–31.
480. ——— 1962. Record of the blue ling. *Molva byrkelange* (Walbaum), from the Newfoundland area. *Ibid.*, **19**(5): 891–894.
481. ——— 1963. Three records of the black scabbard fish, *Aphanopus carbo* Lowe, from the Canadian region of the western Atlantic. *Ibid.*, **20**(2): 273–278.
482. THOITS, C. F. III. 1958. A compendium of the life history and ecology of the white perch, *Morone americana* (Gmelin). Massachusetts Div. Fish. Game, Fish. Sec., Fish. Bull., No. 24, pp. 1–164.
483. THOMPSON, H. 1943. A biological and economic study of cod (*Gadus callarias* L.) in the Newfoundland area, including Labrador. Newfoundland Dept. Nat. Res., Fish. Res. Bull., No. 14, 160 pp.
484. THOMPSON, R. B. 1959. Fecundity of the Arctic char, *Salvelinus alpinus*, of the Wood River lakes, Bristol Bay, Alaska. *Copeia*, No. 4: 345–346.
485. TIBBO, S. N. 1956. Population of herring (*Clupea harengus* L.) in Newfoundland waters. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, **13**(4): 449–466.
486. ——— 1962. New records for occurrence of the white-tip shark, *Pterolamiops longimanus* (Poey), and the dolphin, *Coryphaena hippurus* L., in the Northwest Atlantic. *Ibid.*, **19**(3): 517–518.
487. TIBBO, S. N., L. R. DAY, AND W. F. DOUCET. 1961. The swordfish (*Xiphias gladius* L.), its life history and economic importance in the Northwest Atlantic. *Bull. Fish. Res. Bd. Canada*, No. 130, pp. 1–47.
488. TIBBO, S. N., AND R. A. MCKENZIE. 1963. An occurrence of dusky sharks, *Carcharhinus obscurus* (LeSueur) 1818, in the Northwest Atlantic. *J. Fish. Res. Bd. Canada*, **20**(4): 1101–1102.
489. TIBBO, S. N., R. A. MCKENZIE, AND W. B. SCOTT. 1963. An occurrence of mako sharks, *Isurus oxyrinchus* Rafinesque 1810, in the Canadian Atlantic. *Ibid.*, **20**(5): 1353–1354.
490. TINTON, E. 1921. Food of young winter flounder. Document 907. Rept. U.S. Comm. Fish. for 1921, App. 4: 3–14.
491. TUCKER, DENYS W. 1956. Studies on the trichiurid fishes. (3) A preliminary revision of the family Trichiuridae. *Bull. British Mus. (Nat. Hist.)*, **4**(3): 73–130.
492. ——— 1957. The blue shark, *Prionace glauca* (L.), breeds in British Isles. *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 12th Ser., **10**(117): 673–688.
493. ——— 1959. A new solution to the Atlantic eel problem. *Nature*, 4660, pp. 495–501.
494. VACHON, A., ET J. L. TREMBLAY. 1938. Additions à la liste des poissons de l'estuaire du Saint-Laurent. *Annales de l'ACFAS*, **4**: 99–100.
495. VERRILL, A. E. 1871. On the food and habits of some of our marine fishes. *Amer. Naturalist*, **5**: 397–400.
496. VLADYKOV, V. D. 1933. Biological and oceanographical conditions in Hudson Bay. 9. Fishes from the Hudson Bay region (except the Coregonidae) *Contrib. Canadian Biol. Fish.*, N.S., **8**(2): 13–49.
497. ——— 1935. Two new sub-species of *Lumpenus lampetraeformis* (Walbaum) from North America. Newfoundland Fish. Res. Lab., Ann. Rept. 1934, **2**(3): App. 6, pp. 75–78.
498. ——— 1935. Some unreported and rare fishes for the coast of Nova Scotia. *Proc. Nova Scotian Inst. Sci.*, **19**(1): 1–8.
499. ——— 1935. Haddock races along the North American coast. *Biol. Bd. Canada, Atlantic Prog. Rept.*, No. 14, pp. 3–7.
500. ——— 1936. Occurrence of three species of anadromous fishes on the Nova Scotian banks during 1935 and 1936. *Copeia*, No. 3: 168.

501. ——— 1936. Capsules d'œufs de raies de l'Atlantique Canadien appartenant au genre *Raja*. Le Nat. Canadien, 63: 211–231.
502. ——— 1945. Trois poissons nouveaux pour la province de Québec. *Ibid.*, 73(1, 2): 27–39.
503. ——— 1946. Nourriture du Marsouin Blanc ou Beluga (*Delphinapterus leucas*) du fleuve Saint-Laurent. Contrib. Dept. Pêch., Québec, n° 17, 123 pp., plus tableaux.
504. ——— 1947. Rapport du biologiste du Département des Pêcheries, Prov. de Québec. Contr. Dépt. Pêch. Québec, n° 22: 1–89.
505. ——— 1949. Dans Rapport du biologiste du Département des Pêcheries, Prov. de Québec. *Ibid.*, 1948–1949, pp. 50–67.
506. ——— 1951. The capture of the hagfish (*Myxine glutinosa*) in the Gulf of St. Lawrence, Quebec. *Copeia*, No. 1: 84.
507. ——— 1952. Présence dans le Québec de *Morone americana*, troisième espèce des Serranidés. Le Nat. Canadien, 79(2): 325–329.
508. ——— 1954. Taxonomic characters of the eastern North American charrs (*Salvelinus* and *Cristivomer*). J. Fish. Res. Bd. Canada, 11(6): 904–932.
509. ——— 1955. Fishes of Quebec — sturgeons. Min. Pêch. Québec, Album n° 5: 1–11.
510. ——— 1956. Distant recaptures of shad (*Alosa sapidissima*) tagged in Quebec. Le Nat. Canadien, 83(10): 235–250.
511. ——— 1961. Preliminary list of marine fishes of Quebec. *Ibid.*, 88(3): 53–78.
512. VLADYKOV, V. D., ET G. BEAULIEU. 1946. Études sur l'esturgeon (*Acipenser*) de la Province de Québec. I. Distinction entre deux espèces d'esturgeon par le nombre de boucliers osseux et de branchiospines. *Ibid.*, 73(6–8): 143–204.
513. VLADYKOV, V. D., AND R. A. MCKENZIE. 1935. The marine fishes of Nova Scotia. Proc. Nova Scotian Inst. Sci., 19(1), 1934: 17–113.
514. VLADYKOV, V. D., ET J. L. TREMBLAY. 1935. Liste de poissons recueillis pendant l'été 1934 par la Station Biologique du St-Laurent dans la région de Trois-Pistoles, P.Q. Le Nat. Canadien, 62: 77–82.
515. ——— 1936. Nouvelles espèces de *Lycodes* (Pisces, Zoarcidae) du St-Laurent et revision de toutes les espèces du même genre de l'Atlantique occidental. Fauna et Flora Laurentiana, n° 1, 1–45.
516. WADE, CHARLES B. 1949. Notes on the Philippine frigate mackerels, family Thunnidae, genus *Auxis*. U.S. Fish. Wildlife Serv., Fish. Bull. 46, vol. 51, pp. 227–240.
517. WALTERS, V. 1953. Notes on fishes from Prince Patrick and Ellesmere Islands, Canada. Canada. Amer. Mus. Novitates, 1643: 1–17.
518. ——— 1953. The fishes collected by the Canadian Arctic Expedition, 1913–18, with additional notes on the ichthyofauna of western arctic America. Canada Dept. Res. Dev. Ann. Rept. Bull., (128): 1–18.
519. ——— 1955. Fishes of the western Arctic America and eastern Arctic Siberia. Taxonomy and Zoogeography. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 106(5): 255–368.
520. WARFEL, H. E., AND D. MERRIMAN. 1944. Studies on the marine resources of Southern New England. I. An analysis of the fish population of the shore zone. Bull. Bingham Oceanog. Coll., 9(2): 1–91.
521. ——— 1944. The spawning habits, eggs and larvae of the sea raven, *Hemitripterus americanus*, in southern New England. *Copeia*, No. 4: 197–205.
522. WEED, A. C. 1934. Notes on the sea trouts of Labrador. *Ibid.*, No. 3: 127–133.
523. WEIZ, S. 1866. Notes on fishes observed at Okak, Labrador, by Rev. Samuel Weiz. Proc. Boston Soc. Nat. Hist., 10: 265–277.
524. WHITE, H. C. 1939. The nesting and embryo of *Zoarces anguillar*. J. Fish. Res. Bd. Canada, 4(5): 337–338.
525. ——— 1941. Migrating behavior of sea-running *Salvelinus fontinalis*. *Ibid.*, 5(3): 258–264.
526. WHITEAVES, J. F. 1873. Report on a second deep sea dredging expedition, etc. Ann. Rept. Dept. Mar. Fish. for 1872, app. K, pp. 113–132.

527. ——— 1886. Catalogue of Canadian pinnipedia, cetacea, fishes and marine invertebrata exhibited by the Department of Fisheries of the Dominion Government. Ottawa, pp. 1-42.
528. WIGLEY, R. L. 1956. Food habits of Georges Bank haddock. U.S. Fish Wildlife Serv., Spec. Sci. Rept., Fish., No. 165, 26 pp.
529. ——— 1959. Life history of the sea lamprey of Cayuga Lake (N.Y.). U.S. Fish Wildlife Serv., Fish. Bull. 154, vol. 59, pp. 561-617.
530. WILDER, D. G. 1952. A comparative study of anadromous and freshwater populations of brook trout (*Salvelinus fontinalis* (Mitchill)). J. Fish. Res. Bd. Canada, 9(4): 169-203.
531. WILLEY, A., AND A. G. HUNTSMAN. 1921. Faunal notes from the Atlantic Biological Station, 1920. Canadian Field-Nat., 35(1): 1-7.
532. WILSON, G. A. C. MS 1958. Maritime sport fisheries. Dept. Fish., Fish Culture Br., MS, pp. 1-10.
533. WISE, J. P. 1957. Growth rate of Browns Bank haddock. U.S. Fish Wild. Serv., Res. Rept. 50, 13 pp.
534. ——— 1963. Cod groups in the New England area. U.S. Fish. Wildlife Serv., Fish. Bull. 1, vol. 63, pp. 189-203.
535. WOOLCOTT, W. S. 1957. Comparative osteology of serranid fishes of the genus *Roccus* (Mitchill). Copeia, No. 1: 1-10.
536. WORLEY, L. G. 1933. Development of the egg of the mackerel at different constant temperatures. J. Gen. Physiol., 16(5): 841-857.
537. WULFF, L. 1943. Marine fishing in Newfoundland. Intern. Game Fish. Assoc. Yearbook, pp. 65-66.
538. WYNNE-EDWARDS, V. C. 1952. Freshwater vertebrates of the Arctic and subarctic. Bull. Fish. Res. Bd. Canada, No. 94, pp. 1-28.
539. ZUGMAYER, ERIC. 1933. Appendice: Liste complémentaire des déterminations faites par M. Zugmayer, dans Roule L., et Angel, F. Poissons provenant des campagnes du Prince Albert 1^{er} de Monaco. Rés. Comp. Sci. Monaco, 86: 79-85.

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES ET DES NOMS VULGAIRES
FRANÇAIS ET ANGLAIS

- acanthias*, *Squalus*, 50
 achigan de mer, 295
Acipenser brevirostrum, 88
 fulvescens, 90
 oxyrhynchus, 89
 Acipenseridae, 87
 clé des, 88
 Acipenseriformes, 87
 acoupa royal, 285
aculeatus, *Argyropelecus*, 142
 Gasterosteus, 198
adpersus, *Tautogolabrus*, 295
aeglefinus, *Melanogrammus*, 222
aeneus, *Myoxocephalus*, 391
aestivalis, *Alosa*, 94
Aethoprora, 153
 effulgens, 154
 metopoclampa, 154
affine, *Myciophum*, 157
affinis, *Hydrolagus*, 75
 Agnatha, 20
 agone atlantique, 402
 Agones, 401
 Agonidae, 401
 clé des, 402
Agonus decagonus, 402
 aiglefin, 222
 aiguillat, 50
 aiguillat commun, 50
 aiguillat noir, 47
 aiguille de mer, 183
 Aiguilles de mer, 81
alalunga, *Thunnus*, 315
albacares, *Thunnus*, 317
 albacore, 315, 319
 autumn, 317
 long-finned, 315
 albacore à nageoires jaunes, 317
albicans, *Istiophorus*, 322
albida, *Makaira*, 322
albidus, *Merluccius*, 225
 Tetrapturus, 322
Albula vulpes, 93
 Albulidae, 93
alepidotus, *Peprilus*, 367
 Alepisauridae, 164
 clé des, 164
Alepisaurus brevirostris, 164
 ferox, 164
 alépocephale de Baird, 108
 Alépocephales, 107
 Alepocephalidae, 107
 clé des, 108
Alepocephalus bairdii, 108
 alevins, 120
 alewife, 95
 alfonsin a Casta, 251
 alfonsin a Casta Larga, 251
 all-mouth, 464
alleteratus, *Euthynnus*, 309
 alligatorfish, 403
 arctic, 404
 northern, 402
 Allison's tuna, 317
 Allotriognathi, 248
Alopias vulpinus, 29
 Alopiidae, 29
Alosa aestivalis, 94
 mediocris, 94
 pseudoharengus, 95
 sapidissima, 99
 alose, 99
 alose d'été, 94
 alose savoureuse, 99
 alose tyran, 102
alpinus, *Salvelinus*, 122
Alutera schoepfi, 450
 scripta, 451
 alutère écrit, 451
 alutère orangé, 450
 Alutères, 449
 amber-jack, 278
 American Atlantic sturgeon, 89
 American barrelfish, 364
 American conger eel, 176
 American eel, 169
 American John Dory, 254
 American plaice, 430
 American sand lance, 298
 American shad, 99
 American smelt, 130
 American straptail grenadier, 244
americanus, *Ammodytes*, 298, 300
 Hemitripterus, 386

- Lophius*, 464
Macrozoarces, 359
Polyprion, 259
Pseudopleuronectes, 440
Roccus, 260
Xenolepidichthys, 254
Ammodytes americanus, 298, 300
dubius, 298, 300
dubius hudsonius, 300
hexapterus, 298
 Ammodytidae, 297
 clé des, 298
 Anacanthini, 203
 clé des, 203
 Anarhichadidae, 327
 clé des, 327
Anarhichas denticulatus, 328
 lupus, 329
 minor, 331
Anchoa hepsetus, 107
 Anchois, 107
 anchovy, striped, 107
 anglemouth, Brauer's, 139
 longtooth, 140
 veiled, 139
 angler, 464
 deepsea, 472
 lesser deepsea, 473
Anguilla rostrata, 169
 anguille à bec de canard, 168
 anguille à nez court, 172
 anguille commune, 169
 anguille d'Amérique, 169
 anguille de mer, 349
 anguille de roche, 334
 anguille égorgée de Gray, 178
 Anguilles d'eau douce, 169
 Anguilles égorgées, 178
 Anguilles épineuses, 179
 Anguilles à nez court, 172
 Anguilles véritables, 167
 Anguillidae, 169
 Anguilliformes, 167
Anoplogaster cornuta, 250
 Anotopteridae, 165
Anotopterus pharao, 166
 Antennariidae, 467
 Antennarioidea, 467
 antimora, blue, 206
Antimora rostrata, 206
 viola, 206
 antimore bleu, 206
Apeltes quadracus, 197
 aphanope charbon, 305
Aphanopus carbo, 305
 Apodes, 167
 clé des, 168
 apogon de Sherborn, 265
 Apogonidae, 265
 Apogons, 265
Apristurus profundorum, 37
aquosus, *Scophthalmus*, 426
Archosargus probatocephalus, 288
 arctic alligatorfish, 404
 arctic char, 122
 arctic cod, 208
 arctic eelpout, 356
 arctic hookear sculpin, 382
 arctic sand lance, 300
 arctic sculpin, 382, 397
 arctic shanny, 345
 arctic staghorn sculpin, 385
 arctic threebeard rockling, 221
 arctic wolffish, 328
argentatus, *Gaidropsarus*, 220
argenteus, *Diretmus*, 252
Argentina silus, 133
 striata, 134
 argentine, Atlantic, 133
 large-eyed, 134
 striated, 134
 argentine striée, 134
 Argentines, 132
 Argentinidae, 132
 clé des, 133
Argyropelecus aculeatus, 142
 olfersii, 144
Artediellus atlanticus, 380
 uncinatus, 382
ascani, *Chirolophus*, 337
 aspidophore, 403
Aspidophoroides monopterygius, 403
 olriki, 404
 assiette atlantique, 277
asteroides, *Polyipnus*, 142
 Astronesthidae, 138
 Atelepoidea, 151
 Atherinidae, 369
 atinga barriolé, 459
 Atingas, 459
 Atlantic argentine, 133
 Atlantic batfish, 468
 Atlantic bonito, 310
 Atlantic cod, 213
 Atlantic flyingfish, 187
 Atlantic footballfish, 470
 Atlantic gymnast, 108
 Atlantic hagfish, 21

Atlantic halibut, 433
 Atlantic herring, 103
 Atlantic lookdown, 276
 Atlantic mackerel, 312
 Atlantic manta, 71
 Atlantic menhaden, 102
 Atlantic moonfish, 277
 Atlantic prickly skate, 64
 Atlantic round herring, 106
 Atlantic salmon, 117
 Atlantic saury, 183
 Atlantic sea poacher, 402
 Atlantic sea raven, 386
 Atlantic seasnail, 414
 Atlantic sharpnose shark, 42
 Atlantic silver hatchetfish, 142
 Atlantic silverside, 369
 Atlantic snipe eel, 174
 Atlantic soft pout, 361
 Atlantic spiny lump sucker, 410
 Atlantic tomcod, 228
 Atlantic torpedo, 72
 Atlantic whitefish, 113
 Atlantic wolfish, 329
 Atlantic wreckfish, 259
atlantica, Rhinochimaera, 76
atlanticum, Melanostigma, 361
atlanticus, Artediellus, 380
 Dibranchius, 468
 Liparis, 414
 Lycodes, 348
 Megalops, 92
auratus, Mullus, 287
aureolus, Salvelinus, 123
 autumn albacore, 317
Auxis thazard, 308
 avocette ruban, 174
 Avocettes, 174

bairdi, Nezumia, 245
bairdii, Alepocephalus, 108
 Gastrostomus, 167
 Mitchillina, 108
Bairdii, Gastrostomus, 167
 balou, 183
 Balaous, 182, 183
 baliste gris, 454
 baliste vieille, 456
 Balistes, 448, 454
Balistes capriscus, 454
 vetula, 456
 Balistidae, 454
 clé des, 454

 balloonfish, 458
 balourou, 184
 Balourous (Demi-becs), 184
 banane de mer, 93
 Bananes, 93
 banded gunnel, 332
 banded killifish, 188
 banded rudderfish, 278
 Barbudos, 251
 bar d'Amérique, 262
 barndoor skate, 60
 barracudina, short, 161
 white, 162
 barrelfish, American, 364
 Bars, 256
 basking shark, 31
 bass, striped, 262
 batfish, Atlantic, 468
 Bathylagidae, 135
Bathylagus benedicti, 135
 euryops, 135
 bathyphila, Raja, 54
 Bathypteroidae, 79
 Batoïdei, 52
 baudroie, 464
 baudroie d'Amérique, 464
 Baudroies, 463, 464
 clé des, 463
 Bean à dos bleu, 251
beani, Serrivomer, 175
beanii, Melamphaes, 251
 Scopelogadus, 251
 beardfish, stout, 251
 Belonidae, 81
 Beloniformes, 182
benedicti, Bathylagus, 135
benoiti, Hygophum, 156
 Myctophum, 156
 Benoit's lanternfish, 156
Benthodesmus simonyi, 305
Benthoosema, 153
 glaciale, 154
 bergall, 295
berglax, Macrourus, 243
 Beryciformes, 250
 Berycomorphi, 250
 clé des, 250
Beryx decadactylus, 251
 splendens, 251
bicornis, Icelus, 388
 big skate, 63
 bigeye tuna, 318
 bigscale pomfret, 284
bilinearis, Merluccius, 225

- billfish, 183
birostris, *Manta*, 71
 black dogfish, 47
 black drum, 286
 black-fish, 293
 black pilot, 364
 black salmon, 117
 black scabbardfish, 305
 black swallower, 301
 blackback, 430, 440
 blackbelly rosefish, 372
 blackspotted stickleback, 200
 blennie-serpent, 342
 Blennioidea, 326
 clé des, 326
 blenny, snake, 342
 Yarrell's, 337
 blister-back, 233
 bloody stickleback, 197
 blue antimora, 206
 blue dog, 34, 41
 blue hake, 206
 blue ling, 231
 blue marlin, 323
 blue perch, 295
 blue runner, 271
 blue shark, 41
 blue sharksucker, 447
 blue whiting, 230
 blueback herring, 94
 blue-bottle fish, 363
 bluefin, 319
 bluefin tuna, 319
 bluefish, 268
 Boston, 233
 bluntnose, 277
 boa dragonfish, 145
 bone shark, 31
 bonefish, 93
 bonite à dos rayé, 310
 bonito, 310
 Atlantic, 310
 common, 310
 oceanic, 308
 striped, 308
borealis, *Paralepis coregonoides*, 161
Boreogadus saida, 208
 Boston bluefish, 233
 Bothidae, 423
brachyptera, *Remora*, 446
Brama rayi, 282
 Bramidae, 282
 clé des, 282
 Branchiostegidae, 266
braueri, *Cyclothone*, 139
 Lampadena, 156
 Brauer's anglemouth, 139
brevidentatus, *Serrivomer*, 175
brevirostris, *Alepisaurus*, 164
brevirostrum, *Acipenser*, 88
brevis, *Paralepis brevis*, 161
Brevoortia tyrannus, 102
 brill, 426
 broadbill, 324
 broad-headed catfish, 328
 brook trout, 124
 brosmie, 209
Brosme brosmie, 209
brosme, *Brosme*, 209
 brosmius, 209
 brown trout, 121
 brown-winged sea robin, 378
 bull-headed catfish, 328
 burrfish, 459
 striped, 459
 butterflyfish, 334, 366
 butterflyfish, spotfin, 291
byrkelange, *Molva*, 231

 cabillaud, 213
 Callorhynchidae, 74
 Canadian plaice, 430
canis, *Mustelus*, 40
 capelan, 128
 capelin, 128, 369
 caplin, 128
capriscus, *Balistes*, 454
 capucette, 369
 Capucettes, 369
 Carangidae, 270
 clé des, 270
 carangue crevallé, 273
 carangue jaune, 271
 Carangues, 270
Caranx crysos, 271
 hippos, 273
carbo, *Aphanopus*, 305
 Carcharhinidae, 38
Carcharhinus longimanus, 38
 obscurus, 39
carcharias, *Carcharodon*, 32
Carcharias taurus, 28
 Carchariidae, 28
Carcharodon carcharias, 32
 cardeau à quatre ocelles, 425
 cardeau d'été, 423

cardinalfish, Sherborn's, 265
Careproctus longipinnis, 411
 ranula, 413
 ranulus, 413
 reinhardi, 413
carminatus, *Coelorhynchus*, 242
carolinus, *Prionotus*, 376
 carrelet, 440
 castagnole de Madère, 284
 Castagnoles, 282
 catfish, 329
 broad-headed, 328
 bull-headed, 328
 spotted, 331
 cavalo féroce, 164
 Cavalos, 160, 164
 Ceintures d'argent, 304
Centrobranchus, 153
Centrosyllium fabricii, 47
Centrosymnus coelolepis, 48
centoura, *Dasyatis*, 69
cephalus, *Mugil*, 368
Ceratias holboelli, 472
 Ceratiidae, 471
 Ceratioidea, 470
Ceratoscopelus, 153
 madeirensis, 155
 maderensis, 155
 cernier, 259
 cernier atlantique, 259
 Cetorhinidae, 30
Cetorhinus maximus, 31
 chaboisseau à dix-huit épines, 392
 chaboisseau à épines courtes, 395
 chaboisseau à quatre cornes, 394
 chaboisseau arctique, 397
 chaboisseau bronzé, 391
 Chaboisseaux, 379
Chaetodon ocellatus, 291
 Chaetodontidae, 291
chamaeleonticeps, *Lopholatilus*, 267
 char, arctic, 122
 chauliode de Sloane, 148
 Chauliodes, 148
 Chauliodontidae, 148
Chauliodus sloani, 148
 Chauve-souris, 468
 chauve-souris atlantique, 468
chemnitzii, *Notacanthus*, 181
chesteri, *Urophycis*, 236
 chèvre, 372
 chèvre impériale, 372
Chiasmodon niger, 301
 Chiasmodontidae, 301
 Chiens de mer, 46
 Chilodipteridae, 265
Chilomycterus schoepfi, 459
 chimaera, deepwater, 75
 knifenose, 76
 longnose, 76
 Chimaeridae, 74
 clé des, 74
 Chimaeriformes, 74
 chimère-couteau, 76
 chimère de profondeur, 75
 chimère-spatule, 76
 Chimères, 74
Chirolophus ascani, 337
 galerita, 337
 Chondrichthyes, 24
 Chondrostei, 87
 choquemort, 189
chrysops, *Stenotomus*, 289
 chub mackerel, 311
chuss, *Urophycis*, 238
ciliatus, *Monacanthus*, 452
cimbria, *Motella*, 213
cimbrius, *Enchelyopus*, 211
 Onus, 213
 civelles, 169
Clupea harengus harengus, 103
 harengus pallasii, 104
clupeiformis, *Coregonus*, 112
 Clupeidae, 93
 clé des, 94
 Clupeiformes, 91
 Clupeoidea, 91
 clé des, 92
 coaster, 124
coccoi, *Gonichthys*, 156
 Rhinoscopelus, 156
 Cocco's lanternfish, 156
 cod, 213
 arctic, 208
 Atlantic, 213
 Greenland, 218
 polar, 208
 codfish, 213
coelolepis, *Centrosymnus*, 48
Coelorhynchus carminatus, 242
 coffre tuberculé, 456
 Coffres, 448, 456
colias, *Scomber*, 311
 colin, 233
 common bonito, 310
 common grenadier, 245
 common gurnard, 376
 common halfbeak, 184

- common hammerhead, 43
 common killifish, 189
 common mackerel, 312
 common mullet, 368
 common rat-tail, 245
 common sea robin, 376
 common whitefish, 112
 common wolf eel, 350
 "conger eel", 359
Conger oceanicus, 176
 congre d'Amérique, 176
 Congres, 176
 Congridae, 176
copei, *Paraliparis*, 406
 corégone atlantique, 113
 corégone de lac, 112
 Corégones, 109
 Coregonidae, 110
Coregonus clupeaformis, 112
 sp., 113
 spp., 110
 cornetfish, 191
cornuta, *Anoplogaster*, 250
Coryphaena hippurus, 281
 Coryphaenidae, 281
Coryphaenoides rupestris, 242
 cotte arctique, 383
 cotte blême, 384
 cotte polaire, 383
 Cottés, 379
 Cottidae, 379
 clé des, 380
 Cottoidei, 371
Cottunculus microps, 383
 thompsoni, 384
couesi, *Cryptopsaras*, 473
 Craig fluke, 428
 crapaud de mer, 382, 383, 385, 386
 crapaud de mer à courtes épines, 395
 crapaud de mer nain, 391
 crevalle, 273
 crevalle jack, 273
 crochet arctique, 382
crocodilus, *Lampanyctus*, 156
cromis, *Pogonias*, 286
cruentifer, *Omocheilus*, 177
crumenophthalmus, *Selar*, 279
Cryptacanthodes maculatus, 337
Cryptopsaras couesi, 473
crysos, *Caranx*, 271
 cunner, 295
 cusk, 209
 Cyclopteridae, 405
 clé des, 405
Cyclopterus lumpus, 406
cyclostigma, *Liparis*, 415
 Cyclostomata, 20
Cyclothone braueri, 139
 microdon, 139
 cyclothone de Brauer, 139
 cyclothone jaune, 139
 Cyclothones, 138
cynoglossus, *Glyptocephalus*, 428
Cynoscion regalis, 285
 Cyprinodontes, 188
 Cyprinodontidae, 188
 clé des, 188
 Cyprinodontiformes, 188
Cypselurus furcatus, 186
 heterurus, 185, 187

 dab, 430, 440
 rusty, 436
 sand, 426, 430
 dactyloptère, 420
 Dactyloptères, 419
 Dactylopteridae, 419
dactylopterus, *Helicolenus*, 372
Dactylopterus volitans, 420
 daddy sculpin, 395
 daggertooth, 166
 Dalatiidae, 45
 Dasyatidae, 69
Dasyatis centroura, 69
 daubed shanny, 340
 dauphin, 281
 Dauphins, 281
decadactylus, *Beryx*, 251
decagonus, *Agonus*, 402
Decapterus macarellus, 274
decipiens, *Porrocaecum*, 217
 deepsea angler, 472
 deepsea cat shark, 37
 deepwater chimaera, 75
dentatus, *Grammatostomias*, 146
 Paralichthys, 423
denticulatus, *Anarhichas*, 327
derjugini, *Eumicrotremus*, 409
 devil ray, 71
 devildfish, 71
 diable de mer, 464
diaphana, *Sternoprux*, 144
diaphanus, *Fundulus*, 188
Diaphus, 153
Dibranchius atlanticus, 468
 Diodontidae, 459
 et Tetraodontidae, clé des, 457

Diogenichthys, 153
 Diretmidae, 252
Diretmus argenteus, 252
 Discocephali, 444
 dogfish, 50
 black, 47
 smooth, 40
 spiny, 50
 dollarfish, 366
 dolphin, 281
 dragon à nez bleu, 146
 dragon-boa, 145
 dragon-torpille, 146
 dragon trois-lampes, 147
 dragonfish, boa, 145
 threelight, 147
 torpedo, 146
 Dragons à écailles, 145
 Dragons à grosse tête, 138
 Dragons lisses, 146
 drague à godet, 149
 Dragues, 149
 drum, black, 286
dubius, *Ammodytes*, 300
dubius hudsonius, *Ammodytes*, 300
ductor, *Naucrates*, 275
 dusky shark, 39

Echeneidae, 444
 clé des, 445
 Echeneiformes, 444
Echeneis naucrates, 445
 eel, 169
 American, 169
 American conger, 176
 Atlantic snipe, 174
 Gray's cutthroat, 178
 longnose, 178
 sand, 298
 sea, 176
 shortnosed snipe, 175
 silver, 169
 slime, 172
 snake, 177
 snubnose, 172
 spiny, 180, 181
 eelback flounder, 438
 eelblenny, slender, 341
 stout, 344
 eelpout, 359
 arctic, 356
 Esmark's, 353
 Laval's, 354
 pale, 355
 polar, 357
 Vahl's, 358
 wolf, 351
effulgens, *Aethoprora*, 154
 ekaluk, 122
 Elasmobranchii, 24
 electric ray, 72
elongatum, *Gonostoma*, 140
 Elopidae, 92
 émissole, 40
Enchelyopus cimbrius, 211
 Engraulidae, 107
ensis, *Gaidropsarus*, 221
 éperlan d'Amérique, 130
 Eperlans, 127
eperlanus, *Osmerus*, 131
Epinephelus morio, 257
 épinoche à deux épines, 200
 épinoche à neuf épines, 201
 épinoche à quatre épines, 197
 épinoche à trois épines, 198
 épinoche tachetée, 200
 Épinoches, 195
 eqaluk, 122
 équille, 298
erectus, *Hippocampus*, 192
erinacea, *Raja*, 56
 escolar, 303
 Escolars, 302
esmarki, *Lycodes*, 353
 Esmark's eelpout, 353
 espadon, 324
 Espadons, 324
 esturgeon à museau court, 88
 esturgeon noir, 89
 Esturgeons, 87
Etmopterus princeps, 49
Etrumeus sadina, 106
Eucalia inconstans, 196
Eumesogrammus praecisus, 339
Eumicrotremus derjugini, 409
 spinosus, 410
 terrae-novae, 410
 European ling, 232
euryops, *Bathylagus*, 135
 Eurypharyngidae, 167
Eurypharynx pelecyanoides, 167
 Euselachii, 24
Euthynnus alleteratus, 309
 pelamis, 308
evolans, *Prionotus*, 378

- Exocaetus*, 185
 exocet à nageoires tachetées, 186
 exocet atlantique, 187
 Exocets, 182, 185
 Exocoetidae, 185
 clé des, 186
 Exocoetoidea, 182
Exocoetus volitans, 185
Exonautes vinciguerrae, 185
 eyed skate, 63
- faber*, *Zeus*, 256
fabricii, *Centroscyllium*, 47
 Lumpenus, 341
 fanfre, 275
fasciata, *Pholis*, 332
fasciola, *Idiacanthus*, 147
 faux-maquereau, 274
 faux-trigle bardé, 399
 faux-trigle de Nybelin, 398
 faux-trigle maillé, 399
ferox, *Alepisaurus*, 164
 Stomias boa, 145
ferruginea, *Limanda*, 436
 filefish, fringed, 452
 orange, 450
 planehead, 453
 scrawled, 451
 fingerlings, 120
 fish doctor, 349
 fishing frog, 464
 fistulaire tabac, 191
 Fistulaires, 191
Fistularia tabacaria, 191
 Fistulariidae, 191
flavobrunneum, *Lepidocybium*, 303
 flet, 428
 flétan atlantique, 433
 flétan du Groenland, 443
 Flétans, 428
 flounder, 423, 430, 440
 eelback, 438
 fourspot, 425
 Georges Bank, 440
 pole, 428
 sand, 426
 smooth, 438
 spotted, 426
 summer, 423
 winter, 440
 witch, 428
 yellowtail, 436
- fluke, 423
 Craig, 428
 flying gurnard, 420
 flyingfish, Atlantic, 187
 spotfin, 186
fontinalis, *Salvelinus*, 124
 football atlantique, 470
 footballfish, Atlantic, 470
 fourbeard rockling, 211
 fourhorn sculpin, 394
 four-horned sea scorpion, 394
 fourline snakeblenny, 339
 fourspine stickleback, 197
 four-spined sculpin, 394
 fourspot flounder, 425
 frigate mackerel, 308
 fringed filefish, 452
 frostfish, 228, 305
fulvescens, *Acipenser*, 90
Fundulus diaphanus, 188
 heteroclitus, 189
funnebris, *Gymnothorax*, 173
furcatus, *Cypselurus*, 186
fuscus, *Syngnathus*, 194
fyllae, *Raja*, 57
- Gadidae, 207
 Gadiformes, 203
Gadus, clé des, 213
 macrocephalus, 215
 morhua, 213
 ogac, 218
 Gaidropsaridae, 219
Gaidropsarus, clé des, 219
 argentatus, 220
 ensis, 221
 vulgaris, 220
gairdneri, *Salmo*, 115
Galeagra sherborni, 265
galerita, *Chirolophus*, 337
 gar, longnose, 91
 garcette-goître, 135
 Garcettes, 135
 gaspareau, 95
 gaspereau, 95
 Gasterosteidae, 195
 clé des, 196
 Gasterosteiformes, 195
Gasterosteus aculeatus, 198
 wheatlandi, 200
Gastromotus Bairdii, 167
 bairdii, 167

gelatinous seasnail, 416
gemmifer, *Lampanyctus*, 156
 Gempylidae, 302
 clé des, 302
 Georges Bank flounder, 440
 Germon atlantique, 315
 ghostfish, 337
gillii, *Lipogenys*, 180
glaciale, *Benthoosema*, 154
 glacier lanternfish, 154
gladius, *Xiphias*, 324
glauca, *Prionace*, 41
glesne, *Regalecus*, 248
 glut herring, 95
glutinosa, *Myxine*, 21
Glyptocephalus cynoglossus, 428
 goat fish, northern, 287
 goatfish, red, 287
 goberge, 233
 goggle eye jack, 279
 goggle-eyed scad, 279
 goggler, 279
 goitre blacksmelt, 135
Gonichthys, 153
 coccoi, 156
Gonostoma elongatum, 140
 Gonostomatidae, 138
 clé des, 138
 gonostome à grandes dents, 140
 goosefish, 464
gorbuscha, *Oncorhynchus*, 114
Grammatostomias dentatus, 146
 Grammicolepidae, 254
 grammicoléptide, 254
 grand avaleur, 301
 grand pêcheur abyssal, 472
 grand tambour, 286
 grande argentine, 133
 grande castagnole, 282
 grande lamproie marine, 22
 grande raie, 60
 Grandes catégories, clé des, 19
 grandgousier pélican, 167
 Grandegousiers, 166, 167
 Grand avaleur, 301
 Grands avaleurs, 301
 gray sculpin, 392
 gray sole, 428
 gray triggerfish, 454
 grayfish, 50
 Gray's cutthroat eel, 178
 green moray, 173
 green ocean pout, 349
 Greenland cod, 218
 Greenland halibut, 443
 Greenland launce, 300
 Greenland sculpin, 395
 Greenland seasnail, 418
 Greenland shark, 45
 grenadier, American straptail, 244
 common, 245
 longnose, 242
 rock, 242
 roughhead, 243
 roughnose, 247
 grenadier à long nez, 242
 grenadier berglax, 243
 grenadier de Baird, 245
 grenadier de roche, 242
 grenadier-scie, 247
 Grenadiers, 240
 grilse, 117
groenlandica, *Nansenia*, 134
groenlandicus, *Himantolophus*, 470
gronowi, *Nomemus*, 363
 gros barbudo, 251
 grosse poule de mer, 406
 ground shark, 28, 45
 grouper, red, 257
 grubby, 391
 gulper, pelican, 167
 gunnel, 334
 banded, 332
 mottled, 332
 rock, 334
gunnellus, *Pholis*, 334
 gurnard, common, 376
 flying, 420
 northern striped, 378
 gurnet, 386
 gymnast, Atlantic, 108
 gymnaste atlantique, 108
Gymnelis viridis, 349
Gymnocanthus tricuspis, 385
Gymnothorax funebris, 173
 hache d'argent à épines, 142
 hache d'argent diaphane, 144
 Haches d'argent, 142
 haddock, 222
 Jerusalem, 248
 hagfish, Atlantic, 21
 northern, 21
 hake, blue, 206
 longfin, 236
 mud, 238
 offshore, 225

- red, 238
- silver, 225
- spotted, 237
- squirrel, 238
- white, 238
- Halargyreus*, 205
- halfbeak, common, 184
- halibut, 433
 - Atlantic, 433
 - Greenland, 443
- Haloporphyrus viola*, 206
- hammerhead, common, 43
 - smooth, 43
- handsaw-fish, 164
- hardtail, 271
- hareng, 103
- hareng atlantique, 103
- Harengs, clé des, 94
- Harengs vrais, 93
- harengus harengus*, *Clupea*, 103
- Harriotta raleighana*, 76
- harvest-fish, 366
- hatchetfish, Atlantic silver, 142
 - transparent, 144
- headlight fish, 154
- Helicolenus dactylopterus*, 372
- Hemiramphidae, 184
- hémitriptère atlantique, 386
- Hemitripterus americanus*, 386
- henfish, 406
- hepsetus*, *Anchoa*, 107
- herring, Atlantic, 103
 - Atlantic round, 106
 - blueback, 94
 - glut, 95
 - sea, 103
- herring smelt, 133
- heteroclitus*, *Fundulus*, 189
- Heteromi, 179
 - clé des, 180
- Heterosomata, 421
 - clé des, 422
- heterurus*, *Cypselurus*, 185, 187
- hexapterus*, *Ammodytes*, 298
- Hierops*, 152
- Himantolophidae, 470
- Himantolophus groenlandicus*, 470
- hippocampe moucheté, 192
- Hippocampes, 192
- Hippocampes et espèces apparentées, 191
- Hippocampus erectus*, 192
- Hippoglossoides platessoides*, 430
- hippoglossoides*, *Reinhardtius*, 443
- Hippoglossus hippoglossus*, 433
 - stenolepis*, 434
- hippoglossus*, *Hippoglossus*, 433
- hippos*, *Caranx*, 273
- hippurus*, *Coryphaena*, 281
- hispidus*, *Monacanthus*, 453
- Histrio histrio*, 467
- histrio*, *Histrio*, 467
- holboelli*, *Ceratias*, 472
- Holocephali, 74
- holotrachys*, *Macrourus*, 241
- hooker sculpin, 382
- horned lanternfish, 155
- horse-fish, 277
- horse mackerel, 319
- horsehead, 276
- Hudson Bay salmon, 122
- hudsonius*, *Ammodytes dubius*, 300
- humboldti*, *Myctophum*, 160
- Hydrolagus affinis*, 75
- Hygophum*, 153
 - benoiti*, 156
- Hyperoartia, 20
- Hyperotreta, 20
- Hyporhamphus roberti*, 185
 - sp., 184
 - unifasciatus*, 185
- Hypotremata, 25, 52
 - clé des, 53
- icèle à deux cornes, 388
- icèle spatulée, 389
- Icelus bicornis*, 388
 - spatula*, 389
- idiacanthé ruban, 147
- Idiacanthes, 147
- Idiacanthidae, 147
- Idiacanthus fasciola*, 147
- inconstans*, *Eucalia*, 196
- ingolfianus*, *Nessorhamphus*, 168
- Iniomi, 150
- Isospondyli, 91
- Istiophoridae, 321
 - Xiphiidae and, clé des, 322
- Istiophorus albicans*, 322
- Isurus oxyrinchus*, 36
- jack, 273
 - crevalle, 273
 - goggle eye, 279
 - yellow, 271

- jenseni*, *Raja*, 59
 Jensen's skate, 59
 Jerusalem haddock, 248
 jewel lanternfish, 156
 Johnson's seabream, 284
 julienne, 232
- Kamloops trout, 115
 kanayuk, 397
kaupi, *Synaphobranchus*, 178
 kelt, 117
 kiack, 95
 killifish, banded, 188
 common, 189
 knifenose chimaera, 76
koejoedi, *Liparis*, 416
krøyeri, *Notoscopelus*, 158
 Paralepis rissoi, 162
 Krøyer's lanternfish, 158
 kyak, 95
- Labres, 292
 Labridae, 292
 clé des, 293
Lactophrys trigonus, 456
laevis, *Raja*, 60
Lagocephalus lagocephalus, 457
lagocephalus, *Lagocephalus*, 457
 laimargue, 45
 lake whitefish, 112
Lamna nasus, 34
 Lamnidae, 32
Lampadena, 153
 braueri, 156
 speculigera, 156
Lampanyctus, 153
 crocodilus, 156
 gemmifer, 156
 lamper, 22
 lamper-eel, 22
 lamprey, sea, 22
 Lamprididae, 248
 Lampridiformes, 248
Lampris regius, 248
 Lamproies, 20, 22
 lance, 298
 lancetfish, longnose, 164
 lançon d'Amérique, 298
 lançon du nord, 300
 Lançons, 297
 langbarn, 340
 lant, 298
- lanterne à grandes écailles, 159
 lanterne cornée, 155
 lanterne de Benoît, 156
 lanterne de Cocco, 156
 Lanterne de Krøyer, 158
 lanterne de tête, 154
 lanterne glacière, 154
 lanterne-joyau, 156
 lanterne métallique, 157
 lanterne-miroir, 156
 lanterne ponctuée, 157
 Lanternes, 151
 lanternfish, Benoit's, 156
 Cocco's, 156
 glacier, 154
 horned, 155
 jewel, 156
 Krøyer's, 158
 largescale, 159
 metallic, 157
 mirror, 156
 spotted, 157
 large-eyed argentine, 134
 largescale lanternfish, 159
 largescale tapirfish, 181
 launce, Greenland, 300
lavalaevi, *Lycodes*, 354
 Laval's eelpout, 354
 leatherfin lumpsucker, 409
 Leiches, 45
 lemon sole, 440
 leopardfish, 331
Lepidocybium flavobrunneum, 303
Lepidophanes, 153
 Lepisosteidae, 91
 lepisosté osseux, 91
 Lepisostés, 91
Lepisosteus osseus, 91
 leptocéphales, 171
 lesser deepsea angler, 473
Lestidium, 161
 limace à longues nageoires, 411
 limace à museau noir, 406
 limace atlantique, 414
 limace barrée, 417
 limace de Reinhard, 413
 limace du Groenland, 418
 limace gélatineuse, 416
 limace marbrée, 415
 Limaces, 405
Limanda ferruginea, 436
 limande à queue jaune, 436
 lime à grande tête, 453
 lime frangée, 452

ling, 238
 blue, 231
 European, 232
 lingue, 238
 lingue bleue, 231
 linteá, *Raja*, 54
Liopsetta putnami, 438
Liparis atlanticus, 414
Liparis cyclostigma, 415
 koejoedi, 416
 liparis, 417
 montagui, 415
 unicatus, 418
liparis, *Liparis*, 417
 Lipogenyidae, 180
Lipogenys gillii, 180
 little sculpin, 391
 little skate, 56
Lobianchia, 153
 loche, 228
 lodde, 128
 logfish, 364
 lompénie élancée, 341
 lompénie naine, 344
 lompénie-serpent, 342
 lompénie tachetée, 340
 long-finned albacore, 315
 long-finned tuna, 315
 long-spined sculpin, 392
 longfin hake, 236
 longfin seasnail, 411
 longhorn sculpin, 392
longimanus, *Carcharhinus*, 38
 Pterolamiops, 39
longipinnis, *Careproctus*, 411
 Taractes, 284
 longnose chimaera, 76
 longnose eel, 178
 longnose gar, 91
 longnose grenadier, 242
 longnose lancetfish, 164
 longtooth anglemouth, 140
 lookdown, Atlantic, 276
 loosejaw, 149
 Lophiidae, 464
 Lophiiformes, 463
 Lophioidea, 464
Lophius americanus, 464
Lopholatilus chamaeleonticeps, 267
 loquette d'Amérique, 359
 loup à tête large, 328
 loup atlantique, 329
 loup tacheté, 331
 Loups, 327

Loweina, 153
 lump, 406
 lump-sucker, 406
Lumpenus fabricii, 341
 lumpretaeformis, 342
 maculatus, 340
 medius, 344
 lumpfish, 406
lumpretaeformis, *Lumpenus*, 342
 lumpsucker, Atlantic spiny, 410
 leatherfin, 409
lumpus, *Cyclopterus*, 406
lupus, *Anarhichas*, 329
 lussion blanc, 162
 Lussions, 160
Lycenchelys paxillus, 350
 sarsi, 350
 verrilli, 351
 lycode à tête longue, 351
 lycode arctique, 356
 lycode atlantique, 348
 lycode commune, 350
 lycode d'Esmark, 353
 lycode de Laval, 354
 lycode de Sars, 350
 lycode de Vahl, 358
 lycode pâle, 355
 lycode polaire, 357
 Lycodes, 347
Lycodes atlanticus, 348
 esmarki, 353
 lavalaei, 354
 pallidus, 355
 reticulatus, 356
 turneri, 357
 vahlíi, 358
 Lyomeri, 166

macarellus, *Decapterus*, 274
Macdonaldia rostrata, 180
 mackerel, 312
 Atlantic, 312
 chub, 311
 common, 312
 frigate, 308
 horse, 319
 mackerel scad, 274
 mackerel shark, 34
macrocephalus, *Gadus*, 215
 Macrouridae, 240
 clé des, 241
Macrourus berglax, 243
 holotrachys, 241

- Macrozoarces americanus*, 359
maculatus, *Cryptacanthodes*, 337
 Lumpenus, 340
 Scomberomorus, 308
 Spherooides, 458
madeirensis, *Ceratoscopelus*, 155
maderensis, *Ceratoscopelus*, 155
 mailed sculpin, 399
Makaira albida, 322
 nigricans, 323
 makaire blanc, 322
 makaire bleu, 323
 Makaires, 321
 mako, 36
 mako shark, 36
Malacocephalus occidentalis, 244
 Malacosteidae, 149
Malacosteus niger, 149
Mallotus villosus, 128
 man-of-war fish, 363
 maneater shark, 32
 mangeur d'homme, 32
 manta, Atlantic, 71
Manta birostris, 71
 mante atlantique, 71
 Mantes, 70
 maquereau blanc, 311
 maquereau bleu, 312
 maquereau espagnol, 308
 Maquereaux, 306
 maraiche, 34
marinus, *Petromyzon*, 22
 Sebastes, 372
 marlin, blue, 323
 white, 322
 marlin-spike, 245
 Marsipobranchii, 20
 clé des, 20
marstoni, *Salvelinus*, 123
Mawolicus muelleri, 141
 maurolique de Müller, 141
maximus, *Cetorhinus*, 31
mediocris, *Alosa*, 94
medius, *Lumpenus*, 344
Megalops atlanticus, 92
Melamphaes beanii, 251
 Melamphaidae, 251
Melanogrammus aeglefinus, 222
Melanostigma atlanticum, 361
Melanostomias spilorhynchus, 146
 Melanostomiidae, 146
 clé des, 146
 Menés d'eau saumâtre, 188
 menhaden, 102
 Atlantic, 102
Menidia menidia, 369
 menidia menidia, 370
 menidia notata, 370
menidia, *Menidia*, 369
Menidia menidia, 370
mentella, *Sebastes marinus*, 373
 merlan, 233
 merlan noir, 233
 merlu argenté, 225
 merlu blanc, 225
Merluccius, clé des, 225
 albidus, 225
 bilinearis, 225
 merluccius, 227
merluccius, *Merluccius*, 227
 merluche, 238
 merluche à longues nageoires, 236
 merluche blanche, 238
 merluche-écureuil, 238
 merluche tachetée, 237
 mérrou nègre, 257
 metallic lanternfish, 157
metopoclampa, *Aethoprora*, 154
microcephalus, *Somniosus*, 45
 Microcyprini, 188
microdon, *Cyclothone*, 139
Microgadus tomcod, 228
Micromesistius poulassou, 230
microps, *Cottunculus*, 383
 minnow, salt water, 189
minor, *Anarhichas*, 331
miriceps, *Trigonolampa*, 147
 mirror lanternfish, 156
Mitchillina bairdii, 108
 Mobulidae, 70
Mola mola, 461
mola, *Mola*, 461
 môle commun, 461
 Mômes, 448, 460
 Molidae, 460
 mollasse atlantique, 361
mollis, *Raja*, 61
Molva, clé des, 231
 byrkelange, 231
 molva, 232
molva, *Molva*, 232
 Monacanthidae, 449
 clé des, 449
Monacanthus ciliatus, 452
 hispidus, 453
 monkfish, 464
monopterygius, *Aspidophoroides*, 403

- montagui*, *Liparis*, 415
 moonfish, 248, 276
 Atlantic, 277
 moray, green, 173
mordax, *Osmerus*, 130
 Mores, 205
morhua, *Gadus*, 213
 Moridae, 205
morio, *Epinephelus*, 257
 morue, 203
 morue arctique, 208
 morue commune, 213
 morue de roche, 218
 morue franche, 213
 morue polaire, 208
 Morues, 207
 mossbunker, 102
Motella cimbria, 213
 motelle à quatre barbillons, 211
 mother-of-eels, 359
 mottled gunnel, 332
 mud hake, 238
muelleri, *Maurolicus*, 141
 muge cabot, 368
 Muges, 368
Mugil cephalus, 368
 Mugilidae, 368
 Mugiloidea, 367
 clé des, 368
 mulhaden, 94, 95
 Müller's pearlsides, 141
 mullet, 368
 common, 368
 red, 287
 striped, 368
 Mullidae, 286
Mullus auratus, 287
 mummichog, 189
 Muraenidae, 173
 murène verte, 173
 Murènes, 173
murrayi, *Trachyrhynchus*, 247
 Triglops, 399
 mustèle arctique à trois barbillons, 221
 mustèle argentée, 220
Mustelus canis, 40
 muttonfish, 359
 Myctophidae, 151
 clé des, 152
 Myctophiformes, 150
 Myctophinae, 152
 clé des, 152
 Myctophoidea, 151
Myctophum, 153
 affine, 157
 benoiti, 156
 humboldti, 160
 nitidulum, 157
 opalinum, 157
 punctatum, 157
Myxoxcephalus aeneus, 391
 octodecemspinosus, 392
 quadricornis, 394
 scorpioides, 397
 scorpius, 395
 myxine du nord, 21
Myxine glutinosa, 21
 Myxines, 20
 Myxinidae, 20

Nansenia groenlandica, 134
nasus, *Lamna*, 34
 Notacanthus, 181
 naucrate, 445
 Naucrates, 444
Naucrates ductor, 275
naucrates, *Echeneis*, 445
 needlefish, 183
 Nemichthyidae, 174
Nemichthys scolopaceus, 174
 Neopterygii, 91
 Neoscopelinae, 152
Nessorhamphus ingolfianus, 168
 Newfoundland turbot, 443
Nezumia bairdi, 245
nicholsi, *Stomioides*, 145
niger, *Chiasmodon*, 301
 Malacosteus, 149
nigricans, *Makaira*, 323
 ninespine stickleback, 201
 nipper, 295
nitidulum, *Myctophum*, 157
nobiliana, *Torpedo*, 72
nobilis, *Polymixia*, 251
Nomeus Gronowi, 363
 northern alligatorfish, 402
 northern goat fish, 287
 northern hagfish, 21
 northern pipefish, 194
 northern puffer, 458
 northern sand lance, 300
 northern searobin, 376
 northern striped gurnard, 378
 northern wolffish, 328
 Notacanthidae, 180
 Notacanthiformes, 179

Notacanthus chemnitzii, 181
 nasus, 181
 phasganorus, 181, 182
notata, *Menidia menidia*, 370
Notolychnus, 152
Notoscopelus, 153
 krøyeri, 158
 numbfish, 72
nybelini, *Triglops*, 398
 Nybelin's sculpin, 398

 oarfish, 248
obesus, *Thunnus*, 318
oblongus, *Paralichthys*, 425
 Pseudorhombus, 426
obscurus, *Carcharhinus*, 39
occidentalis, *Malacocephalus*, 244
 ocean perch, 372
 ocean pout, 359
 green, 349
 ocean sunfish, 461
 oceanic bonito, 308
 oceanic puffer, 457
oceanicus, *Conger*, 176
ocellata, *Raja*, 63
 Zenopsis, 254
ocellatus, *Chaetodon*, 291
octodecemspinus, *Myoxocephalus*, 392
 offshore hake, 225
 ogac, 218
ogac, *Gadus*, 218
 Ogocephalidae, 468
 ogre, 250
 oilfish, 303
olfersii, *Argyropelecus*, 144
olriki, *Aspidophoroides*, 404
 omble arctique, 122
 omble de fontaine, 124
 Ombles, 109
ommatistius, *Triglops*, 401
Omoichelys cruentifer, 177
Oncorhynchus gorboscha, 114
 onion eye, 243
onitis, *Tautoga*, 293
Onus cimbrius, 213
 opah, 248
 Opahs, 248
opalinum, *Myctophum*, 157
 Ophichthidae, 177
oquassa, *Salvelinus*, 123
 orange filefish, 450
 orbe étoilé, 457
 Orbes, 457

Osmeridae, 127
 clé des, 127
Osmerus eperlanus, 131
 mordax, 130
osseus, *Lepisosteus*, 91
 Osteichthyes, 77
 Ostraciontidae, 456
 Ostracodermi, 20
 ouananiche, 117
oxyrhynchus, *Acipenser*, 89
oxyrinchus, *Isurus*, 36

 pailona, 48
 Palaeopterygii, 87
 pale eelpout, 355
 palhala, 291
 Palhalas, 291
Palinurichthys perciformis, 364
pallasii, *Clupea harengus*, 104
 pallid sculpin, 384
pallidus, *Lycodes*, 355
 Paralepididae, 160
 clé des, 161
Paralepis brevis brevis, 161
coregonoides borealis, 161
 rissoi krøyeri, 162
Paralichthys dentatus, 423
 oblongus, 425
Paraliparis copei, 406
parasiticus, *Simenchelys*, 172
 parr, 120
 pastenague à queue épineuse, 69
 Pastenagues, 69
pauxillus, *Lycenchelys*, 350
 pearlsides, Müller's, 141
 Pediculati, 463
 clé des, 463
pelamis, *Euthynnus*, 308
pelecanoides, *Eurypharynx*, 167
 pèlerin, 31
 Pèlerins, 30
 pelican gulper, 167
Peprilus alepidotus, 367
 perch, 295
 blue, 295
 ocean, 372
 sea, 260, 295
 white, 260
 perche blanche, 260
 Perciformes, 256
perciformis, *Palinurichthys*, 364
 Percoïdea, 256
 Percomorphi, 256

petit barré, 188
 petit lussion, 161
 petit pêcheur abyssal, 473
 petite morue, 228
 petite poule de mer arctique, 409
 petite poule de mer atlantique, 410
Petromyzon marinus, 22
 Petromyzontidae, 22
pharaon, Anotopterus, 166
 pharaon, 166
 Pharaons, 165
phasganorus, Notacanthus, 181, 182
 Pholidae, 332
Pholis fasciata, 332
 gunnellus, 334
 physalier, 363
 Physalies (Galères), 364
 pibales, 171
 pilot, 218
 shark, 275, 278
 pilot sucker, 445
 pilotfish, 275
 pinfish, 197, 198
pingeli, Triglops, 399
 pink salmon, 114
pinnatus, Synphobranchus, 179
 pipefish, northern, 194
 piquitinga, 107
 Pisces, 77
 plaice, 430
 American, 430
 Canadian, 430
 planehead filefish, 453
plattessoides, Hippoglossoides, 430
 Plectognathi, 448
 Pleuronectidae, 428
 Pleuronectiformes, 421
 Pleurotremata, 25
 clé des, 25
 plie, 430
 plie canadienne, 430
 plie grise, 428
 plie lisse, 438
 plie rouge, 440
 Plies, 428
 poacher, sea, 402, 403
 Poecilies, 188
 Poeciliidae, 188
Pogonias cromis, 286
 pogy, 102
 poisson-alligator, 403
 poisson-alligator arctique, 404
 poisson-alligator atlantique, 403
 poisson des chenaux, 228
 poisson-léopard, 331
 poisson-loup, 328, 329
 poisson lune, 248
 poisson-pêcheur, 464
 poisson rouge, 372
 Poissons à joues cuirassées, 371
 Poissons-alligators, 401
 Poissons à rayons épineux, 256
 Poissons bérycoïdes, 250
 clé des, 250
 Poissons cartilagineux, 24
 Poissons-football, 470
 Poissons osseux, 77
 clé des, 78
 Poissons-pêcheurs, 471
 Poissons-pêcheurs cératioïdes, 470
 Poissons plats, 421
 clé des, 422
 Poissons ressemblant à la blennie, 326
 Poissons ressemblant à la morue, 203
 Poissons ressemblant au hareng, 91
 Poissons ressemblant à la perche, 256
 Poissons ressemblant au saumon, 109
 Poissons stomiatoïdes, 136
 Poissons-tactiles, 79
 polar cod, 208
 polar eelpout, 357
 polar sculpin, 383
 polardorsch, 208
 pole flounder, 428
 polka-dot seasnail, 415
Pollachius virens, 233
 pollack, 233
 pollock, 233
Polyipnus asteroides, 142
Polymixia nobilis, 251
 Polymixiidae, 251
 Polynemidae, 368
Polyprion americanus, 259
 Pomatomidae, 268
Pomatomus saltatrix, 268
 pomfret, bigscale, 284
 smallscale, 282
 Pompanos, 270
 pompile d'Amérique, 364
 porbeagle, 34
 porcupine fish, 459
 porgy, 289
 sheepshead, 288
Poronotus triacanthus, 366
Porrocaecum decipiens, 217
 Portuguese shark, 48
 poufin, 218
 poulamon atlantique, 228

- poule d'eau, 406
 Poules de mer, 405
 pout, ocean, 359
 poutassou, 230
poutassou, Micromesistius, 230
praecisus, Eumesogrammus, 339
pretiosus, Ruvettus, 303
 prickly skate, 66
princeps, Etmopterus, 49
 Taractes, 284
Prionace glauca, 41
 prionote du nord, 376
 prionote strié, 378
Prionotus carolinus, 376
 evolans, 378
probatocephalus, Archosargus, 288
profundorum, Apristurus, 37
pseudoharengus, Alosa, 95
Pseudopleuronectes americanus, 440
Pseudorhombus oblongus, 426
Pterolamiops longimanus, 39
 puff-belly, 386
 puffer, 458
 northern, 458
 oceanic, 457
punctatum, Myctophum, 157
punctatus, Stichaeus, 345
Pungitius pungitius, 201
pungitius, Pungitius, 201
putnami, Liopsetta, 438

quadracus, Apeltes, 197
quadricornis, Myoxocephalus, 394
 quatre-lignes atlantique, 339
 queen triggerfish, 456
 queue-de-rat d'Amérique, 244
 queue jaune, 436

radiata, Raja, 64
 radiated shanny, 346
 raie abyssale, 54
 raie à queue épineuse, 68
 raie blanche, 54, 55
 raie de Jensen, 59
 raie épineuse, 64
 raie hérisson, 56
 raie lisse, 66
 raie molle, 61
 raie ronde, 57
 raie tachetée, 63
 Raies, 24, 52, 55
 clé des, 53

 rainbow trout, 115
Raja bathyphila, 54
 erinacea, 56
 fyllae, 57
 jenseni, 59
 laevis, 60
 lutea, 54
 mollis, 61
 ocellata, 63
 radiata, 64
 senta, 66
 spinicauda, 68
 Rajidae, 55
 Rajiformes, 52
raleighana, Harriotta, 76
 rameur, 38
ranula, Careproctus, 413
 Rascasses, 371
 rat tail, 241
 rat-tail, common, 245
 smooth-spined, 243
 ray, devil, 71
 electric, 72
rayi, Brama, 282
 rayon épineux, 252
 Rayons épineux, 252
 red goatfish, 287
 red grouper, 257
 red hake, 238
 red mullet, 287
 redfish, 372
Regalecus glesne, 248
regalis, Cynoscion, 285
regius, Lampris, 248
 Urophycis, 237
reinhardi, Careproctus, 413
Reinhardtius hippoglossoides, 443
 remora, 447
 spearfish, 446
Remora brachyptera, 446
 remora, 447
 rémora brun, 446
 rémora noir, 447
remora, Remora, 447
 Rémoras, 444
 renard marin, 29
 Renards, 29
 requin à nez pointu, 42
 requin blanc, 32
 requin bleu, 41
 requin-marteau commun, 43
 requin obscur, 39
 requin-taureau, 28
 Requins, 24, 25, 38

Requins (mangeurs d'hommes), 38
 Requins-maquereaux, 32
 Requins-marteaux, 43
 Requins-taureaux, 28
reticulatus, *Lycodes*, 356
Rhctogramma sherborni, 265
Rhinochimaera atlantica, 76
 Rhinochimaeridae, 74
Rhinoscopelus coccoi, 156
Rhizoprionodon terraenovae, 42
 ribbed sculpin, 399
 ribbon sawtailfish, 147
roberti, *Hyporhamphus*, 185
Roccus americanus, 260
 saxatilis, 262
 rock, 262
 rock eel, 334
 rock grenadier, 242
 rock gunnel, 334
 rockfish, 262
 rockling, arctic threebeard, 221
 fourbeard, 221
 silver, 220
 threebeard, 221
 rollers, 264
 rosefish, 372
rostrata, *Anguilla*, 169
 Antimora, 206
 Macdonaldia, 180
 rouget doré, 287
 rough sagre, 49
 roughhead grenadier, 243
 roughnose grenadier, 247
 roughtail stingray, 69
 round skate, 57
 roussette de profondeur, 37
 Roussettes, 37
 rouvet, 303
 rudderfish, 275, 278, 364
 banded, 278
 runner, blue, 271
rupestris, *Coryphaenoides*, 242
 rusty dab, 436
 ruvette, 303
Ruvettus pretiosus, 303

 sabre d'argent, 305
 Saccopharyngiformes, 166
sadina, *Etrumeus*, 106
 sagre, rough, 49
 sagre rude, 49
 saida, 208
saida, *Boreogadus*, 208

salar, *Salmo*, 117
Salmo gairdneri, 115
 salar, 117
 trutta, 121
 salmon, 117
 Atlantic, 117
 black, 117
 Hudson Bay, 122
 pink, 114
 Salmonidae, 109
 clé des, 110
 Salmonoidea, 109
 clé des, 109
 salt water minnow, 189
saltatrix, *Pomatomus*, 268
Salvelinus alpinus, 122
 aureolus, 123
 fontinalis, 124
 marstoni, 123
 oquassa, 123
 sand dab, 426, 430
 sand eel, 298
 sand flounder, 426
 sand lance, American, 298
 arctic, 300
 northern, 300
 sand launce, 298
 sand shark, 28
 sand smelt, 369
sapidissima, *Alosa*, 99
Sarda sarda, 310
sarda, *Sarda*, 310
 sardine, 103
 sargassier, 467
 Sargassiers, 467
 sargassumfish, 467
 Sars' wolf eel, 350
sarsi, *Lycenchelys*, 350
 Saumon, 109
 saumon atlantique, 117
 saumon bossu, 114, 115
 saumon rose, 114
 Saumons, clé des, 110
 saurel, 183
saurus, *Scomberesox*, 183
 saury, Atlantic, 183
 sawbelly, 95
 sawpalate, stout, 175
 sawtailfish, ribbon, 147
saxatilis, *Roccus*, 262
 scabbardfish, black, 305
 scad, bigeye, 279
 goggle-eyed, 279
 mackerel, 274

schoepfi, *Alutera*, 450
Chilomycterus, 459
 Sciaenidae, 284
 clé des, 285
 Scleroparei, 371
scolopaceus, *Nemichthys*, 174
Scomber colias, 311
 scombrus, 312
 Scomberesocidae, 183
Scomberesox saurus, 183
Scomberomorus maculatus, 308
 Scomberocoidea, 182
 Scombridae, 306
 clé des, 307
scombrus, *Scomber*, 312
 Scopeliformes, 150
Scopelogadus beanii, 251
Scopelopsis, 153
Scophthalmus aquosus, 426
 Scorpaenidae, 371
 clé des, 371
 Scorpaenoidea, 371
scorpioides, *Myoxocephalus*, 397
scorpius, *Myoxocephalus*, 395
 scour-fish, 303
 scratch-belly, 386
 scrawled filefish, 451
scripta, *Alutera*, 451
 sculpin, arctic, 382, 397
 arctic hookear, 382
 arctic staghorn, 385
 daddy, 395
 fourhorn, 394
 four-spined, 394
 gray, 392
 Greenland, 395
 hookear, 382
 little, 391
 longhorn, 392
 long-spined, 392
 mailed, 399
 Nybelin's, 398
 pallid, 384
 polar, 383
 ribbed, 399
 shorthorn, 395
 spatulate, 389
 twohorn, 388
 whip, 386
 scup, 289
 Scyliorhinidae, 37
 sea eel, 176
 sea herring, 103
 sea lamprey, 22
 sea perch, 260, 295
 sea poacher, 402, 403
 Atlantic, 402
 sea raven, Atlantic, 386
 sea robin, brown-winged, 378
 common, 376
 sea scorpion, four-horned, 394
 sea sturgeon, 89
 sea swallow, 420
 sea tadpole, 413
 sea trout, 122, 124, 285
 seabream, Johnson's, 284
 seahorse, spotted, 192
 searobin, northern, 376
 striped, 378
 seasnail, Atlantic, 414
 gelatinous, 416
 Greenland, 418
 longfin, 411
 polka-dot, 415
 striped, 417
 sébaste, 372
 sébaste atlantique, 372
Sebastes marinus, 372
 marinus mentella, 373
 Selachii, 24
 sélar à grandes paupières, 279
Selar crumenophthalmus, 279
 sélène atlantique, 276
Selene vomer, 276
senta, *Raja*, 66
Seriola zonata, 278
 sérieole, 436
 sérieole à ceintures, 278
 serpe du Groenland, 134
 serpent de mer, 177
 Serpents de mer, 177
 Serranidae, 256
 clé des, 257
Serrivomer beani, 175
 brevidentatus, 175
 serrivomer trapu, 175
setapinnis, *Vomer*, 277
 shad, 99
 American, 99
 shadine, 106
 shanny, arctic, 345
 daubed, 340
 radiated, 346
 shark, Atlantic sharpnose, 42
 blue, 41
 bone, 31
 deepsea cat, 37
 dusky, 39

Greenland, 45
 ground, 28, 45
 mako, 36
 maneater, 32
 Portuguese, 48
 sand, 28
 sharp-nosed mackerel, 36
 sleeper, 45
 thresher, 29
 white, 32
 whitetip, 38
 shark pilot, 275, 278
 sharksucker, 445
 blue, 447
 sharp-nosed mackerel shark, 36
 sheepshead, 288
 sheepshead porgy, 288
sherborni, *Galeagra*, 265
 Rhectogramma, 265
 Sherborn's cardinalfish, 265
 shern, 259
 shiner, 366
 short barracudina, 161
 shorthorn sculpin, 395
 shortnose sturgeon, 88
 shortnosed snipe eel, 175
 shortspine tapirfish, 180
 sigouine de roche, 334
 sigouine rubannée, 332
 Sigouines, 332
silus, *Argentina*, 133
 silver eel, 169
 silver hake, 225
 silver rockling, 220
 silverside, Atlantic, 369
 Simenchelyidae, 172
Simenchelys parasiticus, 172
simonyi, *Benthodesmus*, 305
 skate, Atlantic prickly, 64
 barndoor, 60
 big, 63
 eyed, 63
 Jensen's, 59
 little, 56
 prickly, 66
 round, 57
 smooth, 66
 smooth-tailed, 66
 soft, 61
 spinytail, 68
 starry, 64
 thorny, 64
 winter, 63
 skipjack, 183, 308
 skipjack tuna, 308
 skipper, 183
 sleeper shark, 45
 slender eelblenny, 341
 slime eel, 172
sloani, *Chauliodus*, 148
 smallscale pomfret, 282
 smelt, 130
 American, 130
 sand, 369
 smolts, 120
 smooth dogfish, 40
 smooth flounder, 438
 smooth hammerhead, 43
 smooth skate, 66
 smooth-spined rat-tail, 243
 smooth-tailed skate, 66
 snake blenny, 342
 snake eel, 177
 snakeblenny, fourline, 339
 snig, 228
 snubnose eel, 172
socialis, *Xenodermichthys*, 108
 soft pout, Atlantic, 361
 soft skate, 61
 sole, 430, 440
 gray, 428
 lemon, 440
 Somenichthyes, 191
Somniosus microcephalus, 45
 spantickle, 198
 spare doré, 289
 spare tête-de-mouton, 288
 Spares, 287
 Sparidae, 287
 clé des, 288
spatula, *Icelus*, 389
 spatulate sculpin, 389
 spearfish remora, 446
 speckled trout, 124
speculigera, *Lampadena*, 156
 sphéroïde du nord, 458
 Sphéroïdes, 457
Sphoeroides maculatus, 458
 Sphyaenidae, 368
Sphyrion lumpi, 375
Sphyrna zygaena, 43
 Sphyrnidae, 43
spilorhynchus, *Melanostomias*, 146
spinicauda, *Raja*, 68
spinus, *Eumicrotremus*, 410
 spiny dogfish, 50
 spiny eel, 180, 181
 spinyfin, 252

spinytail skate, 68
splendens, *Beryx*, 251
 spotfin butterflyfish, 291
 spotfin flyingfish, 186
 spotted catfish, 331
 spotted flounder, 426
 spotted hake, 237
 spotted lanternfish, 157
 spotted seahorse, 192
 spotted wolffish, 331
 spotted wrymouth, 337
 Squalidae, 46
 Squaliformes, 25
Squalus acanthias, 50
 squeteague, 285
 squirrel hake, 238
 starry skate, 64
 steelhead, 115
stenolepis, *Hippoglossus*, 434
Stenotomus chrysops, 289
 Sternoptychidae, 142
 clé des, 142
Sternoptyx diaphana, 144
 Stichaeidae, 335
 clé des, 336
Stichaeus punctatus, 345
 stichée arctique, 345
 Stichées, 335
 stickleback, blackspotted, 200
 bloody, 197
 fourspine, 197
 ninespine, 201
 threespine, 198
 twospine, 198, 200
 stingray, roughtail, 69
Stomias boa ferox, 145
 Stomiatidae, 145
 Stomiatoidea, 136
 clé des, 137
Stomioides nicholsi, 145
 stout beardfish, 251
 stout eelblenny, 344
 stout sawpalate, 175
striata, *Argentina*, 134
 striated argentine, 134
 striped anchovy, 107
 striped bass, 262
 striped bonito, 308
 striped burrfish, 459
 striped mullet, 368
 striped searobin, 378
 striped seasnail, 417
 striped wolffish, 329
 striped, 262
 stromatée à fossettes, 366
 Stromatées, 362
 Stromateidae, 362
 clé des, 363
 Stromateoidea, 362
 sturgeon, American Atlantic, 89
 sea, 89
 shortnose, 88
subbifurcata, *Ulvaria*, 346
 sucker, pilot, 445
 swordfish, 446
 summer flounder, 423
 sunfish, ocean, 461
 Surmulets, 286
 surmullet, 287
 swallower, black, 301
 swellfish, 458, 459
 swingletail, 29
 swiveltail, 29
 swordfish, 324
 swordfish sucker, 446
Symbolophorus, 153
 veranyi, 159
 Synaphobranchidae, 178
Synaphobranchus kaupi, 178
 pinnatus, 179
 Symentognathi, 182
 syngnathe brun, 194
 Syngnathes, 192
 Syngnathidae, 192
 clé des, 192
Syngnathus fuscus, 194

Taaningichthys, 153
tabacaria, *Fistularia*, 191
 tacons, 120
 tadpole, sea, 413
 Tambours, 284
 tanche, 295
 tanche-tautogue, 295
 tansy, 334
 tapir à dorsale, 180
 tapir à grandes écailles, 181
 tapir à petites épines, 180
 tapirfish, largescale, 181
 shortspine, 180
 Tapirs, 179, 180
Taractes longipinnis, 284
 princeps, 284
 tarpon, 92
 Tarpons, 92
 tassergal, 268

Tassergals, 268
taurus, *Carcharias*, 28
 tautog, 293
Tautoga onitis, 293
Tautogolabrus adspersus, 295
 tautogue noir, 293
tenuis, *Urophycis*, 238
terrae-novae, *Eumicrotremus*, 410
terraenovae, *Rhizoprionodon*, 42
 terrassier tacheté, 337
 Tetraodontidae, 457
 et Diodontidae, clé des, 457
 Tetraodontiformes, 448
Tetrapturus albidus, 322
 thazard, 308
thazard, *Auxis*, 308
thompsoni, *Cottunculus*, 384
 thon rouge, 319
 thon ventru, 318
 thonine à ventre rayé, 308
 Thons, 306
 Thoracostei, 195
 thorny skate, 64
 threebeard rockling, 221
 threelight dragonfish, 147
 threespine stickleback, 198
 thresher shark, 29
Thunnus alalunga, 315
 albacares, 317
 obesus, 318
 thynnus, 319
thynnus, *Thunnus*, 319
 tile, 267
 tilefish, 267
 Tiles, 266
 tinkers, 314
 tissy, 334
 tobacco box, 56
 tomcod, Atlantic, 228
tomcod, *Microgadus*, 228
 Torpedinidae, 72
 torpedo, Atlantic, 72
Torpedo nobiliana, 72
 torpille noire, 72
 Torpilles, 72
 torsk, 209
 toupet marbré, 337
 Trachypteridae, 248
Trachyrhynchus murrayi, 247
 transparent hatchetfish, 144
triacanthus, *Poronotus*, 366
 Trichiures, 304
 Trichiuridae, 304
 clé des, 304
 tricorne arctique, 385
tricuspis, *Gymnocanthus*, 385
 triggerfish, 454
 triggerfish, gray, 454
 queen, 456
 Trigles, 375
 Triglideae, 375
 clé des, 376
Triglops murrayi, 399
 nybelini, 398
 ommatistius, 401
 pingeli, 399
Trigonolampa miriceps, 147
trigonus, *Lactophrys*, 456
 trout, brook, 124
 brown, 121
 Kamloops, 115
 rainbow, 115
 sea, 122, 124
 speckled, 124
 truite arc-en-ciel, 115
 truite brune, 121
 truite de mer, 124
 truite mouchetée, 124
 Truites, 109
 clé des, 110
 trunkfish, 456
trutta, *Salmo*, 121
 Trygonidae, 69
 tuna, 319
 Allison's, 317
 bigeye, 318
 bluefin, 319
 long-finned, 315
 skipjack, 308
 yellowfin, 317
tunicatus, *Liparis*, 418
 tunny, 319
 turbot, 426, 443
 Newfoundland, 443
 turbot de sable, 426
 Turbots, 423
turneri, *Lycodes*, 357
 tusk, 209
 twohorn sculpin, 388
 twospine stickleback, 198, 200
tyrannus, *Brevoortia*, 102
 ulvaire deux-lignes, 346
Ulvaria subbifurcata, 346
uncinatus, *Artediellus*, 382
 underyearlings, 120
 unernak, 349

- unicorn fish, 451
unifasciatus, *Hyporhamphus*, 185
Urophycis, clé des, 235
 chesteri, 236
 chuss, 238
 regius, 237
 tenuis, 238
 uvak, 218
- vahlii*, *Lycodes*, 358
 Vahl's eelpout, 358
 veiled anglemouth, 139
veranyi, *Symbolophorus*, 159
verrilli, *Lycenchelys*, 351
vetula, *Balistes*, 456
 vieille, 295
villosus, *Mallotus*, 128
vinciguerrae, *Exonantes*, 185
viola, *Antimora*, 206
 Haloporphyrus, 206
 viperfish, 148
virens, *Pollachius*, 233
viridis, *Gymnelis*, 349
 voilier, 322
 Voiliers, 321
volitans, *Dactylopterus*, 420
 Exocoetus, 185
vomer, *Selene*, 276
Vomer setapinnis, 277
vulgaris, *Gaidropsarus*, 220
vulpes, *Albula*, 93
vulpinus, *Alopias*, 29
- weakfish, 285
wheatlandi, *Gasterosteus*, 200
 whip sculpin, 386
 white barracudina, 162
 white hake, 238
 white perch, 260
 white marlin, 322
 white shark, 32
 whitefish, 112
 Atlantic, 113
 common, 112
 lake, 112
- whitetip shark, 38
 whiting, 225
 blue, 230
 windowpane, 426
 winter flounder, 440
 winter skate, 63
 witch flounder, 428
 wolf eel, common, 350
 Sars', 350
 wolf eelpout, 351
 wolffish, arctic, 328
 Atlantic, 329
 northern, 328
 spotted, 331
 striped, 329
 wreckfish, Atlantic, 259
 wrymouth, 337
 spotted, 337
- Xenodermichthys socialis*, 108
Xenolepidichthys americanus, 254
Xiphias gladius, 324
 Xiphiidae, 324
 et Istiophoridae, clé des, 322
- Yarrell's blenny, 337
 yellow jack, 271
 yellowfin, 317
 yellowfin tuna, 317
 yellowtail, 436
 yellowtail flounder, 436
- zée bouclé d'Amérique, 254
 zée d'Europe, 256
 Zéés, 254
 Zeidae, 254
 Zeiformes, 254
Zenopsis ocellata, 254
 Zeomorphi, 254
Zeus faber, 256
 Zoarcidae, 347
 clé des, 347
zonata, *Seriola*, 278
zygaena, *Sphyrna*, 43

GÉNÉRIQUE DES ILLUSTRATIONS

Tous les dessins, autres que ceux qui sont notés ci-dessous, sont l'œuvre de M. D. R. ("Bon") Harriott de St. Andrews (N.-B.).

Les dessins paraissant sur les pages énumérées ci-après ont été mis à la disposition des auteurs par la Smithsonian Institution de Washington (D.C.): pp. 23, 30, 31, 34, 48, 93, 95, 99, 103, 108, 133, 140, 145, 159, 172, 175, 183, 197, 199, 206, 208, 214, 222, 229, 234, 236, 237, 244, 251, 258, 267, 274, 275, 276, 282, 288, 294, 301, 304, 305, 306, 311, 328, 331, 334, 338, 343, 352, 383, 391, 420, 424, 425, 429, 440, 443, 445, 450, 453.

Les dessins reproduits sur les pages mentionnées ci-dessous ont été préparés par la maison d'art industriel Todd et Stackhouse, de Saint-Jean (N.-B.): pp. 65, 66, 136, 149, 269, 339, 345, 346, 350, 360, 362, 365, 366, 376, 387, 393, 431, 451, 455, 458, 460.

Les dessins reproduits sur les pages mentionnées ci-dessous ont été préparés par M. Peter Buerschaper, ROM Toronto (Ont.): pp. 255, 427.

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

SH 223 B8214 no.155 c.1
Leim, A.H.
Poissons de la cote
atlantique du Canada
110180 12039370 c.1

DUE DATE

MAY 15 1996

Printed
in USA

